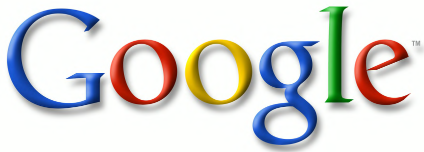
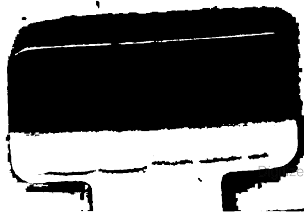

Google



GRAMMAIRE
DES GRAMMAIRES.

L'Auteur regarde comme contrefaçon tout exemplaire qui ne seroit pas revêtu de la signature suivante :

J. M. EBERHART, IMPRIMEUR DU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE,
RUE DU FOIN SAINT-JACQUES, N° [illegible].

GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES MEILLEURS TRAITÉS SUR LA LANGUE FRANÇOISE;

OUVRAGE MIS PAR L'*UNIVERSITÉ*
AU NOMBRE DES LIVRES QUI DOIVENT ÊTRE DONNÉS EN PRIX DANS LES COLLÉGES,

ET RECONNU PAR L'*ACADÉMIE FRANÇOISE*
COMME INDISPENSABLE À SES TRAVAUX, ET UTILE À LA LITTÉRATURE EN GÉNÉRAL;

PAR CH. P. GIRAULT-DUVIVIER.

TROISIEME ÉDITION,

Revue avec beaucoup de soin, et augmentée d'un grand nombre d'articles.

Les difficultés grammaticales arrêtent quelquefois les plus grands esprits, et ne sont pas indignes de leur application.
Préface du Dictionnaire de l'Académie.



TOME SECOND.

À PARIS,

CHEZ { L'AUTEUR, rue de Grammont, n° 11; JANET ET COTELLE, Libraires, rue Neuve des Petits-Champs, n° 17.

1818.

TABLE

DES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

TOME SECOND.

SUITE DU Ve CHAPITRE.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV ET DERNIER.

GRAMMAIRE

DES

GRAMMAIRES.

ARTICLE XVI.

DES TEMPS, DES MODES ET DE LEUR EMPLOI.

On distingue dans les verbes, comme nous l'avons dit page 419, cinq modes ou manières de manifester l'affirmation, savoir : l'*Indicatif*, le *Conditionnel*, l'*Impératif*, le *Subjonctif* et l'*Infinitif*.

§. 1er.

DE L'INDICATIF, ET DE L'EMPLOI DES TEMPS DE CE MODE.

Le *mode indicatif* est la manière d'exprimer le *présent*, le *passé* et le *futur*, avec affirmation pure et simple. On l'appelle *indicatif*, parce qu'il indique ce qu'on affirme d'une chose, d'une manière directe, positive et indépendante, quel que soit le temps auquel cette affirmation se rapporte. Il est composé de huit temps qui sont : le *présent absolu*,

l'*imparfait*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *prétérit antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur absolu*, le *futur passé*.

(*Restaut*, page 224. — *Levizac*, page 37, tom. 2. — *Wailly*, page 52.)

1°. DU PRÉSENT ABSOLU.

I. Le *présent absolu* sert à exprimer qu'une chose est ou se fait au moment où l'on parle. Il ne peut y avoir qu'un présent, parce que le moment actuel ne peut être plus ou moins présent. Ainsi, quand je dis, *j'écris*, c'est comme si je disois, *actuellement j'écris*. Ce temps est un présent absolu et sans dépendance.

(*Wailly*, page 55. — *Restaut*, page 211. — *Levizac*, page 87, tom. 2.)

II. On se sert encore du *présent absolu* pour exprimer une chose que l'on fait habituellement, ou l'état habituel d'un sujet : *Il aime la paix, il blâme tous les excès, il jouit des heureux changements qui viennent de s'opérer.*

(Mêmes autorités.)

III. On l'emploie aussi pour marquer des choses qui sont et qui seront toujours vraies : *Dieu* EST *éternel, sa puissance* EST *sans bornes, et sa clémence* EST *grande.*

(Mêmes autorités.)

IV. Souvent on s'en sert au lieu du futur, afin de donner plus de vivacité au discours :

Mes amis sont tout prêts; c'en est fait, *il est mort.*

(*Th. Corn.*, Hérac., act. 4, sc. 6.)

pour *il mourra.*

Je suis de retour dans un moment.

(*Mol.*, Mar. forcé sc. 1re.)

pour JE SERAI *de retour.*

Milord Fabridge est-il à Londres? non, mais il REVIENT *bientôt.* (*Volt.*, Ecoss. act. 1, sc. 4.)

pour *il reviendra.*

Toutefois cet emploi n'a lieu que relativement à un futur prochain, car on s'énonceroit mal si l'on disoit : JE SUCCÈDE *à mon père* L'ANNÉE PROCHAINE.

Le *présent absolu* désigne encore le futur, quand il est précédé du mot *si*, exprimant une condition :

Si Titus a parlé, *s'il* l'épouse, je pars.
(*Racine*, Bérén., act. 1, sc. 3.)
(*Wailly*, page 257.)

VI. Enfin, on fait usage du *présent absolu*, au lieu du prétérit défini et du prétérit indéfini, pour réveiller l'attention et frapper fortement l'imagination. Tel est ce passage de *Racine* :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie.*

Ce dernier vers est un tableau que la forme du *présent* met sous les yeux. Si *Racine* eût dit : *il a voulu les rappeler, mais sa voie les a effrayés*, ce n'eût été qu'un simple récit.
(*Wailly, Restaut, Levizac*, M. *Chapsal.*)

Toutefois, quand on emploie ainsi des *présents absolus* pour des *prétérits*, il faut que les verbes qui sont en rapport, dans la même phrase, soient aussi au *présent* ; dès lors les phrases suivantes ne sont pas correctes : *Le centurion envoyé par Mucien* ENTRE *dans le port de Carthage ; et dès* QU'IL FUT DÉBARQUÉ, *il* ÉLÈVE *la voix*. Il falloit, *et dès qu'il* EST *débarqué, il* ÉLÈVE *la voix.*

Tandis que le cardinal Mazarin GAGNOIT *des batailles contre les ennemis de l'état, les siens* COMBATTENT *contre lui.* Dites *gagne*, *combattent*, ou *gagnoit*, *combattoient.*

(*Condillac*, ch. XIX, page 243. — M. *Sicard*, page 248, t. 2. — Et les autorités ci-dessus.)

2°. DE L'IMPARFAIT.

I. L'*imparfait* exprime l'action comme présente dans le temps qu'une autre action s'est faite, mais dans un temps passé; comme : *Je pensois à vous, quand vous êtes entré.* Dans cette phrase, j'indique l'action de penser comme passée à l'égard du temps actuel, mais je la marque comme présente, par rapport à l'action d'entrer.

(*Wailly*, page 53.)

II. On se sert de l'imparfait, quand on parle d'actions habituelles faites dans un temps passé qui n'est pas défini : *Henri IV* ÉTOIT *un grand roi ; il* AIMOIT *son peuple.*

(*Wailly*, page 259. — Et *Levizac*, page 89.)

III. On l'emploie aussi pour n'exprimer qu'un rapport au présent ; mais il doit être précédé de *si ;* comme : *si* J'ÉTOIS *en crédit, je vous serois utile ;* ce qui signifie, *je ne vous suis pas utile, parce que je ne suis pas en crédit.*

3°. DU PRÉTÉRIT DÉFINI.

Le *prétérit défini* sert à marquer qu'une chose a été faite dans un temps qui n'est plus, et dont il ne reste plus de partie à écouler ; comme : *Monsieur un tel* ÉCRIVIT *hier au soir un sixain à Mademoiselle une telle.* (Molière. Précieuses Ridic., sc. 10.)

Il vous souvient des lieux où vous *prîtes* naissance.

(*Rac.*, Béren. act. 1, sc. 4.)

L'Ennui *naquit* un jour de l'Uniformité. (*Longepierre.*)

(MM. de *Port-Royal*, page 158. — *Restaut*, pag 213. — *Wailly*, page .)

4°. DU PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Le *prétérit indéfini* sert à exprimer une chose faite dans un temps que l'on ne désigne pas, ou dans un temps désigné, mais qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé. Ainsi, quand je dis : *Les fruits de la terre* ONT ÉTÉ *la première nourriture des hommes*, je ne désigne pas positivement le temps où cela est arrivé. Mais si je dis : J'AI EU *la fièvre cette année, ce printemps, ce mois-ci, cette semaine, aujourd'hui,* je désigne à la vérité des temps passés, mais ce ne sont pas des temps absolument passés, et il en reste encore quelque partie à écouler. (Mêmes autorités.)

En françois, le *prétérit défini* et le *prétérit indéfini* ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. On ne doit se servir du *prétérit défini*, que pour exprimer un temps absolument écoulé, et qui soit éloigné au moins d'un jour de celui où l'on parle. Alors vous ne direz pas : IL FIT *un très-grand froid cette semaine, ce mois, cette année,* etc., parce que la semaine, le mois, l'année ne sont pas tout-à-fait écoulés ; ni *je reçus* CE MATIN *la visite de madame votre mère*, parce que ce *matin* fait partie du jour où l'on est encore. Mais vous direz fort bien : J'ALLAI HIER *au Théâtre François.* — JE PASSAI *tout l'été* DERNIER *à la campagne.*

(*Dangeau*, essais de gramm., page 174. — *Fromant*, supplém. à la gramm. de *Port-Royal*, page 186. — *Restaut*, *Wailly*, et *Condillac.*)

On se sert au contraire du *prétérit indéfini*, en parlant d'un temps passé que l'on ne désigne pas, ou que l'on désigne d'une manière indéterminée, mais dont il reste encore quelque chose ; comme : *j'ai écrit* CE MATIN, AUJOURD'HUI, CETTE SEMAINE. — *Nous avons vu* DANS CE SIÈCLE *des choses si surprenantes, si extraordinaires, que la postérité aura peine à les croire*, parce que *ce matin, aujourd'hui, cette semaine, ce siècle*, marquent un espace de temps dans lequel

on est encore enfermé, et dont, par conséquent, il reste quelque chose.

(*Dangeau*, page 174. — *Restaut*, pag. 219.)

Le *prétérit indéfini* s'emploie quelquefois pour un futur passé; comme : AVEZ-VOUS *bientôt fait ? — Attendez*, J'AI *fini dans un moment;* c'est-à-dire, *aurez-vous bientôt fait ? — Attendez, j'aurai fini dans un moment.*

(*Wailly*, pag. 260. — *Levizac*, pag. 94.)

Il y a, quant à l'usage qu'on peut faire du *prétérit défini*, et du *prétérit indéfini*, une différence bien remarquable, c'est qu'on ne doit jamais se servir, ainsi qu'on vient de le voir, du *prétérit défini*, qu'en parlant d'un temps absolument passé, et dans lequel on n'est plus; au lieu qu'en bien des occasions, ce n'est pas une faute d'employer indifféremment le *prétérit indéfini* pour un temps absolument passé, ou pour un temps dont il reste encore quelque partie à écouler. Ainsi on pourroit dire, sans blesser les règles de la langue : *Troie* A ÉTÉ OU FUT *détruite par les Grecs.* J'AI ÉCRIT OU J'ÉCRIVIS *hier à Fontainebleau.* Cependant il est mieux, en général, de n'employer ces prétérits, que suivant leur véritable signification.

(Le P. *Buffier*, n° 508. — *Restaut*, page 214.)

REMARQUE. — Au lieu du prétérit indéfini, on emploie mal à-propos le plus-que-parfait. Exemples : *je vous ai mandé que le ministre* M'AVOIT PARLÉ *de vous. — Nous avons su que vous aviez acheté une jolie maison. — J'ai appris que votre mère* AVOIT ÉTÉ *quelque temps malade*, etc. etc. Il faut : *Je vous ai mandé que le ministre m'*A PARLÉ *de vous. — Nous avons su que vous avez acheté une jolie maison. — J'ai appris que votre mère* A ÉTÉ *quelque temps malade*, parce que dans ces phrases, le second verbe exprime simplement un passé, et non pas un passé antérieur à l'égard de l'action exprimée par le premier verbe de la phrase. (M. *Chapsal.*)

5°. DU PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Le *prétérit antérieur* exprime ordinairement une chose faite avant une autre, dans un temps passé, et c'est pour cela qu'on le nomme *antérieur*. Il y en a deux, l'un qui exprime une chose faite avant une autre dans un temps passé, et dont il ne reste plus rien; comme dans cette phrase: *Quand* J'EUS *reconnu mon erreur, je fus honteux des mauvais procédés que j'avois eus pour lui;* l'autre qui exprime une chose faite avant une autre, dans un temps qui n'est pas entièrement écoulé: *Quand j'ai eu ce matin appris la nouvelle de votre nomination, j'ai couru en faire part à nos amis communs.*

(*Restaut*, pag. 214. — Et *Levizac*, pag. 94.)

Ces *prétérits anterieurs* diffèrent comme les deux prétérits dont nous venons de parler, et ils doivent s'employer dans le même sens. Le premier alors peut s'appeler *prétérit antérieur défini*; et le second, *prétérit antérieur indéfini.* Ils sont toujours accompagnés, ou d'une conjonction ou d'un adverbe de temps; comme: DÈS *que j'eus dîné*, DÈS *que j'ai eu dîné; j'eus dîné* HIER *dans un instant; j'ai eu dîné* HIER *dans un instant.*

(*Restaut*, pag. 215. — Et *Levizac*, pag. 94.)

6°. DU PLUS-QUE-PARFAIT.

Le *plus-que-parfait* marque une chose non pas seulement passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée; ainsi, quand je dis: J'AVOIS DÉJEUNÉ *quand vous* VÎNTES *me demander*; je fais entendre que mon déjeuner étoit passé, à l'égard de votre arrivée, ou du temps où vous vîntes, qui est aussi un temps passé à l'égard de celui où je parle.

Au premier coup-d'œil, il paroît qu'il y a peu de différence entre le plus-que-parfait et le prétérit antérieur. Néanmoins il y en a une essentielle; c'est que la chose ou l'action exprimée par le prétérit antérieur, est subordonnée à celle

qui l'a suivie, et que c'est sur cette dernière que l'on porte principalement son attention : *quand* J'EUS RECONNU *mon erreur, je fus honteux des mauvais procédés que* J'AVOIS EUS *à son égard.* Mon intention est de dire, *que je fus honteux*, etc., mais seulement *après que j'eus reconnu mon erreur ;* c'est ce que j'exprime à l'aide du prétérit antérieur. C'est tout le contraire, à l'égard du plus-que-parfait : J'AVOIS DÉJEUNÉ, *quand* VOUS VÎNTES *me demander ;* mon intention est de dire que *j'avois déjeuné*, et *qu'alors vous vîntes.* L'attention se porte donc principalement sur le plus-que-parfait, et non précisément sur le temps où *vous vîntes.*

Quand on emploie le prétérit antérieur, la chose ou l'action qu'on a principalement en vue est présentée la dernière, et lorsqu'on se sert du plus-que-parfait, c'est au contraire le premier rang qu'elle tient.

(*Restaut*, pag. 215. — et *Levizac*, pag. 915, t. 2.)

7°. ET 8°. DES DEUX FUTURS.

Le *futur absolu* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore, comme, *nos corps* RESSUSCITERONT *au jour dernier.*

Ce *futur* a la signification de l'inpératif, quand il exprime un commandement ou une défense ; comme : *vous* AIMEREZ *Dieu de tout votre cœur, vous ne* MENTIREZ *point*, ce qui signifie, *aimez Dieu de tout votre cœur, ne mentez point.*

(*Wailly*, page 260. — *Restaut*, page 217. — Et *Levizac*, page 97, t. 2.)

Il y a un tour de phrase assez particulier, où le futur se place à la tête de la phrase, avant son sujet exprimé par un *qui* relatif : CROIRA *qui voudra l'historien Capitolin, et quelques autres écrivains qui font danser les éléphants sur la corde.* (Le dic. crit. de *Féraud.*)

Le *Futur passé* marque l'avenir, avec rapport au passé : *Quand* J'AURAI FINI *mes affaires, je vous irai voir.* Dans cette phrase, la fin de mes affaires est encore à venir, mais

je la marque comme passée à l'égard de ma visite, qui est aussi à venir. Ce futur passé s'exprime par le futur des auxiliaires *avoir* ou *être*, et le participe passé du verbe. Il se met ordinairement après *dès que*, *aussitôt que*, *après que*, *quand*, et autres conjonctions semblables.

(*Restaut*, page 218. — Et *Féraud*.)

Remarque. — Au lieu du futur, on se sert abusivement du conditionnel présent; comme dans : *On nous a dit que vous consentiriez à faire cette démarche. — Votre frère m'a assuré que vous iriez à la campagne au commencement du printemps prochain. — Le bruit a couru que je quitterois ce pays incessamment.* Il faut : *que vous* consentirez, *que vous* irez, *que je* quitterai, attendu qu'il n'est pas question ici de conditions moyennant lesquelles les actions de *consentir*, d'*aller*, de *quitter*, doivent avoir lieu; mais qu'il s'agit seulement d'exprimer que ces actions s'exécuteront dans un temps où l'on n'est pas encore. (M. *Chapsal*.)

§. 2.

DU CONDITIONNEL, ET DE L'EMPLOI DES TEMPS DE CE DEUXIÈME MODE.

Le *Conditionnel* est la manière d'exprimer l'affirmation avec dépendance d'une condition; il a deux temps, le présent et le passé.

Le *Condionnel présent*, marque qu'une chose seroit ou se feroit dans le temps présent, moyennant certaines conditions; comme : *nous goûterions bien des jouissances, si nous savions faire un bon usage du temps*

(*Restaut*, page 212. — *Wailly*, page 56, — et *Levizac*, page 100.)

Le *Conditionnel passé* marque qu'une chose auroit été faite dans un temps passé, si la condition dont elle dépendoit avoit été remplie; comme : *il seroit allé à la campagne*

*si son temps le lui avoit permis. — Il n'eût pas mis au jour son ouvrage, s'*IL N'EÛT *pas cru qu'il pût être utile.*

(Mêmes autorités.)

REMARQUE. — Pour faire entendre que la chose auroit été faite et consommée dans un temps passé, et qu'elle auroit été passée à l'égard de ce temps passé, moyennant certaines conditions, il faudroit dire: J'AUROIS *eu dîné*, ou *j'eusse eu dîné avant midi, si l'on ne fût pas venu me détourner.* La même remarque est applicable au plus-que-parfait et au futur passé, et l'on diroit dans le même sens, *si j'avois eu dîné, je ne vous* AUROIS *pas fait attendre; il sera sorti dès qu'*IL AURA EU ACHEVÉ *sa lettre.* (*Restaut*, page 222, — et *Levizac*, page 100.)

Quelques Grammairiens appellent ces temps *sur-composés*, parce qu'ils empruntent les temps composés du verbe auxiliaire *avoir*; mais, comme on s'en sert rarement, nous avons cru devoir n'en dire qu'un mot dans la conjugaison des verbes. (Mêmes autorités.)

Les *conditionnels* servent à exprimer un souhait: JE SEROIS ou J'AUROIS *été content d'obtenir votre suffrage.* (Mêmes autorités.)

Ils s'emploient avec *si*, qui marque doute, incertitude; comme, *demandez-lui* S'IL SEROIT *venu avec nous, supposé qu'il n'eût pas eu affaire.* (Mêmes autorités.)

Enfin les *conditionnels* s'emploient pour différents temps de l'indicatif, comme: J'AIMEROIS *que l'on travaillât à former le cœur et l'esprit de la jeunesse; ce devroit être le principal but de l'éducation.* — POURRIEZ-VOUS *croire votre fils coupable d'ingratitude?* — L'AURIEZ-VOUS *soupçonné d'un vice si déshonorant? Pourquoi* VIOLEROIT-IL *un des devoirs les plus saints?*

Dans la première et dans la seconde phrase, le conditionnel est pris pour un présent; elles signifient, J'AIME *qu'on travaille*, etc. — POUVEZ-VOUS *croire votre fils?* Dans la troisième, le conditionnel est mis pour un prétérit simple: L'AVEZ-VOUS *soupçonné*, etc. — Et dans la quatrième, pour un futur: *pourquoi* VIOLERA-T-IL *un des devoirs les plus saints?*

(Mêmes autorités.)

Le *conditionnel présent*, et le *conditionnel passé*, ainsi que les deux futurs, ne peuvent pas s'employer avec *si*, mis pour *supposé que*. Les étrangers font souvent cette faute, ils disent, par exemple : *Les soldats* FERONT *bien leur devoir, s'ils* SERONT *bien commandés. — Vous* AURIEZ *vu le Roi, si vous* SERIEZ *venu avec moi.* On emploie alors après *si*, l'imparfait de l'indicatif au lieu du conditionnel présent ; le plus-que-parfait à la place du conditionnel passé, le présent de l'indicatif au lieu du futur ; et le prétérit indéfini au lieu du futur passé. (Le Dict. crit. de *Féraud*, lettre C.)

§. 3.

DE L'IMPÉRATIF, ET DE L'EMPLOI DE CE TROISIÈME MODE.

L'*impératif* est une manière de signifier dans les verbes, outre l'affirmation, l'action de commander, de prier, ou d'exhorter ; quand je dis : SACHEZ *que la femme que le vice fait rougir est la mieux gardée*, c'est comme si je disois : *Je vous exhorte à savoir, je veux que vous sachiez*, etc.

(*Restaut*, page 225. — *Levizac*, page 103.)

Ce mode n'a qu'un temps qui marque tantôt un présent : SOULAGEZ *les malheureux*. Et tantôt un futur : VENEZ me voir demain. (Mêmes autorités.)

Ce temps n'a pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, p. 420, de première personne au singulier ; mais il en a une au pluriel, parce que c'est autant à soi qu'aux autres qu'on adresse la parole.

Adorons dans nos maux le Dieu de l'Univers.
(*Voltaire*, Samson, act. 1.)

Soyons vrais ; de nos maux n'accusons que nous-mêmes.
(*La Harpe*, Warwik, act. 5, sc. 5.)

Quelquefois on se sert de la première personne du pluriel de l'impératif, quoiqu'il ne s'agisse que d'une personne. Un

homme se dira à lui-même : SECOURONS-*le*, OUBLIONS *ses torts pour ne nous souvenir que de ses malheurs.*

§. 4.

DU SUBJONCTIF, ET DE L'EMPLOI DES TEMPS DE CE MODE.

Le subjonctif est ainsi appelé, parce qu'il est *sous le joug* sous la dépendance d'un verbe qui précède, et dont il ne peut être séparé sans cesser de former un sens raisonnable. Si l'on dit, par exemple : *Je veux que vous appreniez votre leçon*, ces mots, *vous appreniez votre leçon* ne peuvent être séparés de ceux-ci, *je veux que*, parce que, seuls, ils ne formeroient plus un sens raisonnable.

Il existe donc deux différences principales entre l'*indicatif* et le *subjonctif*. La première, c'est que le *subjonctif* n'exprime l'affirmation que d'une manière indirecte et comme dépendante de quelques mots qui précèdent, au lieu que l'*indicatif* l'exprime absolument, et indépendamment de tout autre mot qui pourroit précéder. La seconde, que le *subjonctif* n'a pas de sens déterminé, lorsqu'on a supprimé ce qui le précède ; au lieu que l'*indicatif*, quoiqu'on ait supprimé quelques mots, n'en forme pas moins un sens clair et déterminé, et par conséquent une affirmation directe.

(*Levizac*, page 104, t. 2.)

Ce mode a quatre temps, le *présent*, l'*imparfait*, le *prétérit*, et le *plus-que-parfait*.

1°. DU PRÉSENT.

Le *présent* et le *futur du subjonctif* se présentent sous la même forme; ils ne diffèrent point, comme à l'indicatif, par la terminaison ; c'est par le sens qu'on les distingue : *Votre cousin est très-modeste*, QUOIQU'IL SOIT *très-instruit ; quoiqu'il soit* exprime un présent : *Je désire* QUE VOUS EN FASSIEZ *votre ami* ; *que vous en fassiez* exprime un futur. — En

effet, la première de ces deux phrases signifie : *votre cousin est modeste, et malgré cela il est très-instruit;* et la seconde signifie, *vous en ferez votre ami, je le désire.* (Même autorité.)

2°. DE L'IMPARFAIT.

L'*imparfait du subjonctif*, de même que l'imparfait de l'indicatif, exprime une action présente relativement à une autre action : *Je désirois que vous* VINSSIEZ. Mais de plus que l'imparfait de l'indicatif, il est susceptible d'exprimer un futur, comme dans cette phrase : *Je souhaitois que vous ne* VINSSIEZ *que demain.*

3°. DU PRÉTÉRIT.

Le *prétérit du subjonctif* indique une action passée : *Je suis enchanté que vous* AYEZ FAIT *sa connoissance.* En effet, cette phrase équivaut à celle-ci : VOUS AVEZ FAIT *sa connoissance, j'en suis enchanté.* Il peut aussi exprimer un futur antérieur : *Nous ne cachetterons pas cette lettre que vous ne* L'AYEZ LUE; c'est-à-dire *quand vous* AUREZ LU *cette lettre, nous la cachetterons.*

4°. DU PLUS-QUE-PARFAIT.

Le *plus-que-parfait du subjonctif* exprime ordinairement une chose passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée; il est aussi susceptible d'une signification future. *Je ne croyois pas* QUE VOUS EUSSIEZ SITÔT FINI; *sitôt fini* exprime un passé; mais dans cette phrase : *Je voudrois* QUE VOUS EUSSIEZ FINI, *quand je reviendrai; que vous eussiez fini* exprime un futur passsé.

(*Restaut*, page 227 et 232. — *Levizac*, page 106.)

Cas où l'on doit faire usage du Subjonctif.

Comme l'emploi du *subjonctif* dépend des vues de l'esprit; de là résulte la difficulté d'établir une règle précise qui

indique dans quel cas il faut faire usage de ce mode; néanmoins nous allons donner une règle qui s'étend à la grande majorité de ces cas; mais, auparavant il est bon de savoir:

Qu'il y a des conjonctions qui veulent le verbe qui les suit à l'indicatif, comme : *bien entendu que*, *à la charge que*, *à condition que*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, *autant que*, *non plus que*, *outre que*, *parce que*, *à cause que*, *attendu que*, *vu que*, *puisque*, *c'est pour cela que*, *dans le temps que*, *pendant que*, *tandis que*, *durant que*, *tant que*, *depuis que*, *dès que*, *aussitôt que*, *à mesure que*, *peut-être que*, *comme si*, *quand*, *pourquoi*, *tout que*.

D'autres qui veulent toujours le subjonctif à leur suite, comme : *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *en cas que*, *au cas que*, *bien que*, *de peur que*, *de crainte que*, *encore que*, *jusqu'à ce que*, *loin que*, *non que*, *non obstant que*, *malgré que*, *posé que*, *pour que*, *pourvu que*, *sans que*, *si peu que*, *si tant est que*, *soit que*, *supposé que*, *et que* dans le sens de *à moins que*, *avant que*, *soit que*, *afin que*, *sans que*, *de peur que*, *de crainte que*.

D'autres enfin qui régissent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif, selon les vues de l'esprit, comme : *sinon que*, *si ce n'est que*, *de sorte que*, *en sorte que*, *tellement que*, *de manière que*, etc.

(*Wailly*, page 268. — Et *Levizac*, page 232 et 234, t. 2.)

Règle. — Le verbe de la proposition subordonnée doit se mettre à l'*indicatif*, quand le verbe de la proposition principale (1) exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante.

---

(1) On sait, comme nous l'avons dit page 413, qu'on entend par *proposition principale*, celle à laquelle les autres propositions se rattachent; celle qui occupe le premier rang dans la phrase, qui est la première en ordre dans l'énonciation de la pensée; et, par *proposition*

Et il doit se mettre *au subjonctif*, quand le verbe de la proposition principale, exprime la surprise, l'admiration, la volonté, le souhait, le consentement, la défense, le doute, la crainte, l'appréhension, la dénégation, le commandement; en un mot, quelque mouvement de l'âme qui la sorte de son état naturel.

(Le P. *Buffier*, n° 517. — *Wailly*, page 266. — *Marmontel*, page 311. — *Levizac*, p. 107, et les Gramm. modernes.)

On dira donc d'après cette règle :

Je pense, je soupçonne, je crois, je dis, je soutiens, je présume, j'imagine, je gage, je parie que vous AYEZ *appris les mathématiques.* (L'Académie.)

...... *Je sens* que, malgré ton offense,
Mes entrailles pour toi *se troublent* par avance.
(*Rac.*, Phèd. act. 4, sc. 3.)

Je *vois* que votre cœur m'*applaudit* en secret.
(*Rac.* Bérén. act. 1, sc. 4.)

Un bon cœur *croit* toujours que chacun lui *ressemble*.
(*Rac.* le Fils.)

Songez qu'on *veut* vous perdre, et ne négligez rien.
(*Th. Corneille*, Essex, act. 1, sc. 1.)

Parce que dans ces exemples le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante.

Mais on dira : *Je tremble, j'appréhende, je crains, j'ai peur, qu'il ne* VIENNE; — *je ne pense pas, je ne soupçonne pas, je ne crois pas, je ne gage pas, je ne parie pas que vous* AYEZ *appris les mathématiques.* (*L'*Académie.)

......Vous *brûlez* que je ne *sois* partie. (*Rac.*, Iph. act. 2, sc. 5.)

Ici, *brûler* est employé dans le sens de *désirer* impatiemment.

Il *attend* qu'en secret le roi s'*offre* à ses yeux.
(*Volt.*, Henr. ch. IX.)

---

incidente, ou *subordonnée*, celle qui dépend d'une proposition principale, à laquelle elle est *liée* par une conjonction, ou par un pronom relatif.

C'étoit une maison opulente, Dieu a PERMIS *qu'elle soit tombée tout d'un coup dans la misère.* (Même autorité.)

Faites que votre fils se *taise* ou se retire. (*Mol.* Tart. act. 5. sc. 4.)

Dès ce même moment *ordonnez* que je *parte*.
(*Rac.*, Mith. act. 3, sc. 1.)

Vous voulez que je *fuie* et que je vous *évite*.
(Le même, act. 2, sc. 6.)

Tu *veux* qu'en ta faveur nous *croyions* l'impossible.
(*P. Corn.*, le Cid. act. 4, sc. 5.)

Obéis, si tu *veux* qu'on t'*obéisse* un jour. (*Voltaire.*)

Réduite à voir sa tête expier son offense,
Doutes-tu qu'il ne *veuille* implorer sa clémence.
(*P. Corn.*, Essex. act. 3, sc. 3.)

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne *te voie* en ces lieux mettre un pied téméraire.
(*Rac.*, Phèd. act. 4, sc. 2.)

Vous *n'empêcherez* pas que mon âme offensée,
N'en *punisse* aussitôt la coupable pensée.
(Mithr. act. 3, sc. 1.)

Je *consens* que mes yeux *soient* toujours abusés.
(*Rac.* Phèdre, act. 5, sc. dernière.)

Combattant à vos yeux, *permettez* que je *meure*.
(Mithr. act. 3, sc. 1.)

J'aime mieux qu'Acante SOIT *méchante que si je l'étois.*
(*Télémaque*, 20.)

Je M'ÉTONNE *que vous* N'AYEZ *pas prevu cet accident. — Je* M'ÉTONNE *qu'il ne* VOIE *pas le danger où il est.* (l'*Académie*)

Je suis RAVI *que cela* SOIT *ainsi.* (l'*Académie.*)

Souffrez que Bajazet *voie* enfin la lumière.
(*Racine*, act. 1, sc. 2.)

Et, pour en obtenir un secours généreux, — —
J'ai cru qu'il *suffisoit* que l'on *fût* malheureux. (*Crébillon.*)

Parce qu'ici, la proposition principale exprime ou la sur-

prise, ou l'admiration, ou le souhait ou la volonté; en un mot, une opération de l'âme.

Deuxièmement. — On mettra le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif, si la proposition principale est interrogative, parce que cette sorte de proposition exprime le doute, l'incertitude, etc. : PENSEZ-*vous qu'en formant la république des abeilles, Dieu* N'AIT *pas voulu instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour?* — *Soupçonnez-vous, croyez-vous*, PRÉSUMEZ-VOUS *que ce soit mon frère qui m'*AIT *écrit.*

Ah! Madame, *est-il* vrai qu'un Roi fier et terrible
Aux charmes de vos yeux *soit* devenu sensible;
Que l'hymen aujourd'hui *doive* combler ses vœux?
(*Créb.* Rhad. et Zen. act. 1. scène 2.)

Remarque. — Quelquefois on n'emploie l'interrogation que pour affirmer ou nier avec plus d'énergie; l'on n'interroge que pour le seul effet oratoire, pour communiquer aux autres le sentiment auquel on est arrêté. C'est une simple formule, c'est l'interrogation des rhéteurs. Dans ce cas, alors le verbe de la proposition subordonnée se met à l'indicatif, puisqu'il n'exprime point le doute :

Croirai-je qu'un mortel, avant sa dernière heure,
Peut pénétrer des morts la profonde demeure?
(Phèd. act. 2. sc. 1.)

.... Madame, *oubliez-vous*
Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux?

Et sur quoi *jugez-vous* que j'en *perds* la mémoire?
(Le même, sc. 5.)

Croirai-je qu'une nuit *a pu* vous ébranler?
(Le même, Iph. act. 1. sc. 3.)

Crois-tu que, toujours ferme aux bords du précipice,
Elle *pourra* marcher sans que le pied lui glisse? (*Boileau.*)
(M. *Lemare* et M. *Maugard.*)

Troisièmement. — On mettra le verbe de la proposition subordonnée à l'indicatif avec les verbes *prétendre*, dans le sens de *soutenir*; et avec le verbe *entendre* (dans le sens

d'ouïr, comprendre) : *Je* PRÉTENDS *que cela* N'EST *pas vrai.* — *Je* PRÉTENDS *que son droit* EST *incontestable* (l'Académie). — *Au son de la voix* J'ENTENDS *que* C'EST *votre frère.*

(Même autorité.)

Et au subjonctif avec *prétendre* et *entendre* (dans le sens de *vouloir, ordonner*) : *Je vous le promets, mais aussi*, J'ENTENDS *que vous le* FASSIEZ (l'Académie). — *Non, s'il vous plaît, je* N'ENTENDS *pas que vous* FASSIEZ *de dépense, et que vous* ENVOYIEZ *rien acheter pour moi.* (Pourceaugnac, act. I, sc. 10.)

Quatrièmement. — On mettra le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif après les verbes unipersonnels, ou employés unipersonnellement :

Il importe que vous y *soyez.* — *Il vaut mieux* qu'il ne *vienne* point. — *Il répugne* que cela *soit* ainsi.

...Il *suffit* que vous me *commandiez.* (*Racine*, Iph. act. 5. sc. 3.)

Il est juste, grand roi, qu'un meurtrier *périsse.*
(*P. Corneille*, le Cid, act. 2. sc. 7.)

Monsieur, il est IMPOSSIBLE *que vous* VOYIEZ *à présent ma maîtresse ; elle est dans l'affliction la plus cruelle.*
(*Voltaire*, l'Écoss. act. 3, sc. 8.)

Il faut en excepter les verbes unipersonnels dans la composition desquels se trouve un adjectif qui exprime une idée positive ; tels que, *évident, certain, sûr, vrai*, etc. ; ces verbes alors n'exigent le subjonctif que lorsqu'ils sont interrogatifs ou accompagnés d'une négation. On dira donc : *Il est vrai, sûr, certain que vous* ÊTES *mon ami.* — IL ARRIVE *souvent qu'on* EST *trompé.*

Et : *Il n'est pas vrai, sûr, certain que vous* SOYEZ *mon ami.* — *Il n'arrive pas souvent qu'on* SOIT *trompé par ses amis.*

Cinquièmement. — Le verbe *sembler*, employé avec l'un des pronoms *me, te, nous, vous, lui, leur*, demande que le verbe de la proposition subordonnée soit mis à l'indicatif, parce que, dans ce cas, *sembler* répond à *je crois ;* il marque,

de même que ce verbe, une affirmation : *Il* ME SEMBLE *que je le* VOIS (l'Académie). *Il* ME SEMBLE *qu'il n'y* A *pas de plus grande jouissance que celle de faire des heureux.*

Mais aussi, d'après la règle établie plus haut, il demande le subjonctif, quand il est employé avec une négation ou une interrogation : *Il* NE ME SEMBLE *pas que l'on* PUISSE *penser différemment.*

> Eh quoi ! te semble-t-il que la triste Eriphile
> *Doive* être de leur joie un témoin si tranquille ?
> (*Racine*, Eriph. act. 2. sc. 1.)

Lorsque ce verbe est employé sans un des pronoms dont nous venons de parler, *Féraud, l'Académie* et M. *Chapsal* sont d'avis qu'il faut mettre le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif : IL SEMBLE, *à vous entendre, que je vous en* DOIVE *de reste* (l'Académie). — *Il semble que vous* N'AYEZ *rien vu.*

Le *P. Buffier*, *Ménage*, *Th. Corneille*, *Wailly* laissent le choix d'employer l'indicatif ou le subjonctif; et, en effet, plusieurs écrivains ont fait, dans ce cas, usage, tantôt de l'un tantôt de l'autre.

Néanmoins, comme *il semble* sans pronom, n'est point une affirmation, qu'il exprime un doute, une incertitude; et comme beaucoup d'écrivains ont, avec cette expression, fait usage du subjonctif, nous pensons (et les Grammairiens dont nous venons d'invoquer l'autorité le pensent aussi) que ce mode est préférable.

Voici les exemples que nous avons choisis parmi tous ceux que nos recherches nous ont procurés :

Il SEMBLE *que les grandes entreprises* SOIENT *parmi nous plus difficiles à mener que chez les anciens.*
(*Montesquieu*, Grand. et Déc. des Rom. ch. 21.)

> ...Il *sembloit* qu'un spectacle si doux
> *N'attendît*, en ces lieux, qu'un témoin tel que vous.
> (*Racine*, Andr. act. 2. sc. 4.)

IL SEMBLE *que les habitants des côtes septentrionales de la*

Tartarie SOIENT *une espèce particulière d'hommes, qui ne sont tous que des avortons.*

(*Buffon*, Histoire nat. de l'homme.)

IL SEMBLOIT *que ces déserts* N'EUSSENT *plus rien de sauvage.* (Télémaque.)

Sixièmement. — Quand la proposition subordonnée est liée à la proposition principale par un des pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *où*, etc., il faut examiner si la proposition qui suit ce pronom exprime quelque chose de *positif*, ou quelque chose d'*incertain*. Dans le premier cas, on fera usage de l'indicatif, et dans le second, du subjonctif :

1°. J'épouserai une femme *qui* me *plaira*.	J'épouserai une femme *qui* me *plaise*.
2°. J'irai dans une retraite *où* je *serai* tranquille.	J'irai dans une retraite *où* *je sois* tranquille.
3°. Je te donnerai des raisons *qui* te *convaincront*.	Je te donnerai des raisons *qui te convainquent*.
4°. J'aspire à une place *qui est* agréable.	J'aspire à une place *qui* soit agréable.
5°. Montrez-moi le chemin *qui conduit* à Paris.	Montrez-moi un chemin *qui conduise* à Paris.
6°. Ils envoyèrent des députés *qui consultèrent* Apollon.	Ils envoyèrent des députés *qui consultassent* Apollon.
7°. Je cherche quelqu'un *qui* me *rendra* service.	Je cherche quelqu'un *qui* me *rende* service.
8°. Préférez ces expressions *où* l'analogie *est* unie à la clarté.	Préférez des expressions *où* l'analogie *soit* unie à la clarté.

Dans *j'épouserai une femme qui me plaira*, on emploie l'indicatif, parce que l'idée est *positive* ; il s'agit d'une femme que j'ai en vue, je suis certain qu'elle me plaira. Dans *j'épouserai une femme qui me plaise*, on se sert au contraire du subjonctif, parce que l'idée est indéterminée ; j'ai le désir

de prendre une femme, mais je ne sais pas laquelle; *je suis* par conséquent *incertain* si elle me plaira. Il en est de même des autres phrases; c'est l'idée qu'on veut exprimer qui détermine le choix de l'indicatif ou du subjonctif.

(M. *Lemare* et M. *Chapsal.*)

Septièmement. — On mettra le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif, lorsqu'il sera précédé d'un pronom relatif se rapportant à un substantif modifié par un superlatif, comme dans ces phrases: *C'est la* MOINDRE *satisfaction, la* MOINDRE *récompense qu'on lui doive.*

Si ma religion étoit fausse, je l'avoue, voilà le piège le MIEUX *dressé* QU'IL SOIT *possible d'imaginer.*

(*La Bruyère.*)

Cet homme, caché dans son désert, enveloppé dans sa vertu, devint un des PLUS *nobles instruments* DONT *Dieu se* SOIT *servi dans son église, pour faire éclater sa puissance.*

(*Fléchier*, Panégyrique de St. Vincent de P.)

LE PLUS *grand théâtre* QU'*il y* AIT *pour la vertu, c'est la conscience.* (*D'Olivet.*)

Les mouvements des planètes sont LES PLUS *réguliers que* NOUS *connoissions.* (*Buffon.*)

Ou lorsque le pronom relatif aura pour antécédent les mots *personne*, *rien*; ou un substantif accompagné des mots *peu*, *guère*, *nul*, *aucun*, *seul*, *unique*:

Il n'y a PERSONNE QUI, *en pareil cas, ne* NÉGLIGEÂT *un intérêt si important.*

(*Voltaire*, sur la tragédie du Triumv.)

Il n'y a PERSONNE *sans doute qui ne* TÎNT *à beaucoup de gloire de toucher à un tel ouvrage.*

(*Molière*, le Sicil. act. 1, sc. 2.)

Il n'est *rien que* le temps à la fin n'*adoucisse*.

(*Mauger.*)

Il y a PEU *d'apparence* QUE *cette occasion* RENAISSE *jamais pour moi.* (*J.-J. Rousseau.*)

On peut dire que le chien est LE SEUL *animal* DONT *la fidélité* SOIT *à l'épreuve.* (*Buffon.*)

La religion est le seul MORS QUE *les rois* PUISSENT *encore blanchir.* (*Marmontel.*)

Ce n'est pas le *seul* bien *que* sa main me *ravisse.*
(*Créb.* Rhad. et Zén. act. 1. sc. 2.)

Voilà l'unique motif qui les FASSE *rechercher.*(Théât. d'éduc.)

Il n'y a GUÈRE *de mots* QUI *, étant heureusement placés, ne* PUISSENT *contribuer au sublime.* (1) (*Voltaire.*)

Huitièmement. — Les adjectifs pronominaux *quel*, *quelque*, et les expressions *qui que*, *quoi que*, veulent également que le verbe de la phrase subordonnée soit mis au subjonctif; exemples :

Un prêtre, *quel qu'il soit*, quelque Dieu qui l'*inspire*,
Doit prier pour ses rois, et non pas les maudire.
(*Voltaire*, Œdipe, act. 3, sc. 4.)

QUELLE QU'AIT *été la gloire des grands sur la terre, elle a toujours à craindre l'envie, qui cherche à l'obscurcir.*
(*Massillon.*)

Mais dans *quelque* haut rang que vous *soyez* placé,
Souvent le plus heureux s'y trouve renversé.
(*Th. Corneille*, Essex, act. 1. sc. 3.)

Quoique le ciel *soit* juste, il permet bien souvent
Que l'iniquité règne, et marche en triomphant.
(*Voltaire*, D. Pèdre, act. 5. sc. 1.)

Qui que ce soit, parlez ; et ne le craignez pas.
(Iph. act. 3. sc. 5.)

---

(1) *Remarque.* — Il est cependant un cas où on doit mettre le verbe de la préposition subordonnée à l'indicatif, c'est quand le superlatif est suivi d'un régime indirect comme dans cette phrase : *Le soleil est le plus grand des corps que l'on* APPERÇOIT *dans le ciel.*

Le relatif *que* se rapporte non au superlatif, mais au régime qui le suit, ainsi l'idée est positive, car le sens est celui-ci : *On apperçoit des corps dans le ciel et le soleil est le plus grand ;* dès-lors ce c'est pas le subjonctif que l'on doit employer.

Quoi qu'on dise, un ânon ne devienda qu'un âne. (*Grozelier.*)

Neuvièmement. — La conjonction *si* exige aussi le subjonctif, lorsqu'elle est employée pour *quelque que* :

Si mince *qu'*il *puisse* être, un cheveu fait de l'ombre.
(*Villefré.*)

Ou bien lorsqu'il y a une négation avant et après *si* : *Il n'a pas été* SI *leste qu'il ne* SOIT *tombé.*
(*Wailly*, p. 270. *Fabre*, p. 241.)

Ou encore lorsque la conjonction *si* est remplacée par *que* dans le second membre de la phrase, parce qu'alors *que* exprime le doute. Ainsi vous direz : *Il est vrai que je suis sincère*, et l'on vous répondra : *S'il est vrai que vous* SOYEZ *sincère, expliquez-vous donc.*
(Le Dict. critiq. de *Féraud.*)

Dixièmement. — On mettra au subjonctif le verbe de la phrase subordonnée après *avant que*, *bien que*, *encore que*, *de peur que*, *en cas que*, *sans que*, *au cas que*, *pourvu que*, *à moins que*, etc.

Avant que le soleil te *ferme* la paupière,
Sur tes œuvres du jour porte un regard sévère.
(*Le Franc* de Pomp.)

Avant même *que* Rome *eût gravé* douze tables,
Métius et Tarquin n'étoient pas moins coupables.
(*Racine* le fils.)

Avant que Babylone éprouvât ma puissance.
(*J. Racine*, Bajazet. act. 4. sc. 5.)

AVANT QUE *je* FUSSE *venu.* (*l'*Académie.)

Bien qu'à ses déplaisirs mon âme *compatisse.*
(*P. Corneille*, le Cid.)

Il fait bon craindre, *encor que* l'on *soit* saint. (*La Font.*)

ENCORE QU'IL SOIT *fort jeune, il ne laisse pas d'être sage.*
(l'*Académie.*)

De peur que ma présence encor *soit* criminelle,
Je te laisse. (*Mol.* l'Étourdi, act. 1. sc. 5.)

Il faudroit en prose, *ne soit criminelle.*

AU CAS QUE, EN CAS QUE *cela* SOIT. (L'*Académie.*)

Les Puissances établies par le commerce..... s'élèvent peu à peu et SANS QUE *personne s'en* APERÇOIVE.

(*Montesquieu*, Grand. des Romains, ch. IV.)

Remarques. — Il arrive souvent que, pour donner plus de vivacité au discours, on supprime la proposition principale :

Que la foudre, à vos yeux *m'écrase*, si je mens !
(*P. Corneille*, le Ment. act. 3, sc. 5.)

.... *Qu'ils meurent* pour leur père,
Qu'ils meurent, aussi bien ils sont morts pour leur mère.
(*Longep.* Médée, act. 4. sc. 8.)

Que je fuie ! ah Rodope, au comble de la gloire,
Quand sur mes ennemis j'emporte la victoire ;
Que je fuie ! (*Le même,* Médée, act. 1. sc. 1.)

Mais, en rétablissant les ellipses, tout rentre dans l'ordre, et l'on voit qu'alors il faut toujours le subjonctif.

Quelquefois aussi, non-seulement le verbe de la proposition principale est supprimée, mais encore le *que*, satellite constant du subjonctif :

Me préservent les cieux d'une nouvelle guerre !
(*Voltaire*, les Pélop. act. 4. sc. 1.)

Périsse le Troyen auteur de nos alarmes ! (*Rac.* Iph. act. 2. sc. 2.)

Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre !
(*P. Corneille*, Hor., act. 4. sc. 5.)

Cette double ellipse est rare ; mais on remarquera que dans ce cas on place presque toujours le sujet après le verbe. (*Wailly*, p. 276, *Levizac*, M. *Lemare* et M. *Maugard.*)

Enfin il n'y a dans toute la langue qu'un verbe qui se mette au *subjonctif*, sans qu'un autre mot le précède : c'est le verbe *Savoir*, accompagné au présent d'une négative : JE NE SACHE *rien qui soit plus digne de notre amour que la vertu, ni de plus propre à notre bonheur que l'amitié.* — *Des enfants étourdis deviennent les hommes vulgaires,* JE NE SACHE *point d'observation plus générale et plus certaine que celle-là.* (Emile, t. 1.)

Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que cette manière de parler n'a lieu qu'à la première personne, car on ne dit pas, *tu ne saches* rien, *il ne sache rien.*

(*Th. Corneille*, sur la 562e. rem. de *Vaugelas.* — Le P. *Buffier*, n°. 615. — Et le Dict. de l'*Académie.*)

§. 5.

DE L'INFINITIF, ET DE L'EMPLOI DES TEMPS DE CE CINQUIÈME ET DERNIER MODE.

L'infinitif est une manière de signifier l'affirmation indéfiniment, et sans aucun rapport exprimé de nombre ni de personne.

(MM. De *Port-Royal*, p. 175. — *Restaut*, p. 237.)

Quand je dis *être*, *avoir*, *aimer*, *finir*, je fais seulement entendre la signification de ces verbes d'une manière générale, sans y rien ajouter de plus.

On distingue cinq temps dans l'infinitif : *Le présent*, *le prétérit*, *le participe présent*, *le participe passé*, et *le participe futur.*

Le présent de l'infinitif est susceptible d'exprimer un *présent*, un *passé* ou un *futur*, relativement au temps du verbe qui le précède, comme dans *je l'entends rire ; rire* exprime un présent, parce que *j'entends* est un présent, et c'est comme s'il y avoit, *il rit* et *je l'entends.*

Je l'ai entendu rire. Rire, exprime un passé, parce que *j'ai entendu* est au passé; c'est comme s'il y avoit, *il a ri* et *je l'ai entendu.*

Je l'entendrai rire. Rire exprime un futur, parce que *j'entendrai* est au futur ; c'est comme s'il y avoit *il rira* et *je l'entendrai.*

(*Wailly*, p. 55. — Et *Restaut*, p. 230.)

Le prétérit de l'infinitif exprime seulement un passé relativement au temps du verbe qui le précède ; comme dans *je crus* ou *je croyois l'avoir entendu rire.*

(*Wailly* et *Levizac.*)

Pour exprimer, dans l'infinitif, un futur par rapport au temps du verbe qui le précède, il faut joindre l'infinitif du verbe *devoir* au verbe qui est à l'infinitif : *Je crois* DEVOIR *vous faire part de cette nouvelle.* Toutefois, comme le présent de l'infinitif, précédé des verbes *promettre, espérer, compter, s'attendre, menacer,* désigne toujours un futur : *Il espère vous contenter,* c'est-à-dire *il espère qu'il vous contentera ;* alors on n'a pas besoin, pour ces cinq verbes seulement, de faire usage du verbe *devoir,* quand on veut exprimer ce temps.

(*Wailly,* p. 237. — *Levizac,* p. 121, t. 2.)

Le présent de l'infinitif sert à spécifier le verbe dont on veut parler. Ainsi on dit le verbe *croire*, le verbe *donner*, le verbe *plaire*, comme on dit le nom *prince*, le nom *temple.*

(*Restaut,* pag. 237.)

Le présent de l'infinitif, qui est une espèce de substantif, fait, dans bien des phrases, la fonction de sujet et de régime :

HAÏR *est un tourment,* AIMER *est un besoin de l'âme.*

(*Marmontel.*)

Vivre, sans se connoître, est un trop dur supplice.

(*L. Racine.*)

Je *voudrois inspirer* l'amour de la retraite. (*La Fontaine.*)

Dans ce dernier exemple, *inspirer* est le régime de *voudrois.*

Mais, comme le dit *Féraud*, il n'y a pas beaucoup d'occasions, ou l'infinitif puisse être ainsi le sujet de la phrase, car il arrive souvent qu'on fait alors précéder le verbe *être* du pronom *ce :* POSSÉDER *un modique héritage loin du tumulte des villes,* C'EST *la fortune du vrai philosophe.*

Lorsqu'il y a deux ou plusieurs infinitifs de suite, le pronom *ce* est absolument nécessaire : *Lire, peindre, faire de la musique* C'EST *l'unique occupation de sa vie.*

Dans les phrases où il y a deux ou trois verbes immédiate-

ment à la suite les uns des autres, on doit toujours les mettre au présent de l'infinitif, excepté le premier verbe : *C'est au mœurs et non au destin qu'il* FAUT IMPUTER *les crimes.* — *Tous les peuples sont frères*, *et* DOIVENT S'AIMER *comme tels.*

(*Télémaque*, liv. II.)

Qui *fait aimer* les champs, *fait aimer* la vertu.

(*Delille*, l'Homme des Champs.)

Je VEUX *les* FAIRE SORTIR. (*J. J. Rousseau.*)

Toutefois cette règle ne s'applique pas aux verbes auxiliaires, dont la fonction est déterminée par des principes suffisamment établis; c'est-à-dire que l'on met au *participe* et non à l'*infinitif* le verbe qui suit l'auxiliaire : *Ce que l'on donne à ses amis* EST DÉROBÉ *aux caprices du sort ; ce sont là les seules richesses qu'il ne puisse pas nous enlever.*

On dit encore avec le participe passé : *La femme que j'ai crue* AIMÉE. — *Vos parents que j'ai vus* DISPOSÉS *à vous pardonner.* Mais ces cas sont assez rares.

Tout verbe précédé immédiatement d'une préposition se met à l'infinitif :

Qui jamais de nos lois n'offensa l'équité,
N'a rien *à redouter* de leur sévérité.

La vertu *s'avilit à se justifier.* (*Voltaire*, OEd. act. 2. sc. 4.)

On peut être un héros *sans ravager* la terre. (*Boileau.*)

Evitez le jeu de PEUR D'*en faire une habitude.* — *Si je me donne tant de mal, c'est* AFIN DE FAIRE *quelque chose de vraiment utile.*

Il faut en excepter la préposition *en*, à la suite de laquelle le verbe ne se met pas à l'infinitif, mais au participe présent.

L'infinitif s'emploie dans quelques circonstances, comme nom avec l'article et avec d'autres adjectifs. Nos anciens auteurs en ont souvent fait usage de cette manière. Les modernes n'ont pas craint de les imiter, mais avec plus de ré-

serve. En voici quelques exemples ; c'est dans l'ouvrage de M. *Maugard* que nous les puiserons :

Le MENTIR *n'est point répréhensible ; mais est honnête, quand il profite à celui qui le dit, et ne nuit point à celui à qui il est dit.*

(1547. *Amyot*, Théag. et Char. 1.)

Le TAIRE *est mieux séant à la femme, et le répondre à l'homme.* (Ibid.)

Tout PENSER *humain ; son triste* PENSER. (*Malherbe.*)

.... Des *pensers* assez fermes.
(*P. Corneille*, Hor. act. II. sc. VIII.)

Je ne dis point quels sont mes *pensers* là dessus.
(*Molière*, Dép. act. IV sc. III.)

Le savoir a son prix. (*La Fontaine.*)

La paix nous devenoit nécessaire, comme le MANGER *et le* DORMIR.

(*Volt.*, Corresp t. 8, p. 371.)

Il a raison de faire grand cas du DÎNER *et du* DORMIR, *ce sont deux bonnes choses.*

(*Voltaire*, même vol. pag. 369.)

Le RIRE *est sans doute l'assaisonnement de l'instruction, et l'antidote de l'ennui.*

(*La Harpe*, cours de littérature, p. 404, t. 5.)

Il est aussi dans le génie de la langue françoise de préférer le mode infinitif à l'indicatif ou au subjonctif ; en effet, il débarrasse la phrase de particules et de petits mots dont l'emploi fréquent rend la construction louche et traînante ; voilà pourquoi on dit : *Il vaut mieux être malheureux que* D'ÊTRE *criminel*, plutôt que : *il vaut mieux être malheureux que* VOUS *ne* SOYEZ *criminel.*

(*Th. Corneille*, sur la 3e. remarque de *Vaugelas.* — Et *Wailly*, 237.)

Cependant il est un cas où l'emploi de l'infinitif seroit une faute : c'est lorsque les deux actions étant compatibles, on fait rapporter l'infinitif au régime du verbe de la proposition

principale, de sorte que l'on attribue à deux personnes l'action exprimée par l'infinitif, ce qui rend le sens de la phrase extrêmement obscur, et forme quelquefois un contre-sens. On dira bien, par exemple: *Paul nous permet de lire*, parce que l'infinitif *lire* est applicable à *nous* régime du verbe principal; ce qui est correct, puisque les deux actions sont essentiellement incompatibles, car c'est un individu qui *permet*, et un autre qui doit *lire*.

Mais, si au lieu de: *C'est pour que nous donnions*, *que le Seigneur nous donne; — Je vous ai donné ma fille, pour que vous soyez heureux;*

On disoit: *C'est pour donner que le Seigneur nous donne. Je vous ai donné ma fille, pour être heureux*, on s'exprimeroit mal, parce que, comme il n'y a point d'incompatibilité que quelqu'un donne pour le plaisir même de donner, ou qu'on donne sa fille pour être soi-même heureux, on ne doit pas alors faire rapporter l'infinitif au régime du verbe de la proposition principale; et, dès-lors, l'infinitif est mal employé, et forme un sens équivoque, incertain.

En effet, on ne sait si le sens est, que le Seigneur donne *pour le plaisir même de donner;* que je vous ai donné ma fille *pour être moi-même heureux;* ou bien si le sens est, que le Seigneur nous donne *afin que nous donnions;* que je vous ai donné ma fille *pour que vous soyez heureux.*

Les phrases suivantes ont le même défaut:

> Que l'on cherche partout mes tablettes perdues,
> Et que, sans les *ouvrir* elles me soient rendues. (*Boileau.*)

Il faut *sans qu'on les ouvre*, ou *sans qu'elles soient ouvertes.*

On pourroit dire aussi, avec l'infinitif, *sans être ouvertes*, car l'infinitif *être* se rapporteroit à *elles*, sujet de *soient*, qui est ici le verbe de la proposition principale.

> De votre dignité soutenez mieux l'éclat,
> Est-ce *pour travailler* que vous êtes prélat?
> A quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile?
> Est-il donc *pour jeûner* quatre-temps ou vigile? (*Boileau.*)

Le premier infinitif est fort bien employé, car il se rapporte au sujet du verbe principal : *vous êtes ;* le second, *pour jeûner,* ne se rapportant ni à quatre-temps ni à vigile, est mal employé.

Il faudroit : *Est-il donc*, POUR QUE VOUS JEÛNIEZ, *quatre-temps ou vigile ?*

La vie de Pépin ne fut pas assez longue, pour mettre la dernière main à ses projets :

Dites : *La vie de Pépin ne fut pas assez longue,* POUR QU'IL MÎT *la dernière main à ses projets.*

C'est pour mourir, que les dieux nous font naître.

Mourir ne se rapporte pas au mot *dieux*, sujet du verbe principal ; il est donc mal employé ; alors il faut :

C'est POUR QUE NOUS MOURRIONS, *que les dieux nous font naître.*

Sans doute, dans le vers cité, on comprend que l'idée du poète est d'attribuer *à vous*, et non pas *aux dieux*, l'action de mourir.

Si au mot *dieux*, on substituoit le mot *parents*, et si l'on disoit :

C'est pour mourir, que nos parents nous font naître ; cela pourroit fort bien signifier : *C'est pour qu'ils meurent que nos parents nous font naître.*

L'action de *mourir* et celle de *faire naître*, ne sont pas incompatibles dans le même sujet : ainsi, pour que la phrase fût correcte, c'est aux mêmes sujets que devroient appartenir les deux actions, et si on ne savoit pas la mythologie, on croiroit que, dans le vers cité, ce sont les dieux qui doivent mourir.

(M. *Lemare*, pag. 109.)

Enfin on préférera l'indicatif ou le subjonctif à *l'infinitif*, pour éviter plusieurs *de* qui auroient différents sens, ainsi au lieu de : *Le philosophe Aristippe chargea ses compagnons de dire de sa part à ses concitoyens* DE *songer* DE *bonne heure à se procurer des biens qu'ils pussent sauver avec eux du naufrage,* il faudroit dire *qu'ils songeassent de bonne heure,* etc.

(*Wailly.*)

Les *Participes* méritant, par leur importance, de fixer l'attention de ceux qui veulent connoître à fond les principes de la langue françoise, nous avons cru devoir en faire un article séparé. *Voyez* article XVIIIe.

ARTICLE XVII.

DE LA CORRESPONDANCE ENTRE LES TEMPS.

Il y a dans les temps des verbes, un rapport de détermination qu'il n'est pas permis d'ignorer; ce rapport ou cette correspondance, est souvent fondée sur l'usage qui, lui seul, constitue toutes nos règles.

C'est le temps du verbe principal qui prescrit au second verbe le temps qu'il doit prendre; et la correspondance dans les verbes ne peut avoir lieu que dans la phrase composée, ou plusieurs verbes dépendent les uns des autres.

§. 1er.

CORRESPONDANCE DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTRE EUX.

Les temps de l'indicatif correspondent les uns aux autres, de telle manière que

Le *présent* correspond :

A son propre temps,	*Je lis,*	quand vous *lisez,*
au prétérit défini :		quand vous *avez lu.*

L'*imparfait* correspond :

A son propre temps,	*Je lisois,*	quand vous *écriviez,*
au prétérit défini,		quand vous *écrivîtes,*
au prétérit indéfini,		quand vous *avez écrit.*

Le *prétérit défini* correspond :

A son propre temps, et presque toujours au prétérit antérieur :	Quand vous le *voulûtes*, je *vins.*
	Quand j'*eus fini*, j'y *allai.*

Le *prétérit indéfini* correspond :

A son propre temps,	*J'ai lu,*	aussitôt que vous l'*avez voulu*,
à l'imparfait,		pendant que vous *écriviez*,
au prétérit antérieur composé :		après que vous *avez eu dîné*.

Le *prétérit antérieur* correspond presque toujours :

Au prétérit défini :	Quand j'*eus lu*, vous *entrâtes*.
	Après que j'*eus lu*, on me *demanda*.

Le *plus-que-parfait* correspond :

A l'imparfait,	*J'avois lu,*	quand vous *entriez*,
au prétérit défini,		quand vous *entrâtes*,
au prétérit indéfini,		quand vous *êtes entré*,
au prétérit antérieur :		quand vous *fûtes entré*.

Le *futur absolu* correspond :

Au présent de l'indicatif,	*Je partirai,*	si vous le *désirez*,
au prétérit indéfini,		si vous *avez fini* votre ouvrage,
à son propre temps,		quand vous *voudrez*,
au futur passé :		quand vous l'*aurez dit*.

Le *futur passé* correspond :

Au futur absolu :	Quand vous *aurez fini*, je *partirai*.

Le *présent du conditionnel* correspond :

A son propre temps,	Quand un coupable *échapperoit* au châtiment, il n'*échapperoit* pas aux remords.
au passé du conditionnel,	Quand l'avare *posséderoit* tous les trésors du monde, il ne *seroit* pas content.
à l'imparfait :	Je *vous aiderois* volontiers de ma bourse, si *j'étois* plus heureux.
au plus-que-parfait de l'indicatif :	Je *vous croirois*, si *vous n'aviez* pas *contracté* la malheureuse habitude de mentir.

Le 1er *conditionnel passé* correspond :

Au plus-que-parfait : { Les Romains *auroient conservé* l'empire de la terre, s'*ils avoient conservé* leurs anciennes vertus.

Le 2e *conditionnel passé* correspond :

A son propre temps : { Quand même Alexandre *eût conquis* toute la terre, il *n'eût* pas *été satisfait*.

Lorsque deux verbes sont unis par la conjonction *que*, on met le second à l'indicatif, si le premier exprime quelque chose de positif, et alors il résulte différents rapports de correspondance entre les temps de ce mode.

Le *présent de l'indicatif* correspond :

A son propre temps,	*On m'assure*	que vous *partez* aujourd'hui pour Paris,
au futur absolu,		que vous *partirez* demain,
au futur passé,		que vous *serez parti*, si, etc.
à l'imparfait,		que vous *partiez* hier, si, etc.
au prétérit défini,		que vous *partîtes* hier,
au prétérit indéfini,		que vous *êtes parti* ce matin,
au plus-que-parfait,		que vous *étiez parti* hier avant moi.
au condit. présent,		que vous *partiriez* aujourd'hui, si, etc.,
au 1er condit. passé,		que vous *seriez parti* hier, si, etc.,
au 2e condit. passé :		que vous *fussiez parti* plutôt, si, etc.

Si le second verbe exprime une action passagère, et que l'on veuille marquer un présent relatif au premier verbe, alors

L'*imparfait*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif, correspondent :

A l'imparfait : { *On disoit*, *on dit*, *on a dit*, *on avoit dit*, } que vous aimiez l'étude.

Si l'on veut marquer un passé antérieur au premier verbe, la même correspondance a lieu; et alors

L'*imparfait*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif, correspondent :

Au plus-que-parfait : { *On disoit*, *on dit*, *on a dit*, *on avoit dit*, } que vous *aviez aimé* l'étude.

Si l'on veut marquer un *futur absolu*; alors

L'*imparfait*, le *préterit défini*, le *prétérit indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif, correspondent :

Au présent du condit. : { *On disoit*, *on dit*, *on a dit*, *on avoit dit*, } que vous *aimeriez* l'étude, si, etc.

(*Levizac*, page 116. t. 2.)

Mais, si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, une action qui se fait ou peut se faire dans tous les temps; alors

L'*imparfait*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif, correspondent :

Au présent de l'indicatif :

- Je vous *disois* — que *les crimes secrets* ONT *les dieux pour témoins*; et non pas, *avoient* les dieux pour témoins ;
- Je vous *dis* — que *l'espoir* EST *le seul bien des cœurs infortunés* ; et non pas *étoit* le seul bien ;
- Je vous *ai dit* — qu'*il n'y* A *rien de stable et de permanent dans le monde* ; et non pas, qu'il n'y *avoit* rien de stable ;
- Je vous *avois dit* — que *la santé* FAIT *la félicité du corps, et le savoir, celle de l'esprit*; et non pas, que la santé *faisoit* la félicité du corps.

Parce que l'existence de ces vérités est indépendante de toute époque; qu'elle est simultanée avec tous les instants; qu'elle est toujours présente.

On se servira également *du présent*, s'il s'agit de quelque chose qui existe au moment que l'on parle, et l'on dira: *Je vous ai fait savoir que ma femme* EST *en mal d'enfant.* — *Je savois bien que vous* ÊTES *marié.* — *Nous avons su que vous* AVEZ *acheté une métairie.* — *On m'a rapporté que votre mère* A *été quelque temps malade.* Et non pas *que ma femme* ÉTOIT *en mal d'enfant.* — *Je savois bien que vous* ÉTIEZ *marié.* — *Nous avons su que vous* AVIEZ *acheté une métairie.* — *On m'a rapporté que votre mère* AVOIT *été quelque temps malade.*

(*Fabre*, p. 249 et suiv. — M. *Boinvilliers*, p. 280. M. *Chapsal*, et *Domergue*, p. 102 de ses solut. gramm.)

Comme beaucoup d'auteurs, très-corrects d'ailleurs, ont fait plus d'une fois des fautes dans l'emploi des temps, nous ne croyons pas inutile de nous arrêter encore sur le cas où on doit mettre le verbe de la proposition subordonnée *au présent,* quoique le verbe de la proposition principale soit, ou à l'imparfait, ou au prétérit défini, ou au prétérit indéfini, ou au plus-que-parfait. C'est dans l'ouvrage de M. *Maugard* que nous puiserons ce qu'on va lire.

Ce grammairien commence par citer cette remarque de Duclos sur le chap. XVI de la Grammaire générale de Port-Royal :

« Puisqu'on n'a multiplié les temps et les modes des verbes, que pour mettre plus de précision dans le discours, je me permettrai une observation qui ne se trouve dans aucune Grammaire, sur la distinction qu'on devroit faire, et que peu d'écrivains font, du temps continu et du temps passager, lorsqu'une action est dépendante d'une autre. Il y a des occasions où le présent seroit préférable à l'imparfait qu'on emploie communément. Je vais me faire entendre par des exemples : *On m'a dit que le roi* ÉTOIT

parti pour Fontainebleau. La phrase est exacte, attendu que *partir* est une action passagère. Mais je crois qu'en parlant d'une vérité constante, on ne s'exprimeroit pas avec assez de justesse en disant : *J'ai fait voir que Dieu* ÉTOIT *bon ; que les trois angles d'un triangle* ÉTOIENT *égaux à deux droits.* Il faudroit que *Dieu est*, etc., que *les trois angles sont*, etc., parce que ces propositions sont des vérités constantes et indépendantes du temps.

On emploie encore le plus-que-parfait, quoique l'imparfait convînt quelquefois mieux après la conjonction *si*. Exemple : *Je vous aurois salué*, SI *je vous* AVOIS VU. La phrase est exacte, parce qu'il s'agit d'une action passagère : mais celui qui auroit la vue assez basse pour ne pas reconnoître les passants, diroit naturellement, *si je voyois ;* et non pas *si j'avois vu ;* attendu que son état habituel est de ne pas voir. Ainsi, on ne devroit pas dire : *Il n'auroit pas souffert cet affront* S'IL AVOIT ÉTÉ *sensible ;* il faut *s'il étoit*, attendu que la sensibilité est une qualité permanente ».

Ensuite, M. *Maugard* convient qu'avant ce judicieux académicien, aucun Grammairien n'a, à la vérité, exposé ce principe; mais il prouve que de bons écrivains anciens et modernes l'on pratiqué. Exemples :

Vous *m'avez* dit, tout franc, que je *dois* accepter
Celui que, pour époux, on me veut présenter.

(*Mol.* Tartuf. act. 2, sc. 4.)

Qu'est-ce que vous me voulez, mon papa? Ma belle maman M'A DIT *que vous me* DEMANDEZ.

(*Molière*, Malade imagin., act. 2, sc. 2.)

Hier elle vous élevoit au-dessus de votre sage père, de l'invincible Achille, du fameux Thésée, d'Hercule devenu immortel. SENTITES-VOUS *combien cette louange* EST *excessive?* (*Télémaque*. l. 4.)

Il CONCLUOIT *que sagesse* VAUT *mieux qu'éloquence.*

(*Voltaire*, le Taur. blanc, t. 18.)

N'AVEZ-VOUS *jamais bien fait réflexion, que* NOUS SOMMES *de pures machines.*

(*Voltaire*, Corresp. génér. t. IX, p. 246.)

On NE SENTOIT *pas de quelle utilité* IL EST *d'avoir des principes.*

(*d'Olivet*, Pens. de Cicér. t. VII.)

On m'a dit qu'on NE CONNOÎT *plus certaines planètes qui* TOURNENT *autour de Jupiter, sous le nom d'Astrée de Médicis.*

(*Fonten.* Dial. de Méd. et de Béréu.)

Et déjà quelques uns *couroient* épouvantés
Jusque dans les vaisseaux qui les *ont* apportés. (*Rac.* Mithr.)

L'abbé de St. Pierre CROYOIT *que la devise de l'homme vertueux* EST *renfermée dans ces deux mots, donner et pardonner.* (*D'Alemb.*)

Après cela, M. *Maugard* relève les fautes suivantes :

Peut-être on vous *a dit* quelle *étoit* mon humeur.

(*Volt.* Déposit., act. 2, sc. 5.)

L'humeur est une qualité permanente, il falloit donc dire, *quelle est*, etc.

AYANT FAIT *réflexion, depuis quelques années, qu'on ne* GAGNOIT *rien à être bon homme, je me suis mis à être un peu gai, parce qu'on* M'A DIT *que cela* EST *bon pour la santé.*

(*Voltaire*, Corresp. génér. t. VII, pag. 332.)

Être bon homme, être bon à la santé, sont des qualités permanentes, il falloit donc dire *gagne*; *est bon* en est la preuve.

J'ai connu qu'il n'y AVOIT *de bon pour la veillesse qu'une occupation dont on* FÛT *toujours sûr.*

(*Voltaire*, à madame Du Deffant.)

Bon pour la veillesse, qualité permanente; donc il falloit *il n'y a....* et *soit.*

Tout le monde CROIT *pour la liberté et la justice, mais on ne* SAVOIT *point ce que* C'ÉTOIT *que d'être libre et juste.*

(*Voltaire*, ch. 12, pag. 110.)

Libre, juste, qualités permanentes; donc *c'est.*

IL CROYOIT *que les lois* ÉTOIENT *faites pour secourir les citoyens, autant que pour les intimider.* (*Voltaire.*)

Faites pour secourir, pour intimider, qualités permanentes; donc *sont.*

Il faut un corps d'Hercule pour vivre ici; mais j'y suis libre, et J'AI *trouvé que la liberté* VALOIT *encore mieux que la santé.*

(*Volt.*, Coresp. génér., t. IX. pag. 359.)

Valoir mieux, qualité permanente; donc *vaut.*

L'empereur Antonin AVOIT APPRIS *à son fils Marc-Aurel, qu'il* VALOIT *mieux sauver un seul citoyen, que de se défaire de mille ennemis.*

(*Bossuet.*, disc. sur l'Hist. Univ.)

Sauver un seul citoyen, qualité permanente, donc il faut dire, *il vaut mieux.*

> Je *n'ai pas oublié*, prince, que ma victoire
> *Devoit* à vos exploits la moitié de sa gloire.
>
> (*Rac.* Béren., act. 3, sc. 1.)

Devoir, être redevable, exprime une obligation, une reconnoissance constante et habituelle; donc *doit.*

> Je *t'ai déjà dit* que *j'étois* gentilhomme,
> *Né* pour chômer, et pour ne rien savoir. (*La Fontaine*)

La noblesse étant un droit du sang, ne peut jamais se perdre; donc il faut, *je suis.*

Oh, mon ami! ne M'AVEZ-*vous pas* DIT *que vous* N'AVIEZ *point de naissance?*

(*Bern. de S. P.* Paul et Virg.)

N'avoir point de naissance, est une qualité permanente; donc, *vous n'avez point.*

Cette opinion de M. *Maugard* est absolument semblable à celle qu'a émise *Domergue* (p. 97, de ses solut. gramm.);

mais nous avons préféré citer celle de ce Grammairien moderne, parce que nous l'avons trouvée plus riche en exemples.

§. 2.

CORRESPONDANCE DES TEMPS DU SUBJONCTIF AVEC CEUX DE L'INDICATIF.

Le *présent du subjonctif* correspond :

Au présent	*de l'ind.* :	*je veux*	que tu *viennes*.
au futur absolu		*je voudrai*	
au futur passé		*quand j'aurai voulu*	

L'*imparfait du subjonctif* correspond :

A l'imparfait	*de l'indic.* :	*je voulois*	que tu *vinsses*.
aux deux prétérits		*je voulus, j'ai voulu*	
au plus-que-parfait		*j'avois voulu*	
et		*je voudrois*	
aux deux condit.		*j'aurois voulu*	

Le *parfait du subjonctif* correspond :

Au présent	*de l'ind.* :	*je veux*	que tu *aies* écrit.
au prétérit indéfini		*j'ai voulu*	
au futur absolu		*je voudrai*	
au futur passé		*quand j'aurai voulu*	

Le *plus-que-parfait du subjonctif* correspond :

A l'imparfait	*de l'indicatif* :	*je voulois*	que tu *eusses* écrit, que tu *fusses* venu.
aux prétérits		*je voulus, j'ai voulu*	
au plus-que-parfait		*quand j'eus voulu*	
		j'avois voulu	
et		*je voudrois*	
aux deux condit.		*j'aurois voulu*	

(*Levizac*, pag. 119, t. 2.)

Remarque. — Il est aisé de voir que le *présent* et le *prétérit du subjonctif*, correspondent avec les mêmes temps

de l'indicatif, à l'exception du prétérit indéfini seulement, qui correspond avec le parfait du subjonctif, et non avec le présent; et que l'*imparfait* et le *plus-que-parfait du subjonctif*, correspondent avec les mêmes temps de l'indicatif et du conditionnel.

D'après cela, qu'est-ce donc qui doit déterminer le choix à faire entre le *présent* ou le prétérit, l'*imparfait* ou le plus-que-parfait? L'idée seule que l'on a en vue peut déterminer ce choix. Deux règles éclairciront ce point :

Ire. Règle.—Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur de l'indicatif, on met au *présent du subjonctif* celui de la proposition subordonnée, si l'on veut exprimer un *présent* ou un *futur*, par rapport au premier verbe; mais on le met au *prétérit du subjonctif*, si l'on veut exprimer un *passé*, toujours par rapport au premier verbe : — Il faut *que celui qui parle*, se mette *à la portée de ceux qui l'écoutent; et que celui qui écrit*, ait *dessein de se faire comprendre de ceux qui lisent ses ouvrages.* — Il faudra qu'ils se rendent *à la force de la vérité, quand ils* auront permis qu'elle paroisse *dans tout son jour.* — Il suffit *qu'un habile homme n'*ait *rien* négligé *pour faire réussir une entreprise : le mauvais succès ne doit pas diminuer son mérite. — Je douterai toujours que vous* ayez fait *tous vos efforts.*

(*Restaut*, page 232. — *Wailly*, page 273. — *Levizac*, page 113. — Et M. *Chapsal.*)

Exception. — Quoique le premier verbe soit au *présent*, on peut mettre le second à l'*imparfait*, ou au *plus-que-parfait du subjonctif*, quand on doit placer dans la phrase une expression conditionnelle.

On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger; et je doute que l'expérience nous les fît *éviter, s'il nous* étoit *permis de faire deux fois le même chemin.* (La Rochef.) — *Je ne pense pas que cette affaire* eût réussi *sans votre protection.* (*Wailly.*) (Mêmes autorités.)

IIe. Règle. — Quand le verbe de la proposition principale est à l'*imparfait*, aux *prétérits*, au *plus-que-parfait*, ou à l'un des *conditionnels*, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'*imparfait du subjonctif*, si l'on veut exprimer un *présent* ou un *futur*, par rapport au premier verbe; mais on doit le mettre au *plus-que-parfait*, si l'on veut exprimer un *passé*, toujours par rapport au premier verbe. — *Trajan avoit pour maxime qu'il* FALLOIT *que les citoyens le* TROUVASSENT *tel qu'il eût voulu trouver l'empereur s'il eût été simple citoyen.* (*Bossuet*, disc. sur l'Hist. Univ.)

Les Romains ne VOULOIENT *point de batailles hasardées mal-à-propos, ni de victoires qui* COÛTASSENT *trop de sang.*

(Le même)

Dieu A PERMIS *que des irruptions de barbares* RENVERSASSENT *l'empire romain, qui s'étoit agrandi par toutes sortes d'injustices.* (Le même.)

Je ne SAVOIS *pas que vous* EUSSIEZ *fait une étude si approfondie des langues anciennes.*

Vous n'avez pas CRU *qu'on vous* EÛT *tendu un piège.*

Tous les gouvernements ÉTOIENT *vicieux avant que la suite des siècles, et en particulier le Christianisme,* EUSSENT ADOUCI *et perfectionné l'esprit humain.* (*Terrasson.*)

Remarque. — Au lieu de faire usage de l'imparfait du subjonctif, on emploie le *présent du subjonctif*, lorsque le verbe de la proposition subordonnée exprime une action qui peut se faire dans tous les temps: *Je* N'AI EMPLOYÉ *aucune fiction qui ne* SOIT *une image sensible de la vérité.*

(*Volt.* Essai sur la poésie épique.)

Dieu A ENTOURÉ *les yeux de tuniques fort minces, transparentes au-devant, afin que l'on* PUISSE *voir à travers.*

(D'*Olivet*, Traduct. des Pensées de Cicéron.)

Après le prétérit indéfini, on se sert beaucoup plus souvent du *prétérit du subjonctif*, que du plus-que-parfait:

Il *a fallu* qu'il AIT sollicité ses juges.

Il *a fallu* qu'il se soit donné bien des peines.

(Mêmes autorités)

ARTICLE XVIII.

DU PARTICIPE EN GÉNÉRAL.

On appelle *Participes* deux inflexions que les Verbes reçoivent à l'infinitif. L'une est ce qu'on nomme *Participe présent*, et l'autre *Participe passé*.

(*Levizac*, pag. 122.)

Le Participe est ainsi nommé, parce qu'il participe de la nature du verbe et de celle de l'Adjectif. Il participe de la nature du Verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime; il participe de celle de l'adjectif, en ce qu'il exprime une qualité: *Une femme* ATTACHÉE *à ses devoirs.* — *Dieu* AIMANT *les hommes.* (Même autorité.)

On divise les participes en deux classes, relativement aux temps qu'ils expriment. Les uns prennent le nom de *Participes présents*, les autres celui de *Participes passés* (1). Les premiers se terminent toujours en ANT: *aimant*, *ayant*, *étant*. Les *Participes passés* ont différentes terminaisons: *aimé*, *lu*, *ravi*, *souffert*, *soumis*, *craint*, *absous*, etc., suivant les verbes d'où ils dérivent.

---

(1) Quelques Grammairiens donnent au *Participe présent* le nom de Participe *actif*, et au *Participe passé*, celui de Participe *passif*; il ne seroit pas difficile de prouver que ni l'une ni l'autre de ces dénominations ne sont exactes; mais comme celle dont nous nous servons est la plus usitée, et que l'essentiel est de bien connoître l'emploi de chacun de ces participes, nous ne croyons pas nécessaire de nous attacher à démontrer le plus ou le moins d'exactitude de ces dénominations.

§. 1er.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

Le participe présent offre plusieurs difficultés qui viennent de sa ressemblance parfaite, quant à la forme, avec le *Gérondif*, et avec l'*Adjectif verbal.*

C'est en nous occupant des moyens de le distinguer de ces deux homonymes, que nous établirons les règles qui leur sont applicables.

§. 2.

DU PARTICIPE PRÉSENT ET DU GÉRONDIF.

Le *Participe présent* est une des formes du Verbe; il s'applique indifféremment aux trois personnes, et il est toujours invariable : *courant*, *aimant.*

Le *Gérondif* est (comme le dit l'*Académie* dans son Dictionnaire, édit. de 1762 et de 1798) un Participe indéclinable, auquel on joint souvent la préposition *en* : EN *passant*, EN *faisant*, *il alloit* EN *courant.*

Toutes les fois que le Gérondif se trouve accompagné de la préposition *en*, il est aisé de le reconnoître, puisque c'est sa marque caractéristique; mais lorsque cette préposition est supprimée, ce qui arrive quelquefois, c'est le sens de la phrase ou sa construction, ou bien encore l'un et l'autre qui donnent les moyens de ne pas le confondre avec le Participe présent.

Le premier de tous ces moyens, est de voir si l'on peut, sans altérer ou sans changer le sens de la phrase, y ajouter la préposition *en*; ainsi, par exemple, il est facile de s'apercevoir que l'on peut dire : *je suis persuadé que*, TRAVAILLANT

pendant six mois avec application, vous surpasserez beaucoup vos camarades, aussi bien que : *je suis persuadé qu'*EN *travaillant pendant six mois*, etc.

D'où l'on conclura que *travaillant* est un Gérondif.

Un autre moyen de reconnoître le *Gérondif*, et qui tient au sens de la phrase, c'est que le Gérondif n'a rapport qu'au sujet, tandis que le *Participe présent* peut se rapporter également au sujet ou au régime. Exemple :

EN RENTRANT *chez moi, j'ai trouvé mon frère.*

Dans cette phrase, que la préposition *en* soit supprimée ou qu'elle ne le soit pas, la modification ou l'état exprimé par ces mots, *rentrant chez moi*, se rapportant toujours au sujet *je*, j'en conclus que *rentrant* est un Gérondif.

Mais si je dis : *j'ai été chez mon frère, et je l'ai trouvé* LISANT *Virgile; lisant* est ici un *Participe présent*, parce qu'il exprime évidemment une action relative au régime *le*.

Il est si vrai que le Gérondif exprime une action relative seulement au sujet, que l'on ne pourroit pas dire, *je l'ai rencontré en* SE *promenant*, mais que l'on diroit très-bien, *en* ME *promenant*, et s'il y avoit : *je l'ai rencontré me promenant, je l'ai rencontré se promenant*, et que l'on se demandât dans laquelle de ces deux phrases on peut intercaler la préposition *en*, on verroit qu'elle peut entrer dans la première, et qu'elle ne le peut pas dans la seconde.

Avant de passer à l'*Adjectif verbal*, qu'il est si facile de confondre avec le Participe présent, et dont le mauvais emploi donne lieu à un grand nombre de fautes, nous allons donner quelques règles générales sur l'emploi du *Participe* présent et du *Gérondif :*

PREMIÈRE RÈGLE.—Il ne faut pas employer de suite, dans une même phrase, deux Participes présents, sans les joindre par une conjonction : *Des bateaux de pêcheurs* PAROISSANT ET DISPAROISSANT *tour-à-tour entre les lames, hasardoient, en s'échouant sur le rivage, d'y trouver leur salut.*

(*Bernardin de Saint-Pierre*, dans l'Arcadie.)

Si au lieu de deux Participes, il y en avoit un plus grand nombre, et qu'ils fussent à la suite les uns des autres, la conjonction se mettroit avant le dernier : *Qui ne seroit pas touché de voir une mère, dans la situation de Mérope,* AIMANT *son fils à ce point, n'*AYANT *d'autre espoir ni d'autre bien au monde,* ET TREMBLANT *de le perdre, ou de l'avoir déjà perdu.*

(*La Harpe*, Cours de littér. t. 10.)

Deuxieme Regle.—Quand il y a dans une même phrase plusieurs Gérondifs de suite, employés avec ou sans la conjonction *et,* c'est le goût et l'oreille qui doivent décider s'il faut répéter ou non la préposition *en : Il l'aborda* EN JURANT *et* BLASPHÊMANT *le nom de Dieu ;*

Ou bien, *il l'aborda* EN JURANT *et* EN BLASPHÊMANT *le nom de Dieu,*

sont deux phrases également correctes ; mais si, au lieu de dire avec Bossuet : *Leur subtil conducteur qui* EN *combattant,* EN *dogmatisant,* EN *mêlant mille personnages divers,* EN *faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde,* etc., on disoit, *leur subtil conducteur qui,* EN COMBATTANT, DOGMATISANT, MÊLANT *mille personnages*, etc., on ne seroit pas aussi correct.

Troisième Regle. — Il ne faut mettre le pronom relatif *en*, ni avant un Gérondif, ni avant un Participe présent, et ce seroit mal s'exprimer que de dire : *Je vous ai mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque chose de bon,* parce qu'on ne distingueroit pas le pronom relatif *en* de la préposition *en*, et qu'on diroit toute autre chose que ce qu'on veut dire : alors, pour éviter cette équivoque, il faut : *voulant en faire....*

De même, si l'on disoit : *Le prince tempère la rigueur du pouvoir, en* EN *partageant les fonctions;* cette répétition choqueroit. Pour être correct, il faut tourner différemment la phrase, et dire : *En partageant les fonctions du pouvoir, le prince en tempère la rigueur.*

Quatrième Règle. — Le Gérondif se rapporte toujours au sujet de la phrase, et jamais au régime. Quand on dit : *Je vous ai vu en priant Dieu ;* cela signifie que c'est moi qui priois Dieu ; mais si je veux signifier que c'étoit vous qui priez Dieu, il faut que je me serve de l'infinitif ou du participe, et que je dise : *je vous ai vu prier* ou *priant Dieu.* La justesse de cette observation paroît dans le Britannicus de *Racine,* où le Gérondif, mal placé, forme un sens équivoque. — Mes soins dit Agripine, en parlant de Claudius :

> De son fils *en mourant*, lui cachèrent les pleurs.

Est-ce Claudius, est-ce son fils qui mouroit ? et qu'est-ce que des soins qui cachent des pleurs en mourant ?

(D'*Olivet.*)

Ces principes bien reconnus, cette phrase : *en vous accordant cette faveur, c'est me procurer une veritable jouissance,* n'est donc pas correcte, puisqu'elle ne renferme ni sujet exprimé, ni sujet sous-entendu ; mais elle le sera, si l'on dit : *en vous accordant cette faveur, je me procure,* etc.

§. 3.

DU PARTICIPE PRÉSENT ET DE L'ADJECTIF VERBAL.

On voit dans les ouvrages de *J. Dubois* (dit *Sylvius*), célèbre médecin, le premier qui ait écrit sur la langue françoise ; dans ceux de *Henri Etienne,* le second des *Etienne,* le plus célèbre Grammairien du seizième siècle, au jugement de *d'Olivet ;* et dans ceux de *P. de la Ramée,* connu sous le nom de *Ramus,* ce fameux professeur de l'Université de Paris ; on voit, dis-je, que le *Participe présent* se déclinoit dans le seizième siècle.

En effet, pour ne pas multiplier les exemples qu'il seroit si facile de prendre dans les ouvrages imprimés à cette époque, il nous suffira de citer les phrases suivantes :

Pour ce que j'appelleray de leurs oreilles ESCOUTANTES *mal, à elles-mesmes, quand elles escouteront bien.* (*Henri Etienne*, Projet du livre intitulé, de la Précellence du Langage françois. Paris, 1579.)

Et icelui *ouvrants* en certains lieux trouvèrent. (*Rabelais.*)

Qui par les carrefours vont leurs vers *grimaçants*,
Et par leurs actions font rire les passants. (*Regn.* sat. 2.)

Ces enfants bienheureux, créatures parfaites,
AYANTS Dieu dans le cœur, ne le peuvent louer,
Si vos yeux PÉNÉTRANTS jusqu'aux choses futures....
(*Malherbe*, Larmes de S. Pierre.)

Qui a donc pu faire abroger l'usage de décliner le Participe présent dans notre langue?

On croit généralement que c'est à la publication des fameuses Lettres de *Pascal*, en 1656, qu'il faut reporter l'époque de la fixation de notre langue à cet égard. *Arnaud* enseigna le premier dans sa Grammaire générale, publiée en 1660, l'indéclinabilité du Participe en ANT, et l'accord des Adjectifs verbaux; et l'*Académie* prononça, le 3 juin 1679, « *la règle est faite, on ne déclinera plus les Participes* » *actifs.* »

Depuis ce moment, cette doctrine n'a point varié, et l'*Académie*, dans les dernières éditions de son Dictionnaire, *Beauzée*, *Vaugelas*, *d'Olivet* et tous les Grammairiens modernes n'ont fait que la confirmer; mais en montrer l'époque, ce n'est pas en faire voir la raison. Nous croyons donc rendre un grand service à nos lecteurs, en leur faisant connoître l'opinion motivée du petit nombre de Grammairiens qui en ont parlé.

Tous sont d'avis que le Participe présent, comme nous l'avons déjà fait entendre, qualifie le substantif, en y ajoutant une idée d'action, et est toujours invariable dans sa terminaison; mais ils pensent que l'*Adjectif verbal*, n'est qu'un faux *Participe présent*, qui en a déposé la signification active, et s'accorde en genre et en nombre, avec le substantif auquel il se rapporte.

Or, comme le participe présent et l'Adjectif verbal ont la même terminaison, et sont quelquefois l'un et l'autre, suivis d'un régime indirect, le point difficile est de savoir les distinguer, afin d'éviter les fautes dans lesquelles on tomberoit, en rendant variable ce qui ne l'est pas, et en ne rendant pas variable ce qui doit l'être.

Le Participe présent exprime, de même que tous le verbes, une action, comme *allant*, *marchant*, *frappant*, ou une opération de l'esprit, comme *pensant*, *désirant*.

L'*Adjectif verbal* exprime une qualité, une aptitude, une disposition à agir plutôt qu'une action : si le sens qu'il présente semble offrir quelquefois l'idée d'une action, c'est une action qui, par sa durée, sa continuité, sa non interruption, se transforme en manière d'être.

Quand je dis : *J'ai vu cette mère caressant son fils*, l'action que j'énonce est restreinte, elle a une durée limitée ; un instant avant, elle n'avoit pas lieu ; l'instant d'après, elle peut cesser ; donc *caressant* est un *Participe présent*.

Mais si je veux peindre une qualité inhérente à la mère, une qualité qui, quoique ne se démontrant pas dans le moment par des actions, n'en existe pas moins dans le cœur ou dans le caractère, j'emploie alors l'*Adjectif verbal*, et je dis, *cette mère est caressante*.

Cette différence entre *caresser* et *être caressant* est positivement celle qui existe entre le Participe présent et l'Adjectif verbal ; c'est dans cette nuance, souvent difficile à saisir, que consiste la plus grande difficulté.

Lorsque le Participe présent est suivi d'un régime direct sur lequel porte son action, il est aisé de le distinguer de l'Adjectif verbal qui, n'exprimant pas une action, ne peut avoir de régime direct sur lequel elle tombe.

Mais quelquefois le Participe présent n'est suivi d'aucun régime, soit direct ou indirect, tandis que l'Adjectif verbal est énoncé avec un régime indirect, et alors il est d'autant plus difficile d'en faire la distinction, que ces deux espèces de mots ont plus de rapport entre eux.

Indépendamment des moyens d'analyse dont nous avons déja parlé, et dont nous parlerons encore dans un instant, voici les moyens que les Grammairiens ont indiqués, pour parvenir à la solution de la difficulté.

Si le mot en *ant*, sur la nature duquel on a des doutes, peut se décomposer par un autre temps du verbe, précédé du *qui* relatif, ou de l'un de ces mots *lorsque*, *puisque*, *parce que*, c'est *un Participe;* ainsi dans ces phrases:

Je peindrai les plaisirs RENAISSANT *en foule. — Les oppresseurs du peuple* GÉMISSANT *à leur tour. —On ne reconnut plus qu'infâmes scélérats* ASPIRANT *à la gloire. — L'autre voit mourir ses deux fils* EXPIRANT *par son ordre.*

Comme on peut dire : les plaisirs *qui renaissent* en foule; les oppresseurs *qui gémissent* à leur tour; des scélérats *qui aspirent* à la gloire; deux fils qui *expirent* par son ordre, il est aisé de voir, par cette construction, que ces mots en *ant* sont des *Participes présents*, et non des Adjectifs verbaux.

Si le mot en *ant* qui présente du doute peut se construire avec un des temps du verbe *être*, précédé du relatif *qui*, ce mot est un *Adjectif verbal*, puisqu'il est dans la nature de tout adjectif de pouvoir être précédé de ce verbe, exprimé ou sous-entendu; en conséquence, comme on peut dire : des personnages qui *sont dansants;* des avocats qui *sont plaidants;* une nature qui *est riante;* des arguments qui *sont concluants;* une barrière qui *est tournante;* des instruments qui *sont tranchants;* une vie qui *est tempérante*, je suis convaincu que tous ces mots en *ant* sont de véritables *Adjectifs verbaux*, susceptibles d'accord; et alors j'écris *des personnages* DANSANTS; *des avocats* PLAIDANTS; *une nature* RIANTE; *des arguments* CONCLUANTS; *une barrière* TOURNANTE; *des instruments* TRANCHANTS; *une vie* TEMPÉRANTE (1).

---

(1) Des personnages *dansants*, peuvent ne pas *danser*; des avocats *plaidants*, peuvent ne pas *plaider*; une nature *riante*, n'est pas une nature qui *rit;* des arguments *concluants* ne *concluent* pas; une barrière

Ce moyen, qu'on peut appeler mécanique, mais qui cependant n'est pas aussi sûr que le raisonnement, puisque l'Adjectif verbal souffre quelquefois la même décomposition que le Participe présent, aidera beaucoup à distinguer l'un d'avec l'autre; toutefois, afin d'en rendre l'application plus méthodique, il faut avoir égard à la manière dont le mot *ant* est employé dans la phrase.

Or, ce mot peut *être énoncé sans régime direct ou indirect*, ou bien il peut en *être suivi*.

1°. Si le mot en *ant* n'est précédé ni suivi d'aucun régime, on peut assez généralement le regarder comme exprimant l'état, la manière d'être, ou enfin une qualité, et par conséquent on peut le regarder comme *Adjectif verbal*.

Ainsi, dans ces phrases :

Une femme OBLIGEANTE, *des hommes* PRÉVOYANTS, *des enfants* CARESSANTS.

> Tel, enfin triomphant de sa digue impuissante,
> Un fier torrent s'échappe; et l'onde mugissante
> Traîne.................................. (*Delille*.)

Des esprits bas et RAMPANTS *ne s'élèvent jamais au sublime.* (Girard.)

Il es aisé de voir que tous ces mots en *ant* sont des *Adjectifs verbaux*.

Mais dans les phrases suivantes, on reconnoîtra par l'analyse que les mots en *ant*, quoique sans régimes, comme dans les précédentes, sont des *Participes présents* :

> L'autre esquive le coup, et l'assiette *volant*
> S'en va frapper le mur, et revient en roulant. (*Boileau*.)

L'assiette *volant* est l'assiette *qui vole;* l'assiette va frapper le mur, parce qu'on la fait voler; *volant* exprime un acte, donc c'est un *Participe présent*.

---

tournante peut ne pas *tourner*, des instruments *tranchants* peuvent ne pas *trancher*; une vie *tempérante* ne *tempère* pas.

La mer MUGISSANT *ressembloit à une personne qui, ayant été trop irritée....* (Fénélon.)

Mugissant motive l'emploi du verbe qui suit, c'est parce que la mer mugissoit, qu'elle ressembloit; c'est donc de l'acte de mugir qu'il s'agit, et non de l'état.

Il entend les serpents, il croit les voir RAMPANT *autour de lui.* (Fénélon.)

Ici *rampant* est employé comme *Participe*, parce que ce n'est pas la faculté de ramper des reptiles, mais l'action de ramper qui épouvante. Dans la phrase de Girard, au contraire, le mot *rampant* est employé comme *Adjectif verbal* et non comme Participe, parce que cet écrivain peignoit la manière d'être des esprits dont il parle, et non une action.

2°. Lorsque le mot terminé en *ant* est suivi d'un régime, ou ce régime est direct, ou il est indirect.

Si le régime est direct, nulle difficulté, ce mot est *Participe*.

Ainsi, dans ces phrases :

Cette réflexion *embarrassant* notre homme,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. (*La Font.*)

Et c'est là que, *fuyant* l'orgueil du diadème,
Lasse de vains honneurs, et me *cherchant* moi-même,
Aux pieds de l'éternel je viens m'humilier. (*Rac.* Esth. I. 1.)

La nature...........................
De verdure et de fleurs *égayant* ses attraits...(*Delille.*)

Il est clair que *embarrassant*, *fuyant*, *égayant* sont des *Participes*, puisque chacun d'eux a un régime direct, et que, comme nous l'avons prouvé p. 644, l'*Adjectif verbal* n'en a point de semblable.

Mais si le régime est indirect, la difficulté sera plus grande, parce que les Adjectifs verbaux peuvent, ainsi que les *Participes*, être suivis d'un régime de cette espèce; alors ce ne sera que par l'analyse, ou par les moyens grammaticaux déjà indiqués, que l'on pourra déterminer si le mot en *ant* est Participe, ou s'il est Adjectif.

Quand *Racine* a dit dans Andromaque :

> N'est-ce point à vos yeux un spectacle assez doux,
> Que la veuve d'Hector *pleurant* à vos genoux?

le poète a fait usage du *Participe*, parce que *pleurer aux genoux de quelqu'un* peint une action instantanée; *à vos genoux* complément de *pleurant*, indique le lieu près duquel on pleure, la position et l'action de la personne qui vient y pleurer.

Mais quand le même écrivain a dit :

> *Pleurante* après son char vous voulez qu'on me voie.

S'il a employé l'*Adjectif verbal*, c'est parce que *pleurante* exprime moins un action qu'un état. Il représente Andromaque en pleurs à la suite d'un char, et dans un état de désolation qui n'est point une affliction momentanée. *Pleurer, tomber aux genoux de quelqu'un* est une action. Lorsqu'on suit un char en pleurant, l'action est dans la marche, les pleurs sont une suite de l'état de captivité.

Il est vrai que le poète auroit pu dire *pleurant après son char*, mais alors le sens n'auroit pas été tout-à-fait le même, il auroit offert l'idée de : *vous voulez qu'on me voie pleurer après son char*, et le poète a eu l'intention de faire exprimer à Andromaque sa répugnance à suivre le char d'Hector; dans le premier cas, *pleurer* eût été l'action principale; dans le second cas, il n'est qu'accessoire, il ne peint qu'une circonstance; les deux manières sont bonnes, mais la première manière a cette délicatesse de goût qui est le caractère distinctif des écrits de *Racine*.

Buffon a dit dans ses Epoques de la Nature :

Toutes les planètes, CIRCULANT *autour du soleil, paroissent avoir été mises en mouvement par une impulsion commune.*

Dans cette phrase, *circulant* marque évidemment l'action de circuler; *circulantes* n'auroit indiqué que la faculté de circuler autour du soleil. Ainsi *Buffon* a voulu peindre l'action des planètes, et non leur faculté, leur nature.

Dans les exemples suivants :

> *Tremblante* pour un fils que je n'osois trahir,
> Je te venois prier de ne le point haïr. (*Racine.*)

> ....Surprise et *tremblante* à vos pieds,
> Je baisse en frémissant mes regards effrayés. (*Voltaire.*)

> Près de lui quelques chefs, *tremblants* en sa présence,
> De ses sombres douleurs respectoient le silence. (*La Harpe.*)

Les autres hommes paroissent TREMBLANTS *à leurs pieds.* (*Fénélon.*)

Tremblant est employé comme *Adjectif verbal*, parce qu'il exprime une circonstance accessoire à l'action principale, l'état et la manière d'être des personnes qui agissent : d'ailleurs *tremblant* est pris là dans un sens métaphorique qui s'applique à l'âme, mais il ne peint pas l'action physique de *trembler*.

On dira aussi avec M. *Bescher* :

Voyez-vous ces débris FLOTTANT (qui flottent) *vers la côte*.

Et avec *Fénélon* :

Calypso aperçut..... un gouvernail, un mât, des cordages FLOTTANTS (qui étoient flottants) *sur la côte*.

Parce que *flottant* dans la première phrase désigne des objets en mouvement, franchissant un espace et voguant vers un but ; tandis que le second les représente seulement comme surnageant, sans mouvement certain, sans direction. L'un peint l'action qui doit avoir un terme probable dans un temps donné ; l'autre indique l'état, la situation, dont la durée est illimitée.

On dira encore :

On voit la tendre rosée DÉGOUTANT *des feuilles*.

On voit la sueur RUISSELANT *sur son visage*.

Mais on dira :

Voyez-vous ces feuilles DÉGOUTANTES *de rosée*.

Voyez sa figure RUISSELANTE *de sueur*.

Dans les deux premières phrases, on affirme que la rosée

tombe par gouttes, que la sueur coule réellement en petits ruisseaux, c'est l'action.

Dans les deux autres, on parle seulement de feuilles humides de rosée, d'une figure couverte de sueur; c'est l'état sous lequel ces objets s'offrent à la vue.

On dira :

Je les ai vus, MOURANT *au champ d'honneur*, MOURANT *de la mort des braves.*

Et :

> Les femmes dans leurs bras soutiennent sa foiblesse,
> Et sur un lit pompeux la portent loin du jour,
> *Mourante* de douleur et de rage et d'amour. (*Delille.*)

Là c'est l'action de mourir, ici l'état d'être mourante.

Enfin on dira :

Une jeune personne BRILLANTE de santé, BRILLANTE de fraîcheur, BRILLANTE d'attraits; elle ne fait peut-être pas en ce moment l'*action* de *briller;* elle est brillante, c'est son état. Mais si vous la voyez, BRILLANT dans une société, par les graces de l'esprit, non moins que par la beauté; — elle brille; il y a action.

Une femme est ÉCLATANTE d'attraits, ÉCLATANTE de beauté; c'est un don de la nature, inhérent à la personne.

Mais s'agit-il de l'action ? on dira : *Nous entendîmes les bombes* ÉCLATANT *avec un horrible fracas* (1).

---

(1) REMARQUE.—Nombre d'écrivains ont fait précéder d'un régime indirect le Participe présent, et, par cette raison, lui ont fait prendre l'accord. *Boileau* par exemple, a dit:

> Chez les hommes ailleurs, sous ton joug *gémissants*,
> Vainement on chercha la raison le droit sens.

> Je les peins dans le meurtre à l'envi *triomphants*,
> Rome entière noyée au sang de ses enfants. (*Corneille.*)

> L'autre, avec des yeux secs et presque indifférents,
> Voit mourir ses deux fils, par son ordre *expirants*. (*Racine.*)

> Que par une main chère et de mon sang *fumante*,
> L'Araxe, dans ses eaux, me vit plonger mourante. (*Crébillon.*)

Tout ce qu'on vient de lire est extrait en partie du Traité de M. *Bescher* : l'ouvrage de M. *Bertrand*, et le *Manuel* des Amateurs de la Langue françoise, nous ont été aussi très-utiles; mais, pour ne rien laisser à désirer sur cette partie si négligée de notre Grammaire, nous croyons devoir faire connoître à nos lecteurs l'opinion de deux écrivains qui se sont occupés du Participe présent et de l'Adjectif verbal, et que l'on peut citer comme d'excellentes autorités.

La Harpe, dans son Commentaire sur *Racine*, tome V,

Les mains du sang d'Hector encor toutes *fumantes*,
Achille au nom de père adoucit sa fierté. (*Delille.*)

Aussitôt quelques Grammairiens en ont conclu que la place du régime indirect déterminoit la valeur du mot en *ant*; c'est-à-dire, qu'ils ont établi en principe que tel mot en *ant* doit être regardé comme *Adjectif verbal* lorsqu'il est précédé d'un régime indirect, et comme *Participe présent*, lorsqu'il en est suivi.

Mais comment ont-ils pu penser que la position du régime indirect influe sur la nature du mot en *ant*?

Sous ton joug GÉMISSANTS, ou GÉMISSANT *sous ton joug*. — *A l'envi* TRIOMPHANTS, ou TRIOMPHANT *à l'envi*. — *Par son ordre* EXPIRANTS, ou EXPIRANT *par son ordre*. etc. n'est-ce pas toujours la même chose pour le sens? n'est-il pas toujours question, dans l'une et dans l'autre phrase, d'un état, d'une situation et non d'une action?

Si on admettoit le principe mis en avant par ces Grammairiens, alors dans les phrases citées p. 645, *les plaisirs* RENAISSANT *en foule; les oppresseurs du peuple* GÉMISSANT *à leur tour*, etc. *renaissant, gémissant*, qui sont de véritables Participes, puisqu'ils ne peuvent pas se décomposer par *qui sont renaissants, qui sont gémissants*, et que d'ailleurs ils expriment un acte passager, deviendroient donc des adjectifs verbaux, par cela seul que l'on diroit : *En foule renaissant, à leur tour gémissant*? la raison et la Grammaire ne sauroient admettre une semblable subversion des principes.

Encore un mot : ces Grammairiens diroient-ils? *Une femme depuis vingt ans dans les fers* GÉMISSANTE, et *une femme depuis vingt ans* GÉMISSANT *dans les fers*. Verroient-ils dans la première phrase, un état, une habitude de gémir, tandis que dans l'autre ils ne verroient qu'une action, un acte passager? s'ils répondoient affirmativement, je dirois : *depuis vingt ans gémir*, répondre que c'est *gémir un instant*, cela est par trop inhumain.

p. 132, a posé en principe, que le *Participe présent* est de sa nature indéclinable. Ce principe est universel, soit que le verbe soit actif ou neutre, qu'il ait un régime ou qu'il n'en ait pas, et que son régime, s'il en a un, soit direct ou indirect. Mais nous avons beaucoup de verbes où le Participe peut devenir *Adjectif verbal.* Il faut observer comme un autre principe non moins imprescriptible; qu'alors le Participe devenu Adjectif verbal, ne peut jamais prendre de régime direct, et ne reçoit que le régime indirect. Ainsi, quoique du Participe *aimant* nous ayons fait l'Adjectif verbal *aimant, aimante*, on ne dit pas cette femme *aimante* un tel homme; mais on dira très-bien une main DÉGOUTTANTE de sang. *Dégouttant, dégouttante* est là un Adjectif verbal qui comporte le régime indirect. La raison de cette différence, c'est que, quand le Participe devient Adjectif verbal, *il n'exprime plus une action, mais une habitude morale, ou un état de choses.* C'est là le caractère de l'Adjectif, et c'est pour cela qu'il n'y en a point qui puisse se joindre à un autre mot sans une particule (préposition) qui exprime une relation quelconque, comme *à, de, pour, sur,* etc. Des exemples rendront cette règle sensible.

L'âme AGISSANT *sur le corps, il en faut conclure que*, etc.; *agissant*, n'exprimant qu'une action est ici Participe. *L'âme agissante* seroit une faute grossière. Pourquoi? c'est qu'*agissant, te*, Adjectif verbal, ne signifie qu'une habitude : c'est un homme *agissant*, c'est une tête toujours *agissante*, pour dire c'est un homme qui *a l'habitude d'agir*, une tête qui *a l'habitude de penser.* Mais on diroit très-bien : *l'air est une force* AGISSANTE *sur les corps les plus solides, agissante en tous sens, agissante par sa nature.*

De même, on diroit : *Les eaux* COURANT *vers la mer, vont s'y perdre pour en ressortir en vapeurs attirées par le soleil.*

Les eaux courantes seroit une faute; *courantes* ne se dit que des eaux qui ne sont pas stagnantes.

Paris et les villes ENVIRONNANTES, est très-exact. *Les villes environnantes Paris*, n'est plus françois. Il faut dire *envi-*

ronnant : le régime direct avertit que c'est ici un Participe et non un Adjectif.

La femme, APPARTENANT *à son mari, ne doit pas en être séparée sans des causes graves.*

La femme appartenante seroit une faute : mais on diroit bien, *un château et les terres.* APPARTENANTES. *Un fait et les circonstances* DÉPENDANTES. *Les femmes sont naturellement* DÉPENDANTES *de leurs maris* (1), etc.

M. le comte *Daru* a établi pour règle que les *Participes* sont une modification du verbe, et deviennent souvent des Adjectifs; qu'ils peuvent être déclinés ou ne l'être pas, sui-

---

(1) On est loin d'être d'accord sur l'emploi du mot SÉANT comme Adjectif ou comme Participe. Des Grammairiens ont écrit longuement sur cet objet, sans arriver à un terme fixe; mais leurs recherches et leurs dissertations ont prouvé que les cours de judicature et les sociétés savantes, auxquelles cette expression appartient principalement, emploient les unes tantôt l'Adjectif, et les autres tantôt le Participe.

Quant à nous, nous pensons que, si on veut désigner la cour, ou la société par le pays qu'elle habite, ou par le lieu habituel de ses séances, on doit adopter l'*Adjectif verbal*, et dire : *La Cour Royale* SÉANTE *à Paris.—La Cour de justice* SÉANTE *au palais.—La société académique* SÉANTE *au Louvre;* parce que c'est une habitude, une manière d'être, un usage constant; mais, si l'on vouloit exprimer une circonstance particulière, on emploieroit le Participe, et l'on diroit :

La Cour Royale de Paris, SÉANT, ou SIÉGEANT *à Versailles, a prononcé....*

La Cour Royale, SIÉGEANT, ou SÉANT *en robes rouges.....*

Parce que, dans ce cas, c'est une circonstance, c'est l'action de siéger en tel lieu, ou avec tels costumes que l'on veut désigner.

A l'égard du mot APPARTENANT, *La Harpe* est, comme on le voit, d'avis qu'il est des cas où il peut aussi être employé comme Adjectif verbal, et alors susceptible de prendre le genre et le nombre.

Beauzée pense que, dans cette phrase : *une maison* APPARTENANTE *à Pithyus*, le mot *appartenante*, quoique suivi d'un régime indirect, doit être considéré comme *un pur Adjectif*, dérivé du verbe appartenir; parce que d'abord, il est semblable dans sa syntaxe à beaucoup d'autres adjectifs, tels que, UTILE à *la santé*, NÉCESSAIRE à *la vie*, ENCLIN AU *mensonge*, etc.; ensuite parce qu'il désigne réellement l'état.

vant qu'on les emploie comme Verbes ou comme Adjectifs; que de ce choix dépend celui du régime qu'on leur donne comme verbes, ou des règles auxquelles ils sont eux-mêmes soumis comme noms. Mais qu'il faut bien se garder de croire que le choix entre le Verbe et l'Adjectif soit indifférent. — Le Verbe a la propriété de marquer l'*action* et le *temps*; par conséquent, toutes les fois qu'il s'agit d'indiquer une action, le goût nous dit d'employer le *Participe* comme verbe, et la Grammaire défend, en ce cas, de le décliner, mais permet de lui donner un régime. — L'*Adjectif* au contraire indique *un état*, *une qualité*; en conséquence lorsque le Participe

---

L'*Académie* françoise s'est rangée à cette opinion, puisqu'elle permet de dire : *les biens* APPARTENANTS *à un tel.* — *Une maison à lui* APPARTENANTE.

Et cette décision de *l'Académie* est d'une vérité d'autant plus convaincante, qu'il est évident que, dans cet exemple, et dans tous ceux qui sont analogues, on n'a égard à aucune circonstance de temps; ce qui, d'après ce qu'on lit dans la Grammaire générale t. 2, p. 120, distingue essentiellement les Participes présents.

Féraud, dans son dictionnaire critique, veut aussi que l'on puisse dire: *question* APPARTENANTE *à la foi*; *biens* APPARTENANTS *au seigneur.*

M. *Bertrand*, auteur d'une dissertation assez approfondie sur les participes, est d'avis que l'on doit employer le mot *appartenant* comme *Adjectif verbal*, dans cette phrase: *Le droit d'accession, quand il a pour objet deux choses mobiliaires* APPARTENANTES *à deux maîtres différents*, etc. ; en effet *appartenantes* exprime l'état des choses mobiliaires dont il est question, et n'indique pas une circonstance accidentelle et passagère, emportant avec soi l'idée d'une action.

Enfin *Voltaire* a dit : *une ville* APPARTENANTE *aux Hollandois.*

Et l'abbé *Barthelemy* : *Il apprit que quelques officiers de ses troupes*, APPARTENANTS *aux premières familles d'Athènes, méditoient une trahison en faveur des Parthes.*

Observez que, bien que dans toutes ces phrases le mot *appartenant* puisse se décomposer par un autre temps du verbe, précédé du *qui* relatif, il a cependant été regardé comme adjectif verbal, parce que, comme nous l'avons déjà dit p. 646, le raisonnement détermine si le mot en *ant* est Participe ou Adjectif, d'une manière beaucoup plus infaillible que ce moyen grammatical.

fait la fonction d'Adjectif, il est assujetti lui-même aux lois auxquelles l'Adjectif est soumis, c'est-à-dire qu'il est gouverné par le nominatif (sujet), et régi par le verbe.

Observation. — Malgré le principe admis et reconnu de l'indéclinabilité du Participe, beaucoup d'auteurs, et surtout des poètes se sont permis d'attribuer l'accord à des mots qui ont réellement la nature du Verbe; mais comme tous les Participes étoient, ainsi qu'on l'a vu, autrefois déclinables, il n'est pas étonnant qu'il nous reste quelques traces de cet ancien usage, et qu'on lise

Dans *Boileau* :

Et pour lier des mots si mal *s'entr'accordants*,
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents.

Dans le même écrivain :

Et plus loin des laquais, l'un l'autre *s'agaçants*,
Font aboyer les chiens, et jurer les passants.

Dans *Racine* :

Dans leur fureur de nouveau *s'oublians*......

Dans *La Fontaine* :

Moitié secours des dieux, moitié peur, se hâtants.

Dans le même écrivain :

Ces deux rivaux ensemble se *jouants*....

Dans Molière :

Et du nom de marie fièrement se *parants*,
Leur rompent en visière aux yeux des soupirants.

Cependant, puisqu'il est de principe que tout mot en *ant*, par cela seul qu'il est précédé du Pronom *se* régime direct, ou pouvant le devenir, est le Participe d'un verbe pronominal, et non un Adjectif; ce seroit, à présent, une faute grave que de décliner ce Participe; la plupart des écrivains mêmes que nous venons de citer, ont reconnu cette règle fondamentale.

En effet, *Boileau* a dit dans sa Satyre III :

Nos braves *s'accrochant*, se prennent aux cheveux.

Du Styx, de l'Ach
Et déjà les Césars

Je vis nos ennemis
Sous nos coups exp

Tous ces mo
manière d'être,
les *adjectifs* v

Cependant
précédât, cha
parce que, d'a
mais une actio
régime ne pe
un adjectif.

tot vous la verrez, prodiguant les miracles,
Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrents,
léjà les Césars *dans l'Élysée errants.*
(*Boileau.*)

is nos ennemis vaincus et renversés,
s *nos coups expirants*, devant nous dispersés.
(*Voltaire.*)

Tous ces mots en *ant*, désignant un état, une nière d'être, une qualité et non une action, sont *adjectifs verbaux.*

Cependant si c'étoit *un régime direct* qui les écédât, chacun d'eux seroit alors un participe, rce que, d'abord ils n'exprimeroient plus un état, ais une action; ensuite, parce qu'un semblable gime ne peut, comme on le sait, appartenir à adjectif.

ARTICLE XIX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

Nous allons traiter du Participe passé employé sans auxiliaire, ou comme faisant partie des temps composés des verbes, soit *actifs*, soit *passifs*, soit *neutres*, soit *pronominaux*, soit *unipersonnels* : or, dans certains cas, ce Participe reste invariable, et dans d'autres il prend le genre et le nombre du substantif ou du pronom auquel il se rapporte.

Voyons donc quels sont ces cas, car c'est à cela que se réduit toute la difficulté des Participes, que *Vaugelas* regardoit comme le point de Grammaire le plus important et le plus ignoré.

§. 1er.

DU PARTICIPE SANS AUXILIAIRE.

Première Règle. — Le Participe passé, employé sans auxiliaire, s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il modifie : *Des enfants* CHÉRIS, *des fleurs* FLÉTRIES.

Remarque. = Le Participe passé, mis au commencement d'une phrase, doit toujours se rapporter d'une manière précise et sans équivoque à un nom ou à un pronom placé après, soit en sujet, soit en régime :

Honoré *de la confiance du prince, le Ministre justifia le choix qu'on avoit fait de lui.*

Ici le participe *honoré* se rapporte au sujet le *Ministre*.

> *Chargé* du crime affreux dont vous me soupçonnez,
> Quels amis me plaindront, quand vous m'abandonnez?

Chargé se rapporte au régime *me* :

Mais on s'exprimeroit mal si l'on disoit : Obligé *d'entreprendre un long voyage, mon père sera sans doute très-affecté de notre séparation.* En effet on ne sait pas si c'est le

père ou le fils qui est OBLIGÉ *d'entreprendre un long voyage*. Pour faire disparoître cette équivoque, il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple: *Mon père*, OBLIGÉ *d'entreprendre un long voyage, sera sans doute très-affecté de notre séparation;* ou: *Comme je suis* OBLIGÉ *d'entreprendre un long voyage, mon père sera sans doute très-affecté de notre séparation.* Dans la première de ces phrases, on indique que c'est le père qui est OBLIGÉ *d'entreprendre;* et, dans la dernière, que c'est le fils. Il résulte de ce qui précède que les vers suivants ne sont pas corrects:

> *Vaincu*, mais plein d'ardeur, et maître de Paris,
> *Sa* politique habile, au fond de sa retraite,
> Aux ligueurs incertains déguisoit sa défaite. (*Volt.* Henr.)

Vaincu ne se rapporte pas à un nom ou à un pronom exprimé après, il est en rapport avec l'adjectif pronominal *sa*, (pour *de lui*) qui n'étant lui-même qu'un modicatif ne peut devenir l'objet, le support d'un autre modificatif.

Cette remarque s'applique au *participe présent*, dont le rapport doit toujours être déterminé d'une manière précise. Il ne faut donc pas dire avec un auteur moderne: AIMANT *autant l'étude, il est étonnant que ses parents ne lui permettent pas de s'y livrer.* Effectivement rien n'indique que ce soit plutôt *aux parents* qu'à *lui* que se rapporte le participe *aimant*. Il faut alors tourner la phrase autrement.

§. 2.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS COMPOSÉS DES *VERBES ACTIFS*.

DEUXIÈME RÈGLE. — Tout participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif, s'accorde en genre et en nombre avec son régime direct, lorsqu'il est précédé de ce régime; et il reste invariable, quand il n'en est pas précédé.

On dira donc avec l'accord :

> Pour sauver son crédit, il faut cacher sa perte;
> Celle *que*, par malheur, nos gens avoient *soufferte*
> Ne put se réparer. (*La Fontaine*. fab. 210.)

Les meilleurs harangues sont celles que le cœur a DICTÉES. (*Marm*. Élém. de littér. t. 4.)

Je me flatte de deux choses que *l'on* A CRUES *long-temps impossibles*. (Lettre de Volt. au comte de Levenhaupt, 12 fév. 1768.)

Parce que les Participes passés *soufferte*, *dictées*, *crues*, sont précédés, chacun, de leur régime direct, représenté par le pronom relatif *que*.

Mais on dira sans faire subir de variations à aucun des Participes passés employés dans les exemples qui suivent : *Il*, ou *Elle a* AIMÉ *les sciences*. — *Nous avons* CULTIVÉ *nos prairies*. — *Ils ou elles ont* REÇU *vos lettres*.

Didon A FONDÉ *sur la côte d'Afrique la superbe ville de Carthage*. (Télém., l. 3.)

Pierre le Grand a forcé la nature en tout; et les arts qu'il a transplantés, ONT RENDU *témoignage à son génie, et* ÉTERNISÉ *sa gloire*. (*Voltaire*, Histoire de P. le Grand.)

Remarque. — Si le participe étoit précédé de deux régimes, pour déterminer la nature de l'accord, il suffiroit de distinguer lequel des deux régimes, est en rapport direct; et, par exemple, dans cette phrase de *Fénélon* (Télémaque, Liv. XVIII) :

Une furie leur répétoit avec insulte toutes les louanges QUE *leurs flatteurs* LEUR *avoient* DONNÉES *pendant leur vie*.

Il y a deux régimes, le premier représenté par *que*, et le second par *leur*; mais comme l'un des deux est nécessairement *direct*, et l'autre *indirect*, l'analyse, *une furie leur répétoit avec insulte toutes les louanges* QUE *ou* LESQUELLES *leurs flatteurs avoient données à* EUX *pendant leur vie*, m'indique que c'est *que* qui est le régime direct du Participe *données*, et que c'est lui qui doit déterminer l'accord.

Les phrases suivantes sont conformes à ces principes, et s'analysent de même :

Vous devez juger, par toutes les inquiétudes QUE M'*a* CAUSÉES *votre maladie, combien j'ai de joie de votre guérison.* (Lettre de *Racine* à son fils.)

Toutes les dignités que tu m'as *demandées*,
Je te *les* ai sur l'heure et sans peine *accordées*. (*P. Corneille.*)

.. que ses yeux cruels, à pleurer condamnés,
Me rendent tous les maux *que* je *leur* ai *causés*. (*Racine.*)

Eh ! quel spectacle est préférable
Au spectacle touchant des heureux *qu*'on a *faits* ?
(*Léonard.*)

§. 3.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES *VERBES PASSIFS*.

TROISIÈME RÈGLE.— Tous les Verbes connus sous le nom de Verbes passifs, forment leurs temps à l'aide de l'auxiliaire *être* et de leur Participe passé. Dans ces verbes le Participe s'accorde toujours, et sans exception, en genre et en nombre avec le *sujet* du verbe. Exemples :

La vertu timide EST *souvent* OPPRIMÉE. (Massillon.)

La vertu obscure EST *souvent* MÉPRISÉE. (Le même.)

Les gens de mérites ÉTOIENT *connus par les Perses, et ils n'épargnoient rien pour les gagner.* (Bossuet.)

Les anciens Grecs ÉTOIENT *généralement* PERSUADÉS *que l'âme est immortelle.*

(*Barthélemy*, Introduction au voyage d'Anacharsis.)

Je ne vois rien ici dont je ne sois *blessée*.
(*Racine*, Bérénice à Titus, act. 5, sc. 5.)

§. 4.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS COMPOSÉS DES *VERBES NEUTRES.*

QUATRIÈME RÈGLE. — Nous avons dit, en parlant de la formation des *temps composés* des Verbes neutres, que les uns prennent le verbe *être*, les autres l'auxiliaire *avoir*, et que d'autres se conjuguent tantôt avec *être*, tantôt avec *avoir*. Voyons dans quel cas le Participe passé, employé dans les temps composés de ces verbes, doit s'accorder, ou rejeter l'accord.

Le Participe est-il accompagné du verbe *être?* Il suit la règle des verbes passifs, c'est-à-dire, qu'on le fait accorder en genre et en nombre avec le sujet :

Nous SOMMES *enfin* VENUS *à ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'Univers, d'où* SONT SORTIS *les plus grands royaumes du monde que nous habitons....* (Bossuet, Histoire universelle.)

Ils SONT PÉRIS *dans un naufrage, il doit* ÊTRE PÉRI *dans les flots....* (Fénélon.)

Tous les maux *sont venus* de la triste Pandore.
(*Voltaire*, Opéra de Pandore, act. V.)

Le Participe est-il accompagné de l'auxiliaire *avoir?* il est invariable, car tout Participe, accompagné de cet auxiliaire, ne prend l'accord que quand il est précédé de son régime direct; et jamais un verbe neutre n'est précédé ni suivi de cette espèce de régime.

As-tu vu quelle joie *a paru* dans ses yeux.
(*Corneille*, Arian. act. 3, sc. 5.)

La justice et la modération de nos ennemis NOUS *ont plus* NUI *que leur valeur.* (Marm., Bélis. XI.)

Nous pour *à nous.*

Non c'est moi qui voudrois effacer de ma vie
Les jours *que j'ai vécu* sans vous avoir servie.
(*Corneille*, Le Menteur, act. III, sc. v.)

Puisse le ciel, qui lit dans mon cœur éperdu,
Ajouter à vos jours ceux *que* j'aurois *vécu*. (*La Chaussée.*)

Que pour *pendant lesquels*.

On écrira de même et par ces motifs: *Tous les moments qu'il a* SOUFFERT. — *Les jours qu'il a* PARLÉ, *qu'il a* CONVERSÉ *avec ses amis*. (1)

§. 5.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS COMPOSÉS DES *VERBES PRONOMINAUX*.

Pour bien comprendre la règle qui va suivre, il faut se rappeler que nous appelons verbes *pronominaux accidentels*, des verbes actifs ou neutres de leur nature, qui sont employés avec deux pronoms de la même personne, mais qui ne le sont qu'accidentellement; comme *je m'imagine*, *je me plais*; et que les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer sans deux pronoms de la même personne, tels sont *je me repens*, *je m'abstiens*.

CINQUIÈME RÈGLE. Le participe des verbes *accidentellement* pronominaux s'accorde quand ces verbes sont précédés de leur régime direct; on écrira donc: *Ces hommes* SE SONT DIT *mille injures* (Acad.), parce que le régime direct est après le participe. Ont dit A EUX, quoi? MILLE INJURES.

Quelques-uns de nos auteurs modernes SE SONT IMAGINÉ *qu'ils surpassoient les anciens* (d'Oliv.). Ont imaginé en eux, quoi? *qu'ils surpassoient les anciens*. Ici c'est un membre de phrase qui est régime ou complément direct, et qui de plus est après le participe, double raison pour que l'accord n'ait point lieu.

---

(1) Observez que l'on diroit très-bien: *Les peines qu'il a* SOUFFERTES. — *Il a retrouvé les enfants qu'il avoit tant* PLEURÉS. — *La langue angloise qu'il a* PARLÉE *si bien*, parce qu'ici les verbes *souffrir*, *pleurer*, *parler*, étant actifs, le relatif *que* est régime direct.

Ces femmes se sont DONNÉ *des louanges* (Dangeau). Ont donné A ELLES, quoi? DES LOUANGES. Le régime direct est après le participe, donc point d'accord.

Il en est de même des phrases suivantes : *Ils* SE *sont* NUI. *Ils* SE *sont* PARLÉ. *Ils* SE *sont* RI. *Ils* SE *sont* SUCCÉDÉ.

(*Domergue*, *Marmontel*, M. *Chapsal*, M. *Bescher*, M. *Bourson*.)

Elle s'est PLU *à me contredire. Ils* SE *sont* PLU *à me persuader* (1).

(*L'Académie*, *Domergue*, *Bourson*, *Bescher*, *Lemare*.)

Saturne, issu du commerce du Ciel et de la Terre, eut trois fils qui SE *sont* PARTAGÉ *le domaine de l'Univers*.

(*Barth.* Introd. à la prem. part. du Voyage d'Anach.)

On voit, par les derniers exemples que nous venons de donner, que les verbes *accidentellement* pronominaux formés d'un verbe neutre, ont toujours leur participe invariable, par la raison qu'un verbe neutre n'a jamais de régime direct.

---

(1) Le verbe *plaire*, dit M. *Lemare*, n'a jamais qu'un sens unique; et son complément est toujours au datif: *Ils se plaisent ensemble*, c'est à dire : *ils plaisent à soi*, lorsqu'ils sont ensemble.

Plaire, dit M. *Boniface*, est essentiellement neutre ; quand je dis : elle *s'est plu*; *plaire* ne cesse pas d'être verbe réfléchi, cela signifie *elle a plu à soi*. Dans : *Ils se sont plu à me contrarier*; *se plaire* a la même signification que dans : *ces personnes se sont plu*. La seule différence qu'il y ait, c'est que, dans cette dernière phrase, le Participe est employé dans le sens propre, et que dans la première, il est pris dans le sens figuré ; et le passage du sens propre au sens figuré ne doit certainement pas changer l'orthographe.

L'*Académie*, comme on l'a vu tout-à-l'heure, consacre l'opinion de ces deux Grammairiens ; et *Voltaire*, *Thomas* et *Delille* viennent encore la fortifier :

Thomas a dit et écrit: *Une foule d'écrivains* SE SONT PLU *à recueillir tout ce que les femmes ont fait d'éclatant*.

Voltaire, dans Micromégas, p. 171 : *Insectes invisibles, que la main du Créateur s'*EST PLU *à faire naître dans l'abyme de l'infiniment petit*.

Et Delille, dans sa préface de l'Énéide : *Les poëtes épiques se sont toujours* PLU *à décrire des batailles*.

Voici la liste des verbes neutres employés pronominalement :

Se plaire.	*Se sourire.*
Se déplaire.	*Se parler.*
Se complaire.	*Se suceéder.*
Se rire.	*Se nuire.*

Ainsi le participe passé de ces verbes est toujours invariable.

Mais on écrira : *Cette ville s'est fort* ACCRUE (l'Acad.). a fort accru, quoi ? *elle, cette ville ;* donc le régime direct précède le participe, donc on a dû le faire accorder.

Les pénitences QUE *se sont* IMPOSÉES *les solitaires de la Thébaïde* (d'Olivet). Les solitaires ont imposé à eux, quoi? *les pénitences.*

Dans les phrases suivantes, ainsi que dans celles qui leur sont analogues, le participe précédé de son régime direct, prendra également l'accord :

Elle s'est LOUÉE *de moi.* — *Elle s'est* PLAINTE *de vous.* — *Elles* SE *sont bien* RÉJOUIES. — *Ils s'étoient* PERSUADÉS (1) *qu'on n'oseroit les contredire.* (Le Dict. de l'Acad.)

---

(1) Plusieurs Grammairiens, au nombre desquels il faut mettre *Marmontel*, M. *Maugard*, M. *Bourson*, Melle. *Vauvilliers*, sont d'avis que l'*Académie* a eu tort d'écrire *persuadés* au pluriel, car, disent-ils, *on persuade à soi quelque chose*, et alors *se* dans la phrase précitée, est un complément indirect, de même que dans *s'imaginer, se figurer que*, etc.

Mais M. *Boniface* observe, dans le troisième numéro de son Manuel des Amateurs, p. 70 et 88, que les verbes *s'imaginer, se figurer*, sont toujours suivis d'un régime direct: *on se figure ordinairement* LES CHOSES *autrement qu'elles ne sont.* — *Vous vous êtes imaginé* CELA. (l'*Académie.*); au lieu que l'on dit : se persuader DE *quelque chose*, et se persuader *quelque chose*: — *Je l'ai persuadé* DE *la nécessité de faire telle chose; Persuader* UNE VÉRITÉ *à quelqu'un.* (l'*Académie*); d'où il conclut que, ce dernier verbe n'étant pas en parfaite analogie avec les deux autres, et que la phrase de l'*Académie* pouvant se décomposer par : *ils avoient persuadé* EUX *de ceci*, ou par : *ils avoient per*

Mes ans se sont *accrus*............. (*Mithri.* III. v.)

Didon, pleine du désir de la vengeance, s'est SAUVÉE *de Tyr avec plusieurs vaisseaux.* (Fénél., Télém., liv. 3.)

Ma patrie, ma famille SE *sont* PRÉSENTÉES *à mon esprit, ma tendresse s'est* RÉVEILLÉE. (Le même, liv. 3.)

Mais que vos yeux sur moi *se* sont bien *exercés!*
Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs qu'ils ont versés!
(*Racine*, Andromaque. I. IV.)

Quelques-uns ont pris l'intérêt de Narcisse, et SE *sont* PLAINTS *que j'en eusse fait un très méchant homme.* (Rac., prem. préf. de Britannicus.)

Si tant de mères se sont *tues*,
Que ne vous taisez-vous aussi? (*La Font.*, fab. 201.)

Pour achever le tableau de la gloire de Ninon, on dit qu'elle S'ÉTOIT FAITE *homme.* (J.-J. Rousseau, Emile.)

Dans les Verbes *accidentellement* pronominaux, précédés de la préposition *entre*, tels que *s'entre-déchirer*, *s'entre-nuire*, on ne tient pas compte de cette préposition, et alors on dit: *ils se sont* ENTRE-DÉCHIRÉS, *ils se sont* ENTRE-NUI, de même que l'on écrit: *ils se sont déchirés, ils se sont nui.*

---

suadé CECI *à eux*, le Participe *persuadés*, écrit avec un *s*, est alors très-correct.

M. *Boniface* ajoute de plus que cette orthographe a été adoptée par plusieurs écrivains, comme le prouvent les exemples suivants: *Permettez pourtant que je vous désabuse, si* VOUS VOUS ÊTES PERSUADÉS *que ce grand prince, en m'accordant cette grace, ait cru rencontrer en moi un écrivain capable de soutenir en quelque sorte, par la beauté du style et la magnificence des paroles, la grandeur de ses exploits.* (*Boileau*, Rem. à l'Académie Françoise). — *Ils* SE SONT PERSUADÉS *que cela leur suffit* (*Buffon*, Manière de traiter l'hist.). — ILS S'ÉTOIENT PERSUADÉS *qu'il ne naissoit des soldats qu'en France* (*Garnier*, Hist. de Fr.). *Il est certain que les jeunes métromanes se sont* PERSUADÉS *que la rime dispense de la raison* (Cours de litérature, t. 8, pag. 360.)

Ces raisonnements et ces exemples nous paroissent concluants, et nous pensons que, puisque l'on peut dire: *persuader quelque chose à quelqu'un*, et *persuader quelqu'un de quelque chose*, on est maître de faire accorder ou de ne pas faire accorder le Participe.

Quant aux Verbes *essentiellement* pronominaux, comme leur second pronom est constamment régime direct (1), le Participe de ces verbes doit toujours prendre l'accord, puisqu'il est toujours précédé de son régime direct.

On dira donc avec accord :

Elle s'est REPENTIE. (Décis. de l'*Acad.* recueill. par Tallemant.)

Elle s'est MOQUÉE *de vous.* — *Elle* S'EST ENFUIE. —

Quand l'ambition, la jalousie, la haine SE *sont une fois* EMPARÉES *de quelqu'un...* (Le Dict. de l'*Acad.*)

Ces hommes SE *sont* REPENTIS. (L'abbé *Dangeau.*)

J'estime après tout que ce sont des fautes dont ils ne SE *sont pas* SOUCIÉS. (*Boileau*, Traité du Sublime.)

Un seul Verbe fait exception à cette règle, c'est le Verbe *s'arroger*, qui, quoiqu'*essentiellement* pronominal, n'a pas pour régime direct son second pronom, et doit être considéré, par rapport à son Participe, comme étant *accidentellement* pronominal. Ainsi on écrira sans accord : *ils se sont arrogé des droits*, et avec accord : *les droits qu'ils se sont arrogés.* (*Domergue.*)

On écrira également, en faisant accorder le participe avec le second pronom :

Elle s'est ATTAQUÉE *à une femme estimable ;*

Elle s'est SERVIE *de son crédit ;*

Elle s'est APERÇUE (1) *de son erreur ;*

Nous nous étions ATTENDUES *à votre ingratitude ;*

Ils s'étaient AVISÉS *d'un bon expédient ;*

Elle s'étoit DOUTÉE *de ce tour ;*

Elle s'en est ALLÉE *sans me voir*, etc. etc.

---

(1) Cette locution semble offrir quelque difficulté; cependant, si l'on y réfléchit un peu, on verra que dans : *elle s'est aperçue de son erreur*, il y a un régime indirect après le Participe, et comme le verbe *s'apercevoir* est actif, ou vient d'un verbe actif, et qu'alors il lui faut un régime direct, on en conclura naturellement que *se* est ce régime direct : et cette conclusion est d'autant plus raisonnable que l'on *apercoit les personnes.*

De même, si l'on examine cette autre phrase : *Je me suis aperçue qu'un long badinage t'échauffe*, on verra que le régime direct placé avant le

Parce que, comme nous l'avons dit, en parlant du verbe pronominal, les verbes *s'attaquer à, se servir de, s'apercevoir de, s'attendre à, s'aviser, se douter, s'en aller*, etc., doivent être, par la nature de leur signification, considérés comme *essentiellement pronominaux*.

§. 6.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS COMPOSÉS DES VERBES UNIPERSONNELS.

SIXIÈME RÈGLE. — Quand le participe passé forme avec l'auxiliaire ce que l'on appelle un verbe *unipersonnel* ou employé unipersonnellement, il reste invariable.

On dit : *Les chaleurs qu'il* A FAIT *pendant l'été.*

(*D'Olivet* et *Marmontel.*)

La grande inondation qu'il y A EU. (*Fromant.*)

La grande sécheresse qu'il a fait. (*Marmontel.*)

La disette qu'il y A EU *pendant l'hiver.* (*D'Olivet.*)

En effet aucun de ces verbes n'a la voix active : les participes *eu* et *fait* ne se rapportent pas au *que* relatif, car il ne s'agit pas d'*inondation* ou de *disette* EUE par quelqu'un, ni de *sécheresse*, ni de *chaleur* FAITES; les mots *eu*, *fait*, sont détournés ici de leur sens propre, pour marquer simplement l'existence, et le *que*, qui n'est le régime d'aucun verbe, est une expression dont on ne sauroit rendre raison. Les participes *eu*, *fait*, n'ayant pas de régime direct, doivent

---

Participe, demande nécessairement un régime indirect, et ce régime indirect est la préposition *de*, sous-entendue devant le *que* : *Je me suis aperçue* DE CE QUE, etc. L'usage ne permet pas de rétablir cette ellipse, mais l'analyse la réclame.

On observera que dans : *elle ne s'est point attendue qu'elle vous verroit ; elles se sont plaintes que vous ne leur eussiez pas répondu*, et autres phrases analogues à celles-ci, où le régime direct est aussi avant le Participe, la préposition *de* est également sous-entendue devant le *que*.

donc rester invariables, puisque tout participe conjugué avec *avoir* ne peut s'accorder qu'avec son régime direct.

On écrira également sans accord, mais par un autre motif:

Il EST ARRIVÉ *de grands malheurs.*

Quels avantages en EST-IL RÉSULTÉ ?

Parce que c'est une règle sans exception que le participe conjugué avec *être* (excepté dans les verbes pronominaux où il est pour *avoir*), s'accorde toujours avec son sujet: or quel est, dans ces deux phrases, le sujet de *est arrivé, est résulté?* c'est *il* représentant *ceci*, mot invariable, mot neutre, qui ne sauroit exercer aucune influence sur le participe.—Il faudra aussi écrire sans accord:

Il s'est RASSEMBLÉ *une foule de gens armés.*

Ici le verbe unipersonnel n'est autre chose que le verbe pronominal accidentel *se rassembler* employé unipersonnellement; le sujet est *il, ceci;* et, comme le pronom *se*, régime direct, se rapporte à ce mot vague, il en résulte que le participe *rassemblé* reste invariable. Enfin on écrira d'après le même principe:

Il s'est GLISSÉ *une faute.*

Il s'est TROUVÉ *dix personnes chez moi.*

Nous avons établi avec le plus de clarté et le plus de précision qu'il nous a été possible, les règles relatives aux Participes passés, employés dans les temps composés de toutes les espèces du verbe.

Présentement nous allons, pour rendre notre travail complet, mettre sous les yeux de nos lecteurs, les *Exceptions* proposées sur quelques-unes de ces règles; ensuite nous donnerons la *solution* de toutes les *difficultés* qui peuvent se présenter dans l'emploi des Participes.

PREMIÈRE EXCEPTION. — D'anciens Grammairiens, parmi lesquels on compte *Vaugelas*, *Desmarais*, le P. *Bouhours*, le P. *Buffier*, MM. *de Port-Royal*, *Douchet* et *Restaut*, vouloient que le Participe passé d'un verbe actif, quoique précédé de son régime direct, n'en prît ni le genre ni le nombre, quand le *sujet* du verbe étoit mis après le Participe;

en conséquence, on devoit écrire, selon eux : *La leçon* QUE *vous ont* DONNÉ *vos maîtres. — Les ouvrages* QU'A ÉCRIT *ce grand homme. — Les peines* QUE *m'a* CAUSÉ *cet évènement.*

Mais *Th. Corneille* (sur la 184e et 496e remarque de *Vaugelas*) ne comprenoit rien à cette exception, et il étoit d'avis qu'elle ne devoit point avoir lieu.

D'Olivet (dans ses Essais de Grammaire, page 204) pensoit que, pour donner atteinte à une règle générale, il auroit fallu que l'usage nous eût parlé de manière à ne laisser aucun doute; or, ajoutoit-il, du temps même des Grammairiens qui avoient proposé cette exception, nos meilleurs écrivains avoient été les plus fidèles observateurs de la règle.

Et, en effet, tout le monde connoît le quatrain traduit d'Ausonne, par *Charpentier* :

Pauvre Didon, où t'*a réduite*
De tes maris le triste sort ?
L'un, en mourant, cause ta fuite;
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

Et, pour s'assurer que ce n'est point la rime qui amène *réduite*, ne lit-on pas dans *Racine* :

Ces yeux que n'ont *émus* ni soupirs, ni terreur.

Fuis; et, si tu ne veux qu'un châtiment soudain
T'ajoute aux scélérats *qu'a punis* cette main.

Vous avez cru des bruits *que j'ai semés* moi-même.

.... Oui, je sais, Acomat,
Jusqu'où les a *portés* l'intérêt de l'État.

Dans *Boileau* (7e. réflexion sur Longin) : *La langue qu'ont* ÉCRITE *Cicéron et Virgile.*

Et (Satyre V) :

Il ne peut rien offrir au yeux de l'univers,
Que de vieux parchemins, *qu'*ont *épargnés* les vers.

Au surplus, presque tous les écrits des auteurs modernes, tels que *Voltaire* (1), *Laharpe*, *Buffon*, *Marmontel*, *Delille*,

(1) *Voltaire*, qui souvent n'a pas fait accorder le Participe, lorsque

prouvent que la règle de l'accord est généralement observée, et que le désir de ramener la langue à des principes plus simples et plus uniformes, a décidément fait rejeter cette exception ; de sorte qu'il est bien reconnu que la place du sujet ne peut influer sur le rapport du Participe avec son régime ; en conséquence l'exactitude veut que l'on dise : *La leçon* QUE *vous ont* DONNÉE *vos maîtres.* — *Les ouvrages* QU'*a* ÉCRITS *ce grand homme.* — *Les peines* QUE *m'a* CAUSÉES *cet évènement.*

DEUXIÈME EXCEPTION. — Les mêmes Grammairiens vouloient que le Participe, quoique précédé de son régime direct, n'en prît ni le genre ni le nombre, quand il étoit suivi d'un Adjectif qui se rapportoit à ce même régime et qui en faisoit partie ; ainsi ils étoient d'avis que l'on écrivît :

Adam et Eve QUE *Dieu avoit* CRÉÉ *innocents.*

Madame de Sévigné s'est RENDU *célèbre par le naturel et la grace inimitable de son style épistolaire.*

Mais *Th. Corneille* et *Lamothe Levayer* (Lettre 58, page 638, t. 2, sur la 184e. et 496e. remarque de *Vaugelas*), *Duclos* (page 207 de ses remarques sur la Gramm. de *Port-Royal*), *Fromant* (page 233 de son Supplément), *d'Olivet* (page 198 et 210), *Condillac* (page 260, ch. 22), *Girard* (page 123, t. 2.), et le plus grand nombre des Grammairiens modernes n'admettent pas cette exception.

---

l'accord le gênoit pour la mesure ou pour la rime, a respecté cette règle de la Grammaire, dans Brutus (act. 4, sc. 3) :

> Ces murs, ces citoyens *qu'a sauvés mon courage.*

Dans OEdipe (act. 3, sc. 2) :

> Des biens *que* m'a *ravis la colère céleste.*

Dans Marianne (act. 1, sc. 1) :

> Elle a voulu me perdre, et je n'ai fait enfin
> Que lui lancer les traits *qu'a préparés sa main.*

Même pièce (act. III, sc. IV) :

> Hérode, en arrivant, recueille avec terreur
> Les chagrins dévorants *qu'a semés sa fureur.*

Les meilleurs écrivains l'ont également rejetée. On lit dans *Fénélon* (Télém., liv. XI); *Si la douleur de notre captivité ne* NOUS *eût* RENDUS INSENSIBLES *à tous les plaisirs.*

Dans Bossuet: *Les Perses, adorateurs du soleil, ne souffroient point les idoles, ni les rois* QU'*on avoit* FAITS DIEUX.

Dans *Massillon : Ils avoient été les pères de leurs peuples, et* LES *avoient* RENDUS HEUREUX *pendant leur règne.*

Dans *Corneille :*

> Ma haine va mourir *que* j'ai *crue immortelle.*

Dans *Racine*, parlant de l'épée d'Hippolyte;

> Je *l'*ai *rendue horrible* à ses yeux inhumains.

Dans *Flechier : Il prodigua sons sang et sa vie pour assurer au roi cette province,* QUE *sa situation et la conjoncture du temps avoient* RENDUE *très-*IMPORTANTE.

Dès lors plus de doute qu'il ne faille dans les deux phrases citées plus haut, *créés* et *rendue*, au lieu de *créé* et *rendu.*

TROISIÈME EXCEPTION. — D'autres Grammairiens, au nombre desquels est *Vaugelas*, étoient d'avis que l'on écrivît sans accord : *Les habitants* NOUS *ont* RENDU *maîtres de la ville ;* — et avec accord : *Nous* NOUS *sommes* RENDUS *maîtres de la ville.*

Mais, que le Participe soit accompagné de l'auxiliaire *avoir*, ou qu'il le soit de l'auxiliaire *être ;* que le Verbe soit actif ou pronominal, le rapport avec le régime change-t-il de nature? S'il n'en change pas, le Participe doit être, dans l'un et dans l'autre cas, assujetti à la même règle; ainsi il faut dire : *Les habitants* NOUS *ont* RENDUS MAÎTRES *de la ville ;* avec autant de raison que l'on dit: *Nous* NOUS *sommes* RENDUS MAÎTRES *de la ville.*

QUATRIÈME EXCEPTION. — Les anciens Grammiriens avoient encore cherché à établir une exception bien singulière; ils vouloient que le Participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif, quoique précédé de son régime direct, ne s'accordât point avec ce régime, lorsque le *sujet*

étoit énoncé par le démonstratif *cela*, et ils étoient d'avis de dire : *Les soins* QUE CELA A EXIGÉ, *les peines* QUE CELA A DONNÉ, au lieu de : *Les soins* QUE *cela a* EXIGÉS, *les peines* QUE *cela a* DONNÉES.

Mais depuis long-temps cette exception n'est plus admise.

CINQUIÈME EXCEPTION. — *Regn. Desmarais* avoit aussi une idée un peu extraordinaire sur les deux Participes *allé* et *venu*. Il prétendoit que l'on devoit écrire : *Elle est* ALLÉE *se plaindre ; elle est* VENUE *nous voir ;* et si le *régime* venoit à être *transposé*, il étoit d'avis d'écrire : *Elle s'est* ALLÉ *plaindre ; elle* NOUS *est* VENU *voir,* regardant, disoit-il, *allé* et *venu* immédiatement suivis d'un infinitif, comme inséparables, et n'offrant à l'esprit qu'une idée indivisble. Mais en vérité, dit *d'Olivet*, si cette opinion eût été adoptée, l'usage auroit bien mérité le reproche qu'on lui fait souvent d'être plein de caprices.

SIXIÈME EXCEPTION — Des Grammairiens ont trouvé de la difficulté dans cette phrase : *De la façon que* J'AI DIT *les choses, on a dû m'entendre.* Ils voudroient que *j'ai dite ;* mais *Th. Corneille* (dans ses remarques sur *Vaugelas*), L'*Académie* (sur ces remarques), *Ménage* et *Girard*, observent que, pour mettre le Participe du Verbe *dire* au féminin, il faudroit que le *que* fût relatif à *façon* : *de la façon laquelle;* mais *que* ne se résout pas par *laquelle*, il se résout par *avec* LAQUELLE; il est conjonctif et non relatif: d'ailleurs le mot *choses* étant évidemment régime direct, ni *que*, ni *de la façon* ne sauroient l'être, puisqu'un verbe ne peut avoir deux régimes directs; de plus, le régime direct *choses* se trouve placé après le participe, douc le participe doit rester invariable.

PREMIÈRE REMARQUE.

Le participe ÉTÉ ne change jamais: *La ville de Londres, ayant* ÉTÉ *brûlée en* 1666, *fut rebâtie, au grand étonnement de toute l'Europe, en trois années, plus belle et plus régulière qu'auparavant.*

DEUXIÈME REMARQUE.

Les participes *excepté*, *supposé*, *vu*, *ouï*, *attendu*, *considéré*, *compris*, *non compris*, *passé*, etc., placés immédiatement avant un substantif, ne prennent également pas l'accord. Quand je dis : EXCEPTÉ *mes sœur;* SUPPOSÉ *ces principes;* VU *l'importance de la chose ;* OUÏ *les conclusions du commissaire rapporteur ; il a donné dix mille francs aux pauvres*, Y COMPRIS, NON COMPRIS *les aumônes extraordinaires.* — C'est comme si je disois : APRÈS AVOIR *excepté mes sœurs ;* APRÈS AVOIR *supposé ces principes; il a donné dix mille francs aux pauvres* EN Y COMPRENANT, SANS Y COMPRENDRE *les aumônes extraordinaires.* — Ces manières de parler sont elliptiques et très-fréquentes dans notre langue.

C'est à M. *Bourson* que nous devons cette remarque, et le principe qu'elle consacre a été confirmé par plusieurs Grammairiens modernes, tels que *Domergue*, M. *Lemare*, etc.

TROISIÈME REMARQUE.

On doit éviter dit l'abbé *Regnier*, d'employer au féminin les Participes *plaint, craint*, parce que la désinence de ces Participes est la même que celle des subsantifs formés des verbes *plaindre*, *craindre*. Qui diroit : *C'est une personne* QUE *j'ai* PLAINTE, *c'est une maladie* QUE *j'ai* CRAINTE, obéiroit à la Grammaire, mais révolteroit l'oreille. Il faut donc s'exprimer autrement et dire : *C'est une femme dont j'ai plaint le sort ; c'est une maladie que j'ai appréhendée.*

Toutefois, d'*Olivet* (page 192 de ses Essais de Grammaire), *Vaugelas* (540e remarque), *Th. Corneille* (sur cette remarque), et *Wailly* (page 257), sont d'avis qu'on diroit très-bien au masculin: *Les hommes* QUE *j'ai* PLAINTS. — *Les accidents* QUE *j'ai* CRAINTS. — Et au féminin : *Les femmes* QUE *j'ai* PLAINTES, *les choses* QUE *j'ai* CRAINTES, pouvu qu'on eût l'art de placer ces participes, de manière qu'on ne pût les confondre avec les substantifs. — *Elle fut plus* CRAINTE *qu'ai-*

mée, ajoutent ces Grammairiens, n'a rien qui choque, parce que *plus* qui va devant, ôte l'équivoque.

Enfin l'*Académie*, dans ses Observations sur *Vaugelas*, pense que l'emploi du participe féminin *plainte*, est préférable à celui du participe *crainte*.

Mais quelles que soient les autorités qui prétendent exclure ou restreindre l'emploi du participe féminin *crainte*, il nous paroît évident que ce participe ne peut jamais être confondu avec le substantif *crainte*; et d'ailleurs, dans cette phrase : *la maladie que j'ai crainte*, *crainte* ne sonne pas plus mal à l'oreille que *plainte* dans celles-ci :

La pauvre Fanchon s'étoient PLAINTE *de beaucoup de maux de tête.* (*Racine* lettre à son fils.)

Laisse-moi respirer, du moins si tu *m'as plainte.*
(*Corneille* dans Polyeucte.)

Je *m'en* suis souvent *plainte.*
(*Volt.* dans les F. de Minée.)

Avant de parler des difficultés qui peuvent se présenter dans l'emploi des Participes, il ne sera peut-être pas hors de propos de donner les raisons pour lesquelles le Participe est variable, lorsqu'il vient après son régime, et invariable lorsqu'il le précède ; pour quel motif on dit : *La pièce* QUE *j'ai* FAITE, *vous* L'*avez* LUE ; et que l'on ne dit pas : *J'ai* FAITE *cette pièce*, *vous avez* LUE *cette pièce*. Pourquoi dit-on : QUELS *hommes avez-vous* RENCONTRÉS ? plutôt que : *Vous avez* RENCONTRÉS *tels ou tels hommes ?* En effet, dans ces phrases, il s'agit également d'une pièce *faite*, d'une pièce *lue*, et d'hommes *rencontrés*. L'analogie n'est-elle pas la même, soit que le Participe passé suive le régime, soit qu'il le précède ? Doit-il être adjectif plutôt dans une circonstance que dans une autre ? N'avons-nous pas une infinité d'adjectifs, qui tantôt précèdent, tantôt suivent le nom dont ils déterminent l'acception, et qui ne varient pas ? Enfin si la valeur du mot ne varie point, pourquoi sa forme change-t-elle ?

Écoutons ce que dit à ce sujet *d'Olivet* (page 189 et 196 de ses essais de Grammaire) : Si on demande pourquoi le Participe se décline lorsqu'il vient après son régime, et qu'au contraire, lorsqu'il le précède, il ne se décline pas, je m'imagine qu'en cela, nos François, sans y entendre finesse, n'ont songé qu'à leur plus grande commodité. On commence une phrase ne sachant pas bien quel substantif viendra ensuite : il est donc plus commode, pour ne pas s'enferrer par trop de précipitation, de laisser indéclinable un Participe dont le substantif n'est point énoncé, et peut-être n'est point prévu.

En effet (dit M. *Bescher*, page 116 de son Traité des Participes), il est mille circonstances où nous commençons une phrase, sans que nos idées soient arrêtées. Dans ce cas, nous employons des mots dont la signification, en quelque sorte bannale, peut s'adapter à toutes sortes de discours ; et, tandis que nous prononçons ces mots, nos idées se fixent, et la phrase s'achève.

Si je dis : *On voit bien que cette personne a lu*, je puis terminer là mon discours ; mais aussi je puis ajouter : a *lu* Boileau ; a *lu* la Henriade ; a *lu* les bons auteurs ; a *lu* les tragédies de Racine. Si *lu* en cette circonstance étoit regardé comme adjectif, il s'écriroit de quatre manières : il faudroit a *lu* Boileau ; a *lue* la Henriade ; a *lus* les bons auteurs ; a *lues* les tragédies de Racine.

On a donc jugé bien plus simple, dans l'incertitude de ce qui peut suivre, de considérer le mot comme toujours énoncé dans un sens absolu, quand le régime direct ne le précède pas.

Mais cette incertitude n'existe plus, si le régime direct précède le Participe. Le nom est exprimé, le genre et le nombre de ce *nom* sont connus, et alors plus de prétexte qui vienne empêcher l'accord du Participe devenu adjectif. Le verbe *avoir*, qui, dans les précédentes positions, étoit inhérent au participe, se détache de l'adjectif, reste le seul verbe, et l'adjectif devient son régime, de même que le nom ; car

l'adjectif doit suivre le régime du nom dont il détermine l'acception.

SOLUTION DE PLUSIEURS DIFFICULTÉS QUE PRÉSENTE L'EMPLOI DU PARTICIPE PASSÉ.

§. 1er.

Ecrira-t-on : *Cette femme n'est pas aussi belle que je* L'*avois* IMAGINÉE, OU IMAGINÉ; *que je* L'*avois* PENSÉE, *ou* PENSÉ; *que je* L'*avois* CRUE, *ou* CRU ?

On diroit d'une ou de plusieurs femmes : *Je* L'*ai* CRUE *belle, je* LES *ai* CRUES *belles*, parce qu'on peut dire : *J'ai cru cette femme belle, ces femmes belles ;* et alors il semble qu'on devroit dire : *Elle n'est pas aussi belle que je l'avois imaginée, pensée, crue ;* mais qu'on y prenne garde, le sens n'est pas ici le même. Le pronom *le*, dans la première phrase, ne représente pas la femme, il ne représente que la qualification; aussi n'est-il pas censé au féminin. On ne rendroit pas sa pensée en disant : *Elle n'est pas aussi belle que j'avois imaginé, que j'ai pensé, que j'ai cru elle ;* il faudroit dire : elle n'est pas aussi belle que j'ai imaginé, que jai pensé, que j'ai cru *qu'elle l'étoit*, ou *que cela étoit. Le*, tient donc lieu de *qu'elle l'étoit*, ou de *que cela étoit.* En conséquence, comme il y a une règle de Grammaire qui dit que le pronom *le* ne prend ni le genre ni le nombre, quand il tient la place ou d'un adjectif, ou d'un verbe, ou de tout un membre de phrase; il faut écrire *imaginé*, *pensé*, *cru*, au masculin et au singulier. La preuve d'ailleurs que cela est correct, c'est que, s'il étoit question de plusieurs femmes, on ne diroit pas : *Elles ne sont pas aussi belles que je les ai imaginées*, on diroit *que je l'ai imaginé.* Or, si le pronom représensoit *les femmes*, il faudroit le mettre au pluriel, et si on ne l'y met pas, c'est qu'il ne représente pas *les femmes;* alors, ne pouvant pas s'accorder en nombre avec ce mot pluriel, il ne doit pas non plus s'accorder en genre. Si

donc, dans ce second cas le Participe ne doit prendre ni genre ni nombre, il doit également rester invariable dans le premier.

(M. *Morel*, p. 60 de son Traité de la Concord. du Part.)

§. 2.

Dans quel cas un Participe passé, précédé du mot *en*, doit-il prendre ou rejeter l'accord?

D'après *Lévizac*, *Féraud*, *Caminade*, et plusieurs autres Grammairiens, le pronom *en* joint à un verbe actif, peut être considéré comme régime direct ou comme régime indirect de ce verbe.

Toutes les fois qu'il est considéré comme RÉGIME DIRECT, dit *Lévizac*, le Participe ne varie pas, car le pronom *en*, n'ayant de sa nature ni genre ni nombre, ne sauroit en communiquer au Participe. Mais, si le pronom *en* est regardé comme RÉGIME INDIRECT, il n'influe nullement sur le Participe, qui alors s'accorde avec son régime direct, lorsqu'il en est précédé, ou reste invariable, quand il en est suivi.

Toute la difficulté consiste donc à savoir dans quel cas *en* est régime direct ou régime indirect.

Ce pronom est régime direct, lorsque, comme tous les mots qui jouent ce rôle, il est l'objet de l'action exprimée par le verbe, et alors on ne peut pas le supprimer, car si on le retranchoit de la phrase, on ne sauroit plus à quoi se rapporte le Participe. Si, par exemple, en parlant de fleurs, je dis *j'en ai cueilli*, certainement le sens est parfaitement clair; mais, que je fasse disparoître *en*, et que je dise: *j'ai cueilli*, l'action n'a plus d'objet; il n'y a plus de sens, puisqu'on ne sait plus ce qui a été cueilli. Au contraire, le pronom *en* est régime indirect, lorsqu'il n'est pas l'objet de l'action exprimée par le Verbe employé comme Participe, et dans ce cas, on peut le retrancher de la phrase, sans qu'on cesse de savoir à quoi le Participe se rapporte. En effet, dans cette phrase:

les deux lettres que j'en ai reçues, que je supprime *en*, il reste, *les deux lettres que j'ai reçues*, où je vois que le Participe *reçues* se rapporte au mot *lettres* représenté par le relatif *que*; et j'en conclus avec raison que *en* est régime indirect, car un même Verbe ne peut avoir deux régimes directs.

Je vais maintenant faire l'application de cette règle à quelques exemples pris dans les Auteurs.

Boileau a dit : *Il a lui seul plus fait d'exploits que les autres* N'EN *ont* LU.

Quel est ici le régime direct de *ont lu?* Le mot *en* ne peut pas se supprimer, car cette phrase *que les autres n'ont lu*, n'offre pas de sens, on ne sait ce qui est lu. *En* est donc régime direct; et, par conséquent, le Participe doit rester invariable, comme l'a écrit *Boileau*, puisque *en*, ainsi que nous l'avons dit, n'a ni genre ni nombre.

C'est d'après ce principe que le Participe est invariable dans les phrases suivantes :

J'ai perdu plus de pistoles que vous N'EN *avez* GAGNÉ. (Vaugelas.)

La crainte de faire des ingrats, ou le déplaisir D'EN *avoir* TROUVÉ, *ne l'ont jamais empêchée de faire du bien.* (Fléchier, Or. fun., de Mme. de Montausier.)

Baltazar est aimé des peuples; en possédant les cœurs, il possède plus de trésors que son père N'EN *avoit* AMASSÉ *par son avarice cruelle.* (Fénél., Télém., liv. VII.)

Par son analyse, Descartes fit faire plus de progrès à la géométrie, qu'elle N'EN *avoit* FAIT *depuis la création du monde.* (Thomas, Éloge de Descartes.)

Effectivement la suppression de *en* ne peut avoir lieu dans ces exemples. *Que vous avez gagné, le déplaisir d'avoir trouvé, que son père n'avoit amassé, qu'elle n'a fait*, n'offrent plus de sens : Donc *en* est régime direct, donc le Participe a dû être invariable.

Mais il faut dire avec accord : *Il avoit une jolie maison, il a dissipé follement tous les revenus qu'il* EN *a* RETIRÉS : parce qu'ici je peux supprimer *en* : *Tous les revenus qu'il a retirés*. Cette suppression m'indique que ce n'est pas *en* qui est le régime direct ; mais le mot *revenus* représenté par *que* relatif, qui, précédant le Participe, l'oblige à s'accorder avec lui en genre et en nombre.

C'est d'après le même principe que le Participe est invariable dans cette phrase : *J'en ai reçu deux lettres ; en* peut se retrancher ; mais, comme le régime direct *deux lettres* est après le Participe, ce dernier rejette necessairement l'accord.

Conformément à cette règle d'accord, je dirai donc avec *Racine* :

> Et sur le même trône on me verroit placée
> Par le même tyran qui *m'en auroit chassée* !

Le même :

> Votre père et les Rois qui les ont devancés,
> Sitôt qu'ils y montoient, *s'en* sont vus *renversés*.

Fénélon : *Il y remarqua beaucoup d'impies hypocrites qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'*EN *étoient* SERVIS *comme d'un beau prétexte pour contenter leur ambition*.

Enfin avec Vertot : *Cassius ne cherchoit dans la perte de César que la vengeance de quelques* INJURES *qu'il* EN *avoit* REÇUES.

Remarque. — Comme le pronom *en* n'influe sur le Participe que lorsqu'il est RÉGIME DIRECT, il en résulte que ce pronom n'exerce aucune influence sur le Participe des Verbes passifs, unipersonnels et neutres, parce que ces Verbes n'ont point de régime direct. Il en est de même à l'égard des Verbes *essentiellement* pronominaux, qui, ayant toujours un régime direct dans le second pronom, ne peuvent admettre le pronom *en* que comme régime indirect. Ainsi on écrira, sans faire attention au pronom *en* : *Elle en est* AIMÉE. — *Les mal*

heurs qu'il en est RÉSULTÉ. — *Cette gloire que Louis XIV désira, vous* EN *avez* JOUI. — *Ils en sont* VENUS *aux mains.* — *Ils s'en sont* REPENTIS.

§. 3.

Combien de, que de, quel, quelle, suivis d'un substantif, peuvent être, avec ce substantif, le régime direct du Verbe suivant, et alors le Participe est variable, d'après la règle générale qui veut que le participe s'accorde quand il est précédé de son régime direct.

On se rappellera que le régime direct répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses.

Racine a dit avec accord (dans Esth., act. III, sc. IV):

> *Quelle* guerre intestine avons-nous *allumée?*

parce que *quelle guerre*, est régime direct et qu'il précède le Participe; vous avez allumé, quoi? *une guerre intestine.*

Dans Bérénice, act. IV, sc. IV:

> *Quels* pleurs ai-je *séchés?*...........

j'ai séché, quoi? *des pleurs.*

Dans Phèdre, I, I:

> *Quels* courages Vénus n'a-t-elle pas *domptés?*

Vénus a dompté, quoi? *quels courages.*

Voltaire, dans Zulime, act. IV, sc. IV, a dit également:

> ....Je sais tout ce que j'ai commis,
> Et *combien* de devoirs en un jour j'ai *trahis.*

j'ai trahi, quoi? *des devoirs.*

Et dans son Discours sur la tragédie:

Je sais COMBIEN DE *disputes j'ai* ESSUYÉES *sur notre versification.*

J'ai essuyé, quoi? *des disputes.*

Mais les mêmes écrivains ont fait le Participe invariable

dans les exemples suivants, parce que le régime direct est après ; et qu'alors *que de, combien de*, etc., forment avec le substantif le sujet du verbe suivant. *Racine* a dit dans Athalie :

> *Quelle* main en un jour t'a *ravi* tous tes charmes?

a ravi, quoi ? *tous tes charmes.*

Et dans sa tragédie de Mithridate ;

> *Quels* malheurs ont *terni* l'éclat de ses beaux jours?

ont terni, quoi ? *l'éclat de ses beaux jours.*

Voltaire a dit aussi sans accord :

> *Quel* pouvoir a *rompu* des nœuds jadis si saints?

a rompu, quoi ? *des nœuds* jadis si saints.

§. 4.

Si le Participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif, est précédé des mots *le peu* suivi d'un substantif, doit-on pour en déterminer l'accord ou le non accord, avoir égard à ce substantif, ou est-ce toujours avec *le peu* que le Participe doit entrer en concordance ?

Le seul point de la difficulté est de bien saisir l'idée principale que l'on en a vue ; pour cela il faut nécessairement examiner si *le peu*, qui précède le substantif, signifie une quantité petite, insuffisante ; ou bien s'il a un sens totalement négatif et qui équivaut à *le manque, le défaut*.

Dans le premier cas, *le peu* n'est regardé que comme accessoire ; l'objet désigné par le substantif est réellement l'idée principale, et alors c'est ce substantif, singulier ou pluriel, qui doit déterminer l'accord du Participe.

Dans le second cas, *le peu* sort de sa signification naturelle pour en prendre une de convention ; ce n'est plus qu'un mot que l'urbanité françoise emploie pour désigner la véritable expression qui seroit trop dure ou pourroit blesser l'amour-propre, et ce mot est celui sur lequel se porte l'idée prin-

cipale, abstraction faite de l'objet exprimé par le substantif; aussi est-ce lui qui doit déterminer l'accord du Participe.

Conformément à ces principes on écrira :

AVEC ACCORD : *Le peu d'affection* QUE *vous lui avez* TÉMOIGNÉE *lui a rendu le courage*. Le courage ne lui a été rendu que parce que vous lui avez témoigné de l'affection ; vous lui en avez témoigné peu, en petite quantité à la vérité, mais enfin vous lui en avez témoigné. *Le peu* n'est donc là qu'une circonstance, l'*affection* occupe réellement la pensée, et c'est pour cela que ce substantif détermine l'accord du Participe.

SANS ACCORD : LE PEU *d'affection que vous lui avez* TÉMOIGNÉ *lui a oté le courage*. Ici on voit facilement que le courage lui a été ôté parce que vous ne lui avez pas témoigné d'affection : si on emploie *le peu*, de préférence à un autre mot qui eût été plus dur, ce n'est que pour adoucir le reproche. *Le peu* est vraîment le mot qui occupe la pensée, aussi est-ce ce mot qui a déterminé l'accord du Participe.

AVEC ACCORD : *Le peu d'application* QUE *j'ai* DONNÉE *à l'étude de la géométrie m'a suffi pour n'être pas tout-à-fait novice dans cette science*. C'est effectivement la *géométrie* qui occupe la pensée; j'ai donné peu d'application à cette science, mais enfin j'en ai donné, et cela m'a suffi pour n'être pas novice dans cette science.

SANS ACCORD : *D'où viennent ces difficultés, si ce n'est* DU PEU *d'application qu'on y a* DONNÉ. Ici les difficultés ne naissent que faute d'application, on n'entend certainement pas dire que vous ayez donné de l'application, car si peu que vous en eussiez donné, peut-être les difficultés ne seroient-elles pas nées ; on veut donc parler du manque total d'application, alors c'est *le peu* qui occupe la pensée.

AVEC ACCORD : *Le peu de lumières* QUE *j'ai* ACQUISES *me font connoître....* il est évident que je veux dire que j'ai acquis des lumières, quoique je convienne que j'en ai acquis *peu*, en petite quantité; *le peu* n'est donc là qu'une circonstance, et l'objet dominant, les *lumières acquises*.

SANS ACCORD : LE PEU *d'exactitude que j'ai* TROUVÉ *dans cet ouvrage ne m'a pas prévenu en faveur de l'auteur.* C'est parce que je n'ai pas trouvé d'exactitude que je n'ai pas été prévenu en faveur de l'auteur ; il est évident que je veux dire qu'il y a défaut, manque d'exactitude, c'est donc *le peu* qui occupe la pensée, et alors c'est ce mot qui détermine l'accord.

Enfin si *Marmontel* a écrit AVEC ACCORD : *Le peu de troupes qu'il a* RASSEMBLÉES, *ont tenu ferme dans leur poste*, c'est parce que *le peu* n'est là qu'une circonstance, *troupes* est l'objet dominant.

Et s'il a écrit SANS ACCORD : *Le peu d'instruction qu'il a* EU, *le fait tomber dans mille erreurs*, c'est parce que ce n'est certainement pas l'instruction qu'il a eue qui le fait tomber dans l'erreur ; mais bien le défaut, le manque total d'instruction ; *le peu* alors est le mot qui occupe la pensée, donc c'est lui qui a dû déterminer l'accord.

De même, si *Racine* (dans la Préf. d'Andr.) a dit AVEC ACCORD : *Je ne crois pas que j'eusse besoin de cet exemple pour justifier* LE PEU *de liberté que j'ai* PRISE, c'est parce que la liberté qu'il a prise nécessite sa satisfaction ; *le peu* n'est là qu'une circonstance, *liberté* est le vrai régime.

Les phrases suivantes consacrent les mêmes principes ; nous nous contenterons de les présenter à nos lecteurs, sans les analyser :

Je ne parlerai point du peu de capacité que j'ai ACQUISE *dans les armées.* (De Vertot.)

Déjotanus gagna le port de Phasète, petite ville, où il n'a point à craindre LE PEU *d'habitans que la guerre a* LAISSÉS. (Marm., dans la Pharsale.)

Les Numantins qui en eurent avis, et qui furent instruits DU PEU *de précaution qu'ils avoient* PRIS, *le poursuivirent à propos.* (De S. Réal, Conj. de Venise.)

Les Américains sont des peuples nouveaux ; il me semble qu'on n'en peut pas douter AU PEU *de progrès que les plus*

civilisés d'entre eux AVOIENT FAIT *dans les arts....* (Buffon, Hist. nat. de l'homme.)

§. 5.

Les Participes *valu* et *coûté* peuvent-ils quelquefois s'accorder ? Un grand nombre de Grammairiens, considérant que le Participe passé ne doit entrer en concordance qu'avec le régime direct qui le précède, pensent que les deux Participes *valu* et *coûté* doivent toujours rester invariables, puisque disent-ils, *valoir* et *coûter*, étant deux verbes neutres, n'ont pas de régime direct.

Valoir et *coûter* sont à la vérité essentiellement neutres en latin; mais ils ne le sont pas toujours en françois. En effet dans le *sens figuré*, on dit : *Cette bataille lui a* VALU *le bâton de maréchal. — Ce plaisir lui a* COÛTÉ *bien des regrets*, et dans ce sens *valoir* et *coûter* déposent leur signification primitive, pour prendre la signification active; VALOIR signifie alors *procurer*, *rapporter*; et COÛTER signifie *exiger*, *occasionner*; par conséquent, ils doivent subir les accidents grammaticaux des verbes dont ils tiennent lieu.

Ensuite, ce qui nécessite la concordance, c'est l'action qu'exerce le Participe sur le régime; peu importe de quel Verbe le Participe soit formé; s'il est précédé de son régime direct, on décline; hors de là, on ne décline point : telle est en substance toute la théorie du Participe.

On devra donc écrire : *Les honneurs que m'a* VALUS *mon habit. — Les peines que cette affaire m'a* COÛTÉES, par la raison que *valus* et *coûtées* employés ici au figuré, sont actifs et précédés, chacun d'un régime direct; a coûté, quoi ? *des peines*, a valu, quoi ? *des honneurs*.

Plusieurs exemples choisis dans de très-bons écrivains, viennent à l'appui de cette opinion. On lit dans Télémaque : *Vous n'avez pas oublié les soins* QUE *vous m'avez* COÛTÉS *depuis votre enfance ;* vous avez coûté, quoi ? *des soins;* le régime direct précède, donc accord.

Dans *Racine* (Phèdre , II , V) :

> *Que* de soins m'eût *coûtés* cette tête charmante !

eût coûté, quoi ? *des soins*..

Dans le même auteur (Britann., V, III) :

> Après tous les ennuis *que* ce jour m'a *coûtés*,
> Ai-je pu rassurer mes esprits agités ?

a coûté, quoi ? *des ennuis.*

Dans *J.-J. Rousseau* : QUE *de pleurs son départ m'auroit* COÛTÉS ! (a coûté, quoi ? des pleurs.)

Mes manuscrits, raturés, barbouillés, et même indéchiffrables, attestent la peine QU'*ils m'ont* COÛTÉE (ont coûté, quoi ? *de la peine.*)

Enfin *Dusaulx* (dans son livre intitulé...... de mes Rapports avec *J.-J. Rousseau*) dit : QUE *de veilles*, QUE *de tourments il m'a* COÛTÉS ! (il a coûté, quoi ? *des veilles*, *des tourments.*)

§. 6.

Lorsque le Participe passé, conjugué avec l'Auxiliaire *avoir* et précédé d'un régime direct, est immédiatement suivi d'un Verbe à l'infinitif, il faut, pour déterminer s'il doit ou ne doit pas s'accorder avec le régime, examiner avec soin, 1°. si le Participe est un Verbe actif et l'infinitif un Verbe neutre; 2°. si le Participe est un Verbe neutre, et l'infinitif un Verbe actif; 3°. enfin, si le Participe et l'Infinitif sont tous deux des Verbes actifs.

Dans le cas où le Participe est un Verbe actif, et l'Infinitif un Verbe neutre, il n'y a point de difficulté; car l'action exprimée par le Participe tombe nécessairement sur le régime qui le précède, puisqu'un Verbe neutre ne peut avoir de régime direct.

Ainsi dans cette phrase : *Je les ai vus tomber*, le Participe *vus* doit s'écrire avec un *s*, puisque *tomber* est un Verbe neu-

tre, et que l'action exprimée par le Verbe *voir* porte sur le régime LES, mis pour EUX (1).

Si le Participe est un Verbe neutre, et l'Infinitif un Verbe actif, il n'y a également pas de doute que l'action exprimée par l'Infinitif ne porte sur le régime, placé avant, et alors qu'on ne doive écrire : *Je vous envoie les livres que vous avez* PARU *désirer;* le Participe *paru* sans accord, puisque *paroître* est un verbe neutre, et que l'action exprimée par l'Infinitif *désirer*, tombe sur le régime *livres*, représenté par *que*.

Enfin si le Participe et l'infinitif sont tous deux des Verbes actifs, l'infinitif est suivi d'un régime direct ou n'en est pas suivi. Dans le premier cas, il n'y a aucune difficulté, car il est évident que le régime direct qui précède le participe appartient à ce participe, puisque l'infinitif a son régime direct après lui. Ainsi on écrira avec accord : *Je les ai* VUS *combattre les ennemis*, *nous les avons* ENTENDUS *chanter une romance*. Mais, si l'infinitif n'est pas suivi d'un régime direct, c'est alors qu'il peut y avoir de l'incertitude, puisque le régime qui précède peut appartenir à l'un ou à l'autre: dans ce cas le sens de la phrase peut seul indiquer auquel des deux le régime appartient. Si le régime est l'objet de l'action exprimée par le Participe, ce participe prend le genre et le nombre; s'il est l'objet de l'action exprimée par l'Infinitif,

---

(1) A l'appui de cette règle, nous pourrions citer beaucoup de phrases choisies dans les meilleurs écrivains; nous nous bornerons à un petit nombre; d'ailleurs le tableau synoptique mis à la page 57, en contient aussi quelques unes.

Allez, dis-je, et sachez quel lieu *les* a *vus* naître.
(*Voltaire*, Oreste, 2, 3.)

Cette nuit je *l'ai vue* arriver en ces lieux. (*Racine*, Britan. 2, 2.)

Lui-même d'aussi loin *qu'il* nous a *vus* paroître. (*Rac.* Bajazet, 5, 2.)

Peut-être devons-nous regretter ce temps d'une heureuse ignorance, où nos aïeux vivoient pauvres et vertueux dans les champs qui LES *avoient* VUS *naître.* (*Thomas*, Éloge de Duguay-Trouin.)

le Participe reste invariable ; ce dernier a pour régime direct *l'Infinitif*, qui n'ayant par lui-même ni genre ni nombre, et ne précédant pas d'ailleurs le Participe, ne peut avoir sur celui-ci aucune influence.

Pour connoître le véritable sens de la phrase, on aura recours à l'interrogation que nous avons indiquée plus haut, et par laquelle on reconnoît le régime ; par exemple, si j'ai a écrire : *Je les ai* VUS *applaudir*, je dirai ; j'ai vu, qui ? *eux applaudir* (1).

Alors le Participe prend l'accord, puisqu'il est précédé de son régime *eux*, représenté par LES.

Mais dans les phrases suivantes :

Les airs QUE *j'ai* ENTENDU *chanter ; les paysages* QUE *j'ai* VU *dessiner.*

Je dis :

J'ai entendu, quoi ? chanter des airs.

J'ai vu, quoi ? dessiner des paysages.

Cette réponse m'indique que le pronom QUE qui représente ces mots, *des airs, des paysages*, quoique énoncé avant le Participe, est en rapport direct avec l'Infinitif.

A l'appui de cette règle, nous citerons les exemples suivants :

La guerre ne se faisoit point autrefois comme nous L'*avons* VU *faire du temps de Louis XIV.* (Voltaire.)

Seigneur, dit Tancrède, je viens te confirmer des prodiges QUE *tu n'as pas* VOULU *croire, et qui en effet paroissent incroyables.* (Jérusalem dél.)

Monsieur, cette comparaison est bonne ; mais elle n'est

---

(1) On se rappellera que, dans les phrases où le régime a un rapport direct avec le Participe, le verbe à l'infinitif se résout par le Participe présent, ou par le relatif *qui*, avec l'imparfait de l'indicatif :

J'ai vu eux APPLAUDISSANT, — *qui* APPLAUDISSOIENT.

Dans les phrases où le régime appartient au verbe à l'infinitif, ce verbe se résout ordinairement par la voix passive :

J'ai VU *applaudir* EUX : *eux* ÊTRE APPLAUDIS.

pas de vous ; car je L'*ai* ENTENDU *faire à notre curé.* (Florian.)

Si dans toutes ces phrases, les Participes sont restés invariables, on voit facilement que c'est parce que les régimes sont en rapport direct avec les Verbes à l'infinitif; puisque, par la réponse à l'interrogation, ils viennent après; ou, si l'on veut, puisque ces infinitifs peuvent se rendre par la voix passive (1).

Mais il se présente une autre difficulté qui semble un peu moins facile à résoudre : c'est de savoir comment on doit s'y prendre, quand le Participe suivi d'un Verbe à l'Infinitif, est précédé de deux régimes.

Les mêmes principes, la même règle sont applicables à cette nouvelle question, c'est-à-dire qu'il faut déterminer le rapport de chaque régime; mais pour cela, il est indispensable de faire une double interrogation.

Ainsi dans cette phrase : *Les liqueurs* QUE *j'ai* VU *verser*, j'écris, comme nous l'avons dit tout-à-l'heure, *vu* sans accord, parce que le régime est en rapport direct avec l'Infinitif : *J'ai vu*, quoi ? *verser des liqueurs.*

Mais si j'ai à exprimer que j'ai vu *des convives verser des liqueurs*, j'écrirai : *Les liqueurs* QUE *je* LES *ai* VUS *verser;*

---

(1) Il est à remarquer que cette solution, ou plutôt cette règle nous est donnée par *Th. Corneille* (sur la 184e rem. de *Vaugelas*, p. 209, t. 2); *Beauzée* (Encyclopédie méthod., au mot Partic.); *Duclos* (pag. 204 et 208 de ses remarques sur la Grammaire de *Port-Royal*); *Condillac* (p. 258, chap. 22); *d'Olivet* (p. 201); l'*Académie* (dans son journal, p. 320); *Girard* (p. 125 et 126, t. 1); enfin, par *Wailly*, *Restaut* et les Grammairiens modernes.

Et il est d'autant plus nécessaire de ne pas perdre de vue cette observation, que plusieurs des Grammairiens dont on vient de lire les noms, ont émis à l'occasion du participe *laissé* suivi d'un infinitif, une opinion qui est entièrement contradictoire avec les principes sanctionnés par cette règle.

C'est au surplus ce que l'on va voir dans un instant.

j'ai vu, qui ? *eux ; verser*, quoi ? *des liqueurs* : *vus* au pluriel et au masculin, puisque le régime *eux* de ce nombre et de ce genre est en rapport direct avec ce Participe, et le substantif *liqueurs* en rapport avec l'Infinitif *verser*.

De même si j'ai à exprimer que j'ai vu *verser des liqueurs à des convives*, j'écrirai : *Les liqueurs* QUE *je* LEUR *ai* VU *verser ; j'ai vu*, quoi ? *verser des liqueurs* ; à qui ? *à eux*, *aux convives* ; *vu* invariable, car le régime est en rapport direct avec l'Infinitif, puisqu'on ne peut le placer qu'après, et *à eux*, en rapport indirect avec ce même Verbe.

D'après ce qu'on vient de lire, on verra sans peine qu'il faut écrire :

AVEC ACCORD.	SANS ACCORD.
En parlant d'une femme qui étoit occupée à peindre :	En parlant d'une femme que l'on étoit occupé à peindre :
Je L'*ai* VUE *peindre*. J'ai vu *elle* peindre (peignant, qui peignoit).	*Je* L'*ai* VU *peindre*. — J'ai vu peindre *elle* (être peinte).
En parlant de voleurs qui pilloient.	En parlant de paysans que des voleurs pilloient :
Je LES *ai* VUS *piller*. — J'ai vu EUX piller (pillant, qui pilloient) :	*Je* LES *ai* VU *piller*. — J'ai vu piller *eux* (être pillés).
En parlant d'actrices :	En parlant de tragédies :
Je LES *ai* VUES *jouer*. — J'ai vu *elles* jouer (jouant, qui jouoient).	*Je* LES *ai* VU *jouer*. — J'ai vu jouer *elles* (être jouées).
En parlant de personnes qui offroient des secours :	En parlant de secours offerts :
Je LES *ai* ENTENDUES *offrir*. — J'ai entendu *elles* offrir (offrant, qui offroient).	*Je* LES *ai* ENTENDU *offrir*. — J'ai entendu offrir *ces secours* (être offerts).

En parlant de secours offerts, mais dédaignés:

Les secours QUE *l'on vous a offerts, madame, je* VOUS *les ai* VUE *imprudemment dédaigner.* — J'ai vu *vous* imprudemment dédaigner (dédaignant, qui dédaigniez).

En parlant de secours implorés et refusés:

Les secours que vous avez implorés, madame, je vous LES *ai* VU *inhumainement refuser.* — J'ai vu inhumainement refuser les secours à vous, madame (être inhumainement refusés).

En parlant d'une femme qui offroit des présents:

Je L'*ai* VUE *offrir des présents.* — J'ai vu *elle* offrir (offrant, qui offroit).

En parlant d'une femme à qui l'on offroit des présents:

Je LUI *ai* VU *offrir des présents.* — J'ai vu offrir des présents (être offerts *à elle*).

En parlant d'offres de service faites par....

Les offres de service QUE *je* LES *ai* VUS *faire.* — J'ai vu *eux faire* (faisant, qui faisoient).

En parlant d'offres de services faites à....

Les offres de services que je LEUR *ai* VU *faire...* — J'ai vu faire des offres de services (être faites à eux).

§. 7.

Le Partipe *laissé*, suivi d'un Infinitif, est également assujetti aux mêmes principes, à la même règle; c'est-à-dire que, pour déterminer l'accord, il faut examiner auquel du Participe ou de l'Infinitif appartient le régime qui précède le Participe.

Mais, afin de faciliter cet examen, il faut distinguer le cas où l'*Infinitif* qui suit *laissé*, est *neutre*; le cas où il est *actif*, mais employé *sans régime;* enfin le cas où il est actif et employé *avec son regime direct.*

Dans la première supposition, nulle difficulté, puisqu'il est de principe qu'un verbe neutre ne peut avoir de régime direct. — Dans la seconde, il y a un peu plus d'incertitude; mais alors il faut bien se pénétrer du sens de la phrase, et

bien distinguer si le régime est l'objet de l'action exprimée par le Participe *laissé*, ou l'objet de l'action exprimée par l'Infinitif qui le suit. — Dans la troisième supposition, puisqu'il est reconnu en principe que deux régimes directs ne peuvent dépendre d'un même Verbe, il est donc évident que l'infinitif ayant son régime, celui qui précède appartient nécessairement au Participe.

Ces principes bien entendus, il ne s'agit plus que d'en faire l'application :

Nous pensons donc que l'on doit écrire dans le premier cas; c'est-à-dire lorsque *l'infinitif* est *neutre* : *Elle s'est* LAISSÉE *tomber.* — *Je* LES *ai* LAISSÉS *aller*, *passer*, *marcher*, *venir*, *partir*, *sortir*, de même que l'on écrit: *Je* L'*ai* VUE *tomber*, *je l'ai* REGARDÉE *aller*, *passer*, *marcher*, etc.

Quelques écrivains scrupuleux diront peut être que cette construction n'est pas correcte, parce qu'il n'est pas selon l'usage de dire : elle a laissé, qui? *elle tomber*. J'ai laissé, qui? *eux passer*, *marcher*, etc. Mais il suffit, qu'elle rende la pensée, pour que l'on soit autorisé à regarder le régime comme dépendant du Participe.

A l'appui de cette opinion, nous avons l'Académie, cette autorité respectable, à laquelle est dévoulu le droit de prononcer sur toutes les difficultés relatives à la langue françoise.

Dans son Dict. (édit. 1762 et de 1798), on lit au mot *aller* : *Cette femme s'est* LAISSÉE *aller à sa passion*.

Nous avons encore pour autorité beaucoup d'écrivains :

Le ridicule des femmes savantes n'est pas tout à fait poussé à bout, il y a d'autres ridicules plus naturels dans ces femmes, que Molière a LAISSÉS *échapper* (Le P. Rapin).

Ainsi quand Jugurtha eut enfermé une armée romaine, et qu'il L'*eut* LAISSÉE *aller sur la foi d'un traité, on servit....* (Montesq. Grandeur et décadence des Romains, chap. VI.)

O Julie, si le destin T'*eût* LAISSÉE *vivre !* (Marm., Phar., de Lucain, L. I.)

Il l'a LAISSÉE *trop vivre après la mort de l'empereur son mari.* (P. Corneille, Examen d'Héraclite.)

Mon sujet s'écartant sous ma plume, je l'ai LAISSÉE *aller sans contrainte.* (J.-J Rousseau, Préface de la lettre à d'Alembert.)

Enfin, nous avons *Marmontel* que nous citons, autant comme Littérateur que comme Grammairien, et qui a dit : *Elle s'est* LAISSÉE *aller, elle s'est* LAISSÉE *tomber.*

Dans le second cas; c'est-à-dire, si le verbe à l'infinitif est *actif*, mais employé *sans régime*, il est nécessaire, comme nous l'avons dit plus haut, de se bien pénétrer de ce que l'on veut exprimer, et alors de faire usage de l'interrogation pour arriver à connoître auquel du Participe ou de l'Infinitif appartient le régime.

Si on avoit à parler d'une biche à laquelle on n'a pas empêché de prendre de la nourriture, on écriroit avec accord : *Je l'ai* LAISSÉE *manger.* — J'ai laissé, qui ? *elle mangeant ; qui mangeoit ;* parce que le pronom énoncé dans la réponse, se rapporte directement au Participe, puisqu'il vient immédiatement après ; et, comme il est régime direct, et qu'il précède le Participe, il le rend variable.

Mais, si l'on avoit à parler d'une biche que l'on a abandonnée aux chiens, et dont on leur a fait faire curée, il faudroit écrire sans accord : *Je l'ai* LAISSÉ *manger.* J'ai laissé, quoi? *manger elle, la biche.* Parce que cette réponse venant à la suite du Verbe à l'Infinitif, m'indique que le pronom qui représente la biche, a un rapport direct avec l'Infinitif, et que par conséquent il n'influe par sur le Participe, quoiqu'il soit placé avant lui.

Enfin, dans le cas où l'infinitif est *actif*, mais suivi lui-même d'*un régime*, il n'y a aucune difficulté pour déterminer s'il faut ou s'il ne faut pas l'accord. En effet, puisqu'il est de principe qu'un Verbe ne peut avoir deux régimes directs, il faut nécessairement que ce soit le substantif ou le pronom qui précède le Participe qui en soit le régime, et qui alors le force à en prendre le genre et le nombre.

On écrira donc : *Je* LES *ai* LAISSÉS *tuer mes pigeons* ; — *je* LES *ai* LAISSÉS *chasser un chevreuil* ; — *je* LES *ai* LAISSÉS *boire mon vin* ; j'ai laissé, qui ? *eux tuer mes pigeons*. J'ai laissé, qui ? *eux chasser un chevreuil*. — J'ai laissé, qui ? *eux boire mon vin*.

Si le Participe *laissé* étoit suivi de l'Infinitif d'un Verbe *essentiellement pronominal*, ou *accidentellement pronominal*, formé d'un verbe actif, il prendroit toujours l'accord, parce qu'alors le régime, précédant le Participe, en dépendroit nécessairement, le pronom *se* étant évidemment le régime de l'Infinitif ; ainsi on écriroit :

Je LES *ai* LAISSÉS SE *divertir*, SE *consoler*, *se repentir* (1).

---

(1) Th. *Corneille*, *Restaut*, *de Wailly*, *Douchet*, *Girard*, *Condillac*, *de la Touche et Levizac*, pensent que le participe *laissé*, suivi de l'infinitif d'un verbe, de quelque nature qu'il soit, doit toujours rester invariable ; parce que, selon eux, le Participe et l'Infinitif doivent être regardés comme des mots inséparables et ne présentant qu'une seule idée à l'esprit. Quand on dit : *on les a* FAIT ou LAISSÉ *mourir*, *passer*, *tomber*, on ne veut pas, disent-ils, faire entendre simplement qu'*on les a faits* ou *laissés qui mouroient*, *passoient*, *tomboient*, puisque, selon la pensée, les personnes dont on parle sont réellement *mortes*, *passées*, *tombées*. Les Grammairiens qui partagent cet avis, s'appuient en outre de l'autorité de *Duclos*, *Beauzée*, *Domairon*, etc., qui s'accordent à reconnoître l'invariabilité du Participe *fait* suivi d'un infinitif, lors même que cet infinitif est neutre ; et ils rappellent ces phrases de *Duclos* : *Une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* FAIT *passer*. — *Avec des soins on auroit sauvé cette personne, ce remède l'a* FAIT *mourir*. Or, il n'y a pas moins de raison à regarder comme invariable le Participe *laissé*, suivi d'un verbe neutre, qu'il n'y en a à regarder le Participe *fait* suivi des deux verbes neutres *passer*, *mourir* ; en conséquence, ils veulent qu'on dise dans tous les cas, sans accord : *Je l'ai* LAISSÉ *passer*, *je l'ai* LAISSÉ *mourir*, *elle s'est* LAISSÉ *tomber*, comme on dit, *on l'a* FAIT *passer*, *on l'a* FAIT *mourir*, *elle s'est* LAISSÉ *séduire*.

§. 8.

Le Participe *fait*, suivi d'un Infinitif, est le seul qui fasse exception aux règles que nous venons d'établir, c'est-à-dire qu'il n'est point susceptible d'entrer en concordance avec le régime qui le précède, parce qu'il forme toujours un sens indivisible avec l'Infinitif, tellement qu'on ne sauroit, sans changer entièrement le sens de la phrase, mettre, immédiatement après ce Participe, le substantif dont le régime pronom tient la place. On dira donc :

Mais n'est-on pas fondé à répondre à *Th. Corneille*, à *Restaut*, etc. que le Participe du verbe *laisser*, suivi d'un verbe à l'infinitif, ne peut pas être assimilé à celui du verbe *faire*; quand je dis :

Les livres qu'il a LAISSÉS *tomber*, on laisse *les livres tomber*, on ne les retient pas lorsqu'ils tombent; *que* est donc le régime de *il a laissés*, et non de *tomber*.

Mais lorsque je dis : *les livres qu'il a* FAIT *tomber*, on ne fait pas les livres tomber, on fait *tomber les livres*; *que* ici est évidemment sous le régime des deux verbes ensemble, dont le premier est l'auxiliaire du second : *tomber*, quoique verbe neutre, précédé de *faire*, présente la périphrase d'un verbe actif qui demande absolument un régime, car il est impossible de faire tomber, à moins qu'on ne fasse tomber *quelqu'un* ou *quelque chose*.

Ensuite en aucun cas le verbe qui est après le Participe *fait*, ne peut, comme nous le prouvons p. 696, se transformer en un Participe actif. C'est-à-dire que jamais on ne pourroit dire : *J'ai* FAIT *cette maison bâtissant*, au lieu de, *cette maison que j'ai* FAIT *bâtir*; *j'ai* FAIT *cette femme tombant*, au lieu de, *cette femme que j'ai* FAIT *tomber*.

Enfin *laissé* suivi d'un infinitif peut avoir, avant et après lui, un régime direct, et le verbe à l'infinitif en avoir un aussi; car on pourroit très bien dire : *je* LES *ai* LAISSÉS *chasser* UN CHEVREUIL, tandis qu'on s'exprimeroit mal, si l'on disoit : *je* LES *ai* FAIT *chasser* UN CHEVREUIL.

D'autres Grammairiens, tels que *Beauzée*, *Duclos*, *Domairon*, *Domergue*, *Morel*, distinguent le cas où l'infinitif qui suit le participe est neutre, de celui où il est actif. Dans le premier cas, disent-ils, le Participe *laissé* doit être variable; dans le second cas, il doit

Une femme s'est présentée à la porte; je L'*ai* FAIT PASSER. (Duclos.)

Les serpents paroissent privés de tout moyen de se mouvoir, et uniquement destinés à vivre sur la place où le hasard LES A FAIT NAÎTRE. (M. de Lacépède.)

Ne m'a-t-il pas caché le sang qui *m'a fait naître*.
(*Voltaire*, Zaïre, act. 1, sc. 2.)

être invariable; en conséquence, ils veulent que l'on écrive avec accord : *une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* LAISSÉE *passer*, parce que le pronom régime direct appartient au Participe, et non à *passer* qui est un verbe neutre, *j'ai laissé elle passer, qui passoit*.

Mais ils voudroient que l'on dît sans accord : *elle s'est* LAISSÉ *conduire, elle s'est* LAISSÉ *gouverner*, par la raison que *conduire, gouverner* sont des verbes actifs, et qu'alors le pronom relatif n'est pas le régime du verbe *laisser*, mais de ces deux verbes, *elle a laissé conduire elle, elle a laissé gouverner elle*.

Si l'on adoptoit cette seconde opinion, il y a beaucoup de cas où l'analogie changeroit tout-à-fait le sens du discours. En effet si, lorsque *laissé* se trouveroit avoir à sa suite un verbe actif, on reconnoissoit pour règle que dans ce cas, on ne devroit pas faire accorder le Participe *laissé*, il faudroit donc décider que l'on doit écrire sans accord, en parlant d'une biche que l'on n'a pas empêchée de prendre de la nourriture, *je l'a* LAISSÉ *manger*; et, en parlant d'enfants qui lisoient, *je les ai* LAISSÉ *lire*; puisque chacun des infinitifs qui suivent le Participe *laissé*, sont des infinitifs de verbes actifs; ce qui d'abord seroit contradictoire avec l'opinion des Grammairiens mêmes que nous réfutons ici, et qu'ils ont émise (page 688) pour le cas où un Participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif, se trouve suivi d'un infinitif; ensuite une semblable décision donneroit à l'idée de l'écrivain un tout autre sens, car les deux phrases orthographiées ainsi, voudroient alors dire, j'ai laissé la biche *être mangée*, j'ai laissé les enfants *être lus*.

Cette opinion de *Beauzée*, *Duclos*, etc., etc., n'est donc pas, sous ce second point de vue, plus admissible que celle de *Thom. Corneille*, *Girard*, etc., etc.; celle au contraire que nous avons émise (page 685), est une conséquence de la règle relative à tout Participe suivi d'un infinitif; elle est de plus fondée sur des exemples pris dans nos meilleurs écrivains, et dans le Dictionnaire de l'*Académie*.

Sa famille l'a FAIT INTERDIRE. (Géronte parlant de madame Bertrand, dans le *Retour imprévu*, de Regnard.)

Quelques personnes objecteront peut-être que les verbes neutres, n'ayant point de régime direct, le verbe *naître*, dans le second exemple, ne peut gouverner le pronom régime direct *les* ; qu'en conséquence, il faut que ce soit le Participe *fait* qui le gouverne, et dès-lors qu'on doit écrire : *Les a faits naître* ; mais *Th. Corneille* leur répondra que le verbe *faire* imprime son action et son régime à l'Infinitif qui le suit, soit que ce verbe soit actif, soit que ce verbe soit neutre, qu'ainsi on dit : *Faire mourir quelqu'un*, *faire tomber quelqu'un*, *faire venir quelqu'un*, et cependant ce n'est pas *mourir*, *tomber*, *venir* qui gouvernent *quelqu'un*, puisque ce sont des verbes neutres; ce n'est pas non plus le verbe *faire* qui les gouverne, puisqu'on ne peut pas dire, *faire* QUELQU'UN *mourir*; mais le verbe *faire* imprime son action aux verbes neutres, qui prennent alors une signification active, de telle sorte que *faire mourir quelqu'un*, se tourne par *faire que quelqu'un meure*. Enfin *Th. Corneille* leur dira que, si l'Infinitif qui suit *faire*, est l'infinitif d'un verbe actif, il se résoudra par le Passif : *Faire peindre quelqu'un* ; *faire que quelqu'un soit peint* (1).

Observez, dit M. *Bescher*, que le Participe *fait*, sur la nature duquel très-peu de personnes élèvent du doute, ne pourroit lui-même précéder un infinitif auquel on prétendroit attribuer deux régimes directs; car le principe que deux régimes de cette espèce ne sauroient appartenir au même Verbe, ne souffre aucune exception. On ne dira donc pas :

---

(1) En aucun cas, dit M. *Bescher*, le verbe à l'infinitif qui suit le Participe *fait* ne peut se transformer en un Participe présent; car le Participe *fait* attribuant au verbe un acte consommé, et le Participe présent ne pouvant désigner l'acte que comme se faisant dans le temps indiqué par le premier verbe, il y a entre ces deux participes, une véritable antipathie. D'où il faut conclure que le Participe *fait*, précédant immédiatement le verbe à l'infinitif, ne peut jamais prendre le genre et le nombre.

Je LES *ai fait traverser le fleuve.*

Mais on dira : *Je* LEUR *ai fait.....* Le régime qui suit le Verbe à l'Infinitif, demande, que le régime qui précède soit indirect, puisqu'il ne peut jamais appartenir au Participe *fait.*

§. 9.

La même règle s'observera encore pour le cas où le Participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe soit *actif* soit *pronominal accidentel*, est suivi d'un infinitif précédé des prépositions *à* ou *de*; je dirai:

C'est une fortification QUE *j'ai* APPRIS *à faire* (Vaugelas, Thom. Corneille et l'Acad.). — J'ai appris *à faire*, quoi? *une fortification.*

Je vous remercie des démarches QUE *vous avez* EU *la bonté de faire* (Volt., t. 4, l. 71). —Vous avez eu *la bonté de faire*, quoi? *des démarches.*

Entraîné par le torrent, il se trouva malgré lui hors de la route QU'*il avoit* RÉSOLU *de suivre* (Bourd., Or. fun. du prince de Condé). Il avoit résolu *de suivre*, quoi? *la route.*

Telles sont les réflexions que j'ai CRU *utile de vous soumettre.*

J'ai cru utile *de vous soumettre*, quoi? *les réflexions.*

Les voyages qu'elles se sont PROPOSÉ *de faire.* Elles ont proposé à elles, quoi? *de faire des voyages.*

Parce que dans toutes ces phrases l'interrogation, amenant en réponse l'infinitif, indique que c'est cet infinitif qui est l'objet de l'action, le régime du participe; et il faut nécessairement que le relatif *que* soit sous la dépendance de l'infinitif, car autrement le Verbe qui précède auroit deux régimes directs, ce qui est contre les principes de la Grammaire.

Mais je dirai avec accord : *Pénélope ne voyant revenir ni lui, ni moi, n'aura pu résister à tant de prétendants; son père l'aura* CONTRAINTE *d'accepter un nouvel époux* (Fénélon).

Les maladies lui ôtèrent la consolation QU'*elle avoit tant* DÉSIRÉE, *d'accomplir ses premiers desseins* (Bossuet).

Veux-tu bien ne pas prendre garde à l'imprudence que j'ai EUE *de te le dire* (Marm., Jeux de l'Amour et du Hasard I, 71).

Elle s'est CHARGÉE *d'écrire cette lettre.*

Parce qu'un Verbe actif ne pouvant avoir qu'un régime direct, et les verbes *accepter*, *contraindre*, *et avoir*; *accomplir*, *désirer* et *dire* ayant chacun le leur, alors le pronom *le* et le pronom *que* qui précèdent les Participes sont évidemment régis par ces Participes auxquels ils communiquent leur genre et leur nombre (1).

---

(1) *Observation importante.* — Il est des cas où le pronom relatif *que*, peut être indifféremment le régime du participe, *employé dans les temps composés d'un verbe actif*, ou bien le régime de l'infinitif qui suit ce participe. Par exemple dans cette phrase : *Les ennemis que j'ai* EU *à combattre*. On peut dire également : *J'ai eu des ennemis à combattre*, et *J'ai eu à combattre des ennemis*.

Lorsqu'on considère le relatif comme régime du participe, ce dernier étant précédé de son régime, doit nécessairement s'accorder, et alors on écrit : *Les ennemis que j'ai* EUS *à combattre*, (j'ai eu, quoi? les ennemis à combattre).

Quand au contraire, on voit dans le relatif *que*, le régime de l'infinitif, ce pronom ne sauroit alors communiquer l'accord au participe; puisque, quoique placé avant, il est regardé comme ne lui appartenant pas; en conséquence on écrit : *Les ennemis que j'ai* EU *à combattre*; (*j'ai eu à combattre*, quoi? *les ennemis*).

De ce principe il résulte qu'on peut écrire également bien :

Les leçons que j'ai EU *à étudier*,

ou

Les leçons que j'ai EUES *à étudier*.

Les deux livres que j'ai PORTÉ *à relier*,

ou

Les deux livres que j'ai PORTÉS *à relier*.

Les devoirs que j'ai DONNÉ *à corriger*,

ou

Les devoirs que j'ai DONNÉS *à corriger*.

§. 10.

L'Infinitif est quelquefois sous-entendu; et alors la règle s'appliquera comme si l'infinitif étoit exprimé. On dira donc sans concordance :

Je lui ai fait toutes les caresses QUE *j'ai* DÛ. — *Il a eu de la cour toutes les grâces* QU'*il a* VOULU. — *Vous avez aimez votre prochain, si vous lui avez rendu tous les services* QUE *vous avez* PU.

Parce que le relatif *que* n'est pas le régime du Participe, mais d'un Verbe sous-entendu à l'Infinitif. On n'a pas *dû les caresses*, on n'a pas *voulu les grâces*, on n'a pas *pu les services*; mais on a dû *faire* les caresses, on a voulu *avoir* les grâces, on a pu *rendre* les services; le relatif *que* est donc l'objet des infinitifs sous-entendus *faire, avoir, rendre*.

Toutefois les Participes, *dû* et *voulu* prennent le genre et le nombre dans les phrases suivantes : — *Elle m'a toujours payé les sommes* QU'*elle m'a* DUES. — *Il veut fortement toutes les choses* QU'*il a une fois* VOULUES, parce qu'ici il n'y a point de verbe sous-entendu; il a dû *les sommes*, il a voulu *les choses*. Dans ces phrases, le relatif *que* est le régime direct de *a dues, a voulues*, et comme ce régime précède les Participes, il en résulte que ceux-ci doivent s'accorder.

§. 11e ET DERNIER.

Tout participe précédé d'un *que* relatif, et suivi immédiatement de la conjonction *que* et d'un verbe, soit au conditionnel soit au subjonctif, est toujours invariable, comme dans ces phrases :

La lettre QUE *j'ai* PRÉSUMÉ *que vous recevriez*. (Marmontel.)

Les affaires QUE *vous avez* PRÉVU *que vous auriez*. (Beauzée).

La raison en est que la proposition subordonnée est toujours le régime direct du participe. En effet, j'ai présumé, quoi? *que vous recevriez la lettre*. — Vous avez prévu, quoi? *que vous auriez les affaires*. Dans ces sortes de phrases, *que* relatif est, comme on le voit, le régime direct du verbe de la proposition subordonnée.

C'est d'après ce principe que l'on écrira sans accord :

Les mathématiques que vous n'avez pas VOULU *que j'étudiasse*. (*Wailly*.)

Ier. TABLEAU.

IIe. TABLEAU.

F A X ACCIDENTELS

ES

Voyez page 667.

Les chaleurs QU'*il a* FAIT *cet été.*

Les grands vents QU'*il a* FAIT.

La belle journée QU'*il a* FAIT *hier !*

C'est peut-être la plus jolie fête QU'*il y ait jamais* EU.

Il s'est PRÉSENTÉ *deux de vos amis.*

Le participe de ces verbes impersonnels, ou employés impersonnellement, n'a point la voix active, puisqu'on ne peut pas dire que ce soit *quelqu'un* qui ait *fait* les chaleurs, qui ait *produit* les grands vents, la journée, etc.

nant pro- ... lir per- ... dont ils ... doute, ... acl.) ... sion de ... us.) ... passé du ... le s'est ... mm.) ... droits

CHAPITRE VI.

DE LA PRÉPOSITION.

ARTICLE PREMIER.

Les *Prépositions* indiquent un rapport, une circonstance indéterminée que le mot suivant détermine. Quand je dis : *M. de Turenne ayant conduit les troupes* DANS *le Palatinat, commença la campagne sur la fin de l'hiver*, POUR *prévenir les ennemis ;* ces mots *dans le Palatinat* déterminent le lieu; ceux-ci *sur la fin de l'hiver*, déterminent le temps; et les autres, *pour prévenir*, déterminent le motif, ou la raison qui fit agir M. de Turenne. (*Dumarsais.*)

L'usage des prépositions est d'autant plus fréquent dans une langue qu'elle a moins d'autres ressources. Les Latins ont dû les employer beaucoup plus rarement que nous; elles étoient souvent inutiles dans une langue où la différence des terminaisons distinguant les cas, le rapport des idées entre elles, étoit, dans beaucoup de circonstances, indiqué d'une manière plus courte, plus commode et plus satisfaisante.

De là il résulte nécessairement que l'étude des *Prépositions* est plus compliquée et en même temps plus importante dans notre langue et dans toutes celles qu'on parle en Europe, que dans les langues mortes qui ont des terminaisons dont les langues modernes sont privées. C'est par l'emploi des *Prépositions* que nous suppléons aux *cas* qui nous manquent en françois; par exemple, la préposition *de* répond souvent au génitif et à l'ablatif des Latins. *Le livre* DE *Pierre.* — *Je viens* DE *Rome.* La voilà donc chargée de deux nouvelles fonctions

que n'avoit pas chez les Latins la Préposition *de*, qu'elle représente.

(*Demandre*, Dict. de l'élocution.)

Quoique les *Prépositions* soient faites pour êtres liées à d'autres mots, elles n'ont dû cependant être susceptibles d'aucune variation dans leur matériel, parce que l'idée générale d'un rapport entre deux objets, ne semble pas plus s'approcher de l'un que de l'autre; et qu'en conséquence il n'y auroit pas eu plus de raison de faire accorder la préposition avec le mot qui la précède, qu'avec celui qui la suit. D'ailleurs de quelle utilité auroient pu être les genres et les nombres dans les *Prépositions* ? L'idée abstraite de rapport en est-elle susceptible ? Les *Prépositions* ont donc dû être invariables, quant à leurs terminaisons; et elles le sont aussi dans toutes les langues.

(*Même autorité.*)

Employées seules, les *Prépositions* ne forment point de sens; pour qu'elles signifient quelque chose, il faut qu'elles soient suivies d'un régime exprimé ou sous-entendu.

Il auroit été à désirer, pour la clarté et la précision de notre langue, qu'une même préposition ne marquât qu'une sorte de rapports, et que le même rapport ne fût marqué que par la même *Préposition*; le discours en seroit plus clair. Mais notre langue, non plus que les autres, tant anciennes que modernes, ne jouit pas de cet avantage, puisqu'il arrive souvent qu'une même *Préposition* exprime des rapports différents; par exemple quand on dit: *Une étoffe* DE *laine*; *de* sert à former un qualificatif. — *Du* pain; *de* est une préposition extractive. *Le livre* DE *Charles*; *de* marque un rapport *de propriété*. — *De jour*, DE *nuit*; *de* s'emploie pour *pendant* ou *durant*. — *Parlons* DE *cette affaire*; *de* est mis pour *touchant*, *sur*. — *Je suis charmé* DE *sa fortune*; *de* est là pour *à cause*. — DE *dessein prémédité*; *de* sert à former un adverbe.

(*Duclos*, supplément à la Gramm. de Port-Royal, page 141.)

De même quand on dit : *Il demeure* À *Paris*, *il reste* À *la porte ; à* indique le lieu. — *Ils marchèrent deux* À *deux*, *pas* À *pas ; à* indique alors l'ordre de la marche. — *Il faut travailler* À *modérer ses passions*, *à* indique le but.

(*Wailly*, p. 97.)

Dans ce nombre de rapports déterminés par une même *Préposition*, il suit que le nombre des *Prépositions* n'est pas fort grand.

ARTICLE II.

DIVISION DES PRÉPOSITIONS.

Les *Prépositions* sont *simples* ou *composées*. Les *Prépositions* simples sont celles qui s'expriment en un seul mot, comme *à*, *de*, *en*, *pour*, *sans*, *avec*, etc., et les *Prépositions* composées, celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme *vis-à-vis*, *à côté de*, etc.

§. 1er.

Comme les rapports qu'expriment les *Prépositions* sont trop nombreux pour qu'on puisse ici les considérer tous, nous nous bornerons, dans le classement des *Prépositions*, à ceux des principaux rapports qu'elles représentent, et que nous réduirons à neuf, à l'exemple des Grammairiens ; savoir : rapports *de lieu*, *d'ordre*, *d'union*, *de séparation*, *d'opposition*, *de but*, *de cause*, *de moyen*, et de *spécification*.

(*Girard*, 184, t. 2. — Et *Wailly*, page 96.)

Les *Prépositions* qui marquent *le lieu* sont : AUTOUR, CHEZ, CONTRE, DANS, DÈS, DEVANT, DERRIÈRE, JUSQUE, PARMI, PRÈS, PROCHE, AUPRÈS, VIS-À-VIS, SOUS, SUR, VERS.

Il se répand AUTOUR *des trônes certaines terreurs qui empêchent de parler aux rois avec liberté.*

(*Fléchier*, Panégyrique de S.-François de Paul.)

Que de restitutions, de réparations la confession ne fait-elle pas faire CHEZ *les catholiques.* (*Emile, t. II.*)

La gaieté, le bonheur sont sous un toît rustique; ils s'égarent DANS *des châteaux.* (*Favart.*)

Le titre de conquérant n'est écrit que sur le marbre; le titre de père de peuple est écrit DANS *les cœurs.*
(*Massillon.*)

L'homme DÈS *sa naissance a le sentiment du plaisir et de la douleur.* (*Marmontel.*)

DEVANT *le temps, passent rapidement toutes les générations, les vieillards poussés par les hommes d'un âge viril, et ceux-ci par les enfants.*

Corneille s'est élevé au-dessus des poètes qui l'ont précédé, et les a laissés bien loin DERRIÈRE *lui.*

L'ambitieux ne regarde jamais DERRIÈRE *lui.*
(*Girard.*)

L'héroïsme de la bonté est d'aimer JUSQU'À *ses ennemis.*
(*Marmontel.*)

C'est une des miséricordes de Dieu de semer des amertumes et des dégoûts PARMI *les douceurs trompeuses du monde.*

Quand on ne prend en dot que l'or et la beauté,
Le remords est bien *près* de la solennité. (*Molière.*)

Le caprice, est dans les femmes, tout PROCHE *de la beauté, pour en être le contre-poison.* (*La Bruyère.*)

L'art est toujours grossier auprès de la nature.
(*Le comte de Valmont.*)

A quoi sert-il à un peuple que son roi subjugue d'autres nations, si l'on est malheureux SOUS *son règne.* (*Télém.*)

Sous le poids de la faim le mérite abattu,
Laisse en un triste cœur éteindre la vertu.

Les grands seroient inutiles SUR *la terre, s'il ne s'y trouvoit des pauvres et des malheureux.* (*Massillon.*)

Ecrivez les injures SUR *le sable, et les bienfaits* SUR *l'airain.*

Le monde avec lenteur marche *vers* la sagesse.

Les *Prépositions* qui marquent l'ordre, sont : AVANT, APRÈS, ENTRE, DEPUIS.

L'homme est jaloux dès qu'il peut s'enflamer,
La femme l'est, même *avant* que d'aimer. (*Voltaire*, Nanine.)

Il faut bonne mémoire *après* qu'on a menti. (*P. Corn.*)

L'homme est placé libre ENTRE *le vice et la vertu.* (*Marmontel.*)

Quelle distance DEPUIS *l'instinct d'un lapon ou d'un nègre, jusqu'à l'intelligence d'un Archimède ou d'un Newton.* (Le même.)

Les *Prépositions* qui marquent l'*union*, sont : AVEC, DURANT, PENDANT, OUTRE, SELON, SUIVANT.

Il faut remplir AVEC *constance sa destinée et ses devoirs.* (Bélisaire.)

Quand je suis AVEC *mon ami, je ne suis pas seul, et nous ne sommes pas deux.*

Avec notre existence,
De la femme pour nous le dévoûment commence. (*Legouvé.*)

Si jamais on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est DURANT *les persécutions.* (*Bossuet*, or. fun. de la reine d'Anglet.)

La vraie gloire est le lot d'un monarque qui s'est occupé, PENDANT *un règne orageux, du bonheur de ses sujets, et qui s'en est occupé avec succès.*

OUTRE *l'estime de soi-même qui est elle seule un si grand bien, l'honnête homme a de plus l'estime et la confiance universelle.* (*Marmontel.*)

La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons SELON *le nombre de ses enfants.* (*Télem.*)

Les talents produisent SUIVANT *la culture.* (*Marmontel.*)

Les *Prépositions* qui marquent la *séparation*, sont : SANS, EXCEPTÉ, HORS, SAUF, VU.

Le laboureur s'endort SANS *prévoir les peines du lendemain.* (Télém.)

Il faut être toujours prêt à servir ses amis, EXCEPTÉ *contre sa conscience.*

HORS *l'Église Romaine, toutes les autres sympatisent avec les incrédules.* (*Bossuet.*)

Le sort de la France a presque toujours été que ses entreprises et même ses succès HORS *de ses frontières lui sont devenus funestes.* (*Voltaire.*)

Si tous les livres devoient être brûlés, HORMIS *un seul, lequel voudriez-vous conserver?*

On peut tout sacrifier à l'amitié, SAUF *l'honnête et le juste.* (*Marmontel.*)

L'homme, VU *sa foiblesse et la longueur de son enfance, n'a jamais pu être absolument sauvage.*

Les *Prépositions* qui marquent *l'opposition*, sont : CONTRE, MALGRÉ, NONOBSTANT.

L'indulgence pour le vice est une conspiration CONTRE *la vertu.*

La loi ne sauroit égaler les hommes MALGRÉ *la nature.* (*Vauvenarg.*)

La vérité, NONOBSTANT *le préjugé, l'erreur et le mensonge, se fait jour et perce à la fin.* (*Marmontel.*)

Les *Prépositions* qui marquent le *but*, sont : ENVERS, CONCERNANT, TOUCHANT, POUR, LOIN, PAR-DE-LÀ, À TRAVERS, VOICI, VOILÀ.

L'humanité ENVERS *les peuples est le premier devoir des grands; et l'humanité renferme l'affabilité, la protection et les largesses.* (*Massillon.*)

Celui qui a besoin de conseils CONCERNANT, TOUCHANT *la probité, ne mérite pas qu'on lui en donne.* (*Marmontel.*)

Il suffit d'être homme POUR *être bon père, et, si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.* (*Vauvenarg.*)

Les rois, *pour* effrayer, ont la toute puissance;
Mais, *pour* gagner les cœurs, ils n'ont que la clémence.
(*Lanoue*, Mah. 2.)

C'est LOIN *de la foule que se retirent la sagesse et la vérité.*

Par delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside.

Au-delà du besoin le reste est superflu. (*Villefré.*)

Le génie et la vertu marchent À TRAVERS *les obstacles.*

Socrate haïssoit la gueuserie étudiée d'Anthisthène, en qui il disoit franchement qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité AU TRAVERS *des trous de son manteau.*

VOILA *deux mortelles maladies qui affligent le genre humain : juger les autres en toute rigueur, se pardonner tout à soi-même.*
(*Bossuet*, Serm. sur les jugem. hum.)

Silence! Silence! VOICI *l'ennemi, disoit le grand Condé à l'auditoire, quand Bourdaloue montoit en chaire.*

Les *Prépositions* qui marquent la *cause* et le *moyen*, sont : PAR, MOYENNANT, ATTENDU.

L'ennui est entré dans le monde PAR *la paresse.*
(*La Bruy*. ch. 11.)

La providence a attaché les pieds de chaque homme à son sol natal PAR *un aimant invincible.* (*Chateaub.*)

L'homme de bien, MOYENNANT *une conduite égale et simple, se fait chérir et honorer partout.* (*Marmontel.*)

C'est pour l'espèce humaine une loi de nature d'être secourable, ATTENDU *que tout homme a besoin de secours.*
(Le Même.)

Enfin les *Prépositions* qui marquent la *spécification*, sont : À, DE, EN.

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu, en s'honorant même de ses apparences. (*Massillon.*)

Du crime au repentir, un long chemin nous mène,
Du repentir au crime un penchant nous entraîne.
(*Colardeau.*)

L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet DE *la nature.* (*Pascal.*)

Notre vrai juge est EN *nous-mêmes.* (*Marm.*)

§. 2.

On peut encore diviser les *Prépositions* par le régime, et alors on en distingue de trois espèces; celles qui régissent les noms sans le secours d'une autre *Préposition*; celles qui les régissent à l'aide de la préposition *de*, et celles qui les régissent à l'aide de la préposition *à*.

Les *Prépositions* qui régissent les noms sans le secours d'une autre préposition, sont:

A, *de*, *dès*, *après*, *attendu*, *avant*, *avec*, *chez*, *concernant*, *contre*, *dans*, *depuis*, *derrière*, *dessus*, *dessous*, *devers*, *devant*, *durant*, *en*, *entre*, *envers*, *excepté*, *hors*, *hormis*, (toutes trois servant à marquer exclusion) *malgré*, *moyennant*, *joignant*, *nonobstant*, *contre*, *outre*, *par*, *pour*, *parmi*, *pendant*, *sans*, *sauf*, *selon*, *sous*, *suivant*, *sur*, *touchant*, *à travers*, *vers*, *voici*, *voilà*, *vu*.

Celles qui veulent être suivies de la *Préposition de*, sont:

Auprès, *autour*, *ensuite*, *faute*, *hors*, *loin*, *près*, *proche*, *à cause*, *à côté*, *à couvert*, *à fleur*, *à force*, *à la faveur*, *à l'abri*, *à la mode*, *à la réserve*, *à l'exception*, *à l'exclusion*, *à l'égard*, *à l'insçu*, *à l'opposite*, *à moins*, *à raison*, *à rez*, *au deçà*, *au delà*, *au-dessus*, *au dessous*, *au dedans*, *au dehors*, *au devant*, *au milieu*, *au lieu*, *au moyen*, *au niveau*, *au péril*, *au prix*, *au risque*, *au travers*, *aux dépens*, *aux environs*, *en dépit*, *le long*, *vis-à-vis*.

Enfin les *Prépositions* qui veulent être suivies de la Préposition *à*, sont: *Jusque*, *attenant*, *par rapport*, *quant*; *sauf* est quelquefois suivi de cette *préposition*, mais il ne l'est pas dans tous les cas; on dit: *sauf à eux à se pourvoir*; mais on dit *sauf leur recours*.

La plupart des *Prépositions* qui demandent *de*, sont celles

qui sont composées d'une *Préposition* et d'un nom, et c'est la raison pour laquelle elles veulent cette préposition. Celles qui veulent la Préposition *à* sont celles qui s'expriment en un seul mot, et qui marquent extraction ou séparation.

(*Restaut*, p. 388. — *Lévizac*, p. 152, t. 2.)

Remarque. — Il en est du régime des *prépositions* comme de celui des verbes. Quand le régime de deux *Prépositions* mises de suite, tombe sur un même nom, il faut que ces deux *Prépositions* demandent le même régime, sinon le nom sur lequel tombent les différents régimes, doit être répété, ou par lui-même, ou par un pronom, et accompagné du régime qui convient à chacune des *prépositions*. On dira : *Un homme qui écrit, selon les circonstances*, POUR *ou* CONTRE *un parti, est un homme bien méprisable*. Mais on s'exprimeroit mal si l'on disoit : *celui qui écrit, selon les circonstances*, EN FAVEUR *et* CONTRE *un parti, est*, etc., parce qu'*en faveur* doit être suivi de la *Préposition de*, tandis que *contre* ne veut pas de *Préposition* à sa suite.

(*Restaut*, p. 590. — *Wailly*, p. 311. — *Marmontel*, p. 173. — Et *Levizac*, p. 164, t. 2.)

2ᵉ. *Remarque.* — Il y a quelques *Prépositions* qui en régissent d'autres, telles sont : *de, hors, excepté*, par exemple :

La Préposition *de* peut régir *après, avec, en, entre, chez, par, auprès, près*. On dit : *Les personnes qui figurent dans la magnifique estampe représentant le général Wolf mourant, sont peintes* D'APRÈS *nature*.

*La foiblesse de la raison humaine empêche souvent de discerner le vrai d'*AVEC *le faux, le bien d'*AVEC *le mal, l'ami d'*AVEC *le flatteur*.

*Il faut que la partie d'*EN *haut domine sur celle d'*EN *bas*.

*Il y en a peu d'*ENTRE *eux qui....* (*Wailly*.)

Je sors DE CHEZ *le prince*. (*Girard*.)

DE PAR *le roi*. (*L'Académie*.)

Les hommes PRÈS DE *mourir se montrent tels qu'ils sont*.

(*Wailly*, p. 98. — *Girard*, p. 243, t. 2. — *Lévizac*, p. 162 t. 2.)

La Préposition *hors*, servant à marquer exclusion du lieu et des choses qui sont considérées comme ayant quelque rapport au lieu, régit *de*: HORS DE *la ville*. (L'*Académie.*)

Nous cherchons *hors* de nous nos vertus et nos vices,
Misérables jouets de notre vanité, etc. (*Boileau*, Épitre III.)

Tous les maux sont depuis long-temps HORS *de la boîte de Pandore, mais l'espérance est encore dedans.*
(*Marmontel.*)

Toutefois la préposition *hors* en ce sens, s'emploie dans certaines façons de parler du style familier sans la préposition *de*: *cet homme est logé* HORS *la porte St. Antoine*, a dit l'*Académie*.

Et Rousseau, dans ses confessions l. 1er: *Il y avoit* HORS *la porte de la cour une terrasse.*

Employée avant un verbe, cette préposition regit également *de*:

Tout esprit fasciné par les lois d'un tyran,
Pense que tout est crime, *hors d'*être musulman.
(Mahomet, act. 3, sc. 8.)

HORS *de le battre, il ne pouvoit pas le traiter plus mal.*
(L'*Académie.*)

Avant les autres modes des verbes, on fait usage de la conjonction *que*: *Il lui a fait toutes sortes de mauvais traitemens*, HORS QU'*il ne l'a pas battu.* (L'*Académie.*)

Hors, servant à marquer *exception*, régit les noms sans préposition: HORS *cela je suis de votre avis.* (L'*Académie.*)

Je lui peux immoler mon repos et ma vie,
Tout *hors la vérité.* (*Voltaire.*)

Tout périt, *hors* la gloire, et surtout la vertu. (*Dorat.*)

Excepté a les mêmes significations, les mêmes régimes que *hors*.

ARTICLE III.

DE LA RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent avant chaque nom, chaque pronom, ou chaque infinitif qui en est le régime. *Il est comblé* D'*honneurs et* DE *gloire.* — *Vous recevrez une lettre* DE *lui ou* DE *moi.* — *Il dut la vie* À *la clémence et* À *la magnanimité du vainqueur.* — *On trouve les mêmes préjugés* EN *Europe*, EN *Asie*, EN *Afrique*, *et jusqu'*EN *Amérique.* — *Il s'occupe* À *lire et* À *faire des vers.* — *Il tâche* DE *mériter et* D'*obtenir votre confiance.*

Le traducteur de la Pharsale a péché contre cette régle :

> C'est delà que nous vient cet Art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux yeux,
> Et, par les traits divers de figures tracées,
> *Donner* de la couleur et du corps aux pensées.

Il a mis *l'art de peindre*, il devoit mettre : *et* DE *donner de la couleur*, etc.

J. J. Rousseau a fait aussi cette faute : *La foiblesse originelle qu'ils tirent de leurs parents, les soins qu'on prend* D'*envelopper*, *et gêner tous leurs membres*, etc. Il faut : D'*envelopper et* DE *gêner tous leurs membres.*

Les autres prépositions, et principalement celles qui contiennent deux ou plusieurs syllabes, se répètent lorsque les substantifs qui en sont le régime ont, entre eux un sens opposé, et par conséquent ne se répètent pas lorsque les substantifs sont à peu près synonymes.

EXEMPLES où les prépositions sont répétées.

DANS *la ville et* DANS *la campagne.*

L'homme est SOUS *les yeux et* SOUS *la main de la providence.*

Remplissez vos devoirs ENVERS *Dieu*, ENVERS *vos parents et* ENVERS *la patrie.*

> Chaque peuple, à son tour, a brillé sur la terre
> *Par* les lois, *par* les arts, et surtout *par* la guerre. (*Voltaire.*)

EXEMPLES où les prépositions ne sont pas répétées :

Passer sa vie DANS *la mollesse et l'oisiveté.*

Il est SOUS *la garde et la protection des lois.*

Il faut être indulgent ENVERS *l'enfance et la foiblesse.*

Elle charme tout le monde PAR *sa bonté et sa douceur.*

Cependant, observe *Marmontel*, on peut dire également : À TRAVERS *les dangers et* À TRAVERS *les obstacles*, ou simplement : À TRAVERS *les dangers et les obstacles* : La préposition *à travers*, et plusieurs autres peuvent se répéter par emphase, quoique les substantifs soient à peu près synonymes ; de même qu'on peut quelquefois les sous-entendre avant des substantifs opposés de signification, lorsque le goût ou l'harmonie l'exige. On dira donc bien : LOIN DU *monde et* LOIN DU *du tumulte*, ou LOIN DU *monde et du tumulte* ; — AVEC *une femme aimable*, AVEC *des enfants bien nés, et* AVEC *de bons livres, on peut vieillir doucement à la campagne* ; ou : AVEC *une femme aimable, des enfants bien nés, et de bons livres, on peut vieillir doucement à la campagne.*

Il est encore une circonstance ou la préposition ne doit point se répéter ; c'est celle où l'esprit ne voit qu'une substance. Je dirai, par exemple : *De tous les romans de l'antiquité, c'est* À THÉAGÈNE ET CHARICLÉE *que je donne la préférence.* Si je disois : *C'est* À THÉAGÈNE ET À CHARICLÉE, l'expression annonceroit deux romans et trahiroit la pensée, qui ne considère qu'un seul roman, intitulé *Théagène et Chariclée* ; il y a bien deux noms pour cet ouvrage, mais ces deux noms ne forment qu'un seul titre, qu'une seule chose.

La préposition ne doit pas non plus se répéter lorsque, dans une phrase, il se trouve deux participes qui sont liés par la conjonction *et*, et qui ont le même pronom pour régime, on dira : *notre loi ne juge personne* SANS *l'avoir entendu et examiné ;* mais il ne seroit pas correct de dire : *notre loi ne juge personne* SANS *l'avoir entendu, et examiné ses actions ;* ici il faut répéter *sans avoir,* parce qu'après *examiné*, il y a un substantif en régime.

Enfin une préposition ne doit point être répétée avec divers

sens dans une même phrase, comme si l'on disoit, par exemple : *Caton,* SUR *le point de mourir, médita long-temps* SUR *l'immortalité de l'âme ;* ou bien : *commencez* PAR *me prouver* PAR *de bonnes raisons ;* ou encore : *il passa la nuit* À *rêver* À *ce qu'il avoit* À *faire.*

C'est une négligence qu'il faut éviter autant qu'il est possible, quoiqu'elle se trouve dans de bons écrivains.

(*Bouhours, Beauzée, Wailly, Domergue, Marmontel* et M. *Chapsal.*)

ARTICLE IV.

DE LA PLACE DES PRÉPOSITIONS.

Les Prépositions doivent toujours être à la tête des mots qu'elles régissent, de manière qu'on ne puisse pas se méprendre sur le rapport que l'on a en vue ; c'est la netteté du sens qui l'exige : cependant elles n'ont pas une place fixe dans la langue françoise ; et, pourvu que la phrase soit claire et l'oreille satisfaite, tout est bien.

ARTICLE V.

Comme il arrive qu'une même préposition a des rapports différents, et comme aussi chaque préposition a des nuances qui la distinguent, nous croyons nécessaire de faire connoître et ces rapports et ces nuances, par des observations sur celles des prépositions qui en sont susceptibles.

OBSERVATIONS SUR PLUSIEURS PRÉPOSITIONS ET SUR LEUR EMPLOI.

AUTOUR, ALENTOUR (1).

Autour est une préposition qui sert à désigner ce qui en-

---

(1) Le Dict. de l'*Académie*, Édit. de 1762, et beaucoup d'écrivains du siècle de Louis XIV, écrivent *à l'entour*, en deux mots et avec une

vironne : *Autour de la place. — Rôder tout autour d'une maison.* (L'*Académie*.)

> . . . . Ses gardes affligés
> Imitoient son silence, *autour* de lui rangés. (*Racine.*)

Autour s'emploie quelquefois adverbialement, et alors sans régime : *Il regardoit tout autour si on le suivoit ;* on dit : *ici autour*, pour dire : *ici près.* (L'*Académie*.)

Alentour est un adverbe qui signifie *aux environs :* Les *échos d'alentour*, les *bois d'alentour.*

> A l'éclat de ses yeux, les rochers *d'alentour*,
> Tout durs, tout froids qu'ils sont, furent touchés d'amour.
> (*Ménage.*)

Cependant de bons auteurs du siècle de Louis XIV, tels que MM. de *Port-Royal*, *Voiture*, *d'Andilly*, *Benserade*, *Boileau*, *La Fontaine*, ont fait ce mot préposition tant en prose qu'en vers; mais *Boileau*, qui avoit dit dans les premières éditions de ses Epîtres (VI) :

> *A l'entour* d'un castor j'en ai lu la préface.

a mis dans sa dernière édition :

> *Autour* d'un caudebec j'en ai lu la préface.

Alors cette correction de la part d'un écrivain aussi pur, l'usage bien constant à présent, et enfin la Grammaire, qui veut qu'un adverbe soit employé sans régime, décident sans retour que *alentour* ne doit plus être suivi d'un régime ; ainsi on s'exprimeroit mal si l'on disoit, *qu'une mère a ses filles à* l'ENTOUR *d'elle.*

---

apostrophe après la lettre *l* ; mais, cet adverbe étant écrit en un seul mot (*alentour*), dans les dernières éditions du Dictionnaire de l'*Académie*, et dans la plûpart des ouvrages modernes, nous adopterons cette orthographe.

Et *La Fontaine* ne diroit plus :

Fait résonner sa queue *à l'entour* de ses flancs.

Ou encore (Fable 7, liv. 3) :

..........A son réveil il trouve
l'attirail de la mort *à l'entour* de son corps.

D'ailleurs, comme l'observe *Caminade*, *autour* marque une sorte de rapprochement (*autour* de la maison) ; et *alentour*, une sorte d'éloignement (ici *alentour*).

AVANT, DEVANT.

Avant est pour l'ordre du temps ; *devant* est pour l'ordre des places : l'un est opposé à *après*, l'autre à *derrière* : *Nous venons après les personnes qui viennent* AVANT *nous.* — *Nous allons* DERRIÈRE *celles qui passent* DEVANT. — *Le plus-tôt arrivé se place* AVANT *les autres ; le plus considérable se place* DEVANT *eux.* (Synon. de *Girard.*)

Cependant l'*Académie* et un grand nombre de Grammairiens font aussi usage de la préposition *devant*, pour marquer priorité de temps, et pensent qu'on dit également bien : *L'article se met toujours* AVANT *ou* DEVANT *le nom* ; mais *Restaut* et *Levizac* ne sont pas de cet avis ; ils prétendent que la préposition *avant* est la seule qu'on puisse alors employer.

L'opinion de ces deux Grammairiens nous paroît devoir être prise en considération ; en effet, puisque *devant* a pour opposé *derrière*, et qu'on ne diroit pas : *l'adjectif se place souvent* DERRIÈRE *le nom.* Peut-on raisonnablement dire : *devant le nom ?* Il nous semble qu'on doit dire : AVANT *le nom*, de même qu'on diroit : APRÈS *le nom.*

Cependant nous ne prétendons pas condamner entièrement ceux qui emploient de préférence la préposition *devant*, puisque la majorité de l'usage est pour eux ; seulement nous

indiquons la préposition *avant*, comme l'expression que nous croyons la plus correcte.

D'après ce principe, que *devant* ne doit pas s'employer par rapport au temps, il est certain que *Wailly*, *Marmontel*, M. *Gueroult*, et les éditeurs du Dictionnaire de *Trévoux*, ont eu raison de blâmer l'emploi de cette préposition dans les phrases suivantes: *Auguste commença à régner quarante-deux ans* DEVANT *Jésus-Christ.* — *Henri IV régna* DEVANT *Louis XIII.*—*J'avois donné ces ordres* DEVANT *que de savoir de vos nouvelles.* Il est vrai que du temps de *Racine*, de *Boileau*, de *La Fontaine*, et de *Voltaire* même, la préposition *devant* s'employoit dans ce sens; mais, puisque l'usage présent lui a ôté cette signification, il faut donc la bannir de toutes ces phrases et autres semblables, et faire usage de la préposition *avant.*

AVANT QUE DE, AVANT DE.

Laquelle de ces deux locutions doit-on préférer?

Les Grammairiens et les écrivains sont très-partagés d'opinion. *Vaugelas* (274e remarque) est d'avis que *avant que de* doit être préféré; l'*Académie* (dans son observation sur cette remarque, et dans son Dictionnaire) s'est rangée à cette opinion, et les écrivains du siècle de Louis XIV ont employé *avant que de*, plutôt que *avant de.*

Boileau (dans son Art poétique) a dit:

> *Avant donc que d'*écrire, apprenez à penser.

Racine (dans Bérénice, act. IV, sc. 5):

> *Avant que* d'en venir à ces cruels adieux.

La Fontaine (fable 202):

> Le sage quelquefois fait bien d'exécuter,
> *Avant que de* donner le temps à la sagesse
> D'envisager le fait, et sans la consulter.

Molière (dans le Tartuffe, acte III, sc. 2) :

Ah ! mon Dieu, je vous prie,
Avant que de parler, prenez-moi ce mouchoir.

Massillon : *Il faut payer ses dettes, le salaire des artisans, les gages des domestiques,* AVANT QUE DE *faire des charités.*

Fénélon : *Je vous ramènerai dans l'île d'Ithaque,* AVANT QUE *d'aller en Epire.*

Pour ce qui est des écrivains modernes, ils emploient indifféremment *avant que de*, et *avant de*, et les prosateurs préfèrent même *avant de.*

Mais *Dumarsais* croit que c'est faire une faute contre le bon goût ; car, dit-il, *avant* étant une préposition, doit avoir un complément ou régime immédiat. Or, une autre préposition ne sauroit être ce complément, et l'on ne peut pas plus dire *avant de*, que *avant pour, avant par, avant sur* : *de* ne se met après une préposition que quand il est partitif, parce qu'alors il y a ellipse, au lieu que dans *avant que*, ce mot *que* (*hoc quod*) est le complément, ou, comme on dit, le régime de la préposition *avant* ; *avant que de*, c'est-à-dire, *avant la chose de.*

D'Olivet observe que *Racine* et *Despréaux* ont toujours dit *avant que de*, comme plus conforme à l'étymologie, qui est l'*antequam* du latin ; et, si aujourd'hui la plupart de nos poètes préfèrent *avant de*, il est d'avis que rien n'est plus abitraire.

Quoi qu'il en soit de l'opinion de ces deux Grammairiens, justement célèbres, de celle de *Vaugelas*, de la préférence donnée par les écrivains du siècle de Louis XIV, à *avant que de* ; enfin de l'autorité de l'*Académie* ; *Beauzée* croit qu'il est plus dans l'analogie et mieux de dire : *avant de partir, avant de se mettre à table*, et il se fonde sur ce que, quand on regarderoit *avant* comme préposition, *avant de partir* ne seroit encore qu'une phrase elliptique aisée à analyser, *avant* (le moment) de *partir* ; au lieu qu'il est impossible

d'analyser d'une manière raisonnable et satisfaisante, *avant que de partir*.

L'usage, il est vrai, avoit autorisé et consacré *avant que de ;* mais, quelques poètes s'étant permis, pour la mesure du vers, de dire *avant de*, et quelques prosateurs ayant osé les imiter, l'usage s'est enfin partagé. Ainsi, on peut du moins choisir aujourd'hui entre *avant que de* et *avant de ;* mais toujours est-il vrai de dire que *avant de* s'emploie plus fréquemment aujourd'hui que *avant que de*, et que même *Wailly*, *Levizac*, *Domergue*, ne laissent pas la liberté du choix, puisqu'ils proscrivent *avant que de* comme une expression contraire à la Grammaire et à l'usage.

Auprès de, Au prix de.

Ces deux expressions, d'après la définition qu'en a donnée le Dictionnaire de l'*Académie*, paroîtroit pouvoir s'employer indifféremment l'une pour l'autre. Toutes les deux signifient *en comparaison de*, mais *auprès de* est une préposition, et *au prix de* une façon de parler adverbiale.

Ce service n'est rien au prix *de celui qu'il m'avoit rendu.* — *La terre n'est qu'un point* auprès *du reste de l'univers.* (L'*Académie*.)

Cependant M. *Boniface* établit quelque différence entre *auprès de*, et *au prix de*. Voici son opinion :

Au prix de et *auprès de* ont ceci de commun, qu'ils servent l'un et l'autre à faire une comparaison, et ceci de particulier, qu'*au prix de* paroît devoir être préféré, lorsque l'on compare deux objets auxquels on attache un prix réel ou métaphorique : *Le cuir est vil* au prix *de l'or.*

La richesse n'est rien *au prix* de la vertu,

et l'on doit préférer *auprès de*, lorsque, pour comparer deux objets, on les place à côté l'un de l'autre, au propre et au figuré : *Cette femme si brune, est blanche* auprès *d'une négresse.* — *La terre n'est qu'un point* auprès *du reste de l'univers.*

Au surplus, lorsque les deux objets à comparer éveillent

indifféremment ou l'idée de prix ou l'idée de proximité, le choix dépend de l'écrivain.

Cette différence entre *auprès de* et *au prix de,* paroît bien déterminée, et je crois que les exemples suivants en présentent une juste application:

Le bois le plus funeste et le moins fréquenté,
Est au *prix* de Paris un lieu de sûreté. (*Boileau.*)

Tous les anciens physiciens ne sont rien AU PRIX *des modernes.* (Thomas, éloge de Descartes.)

Mais un gueux qui n'aura que l'esprit pour son lot,
Auprès d'un homme riche, à mon gré, n'est qu'un sot.
(*Destouches.*)

Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers, AUPRÈS *des moindres ouvrages de la nature,* AUPRÈS *d'un brin d'herbe ou de l'œil d'une mouche.* (Marmontel.)

AUPRÈS DE, PRÈS DE.

Ces deux expressions éveillent une idée de proximité: *Il demeure* PRÈS *du Louvre;—il reste* PRÈS *du Palais des Tuileries.*

Indépendamment d'une idée de proximité, *auprès de* éveille une idée d'assiduité, de sentiment: *Cet enfant est toujours* AUPRÈS *de sa mère.*

Racine a dit:

Tout respire en Esther, l'innocence et la paix.
Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,
Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres.
Que dis-je? sur ce trône, assis *auprès de* vous,
Des astres ennemis j'en crains moins le courroux.

Près de vous ne peignoit point la pensée de *Racine*, il n'y avoit qu'une idée, au lieu qu'il vouloit en exprimer deux, une idée de proximité, et une idée d'assiduité, d'entour. (M. *Chapsal.*)

D'Olivet, dans sa cinquième remarque sur ce vers de *Racine* :

Pour vous régler sur eux, que sont-ils *près de* vous ?

Ne croit pas que l'usage actuel souffre que l'on emploie *près de vous* dans le sens de, *en comparaison*.

Vaugelas (345[e] Rem.) dit positivement qu'on ne doit pas dire, *il y a des gens* PRÈS DE LUI *qui ne valent rien ;* mais bien *il y a des gens* AUPRÈS DE LUI *qui ne valent rien.* Th. *Corneille* approuve cette remarque, et l'*Académie*, ainsi que les éditeurs du dictionnaire de *Trévoux*, paroîtroient être de la même opinion; puisqu'au mot *auprès* on lit que cette préposition peut s'employer dans le sens de *au prix de*, en *comparaison de*, faculté que ces autorités n'accordent pas au mot *près*.

DURANT.

C'est la seule préposition qu'il soit permis de placer quelquefois après son complément; on peut dire: *durant sa vie ;* ou : *sa vie durant.* Cependant, on ne diroit pas de même: *le jour durant, l'hiver durant.*

(Le Dict. de l'*Académie*. — *Restaut*, p. 388. — *Wailly*, p. 288, et le Dict. crit. de *Féraud*.)

Durant s'employoit très-bien autrefois comme conjonction, et alors il signifioit *pendant que, tandis que* : DURANT *qu'on est dans la prospérité, il faut se préparer à l'adversité.*

Regnier, *Desmarais*, *Vaugelas*, *Restaut*, les éditeurs du dictionnaire de *Trévoux*, et plusieurs écrivains de leur temps en offrent des exemples; mais l'usage actuel rejette cette locution; c'est du moins l'avis de *Wailly*, de *Girard*, de *Féraud*. L'*Académie* ne met dans son Dictionnaire aucun exemple qui fasse voir qu'on peut l'employer sans danger.

DURANT, PENDANT.

Durant exprime une durée continue; PENDANT ne fait

entendre qu'un temps déterminé et circonscrit, mais non une continuité sans interruption; ainsi l'on doit dire: *Les ennemis se sont cantonnés* DURANT *l'hiver*, s'ils sont restés cantonnés tant que l'hiver a duré; et *les ennemis se sont cantonnés* PENDANT *l'hiver*, s'ils ont simplement fait choix de cette saison pour se cantonner, sans cependant qu'ils soient restés dans leurs cantonnements tout l'hiver.

(*Wailly*, p. 288, et M. *Chapsal.*)

DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS.

Ces mots sont quelquefois prépositions et quelquefois adverbes.

Ils sont *prépositions*, et peuvent alors être accompagnés d'un rég me:

1°. Quand on met ensemble les deux opposés, et qu'on ne place le nom qu'après le dernier : *Je l'ai cherché* DEDANS *et* DESSOUS *la table.* (Académie.)

Il y a des animaux DEDANS *et* DESSOUS *la terre.* (MM. de Port-Royal.)

(*Vaugelas*, 128e. rem. — l'*Académie*, p. 141 de ses observations. MM. de *Port-Royal*, p. 140. — Condillac, p. 221, p. 221, ch. 13.)

2°. Ils sont prépositions quand ils sont précédés des prépositions *de*, *au*, *par*; et presque toujours alors ils sont suivis de la préposition *de* :

Un service *au dessus* de toute récompense,
A force d'obliger, tient presque lieu d'offeuse. (*Corneille.*)

Lorsque notre haine est trop vive, elle nous met AU-DESSOUS *de ceux que nous haïssons.* (La Rochef.)

Nous portons tous au DEDANS *de nous des principes naturels d'équité, de pudeur, de droiture.* (Massillon, sermon du Dim. de la Passion.)

Il est riche, il est jeune, et PAR DESSUS *cela il est sage.* — *Otez çela* DE DESSUS *le buffet.* (*L'Académie.*)

Prenez garde que l'on dit : *par dessus cela*, *de dessus le buffet*, et non pas : *par sus la table*, *de sus le buffet*.

(*Th. Corneille* et *l'Académie*, sur la 517e. rem. de *Vaugelas*. — Et *Wailly*, p. 296.)

Excepté ces deux cas *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, sont de véritables adverbes qui ne sauroient être accompagnés d'un régime : *On le cherchoit* SUR *le lit*, *il étoit* DESSOUS. — *Il n'est ni* DESSUS *ni* DESSOUS. — *Il est allé* DEHORS. (*Académ.*)

Ainsi ne dites pas : *Parmi les animaux*, *il y en a qui vivent* DESSOUS *la terre*, *d'autres* DEDANS *l'air et* DEDANS *l'eau*; *d'autres* DESSUS *la terre et* DEDANS *l'eau*; *d'autres enfin* DESSUS *la terre seulement*; mais dites : *parmi les animaux*, *il y en a qui vivent* SOUS *terre*, *d'autres* DANS *l'air*, DANS *l'eau*, *et d'autres* SOUS *la terre*, etc.

(Mêmes autorités.)

Autrefois cependant *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, s'employoient indifféremment comme prépositions et comme adverbes, et l'on en trouve plus d'un exemple dans les bons écrivains.

Racine, dans Alexandre, acte II, sc. 2, a dit :

Ses sacrilèges mains,
Dessous un même joug rangent tous les humains.

Corneille, dans Rodogune, a également fait usage de l'adverbe *dedans* comme préposition :

Puissiez-vous ne trouver *dedans* votre union, etc.

Enfin, *La Chaussée* a fait suivre l'adverbe *dessous*, d'un régime direct, dans ces vers :

Les lettres anonymes
Sont ordinairement les armes d'un méchant,
Du plus vil assassin qui frappe en se cachant,
Dessous le masque épais de sa bassesse extrême.

Mais aujourd'hui la poésie se pique d'être aussi exacte que la prose; et il est certain que *Racine* diroit présentement : sous *un même joug*. — *Corneille* : DANS *votre union*; — et *La Chaussée* : sous *le masque épais*.

SOUS, SUR, DANS, HORS.

Chacun de ces mots doit, comme préposition, être suivi d'un régime :

La vertu *sous* le chaume, attire nos hommages. (*Bernis.*)

Le sort ne tombe jamais que SUR *les malheureux.* — *La gloire d'un souverain consiste moins* DANS *la grandeur de ses états, que* DANS *le bonheur de ses peuples.* (Fénélon.)

Nous cherchons *hors* de nous nos vertus et nos vices.
(*Boileau*, Ep. III.)
(Le Dictionnaire de l'*Académie* et *Wailly*, p. 206.)

Tout-à-l'heure nous entrerons dans quelques détails sur l'emploi des prépositions *sur* et *sus*.

DEVERS, VERS.

Autrefois on faisoit usage de la préposition *devers*, pour signifier *du côté de* :

Plus que jamais confus, humilié,
Devers Paris je m'en revins à pied.
(*Voltaire*, le Pauvre Diable.)

Elle entendit *devers* le bois voisin,
Bruit de chevaux et grand cliquetis d'armes. (*Volt.*)

C'est ainsi, *devers* Caen, que tout normand raisonne.
(*Boileau.*)

Mais cette préposition a vieilli, et on lui a substitué le mot *vers*, autre préposition de lieu. On dit donc présentement : *il demeure* VERS *Toulouse ; il est* VERS *Lyon*, et non pas : *il demeure* DEVERS *Toulouse ; il est* DEVERS *Lyon*.

(Le Dict. de l'*Académie.* — *Vaugelas* et *Th. Corneille*, 180e et 352e rem.)

Devers se joint quelquefois avec la préposition *par*, et alors il n'est guère d'usage qu'avec les pronoms personnels, et sert à marquer possession : *Retenir des papiers* PAR DEVERS SOI. — *Avoir le bon bout* PAR DEVERS SOI. (L'*Acad.*)

Vers est aussi préposition de temps, et, en ce sens, elle

signifie *environ : Le papier a été inventé* VERS *la fin du quatorzième siècle ; et l'imprimerie,* VERS *le milieu du quinzième siècle.*

Comme préposition de temps, *vers* demande toujours l'article ; ainsi il faut nécessairement dire : *J'irai vous voir vers* LES *quatre heures*, *vers* LES *onze heures*, et non pas *vers quatre heures*, *vers onze heures.*

EN, DANS, A.

EN marque un sens vague et indéterminé ; DANS, un sens fixe et déterminé ; À exprime aussi un sens précis ; mais il exprime la situation, au lieu que *dans* marque l'intériorité. On dira : *J'ai vécu* EN *pays étranger*, EN *Italie ; — ce livre est* DANS *la bibiothèque ; — elle étoit* DANS *sa chambre ; — ils sont* À *la promenade ;— ils sont* AU *spectacle.* Et, comme souvent l'idée d'intériorité et celle de situation se confondent ensemble dans l'esprit de celui qui parle, et peuvent toutes deux exprimer sa pensée, il arrive alors que la préposition *dans* et la préposition *à* s'emploient indifféremment l'une pour l'autre, et qu'on dit également bien : *il est* DANS *Paris, il est* À *Paris.*

(D'*Olivet*, 26. remarq. sur Racine, et *Marmontel*, p. 167.)

Il résulte de ce qui précède qu'on place *dans* avant un nom de ville, et *en* avant un nom de contrée ou de région ; et, en effet, un nom de ville présente un sens précis et particulier ; et un nom de contrée ou de région présente un sens vague et général.

(Le P. *Buffier*, nº 653. — Th. *Corneille*, sur la 528ᵉ rem. de Vaugelas, et *Marmontel*.)

C'est encore parce que *en* n'appartient qu'au sens indéfini, et *dans* au sens défini, et qu'il est de principe que le sens défini est le seul qui reçoit l'article, que l'usage a voulu qu'on mît toujours *en* avant les noms de royaumes et de provinces quand on les emploie sans article : *en France,*

en Espagne; et *dans* lorsqu'on les emploie avec l'article : *dans la France, dans l'Espagne.*

(Le P. *Bouhours*, p. 67 de ses rem. — Th. *Corneille*, sur la 428e rem. de Vaugelas. — *Wailly*, p. 286.)

C'est pour le même motif qu'on fait encore usage de *en* avant les noms qui n'expriment ni des royaumes ni des provinces, et qui sont sans article: *en paix, en guerre, en songe, en colère*; mais on diroit à cause de l'article : *dans la paix, dans la guerre, dans les songes, dans la colère*; cependant il faut remarquer, 1°. que lorsque l'article est élidé, l'oreille permet d'employer *en* : En *l'absence d'un tel.* — En *l'état où je suis réduit.* — En *l'horrible situation où il se trouve.* 2°. Qu'on souffre quelquefois l'article avant un féminin singulier, quoique l'article ne soit pas élidé : En *la fleur de l'âge*, en *la belle saison*, en *la saison des fruits.*

Heureux, qui de la sagesse
Attendant tout son secours,
N'a point mis *en* la richesse
L'espoir de ses derniers jours.

(L. Rac. Cant. sur le bonheur des justes.)

Mais ces exemples sont rares, et *Marmontel* doute que, quoiqu'en dise *Bouhours*, en *la prospérité*, en *la solitude*, en *la paix*, en *la guerre* soient tolérés.

(Le P. *Bouhours*, pag. 67. — *Th. Corneille* et *Marmontel.*)

Cependant, si la phrase exige en même temps l'article et *en* pour préposition, quel parti prendre ? Par exemple, les verbes *diviser, changer, dissiper, fondre, résoudre*, et leurs analogues veulent la préposition *en* ; dans ce cas il n'y a aucune difficulté, si le régime de ces verbes est indéfini sans article, on dit : *Le nuage* fond en *pluie, l'eau se* dissipe en *fumée, le bois se* réduit en *cendres, un corps se* résout en *vapeurs.*

Il pense voir *en* pleurs dissiper cet orage. (*Racine.*)

(*Marmontel*, p. 169.)

De même que si, au lieu de l'article, c'est un des équiva-

lents, *en* s'en accommode très-bien, comme dans cette phrase de Voiture : *J'ai une extrême tristesse de voir que mon âme se soit* DIVISÉE EN *deux corps aussi foibles que le vôtre et le mien.*

Mais, si au régime du verbe l'article est indispensable, qu'arrivera-t-il ? dira-t-on : *Cette ville est tombée* EN *le pouvoir des ennemis?* Non, mais *en* cède la place, et l'on y substitue *à* ou *dans*, au gré de l'oreille : *Cette ville est tombée* AU *pouvoir*, AUX *mains*, DANS *les mains des ennemis.*

(*Marmontel*, p. 170.)

Toutefois *en* qui répugne absolument à recevoir l'article même, s'il n'est pour ainsi dire effacé par l'élision, s'accommode concurremment avec *dans* de tous les pronoms, ou comme dit *Marmontel*, de tous les suppléants de l'article, tels que : *ce, cet, celui, soi, nous*, etc. ; ou dérivés, comme : *son, nos, votre, quel, quelque, tel*, etc. Il ne faut qu'ouvrir les livres pour trouver des exemples de tout cela en prose et en vers. Il y a pourtant des cas où l'un est mieux que l'autre, mais il est difficile de les marquer tous, et l'usage seul peut apprendre ces distinctions directes. (*Marmontel.*)

Mais, quant aux occasions où l'esprit, l'oreille et l'usage s'accordent à permettre que *dns* et *en* soient employés indifféremment l'un pour l'autre, c'est une vaine délicatesse que d'en vouloir gêner le choix. On a dit de Socrate : *Il passa un jour et une nuit* EN *une si profonde méditation, qu'il se tint toujours* DANS *une même place.*

M. *Patru* a également dit dans une de ses lettres à Olinde : *Ce cher parent fut heureux* DANS *sa naissance*, DANS *son mariage*, EN *ses enfants*, EN *ses emplois.*

Fénélon (dans son livre de l'existence de Dieu), s'est exprimé en ces termes : *Un danseur de corde ne fait que vouloir : et à l'instant les esprits coulent avec impétuosité, tantôt* DANS *certains nerfs, et tantôt* EN *d'autres.*

Enfin *Boileau* a dit, en faisant la peinture d'un jeune homme :

Est vain *dans* ses discours, volage *en* ses désirs.

Et que l'on ne pense pas que si cet écrivain n'a pas répété *dans* ce n'est que par la contrainte de la mesure; en effet s'il l'eût voulu, il l'eût pu sans peine en disant, comme l'a remarqué *Ménage* : *léger* DANS *ses désirs*.

(*Marmontel*, p. 172.)

EN marque aussi la durée: on dit: EN *une heure*, EN *peu de temps*, EN *mille ans* (alors *en* répond à la question EN *combien de temps*) ? *Dans* indique l'époque où une chose aura lieu, DANS *une heure*, DANS *peu de temps*, DANS *mille* ans (et en cette signification, *dans* répond à la question *quand*?)

Ainsi on dira : *il arrivera* EN *trois jours*, pour signifier qu'il emploiera trois jours entiers pour sa route, et : *il arrivera* DANS *trois jours*, pour faire entendre simplement qu'il s'écoulera trois jours avant que son arrivée ait lieu.

Il y a également une distinction à faire dans l'enploi de *en*, *dans*, *à*. Quand on dit d'une personne qu'elle est *en ville*, c'est dire qu'elle n'est pas chez elle; si on dit qu'elle est DANS *la ville*, c'est dire qu'elle n'est pas hors de la ville; enfin si on dit qu'elle est *à la ville*, c'est dire seulement qu'elle a la ville pour séjour.

(Le P. *Bouhours*, p. 93 de ses rem. — *Restaut*, 393.)

De même EN *campagne* sert à signifier qu'on est en mouvement, qu'on est en marche, hors de chez soi; et c'est dans ce sens qu'on dit que *les troupes sont* EN *campagne*, comme on dit : *il s'est mis* EN *campagne* pour découvrir ce qu'il cherche : *Mettre ses amis*, *mettre bien des gens* EN *campagne*. (*l'Académie*.) — *A la campagne* signifie qu'on a les champs pour séjour.

(*Wailly*, page 284. — *Restaut*, page 293, et plusieurs Gramm. mod.)

De cette distinction entre ces deux expressions, EN *campagne* et *à la campagne*, M. *Chapsal* (dans le Manuel des amateurs de la langue francoise, 5e. numéro) en conclut qu'on doit dire d'un négociant qui à quitté la ville pour ses plaisirs : *Il est à la campagne*, et au contraire que, si ce négociant est sorti de la ville pour ses affaires, s'il est en voyage, on doit dire : *Ce négociant est* EN *campagne*.

En s'emploie avec plusieurs verbes, et en change la signification; exemples :

Des malheureux qui se sont attiré leur infortune par une mauvaise conduite, ont tort de S'EN PRENDRE *aux autres.*

C'est-à-dire, d'imputer aux autres leur infortune.

Après plusieurs explications, on EN VINT *aux reproches, ensuite aux menaces, et enfin aux coups.*

C'est-à-dire, on poussa l'aigreur de la conversation jusqu'aux reproches, *etc.*

Ils ne S'EN *tinrent pas là; ils conservèrent l'un contre l'autre une haine implacable.*

C'est-à-dire, ils ne se contentèrent pas de s'être querellés et battus, etc.

Les gens qui se noient se PRENNENT *à tout ce qu'ils trouvent.*

C'est-à-dire, s'attachent, etc.

Après s'être entretenu de choses indifférentes, on VINT *à parler des écrivains du siècle de Louis XIV, et tous furent d'avis*, etc.

C'est-à-dire, on s'entretint des écrivains, etc.

Ils TINRENT *à leur opinion, et la motivèrent.*

C'est-à-dire, ils restèrent attachés à leur opinion.

(Le Dictionnaire de l'*Académie*. — *Wailly*, page 286.)

En s'emploie sans relation à aucune chose exprimée, ni sous-entendue, mais seulement par une certaine redondance que l'usage a autorisée et rendue élégante : *Il* EN *est de cela comme de la plupart des choses du monde.* (L'*Académie*.)

La douleur qui se tait *n'en* est que plus funeste. (*Racine*.)

Il faut avoir soin dans l'emploi de la préposition *à*, d'éviter une locution qui est certainement vicieuse, quoiqu'elle se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Quand on dit : *Ce bataillon viendra de sept à huit heures, il est composé de sept à huit cents hommes*, on s'exprime correctement, et la préposition *à* est bien employée, parce que de *sept à huit heures*, il y a un intervalle ou une heure divisible en plusieurs minutes; de *sept à huit cents hommes*, il y a une centaine divisible en unités.

Mais dans cette phrase : *Il y avoit sept à huit personnes dans cette assemblée*, *à* est mal employé.

En effet une personne n'est pas divisible en plusieurs parties, de sorte qu'il n'y a point d'intermédiaire, d'intervalle entre une et deux personnes, entre sept et huit personnes. Il peut y avoir dans une assemblée *sept* ou *huit personnes;* mais le bon usage, celui qu'avoue la raison et les bons écrivains n'autoriseront jamais à dire : *sept à huit personnes.* (M Lemare, page 154, M. Chapsal.)

Racine et *La Fontaine* viennent fortifier cette décision; le premier a dit, dans une de ses lettres à *Boileau* : *on a tué ou pris aux Allemands sept* À *huit cents hommes;* et le second, dans les amours de Psyché : *Les deux jeunes bergères assises voyoient à dix pas d'elles cinq* ou *six chèvres.*

Enfin beaucoup de personnes emploient après *dans,* l'adverbe *y* dans la même phrase; c'est une faute grossière.

L'auteur de l'Année littéraire la relève dans ces vers :

Mais j'aurai *dans* ces murs le tranquille avantage
D'*y* trouver des mortels dont je chéris la foi.

Il faut dire, *de trouver.* (*Féraud*, dict. crit. au mot *Dans.*)

JUSQUE,

Préposition de lieu et de temps, qui marque le terme où l'on s'arrête, et qui exige toujours à sa suite une préposition, avec son complément : JUSQUE *dans les enfers.*—JUSQUE *par dessus la tête.* (L'*Académie.*)

Jusque dans son palais cherchons notre ennemie. (*Racine.*)

Il n'est pas *jusqu*'aux Quinze-vingts,
Qui de me voir n'aient envie. (*L'Étoile.*)
(Le Dict. de l'*Académie.*)

On écrit très-bien *jusque* sans *s* à la fin, même avant les mots qui commencent par une voyelle. En prose, c'est l'oreille qui en décide; en poésie, c'est la mesure du vers : JUSQUES *au ciel.* — *Cette nouvelle n'étoit pas encore venue* JUSQUES *à nous.*

(L'*Académie.*)

J'ai poussé la vertu *jusques* à la rudesse. (*Racine.*)

Blessé *jusques* au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle. (*Corneille.*)

C'est ainsi que la puissance divine justement irritée contre notre orgueil, la pousse JUSQU'*au néant; et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre.* (*Bossuet.*)

Autour de toi mille sources nouvelles
A chaque instant jaillissent *jusqu'*aux cieux. (*Gresset.*)
(Le Dict. crit. de *Féraud.* — *Wailly*, et M. *Chapsal.*)

Jusqu'à, jusqu'aux, marque quelque chose qui va au-delà de l'ordinaire, tant en bien qu'en mal; *Notre religion nous ordonne d'aimer* JUSQ'À *nos ennemis, et c'est l'héroïsme de la bonté.*

Tous les pères, JUSQU'AUX *plus graves, jouent avec leurs enfants.* (Le Dictionn. de l'*Académie.*)

Jusque, suivi de *là* adverbe, prend toujours le trait d'union : *Ils en vinrent* JUSQUE-LÀ, *qu'on crut qu'ils alloient se battre.* (Mêmes autorités.)

MALGRÉ.

Cette préposition régit les noms sans le secours d'une autre préposition : *Les mariages qui se font* MALGRÉ *père et mère, sont punis par l'exhérédation.* — *Il est sorti* MALGRÉ *la grêle*, MALGRÉ *la pluie.* (Le Dict. de l'*Académie.*)

J'ai servi *malgré* moi d'interprète à ses larmes. (*Racine.*)

MALGRÉ *plusieurs avantages, le roi de Pologne désespéroit de prendre la ville.* (Voltaire.)

Malgré que n'est plus d'usage qu'avec le verbe *avoir*, précédé de la préposition *en;* ainsi l'on dit : *Malgré qu'il en* AIT, *malgré que j'en* EUSSE. (*L'*Académie.) — *Malgré que vous en* AYEZ *je passerai outre.* (Vaugelas.) — *Il faut lui faire*

croire qu'il est de nos amis, MALGRÉ *qu'il en* AIT. (Mme. de Sévigné, l. 20.)

Mais *malgré que je fasse*, *malgré que je sois*, ne doivent pas se dire. Il faut remplacer *malgré*, par *quoique*, *bien que*.

(*Richelet* et *Féraud*.)

PAR.

Nous avons parlé de l'emploi de cette préposition au régime des verbes, Article XV.

PARMI.

Cette préposition ne s'emploie qu'avec un pluriel indéfini, qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif : PARMI *les hommes ;* PARMI *le peuple.* — PARMI *de grandes vertus*, *il y a souvent de grands défauts*. (L'*Acad.*, au mot *Parmi.*)

Vous avez mis du faux argent PARMI *du bon*. (Girard.)

Le mérite de la bonté est d'être bon PARMI *les méchants*. (*Marmontel*.)

PARMI *la foule innombrable de ceux qui ont été loués, où trouverons-nous des hommes comme Socrate, et des panégyristes comme Platon ?* (Thomas, Essai sur les éloges.)

PARMI *les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presqu'aussi malheureux que le vaincu.* (Voltaire, Siècle de Louis XIV.)

Rien aussi n'empêche de dire avec *Boileau* (Épître 5) :

> Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
> Cherche *parmi* l'horreur, le tumulte et la guerre ?

Avec *Voltaire* (dans la Henriade) :

> *Parmi ce bruit confus* de plaintes, de clameurs,
> Henri, vous répandiez de véritables pleurs.

Et dans Mérope (acte III, sc. 5):

> Il y porte la flamme, et *parmi* le carnage,
> *Parmi les* traits, *le* feu, *le* trouble, *le* pillage...

Parce que tout ce qui donne une idée de confusion, donne aussi une idée de multitude, et que rien n'est moins défini que la multitude.

Mais on ne diroit pas bien :

> ......Des corps errants *parmi le vide.* (*Boileau.*)

> ....*Parmi ce plaisir*, quel chagrin vous dévore? (*Racine.*)

> Les corbeaux même, instruits de la fin de l'orage,
> Folâtrent à l'envi *parmi l'épais* feuillage. (*Delille.*)

Car ces mots *parmi le vide*, *parmi ce plaisir*, *parmi l'épais feuillage* excluent toute idée collective, et sont réduits à l'unité.

On s'exprimeroit également mal si l'on disoit : *parmi les deux frères*, *parmi les trois*, parce que le nombre *deux*, et même le nombre *trois* n'est pas indéfini, assez grand. La préposition *entre*, dans ce cas, est le mot propre.

Parmi s'est employé autrefois comme adverbe sans régime. *La Fontaine* et *Pluche* l'ont encore employé de la sorte :

> Ces deux emplois sont beaux, mais je voudrois *parmi*
> Quelque doux et discret ami. (*La Font.*)

Donner aux poulets un nombre de grains, avec quelques charansons mêlés PARMI. (*Pluche.*)

Présentement cette tournure de phrase n'est plus en usage.

(M. *Chapsal*, dict. gramm.)

PRÈS, PROCHE, VIS-À-VIS, À CÔTÉ, EN FACE.

Toutes ces prépositions marquent proximité de lieu ou d'époque, ou de terme ; chacune d'elles veut être suivie de la préposition *de* : *Nous sommes* PRÈS *du temps de la moisson*, PRÈS *des vendanges*, PRÈS DE *l'hiver*. — *Les maisons* PROCHE

DE *la rivière sont sujettes aux inondations. — Il est logé* VIS-À-VIS DE *mes fenêtres. — Molière marche* À CÔTÉ DE *Plaute et de Térence.*

(Le Dict, de l'*Académie*, à chacun de ces mots.)

PRÈS DU *déluge se range le décroissement de la vie humaine.* (Bossuet.)

Il me conduisit dans la Palestre de Taurréas, EN FACE DU *portique royal.* (Voy. d'Anach., ch. VIII, t. 2.)

Toutefois, dans le discours familier, et lorsque ces prépositions ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, on peut se dispenser de faire usage de la préposition *de;* mais cette licence ne seroit pas autorisée, même dans le discours familier, si le régime étoit un monosyllabe, *près lui, près vous, vis-à-vis moi*, etc., seroient insupportables.

(Le Dict. de l'*Académie*, et la plûpart des gramm. mod.)

PRÈS DE, PRÊT À.

Ces deux expressions sont très-souvent confondues; cependant le sens de l'une est bien différent de celui de l'autre, et leur régime n'est pas le même.

D'abord *près de* est une préposition, qui signifie *sur le point de;* et *prêt à* est un adjectif, qui signifie *disposé à.*

Ensuite *près* doit toujours avoir pour régime la préposition *de*, et *prêt*, la préposition *à :*

Un vieillard *près d'*aller où la mort l'appeloit,
(*La Font.* Fabl. du Vieillard et de ses Enfants.)

On ne connoît l'importance d'une action, que quand on est PRÈS DE *l'exécuter.* (La Fontaine, am. de Psyché.)

Les beaux jours sont PRÈS DE *revenir.* (*L'*Académie.)

La Mort ne surprend point le sage;
Il est toujours *prêt à* partir. (*La Font.* f. 143.)

Soyez-vous à vous-même un sévère critique;
L'ignorance toujours est *prête à* s'admirer.
(*Boileau*, art poét. ch. 1.)

Déjà même Hippolyte est tout *prêt à* partir. (*Racine.*)

Enfin, on dit : *Près de mourir*, pour signifier *voisin de la mort;* et *prêt à mourir*, pour dire, *résigné à mourir.*

(Le Dict. de l'*Académie*. — *Regnier Desmarais*, p. 595. — *Wailly* p. 290. — *Restaut* p. 389. — *Levizac* p. 162, t. 2. — M. *Sicard*, M. *Chapsal* et les Gramm. mod.)

Beaucoup d'écrivains, tant anciens que modernes, se sont néanmoins peu occupés de la différence qui existe entre les deux expressions *près* et *prêt ;* mais c'est un abus contre lequel les Grammairiens se sont toujours récriés, et il est certain que l'usage actuel réprouveroit les phrases suivantes :

Je suis PRÈS DE *maintenir mon sentiment, la plume à la main, jusqu'à la dernière goutte de mon encre.* (Coste.) — *Rome,* PRÊTE *à succomber, se soutint principalement durant ses malheurs, par la constance et la sagesse du sénat.*

(*Boss.* Disc. sur l'Hist. univers.)

Présentement, pour être correct, il faudroit dire : *Je suis* PRÊT à *maintenir*, parce que l'usage bien reconnu veut que l'on dise : *Je suis disposé à maintenir,* et non pas je suis *disposé de* maintenir.

De même on diroit : *Rome près de succomber,* parce qu'il est constant que *Rome n'étoit pas disposée à succomber,* mais *sur le point de succomber.*

QUAND ET QUAND.

Sorte de préposition signifiant avec, en même-temps que : *Il est parti* QUAND ET QUAND *nous.* — *Venez* QUAND ET QUAND *moi.* (L'*Académie.*)

Cette expression est populaire : et, si l'on s'en sert, c'est une faute que d'écrire *quand et quand* avec un *t.*

Le *d* de *quand* se prononce comme celui de *grand homme, grand esprit, grand orateur;* c'est-à-dire comme un *t*, mais il ne s'écrit pas.

(*Vaugelas*, 62e rem. — *Menage*, ch. 220 de ses observ. — *Andry* de *Boisr.*, p. 506 de ses réflexions. — Et le Dict. de l'*Académie* édit. de 1762.)

SANS.

Cette préposition a quelque chose de particulier ; elle reçoit également après elle *ni* ou *et* :

Sans crainte *ni* pudeur, *sans* force *ni* vertu.

Je reçus et je vois le jour que je respire,
Sans que mère *ni* père ait daigné me sourire.
(*Racine*, Iph. act. 2, sc. 1.)

Et dans ce cas, *sans* ne se répète point. Ou bien :

Sans crainte *et sans* pudeur, *sans* force *et sans* vertu.

Et SANS est ici répété.

La raison de cette différence paroît peut-être subtile, mais elle est juste : *sans* est exclusif par lui-même, *ni* l'est aussi; par conséquent *ni* le supplée ; au lieu que *et*, n'ayant pas le même caractère, ne dit pas ce que *sans* doit dire, et l'oblige à se répéter.

(*Marmontel*, p. 162.)

Lorsque *sans* précède immédiatement un verbe, ce verbe doit-il être suivi de l'article contracté *du*, ou bien de la préposition *de* sans article ? Doit-on dire : *Asseoir les impôts sans exciter* DE *plaintes*, comme a dit *Linguet*, et comme on diroit : *en n'excitant pas* DE *plaintes ;* ou faut-il dire, DES PLAINTES ? — *Il boit le vin pur sans y mettre* D'EAU, ou *sans y mettre* DE L'EAU ?

La première manière paroît à *Féraud* plus conforme à l'analogie. — *L'Académie* ne met point d'exemples pareils. En voici un autre dans *Linguet* avec *sans que* : *Cela pourroit arriver sans que la nation françoise méritât* DE REPROCHES.

Sans ne s'associe pas volontiers avec *plus*, signifiant davantage :

Et *sans plus* me charger du soin de votre gloire,
Je veux laisser de vous jusqu'à votre mémoire. (*Rac.* Mithr.)

Ce *sans plus*, observe le même critique, a quelque chose de choquant et de suranné.

On diroit en prose : *Sans me charger plus long-temps du*

soin de votre gloire. — On retrouve ce *sans plus* dans Phèdre, où Thésée dit des Dieux :

> Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières,
> *Sans plus* les fatiguer d'inutiles prières.

Mme. *de Sévigné* dit : *un mot sans plus ;* et *La Fontaine* :

> Un point *sans plus* tenoit le galant empêché.

Cela n'est permis que dans le style badin.

SUR, SUS.

Ces deux prépositions signifient la même chose ; mais *sus* n'est plus guère d'usage que dans cette phrase : *On enjoint à tous les bâtiments de courir* SUS *aux Anglois.*

En sus est une façon de parler adverbiale, qui signifie *par-delà. Il a touché des gratifications* EN SUS *de son revenu.*

Dans l'usage ordinaire, *la moitié, le tiers, le quart en sus*, est l'addition qu'on fait à une somme de la moitié, du tiers, du quart de cette somme : *quatre francs et le quart en sus, font cinq francs* (l'Acad., au mot *Sus*).

Mais en termes de finance, *le tiers, le quart en sus*, veut dire une quantité qui, étant ajoutée à une somme, donne une somme totale dont cette quantité est le tiers, ou le quart : *Le quart* EN SUS *de douze mille francs, est quatre mille francs.* — *Le tiers* EN SUS *de six mille francs, est trois mille francs.* — *Quinze mille francs et le quart* EN SUS, *font vingt mille francs* (l'Académie, même *mot*).

Par sus ne se dit point, ni conséquemment *par sus tout ;* il faut dire : *par-dessus tout j'admire* ; ou plutôt encore : *par-dessus tout cela j'admire.*

(*Vaugelas*, 517e rem. et l'*Académie* sur cette remarque.)

À-TRAVERS, AU TRAVERS.

À travers est toujours suivi du régime direct, et *au travers* de la préposition *de* : *Nous n'appercevons la vérité qu'*À TRAVERS *le voile de nos passions* (St.-Evremont).

Et toujours leurs mains propices, (les anges)
A travers les précipices,
Conduisent ses pas errants. (*J. B. Rousseau.*)

À TRAVERS *les murmures flatteurs des courtisans, Sully faisoit entendre la voix libre de la vérité.*
(*Thomas*, éloge de Sully.)

Au travers des périls un grand cœur se fait jour.
(*Rac.* Andr. act.3. sc. 3.)

Mais un auteur novice à répandre l'encens,
Souvent à son héros dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir *au travers* du visage. (*Boileau*, épitre 9.)

(L'*Académie*, dans ses observ. sur *Vaugelas*, p. 243. — Son Dict. — *Th. Corneille* et *Chapelain*, sur la 243ᵉ rem. de *Vaugelas*; *Ménage*, ch. 55. — Le P. *Bouhours*, p. 167. — *Wailly*, p. 288. — M. *Chapsal* et les Gramm. mod.)

Plusieurs écrivains, tels que *Boileau, Racine, Marmontel,* l'abbé *Barthélemy*, etc., etc., n'ont pas toujours distingué ces deux régimes différents; mais leurs écarts ne sauroient faire loi.

À *travers le*, et *au travers de*, sont également bons; cependant il est une occasion où il n'est pas indifférent de faire un choix : par exemple, on préférera *à travers le*, pour désigner un passage vide; et *au travers de*, s'emploiera pour désigner un passage qu'on se procure entre des obstacles : *Le jour qui passe entre les nuages, passe* À TRAVERS; *celui qui passe dans le corps d'un nuage passe* AU TRAVERS.

Le poil de chèvre ou de chameau passe À TRAVERS *l'aiguille qui est percée. — L'aiguille passe* AU TRAVERS *de la peau qu'elle perce.*

Un espion passe habilement et adroitement À TRAVERS *le camp ennemi, et se sauve. — Le soldat se jette* AU TRAVERS *d'un bataillon, et l'enfonce.*

*On ne voyoit le soleil qu'*À TRAVERS *les nuages. = On voit le jour* AU TRAVERS *des vitres, des chassis.*

(Le Dict. de l'*Académie*, et *Roubaud* dans ses synon.)

Vis-à-vis.

Vis-à-vis de, dans le sens *d'envers*, est une des mille et une locutions vicieuses condamnées par tous les Grammairiens. Quoiqu'elle soit fort en usage dans le monde, elle doit être proscrite. *Vis-à-vis de* ne se prend que dans le sens propre : *vis-à-vis de l'église*, etc.; il exprime un rapport de lieu, *en face*, *à l'opposite*. Dans le sens figuré, on se sert des prépositions *envers*, *à l'égard de* :

> Lynx *envers* nos pareils, et taupes *envers* nous. (*La Fontaine.*)

Une triste expérience atteste à tous les pays, et à tous les siècles que le genre humain est injuste ENVERS *les grands hommes !* (Thomas.)

On se fait gloire d'être ingrat ENVERS *les dieux, de qui on tient la vie.* (Télém.)

Voltaire, dans ses questions encyclopédiques, au mot *Langue françoise*, s'exprime ainsi sur cette expression :

« Aujourd'hui on commence à dire : *Coupable* VIS-A-VIS *de nous ; bienfaisant* VIS-A-VIS *de nous ; mécontent* VIS-A-VIS *de nous ; ingrat* VIS-A-VIS *de moi ; fier* VIS-A-VIS *de ses supérieurs ;* au lieu de : *coupable, bienfaisant envers nous ; difficile avec nous ; mécontent de nous ; ingrat envers moi ; fier avec ses supérieurs.*

» Une infinité d'écrivains nouveaux sont infectés de l'emploi vicieux de ce mot *vis-à-vis* ; on a négligé ces expressions, si bien mises à leur place par de bons écrivains : *envers*, *pour*, *avec*, *à l'égard*, *en faveur de*.

» Presque jamais les Pélisson, les Bossuet, les Fléchier, les Massillon, les Racine, les Quinault, les Boileau ; Molière même, et La Fontaine qui tous deux ont commis beaucoup de fautes contre la langue, ne se sont servis du terme *vis-à-vis* que pour exprimer une position de lieu. »

Voyez ce que nous disons sur les prépositions *près*, *proche*, *à côté*, etc.

VOICI, VOILÀ.

Voici sert à montrer, à désigner une chose qui est proche de celui qui parle : VOICI *le livre dont je vous ai parlé.* — VOICI *la maison en question.*

Voilà sert à marquer une chose un peu éloignée : VOILÀ *ce qui a été fait par ses ordres.* — VOILÀ *sa raison.*

(Le Dict. de l'*Académie.* — Le P. *Buffier*, nº 655. — Et le Dict. crit. de *Féraud.*)

Voici et *voilà* se disent aussi des choses qui ne s'aperçoivent pas par les sens; mais on se sert de *voici*, avant que de dire cette cause, cette raison, cette preuve : VOICI *la cause de cet événement, écoutez :*

> *Voici* trois médecins qui ne se trompent pas :
> Gaité, doux exercice, et modeste repas. (*Domergue.*)

> Je m'en rapporte à vous. Écoutez s'il vous plait,
> ....
> *Voici* le fait : Depuis quinze ou vingt ans en çà,
> Au travers d'un mien pré certain ânon passa.
> (*Racine*, dans les Plaideurs.)

Et lorsqu'on vient de dire cette cause, on emploie *voilà* : VOILÀ *les preuves sur lesquelles je me fonde : qu'avez-vous à répondre ?*

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence et la règle des mœurs, l'empire sur les passions; VOILÀ *la véritable grandeur et la seule gloire réelle que personne ne peut nous disputer.* (Massillon.)

Si ma religion étoit fausse, je l'avoue, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible. (*La Bruyère.*)

Remarque. — *Voilà*, donne plus de mouvement et de force à la pensée, lorsque l'on songe plus à l'effet de l'action qu'à l'action même, encore que le sujet soit proche et s'attache à une action présente :

> Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance,
> Le *voilà* qui s'approche, et la mort le devance. (*Voltaire.*)

o *Voici*, *voilà*, sont des mots formés de l'impératif du verbe *voir* et des adverbes *ci* et *là* C'est par cette raison qu'ils peuvent avoir, comme les verbes, les pronoms conjonctifs pour régime, et que l'on dit : *Me voici*, *te voici*, *le voici*, *le voilà*, *nous voici*, *nous voilà*, *les voici*, *les voilà* ; ce qui ne peut convenir aux autres prépositions.

C'est aussi par cette raison que l'on dit : *Le voilà* QUI *vient*; *le voyez-vous* QUI *vient?* et non pas, *le voilà* QU'IL *vient* ; *le voyez-vous* QU'IL *vient?* Car il est certain que, dans les deux premières phrases, *qui* est relatif à *le* et à *la* qui est avant, quoiqu'on ne puisse pas l'exprimer par *lequel* ni par *laquelle*; et en effet, c'est la même chose que si l'on disoit : *Voilà lui qui vient*, ou *voilà lui lequel vient* ; *voyez-vous elle qui vient*, ou *voyez-vous elle laquelle vient*.

De même on pourra dire : *Voici* QU'IL *vient* ; *voilà* QUE *l'on sonne*, parce qu'alors l'absence du pronom conjonctif *le* permet d'employer le pronom conjonctif *que*.

(*Vaugelas*, 322e rem. — Et *Th. Corneille*, sur cette rem. p. 322, t. 2. — *Restaut*, p. 394. — L'*Académie*, p. 345 de ses observ. — *Ménage*, ch. 75. — Le Dict. de l'*Académie*, et M. *Chapsal*.)

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

ARTICLE PREMIER.

L'adverbe sert à modifier, soit un adjectif, soit un participe, soit un autre adverbe, c'est-à-dire qu'il marque quelque manière, quelque circonstance de ce qui est exprimé par l'un ou par l'autre ; ainsi dans cette phrase : *Henri IV etoit* VRAIMENT *digne d'être assis sur le trône de France* ; *il étoit* CONTINUELLEMENT *occupé de la prospérité de ses états* ; *il avoit* ÉMINEMMENT *le caractère d'un bon roi*, *son nom vivra* ÉTERNELLEMENT.

Vraiment, continuellement, éminemment, éternellement, sont des adverbes qui désignent différentes manières de ce qui est spécifié par l'adjectif *digne*, par le participe *occupé*, par le nom qualificatif *roi*, et par le verbe *vivra*. L'adverbe est comme l'adjectif du verbe, du participe, et de l'adjectif.

(*Dumarsais.*)

Comme les mots modifiés par l'adverbe n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, il en résulte que cette partie d'oraison est toujours invariable.

Les mots tirent leurs dénominations de l'usage auquel ils s'appliquent le plus fréquemment; or la fonction la plus ordinaire des adverbes est de modifier le verbe; voilà pourquoi on les a appelés *adverbes*; c'est-à-dire, mots joints au verbe; mais lorsqu'on dit que l'adverbe modifie un verbe, on doit entendre qu'il modifie la qualité ou l'attribut renfermé dans le verbe, comme : *ce jeune homme se conduit* SAGEMENT; l'adverbe *sagement* modifie l'attribut *conduisant* renfermé dans *conduit* qui est pour *est conduisant*.

(*Dumarsais*, Encycl. méthod. et *Levizac*, p. 171, t. 2.)

Ce qui distingue l'adverbe des autres espèces de mots, c'est que l'adverbe vaut autant qu'une préposition et un nom, il a la valeur d'une préposition avec son complément. Par exemple *sagement* signifie la même chose que *avec sagesse*. Dans *il y est*, le mot *y* est un adverbe qui vient du Latin *ibi*; car *il y est*, est la même chose que : *il est dans ce lieu là*. Dans *où est-il? où* est également un adverbe qui vient du latin *ubi*, et en effet *où est-il?* c'est comme si l'on disoit : *en quel lieu est-il? Si*, quand il n'est pas conjonction conditionnelle est aussi adverbe, et par exemple, dans : *elle est* SI *sage*, *il est* SI *savant*; *si* vient du latin *sic* et veut dire *à ce point*, *au point que*. (Même autorité.)

Puisque l'*adverbe* emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, et que chaque préposition marque une espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot qui suit la préposition fait une application particulière;

il est évident que l'adverbe doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe indique ; par exemple : *Il a été reçu* AVEC POLITESSE ou POLIMENT.

Il suit encore de-là que l'*adverbe* n'a pas besoin lui-même de complément ou de régime, puisqu'il renferme en lui son régime ; et voilà aussi pourquoi il offre toujours à l'esprit un sens complet.

Cependant il y a 15 adverbes qui, en exigeant un régime, font exception à ce principe ; ce sont *dépendamment*, *indépendamment*, *différemment*, qui prennent la préposition *de* ; et *préférablement*, *privativement*, *proportionnément*, *convenablement*, *relativement*, *conformément*, *antérieurement*, *conséquemment*, *inférieurement*, *postérieurement*, *supérieurement*, qui prennent la préposition *à*. Exemples choisis dans le Dictionnaire de *l'Académie* :

Cette dette a été contractée ANTÉRIEUREMENT *à la vôtre.* — *Parler* CONVENABLEMENT *au sujet.* — *Il faut vivre* CONFORMÉMENT *à son état.* — *Il a conduit l'affaire* CONSÉQUEMMENT *à ce qui avoit été réglé.* — *L'âme agit souvent* DÉPENDAMMENT *des organes.* — *Les princes agissent* DIFFÉREMMENT *des particuliers.* — *Deux auteurs ont écrit sur cette matière ; mais l'un a écrit bien* INFÉRIEUREMENT, *bien* SUPÉRIEUREMENT *à l'autre.* — *Dieu peut agir par lui-même* INDÉPENDAMMENT *des causes secondes.* — *Il faut aimer Dieu* PRÉFÉRABLEMENT *à tout.* — *Ce qu'il demandoit lui a été accordé* PRIVATIVEMENT *à tout autre.* — *Cet acte a été fait* POSTÉRIEUREMENT *à celui dont vous me parlez.* — *Il n'a pas été récompensé* PROPORTIONNÉMENT *à son mérite.* — *Cela a été dit* RELATIVEMENT *à ce qui précède.* — Rousseau a dit : *Régulus aimoit la patrie* EXCLUSIVEMENT *à soi.*

1re *Remarque.* — Chacun de ces adverbes a conservé le même régime que celui de l'adjectif dont ils est formé.

2e *Remarque.* — DIFFÉREMMENT et CONVENABLEMENT ne sont pas toujours suivis, l'un de la préposition *de*, et l'autre de la préposition *à* : *Ils en parlent tous deux bien* DIFFÉREM-

MENT (l'Académie). — *Dans cette affaire vous n'avez pas agit* CONVENABLEMENT. (Même autorité).

Les adverbes de quantité dont nous allons parler tout-à-l'heure, ont aussi *de* pour régime : *Il a* INFINIMENT D'*esprit*, CONSIDÉRABLEMENT D'*amour propre*, etc. etc.

Il y a des adjectifs qui deviennent de véritables *adverbes*, quand, ne se rapportant à aucun substantif, ils perdent leur nature de qualificatif, et qu'ils ne figurent dans la phrase que pour modifier le verbe auquel ils sont joints, ou, ce qui revient au même, pour en exprimer une circonstance, comme quand on dit : *Elle sent bon, elle chante juste, elle chante faux*, etc. Ces mots *bon, juste, faux*, quoique adjectifs de leur nature, n'exprimant que des circonstances des verbes auxquels ils sont joints, doivent être regardés comme des adverbes.

(*Restaut*, p. 409. — Et *Levizac*, p. 175, t. 2.)

Lorsque le modificatif d'un participe, d'un adjectif ou d'un adverbe est exprimé en plusieurs mots, comme : *à coup sûr, tout d'un coup*, etc. etc., on l'appelle *expression adverbiale*.

ARTICLE II.

DE LA DIVISION DES ADVERBES.

On peut considérer les *adverbes*, ou par rapport à leur forme, ou par rapport à leur signification.

§. 1er.

Considérés par rapport à leur forme, on peut, comme tous les mots de la langue, les distinguer en primitifs et en dérivés, en simples et en composés. Mais, comme cette première distinction n'est d'aucune conséquence pour l'usage qu'on doit faire des *adverbes*, on ne les regardera ici, par rapport à leur forme que comme *simples* ou *composés*, entendant par le terme d'*adverbe simple*, un adverbe qui,

de lui-même, ou par le long usage de la langue, ne fait qu'un seul mot, comme : *quand*, *comment*, *jamais*, *désormais*, *toujours*, *beaucoup*, etc., et par le terme d'*adverbe composé*, un adverbe qui est formé de plusieurs mots, que l'on est dans l'usage de séparer dans l'écriture, comme : *à présent*, *en haut*, *en bas*, *au moins*, *du moins*, *à la hâte*, *plus que jamais*, etc.; lesquels sont moins des *adverbes* que des expressions adverbiales.

§. 2.

Les *adverbes*, considérés par rapport à leur signification, pourroient presque se diviser en autant de différentes classes qu'il y a de différentes énonciations dans la langue; mais pour ne pas trop multiplier les divisions qui apporteroient plus d'embarras que d'éclaircissement, on se contentera de les distinguer en *adverbes de temps*, *de lieu* ou *de situation*, *d'ordre* ou *de rang*, *de quantité* ou *de nombre*, *de qualité* et *de manière*, *d'affirmation*, *de négation*, *de doute*, *de comparaison* et *d'interrogation*.

On ne se propose pas de donner ici la liste de tous les *adverbes* de chaque classe; ce seroit une affaire de longue haleine, et en même-temps de trop peu d'utilité : on se propose seulement de marquer les principaux, et d'y ajouter ensuite les observations les plus nécessaires sur leur *formation*, leur *répétition*, leur *place* et leur *emploi*.

§. 3.

DES ADVERBES DE TEMPS.

Ce sont ceux qui expriment quelques circonstances ou rapports de temps, et par lesquels on peut répondre à la question *quand?* ils sont de deux sortes, les uns désignent le temps d'une manière déterminée; ce sont, pour le *présent*: *aujourd'hui*, *présentement*, *maintenant*, *à cette heure*; etc.; pour le *passé* : *hier*, *avant-hier*, *jadis*, *au temps passé*,

depuis peu; et, pour le *futur*: *demain*, *bientôt*, *tantôt*, *dans peu* etc. Les autres ne désignent le temps que d'une manière déterminée; ce sont: *souvent*, *d'abord*, *à l'improviste*, *sans cesse*, etc. Parmi ces derniers, il y en a qui sont susceptibles de degrés de qualification: on dit; *Venez* PLUS OU MOINS *souvent*, etc.

§. 4.

DES ADVERBES DE LIEU.

Ce sont ceux qui appartiennent à toutes sortes de lieu indifféremment, et qui servent à exprimer la différence des distances et des situations, par rapport ou à la personne qui parle, ou aux choses dont on parle. Ce sont, pour le lieu: *ici*, *là*, *devant*, *derrière*, *dessus*, *dessous*, *en haut*, *en bas*, etc. Ces adverbes ne prennent ni comparatif, ni superlatif: *Venez* ICI; *allez* LÀ, *courez* PARTOUT.

Pour la distance, ce sont: *près*, *loin*, *proche*, etc. Ces derniers sont susceptibles de degrés de signification, et d'être modifiés par d'autres adverbes: *Les plus favorisés du prince ne sont pas ceux qui en approchent de plus* PRÈS.—*Il ne faut être ni trop* PRÈS, *ni trop* LOIN, *pour être dans un beau point de vue.*

(*Levizac*, p. 197, t. 2.)

§. 5.

DES ADVERBES D'ORDRE ET DE RANG.

Ces *adverbes* sont ceux qui servent à exprimer la manière dont les choses sont arrangées les unes à l'égard des autres, sans attention au lieu: ils ont deux branches; les unes regardent l'ordre numéral, tels que: *premièrement*, *secondement*, etc., qui se forment en ajoutant *ment* au singulier féminin des nombres ordinaux, et les autres regardent le simple arrangement respectif, tels que: *d'abord*, *après*, *devant*, *auparavant*, *ensuite*, etc. comme: *Il faut* PREMIÈREMENT

faire son devoir; SECONDEMENT *il ne faut prendre que des plaisirs permis.*

Les yeux admirent D'ABORD *la beauté*; ENSUITE *les sens la désirent*; *le cœur s'y livre* APRÈS.

Ni les uns, ni les autres de ces *adverbes* ne sont susceptibles de degrés de qualification, ni ne peuvent modifier d'autres modificatifs; ils ne peuvent non plus en être modifiés: et leur service n'ayant pour objet que l'événement, il ne s'étend pas jusqu'aux adjectifs.

(*Girard*, p. 146, t. 2.)

§. 6.

DES ADVERBES DE QUANTITÉ.

Ce sont ceux qui modifient par une idée de quantité, soit physique, soit morale: ils peuvent énoncer l'une et l'autre de ces deux sortes de quantité, en trois manières; par estimation précise, par comparaison, et par extension; ce qui les partage en trois ordres. Ceux du premier ordre, sont: *Assez, trop, peu, beaucoup, bien, fort, très, au plus, au moins, tout, du tout, tout-à-fait.*

Ceux du second ordre, sont: *Plus, moins, davantage, aussi, autant.* Ceux du troisième, sont: *Tant, si, presque, quelque, encore.*

Ces adverbes sont tous propres à modifier les verbes, les adjectifs nominaux et verbaux, les adverbes de manière, et quelques-uns de lieu. Il n'y a d'exception dans cet usage que pour *très, quelque, si, aussi, tout, davantage, du moins, au plus, au moins, tout-à-fait.* Dans cette classe, *très, quelque, aussi, si, tout,* ne modifient que les adjectifs, les participes, et les adverbes. *Davantage, du moins, au plus, au moins,* ne modifient que les verbes, et *tout-à-fait* ne peut modifier que les participes.

Plus, moins, autant, se servent de comparatifs à eux-mêmes comme en latin: *Plus on lit les bons livres, plus*

on en sent les beautés. — Moins on travaille, moins on veut travailler. — Autant j'estime l'homme sincère, autant je méprise l'homme double et dissimulé.

(*Girard, p.* 150, *t.* 2.)

§. 7.

DES ADVERBES DE MANIÈRE ET DE QUALITÉ.

Ces *adverbes* expriment comment et de quelle manière les choses se font. Il y a peu de noms adjectifs dans notre langue dont on n'ait formé des adverbes de cette nature. Ainsi, de *sage*, de *prudent*, de *juste*, de *constant*, etc., on a fait *sagement*, *prudemment*, *justement*, *constamment*.

Cette terminaison en *ment* est celle de presque tous les adverbes qui signifient *qualité*, et *manière*, au moins de tous ceux qui ne consistent qu'en un seul mot formé du nom adjectif; car pour les autres, comme ils ne sont composés que de quelque préposition et d'un nom substantif, ou pris substantivement, ils n'ont point d'autre désinence que celle du même nom : ceux-ci ne sont guère en moins grand nombre que les premiers. On parlera ailleurs de la formation des uns et des autres; et cependant, pour exemple des derniers, ceux qui suivent pourront suffire : *à tort*, *à travers*, *à regret*, *à la hâte*, *à la mode*, *de biais*, *par hasard*, *avec soin*, etc.

Ces adverbes de manière sont sujets aux trois degrés de qualification : *positif*, *comparatif* et *superlatif*, à l'exception de ceux dont la valeur renferme une analogie à la quantité ou à la similitude, comme : *extrêmement*, *totalement*, *suffisamment*, *ainsi*, *de même*, *en vain*, *exprès*, *comment*, *incessamment*, *notamment*, *et nuitamment*.

Le *comparatif* et le *superlatif* se forment dans les adverbes, de la même manière et avec les mêmes mots que dans les adjectifs; ont dit : *Vivement*, *aussi vivement*, *plus vivement*, *très-vivement*.

Deux adverbes seulement forment leur *comparatif* et leur

superlatif d'une manière irrégulière, ce sont *bien* et *mal*. Le premier fait *mieux ;* le second fait *pis; mauvais* et *bon*, adjectifs, font *pire*, *meilleur*.

Le, avant *plus* ou *moins*, ou avant le *comparatif*, sert à former le superlatif : *Il faut toujours parler le* PLUS *sagement, s'énoncer le* PLUS *clairement qu'il est possible.*

Ces adverbes son très-rarement employés pour en modifier d'autres, soit de la même classe ou d'une autre ; mais ils sont modifiés eux-mêmes par les adverbes de quantité. On dit :

Cet homme traite BIEN *fièrement ses inférieurs, et parle* PEU *décemment aux femmes.*

Une personne sage et parfaitement prudente ne dit rien sans en avoir BIEN *soigneusement examiné la valeur.*

§. 8.

DES ADVERBES D'AFFIRMATION, DE NÉGATION ET DE DOUTE.

Quelques Grammairiens ne mettent point au rang des adverbes, les mots qui expriment l'affirmation, la négation et le doute; les uns les classent parmi les conjonctions, les autres les nomment des particules; mais peu importe que ces mots soient adverbes, conjonctions, particules; ce qu'il est essentiel de connoître, c'est la manière de les employer.

Les adverbes d'affirmation, sont : *certes, sans doute, vraiment, oui, volontiers, soit, d'accord*, etc. Il n'y a qu'un seul adverbe de doute, c'est *peut-être.* Les adverbes de négation, sont : *non, ne, ni, ne pas, ne point, nullement, point du tout, nulle part.*

On voit, par ces exemples, que la négative *ne*, marche tantôt accompagnée de *pas*, ou de *point*, et tantôt seule : dans un instant, nous parlerons de l'usage de cette négation, et des cas où on doit employer, ou supprimer *pas* et *point.*

(*Régnier Desmarais*, p. 508.—Et *Levizac*, p. 176, t. 2.)

§. 9.

DES ADVERBES DE COMPARAISON.

Les *adverbes* qui par eux-mêmes marquent comparaison, ou différence de degrés dans les personnes ou dans les choses, sont : *comme*, *de même*, *ainsi*, *plus*, *moins*, *pis*, *mieux*, *très*, *davantage*, *de plus*, *ni plus*, *ni moins*, *presque*, *quasi*, *à-peu-près*, *pour le plus*, *tout au plus*, *à qui mieux mieux*, *à l'envi*, *de mieux en mieux*.

Comme une chose peut être ou égale ou supérieure, ou inférieure à une autre en qualité ou en quantité, il y a aussi trois sortes de comparaison, ou degrés de signification.

Comparaison d'égalité exprimée par les adverbes : *comme de même*, *ainsi*, *pareillement*, *autant*, *aussi*, *si*, etc.

Comparaison de supériorité exprimée par les adverbes : *plus*, *davantage*, *de plus*, *pis*, *mieux*, *de mieux en mieux*.

Comparaison d'infériorité exprimée par les adverbes : *moins*, *presque*, *quasi*, *à-peu-près*, *tout au plus*, etc.

L'usage veut qu'avec les adverbes, *peu*, *beaucoup*, *guère*, les signes de comparaison *plus ou moins* se mettent à la suite; ainsi on dit : *peu plus*, *peu moins*, *beaucoup plus*, *beaucoup moins*, *guère plus*, *guère moins*; et à l'égard de *pis* et de *mieux*, l'usage veut aussi que, pour marquer un plus grand excès dans l'un et dans l'autre, on se serve de *bien* ou de *beaucoup*, comme : *Il est bien* PIS *qu'il n'étoit*, *il est* BEAUCOUP MIEUX *que tantôt*.

§. 10.

DES ADVERBES D'INTERROGATION.

Ces adverbes sont : *combien*, *où*, *d'où*, *par où*, *comment quand*, *pourquoi*.

ARTICLE III.

DE LA FORMATION DES ADVERBES SIMPLES.

En parlant ici de la formation des *adverbes simples*, on n'entend parler, ni de ceux d'une syllabe, comme *oui*, *non*, *si*, *là*, *où*, qui ne doivent leur formation à aucun autre mot françois; ni de quelques autres, comme : *pas*, *point*, *bien* *mal*, *soit*, qui sont pris de *ne pas* et de *ne point*, de *bien* et de *mal*, noms substantifs, et de *soit*, troisième personne de l'impératif du verbe *être*.

On ne prétend pas non plus parler ici de certains adverbes qui ne font plus qu'un seul mot, étant originairement formés, ou de deux mots, comme : *toujours*, *jamais*, *demain*, *auprès*, *après*, *enfin*, *ensuite*, *beaucoup*, etc., ou même de trois ou quatre, comme : *désormais*, *aujourd'hui*, *dorénavant*, *auparavant*; car l'étymologie de ces adverbes ne seroit pas ici d'une grande utilité.

Il ne sera donc question que des adverbes terminés en *ment* dont la formation présentent quelques difficultés à cause de la diversité de terminaison des adjectifs d'où ils dérivent.

Tous les adverbes en *ment* sont formés d'un adjectif, et du substantif italien *mente*, substantif latin *mens*, *mentis*, qui signifie *esprit*, *intention*, *manière*.

Regnier Desmarais est d'avis d'en excepter *instamment*, *notamment*, *incessamment*, *sciemment*, *comment*, *nuitamment*, *diablement*; mais M. *Lemare*, p. 173 de sa Grammaire, note 332, observe que cet Académicien n'eût pas créé ces exceptions, s'il eût eu quelque notion de l'art étymologique.

Instamment, dit ce philologue moderne, vient de l'adjectif *instant*, *instante*, qui n'étoit pas usité de son temps, mais qui l'est aujourd'hui, et qui vient évidemment de l'adjectif latin *instans*.

Notamment vient de l'adjectif actif *notant*, du verbe *noter*.

Incessamment vient de *in* négatif, et *cessamment*, de *cessant*, du verbe *cesser*, *sans cesser*, *sans tarder*.

Sciemment vient de l'adjectif latin *sciens*, d'où le vieux mot françois *scient*, qui se trouve dans tous les dictionnaires du vieux langage, et qui signifie *sachant*, *savant*, *qui sait*.

Comment vient de l'adjectif *quâ* et du substantif *mente*. On a dit *quament*, *quoment*, *comment*, et le sens confirme cette étymologie, car *comment* signifie *de quelle manière*.

Nuitamment vient du latin *noctans*, *noctantis*, d'où le vieux mot françois *nuictant*, et puis l'inusité *nuitant*, *qui passe la nuit*.

Diablement, dit l'*Académie*, est du style familier. C'est une crâse de *diaboliquement*.

La formation de ces adverbes se fait par la simple addition de *ment* aux adjectifs, avec quelques différences pourtant, suivant la différente terminaison des adjectifs.

Première règle. — Quand l'adjectif masculin finit au masculin par une voyelle, la simple addition de *ment* forme l'adverbe ; ainsi de *juste*, *honnête*, *joli*, *vrai*, *résolu*, *absolu*, se forment les adverbes *justement*, *honnêtement*, *joliment*, *vraîment*, *résolument*, *absolument*.

Exception. — De *impuni* se forme l'adverbe *impunément*.

L'*e* muet des adjectifs masculins, *aveugle*, *commode*, *conforme*, *énorme* se change en *e* fermé, *aveuglément*, *commodément*, *conformément*, *énormément* ; de même que l'*e* muet des adjectifs féminins, *commune*, *confuse*, *expresse*, *importune*, *obscure*, *précise* et *profonde*, se change en *e* fermé, *communément*, *confusément*, etc., etc.

Les adverbes *follement*, *mollement*, *nouvellement*, *bellement*, se forment des adjectifs féminins, *folle*, *molle*, *nouvelle*, *belle*.

Bellement, qui veut dire doucement, avec modération, est familier et très-peu usité.

Remarque. — Quelques Grammairiens, tels que *Régnier Desmarais* et *Restaut*, prétendent que c'est sur le féminin de l'adjectif terminé par une simple voyelle, que doit se former l'adverbe, et d'autres sont d'avis que c'est sur le masculin : cette dernière opinion, qui est la plus générale, est fondée sur ce que l'*e* muet du féminin, se trouvant précédé d'une voyelle, et ayant un son muet et nul, ne pourroit avoir dans l'adverbe qu'un son pénible et difficile : qu'on en fasse l'essai sur quelques adjectifs, tels que *poli*, *vrai*, *ingénu*, *assidu*, et on verra le mauvais effet que produiroit l'*e* muet du féminin entre la voyelle dont il se trouveroit précédé, et la finale *ment*.

Poli, *polie*, *polie*MENT. — *Vrai*, *vraie*, *vraie*MENT. — *Ingénu*, *ingénue*, *ingénue*MENT. — *Assidu*, *assidue*, *assidue*MENT.

Pour se conformer à l'usage, dans l'orthographe de ces adverbes, on seroit obligé d'ajouter que l'*e* muet entre la voyelle précédente et la finale *ment*, ne doit pas s'y trouver.

(*Wailly*, p. 101. — *Levizac*, p. 194, t. 2. — Et M. *Sicard*, p. 386, t. 2.)

Deuxième Règle. — Quand l'adjectif finit par un *e* fermé, la simple addition de *ment* fait l'adverbe, ainsi de *aisé*, *déterminé*; *privé*, *sensé* etc., etc., se forment les adverbes *aisément*, *déterminément*, *privément*, *sensément*, etc, etc., où l'*é* comme dans les adjectifs, est fermé et marqué d'un accent aigu.

Troisième Règle. — Quand l'adjectif est terminé au masculin par une seule consonne, l'adverbe se forme de la terminaison féminine en y ajoutant *ment* : ainsi, les adjectifs *fort*, *franc*, *doux*, *vif*, *long*, *heureux*, forment de leur féminin *forte*, *franche*, *douce*, *vive*, *longue*, *heureuse*, les adverbes *fortement*, *franchement*, *doucement*, *vivement*, *longuement*, *heureusement*.

Exception. — *Gentil* fait *gentiment*, parce que dans *gentil*, la lettre *l* ne se prononce pas.

Quatrième Règle. — Quand l'adjectif est terminé au masculin par deux consonnes, ou, si l'on veut, par *ant* et par *ent*, l'adverbe se forme de cet adjectif en changeant *nt*, en *mment*, et *nt* en *mment*; ainsi de *vaillant*, *élégant*, *constant*, *diligent*, *éloquent*, *évident*, se forment les adverbes *vaillamment*, *élégamment*, *constamment*; *diligemment*, *éloquemment*, *évidemment*.

Exception.—Les adjectifs d'une seule syllabe forment exception à cette règle; c'est sur leur terminaison féminine que se forment les adverbes, en ajoutant *ment*; comme dans ces exemples : *lent*, *lentement*; l'adjectif *présent* se forme aussi de son féminin *présente*.

Remarque. — Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent* forment l'adverbe, ainsi que nous venons de le dire, en changeant *nt* en *mment*, et *nt* en *mment*; cependant *Restaut* et *Wailly* voudroient que, puisque dans ces adverbes on ne prononce qu'un seul *m*, on n'en pût écrire qu'un seul; mais bientôt un système pareil brouilleroit tout dans l'orthographe, sans respect pour l'étymologie.

Au surplus cette suppression n'est admise, ni par les écrivains qui peuvent faire autorité, ni par l'*Académie*.

ARTICLE IV.

DE LA RÉPÉTITION DES ADVERBES.

Les adverbes comparatifs *si*, *aussi*, *plus*, et *autant* doivent se répéter quand il y a, dans une même phrase, plusieurs adjectifs et plusieurs verbes auxquels ils se rapportent :

Il est si *sage*, si *bon*, *qu'il n'a pas son pareil.*

(L'*Académie*.)

Plus *on remonte dans l'histoire*, plus *on trouve de peuples qui honoroient un seul Dieu.*

(*Pluche*, Hist. du Ciel.)

Plus *un prince est aimé de ses peuples*, plus *leur bonheur lui devient cher.*

(*Marm.*, Bélis.)

PLUS *les crimes sont impunis et excusés sur la terre*, PLUS *ils sont dans les enfers, l'objet d'une vengeance implacable.*
(*Télémaque*, l. XVIII.)

L'âne est de son naturel AUSSI *humble*, AUSSI *patient*, AUSSI *tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux.*
(*Buffon.*)

AUTANT *le toucher concentre ses opérations autour de l'homme*, AUTANT *la vue étend les sciences au-delà de lui.*
(*Rousseau*, Em., l. XI.)

(*Th. Corneille* sur la 486ᵉ rem. de *Vaugelas*. — L'*Académie*, p. 508 de ses observ. Et le dict. crit. de *Féraud*.)

Remarque. —D'*Olivet* et M. *Chapsal* sont d'avis que, dans les phrases où les adverbes comparatifs *autant, aussi, plus, moins* se répètent, on ne doit point ordinairement faire usage de la conjonction *et*.

Voici comment ils s'expriment pour établir leur opinion. Dans cette phrase: *plus on lit Racine, plus on l'admire*, il y deux propositions simples: *on lit Racine, on l'admire*, lesquelles prises séparément n'ont point encore de rapport ensemble; pour les unir et n'en faire qu'une phrase, je n'ai qu'à dire: *on lit Racine* ET *on l'admire*; mais si je veux faire entendre que l'une est à l'autre ce qu'est la cause à l'effet, alors il ne s'agit plus de les unir, il faut marquer le rapport qu'elles ont ensemble. Or, c'est à quoi nous servent ces adverbes comparatifs *plus, moins*, etc. dont l'un est toujours nécessaire à la tête de chaque proposition, sans pouvoir céder sa place, ni pouvoir souffrir un autre mot avant lui. Conséquemment on doit dire: *plus notre discernement se perfectionne, plus les classes se multiplient.*
(*Condillac.*)

Et non pas: ET *plus les classes se multiplient.*

Autant les lois sont fortes avec les mœurs, autant elles sont foibles sans les mœurs et contre les mœurs, et non pas: *et autant elles sont foibles.*

ARTICLE V.

DE LA PLACE DES ADVERBES.

La place qu'on donne aux adverbes est différente selon que le verbe est employé dans ses temps simples ou dans ses temps composés.

Lorsque le verbe est employé dans ses *temps simples*, on met ordinairement l'adverbe après le verbe : *Il n'y a point d'offense que l'homme sente plus* VIVEMENT *que le mépris* (l'abbé Esprit).

Que de gens prennent HARDIMENT *le masque de la vertu !* (Scudéri).

Si le verbe est à un *temps composé*, alors on place l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe : *On ne peut juger de la félicité de l'homme, qu'après qu'il a* HEUREUSEMENT *fourni sa carrière.*

(*Girard*, p. 145, t. 2. — *Levizac*, p. 205, t. 2.)

Première Remarque. — L'adverbe *hier* fait exception à cette règle : il peut se placer avant ou après le verbe, mais jamais entre l'auxiliaire et le participe. On peut dire : HIER *nous allâmes*, ou : *nous allâmes* HIER. — *Quand* HIER *nous serions arrivés*, ou : *quand nous serions arrivés* HIER ; mais on ne diroit pas bien : *quand nous serions* HIER *arrivés.*

(Le dict. crit. de *Féraud*.)

Deuxième Remarque. — On place toujours après le verbe les adverbes composés, ainsi que ceux qui ont ou peuvent avoir un régime ; on dit : *Celui qui juge à la hâte, juge assez* ORDINAIREMENT *mal.* — *Votre frère a posé de faux principes, et s'est trompé pour avoir raisonné* CONSÉQUEMMENT *à ses principes* ; on ne diroit pas bien : *pour avoir* CONSÉQUEMMENT *raisonné à ses principes.*

(*Wailly*, p. 325. — Et *Levizac*, p. 205.)

Cependant nous pensons qu'on pourroit dire, sans que cela fût une faute : *Celui qui juge à la hâte*, ORDINAIREMENT *juge assez mal.*

On place encore après le verbe, les adverbes qui marquent le temps d'un manière relative ; on dit : *Quand on a des défauts, il vaut encore mieux s'en corriger* TARD, *que de ne s'en corriger* JAMAIS.

(Mêmes autorités.)

Les adverbes d'ordre et d'arrangement, de même que ceux qui marquent le temps d'une manière fixe, se mettent avant ou après le verbe : *Il fait* AUJOURD'HUI *beau temps, il pleuvra* DEMAIN. — AUJOURD'HUI *il fait beau temps*, DEMAIN, *il pleuvra.* (Mêmes autorités.)

On doit placer avant le verbe, les adverbes *comment, où, combien, quand, pourquoi* : OÙ *la haine domine, la vérité fait naufrage.* — COMMENT *voulez-vous qu'on vous aide, vous qui, dans la prospérité, n'avez aidé personne?* — POURQUOI *s'énorgueillirait-on de sa naissance, puisqu'elle est un pur effet du hasard?* (Mêmes autorités.)

A l'égard des adverbes *bien, mal, mieux, pis*, etc., tous adverbes de quantité, leur place est tantôt arbitraire et tantôt elle ne l'est pas.

Elle est arbitraire, quand ils sont employés avec *l'infinitif d'un verbe*, car dans la rigueur de la Grammaire, on peut dire également : BIEN *faire son devoir.* — *Faire* BIEN *son devoir*, etc. Mais quand les mêmes adverbes sont employés *avec les temps simples des verbes*, alors il ne peuvent plus être mis qu'après le verbe : *Vous fîtes bien ; il fit* MAL *; faites* MIEUX *; il fera* PIS ; et avec les temps composés ils se placent entre l'auxiliaire et le participe : *Vous avez* MAL *fait.* — *J'ai été* BIEN *reçu.* — *Je l'ai* MAL *reçu.*

Enfin l'adverbe se place avant l'adjectif qu'il modifie : *On doit* TOUJOURS *être prêt à obliger* (Lévizac).

Si au lieu de se servir d'adverbes simples, on veut se servir d'adverbes composés, ou de façons de parler adverbiales, alors c'est ordinairement après l'adjectif et après le participe que l'on place ces sortes d'adverbes : *Il est heureux* AU DERNIER *point.*

On ne prétend pas que le peu qu'on vient de dire ici, comprenne tout ce qui peut appartenir à la manière dont il faut ranger les adverbes dans le discours ordinaire; car la place de la plupart est si peu réglée par l'usage, que, comme il ne leur en a déterminé précisément aucune, c'est la justèsse et la délicatesse de l'oreille de celui qui les emploie, qui doit décider du rang qui leur convient.

ARTICLE VI.

OBSERVATIONS SUR PLUSIEURS ADVERBES ET SUR LEUR EMPLOI.

Aujourd'hui.

Cet adverbe de temps signifie le jour où l'on est; *Girard* voudroit que l'on écrivît *aujourdhui*, mais l'usage et tous les Grammairiens sont pour que l'on écrive *aujourd'hui*, avec une apostrophe entre le *d* et l'*h*, parce que ce mot veut dire *au jour de hui.*

Aujourd'hui, Jusqu'à aujourd'hui.

Sur la question de savoir si l'on doit écrire *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*, *Th. Corneille* sur la 514e. rem. de *Vaugelas*, pense que puisque *aujourd'hui* n'est regardé que comme un seul mot, (attendu que, pour marquer que c'est aujourd'hui que je dois répondre sur une assignation qui m'a été donnée, je suis obligé de dire que *je suis assigné à aujourd'hui,*) on doit alors écrire *jusqu'à aujourd'hui*, ou mieux encore *jusques à aujourd'hui.*

D'Olivet dans sa 25e. rem. sur *Racine* et M. *Chapsal* sont d'avis qu'il faut écrire *jusqu'à aujourd'hui* comme on écrit *jusqu'à hier, jusqu'à demain ;* mais ils trouvent juste de permettre aux poètes, *jusqu'aujourd'hui*, sans quoi, à cause de l'hiatus, ils ne pourroient jamais user de cette expression.

Wailly se décide pour *jusqu'aujourd'hui*, et la raison qu'il en donne est que comme on ne sauroit dire *jusqu'à ici*,

jusqu'à là, jusqu'à auprès de Rouen, on ne doit pas de même dire, *jusqu'à aujourd'hui;* mais *Féraud* observe que l'*Académie* cite pour le sentiment contraire des exemples plus analogues. *jusqu'à hier, jusqu'à demain*, et il croit qu'une meilleure raison pour *jusqu'aujourd'hui*, c'est que l'article contracté est déja renfermé dans ce mot *au jour d'hui*, et qu'alors il n'y a pas de nécessité de le répéter.

Enfin l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1762, a adopté *jusqu'à aujourd'hui*, mais, dans celle de 1798, elle a mis *jusqu'aujourd'hui*, de sorte qu'on peut dire qu'elle trouve bonnes les deux expressions; en effet ces deux manières de s'exprimer ont pour elles l'usage.

Auparavant.

Le véritable emploi de ce mot, c'est de le faire adverbe marquant priorité de temps, comme en cet exemple: *Alexandre donna à Porus un royaume plus grand que celui qu'il avoit* AUPARAVANT.

Ceux qui parlent et qui écrivent le mieux, ne s'en servent jamais que de cette façon; mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage font de cet adverbe une préposition, et au lieu de dire: AVANT QUE *de parler, il faut réfléchir; — J'arrivai* AVANT *lui;* ils disent: AUPARAVANT QUE *de parler, il faut réfléchir. — J'arrivai* AUPARAVANT *lui.* Cette façon de parler blesse tellement les oreilles délicates, qu'il n'y en a point qui n'en soient choquées.

(*Th. Corneille*, sur la 488 rem. de *Vaugelas*. — *Ménage*, ch. 533. — *Restaut*, p. 407 et 433. — *Wailly*, p. 296. — M. *Lemare*, p. 175, et les Gramm. mod.)

Aussi, Si, Autant, Tant.

Si et *aussi* se joignent aux adjectifs, aux participes et aux adverbes: *Il n'y a point de sots* SI *incommodes que ceux qui ont de l'esprit.* (*Larochef.*)

On n'est jamais trompé SI *aisément que lorsqu'on songe à tromper les autres.* (Le même.)

Le plaisir de l'étude est un plaisir AUSSI *tranquille que celui des autres passions est inquiet.* (*Girard.*)

Tant et *autant* s'emploient avec les substantifs et les verbes : *Le mauvais exemple nuit* AUTANT *à la santé de l'âme que l'air contagieux à la santé du corps.* (*Marmontel.*)

AUTANT *est vaste l'étendue qui est entre le ciel et la terre,* AUTANT *est grande la miséricorde de Dieu envers ceux qui le craignent.* (*Port-Royal.*)

Il n'est pas TANT *estimé qu'il croit l'être.* (*Marmontel.*)

De *tant* de passions que nourrit notre cœur,
Apprenez qu'il n'en est pas une
Qui ne traîne après soi le trouble, la douleur,
Le repentir ou l'infortune.

(Madame *Deshoul.*, parlant du jeu.)

(Le P. *Buffier*, n°s 695 et 729. — *Wailly*, p. 293. *Urb. Domergue*, p. 117. — *Girard*, p. 159, t. 2.)

On peut néanmoins employer *autant* au lieu de *aussi*, avec deux adjectifs, seulement séparés par *que;* et, par exemple, on pourra dire aussi bien : *Il est modeste* AUTANT *qu'instruit. Cette qualité est estimable* AUTANT *que rare ;* que : *il est* AUSSI *modeste qu'instruit, cette qualité est* AUSSI *estimable que rare.*

(*Levizac*, p. 201, t. 2.—M. *Sicard*, p. 261, t. 2.—M. *Boinviliers* p. 370.)

On observera, que lorsque l'on emploie *aussi*, il se place avant l'adjectif, et le *que* qui en dépend se place après ; au lieu que, lorsqu'on se sert d'*autant*, il est toujours immédiatement suivi de que, et ils se placent tous deux après le premier adjectif: Les exemples qu'on vient de lire confirment cet usage.

On observera encore, qu'après la conjonction *que*, qui est placée après *aussi* et autres adverbes, tels que *plus, moins*, il faut faire précéder cette conjonction de *le : Elle n'est pas* AUSSI *douce qu'elle* LE *sembloit. —Il est* PLUS *instruit qu'on ne me* L'*avoit dit ;* ainsi *Rollin* qui a dit : *une place* AUSSI *forte qu'étoit Corinthe*, auroit dû dire : QUE L'*étoit Corinthe.*

De même M. *Colin*, au lieu de dire : *Pouvoit-il être recevable à intenter une action aussi rigoureuse qu'*EST *une saisie*, devoit dire : *que l'*EST *une saisie*.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Si s'emploie dans les propositions négatives et *aussi* dans les propositions affirmatives.

Néanmoins *si* peut être employé dans les propositions affirmatives quand il signifie *tellement* : *Il est devenu tout-à-coup* SI *gros et* SI *gras qu'il est à craindre qu'on ne le trouve un jour étouffé dans son lit.* (L'*Académie*.)

Les gens riches sont-ils SI *heureux ?*

(Le P. *Buffier*, nº 695. — Et le Dict. de l'*Académie*.)

Autant sert à énoncer une comparaison : *J'aime Horace* AUTANT *que je l'admire.* (Le P. *Buffier*.)

Mais, lorsqu'on ne veut qu'exprimer le nombre, sans énoncer aucune comparaison, il faut se servir de *tant* et non de *autant* : *Cette tragédie offre* TANT *de beautés*, ou *un* SI *grand nombre de beautés que je l'aurois crue de Racine.*

(*Fabre*, p. 262. — Et M. *Boinviliers*, p. 370.)

L'usage a fixé l'emploi de l'adverbe *aussi* aux seules propositions affirmatives où il y a comparaison, soit entre deux sujets, soit entre deux qualifications ou modifications, pour en exprimer l'égalité : *Horace est* AUSSI *enjoué que solide* (Le P. *Buffier*). *Aristide étoit* AUSSI *vaillant que juste.*

(*Girard*, p. 159, t. 2.)

Toutefois lorsque, dans les propositions affirmatives, il n'est question d'aucune comparaison d'égalité entre deux choses différentes, mais seulement de marquer par quelque circonstance, le degré extensif de la qualification ou de la modification qu'on attribue au sujet, c'est à l'adverbe *si* à y figurer.

L'amitié est une chose SI *précieuse qu'il ne faut pas la prodiguer.* (*Scudéry*.)

Une amitié SI *solide est à l'épreuve de tout.* (*Bouhours*.)

(*La Rochefoucauld*. — *Girard*. — *Wailly*, p. 291.)

Si la proposition est négative, *Girard* prétend que, même dans le cas de comparaison, il faut employer *si* : *Personne ne vous a servi* SI *utilement que je l'ai fait ;* cependant il y a bien des écrivains qui emploient alors, presque indifféremment, *si* ou *aussi* : *Il ne sera pas* AUSSI *constant qu'il le dit. — Il ne sera pas* SI *constant qu'il le dit ;* et en effet la négation donne à la phrase une force exclusive qui semble demander dans ce cas un adverbe d'extension; la phrase, d'ailleurs, renferme une comparaison.

Au surplus, dit *Demandre*, c'est à la justesse de l'esprit à décider, dans les circonstances particulières, laquelle doit l'emporter, et par conséquent s'il faut employer *si* ou *aussi*, et l'on trouvera bien peu de ces phrases négatives où *si* ne convienne mieux.

Les adverbes *aussi*, *si*, *autant*, *tant*, employés comme adverbes comparatifs, demandent *que* après eux, et jamais *comme ;* on dira donc : *L'amour du prochain est de tous les sentiments le plus sage et le plus habile, il est* AUSSI *nécessaire dans la société civile, pour le bonheur de notre vie,* QUE *dans le christianisme, pour la félicité éternelle* (*La Rochefoucauld*). — *Vous me devez autant* QUE *lui. — Cette espérance est aussi présomptueuse* QUE *lui.*

Il est vrai que dans *Malherbe*, dans *Amyot*, dans *Corneille* et dans *Molière*, on trouve une infinité d'exemples où *comme* est employé; mais alors, et long-temps avant, ce n'étoit pas une faute.

(*Ménage*, ch. 234. — *Th. Corneille*, sur la 75[e] et 522[e] rem. de *Vaugelas*. — L'*Académie*, p. 76 et 264 de ses observ. — *Wailly*, p. 293. — Et M. *Sicard*, p. 262, t. 2.)

BEAUCOUP, BIEN.

Beaucoup, considéré comme un mot de quantité veut la préposition *de*. *Bien*, considéré comme adverbe, veut les articles *du*, *de le*, *de la*, *des*.

BEAUCOUP *de monde.*	BIEN *du monde.*
BEAUCOUP *d'esprit.*	BIEN *de l'esprit.*
BEAUCOUP *de contrats.*	BIEN *des contrats.*

(Le P. *Buffier*, n° 333. — *Girard*, p. 240, t. 2. — *Condillac*, p. 229, ch. 15. — *Dumarsais*, Encycl. in-fol. au mot *article*.)

Un repentir sincère efface BIEN DES *péchés*. (*Bossuet*.)

BEAUCOUP DE *gens pensent ainsi*. (L'*Académie*.)

Beaucoup et *bien* ne sont pas aussi synonymes qu'ils le paroissent. Si j'entre dans un spectacle, et que j'y trouve, contre mon attente une grande quantité de monde, je dirai : *Il y a* BIEN *du monde ici*, et ce tour exprime une sorte d'étonnement. Je dirai, au contraire, *il y a* BEAUCOUP *de monde*, si j'y arrive, prévenu d'y trouver une grande affluence.

Il a BEAUCOUP *d'argent* signifie seulement une grande quantité : *Il a bien de l'argent*, paroît de plus marquer la confiance avec laquelle on assure la chose, ou même la satisfaction que l'on auroit d'avoir la somme dont est en possession la personne dont on parle; et il semble qu'un avare ou un envieux diroit d'un homme riche : *Il a bien de l'argent ;* lorsqu'un autre diroit, *il a* BEAUCOUP *d'argent*. (*Condillac*, p. 229, ch. 15.)

BEAUCOUP.

Ce mot, employé pour *plusieurs*, ne doit pas être mis tout seul. Il y faut ajouter *personnes* ou *gens*, ou quelque autre substantif, comme *beaucoup de personnes pensent*; *beaucoup d'hommes sont d'avis*.

(*Vaugelas*, 456e rem. — *Th. Corneille* sur cette rem. — *Wailly* p. 379, et *Féraud*.)

Cependant *beaucoup* peut passer *dans la conversation*, sans qu'on ajoute le mot *personne* ou *gens*, pourvu qu'ils servent de sujet au verbe; mais si, dans ce cas, *beaucoup* peut être employé seul, il est hors de doute qu'il ne peut l'être dans les cas obliques, et alors on ne doit pas dire : *c'est de l'avis de* BEAUCOUP, *j'ai entendu dire à* BEAUCOUP. Il faudroit nécessairement dire : *C'est de l'avis de* BEAUCOUP *de personnes*, et ainsi des autres.

Mais on peut bien dire : *J'en connois* BEAUCOUP *qui se persuadent*, parce que le pronom *en* qui est devant *beaucoup*, fait sous-entendre le mot *personnes*.

(*Th. Corneille*, sur la 456e rem. de *Vaugelas*. — L'*Académie*, p. 476 de ses observ. et ses décisions recueillies par Tallemant, p. 42.)

Beaucoup, mis avant ou après le comparatif, sert à marquer une augmentation considérable ; s'il est mis après, il doit toujours être précédé de la préposition *de* : *Vous êtes plus savant* DE BEAUCOUP. S'il est mis avant, on peut dire : *Vous êtes* BEAUCOUP *plus savant*, et *vous êtes* DE BEAUCOUP *plus savant*.

(Le Dict. de l'*Académie*, au mot *Beaucoup*. — Et *Marmontel*, page 111.)

Enfin, dit encore l'*Académie* (même ouvrage et même mot), s'il étoit question d'exprimer que *la quantité* qui devroit être dans un objet quelconque n'y est pas, il faudroit dire : *il s'en faut* DE BEAUCOUP : *Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut de* BEAUCOUP.

(L'*Académie*, édit. de 1762, au mot *Beaucoup*.)

Il s'en faut de BEAUCOUP *que la somme y soit.*

(Même autorité, édit. de 1762.)

Le pays n'est pas peuplé à proportion de son étendue, il s'en faut DE BEAUCOUP. (*Voltaire*, hist. de l'empire des Russies.)

Mais, si l'on avoit à spécifier une grande différence entre deux personnes ou deux choses, la même autorité dit qu'il faudroit faire usage de *il s'en faut beaucoup* : *Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en faut beaucoup*. (l'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798 au mot *beaucoup*). — *Il s'en* FAUT BEAUCOUP *que l'un soit du mérite de l'autre.*

(Même autorité, même édition, au mot *falloir*.)

Il s'en FAUT BEAUCOUP *qu'il fût si à plaindre que moi.*

(*Racine*.)

Il s'en FAUT BEAUCOUP *que nos commerçants nous donnent l'idée de cette vertu dont parlent nos missionnaires.*

(*Montesquieu*, de l'esprit des lois, ch. VII.)

Il s'en falloit BEAUCOUP, *avant Pierre-le-Grand, que la Russie fût aussi peuplée, qu'elle eût autant de terres cultivées que de nos jours.* (*Voltaire.*)

Voyez, p. 798, dans quel cas il faut employer *ne*, après *il s'en faut.*

CI.

Cet adverbe de lieu sert à désigner l'endroit où est celui qui parle, ou du moins un lieu qui est proche de lui, ou bien encore une chose présente; il se met toujours à la suite d'un nom : *Ce temps*-CI, *ce livre*-CI, *les témoins* CI-*présents* (l'*Académie*). — *Cette vie*-CI *n'est qu'un songe.* (*Voltaire*, t. 20.)

Dans les épitaphes seulement, *ci* commence la phrase : CI *gît*, etc. (L'*Académie.*)

Beaucoup de personnes font la faute de dire : *Cet homme* ICI, *ce moment* ICI; et du temps de *Vaugelas*, cette manière de s'exprimer étoit un peu autorisée, mais à présent elle est généralement rejetée.

(Les décisions de l'*Académie*, p. 169. — Ses observ. p. 362. — Opuscules sur la langue françoise, p. 236. — Le P. *Bouhours*, p. 593 de ses rem. — Et les Gramm. mod.)

Ci s'oppose quelquefois à l'adverbe *là*, qui alors se joint à un nom pour faire voir que la chose dont on parle est éloignée : *Cet homme-ci*, *cet homme-là.*

Ci marque l'objet le plus proche; *là* marque l'objet le plus éloigné.

(*Restaut*, p. 117. — Le Dict. de l'*Académie*, et M. *Chapsal.*)

Plus bas nous parlerons de l'adverbe *là.*

COMBIEN.

Combien, est un adverbe de quantité, qui exclut *bien*, *très*, *fort*; et ce seroit mal s'exprimer que de dire par exemple : COMBIEN *de riches, qui malgré leur fortune, s'estiment* BIEN *ou fort malheureux, et qui le sont en effet; bien* ou *fort* est de trop.

Que mis pour *combien* est assujéti à la même règle, ainsi *Crébillon* a fait une faute lorsqu'il a dit :

Hélas! après les pleurs que j'ai versés pour vous,
Que cet heureux instant me doit être *bien doux!*

Il falloit, *Que cet heureux instant doit m'être doux!*
(*Wailly*, p. 303 et M. *Chapsal.*)

Nota. Au chapitre des *Participes*, nous donnons la syntaxe de l'Adverbe *combien*, suivi d'un participe passé.

Nous sera-t-il permis de faire observer que l'exclusion de *très*, de *fort* dans le premier exemple, n'est pas bien démontrée ; car le mot *combien* se rapportant à *riches*, il n'y a pas de raison pour qu'il n'y ait pas de degrés dans le malheur qu'ils éprouvent, et alors nous pensons qu'on peut très-bien dire : COMBIEN *de riches qui se trouvent* TRÉS ou FORT *malheureux;* à l'egard de la seconde observation, sur l'exemple de *Crébillon*, nous la croyons juste, parce que *combien* et *bien* s'appliquant au mot *doux*, il y a alors redondance.

COMMENT, COMME.

Comment s'emploie pour signifier de quelle sorte, de quelle manière : *Dites-moi* COMMENT *il arrive qu'étant si soigneux de l'estime des autres, on le soit si peu de sa propre estime.*

Il s'emploie encore par exclamation et pour marquer l'étonnement où l'on est de quelque chose, et alors il signifie, *est-il possible?*

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
— *Comment* l'aurois-je fait, si je n'étois pas né? (*La Fontaine.*)

Comment se sont-ils vus, en quel temps, en quel lieu?
(*Racine.*)

Il se dit aussi dans la signification de *pourquoi*, *d'où vient que?* COMMENT *prétendons-nous qu'un autre garde notre secret si nous ne pouvons pas le garder nous-mêmes?*
(*La Rochef.*)

On peut quelquefois se servir de *comme* dans l'acception

qui est particulière à *comment*, c'est-à-dire, pour signifier *de quelle manière: Je ne vous dirai pas* COMME *la ville fut emportée d'assaut. — Voici* COMME *l'affaire se* passa.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

Un cœur né pour servir sait *comme* l'on commande.

(*Corneille*.)

Dans la France un Martel, en Espagne un Pélage,
Le grand Léon dans Rome, armé d'un saint courage,
Nous ont assez appris *comme* on peut la dompter.

(*Tancrède*, act. 1, sc. 1.)

Je ne sais point encor *comme* on manque de foi.

(Le même, Œdipe, 3., 2.)

(L'*Académie*. — *Trévoux*. — *Wailly*, p. 389, — Et *Th. Corneille* sur la 297e rem. de *Vaugelas*.)

Cependant on doit être très-réservé sur cet emploi de *comme* au lieu de *comment*, parce que souvent cela feroit une équivoque : par exemple, quand on dit : *voyez comment il travaille*, cela tombe sur la manière dont il travaille ; et si l'on dit en raillant : *Voyez comme il travaille*, cela tombe sur la personne, et fait entendre que celui qui doit travailler, ne travaille point, ou qu'il ne travaille pas comme il faut. (*Trévoux*.)

Ensuite, *comme* au lieu de *comment* ne vaut rien, dans le sens interrogatif; *Malherbe* cependant a dit : *comme y fournirez-vous ?*

Et *Corneille* : *Albin comme est-il mort ?* Mais aucun d'eux n'est à imiter.

(*Wailly*, pag. 381.)

DAVANTAGE, PLUS.

Davantage étoit autrefois suivi d'un *que;* plusieurs bons auteurs, tels que *Saint-Evremond*, les deux *Racine*, *Montesquieu*, *Pascal* et *d'Alembert*, l'ont employé avec cette conjonction, mais aujourd'hui c'est un adverbe et rien de plus ; en faire usage autrement, c'est, comme dit *Dangeau* (p. 230),

un solécisme des plus barbares, quoique des plus communs.

Beauzée, dans son Traité des synonymes, s'exprime ainsi sur ces deux mots : *Davantage* et *plus* sont également comparatifs et marquent tous deux la supériorité, c'est en quoi ils sont synonymes ; voici en quoi ils diffèrent :

» *Plus* s'emploie pour établir explicitement et directement une comparaison ; *davantage* en rappelle implicitement l'idée et la renverse, après *plus* on met ordinairement un *que*, qui amène le second terme ou le terme conséquent du rapport énoncé dans la phrase comparative ; après *davantage*, on ne doit jamais mettre *que*, parce que le second terme est énoncé auparavant. »

Ainsi l'on dira, par une comparaison directe et explicite: *Les Romains ont* PLUS *de bonne foi que les Grecs.* — *L'aîné est* PLUS *studieux que le cadet.*

Mais dans la comparaison inverse et implicite, il faut dire : *Les Grecs n'ont guère de bonne foi, les Romains en ont* DAVANTAGE. — *Le cadet est studieux, mais l'aîné l'est* DAVANTAGE.

Dangeau, *Andry de Boisregard*, *Girard*, *Domergue*, *Demandre*, *Fabre*, *Lemare*, *Lévizac*, et les rédacteurs du dictionnaire de *Trévoux*, ont émis une semblable opinion ; nous nous bornerons à transcrire celle de *Wailly* :

« *Davantage* se place après le verbe qu'il modifie, et il ne peut jamais modifier un adjectif, ni avoir un *de* ou un *que* à sa suite ; ainsi on ne doit pas dire : *Les livres où il y a* DAVANTAGE *de brillant que de solide sont à la mode.* —*Malheur à ceux qui estiment* DAVANTAGE *les richesses que la vertu.* Dites : *où il y a* PLUS *de brillant que de solide ; qui estiment plus les richesses.*

Si vous voulez faire usage de *davantage*, ajoute *Wailly*, que ce soit sans suite ; par exemple, dites : *La science est estimable, mais la vertu l'est bien* DAVANTAGE ».

Il est attaché à la nature qu'à mesure que nous sommes heureux, nous voulons l'être DAVANTAGE.

(*Montesq.* Arsace et Isménie.)

Les bonnes lois sont rares, mais leur exécution l'est encore DAVANTAGE.

(*Voltaire*, Histoire de Russie.)

C'est encore mal employer *davantage*, que de l'employer pour *le plus;* ainsi au lieu de : *De toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît* DAVANTAGE *;* il faut dire : *est celle qui me plaît* LE PLUS.

(*Wailly*, p. 293. — *Fabre*, p. 260. — M. *Sicard*, p. 260, t. 2. — *Levizac*, p. 203, t. 2. — M. *Chapsal*, — et le Dict. crit. de *Féraud*.)

DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS.

Nous avons parlé de ces quatre adverbes au chapitre des Prépositions, p. 668.

ENVIRON.

Cet adverbe signifie à-peu-près, un peu plus, un peu moins. *Combien y a-t-il dans ce sac? Il y a* ENVIRON *trois cents francs ; quatre cents francs ou environ.* (L'Académie.)

Environ de n'est pas françois ; on dit : *Il étoit* ENVIRON DEUX *heures*, et non pas *environ de deux heures.*

(*Ménage*, 269e ch. — Et *Féraud*, Dict. crit.)

Il y en a qui font une autre faute, en disant : *la perte a été d'environ cinq* ou *six cents hommes :* c'est dire deux fois la même chose. *Cinq* ou *six cents hommes* font un nombre incertain qui ne souffre pas qu'on mette cette expression avec *environ*, qui est également un nombre incertain. Pour s'exprimer correctement, il faut dire: *La perte a été de cinq* ou *six cents hommes*, sans ajouter *environ*, ou bien, *la perte a été d'environ six cents hommes*, ou encore: *d'environ cinq* à *six cents hommes*, et non pas: *cinq* ou *six cents hommes.*

(*Th. Corneille* sur la 284e remarque de *Vaugelas*.)

GUÈRE, GUÈRES.

Guère ne s'emploie jamais qu'avec la négative : *Il n'y a*

GUÈRE *de gens tout-à-fait désintéressés* (*l'*Académie). — *On ne trouve* GUÈRE *d'ingrats, tant qu'on est en état de faire du bien* (La Rochef.)

L'émulation et la jalousie ne se rencontrent GUÈRE *que dans les personnes du même art, de même talent et de même condition* (La Bruyère).

Il ne faut jamais dire *de guère*. *Il ne s'en est* DE GUÈRE *fallu*, ne vaut rien; dites: *Il ne s'en est guère fallu*; excepté quand il dénote une quantité comparée, avec une autre, alors le *de* y est bon; comme si l'on mesure deux choses, et que l'une ne soit pas beaucoup plus grande que l'autre, on dit fort bien *qu'elle ne la passe de* GUÈRE.

(*Vaugelas*, 284[e] rem. — Et *Th. Corneille* sur cette rem.)

L'*Académie*, édition de 1798 de son Dictionnaire, ne paroît pas entièrement approuver cette remarque, puisqu'elle observe qu'on dit quelquefois familièrement: *il ne s'en faut de guère*, pour dire, *il ne s'en faut guère*; cependant, s'il nous est permis de dire ce que nous pensons après cette imposante autorité, nous ferons observer que l'*Académie* étant d'avis, au mot *beaucoup*, que l'on doit dire, quand il s'agit simplement d'une différence sans comparaison: *Le cadet n'est pas si sage, que l'aîné, il* s'EN FAUT BEAUCOUP; et que, quand il s'agit d'exprimer que dans deux choses que l'on compare, la quantité n'y est pas, on doit dire: *Vous croyez m'avoir tout rendu, il* s'EN FAUT BEAUCOUP; nous pensons, disons-nous, que par une conséquence de ce principe, on doit être autorisé à dire: *Il ne s'en faut* GUÈRE *qu'il ne soit aussi avancé que son frère*; et: *il ne s'en faut* DE GUÈRE *que ce vase ne soit plein*.

Guère peut s'écrire indifféremment avec, ou sans *s*; telle est l'opinion de l'*Académie*, p. 323 de ses observ., et cependant, dans son Diction. édit. de 1798, il ne se rencontre aucun exemple où ce mot soit écrit avec le *s*.

ICI, LA.

Ici est le lieu même où est la personne qui parle. *Là*, est

un lieu différent : le premier marque et spécifie l'endroit, le second est plus vague; il a besoin, pour être entendu, d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main, ou d'avoir été déterminé auparavant dans le discours; on dit : *Venez* ICI, *venez* LÀ; l'un est près, l'autre est plus éloigné.

(Les synon. de *Beauzée* et le Dict. crit. de *Féraud*.)

Ici signifie en ce lieu-ci. *Je voudrois qu'il fût* ICI.—ICI *commence un tel traité*.

Ici, très-souvent est opposé à *là*, et il marque certains lieux que l'on désigne : *Ici il y a une forêt, là il y a une montagne*.

MÊME.

MÊME est adverbe quand il est employé dans la signification d'*aussi*, *plus*, *encore* :

Voyez page 395, tom. 1er. ce que nous disons sur ce mot; nous sommes entrés dans assez de détails, pour que nous puissions nous contenter d'y renvoyer.

MIEUX.

Cet adverbe signifie parfaitement, d'un manière plus accomplie, d'une façon plus avantageuse : *Il est à la cour* MIEUX *qu'homme du monde* (L'Acad.).

Avec *mieux* on met *de* avant le second infinitif, quoique le premier ne soit pas précédé de cette préposition : *Il vaut* MIEUX *étouffer un bon mot qui est près de nous échapper*, QUE DE *chagriner qui que ce soit* (Bossuet).

Il vaut MIEUX *se taire* QUE DE *parler mal à propos*. — *Il vaut* MIEUX *s'accommoder* QUE DE *plaider* (L'Acad.).

Il vaut MIEUX *prévenir le mal* QUE D'ÊTRE *réduit à le punir*.

(*Télémaque*, *l*. 14.)

Vous ne pouvez faire MIEUX QUE DE *vous attacher à sa fortune* (Th. Corn.).

J'aime MIEUX *vous déplaire* QUE DE *vous tromper* (Marmontel.)

(*Th. Corneille*, sur la 333e rem. de *Vaugelas*. — L'*Académie*, p. 353 de ses observations. — *Wailly*, et les Gramm. mod.)

Quelques Auteurs modernes, tels que *Lamothe*, *Montesquieu* et *Mirabeau* ont supprimé le *de*; *Marmontel*, p. 112 de sa Grammaire, est même d'avis qu'on ne fait pas une faute en l'omettant, mais cependant, il croit qu'il est mieux d'en faire usage ; car, ajoute-t-il, ce n'est pas inutilement qu'il s'est glissé entre le *que* comparatif et le verbe : il indique une ellipse, et suppose confusément un mot sous-entendu, qui, dans la phrase analytique, le régiroit, comme lorsqu'on dit : *Il vaut mieux mourir libre* QUE DE *vivre esclave; de* fait entendre *le malheur et la honte: Je crains moins le malheur de mourir que la honte de vivre esclave.*

Mieux, Plus.

Lorsqu'on veut élever un adjectif ou un adverbe au degré comparatif ou superlatif, et qu'on balance entre *plus* et *mieux*, sans trop savoir lequel doit être préféré, il faut considérer quelle est la nature du qualificatif. Si la qualité qu'il exprime est susceptible de plus grande quantité, d'ampliation, si l'on peut s'exprimer ainsi, alors on doit employer *plus ;* mais, si elle n'est point susceptible de cette sorte d'ampliation, mais seulement de perfection ; qu'elle ne soit pas de nature à admettre du plus ou du moins, mais du bien ou du mal ; enfin que la comparaison tombe sur la manière de ce que ce qualificatif exprime, et non pas sur la quantité, alors il faut se servir de *mieux.*

Ainsi on dit : *Cet homme est* MIEUX *fait que son frère*, parce que l'adjectif *fait* n'est susceptible que de bien ou de mal, que l'on ne peut être plus ou moins fait ; que tout ce qui existe ne peut différer par le plus ou le moins d'existence actuelle, mais seulement par la manière d'exister, par la perfection de chacun des différents êtres. Au contraire on dit : *Cet homme est plus aimable que son frère*, parce qu'il n'y a pas, à parler avec exactitude, une bonne et une mauvaise amabilité, mais qu'il peut y avoir plus d'amabilité dans un objet que dans un autre.

C'est ainsi que s'expriment *Fabre*, p. 264 de sa Grammaire,

Demandre, dans son Dict. de l'Élocution au mot, *degré de comparaison*.

M. *Sicard*, p. 263, t. 11, s'énonce avec autant de clarté et beaucoup plus brièvement. *Plus* et *mieux*, dit cet estimable Grammairien, ne sont pas synonymes. Le premier ne s'emploie que quand il s'agit d'extension, et le second quand il s'agit de perfection. Exemples : *L'abbé Prévót a* PLUS *écrit que Fénélon ; mais Fénélon a* MIEUX *écrit que l'abbé Prévót*. *Plus* dans la première phrase, tombe sur le nombre des volumes ; et *mieux*, dans la seconde, a pour objet la perfection du style.

Enfin l'*Académie* a sanctionné ces principes dans des termes non équivoques. Au mot *mieux* on lit : « On dit qu'*une chose vaut mieux qu'une autre*, pour dire qu'elle est meilleure, et qu'*elle vaut* PLUS *qu'une autre*, pour dire que le prix en est plus grand ».

Ne dites pas : *J'ai gagné* MIEUX *de cent francs*. — *Cette terre vaut* MIEUX *de cent mille francs ;* mais dites comme les gens qui se piquent de parler purement : *J'ai gagné* PLUS *de cent francs*. — *Cette terre vaut* PLUS *de cent mille francs*.

(*Fabre*, p. 265. — Et le Dict. crit. de *Féraud*.)

Dans un instant nous ferons des observations plus étendues sur l'adverbe *plus*.

De l'usage de la négative *Ne*.

NE, PAS, POINT, *et autres mots divers, appelés négatifs*.

La négation s'exprime en françois par *ne* ou *non* tout seul, ou par *ne* ou *non*, accompagné de *pas* ou de *point*.

D'autres y joignent les adverbes négatifs de comparaison, comme : *tant*, *autant*, *aussi*, *plus*, *moins*, *mieux*, *pis*, *autrement*, etc. ; les adjectifs négatifs de comparaison, *meilleur*, *pire*, *moindre*, *autre*, etc. ; les adverbes négatifs absolus, *rien*, *jamais*, *nullement*, *sinon*, *si ce n'est*, etc.

les conjonctions négatives : *à moins que*, *de crainte que*, *de peur que*, *ni*, etc., les pronoms négatifs indéfinis : *aucun*, *nul*, *personne*, *pas un*, *qui que ce soit*, etc. enfin les prépositions négatives, comme : *sans*, *avant que*, etc.

Mais tous ces mots divers, appelés improprement *négatifs*, ne portent ce nom qu'à raison de la négative *ne*, dont ils sont toujours accompagnés, tels que :

PLUS : *Cela est plus grand* ou *moins grand*, *pis* ou *autrement que vous ne dites.*

(l'*Académie.*)

RIEN : *Rien* NE *se fait de rien.* (Même autorité.) — RIEN *n'est plus commun que la mort*, *et* RIEN N'*est plus rare que de n'en être pas surpris.* (*Nicole*, Ess. de mor.)

NULLEMENT : *Il* N'*est* NULLEMENT *instruit de cette affaire.*
(L'*Académie.*)

A MOINS QUE : A MOINS QUE *vous* NE *lui parliez.*
(L'*Académie.*)

DE PEUR QUE : *Cachez-lui votre dessein* DE PEUR QU'*il* NE *la traverse.* (L'*Académie.*)

De peur que, d'un coup d'œil, cet auguste visage
Ne fît trembler son bras et glacer son courage.
(*Voltaire*, Henr. ch. VI.)

PAS UN : *Pas un* NE *l'a dit.* (L'*Académie.*) — *Il* N'Y A PAS *une personne qui* N'*entre tout neuf dans la vie*, *et les sottises des pères sont perdues pour les enfants.*
(*Fonten.* Dial. de Socr. et de Mont.)

NUL : NUL N'*en sera excepté.* (L'*Académie.*)

Nul à Paris *ne* se tient dans sa sphère.
(*Voltaire*, conte des chev. et des ânes.)

MEILLEUR, PIRE, MOINDRE : *Cela est* MEILLEUR, OU PIRE, OU *autrement que vous* NE *dites.* (L'*Académie.*)

AUCUN : AUCUN NE *vous en parle.* (L'*Académie.*)

PERSONNE : *Personne n'est plus votre serviteur que je le suis.*
(Même autorité.)

Quant à *sans*, *sinon*, *si ce n'est*; ce sont des mots composés de la négative *ne*.

Les doutes qui peuvent s'élever à l'égard des mots négatifs, ne regardent absolument que la négative *ne*, suivie d'un verbe, et précédée d'un *que;* les autres mots appelés négatifs ne faisant naître aucune difficulté.

Afin donc de dissiper ces doutes, et pour établir les règles qu'on doit suivre, soit pour retrancher la négative, soit pour l'admettre, nous nous servirons de l'ouvrage de M. *Collin d'Ambly* sur les négations dans la langue françoise. Ce petit traité, fort de raisons et d'exemples d'un bon choix, et le plus complet que nous ayons lu, sera la principale base de notre travail sur cette importante difficulté. L'*Académie*, *Beauzée*, et l'auteur anonyme d'un traité des négations seront aussi nos guides. Nous consulterons également plusieurs autres ouvrages moins importants, mais dignes cependant de figurer à côté de ceux que nous venons de citer.—D'abord nous commencerons par examiner, quand il faut faire usage de la négative *ne* après *que*, dans les phrases comparatives, et pour procéder à cet examen avec ordre, nous distinguerons avec *Beauzée* deux sortes de comparatifs, l'un d'égalité qui se marque par *tant*, *autant*, *aussi*, *si;* l'autre d'inégalité qui se marque par *autre*, *autrement*, *plus*, *moins;* ou par d'autres termes équivalents, comme, *mieux*, *meilleur*, *pis*, *pire* (1).

1°. Dans les comparatifs d'égalité, le *que* n'est jamais suivi de *ne* : *Je n'ai pas* TANT *de crédit que vous l'imaginez.*

(1) *Beauzée* distingue deux comparatifs, l'un d'égalité, l'autre d'inégalité; et nous (p. 151), nous en avons distingué trois; savoir un rapport d'égalité, un rapport de supériorité, et un rapport d'infériorité : ainsi *Beauzée* réunit le rapport de supériorité et celui d'infériorité en un seul rapport d'inégalité, ce qui est absolument indifférent pour la question que nous allons traiter.

(Beauzée.) — *La plus heureuse vie n'a pas* AUTANT *de plaisirs qu'elle a de peines* (Marmontel). — *La vérité ne fait pas* AUTANT *de bien dans le monde que ses apparences y font de mal* (La Rochefoucauld) — *Il vit* AUSSI *magnifiquement qu'il se peut.* (*L'Académie.*)

2°. Dans les comparatifs d'inégalité marqués par *autre* ou *autrement*, le *que* est toujours suivi de *ne* : *C'est* AUTRE *chose que je* NE *pensois.* — *Il est fait tout* AUTREMENT *que vous* NE *croyez* (l'Académie). — *Il est tout* AUTRE *qu'il n'étoit* (Beauzée). — *Te voilà immortel, mais* AUTREMENT *que tu* NE *l'avois prétendu* (Fénélon, dial. d'Alexandre et de Clitus); et personne ne se permettroit de dire comme La Bruyère (Mœurs de ce siècle, chap. 2) : *Un glorieux est incapable de s'imaginer que les Grands dont il est vu, pensent* AUTREMENT *de sa personne qu'*IL FAIT *lui-même.*

(*Beauzée*, Encycl. méth. au mot *Négation.*)

Dans les comparatifs d'inégalité, marqués par *plus* ou par *moins*, explicitement ou implicitement, ou par d'autres termes équivalents, la proposition subordonnée prend toujours *ne*, quand la proposition principale n'est ni négative, ni interrogative. L'Académie (au mot *ne*, p. 762), dit avec *ne* : *Vous écrivez* MIEUX *que vous* NE *parlez.* — *Il est* MOINS *riche*, PLUS *riche qu'on* NE *croit.* Au mot MIEUX : *Il chante* MIEUX, *beaucoup* MIEUX *qu'il* NE *faisoit.* — *Il a été* MIEUX *reçu qu'il* NE *croyoit.* Et dans la préface de son Dict. : *Les sciences et les arts ayant été* PLUS *cultivés et* PLUS *répandus dans un siècle qu'ils* NE *l'étoient auparavant*, etc.

On lit aussi dans Racine :

> Objet infortuné des vengeances célestes,
> Je m'abhorre encor *plus* que tu *ne* me détestes.

Dans Montesquieu : *Depuis l'invention de la poudre, les batailles sont* MOINS *sanglantes qu'elles* NE *l'étoient.*

Dans Marmontel : *L'homme se fait* PLUS *de maux à lui-même que* NE *lui en fait la nature.*

Dans Fénélon : *L'avarice, l'ambition, l'envie et la colère*

sont des plaies PLUS *grandes et* PLUS *dangereuses dans les âmes que les abcès et les ulcères* NE *le sont dans le corps.*

Et dans St.-Lambert (disc. prélim.): *La poésie est* PLUS *naturelle à tous les hommes qu'on* NE *le pense.*

Mais, si la proposition principale est négative, *Beauzée* dit qu'il trouve constamment le *ne* supprimé après le *que;* exemple: *Cette guerre* NE *fut pas* MOINS *heureuse qu'*ELLE ÉTOIT *juste* (l'Académie). — *L'on* N'*est pas* PLUS *maître de toujours aimer, qu'on* L'A ÉTÉ *de ne pas aimer* (La Bruyère). — *La Hire disoit à Charles VII: Je pense, Sire, qu'on* NE *peut perdre un royaume* PLUS *gaîment que* VOUS LE FAITES (Bussy Rabutin). — *Elle* N'*a pu être pendant sa vie* PLUS *qu'*ELLE ÉTOIT. — *Elle* NE *peut être après sa mort* MOINS *qu'*ELLE EST (Bouhours, qui, en pareil cas ne construit jamais autrement).

Les rochers de Thrace et de Thessalie NE *sont pas* PLUS *sourds ni* PLUS *insensibles aux plaintes des amants désespérés, que Télémaque l'*ÉTOIT *à toutes ces offres.*

(*Fénélon.*)

NE *croyez pas que la reine aime* PLUS *M. de Guise qu'*ELLE HAIT *MM. de Condé* (Le présid. Hénaut, dans son François II). — *Assurez-vous qu'on* NE *peut pas vous aimer* PLUS *tendrement que* JE LE FAIS. (*Racine.*)

De ton retour (*la paix*) le laboureur charmé,
Ne craint *plus* désormais qu'une main étrangère
Moissonne avant le temps le champ qu'il a semé.

(*Racine* Idylle sur la paix.)

(Même autorité.)

C'est encore la même construction, si la proposition principale est interrogative ou dubitative, et employée sans négation: *Puis-je* MIEUX *servir un maître, que j'*AI SERVI *D. Garcie* (Le Roman de Zaïde)? — *Je ne sais si en prose on peut subtiliser* PLUS *qu'*IL FAIT (Bouhours). — *Croyez-vous qu'un homme puisse être* PLUS *heureux que* VOUS L'ÊTES?

(*J. J. Rousseau* dans Emile.)

(Même autorité.)

L'interrogation ou le doute dans de pareils exemples, indique formellement la négation et en est l'équivalent. En effet, la proposition principale deviendroit en style simple : *Je* NE *puis mieux servir un maître que j'ai servi don Garcie ;* ou, en renversant les deux membres : *j'ai mieux servi don Garcie que je* NE *puis servir aucun maître*.

Si le verbe principal du premier membre étoit accompagné de *ne pas*, ou *ne point*, ce premier membre indiqueroit formellement l'affirmation, il en seroit alors l'équivalent et exigeroit *ne* après *que* dans le second membre : NE *peut-on* PAS MIEUX *servir un maître que vous* N'*avez servi don Garcie?*

(Même autorité.)

Enfin, si le tour interrogatif se trouve dans une comparaison d'égalité, sous la forme négative, il faut faire usage de *ne* dans le second membre : *L'existence de Scipion sera-t-elle plus douteuse dans dix siècles qu'elle* NE *l'est aujourd'hui?* Et en parlant d'un homme habituellement malade, on dira : *Est-il* MIEUX *portant à la ville, qu'il* NE *l'étoit à la campagne.* (M. *Colin-d'Ambly*, p. 60.)

tour oratoire.

La syntaxe, par rapport à *ne* après *que* dans les phrases comparatives, paroît donc pouvoir se réduire à trois règles justifiées, non seulement par l'usage, mais par le raisonnement.

PREMIÈRE RÈGLE. — Dans les comparatifs d'égalité le *que* qui réunit les deux membres de la comparaison, n'est jamais suivi de *ne*.

C'est parce que le second membre énonce affirmativement le terme auquel on compare le premier, pour affirmer ou nier l'égalité du premier avec le second, en rendant simplement le premier positif ou négatif : c'est le procédé le plus simple et le plus naturel : JE FIS *ou* JE NE FIS *pas* AUTANT *de réponses victorieuses qu'on me fit d'objections ;* c'est-à-dire on me fit des objections, et c'est le terme auquel je compare mes réponses victorieuses : *J'en fis*, ou *je n'en fis pas* un nombre égal.

(*Beauzée*, Encycl. méth. au mot *négation*.)

IIe RÈGLE. — Dans les comparatifs d'inégalité, caractérisés par *plus* ou par *moins*, explicitement ou implicitement énoncés, ou bien par *autre*, *autrement*, ou autres termes équivalents; si la proposition principale est affirmative, la proposition incidente doit prendre *ne* : *Il est* PLUS *riche qu'il* N'*étoit.* — *Vous écrivez* MIEUX *que vous* NE *parlez* (Beauzée). — *On se voit d'un* AUTRE *œil qu'on* NE *voit son prochain* (Racine). — *Il est fait* AUTREMENT *que vous* NE *croyez* (l'Académie). — *Je conçois vos raisons* MIEUX *que vous* NE *pensez* (Racine). — *Les pauvres sont* MOINS *souvent malades, faute de nourriture, que les riches* NE *le sont pour en prendre trop.* (*Fénélon.*)

Si, dans toutes ces phrases, la négative est employée dans la proposition subordonnée, c'est pour faire sentir la différence qu'il y a entre ce qui est exprimé dans la première proposition, avec ce qui est exprimé dans la seconde : *Il est plus riche qu'il* N'*étoit*, exprime que la richesse qu'il possède présentement n'est pas égale à celle qu'il possédoit autrefois; il possède *plus*, et il n'avoit pas ce *plus* : pour faire sentir cette différence, il faut donc employer la négation dans la proposition subordonnée. Si on la supprimoit, on n'exprimeroit pas cette différence, qui est cependant essentielle, puisqu'elle est dans la pensée. Mais on ne complète pas la négation, parce qu'on ne nie pas l'existence de la richesse, on nie seulement l'existence d'une richesse plus grande. Le sens négatif ne se porte pas uniquement sur *il est riche*, mais sur *il est plus riche.*

(M. *Colin d'Ambly*, p. 60.)

TROISIEME RÈGLE. — Dans les mêmes comparatifs d'inégalité, si la proposition principale est négative, la proposition subordonnée ne prend point *ne* : *Il* N'*est pas* PLUS *riche qu'*IL ÉTOIT. — *Vous* N'*écrivez pas* MIEUX *que* VOUS PARLEZ. — *Vous* NE *pensez pas* AUTREMENT *que* VOUS DITES.

(*Beauzée.*)

Les motifs qui servent à justifier la seconde règle sont les

mêmes pour cette troisième règle; et en effet dans les comparaisons d'inégalité, il y a toujours une proposition négative; de telle façon que si la proposition principale est affirmative, la proposition subordonnée doit être négative, et si la proposition principale est négative, la proposition subordonnée doit être affirmative; car, au moyen d'une simple conversion, on peut toujours ramener la phrase dont le premier membre est négatif à la forme simple, et pour cela il suffit de mettre le second membre à la place du premier. Deux ou trois exemples vont le prouver.

Cette phrase : *Personne* NE *peut être* PLUS *persuadé que* JE LE SUIS (Bouhours); se convertit en : *Je suis plus persuadé que personne ne peut l'être.*

Celle-ci : *Les rochers de Thessalie* NE *sont pas* PLUS *sourds ni* PLUS *insensibles aux plaintes des amants désespérés que Télémaque* L'ÉTOIT *à toutes ces offres* (Fénélon); se convertit en cette phrase : *Telémaque étoit plus insensible à toutes ces offres, que les rochers ne le sont*, etc.

Enfin cette autre : *On* N'*en peut pas user* MIEUX *que* JE FAIS, *je pense* (Molière); c'est comme si l'on disoit : *Je pense que j'en use mieux qu'on n'en peut user.*

(M. *Colin d'Ambly*, p. 55.)

Au reste, ces deux règles ne sont vraies que quand on veut réellement faire entendre l'inégalité dans la comparaison; car il est des cas où on prend le même tour pour marquer l'égalité réelle, au moyen d'une proposition négative qui nie l'égalité : *Pierre n'est pas moins riche que Paul*, est un tour que l'on prend quelquefois pour faire entendre que l'un est aussi riche que l'autre. Cependant l'inégalité pouvant être en plus ou en moins, la négation simple de l'une, n'emporte pas la négation de l'autre, et conséquemment il peut rester du doute, parce qu'il y a équivoque; mais on peut, en prenant le même tour, et selon le sens qu'on voudra donner à la phrase, éviter cette équivoque au moyen de *ne* mis, ou supprimé, après le *que*. Ainsi, pour exprimer qu'on est persuadé, et que per-

sonne ne peut l'être davantage, on dira : *On ne peut être plus persuadé que je le suis.* Et pour dire qu'on n'est point persuadé, et que personne ne peut l'être davantage; on dira : *On ne peut être plus persuadé que je* NE *le suis.*

(*Beauzée*, Encycl. meth.)

Cette manière de s'exprimer se trouve au surplus justifiée par les exemples suivants : *L'existence de Scipion* NE *sera pas plus douteuse dans dix siècles qu'elle* NE *l'est aujourd'hui.* D'Alembert veut dire que l'existence de Scipion n'est pas douteuse aujourd'hui, et qu'elle ne le sera pas dans dix siècles. La comparaison, mise sous la forme d'une comparaison d'inégalité, est une comparaison d'égalité, de certitude, car l'existence de Scipion sera aussi certaine dans dix siècles qu'elle l'est aujourd'hui.

Cette autre phrase, citée par M. Colin d'Ambly, présente également une comparaison d'égalité mise sous la forme d'une comparaison d'inégalité : *Un cœur parfaitement droit* N'*admet pas* PLUS *d'accommodement en morale, qu'une oreille juste* N'*en admet en musique;* car assurément si l'auteur eût dit : *Il y a autant d'accommodement en morale pour un cœur droit, qu'il y en a en musique pour une oreille juste*, il eût, sous une autre forme, rendu la même pensée.

Si cette observation est aussi fondée qu'elle le paroît, il y a une faute dans les deux phrases suivantes : *L'animal que l'on appelle Cujuacu-apara*, NE *diffère* PAS PLUS *de notre chevreuil, que le cerf du Canada* DIFFÈRE *de notre cerf.*

(*Beauzée.*)

En effet, on voit ici une comparaison d'égalité, mise sous la forme d'une comparaison d'inégalité. L'animal diffère de notre chevreuil, autant que le cerf du Canada diffère de notre cerf. Buffon ne veut pas faire entendre *que le cerf du Canada* diffère de notre cerf, comme le *Cujuacu-apara* diffère de notre chevreuil. Au contraire, il veut dire, qu'il n'y a pas plus de différence entre les deux cerfs, qu'entre

le chevreuil et le Cujuacu-apara. Ainsi il devoit dire : *que le cerf du Canada* NE *diffère.*

Cependant vous m'aviez fait une réponse, et on NE *peut avoir été* MIEUX *perdue qu'elle* NE *l'a été.*

(Madame de *Sévigné.*)

Il faut ici supprimer le *ne* du second membre ; parce que madame de Sévigné fait entendre que la réponse a été perdue mieux qu'aucune autre ne l'a été.

(M. *Colin d'Ambly*, p. 58.)

Voyons présentement quels sont les mots avec lesquels on doit employer *ne.*

A MOINS QUE, SANS QUE.

Ces deux expressions conjonctives lient une proposition subordonnée sous un rapport négatif. *A moins que* est toujours suivi de *ne*, et *sans que* n'en a pas besoin :

Car que faire en un gîte, *à moins que* l'on ne songe?
(*La Fontaine*, l. 2, f. 14.)

A moins que votre bras, plus cruel que la guerre,
De ce malheureux sang *n'*arrose ici la terre. (*Racine.*)

A moins que ses parents *n'*approuvent son dessein.
(*Destouches.*)

A MOINS QUE *vous* NE *soyez* UTILE, *vous ne serez pas recherché.* (Le P. Buffier.)

Vous ne serez jamais payé, A MOINS QUE *vous* NE *le fassiez mettre en prisson.* (Trévoux.)

Je ne sors pas, A MOINS QU'IL NE *fasse beau.* (Beauzée.)

Il n'en fera rien, A MOINS QUE *vous* NE *lui parliez.*
(L'*Académie.*)

Quelques poètes cependant retranchent la négative quand elle les embarasse ; on en trouve des exemples dans Corneille :

A moins que, pour règner, le Destin les sépare.

Dans Molière :

A moins que la suivante en fasse autant pour moi.

L'*Académie* elle-même (dans son Dictionnaire, édition de 1762), met deux phrases, dont l'une a la négative, et l'autre ne l'a pas : mais dans l'édition de 1798, la phrase employée sans négation ne s'y trouve pas, et l'usage paroît avoir décidé contre cette suppression.

SANS QUE n'est pas suivi de la négative *ne*; et pour le prouver, nous ne pouvons mieux faire que d'analyser ce que dit M. *Vallant*, dans ses Lettres académiques sur la langue françoise, *pag.* 27.

D'abord il examine si la préposition exclusive *sans* n'entre pas, tantôt dans une proposition affirmative, tantôt dans une proposition négative; et si, dans l'une comme dans l'autre de ces propositions, la négative *ne* n'a pas été rejetée par nos maîtres dans l'art d'écrire.

Il lit 1°, dans Pascal : *On ne pourra se moquer des passages d'Escobar et des décisions si fantasques et si peu chrétiennes de vos autres auteurs,* SANS QU'ON SOIT ACCUSÉ *de rire de la religion* (Onzième Lettre.)

2°. Dans Bossuet : *Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse,* SANS QUE *la mort* S'Y MÊLE *aussitôt pour tout offusquer de son ombre.*
(Oraison funèbre de mad. la duchesse d'Orléans.)

Et de ces deux exemples, il tire la conséquence que la proposition qui suit *sans que,* est réellement affirmative; en effet, Pascal ne veut-il pas faire entendre que l'on *est accusé;* Bossuet, que la mort *se mêle* à la gloire? et ni Pascal ni Bossuet n'ont fait usage de la négative *ne* pour exprimer un sens affirmatif.

M. *Vallant* fait observer ensuite, que La Fontaine a combiné l'expression *sans que,* avec un sens négatif qui la précède, et avec un pareil sens qui la suit :.

Jamais idole, quel qu'il fût,
N'avoit eu cuisine si grasse,
Sans que, pour tout ce culte, à son hôte il échût
Succession, trésor, gain au jeu, nulle grâce.
(livre 4, fable 8.)

Que Regnard a dit dans le même sens : *Ne le voyez-vous pas bien*, SANS QUE JE VOUS LE DISE ?

Alors il se croit autorisé à inférer des quatre exemples précédents, quelles qu'en soient les nuances, et précisément parce qu'elles ne sont pas les mêmes, que nos auteurs n'admettent dans aucun cas, la négative *ne*, pour complément de *sans que*.

Il fait plus, il est convaincu qu'elle n'est pas même reçue dans les propositions où les mots *sans que* sont suivis de *ne*, d'*aucun*, de *personne*, de *rien*, de *jamais*.

Et, pour prouver que cette assertion n'est pas sans fondement, M. *Vallant*, cite les exemples suivants :

Le soin de m'élever est le seul qui me guide,
Sans que rien, sur ce point, *m'arrête* ou *m'intimide*.
(*Crébillon*, Xerxès, act. 1, sc. 1.)

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous;
Que le jour recommence et que le jour finisse,
Sans que jamais Titus *puisse* voir Bérénice,
Sans que, de tout le jour, *je puisse* voir Titus?
(*Racine*, Bérén. act. 4, sc. 5.)

Il m'a parlé long-temps, SANS JAMAIS ME RIEN DIRE *du sujet pour lequel il désiroit me voir.* (*Bossuet.*)

Les puissances établies par le commerce... s'élèvent peu-à-peu, et SANS QUE PERSONNE S'EN APERÇOIVE (Montesquieu, Grand. des Romains, ch. IV). — *Vous irez par mer, à la première occasion*, SANS QU'AUCUN *obstacle* VOUS ARRÊTE, *le surprendre en Macédoine* (d'Olivet, trad. de la 1re. Philip.). — *Il est aussi facile de se tromper soi-même, qu'il est difficile de tromper les autres*, SANS QU'ILS S'EN APERÇOIVENT.
(*La Rochefoucauld.*)

Il NE *fait point de voyage*, SANS QU'IL *lui arrive quelque chose* (Le Dict. de l'Académie, au mot *que*). — *Il* NE *sort point*, SANS QU'IL *s'enrhume*.

(*Trevoux*, *Féraud*, *Restaut*, *Wailly* et les Gramm. modernes, au mot *que*.)

Or, ajoute notre judicieux observateur, il est hors de doute que, si nous supprimons les mots *sans que*, employés dans ces exemples, il faudra dire, avec la négative *ne* : *Rien* NE *m'arrête, rien* NE *m'intimide.—Comment souffrirons-nous que jamais Titus* NE *puisse...? Il ne fait point de voyage qu'il* NE *lui arrive quelque chose; il ne sort point* QU'IL NE *s'enrhume*, etc., etc.

Ainsi les mots *ni, aucun, personne, rien, jamais*, qui se combinent ordinairement avec *ne*, sont subordonnés à *sans que*, expression qui rejette la négative *ne*, avant un verbe.

Mais, se demande-t-il, pourquoi l'expression *sans que*, entre-t-elle toujours à l'exclusion de *ne*, soit dans les propositions affirmatives, soit dans les propositions négatives?

Parce que telle proposition matériellement négative, est en effet conditionnelle, et que celle dont elle est suivie, étant affirmative, doit exclure absolument la négative *ne*, après la préposition *sans*.

Et, pour ne rien hasarder en fait de principes, M. *Vallant* analyse ainsi la phrase de Pascal et celle de Bossuet, citées plus haut :

1°. Le sens de la phrase est celui-ci : *Si l'on se moque des passages d'Escobar...*, l'exception *d'être accusé* (exception renfermée dans le mot *sans*), ne peut se faire; ou bien : *Se moque-t-on des passages d'Escobar...*, on *est accusé;* ou bien : *Se moquer des passages d'Escobar...*, c'est *se faire accuser...*

Et, si on donne au conjonctif *que* sa vraie signification, qui est celle du mot *ce*, on rendra ainsi la proposition de Pascal : *On ne pourra se moquer* SANS ou *excepté* CE : *Être accusé, sans* ou *excepté* CE : *L'accusation.*

De ces différentes analyses qui sont exactement conformes à la pensée de Pascal, sans exprimer la négative *ne*, avant les mots *soit accusé*, M. *Vallant* en conclut qu'une *proposition affirmative* qui suit immédiatement les mots *sans que*, ne peut renfermer la négative *ne*.

Il tire la même conséquence de la phrase de Bossuet qu'il analyse ainsi : *Si nous arrêtons les yeux sur la gloire de la princesse*... L'exception de la mort qui *s'y mêle*, ne peut se faire; ou bien : *Arrêtons-nous les yeux sur la gloire*... ? La mort *s'y mêle*; ou bien : *Arrêter les yeux sur la gloire*... C'est voir la mort *s'y mêler*.

Enfin M. *Vallant* est d'avis que toute autre proposition subordonnée à *sans que*, et dont le sens est négatif, ne sauroit renfermer la négative : et, à l'appui de cette opinion, il cite les exemples suivants :

Ce n'est pas à nous à penser aux règles; c'est à elles à nous conduire, SANS QUE NOUS Y PENSIONS.

(*Condillac*, log. ch. 9.)

Raoul, comte d'Eu et de Guines, accusé d'intelligence avec les Anglois, est décapité, SANS QU'ON OBSERVE *les formes de la procédure*.

(*Hénaut*, hist. de France, 3e race, p. 148.)

Tous les fleuves du monde entrent au sein des mers,
Sans que leurs flots unis *ravagent* l'univers.

(*Lefranc de Pompignan*, disc. 7.)

Toutes ces phrases, tant celles qui ont été analysées, que celles qui les suivent, et dont on peut faire une semblable analyse, prouvent donc évidemment que toute proposition, soit affirmative, soit négative, qui suit immédiatement les mots *sans que*, ne doit point être employée avec la négative *ne*.

AVANT QUE.

La proposition subordonnée à *avant que* ne prend point la négative *ne*. *Feraud*, dans son Dictionnaire Critique, au mot *ne*, donne cette règle comme positive; l'Académie et les meilleurs écrivains viennent la fortifier : *Il crie avant qu'on l'écorche*. — *Avant que je fusse venu; avant qu'il parte*. (L'Académie.)

Je vis entrer un vieillard pâle et sec, que je reconnus pour un nouvelliste, AVANT QU'IL SE FÛT ASSIS.

(*Montesq.* 116e. lettre pers.)

Gand tombe AVANT QU'ON PENSE *à le munir.*

(Or. fun. de Marie Th. d'Autr.)

Avant que ma vengeance *éclate*,
Je veux approfondir le secret de leur cœur.

(*J. B. Rousseau*, Vénus et Adonis, act. 3, sc. 2.)

Avant que la raison, s'expliquant par la voix,
Eût instruit les humains, *eût enseigné* des loix.

(*Boileau*, Art poét. ch. IV.)

Il faut cesser de vivre *avant que l'on soit* mort.

(*La Fontaine*, liv. 12, fab. 20.)

Le mal scandalise AVANT QUE *le bien* PUISSE *édifier.*

(*J. J. Rousseau*, préface de Julie.)

Vous que mon bras vengeoit dans Lesbos enflammée,
Avant que vous eussiez assemblé votre armée.

(*Racine*, Iphigénie, act. 4, sc. 6.)

Vertueuse Zaïre, *avant que* l'hyménée
Joigne à jamais nos cœurs et notre destinée.

(*Voltaire*, Zaïre.)

Deux jours AVANT QU'IL MOURÛT.

(*Hénaut*, abrégé de l'hist. de France, t. 3, p. 482.)

AVANT QUE *l'action fut* TERMINÉE, *quelques Thébains, à ce qu'on prétend, se rendirent aux Perses.*

(*Barthélemy*, Anach. intr. p. 210.)

Enfin on trouve également dans *Voltaire*, dans *Crébillon*, et dans *Raynal*, beaucoup d'exemples dans lesquels la négation n'est point employée après *avant que.*

NIER.

Le sens négatif de *nier* se porte sur la proposition subordonnée : ainsi *je nie que je l'aie dit,* signifie à peu près : *je dis que je ne l'ai pas dit ;* sauf toutefois la différence qui se

trouve entre une proposition exprimée par un tour négatif, et la même proposition avec le tour positif.

Avec *je nie*, le sens est décidé, moins précis, et le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif; avec *je dis*, le sens est plus affirmatif, plus précis, et le verbe de la proposition subordonnée est à l'indicatif. Cette phrase: *je nie qu'il l'ait fait*, n'est pas exactement la contradictoire de: *je dis qu'il l'a fait*.

(M. *Colin d'Ambly*, p. 70.)

Si nous rendons *je nie* négatif, nous disons: *je ne nie pas que je ne l'aie dit*, et non pas *je ne nie pas que je l'aie dit*. Notre langue aime deux négations ensemble qui n'affirment pas comme en latin, où *nec non* veut dire *et*.

Telle est l'opinion de *Vaugelas* (42[e] rem.), de *Patru* (sur cette rem.), de l'*Acad.* (p. 45 de ses obs.), de *Beauzée* (Encycl. méth. au mot *Négation*), de *Marmontel* (p. 300), de *Féraud*, de *Levizac*, etc., etc.

Et les écrivains paroissent l'avoir adoptée, puisqu'on lit dans *Voltaire* (Princesse de Babylonne): *Après les quarante énormes diamants qu'il vous a donnés, vous* NE *pouvez* NIER *qu'il* NE SOIT *le plus généreux des hommes.*

Dans *Boileau* (réfl. crit. sur Longin, p. 177): *Je* NE NIERAI PAS *cependant qu'il* NE *fût homme de très-grand mérite, fort savant, sur-tout dans les matières de physique.*

Dans *J. J. Rousseau*: *On* NE *peut* NIER *que* JE NE *sois très-fondé à m'ériger en Aristarque, en juge souverain des ouvrages nouveaux.*

Dans d'*Alembert*: *Je* NE NIE PAS *que nous* NE *puissions en sentir quelque chose.*

Dans *Fénélon* (dial. de Socr. et d'Alcib.): *Vous* NE *sauriez* NIER *qu'un homme n'apprenne bien des choses, quand il voyage, et qu'il étudie sérieusement les mœurs des peuples.*

Et dans le Dictionn. de l'*Académie* (édit. de 1762): *Je* NE *nie pas que cela* NE *soit.*

Il semble, dit M. *Collin d'Ambly*, que ce *ne* soit redondant, parce qu'il détruit le sens négatif de *je nie*, et que la

valeur positive de cette phrase est à-peu-près : *je dis que je l'ai dit;* mais il faut observer que le sens de *je nie* se porte sur la proposition subordonnée, et qu'il ne peut être entièrement détruit que par une négation dans cette proposition. En effet, *je ne nie pas* ne signifie pas exactement *je dis oui,* du moins dans toutes les circonstances; il reste toujours du négatif qui force le verbe de la proposition subordonnée à être au subjonctif, et que le *ne* de cette proposition achève de détruire

Quand *je nie* est interrogatif, l'interrogation produit l'effet de la négation, et alors il faut employer *ne* dans la proposition subordonnée.

Peut-on NIER *que la santé* NE *soit préférable aux richesses?* (M. *Colin d'Ambly* et *Féraud.*)

Il est à remarquer cependant, que quelques écrivains ont retranché avec *nier,* la négative au second membre. *J. J. Rousseau* a dit : *Je ne* NIE *pas qu'il* AIT *raison.* Et Bossuet : *Peut-on* NIER *que cette partie du monde* DOIVE *suffire à M. Simon?*

Cela est françois, dit *Féraud,* mais il s'en faut que ce soit adopté par beaucoup d'écrivains. L'*Académie* d'ailleurs s'est prononcée contre cette suppression, et déjà du temps de *Vaugelas*, la négative étoit, comme l'observe *Th. Corneille,* employée même par le peuple.

Enfin dans le sens affirmatif, il ne faut point de négation au verbe mis après *nier* : NIER *que la puissance divine* S'ÉTENDE *à toute chose, est un blasphême.* (Féraud.)

DÉSESPÉRER, DISCONVENIR.

On dit avec la négation dans la proposition subordonnée, comme après *nier* négatif ou interrogatif. *On* NE DÉSESPÉROIT *pas que vous* NE *devinssiez riche.* (Beauzée).—*Je* NE DÉSESPÈRE *pas que nous* N'*ayons du beau temps* (M. Collin d'Ambly). — *Pouvez-vous* DÉSESPÉRER *que vous* NE *le revoyiez quelque jour?* (Le même.)

Je NE DISCONVIENS PAS *que vous* NE *soyez instruit* (Beauzée). — *Vous* NE *sauriez* DISCONVENIR *que ce remède* NE *soit meilleur que tous les autres* (De Sévigné). — *Vous* NE *sauriez* DISCONVENIR *qu'il* NE *vous ait parlé.* (L'Académie.)

DOUTER.

Le verbe *douter* produit à-peu-près les mêmes résultats que *nier.* Nous disons : *Je* DOUTE *qu'il* SOIT *heureux*, cela veut dire à-peu-près : *je crois, je soupçonne qu'il n'est pas heureux.*

Je DOUTE *qu'il* VIENNE (Marm.) — *Je* DOUTE *que cela* SOIT. (L'Académie.)

Ainsi le sens de la négative de *je doute,* se porte sur la proposition subordonnée.

(M. *Colin d'Ambly*, p. 73.)

Si *douter* est négatif, nous mettons *ne* dans la proposition subordonnée :

(L'*Académie.*)

Ne doutez point, seigneur, que ce coup *ne* la frappe,
Qu'en reproches bientôt sa douleur *ne* s'échappe.

(*Racine.*)

Et je *ne* doute point, quoiqu'il n'en ait rien dit,
Que tu *ne* sois de tout le complice maudit. (*Molière.*)

Je NE DOUTE PAS *que le successeur qui m'est destiné, n'ait plus de talent et de capacité que moi.*

(*Fléchier.*)

NE DOUTEZ PAS *que je* N'*achevasse en cela l'ouvrage du ciel, sans m'embarrasser de l'approbation des hommes.*

(*J.-J. Rousseau.*)

Aucun physicien NE DOUTE *aujourd'hui que la mer* N'AIT *couvert une grande partie de la terre habitée.*

(D'*Alembert.*)

On NE DOUTE PAS *qu'il n'arrive.* (L'*Académie.*)
(Même autorité.)

Douter, lorsqu'il est interrogatif, exige également que le second verbe soit précédé de *ne* :

DOUTEZ-VOUS *qu'il* NE *vienne* ? (Si l'on croit qu'il viendra). (*Marmontel.*)

DOUTEZ-VOUS *qu'il* N'*obéisse* ? (*Féraud.*)

DOUTEZ-VOUS *que César n'eut posé les armes* ? (Si l'on veut faire entendre qu'il les a posées.)

Ainsi Crébillon a péché contre cette règle, quand il a dit dans Rhadamiste :

> *Doutez-vous*, quels que soient vos services passés,
> Qu'un retour criminel les ait tous effacés ?

(M. *Collin d'Ambly* et *Marmontel.*)

EMPÊCHER, DÉFENDRE.

La proposition subordonnée de EMPÊCHER est toujours négative, parce que ce verbe exprime un obstacle pour qu'une chose ne soit pas, et jamais pour qu'elle soit. Cette proposition ne devient jamais positive, quand même *empêcher* seroit négatif ou interrogatif :

J'empêche
Je n'empêche pas   } *qu'il* NE *vienne.*
Puis-je empêcher

M. *Colin d'Ambly*, qui donne cette règle sur le verbe *empêcher*, a pour lui un grand nombre d'écrivains.

Cela N'EMPÊCHE *pas qu'avec les meilleures raisons du monde, nous* N'*ayons souvent tort.* (*Crébillon.*)

Il mange et boit comme les autres, mais cela N'EMPÊCHE *pas qu'il* NE *soit fort malade.* (*Molière.*)

Les fautes d'Homère N'*ont jamais* EMPÊCHÉ *qu'il* NE *fût sublime.* (*Voltaire*, Siècle de Louis XIV, t. 3.)

Je N'EMPÊCHE *point qu'on* NE *te donne.*

(Mad. *Dacier*, Odyssée.)

Cela N'EMPÊCHOIT *pas qu'elle* NE *connût la bonne littérature, et qu'elle* N'*en parlât fort bien.* (*J.-J. Rousseau.*)

Et dans le sens affirmatif : *La pluie* EMPÊCHA *qu'il* NE *s'allât promener.* (L'*Académie.*)

La pluie presque continuelle, comme d'un nuage, EMPÊCHE *qu'on* NE *se promène dans les cours et dans les jardins.*

(*Racine*, 45e lettre à *Boileau*.)

Je couvrois ces matières-là d'un galimathias philosophique qui EMPÊCHOIT *que les yeux de tout le monde ne les reconnussent pour ce qu'elles étoient.*

(*Fontenelle*, dialogue de Platon, et de Marg. d'Ecosse.)

Cependant nous ferons observer que, pour le sens négatif seulement, cette règle a plus d'un contradicteur.

D'abord l'*Académie* dit indifféremment: *je* N'EMPÊCHE *pas qu'il* NE *fasse*, ou : *je* N'EMPÊCHERAI *pas qu'il fasse.*

Ensuite *Wailly*, *Féraud*, MM. *Boinvilliers*, *Lemare* et *Chapsal* disent positivement qu'on ne doit plus mettre *ne* après *que*, quand *empêcher* est accompagné de *ne pas*, ou *ne point* : *Si l'on ne veut pas faire le bien, il* NE *faut pas* EMPÊCHER *que les autres le fassent.*

Et *Marmontel* qui croit que l'usage autorise à dire : *je* N'*empêche pas qu'il* NE *sorte*, pense que s'il sort en effet, il faut dire *qu'il sorte* sans négation ; mais s'il ne sort point, qu'alors, *je n'empêche pas qu'il* NE *sorte* lui semble mieux dit.

De sorte que l'écrivain qui, dans le sens négatif, feroit usage de la négative ou qui la supprimeroit, ne seroit pas à blâmer.

DÉFENDRE a beaucoup d'analogie avec *empêcher* ; l'un et l'autre expriment un obstacle apporté. Mais *défendre*, opposé direct de *permettre*, est un obstacle apporté par une volonté puissante qui agit ; c'est un ordre précis pour qu'une chose ne soit pas. *Empêcher* est un obstacle qui ne suppose souvent ni volonté ni action ; il peut être apporté par des êtres sans volonté et en repos.

Notre langue considère l'ordre précis de *défendre*, et transporte le sens négatif sur la proposition subordonnée qui n'a jamais *ne* :

J'ai DÉFENDU *que vous* FISSIEZ *cette chose.* (L'*Académie.*)

Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne,
Que j'avois *défendu* que vous *vissiez* personne.
(*Molière*, École des femmes, act. 2, sc. 6.)

J'ai même *défendu*, par une expresse loi,
Qu'*on osât* prononcer votre nom devant moi.
(*Racine*, Phèdre, act. 2, sc. 5.)

Il DÉFENDIT *qu'aucun étranger* ENTRÂT *dans la ville.*
(*Voltaire*, Charles XII.)

Je DÉFENDS *qu'on* MARCHE *de ce côté.* — *Je* DÉFENDS *qu'on* PRENNE *les armes.*
(*Voltaire*, 9 rem. sur *Corneille*.)

Plusieurs écrivains cependant ont fait usage du verbe *défendre* avec la négative *ne* :

Le roi DÉFENDIT *de* NE *pas songer à ce mariage.*
(Mém. de Berwick.)

Il lui DÉFENDIT, *avec dureté, de* NE *jamais se présenter devant lui.* (*Vertot.*)

On vérifia quatre déclarations.... la troisième pour DÉFENDRE *au Parlement de* NE *plus se mêler que des affaires civiles et criminelles.* (*D'Avrigny.*)

Sa Majesté défend de NE *rien écrire pour soutenir cette octrine.* (Le même.)

Mais, comme l'observe *Féraud*, la négative *ne* doit d'autant plus être supprimée dans chacune de ces phrases que *défendre de ne pas songer, de ne jamais se présenter, de ne plus se mêler*, enfin *de ne rien écrire*, c'est vouloir qu'on songe, qu'on se présente, etc. etc.

CRAINDRE, TREMBLER, APPRÉHENDER.

Craindre, employé par extension, exprime une affection pénible, un sentiment d'inquiétude, et dans ce sens, il est opposé à *désirer;* il signifie *désirer* négativement, de même que regretter signifie *désirer* ce qu'on n'a plus.

Comme on peut désirer la réussite ou la non-réussite d'une affaire, de même on peut craindre sa réussite ou sa non-

réussite. Ainsi, *je désire la réussite* et *je crains la non-réussite*, sont deux phrases qui ont à peu près la même valeur; il en est de même de: *je désire la non-réussite*, et: *je crains la réussite*.

Il y a donc deux cas à considérer dans l'emploi de *craindre*, lorsqu'on désire la chose, ou lorsqu'on ne la désire pas.

1°. Lorsqu'on désire la chose, on craint qu'elle n'arrive pas. La proposition subordonnée de *craindre*, est toujours négative dans ce cas; elle a *ne pas*, quelque forme qu'ait la proposition principale :

JE CRAINS *qu'il* N'*arrive* PAS.

JE NE CRAINS PAS *qu'il* N'*arrive* PAS.

CRAIGNEZ-VOUS *qu'il* N'*arrive* PAS?

Il semble que, dans ce cas, le sens négatif de *je crains* est détruit par le négatif de la proposition subordonnée; c'est-à-peu près comme si l'on disoit : *Je ne désire pas qu'il n'arrive pas; je désire qu'il arrive.*

2°. Lorsqu'on ne désire pas la chose, on la craint. La proposition subordonnée, dans ce cas, prend *ne* sans *pas*; si *craindre* n'est ni négatif ni interrogatif :

JE CRAINS *qu'il* N'EN *arrive faute*. (L'Académie.)

Ce *ne* de la proposition subordonnée que d'*Olivet* appelle prohibitif, paroît redondant et abusif à d'autres Grammairiens. Cependant il a lieu en latin; c'est l'usage constant et uniforme de tous nos écrivains, et nous sentons nous-mêmes que nous ne pouvons le supprimer; il est donc fondé en raison.

Ce *ne* employé, dans ce cas, après *craindre*, sert à achever le sens négatif annoncé par *je crains*. Le sens négatif de *je crains* ne se porte pas assez directement, assez efficacement sur la proposition subordonnée, nous employons ce *ne* pour marquer sous quel rapport cette proposition doit être comprise :

Je n'ai jamais importuné Votre Majesté, pour lui demander du bien; JE CRAINS *que je* NE *l'importune en lui disant qu'elle m'en a fait.* (Fléchier.)

JE CRAIGNOIS *que les Grecs* NE *nous communiquassent bien plus leur art que leur sagesse, et leurs mœurs dissolues que leurs sciences.* (Fénélon, dial. de Radham. Caton et Scipion.)

Je *tremble* qu'un discours, hélas! trop véritable,
Un jour *ne* leur reproche une mère coupable.

(*Racine.*)

Tremble qu'à mon retour, amant fier et jaloux,
Je *n'*immole avec toi deux perfides époux.

(*Colardeau*, Caliste, act. 1, sc. 8.)

TREMBLEZ *qu'elles* (ces malédictions) NE *vous accompagnent dans la tombe.* (Linguet.)

JE TREMBLE *que cela* N'*arrive.* (L'Académie.)

Craignez, seigneur, *craignez* que le ciel rigoureux
Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux.

(*Racine*, Phèdre, act. 5, sc. 4.)

*J'*APPRÉHENDE *un peu qu'il* NE *vous retienne.*

(Le même, lettre à *Boileau.*)

La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait APPRÉHENDER *qu'elles* NE *le soient pas assez pour mériter d'être lues.* (Labruyère, ch. I[er], p. 141.)

M'étant aperçu de ce tendre intérêt que vous preniez à moi, j'ai APPRÉHENDÉ *qu'il* N'*allât trop loin.* (Marmontel.)

On APPRÉHENDE *que la fièvre* NE *revienne.* (L'Académ.)

Jusques là que mes amis eurent PEUR *que cela* NE *me fît une affaire auprès de cet illustre ministre.*

(*Boileau*, lettre à M. de Vivonne.)

Le Soleil, étonné de tant d'effets divers,
Eut *peur* de se voir inutile,
Et qu'un autre que lui *n'*éclairât l'univers.

(*Racine*, la Nymphe de la Seine à la Reine.)

J'ai PEUR *que cela* NE *vous fasse de la peine.*

(*L'Académie.*)

Si *craindre* est accompagné de *ne pas*, la proposition subordonnée ne prend pas *ne* : *Je ne crains pas qu'il ose le faire.* (L'Académie.)

Dans ce cas l'inquiétude cesse, il n'y a plus de désir qu'il arrive ou qu'il n'arrive pas : *Je suis tranquille, je suis sûr qu'il n'arrivera pas.* Il n'y a pas de *ne* dans la proposition subordonnée, parce que cette phrase équivaut à peu près à celle-ci : *Je ne crois pas qu'il arrive; je crois qu'il n'arrivera pas.*

Hélas! on *ne craint* pas qu'*il venge* un jour son père,
On *craint* qu'*il n'*essuyât (1) les larmes de sa mère.
(*Racine*, Andr. 1, 4.)

Ne craignez point que, prêt à vous désobéir,
Il apprenne avec moi, seigneur, à vous trahir.
(*Crébillon.*)

JE NE CRAINS PAS *qu'on* SOUPÇONNE *de partialité sur cet article, un homme que l'on n'a point accusé jusqu'ici d'être fort doucereux.* (Crébillon.)

. . . . Vous *ne* devez pas craindre
Qu'à prendre aucun parti *je veuille* vous contraindre.
(*Destouches.*)

Dans tous ces cas, *ne pas craindre* indique une espèce d'incertitude :

On est sûr qu'il ne se vengera pas.... Soyez sûr qu'il n'apprendra pas....

---

(1) Beaucoup de Grammairiens voudroient substituer *qu'il n'essuie*, à *qu'il n'essuyât*; mais il n'y a pas le moindre doute que ce changement occasionneroit un contre-sens. Car ici, l'action d'*essuyer les larmes* est conditionnelle : ON CRAINT *qu'il n'essuyât les larmes de sa mère*, S'IL RESTOIT AVEC ELLE; ou, ON CRAINDROIT *qu'il n'essuyât*, dit évidemment la même chose; et comme l'imparfait du subjonctif doit s'employer lorsqu'on veut exprimer une action, dépendante d'une condition à la quelle on ne s'attend point, puisqu'on ne peut changer le passé, *Racine*, dont le tact étoit sûr, a pu et dû dire : *on craint qu'il n'essuyât*, et non pas : *on craint qu'il n'essuie.*

On aura les mêmes résultats si *craindre* est interrogatif, ou accompagné de quelques mots qui produisent l'effet de la négation :

Quand on est bien portant,	On ne craint pas On craint peu On craint moins Doit-on craindre On vit sans craindre	Que les excès incommodent.

Je crains peu qu'un grand roi *puisse* en être jaloux.
(*Crébillon.*)

Car, dans tous ces cas, on a une espèce de certitude que les excès n'incommoderont pas. Si cette certitude n'a pas lieu, il faut employer *ne* dans la proposition subordonnée. C'est ainsi que *Crébillon* a dit :

Et si je *n'avois craint* que d'un si noir forfait
Ma pitié *ne* m'eût fait soupçonner un secret.

Quoi ! *craignez-vous* déjà qu'ils *ne* soient exaucés? (*Racine.*)

Parce que dans ces exemples, le sens interrogatif de *craignez-vous* n'est pas équivalent au négatif *ne craignez pas*, *soyez sûr*. C'est ainsi que nous dirions : *Vous avez l'air inquiet*, CRAIGNEZ-VOUS *qu'il* NE *soit arrivé quelque chose de fâcheux à vos enfants ?*

Cependant *Racine* a dit :

Quoi! dans mon désespoir trouvez-vous tant de charmes?
Craignez-vous que mes yeux *versent trop peu* de larmes?

L'expression *trop peu* tient lieu de la négative; car nous rendons le même sens par : *Craignez-vous que mes yeux ne versent pas assez de larmes.*

Si *craindre* est négatif et interrogatif en même temps, on doit mettre *ne* : NE CRAIGNEZ-VOUS *pas qu'il* NE *vienne ?* (Pour dire, il pourroit bien venir, espèce de menace).
(*Marmontel*).

Racine auroit pu dire :

Et *ne craignez-vous pas* que le ciel rigoureux
Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux?

C'est encore ainsi qu'il s'exprime dans Athalie, où l'interrogation n'est marquée que par le sens et la ponctuation, et non par la transposition du pronom-sujet :

> Vous souffrez qu'il vous parle? et *vous ne craignez pas*
> Que, du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas,
> Il *ne* sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
> Ou qu'en tombant sur lui, ces murs *ne* vous écrasent?

Il auroit pu dire : *et ne craignez-vous pas....* — Mais il a voulu donner à cette phrase le même tour qu'à la précédente *vous souffrez....* qui signifie évidemment : *comment pouvez-vous souffrir....?*

Racine n'est pas si correct, quand il dit dans une lettre : NE CRAIGNEZ-VOUS POINT *que l'*ON VOUS FASSE *le même traitement*, parce que cette phrase peut se rendre par : *vous devez craindre que l'on ne vous fasse....*

(M. *Colin d'Ambly*, p. 79 et suivantes.)

SE DÉFIER.

Ce verbe ayant à peu-près le sens de *craindre*, doit, pour la négation, suivre la même règle. Ainsi puisqu'on dit : *on doit craindre qu'ils ne viennent*, pourquoi ne diroit-on pas : *on doit se* DÉFIER *qu'ils* NE *viennent.*

Au contraire, quand *se défier* est employé avec la négative, on la suprime devant le verbe régi, comme on le pratique avec le verbe *craindre* : *Je* NE *me serois jamais* DÉFIÉ *que vous* DUSSIEZ *me manquer.* (L'*Académie.*)

(Le dict. crit. de *Féraud.*)

PRENDRE GARDE.

Prendre garde, signifiant *faire attention*, *observer*, est suivi d'une proposition positive ou négative, selon le sens :

PRENEZ GARDE *qu'on vous* DIT *la vérité.* (M. *Colin* d'*Ambly.*)

PRENEZ GARDE *que l'auteur* NE DIT *pas ce que vous lui prêtez.*

(*Beauzée.*)

Si *prendre garde* signifie *prendre ses mesures*, la propo-

sition subordonnée a toujours *ne*, de même que pour le verbe *empêcher*, parce que l'on prend ses mesures pour qu'une chose ne soit pas, et non pour qu'elle soit ; et alors l'esprit étant occupé du désir que la chose ne soit pas, il n'y a que la négation qui puisse exprimer ce desir :

PRENEZ GARDE *que cela* N'*arrive* (L'*Acad.*)

PRENEZ GARDE *qu'il* NE *sorte.* (*Beauzée.*)

PRENEZ GARDE *que cet enfant* NE *tombe.* (*Féraud.*)

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire,
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.

(*Racine*, Phèdre, act. 4, sc. 2.)

(*Beauzée*, Encycl. méth. — d'*Ambly*, p. 85. — Et l'auteur anonyme du traité des négations, p. 39.)

IL S'EN FAUT.

Il s'en faut exprime (dans toute sa conjugaison) une absence, une privation dont le sens négatif se porte sur la proposition subordonnée; alors quand ce verbe n'est accompagné, ni d'une négation, ni de quelques mots qui aient un sens négatif, tels que *peu*, *guère*, *presque*, *rien*, etc., etc. La proposition subordonnée s'emploie sans la négative *ne :*

IL S'EN FAUT BEAUCOUP *que l'un* SOIT *du mérite de l'autre.*
(L'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798, au mot *falloir.*)

IL S'EN FALLOIT CENT *pistoles que la somme entière* Y FÛT.
(*Beauzée.*)

TANT S'EN FAUT *qu'un chrétien* DOIVE *haïr son prochain*, *qu'au contraire il est obligé de le secourir et de faire du bien même à ses ennemis.* (Trévoux.)

Je puis vous assurer qu'il s'en FAUT BIEN *qu'*ON Y *meure de faim.* (Racine, L. XVI à Boil.)

Il s'en FALLOIT *cependant bien que la tranquillité de Lausanne* EÛT *l'air de l'insulte.* (Marm., le bon Mari.)

Si *il s'en faut* est précédé de la négative, ou des mots *peu*, *guère*, etc., qui ont un sens négatif, ou bien encore si la phrase est interrogative ou douteuse, la proposition subordonnée prend la négative *ne* qui alors compense ou détruit le négatif du déficit :

PEU S'EN EST FALLU *qu'il* NE *soit tué*.

(L'*Académie*, au mot *peu*.)

IL S'EN FAUT PEU *que l'un* NE *soit du mérite de l'autre*.

IL S'EN FALLOIT PEU *qu'il n'*EÛT *achevé*. — IL S'EN EST PEU FALLU *qu'il* N'*ait été tué*.

(L'*Académie*, au mot *falloir*.)

IL NE S'EN FALLUT GUÈRE *qu'il* N'*en vînt à bout*.

(*Beauzée*.)

IL NE S'EN FAUT PRESQUE *rien qu'il* NE *soit aussi grand que son frère*. (*Féraud*.)

Peu s'en faut que Mathan *ne* m'ait nommé son père.

(*Racine*.)

PEU S'EN FAUT *que je* N'*interrompe mon discours*.

(*Fléchier*.)

Peu s'en faut que d'amour la pauvrette *ne* meure.

(*Molière*.)

Un discours que rien ne lie et n'embarrasse, marche et coule de soi-même, et IL S'EN FAUT PEU *qu'il* N'*aille quelquefois plus vîte que la pensée même*.

(*Boileau*, de l'orateur, traité du sublime.)

PEU S'EN EST FALLU *qu'ils* NE *l'aient obtenu à la honte de la raison*. (D'*Alembert*.)

Pour compléter nos observations sur les expressions négatives, il est nécessaire d'examiner : — Dans quelles circonstances on peut élégamment supprimer les négatives *pas* et *point* ? — Quand on doit les supprimer ? — Quand *pas* est préférable à *point*, et réciproquement ? — Enfin, quelle est la place que les négatives doivent occuper dans le discours ?

PREMIÈRE QUESTION. — Quand peut-on supprimer PAS *et* POINT ?

On le peut après les verbes *cesser*, *oser*, *pouvoir* et *savoir*. Par exemple : *Il n'a cessé de gronder. — On n'ose l'aborder. — Je ne puis, je ne saurois me taire.*

(Le Dict. de l'*Académie.*)

Beauzée observe que ce ne seroit pas une faute que de dire : *Il n'a* PAS *cessé de gronder. — On ne peut* PAS *avoir confiance en lui. — Je ne puis, je ne saurois* PAS *me taire ;* cela est vrai, mais moins élégant.

Toutefois, comme le dit très-bien M. *Collin d'Ambly*, il y a des circonstances où nous ne pouvons supprimer *pas*. Nous dirons bien : *cet ouvrier ne cesse de travailler;* mais si on demande, à quelle heure cet ouvrier cesse de travailler, on répondra : *Cet ouvrier ne cesse* PAS *de travailler avant midi.*

Ensuite, lorsque *cesser*, *oser*, *pouvoir*, n'ont pas pour complément un infinitif, ou lorsqu'ils sont employés sans complément, ils sont presque toujours suivis de *pas* (étant employés dans le sens négatif) : *Dieu ne peut* PAS *l'absurde. — Tu ne sais pas ce que c'est que d'avoir des reproches à se faire. — Il ne cesse pas, vous n'osez pas.*

DEUXIÈME QUESTION. — Quand doit-on supprimer *pas* et *point ?*

Après les verbes *douter*, *nier*, précédés de *ne* et suivis de la conjonction *que*, la phrase amenée par cette conjonction demande qu'on répète *ne*, mais tout seul : *Je ne* DOUTE *pas, je ne* NIE *pas que cela* NE SOIT.

(Le Dict. de l'*Académie* au mot *ne.*)

Beauzée ajoute à ces deux verbes, *disconvenir* et *désespérer* : *Je ne disconviens pas que vous ne soyez instruit. — On ne désespéroit pas que vous ne devinssiez riche ;* l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1762, sembléroit être de cette opinion, à l'égard du verbe *disconvenir;* mais, dans l'édition de 1798, elle emploie *discon-*

venir, avec et sans la négation.—Quant au verbe *désespérer,* l'*Académie* ne s'explique dans aucune de ces deux éditions.

Marmontel (pag. 300 de sa Gramm.) et *Féraud* (dans son Dict. crit.) pensent comme *Beauzée*, et sont d'avis que l'on dise : *Je ne disconviens pas que cela* NE *soit.*

Après *prendre garde,* quand il signifie *prendre ses mesures*, on met le subjonctif, et l'on supprime *pas* et *point : Prenez garde qu'il* NE *vous* SÉDUISE.

(Le Dict. de l'*Académie.*)

Après le verbe *tenir* dans le sens de *faire obstacle* ou *empêchement,* employé affirmativement ou négativement, le *que* doit être accompagné de *ne* seulement : *Il ne tiendra pas à moi qu'on* NE *vous rende justice* (Beauzée).—*C'est à vous qu'il tient qu'on* NE PARTE *demain.* (*l'Académie.*)

Après le verbe *bouger,* on se sert plus ordinairement de la négative, et l'on supprime *pas ;* on dit : *Il ne bouge des spectacles,* pour dire qu'il y est fort assidu.

(*Féraud* et *Gattel.*)

Après le verbe *empêcher* on supprime *pas* et *point* après *ne* : *Quand on le peut, il faut empêcher que le mal* NE *s'*ACCOMPLISSE.

On supprime *pas* et *point,* quand l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment déclarée par d'autres termes qui la restreignent : *On* NE *lit* GUÈRE PLUS *Rampale et Ménardière* (Boileau). —*Je* NE *sortirai de* TROIS JOURS (l'Académie).—*Il n'y a guère de gens tout-à-fait désintéressés.* (Même autorité.)

Ou par des termes qui excluent toute restriction, et qui emportent avec eux-mêmes la négation ; tels que *rien, jamais, personne, nul :*

La voix de la raison *jamais* ne se consulte. (*Corneille.*)

L'honnête homme est celui qui fait tout le bien qu'il peut, et ne fait de mal à PERSONNE. (*Terrasson.*)

Socrate disoit qu'il ne savoit qu'une chose, c'est qu'il NE SAVOIT RIEN. (*S.-Evremont.*)

NUL N'*a été exempt du péché originel.* (*Pascal.*)

(Même autorité.)

Ou, enfin par des termes qui signifient les moindres parties d'un tout, et qui se mettent sans article; tels que *goutte*, *mot*, *aucun* : *Le savant voit le double des autres, et l'ignorant* NE *voit* GOUTTE, *lors même qu'il croit voir le plus clair.* — *Il vaut mieux* NE *dire* MOT *que de dire des sottises.* — *Je* N'*en ai recueilli* BRIN. — *Je ne fais aucun cas de la hardiesse, si elle n'est accompagnée de la prudence.*

(Même autorité.)

Après toutes ces phrases, si la conjonction *que*, ou les relatifs *qui* et *dont*, amènent une autre phrase qui soit négative, on y supprime *pas* et *point* : *Je ne soupe jamais* QUE *je* NE *m'en trouve mal.* — *Je ne vois personne* QUI *ne le loue.* — *Vous ne dites mot* QUI NE *soit applaudi.*

(Même autorité. *Beauzée* et *Th. Corneille*, sur la 389e rem. de *Vaugelas*.)

Si l'expression numérale est jointe à *mot*, il faut employer *pas* : *Il ne dit* PAS UN MOT *qui ne soit à propos.*

(L'*Académie*, édit. de 1798.)

Il faut encore employer *pas* avant la préposition *de* : *Je* NE *fais* PAS DE *doute que.* — *Il* NE *fait* PAS DE *démarche inutile.* (l'*Académie*, même édit.)

On supprime *pas* et *point* après la conjonction *que*, mise à la suite d'un terme comparatif, ou de quelque équivalent: *Vous écrivez* MIEUX *que vous ne parlez.* — *Il est* MOINS *riche*, PLUS *riche qu'on* NE *croit.* — *C'est* AUTRE *chose que je* NE *croyois.*

(Le Dict. de l'*Académie*.)

On suprime *pas* et *point*, lorsqu'avant la conjonction *que*, on doit sous-entendre *rien*, comme dans ces phrases: *Il* NE *fait que rire.* — *Je* NE *demande que le nécessaire.*

(Même autorité.)

On le supprime quand la conjonction *que* peut se résoudre par *sinon*, *si ce n'est*, comme dans ces phrases: *il*

ne tient QU'*à vous.* — *Trop de lecture ne sert* QU'*à embrouiller l'esprit.* (Même autorité.)

On les supprime quand la conjonction *que* signifie *pourquoi* au commencement d'une phrase : QUE *n'avons-nous autant d'ardeur pour la vertu que nous en avons pour le plaisir?* ou quand elle sert à exprimer un désir, à former une imprécation : — QUE *n'est-il à cent lieues de moi?*
(Le Dict. de l'*Académie*, et *Beauzée.*)

Après *depuis que*, ou *il y a*, suivi d'un mot qui signifie une quantité déterminée de temps, on les supprime quand le verbe est au prétérit : DEPUIS QUE *je ne vous ai vu, il s'est passé de bien grandes choses.* (l'*Académie.*)

Il y a SIX MOIS *que je* NE *lui ai parlé.* (l'*Académie.*)

Mais il faut *pas* ou *point*, si le verbe est au présent : *Depuis que nous ne nous voyons* PAS. — *Il y a six mois que je ne lui parle pas.*
(Le Dict. de l'*Académie*, et *Beauzée.*)

Après les conjonctions *à moins que*, et *si*, dans le sens d'*à moins que*, on met le subjonctif, et l'on supprime *pas* et *point* : *Vous* NE *serez jamais instruit,* À MOINS *que vous* N'ÉTUDIIEZ *beaucoup.* — *N'espérez pas obtenir les faveurs du ciel,* SI *vous* NE REMPLISSIEZ *vos devoirs envers Dieu et envers les hommes.* (Mêmes autorités).

On les supprime, quand deux propositions négatives sont jointes par *ni*, comme : *Je ne l'aime,* NI *ne l'estime;* et quand cette conjonction *ni* est redoublée : NI *les biens,* NI *les honneurs* NE *valent la santé;* — *il est avantageux de n'être* NI *pauvre* NI *riche.* — *Heureux qui n'a* NI *dettes* NI *procès.* (Mêmes autorités.)

Après le verbe *craindre*, suivi de la conjonction *que*, on supprime *pas* et *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *Un père qui n'a inspiré à ses enfants aucun principe de religion, doit toujours* CRAINDRE *qu'ils* NE TOMBENT *dans le travers;* au contraire, il faut *pas* ou *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet que l'on désire : *Je crains que ce que je dis* NE PLAISE PAS *à tout le monde.* (Mêmes autorités.)

La même chose est à observer avec le verbe qui suit *de peur que, de crainte que;* ainsi lorsqu'on dit: *de crainte qu'il ne perde son procès*, c'est souhaiter qu'il le gagne; et: *de peur qu'il ne soit pas puni,* c'est souhaiter qu'il le soit.

(Mêmes autorités.)

Elle est également à observer avec les verbes *avoir peur, éviter, appréhender, trembler.* (Mêmes autorités.)

Après *sans*, on supprime *pas* et *point : Il a fait le releve de tout ce registre* SANS *faute; sans point de faute*, est une locution que l'on employoit autrefois, mais qui est abolie depuis long-temps.

(*Vaugelas* et *Th. Corneille*, 167 et 389ᵉ rem. — *Féraud.*)

Ce que nous disons sur la question de savoir si l'expression *sans que* peut recevoir la négative *ne* pour complément, n'est pas sans intérêt; on la trouvera résolue p. 782 et suivantes.

On supprime *pas* et *point*, et même *ne*, quand on veut employer le mot *rien*, comme tenant lieu du mot *quelque chose : Y a-t-il* RIEN *de plus odieux qu'un ingrat? — C'est une lâcheté de* RIEN *faire contre sa conscience. — Qui vous dit rien?* (L'*Académie*, au mot *Rien.*)

Quand *rien* est employé, comme signifiant *néant, nulle chose*, on supprime *pas* et *point*, mais on emploie *ne* : *La science achève de polir un esprit bien tourné, elle* N'A RIEN *de rude ni de sauvage.* (*Marmontel*, Bélisaire.)

Le pénible fardeau de *n'*avoir *rien* à faire.

(*Boileau*, 11 Épitre.)

(*Restaut*, p. 165. — *Wailly*, p. 209. — d'*Olivet*, IVᵉ. rem. sur *Racine.*)

Voyez, aux rem. détachées, ce que nous disons sur le mot *rien*.

TROISIÈME QUESTION. — Dans quels cas *pas* est-il préférable à *point*, et réciproquement?

Pas énonce simplement la négative, *Point* l'exprime avec beaucoup plus de force. Le premier souvent ne nie la chose qu'en partie ou avec modification; le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve :

On dira : *Vous ne croyez* PAS *une chose qu'on ne peut vous persuader.* — *Vous ne croyez* POINT *celle que votre esprit rejette absolument.* Dans le premier cas il peut vous rester quelque doute; vous êtes décidé dans le second.

On dira aussi : *Il n'a* PAS *d'esprit, ce qu'il en faudroit pour une telle place,* parce que cela suppose qu'il n'est pas réellement sans esprit ; mais si l'on dit : *Il n'a point d'esprit,* cela signifie qu'il en est entièrement dépourvu.

Par cette raison *pas* vaut mieux que *point,* avant les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité ; tels que : *moins, plus, beaucoup, si, fort,* et autres semblables : *Cicéron n'est pas moins véhément que Démosthène ; Démosthène n'est pas* SI *abondant que Cicéron.* (L'*Acad.*, au mot *ne.*)

Les riches ne sont pas toujours plus heureux que les pauvres. (*Restaut.*)

Assez ordinairement il n'y a PAS *beaucoup d'argent chez les gens de lettres.* (*Beauzée.*)

Par la même raison, *pas* est préférable avant les noms de nombre.

Qui n'a PAS UN *sou à dépenser, n'a* PAS UN *grain de mérite à faire paroître.* (*Beauzée.*)

(*Th. Corneille*, sur la 389e rem. de *Vaugelas.* — *Beauzée*, Encycl. méth. au mot *pas.* — Et le Dict. de l'*Acad.*, au mot *ne.*)

De même *pas* convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel : *point* à quelque chose de permanent et d'habituel : *Il ne lit* PAS, c'est-à-dire, présentement. *Il ne lit* POINT, c'est-à-dire, jamais, dans aucun temps. On dira également d'un homme qu'*il ne dort* POINT, pour faire entendre qu'il a une insomnie habituelle ; et qu'*il ne dort* PAS, pour marquer qu'actuellement il est éveillé.

(Le Dict. de l'*Acad. et Bauzée.*)

Par la même raison encore, *pas* après *tout*, marque une exclusion partielle, et *point*, une exclusion totale : *Tous ceux qu'on accusoit n'ont* PAS *été convaincus ;* c'est-à-dire, *Quelques uns de ceux qu'on accusoit. Tous ceux qu'on accu:*

soit n'ont POINT *été convaincus ;* c'est-à-dire : *aucun de ceux qu'on accusoit n'a été convaincu.* (*Beauzée.*)

Point se met pour *non*, et jamais *pas ;* on en fait usage, soit pour terminer une phrase elliptique : *Je le croyois mon ami, mais* POINT; soit pour répondre à une interrogation : *Lirez-vous ce vers ?* POINT. (Le Dict. de l'*Académie.*)

Quand *pas*, ou *point* entre dans l'interrogation, c'est avec des sens un peu différents; car si ma question est accompagnée de quelque doute, je dirai : *N'avez-vous* POINT *été là ? N'est-ce* POINT *vous qui me trahissez ?* Mais si j'en suis persuadé, je dirai par manière de reproche : *n'avez-vous* PAS *été là? N'est-ce* PAS *vous qui me trahissez ?* (L'*Académie*, au mot *pas.*)

De même lorsqu'on dit : *N'avez-vous* POINT *vu un tel ?* l'interrogation n'est qu'une question simple, et lorsqu'on dit: *N'avez-vous* PAS *vu un tel ?* on veut marquer par là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu celui dont on parle.

(Le Dict. de l'*Académie*, au mot *point.*)

Enfin, on a pu se convaincre par tout ce qui précède, que la négation a différentes nuances.

Que la négation *ne* seule, est une négation très foible, qu'elle désigne ordinairement de l'incertitude dans la volonté :

> . . . Dans les doux transports où s'égara mon âme,
> Je *ne* saurois trouver de langue ni de voix. (*Boileau.*)

Que *ne pas* est une négation plus forte; qu'elle tient le milieu entre *ne* et *ne point* : *Ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates* NE *sont-elles* PAS *exposées ?*

Que *ne point* est la négation la plus prononcée :

> . . . Je *ne* cherche *point*, je *ne* veux *point* d'excuse;
> Il *n*'en est *point* pour moi, lorsque l'amour m'accuse.
> (*Voltaire.*)

Ces nuances sont faciles à saisir; il suffit, pour les employer à propos, de se bien pénétrer de l'idée qu'on veut exprimer.

(M. *Chapsal*, Dict. gramm.)

IVe. QUESTION. — Quelle est la place que les négatives doivent occuper dans le discours ?

Ne précède invariablement le verbe, et il précède égale-

ment le pronom en régime, s'il y en a de joint au verbe, comme : *Je* NE *pense pas que*; *Vous* NE *le pensez pas*.

(Le Dict. crit. de *Féraud*. — Et *Levizac*, p. 181, t. 2.)

La place de *pas* et de *point* varie. On peut indifféremment les mettre avant ou après le verbe, s'il est à l'infinitif : *Pour ne* POINT *souffrir*. — *Pour ne souffrir* POINT; en cela on consulte l'oreille. A l'impératif, ils se placent toujours après le verbe : *Ne faites* PAS *cela*. — *N'allez* PAS *au jeu*. Dans les temps simples du verbe, ils doivent toujours suivre le verbe : *Il ne joue* POINT. Dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *Il n'a* POINT *joué*.

(L'*Académie*, au mot *ne*. — Et le Dict. crit. de *Féraud*.)

PEU.

Peu est opposé à *beaucoup*. Il se construit de même, et signifie une petite quantité.

Le mot *petit* avant *peu* est vicieux ou au moins inutile; en effet, *peu* signifiant *une petite quantité*, dit alors tout ce qu'on veut dire. (*Trévoux*, au mot *peu*.)

Peu joint à la préposition *de*, et suivi d'un substantif singulier, régit le verbe au singulier : PEU *de monde* A *su mon arrivée*. Mais *peu* régit le verbe au pluriel, lorsqu'il est suivi d'un substantif pluriel : PEU *de personnes* SAVENT *se suffire à elles-mêmes*.

(*Th. Corneille*, sur la 319e rem. de *Vaugelas*. — l'*Académie* p. 342 de ses observ.)

Quand *c'est* se joint à *peu*, et qu'un infinitif doit suivre, on ajoute seulement *de* et non pas *que de*:

C'est *peu* d'être agréable et charmant dans un livre,
Il faut savoir encore et converser et vivre.

(*Boileau*, art poét. ch. IV.)

Mais c'est *peu* d'être esclave, on la veut égorger.

(Esther, act. 1, sc. 4.)

C'est PEU DE *reconnoître la nécessité de mourir, l'impor*

tance même de bien mourir, si l'on n'en tire des motifs et des conséquences pour bien vivre. (*Fléchier.*)

C'est PEU D'*être clair, il faut être précis, car tous les genres d'écrire ont leur précision.*

(*Marmontel*, poét. franç.)

C'est *peu d'*être un guerrier ; la modeste douceur
Donne un prix aux vertus, et sied à la valeur.
(*Voltaire*, Tancrède, act. 1, sc. 2.)

C'est *peu de charmer* l'œil, il faut parler au cœur.
(*Delille.*)

Enfin il nous semble que de même que l'on dit : *Il s'en faut* DE *beaucoup*, lorsqu'il est question de quantité; de même on doit dire : *Il s'en faut* DE *peu*. Et comme on dit, lorsqu'il est question de différence: *Il s'en faut beaucoup*, on doit également dire : *Il s'en faut peu.*

Si ces observations sont justes, nous sommes alors fondés à en conclure que ce seroit s'exprimer incorrectement que de dire : *Il s'en faut peu que ce vase ne soit plein*, au lieu de : *il s'en faut* DE *peu que ce vase ne soit plein* ; et : *il s'en faut de peu qu'il n'ait achevé son ouvrage*, plutôt que : IL S'EN FAUT PEU *qu'il n'ait achevé son ouvrage.*

Voyez, aux Participes, quelle règle on doit suivre à l'égard du Participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif précédé des mots *le peu de*, et suivi d'un substantif singulier ou pluriel.

PEUT-ÊTRE.

Cet adverbe dubitatif se met toujours avec le trait d'union et se joint le plus souvent avec un *que : Peut-être que oui, peut-être que non, peut-être* QU'*il viendra ;* cependant il est permis de dire : *Peut-être viendra-t-il ?* (L'*Académie.*)

C'est une négligence de style de mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-être*, parce que ce mot exprimant doute, incertitude, ne sauroit modifier un verbe qui l'exprime également.

Cette phrase de *Bossuet* :

Mais PEUT-ÊTRE, *au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées,* POURRONT *nous distinguer du reste des hommes ;*

Et ces vers de *Laharpe :*

> *Peut-être*, satisfait que ce grand cœur fléchisse,
> Le peuple, s'il vous voit soumis à son pouvoir,
> *Peut*, en votre faveur, se laisser émouvoir ;

Ne sont donc pas bien corrects.

Cette remarque sur *peut-être* s'applique aux locutions *il est possible*, *il est impossible*. Alors on ne dira pas : *il est impossible qu'il* PUISSE *réussir ;* mais simplement : *Il est* IMPOSSIBLE *qu'il réussisse.* (*Wailly*, *Féraud* et M. *Chapsal.*)

PLUS.

Cet adverbe demande tantôt un *que*, et tantôt un *de* après le substantif qu'il modifie.

Il demande un *que*, lorsqu'il fait terme de comparaison, c'est-à-dire, lorsqu'on compare la qualité d'une personne ou d'une chose à une autre, et encore faut-il que l'adverbe soit au simple degré comparatif : *L'envie est* PLUS *irréconciliable* QUE *la haine.* (La Rochef.)

> . . . . Salomon a dit
> Que femme sage est plus *que* femme belle.
> (*Voltaire*, dans ce qui plaît aux dames.)

Mais si l'adverbe, faisant terme de comparaison, est, par le moyen de l'article, dans ce degré éminent qui domine sur tout, alors c'est la préposition *de* qui unit à la chose modifiée le terme de comparaison : *Démosthène fut l'orateur le plus éloquent* DE *la Grèce, et Caton le plus sage* DES *Romains.*

(*Girard*, p. 155, t. 2, de ses vrais pp.)

Plus demande encore *de* avant le substantif qu'il modifie, lorsqu'il est adverbe de quantité et non adverbe de comparaison ; c'est-à-dire, lorsque le terme de comparaison énoncé après l'adverbe de quantité est quelque mesure précise et positive de cette quantité. (*Girard*, p. 156. — *Wailly*, p. 394.)

On dira donc : *Cela est* PLUS *long* D'*un quart.* — *Cela ne vaut pas* PLUS D'*un écu.* (L'Académie, au mot *plus.*) — *Il est* PLUS *grand* DE *toute la tête.* (Wailly.)

Girard s'autorise de ces exemples pour décider qu'il faut dire : *Il est plus* D'*à demi-mort.* — *Il a été plus* D'*à demi-convaincu ;* parce que, dit-il, ces expressions de mesure qui suivent l'adverbe *plus*, servent moins à faire terme de comparaison, qu'à spécifier la quantité différencielle entre les choses comparées, et que, par conséquent, elles doivent avoir la préposition *de*, et non la conjonction *que*, qui ne s'emploie que dans ce dernier cas.

Wailly et M. *Maugard* émettent la même opinion, et critiquent *Racan* d'avoir dit : *La course de nos jours est plus* QU'*à demi-faite*, au lieu de *plus* D'*à demi-faite.*

Domergue, *Demandre* et M. *Lemare* approuvent au contraire cette phrase. — *Domergue* est d'avis que sa décomposition ne sauroit amener *de*, parce que son véritable sens est : *La course de nos jours est faite supérieurement à ceci, à demi.*

Demandre pense que *à demi*, dans la phrase de *Racan*, est employé pour fixer le sens dans lequel *faite* est pris ; pour marquer la juste valeur qu'on lui donne, plutôt que comme mesure : et en effet, ajoute-t-il, supposons que la langue ait un adjectif, qui seul et d'un seul mot présente la même idée qu'à *demi-faite*, cet adjectif dans notre phrase se feroit précéder de *que ;* or, *à demi-faite* n'est-il pas employé comme un seul mot, ne présentant qu'une idée simple de qualité inférieure de moitié à celle que nous exprimons par le mot *faite ? Demi* ne s'unit-il pas ainsi aux noms qu'il précède, jusqu'à ne plus varier sa terminaison, quoiqu'il soit adjectif ; et ne dit-on pas *demi-chopine*, quoiqu'on dise *chopine et demie ?* etc.

Enfin, M. *Lemare* analyse ainsi la phrase de *Racan* : *La course de nos jours est faite à demi, et plus* (*que cela*). On ne diroit pas, ajoute-t il, *cette course est faite plus d'à moitié*, car *à* et *de* s'opposent et ne peuvent jamais se modifier

l'un l'autre, on ne dit pas même qu'une course est faite *de moitié*, mais *à moitié*. — Voyons si l'usage est d'accord avec ces trois Grammairiens.

On trouve dans le Dictionnaire de l'*Académie*, au mot *moitié*, ces exemples : *De l'argent* PLUS D'*à moitié dépensé*. — *Du vin* PLUS D'*à moitié bu*.

Ensuite on lit dans *La Fontaine* (t. 2, l. IX) :

Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié)
Prit sa fronde, et du coup, tua *plus d'à* moitié
La volatile malheureuse.

(Fable de Belphégor, s'adressant à M[lle] de *Chammelay*) :

Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants *plus d'à* demi.

Dans ses Contes :

Je sais déjà jeûner *plus d'à* demi.
La dame ouvrit, dormant *plus d'à* demi.
Elle tomba *plus d'à* demi pamée.
N'êtes-vous pas vaincu *plus d'à* demi ?

(Dans ses amours de Psyché et de Cupidon) : *Nos deux sœurs entendirent* PLUS D'*à demi ses paroles et se rapprochèrent*.

On lit aussi dans *Moreau*, Histoire de la Maison de France : *Les évêques* PLUS D'*à moitié laïques*.

Et dans J.-J. *Rousseau* (Emile) : *Son apprentissage est déjà* PLUS D'*à moitié fait*.

(Livre IV) : *L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme : le progrès étoit déjà* PLUS D'*à moitié fait dans le cœur du libertin*.

De sorte qu'il paroît que *plus d'à demi* a pour lui l'usage ; et nous croyons qu'il a aussi la raison. En effet, puisqu'on dit *plus d'une fois*, *plus du quart*, *plus de la moitié*, *plus de la demie* ; pourquoi, par analogie, ne diroit-on pas *plus d'à moitié* ? Il s'agit dans toutes ces phrases, ainsi que dans celle de *Racan*, de quantité ; donc *plus de* est préférable à *plus que*.

Si l'adverbe comparatif *plus* est suivi d'un *que*, et d'un verbe à l'infinitif, on répète, avant cet infinitif, la préposition que demande l'adjectif: *Il n'y a rien* DE *plus agréable que* DE *l'entendre*. (L'Académie.) — *Nous sommes plus portés* À *nous excuser qu'*À *reconnoître nos torts.* (Wailly.)

(Le Dict. crit. de *Féraud.* — Et *Wailly*, p. 292.)

Plus d'un, terme collectif partitif, ou adverbe de quantité, demande le verbe qui le suit au singulier :

Plus d'une Pénélope honora son pays. (*Boileau.*)

PLUS D'UN *pays* SEROIT *peut-être devenu une solitude, si des vertus souvent ignorées ne combattoient sans cesse les crimes ou les erreurs de la politique.*

(*La Harpe*, Él. de *Fénélon.*)

Parmi nos médecins d'aujourd'hui, il y en a PLUS D'UN *qui ne* SAIT *pas où croissent les drogues qu'ils ordonnent.*

(*Voltaire*, l. 135 à M. Tholozan.)

Plus d'un Mathieu Garo s'érige en novateur,
Lucas est usurier, Colas agioteur.

(*Delille*, poëme de la pitié.)

Nous avons PLUS D'UNE *ancienne pièce qui, étant corrigée,* POURROIT *aller à la postérité.* (*Voltaire.*)

PLUS D'UN *témoin* A *déposé.* (L'*Académie.*)

Cependant il est un cas où ce ne seroit pas une faute que de faire usage du pluriel avec *plus d'un*, ce cas est celui où l'on se serviroit de cette expression avec un verbe pronominal; car, comme cette espèce de verbe exprime l'action de deux ou de plusieurs sujets, alors il est certain qu'il faudroit employer le pluriel. *Marmontel* nous en offre un exemple dans ses Incas, ch. 45 : *A Paris on voit* PLUS D'UN *fripon qui se* DUPENT *l'un l'autre.*

Voyez p. 753, dans quel cas *plus* se répète. — p. 771, dans quel cas on doit préférer l'emploi de l'adverbe *mieux* à celui de l'adverbe *plus*. — et au mot *ne*, p. 775 dans quel cas on doit mettre la négative *ne* avant le verbe qui suit l'adverbe comparatif *plus*.

Plus tôt, Plus tard.

Phrases adverbiales de temps et de lieu : *La mort nous attend tous ; peu importe à l'homme qui n'a rien à se reprocher qu'elle arrive un peu* PLUS TÔT, *un peu* PLUS TARD.

(Pensées de *Properce.*)

Quelquefois ces expressions s'emploient substantivement, et alors elles se construisent avec l'article, ou son équivalent : *Le* PLUS TÔT *sera le mieux.* (L'Académ.) — *Il arrivera au* PLUS TARD *dans un mois.* (L'Académie.)

Plus tôt signifiant *plus vite*, et *plus tard* opposé à *plus tôt* sembleroit devoir s'écrire en deux mots ; telle est du moins l'opinion que nous avons dû nous en former d'après la manière dont chacune de ces expressions est écrite et employée dans le Dictionn. de l'*Académie*, édition de 1798, au mot *plus*, et d'après ce que nous voyons écrit dans *Racine* (Mithridate, acte 1er, sc. III) :

> Mais il faut, croyez moi, sans attendre *plus tard*,
> Ainsi que notre hymen presser notre départ.

Dans *La Fontaine* (liv. II, fab. 20) :

> Le père mort, les trois femelles
> Courent au testament sans attendre *plus tard.*

Dans *Voltaire* (Epître dédic. de l'Orphelin de la Chine) : *Il a été donné aux Chinois de commencer en tout* PLUS TÔT *que les autres peuples, pour ne faire ensuite aucun progrès.*

Mais cette orthographe n'est pas généralement adoptée, et l'*Académie* elle-même au mot *tôt*, écrit cet adverbe, dans le sens de *plus vite*, en un seul mot et sans *s* (*plutôt*).

On se sert aussi de cet adverbe pour marquer le choix qu'on fait d'une chose de préférence à une autre, et c'est alors que *plutôt* s'écrit toujours en un seul mot et sans *s* : PLUTÔT *perdre tout que* DE RIEN *faire contre ma conscience* (L'Académie). — *Il sembloit* PLUTÔT *fait pour donner des lois à la littérature que pour en recevoir.* (*Voltaire.*)

Suivi de la conjonction *que*, *plutôt* veut toujours être accompagné de la préposition *de* : *Ceux qui nuisent à la réputation, ou à la fortune des autres,* PLUTÔT QUE DE *perdre un bon mot, méritent une peine infamante* (La Bruyère). — *Que les dieux me fassent périr* PLUTÔT QUE DE *souffrir que la mollesse et la volupté s'emparent de mon cœur.*

(*Fénélon.*)

(*Th. Corneille*, sur la 331e rem. de *Vaugelas*. — *Wailly*, p. 395. — L'*Académie* dans son Dict. — Et *Féraud*.)

POURTANT, CEPENDANT, NÉANMOINS, TOUTEFOIS.

Pourtant a plus de force et d'énergie, il assure avec fermeté, malgré tout ce qui peut être opposé. *Cependant* est moins absolu, moins ferme; il affirme seulement contre les apparences contraires. *Néanmoins* distingue deux choses qui paroissent opposées, et il en soutient une sans détruire l'autre. *Toutefois* dit proprement une chose par exception; il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle.

Que toute la terre s'arme contre la vérité, on n'empêchera POURTANT *pas qu'elle ne triomphe.* — *Quelques docteurs se piquent d'une morale sévère, ils recherchent* CEPENDANT *tout ce qui peut flatter leur sensualité.* — *Corneille n'est pas toujours égal à lui-même*, NÉANMOINS *Corneille est un excellent auteur.* — *Que ne haïssoit pas Néron?* TOUTEFOIS *il aimoit la courtisane Poppée.*

(*Girard*, synon.)

Pourtant se met ou immédiatement après le verbe dans les temps simples, ou entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés : *Je voudrois* POURTANT *bien vous parler. Quoiqu'il soit habile il a* POURTANT *fait une grande faute.*

(L'*Académie.*)

Cependant se met avant ou après le verbe, ou après la conjonction *et* : CEPENDANT *toutes les Nymphes, assemblées autour de Mentor, prenoient plaisir à le questionner.* (Té-

lém. liv. 7). — *On crie beaucoup contre les vices, et* CEPENDANT *on ne se corrige point.*

(*Girard.*)

Néanmoins se met également avant ou après le verbe, et s'emploie avec ou sans la conjonction *et* : *Personne* NÉANMOINS *n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits. — Cet enfant est encore très-jeune et* NÉANMOINS *il est fort sage. — Quoique Dieu ait une aversion infinie pour le crime, il ne l'empêche pas* NÉANMOINS, *pour ne pas faire violence à notre liberté.*

Toutefois se place comme *cependant* et *néanmoins*, avant ou après le verbe : *Quoique la langue du geste et celle de la voix soient également naturelles,* TOUTEFOIS *la première est plus facile et dépend moins des conventions.*

> *Toutefois* les froides soirées
> Commencent d'abréger le jour. (*J. B. Rousseau.*)

(*Wailly*, p. 326. — *Girard* p. 271, t. 2 de ses vrais pp.)

QUAND, LORSQUE, ALORS QUE.

Quand, adverbe de temps, à la même signification que les adverbes *lorsque*, *dans le temps que* : QUAND *d'honnêtes gens sont dans le besoin, c'est le moment de faire provision d'amis. — Le plaisir est un mal* QUAND *il faut l'acheter par des regrets* (l'Académie). QUAND *on ne trouve pas son repos en soi-même, il ne faut pas le chercher ailleurs.*

(*La Rochef.*)

Employé au premier membre d'une période, *quand* demande au second membre *que*, mais on a le soin de ne pas changer le mode.

> *Quand* un livre au Palais *se vend* et se débite,
> *Que* chacun par ses yeux *juge* de son mérite,
> L'Académie en corps a beau le censurer,
> Le public révolté s'obstine à l'admirer. (*Boileau.*)

(*Th. Corneille*, sur la 71e rem. de *Vaugelas*. — Et le Dict. crit. de *Féraud.*)

Quand qui signifie *lorsque*, s'emploie aussi pour *lors même*, *quand même*, *supposé que*.

Dans ces significations, ou bien encore dans l'interrogation, *lorsque* ne peut être employé pour *quand* :

QUAND *sera-ce que vous viendrez me voir ?*

(L'*Académie*.)

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrois pas.

Quand le malheur ne seroit bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours seroit-ce à juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose. (*La Fontaine*, fabl. 7.)

Quand, dit M. *Lemare*, renferme un *que* pour son premier élément; au contraire, *que* est le dernier élément de *lorsque*, voilà pourquoi l'un peut servir dans les phrases interrogatives, et l'autre ne le peut pas.

Ces cas exceptés, *quand* et *lorsque* sont absolument synonymes, et l'oreille seule détermine le choix. Dans les exemples suivants, l'un ou l'autre pourroit être employé indifféremment :

Moi régner, moi ranger un état sous ma loi,
Quand ma foible raison ne règne plus sur moi! (Phèdre.)

Lorsque dans un haut rang on a l'honneur de naître,
Tout ce qu'on fait est bel et bon;
Et, suivant ce qu'on peut être,
Les choses changent de nom. (*La Fontaine*.)

Amour, Amour, *quand* tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu prudence. (Le même.)

On n'est pas digne de soutenir la justice et la vérité, QUAND *on peut aimer quelque chose plus qu'elle.*

(*Massillon*.)

Demain, LORSQUE *l'Aurore avec ses doigts de rose entr'ouvrira les portes dorées de l'Orient, nous reprendrons, mon cher Télémaque, l'histoire de vos malheurs.*

(*Fénélon*.)

Alors que pour *lorsque* ne vaut plus rien dans la prose ordinaire; mais, comme l'observe l'*Académie*, il est reçu

dans le style élevé et en poésie : Alors que *la trompette guerrière se fait entendre, tout s'ébranle*, etc.

(Le Dict. de l'*Académie.*)

Peut-on verser des pleurs *alors qu'on* venge un père?
(*P. Corneille.*)

Il n'est plus temps d'aimer *alors qu'*il faut mourir. (Le même.)

. . . L'amour est bien foible *alors qu'*il est timide. (*Voltaire.*)

Je n'aime point Thalie, *alors que*, sur la scène,
Elle prend gauchement l'habit de Melpomène. (Le même.)

Quand, Quant.

Pris dans la signification de *pour ce qui est* de, *tant qu'à*, ce mot s'écrit avec un *t*, et alors il est toujours suivi de *à*; pris dans la signification de *lorsque*, il s'écrit avec un *d*. On écrira donc :

Quant *à moi, je partirai demain.*

Cet homme a le cœur bon; quant *à la tête, elle est mauvaise.*

Je ne sais pas s'ils ont raison ;
Mais, *quant* à moi, qui ne suis bon
Qu'a manger, ma mort est certaine. (*La Fontaine.*)

parce que *quant*, dans ces exemples, peut se traduire par *pour ce qui est de*, ou par *tant qu'à*.

Mais aussi on écrira :

Quand *je pense à la fragilité des choses humaines.*

Bacchus est le dieu de Grégoire,
Quand à la table il est assis;
Lorsqu'à grands coups l'on verse à boire,
Il croit être en Paradis.

Quand *l'histoire seroit inutile aux autres hommes, il faudroit la lire aux princes.*

(*Boss.* disc. sur l'hist. univers.)

parce que *quand* résiste à cette traduction.

(M. *Lemare*, M. *Chapsal* Et l'*Académie*, dans son Dict.)

QUELQUE.

Voyez, page 405, aux *adjectifs pronominaux indéfinis*, dans quel cas on le considère comme adverbe.

RIEN MOINS.

Expression adverbiale très-usitée en françois, et qui a quelquefois deux acceptions opposées.

Avec le verbe substantif *être*, *rien moins*, signifie le contraire de l'adjectif qui le suit : *Il n'est* RIEN MOINS *que sage*, veut dire : *Il n'est point sage*.

Mais quand *rien moins* est suivi d'un substantif, il peut avoir le sens positif ou négatif, selon la circonstance : *Vous lui devez du respect, car il n'est* RIEN MOINS *que votre père*, c'est-à-dire : *il est votre père*. — *Vous pouvez vous dispenser du respect à son égard ; car il n'est* RIEN MOINS *que votre père*, c'est-à-dire : *il n'est pas votre père*.

Rien moins, ou plutôt *rien de moins*, employé impersonnellement, a aussi un sens négatif : *Il n'y a* RIEN DE MOINS *vrai que cette nouvelle*, veut dire : *cette nouvelle n'est pas vraie*.

Cependant avec un verbe actif et neutre, le sens seroit équivoque s'il n'étoit pas déterminé par ce qui précède. Exemple : *Vous le croyez votre concurrent, il a d'autres vues, il ne désire* RIEN MOINS, *il n'aspire* A RIEN MOINS *qu'à vous supplanter*, c'est-à-dire, *qu'il n'est point votre concurrent, qu'il ne veut point vous supplanter*.

Vous ne le regardez pas comme votre concurrent, cependant il ne désire RIEN MOINS, *il ne se propose* RIEN MOINS *que de vous supplanter, il n'aspire à* RIEN MOINS *qu'à vous supplanter*, c'est-à-dire, *qu'il est votre concurrent*. Dans le premier sens, *il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, et les phrases semblables, veulent dire : *vous supplanter est la chose à laquelle il aspire le moins* ; et dans le second sens, *il n'aspire à* RIEN MOINS *qu'à vous supplanter*, veut dire : *il n'aspire pas à moins qu'à vous supplanter*.

Au reste il est bon d'éviter cette façon de parler, à cause de l'équivoque qu'elle entraîne.

(Le Dict. de l'*Académie*, au mot *moins*.)

SI CE N'EST.

Façon de parler adverbiale, qui signifie *excepté*, et qui est invariable pour le temps et pour le verbe : *L'ambitieux ne jouit de rien*, SI CE N'EST *de ses malheurs et de ses inquiétudes*. (*Massillon*.)

Cependant, dans le cas où la négation seroit suivie de *pas*, alors le verbe *être* perdroit la qualité d'adverbe, et changeroit de temps et de nombre : SI CE NE SONT *pas de bons livres pourquoi les lisez-vous ?* (*Wailly* p. 211.)

TOUT.

Au chapitre des pronoms, page 395, tome 1er, nous disons tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le mot *tout* employé adverbialement.

TOUT DE SUITE, DE SUITE,

Phrases adverbiales qu'il ne faut pas confondre.

De suite signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Il a marché deux jours* DE SUITE. — *Il ne sauroit dire deux mots* DE SUITE. — Il se dit encore de l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées : *Ces livres, ces médailles ne sont pas* DE SUITE.

Mais *de suite* précédé de l'adverbe *tout* signifie *incontinent*, *sur l'heure* : *Il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE. — *Il faut envoyer chercher* TOUT DE SUITE *le médecin*, *sans quoi il seroit trop tard.*

(L'*Académie*, *Trévoux*, *Richelet*, au mot *suite*; M. *Chapsal*.)

Y.

Y est quelquefois pronom relatif; mais, quand il s'agit d'une idée de localité, il est adverbe, et alors il signifie, *en cet endroit là*. Si donc quelqu'un nous demandoit si *un tel vien*

dra à la campagne, il faudroit répondre, *il m'a dit qu'il* Y *viendroit*; supprimer l'adverbe *y* seroit une faute de Grammaire.

Cependant *Th. Corneille* (sur la 115e. rem. de *Vaugelas*), *Beauzée* (Encycl. méth. au mot *aller*) et l'*Académie* (son dict. même mot), observent que, si le verbe commençoit par un *i*, alors pour éviter la rencontre de deux *i*, dont la prononciation seroit trop rude, l'usage autorise à supprimer le pronom *y*; c'est à dire qu'à la question ci-dessus, on répondroit, *il m'a dit qu'il iroit* et non pas *qu'il y iroit.*

Mai M. *Boniface* est d'avis, qu'à la vérité cette expression revenant souvent dans la conversation, l'euphonie a fait supprimer l'adverbe avant l'*i*; mais il ne croit pas que dans le discours soutenu et même dans l'écriture, cette suppression soit tolérée; et pour justifier cette opinion, M. *Boniface* cite Fénélon, dont le style est si harmonieux, et qui n'a pas craint de faire dire à Calypso : *Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces deux amants, en déclarant que je veux être de cette chasse ! En serai-je ?....... O malheureuse, qu'ai-je fait ! Non, je* N'Y IRAI *pas, il* N'Y IRONT *pas eux-mêmes ; je saurai les en empêcher.*

Voyez, aux remarques détachées, lettre *V*, une observation sur le mauvais emploi que l'on fait du pronom *y*, dans des cas où il n'y a pas de relation à exprimer avec ce qui précède.

CHAPITRE VIII.

DE LA CONJONCTION.

ARTICLE PREMIER.

Les Conjonctions ne signifient pas l'objet de notre pensée; elles ne signifient que la manière dont notre esprit considère tout ce qui peut en être l'objet: c'est la partie systématique

du discours, puisque c'est par leur moyen qu'on assemble les phrases, qu'on en lie le sens et que l'on compose un tout de plusieurs portions qui, sans cette huitième espèce de mots, ne paroîtroient que comme des énumérations ou des phrases décousues, et non comme un ouvrage suivi et affermi par les liens de l'analogie, par les conséquences et l'enchaînement de la raison. Si je dis par exemple que: *Cicéron et Quintilien sont les auteurs les plus judicieux de l'antiquité*, je porte de Quintilien le même jugement que j'énonce de Cicéron. Voilà le motif qui fait que je rassemble Cicéron avec Quintilien; le mot *et* qui marque cette liaison est une conjonction.

Il en est de même, si l'on veut marquer quelque rapport d'opposition ou de disconvenance; si je dis *qu'il y a un avantage réel à être instruit*, et que j'ajoute ensuite sans aucune liaison, *qu'il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil*, j'énonce deux sens séparés; mais si je veux rapprocher ces deux sens et en former l'un de ces ensembles qu'on appelle *période*, j'aperçois d'abord de la disconvenance, et une sorte d'éloignement et d'opposition qui doit se trouver entre la science et l'orgueil. Voilà le motif qui me fait réunir ces deux objets : ainsi en les rassemblant, j'énoncerai cette idée accessoire par la conjonction *mais*; et je dirai *qu'il y a un avantage réel à être instruit*, MAIS *qu'il ne faut pas que cet avantage inspire de l'orgueil*. Ce *mais* rapproche les deux propositions ou membres de la période et les met en opposition.

Les Conjonctions servent donc à lier des mots par une nouvelle modification ou idée accessoire ajoutée à l'un par rapport à l'autre.

(*Dumarsais*, Encycl. méth. au mot *Conjonction*.)

Les conjonctions sont indéclinables comme les prépositions et les adverbes, et il est toujours facile de les distinguer de ces deux parties du discours, qui sont les seules avec lesquelles on puisse les confondre. En effet *la conjonction*,

qui est employée pour faire une liaison dans le discours, diffère de l'*adverbe*, en ce qu'elle ne sert à modifier ni un verbe, ni un adjectif, ni un adverbe; et elle diffère de la *préposition*, en ce qu'elle n'exprime pas le rapport d'une chose avec une autre.

(*Restaut*, p. 431.)

On compte autant de sortes de conjonctions qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot et un autre mot, ou entre une pensée et une autre pensée; ces différences sont autant de manières particulières de lier les propositions et les périodes.

(*Dumarsais.*)

ARTICLE II.

DIVISION DES CONJONCTIONS.

On peut considérer *les Conjonctions*, ou relativement *à l'expression*, ou relativement *à la signification.*

Considérées relativement à *l'expression*, elles sont *simples* ou *composées*. Les *conjonctions simples* sont celles qui sont exprimées en un seul mot, comme : *Et, ou, mais, si, car, ni, aussi, or, donc*, etc. Les *conjonctions composées* sont celles qui se forment de plusieurs mots, comme : *A moins que, soit que, pourvu que, parce que, par conséquent*, etc.; on pourroit les appeler *locutions conjonctives.*

(*Dumarsais.*)

Considérées relativement à *la signification*, elles se divisent en différentes espèces qui répondent aux diverses opérations de l'esprit, et c'est sous ce rapport qu'il est essentiel de les connoître.

Les conjonctions sont *copulatives, augmentatives, alternatives ou disjonctives, hypothétiques, adversatives, extensives, périodiques, causatives* ou *de motif, conclusives, explicatives, transitives* et *conductives.*

Les *conjonctions copulatives*, sont celles dont le sens ne

s'étend pas au-delà de celui de la liaison, n'y ajoutant aucune idée particulière. Il y en a deux; *et*, *ni*, qui ne diffèrent entre elles, qu'en ce que la liaison que l'une exprime, tombe purement sur les choses pour les joindre; au lieu que la liaison exprimée par l'autre, tombe directement sur la négation attribuée aux choses pour la leur rendre commune:

Le sage est citoyen : il respecte à-la-fois
Et le trésor des mœurs, *et* le dépôt des lois.

Et le riche et le pauvre, *et* le foible et le fort,
Vont tous également du sommeil à la mort. (*Voltaire.*)

(*Girard*, p. 259, t. 2.)

Les *conjonctions augmentatives* ou *extensives*, sont ainsi nommées, parce qu'outre l'idée modificative de liaison, elles ont une idée accessoire d'accroissement et d'augmentation; et désignent une addition faite à quelque chose qui précède; ce sont : DE PLUS, D'AILLEURS, OUTRE QUE, ENCORE, AU SURPLUS:

L'oisiveté étouffe les talents, et DE PLUS *engendre les vices.*

*La plupart des riches sans naissance sont fiers et pleins d'arrogance, ils sont d'*AILLEURS *brutaux et insolents.*

Rien n'est plus amusant que l'histoire, OUTRE *qu'on y trouve d'excellentes instructions sur la politique, elle renferme d'utiles leçons de morale.*

Il a véritablement quelques défauts, mais AU SURPLUS *il est honnête homme.* (L'*Académie.*)

Il faut non-seulement être homme de bien, mais ENCORE *exciter les autres à le devenir.*

(*Girard*, p. 263.)

Les conjonctions *alternatives* ou *disjonctives* sont celles qui marquent alternative, ou partition, ou distinction, dans le sens des choses dont on parle; ce sont : OU, OU BIEN, SINON, TANTÔT :

L'instinct OU *l'esprit des animaux varie, mais le sentiment est pareil dans toutes les races; sous la peau de l'ours*

vous retrouverez le cœur de la colombe (M. Châteaubriant).— *Il faut toujours avoir l'esprit égal,* SOIT *dans la bonne,* SOIT *dans la mauvaise fortune.* (Girard.)

L'homme est incertain dans ses résolutions; TANTÔT *il veut une chose,* TANTÔT *il en veut une autre.*

(*Restaut*, p. 414.)

Les conjonctions *hypothétiques* ou *conditionnelles*, sont celles qui en liant un membre du discours à un autre, servent à opposer, entre les deux sens qu'elles joignent, une condition sans laquelle ce qui est exprimé dans le principal des deux membres cesse d'avoir lieu. Ces conjonctions sont: SI, SOIT, POURVU QUE, À MOINS QUE, QUAND (signifiant *bien que, quoique*), SAUF, BIEN ENTENDU QUE, À CONDITION QUE, À LA CHARGE QUE, AU CAS QUE, EN CAS QUE:

SI *Dieu agissoit toujours d'une manière miraculeuse, on seroit comme forcé à le reconnoître, et alors il n'y auroit plus de foi.*

Le bien qu'on fait n'est jamais perdu, SI *les hommes l'oublient, les dieux s'en souviennent et le récompensent.*

La fortune, SOIT *bonne ou mauvaise,* SOIT *passagère ou constante, ne peut rien sur l'âme du sage.* (Marmontel.)

Bien des gens s'embarrassent peu de la route, POURVU QU'ELLE *les mène à la source des richesses.*

Une âme honnête, si elle a des torts, ne sauroit être en paix avec elle-même, À MOINS QU'*ils ne soient réparés.*

QUAND *je n'aurois d'autre preuve de l'immortalité de l'âme, que le triomphe des méchants et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcheroit d'en douter.*

Il a tout perdu SAUF *l'honneur.*

Que la fortune soit sans reproche, j'accepte ses faveurs, SINON *je les refuse.*

(*Régnier Desmarais*, p. 651.)

Les conjonctions adversatives sont celles qui marquent quelque différence, quelque opposition ou restriction entre ce qui suit et ce qui précède; elles rassemblent les idées, et font servir l'une à contrebalancer l'autre, telles sont: MAIS,

QUOIQUE, COMBIEN QUE, ENCORE QUE, LOIN QUE, AU CONTRAIRE, AU LIEU DE, AU MOINS, DU MOINS :

Le vice toujours sombre, aime l'obscurité,
Mais la seule vertu peut souffrir la clarté. (*Boileau.*)

On prise la vertu, *mais* elle meurt de froid. (*Denis.*)

Il est beau d'aider de son crédit un galant homme, QUOIQU'ON *ait quelque sujet de se plaindre de lui.*

COMBIEN QUE *les malhonnêtes gens prospèrent, ne pensez pas qu'ils soient heureux* (Marmontel). (*Combien que*, est une expression qui a vieilli.)

L'envie honore le mérite, ENCORE QU'*elle s'efforce de l'avilir.* (Le même.)

L'adversité, LOIN QU'*elle soit un mal, est souvent un remède, et le contre-poison de la prospérité.* (Le même.)

Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre ; une femme, AU CONTRAIRE, *garde mieux son secret que celui d'autrui.* (La Bruyère.)

Les grands noms abaissent AU LIEU *d'élever ceux qui ne savent pas les soutenir.* (La Rochefoucauld.)

QUAND *nous sommes malheureux*, AU MOINS *avons-nous la mort qui est comme un port assuré pour sortir de nos misères.* (*Boileau*, Traité du Subl.)

Il seroit à souhaiter pour le bonheur du genre humain, qu'après les grands crimes, des spectres vengeurs poursuivissent DU MOINS *ceux qui, par leur place et leur pouvoir, sont au-dessus des lois.*
(*Thomas*, essai sur les Élog.)

Les conjonctions extensives sont celles qui lient par extension de sens ; telles sont : JUSQUE, ENFIN, AUSSI, MÊME, TANT :

Il faut conserver un véritable ami JUSQU'À *la mort.*

ENFIN, *Lamotte-Houdard prouve que dans l'art d'écrire, on peut encore être quelque chose au second rang.*
(*Voltaire*, siècl. de Louis XIV.)

Le plaisir, père des jeux et des amusements, l'est AUSSI *des sciences et des arts.*

L'intérêt parle toute sorte de langage, joue toute sorte de roles, MÊME *celui de désintéressé.*

Tant que l'on hait beaucoup, on aime encore un peu.
(Mad.e de la Suze.)

(*Girard*, p. 272.)

Les *conjonctions périodiques*, autrement appelées de temps et d'ordre, servent non-seulement à marquer une certaine circonstance de temps; mais elles servent tellement à la liaison et à l'ordre du discours, qu'elles contribuent à en joindre toutes les parties, et à rendre l'assemblage meilleur; ce sont : PENDANT QUE, DURANT QUE, TANDIS QUE, TANT QUE, AUSSITÔT QUE, AVANT QUE, DEPUIS QUE:

PENDANT QUE, DURANT QUE *les Romains méprisèrent les richesses, ils furent sobres et vertueux.*

TANDIS QUE *tout change et périt dans la nature, la nature elle-même reste immuable et impérissable.* (*Marmontel.*)

TANT QUE *les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé.* (*La Bruyère.*)

AUSSITÔT QUE *le grand Kan de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les autres princes de la terre peuvent aller manger.*

L'amitié ne subsiste guère, DÈS QUE *l'estime réciproque est détruite.*

DÈS QU'ON *sent qu'on est en colère, il ne faut ni parler ni agir.* (*Marmontel.*)

Les conjonctions *causatives* renferment, dans la force de la liaison, la cause de quelque chose, ou la raison pourquoi on l'a fait. Ce sont : AFIN, PARCE QUE, PUISQUE, CAR, COMME, DE MÊME QUE, AUSSI, DE PEUR DE, OU DE PEUR QUE:

Dieu ne veut pas que les hommes goûtent ici bas aucun bonheur certain, AFIN QUE, *n'y trouvant rien de fixe, ils aspirent à une félicité plus durable. — Dieu accorde le sommeil aux méchants,* AFIN QUE *les bons soient tranquilles.*
(*Sadi.*)

La jalousie est un vice qui mène à tout, PARCE QU'*on se la*

déguise à soi-même ; c'est l'ennemi éternel du mérite et de la vertu.

Le culte que l'on rend aux Saints ne peut être regardé comme un culte profane et mondain, PUISQU'IL *se rapporte à Dieu.*

L'HOMME *orgueilleux est insensé ;* CAR *il est né foible, imbécille, indigent et nécessiteux.* (*Marmontel.*)

Haïssez vos ennemis COMME *si vous les deviez aimer un jour.*

Un oncle que j'aimois, et qu'enfin je n'ai plus,
Attendu qu'il est mort. (*Régnier*, Ménechmes.)

La prospérité éprouve les carractères, DE MÊME *que l'infortune.* (*Marmontel.*)

Il a employé beaucoup de temps et beaucoup de soins à cet ouvrage ; AUSSI *espère-t-il qu'on le trouvera utile.*

Il faut rire avant que d'être heureux, DE PEUR *de mourir sans avoir ri.* (*La Rochef.*)

(*Girard*, p. 277.)

Les conjonctions *conclusives* sont celles qui servent à déduire une conséquence d'une proposition précédente. Ce sont : DONC, VU, PAR CONSÉQUENT, C'EST POURQUOI, AINSI, PARTANT :

Je pense, DONC *Dieu existe ; car ce qui pense en moi, je ne le dois point à moi-même.* (*La Bruyère.*)

L'homme bienfaisant ne s'indigne point de trouver des ingrats, ATTENDU QU'*il*, VU QU'*il n'a pas compté sur la reconnoissance, et qu'il se trouve payé par le plaisir d'avoir fait du bien.* (*Marm.*)

L'envie est un sentiment triste et bas, un noir chagrin du bonheur d'autrui ; elle est PAR CONSÉQUENT *le supplice des âmes viles, comme l'émulation est la passion des âmes nobles.* (Le même.)

La fortune est inconstante ; C'EST POURQUOI *on doit toujo avoir des sujets de crainte dans la prospérité, et des mo d'espérance dans l'adversité.*

Notre prince est juste et bon, AINSI *vous pouvez espérer tout de sa magnanimité.*

> Amoureux, et *partant* jaloux.
> Plus d'amour, *partant* plus de joie.
> (*La Fontaine.*)

(*Restaut*, p. 422.)

Les conjonctions *explicatives* sont celles qui lient par forme d'explication. Ce sont : SAVOIR, SURTOUT, auxquelles on joint les cinq expressions suivantes, qui sont des conjonctions composées : DE SORTE QUE, AINSI QUE, DE FAÇON QUE, C'EST-À-DIRE :

Il y a trois choses à consulter, SAVOIR : *le juste, l'honnête et l'utile.* (*Marmontel.*)

C'est SURTOUT *le vrai que le philosophe doit avoir en vue.*

Soyez sincère, franc et loyal, et conduisez-vous DE SORTE *que vos parents puissent se glorifier de vous avoir pour fils.*

> Vous connoissez l'impétueuse ardeur
> De nos françois ; ces fous sont pleins d'honneur,
> *Ainsi qu'au* bal, ils vont tous aux batailles. (*Voltaire.*)

Les quatre lettres I. N. R. I. *qui sont au haut de la croix de Notre Seigneur, signifient Jesus Nasarenus, rex Judæorum* ; C'EST-À-DIRE, *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.*
(*Girard*, p. 287.)

Les conjonctions *transitives* marquent un passage ou une transition d'une chose à une autre. Telles sont : OR, AU RESTE, DU RESTE, APRÈS TOUT, DE-LÀ, QUANT.

Tout homme est inconstant; OR, *mon ami, vous êtes homme.*

AU RESTE, *vous pouvez en toute occasion compter sur mon zèle.*

Je vous ai dit ce que je pensois sur cette affaire; DU RESTE, *consultez des personnes plus éclairées que moi.*

APRÈS TOUT, *est-il fort étrange qu'un jeune homme ne soit toujours sage ?* (L'*Académie.*)

Un homme parvenu emprunte sa règle de son poste et de

son état; DE-LÀ *l'oubli, la liberté, l'arrogance, la dureté, l'ingratitude.*

Gagnons l'estime des gens de bien; QUANT *à l'opinion de la multitude, ménageons-la sans la flatter* (*Marmontel.*)

(*Restaut*, p. 484.)

ARTICLE III.

DE LA CONJONCTION *QUE* ET DE SES DIFFÉRENTS USAGES.

La conjonction *que*, est d'un grand usage. Elle sert à conduire le sens à sa perfection, étant toujours placée entre deux idées, dont celle qui précède est énoncée de manière qu'elle en fait toujours attendre une autre pour former une proposition entière; en sorte que leur liaison ne consiste pas dans une pure jonction ou dans un simple rapport de dépendance, mais dans une union qui fait continuité de sens.

(*Girard*, p. 291, t. 2.)

Cette conjonction se présente à chaque instant; et il n'est pour ainsi dire point de phrase où elle ne se trouve, sans doute parce que l'usage lui a donné la faculté de conduire le sens à son terme par diverses voies; aussi Girard l'appelle-t-il *conjonction conductive.*

Sa fonction la plus commune est d'être mise à la suite d'un grand nombre de verbes qui expriment des actions ou des opérations de l'esprit; alors elle sert comme de passage à un autre verbe, ou à une autre proposition qui explique et développe l'objet de ces opérations; comme dans cette phrase : *Je crois* QUE *l'âme est immortelle.* — *Je doute* QUE *l'on puisse être heureux, lorsqu'on a quelques fautes à se reprocher* D'où il arrive que la conjonction *que* doit toujours être suivie d'un autre verbe, qui se met tantôt à quelqu'un des temps de l'indicatif, tantôt à quelqu'un des temps du subjonctif; et à cet égard les règles que nous avons données chapitre XX, art 3, t. 1er. pour le choix que l'on doit faire de chacun de ces deux temps, nous dispensent d'en parler ici.

La conjonction *que* sert encore à lier les deux termes de la comparaison : *Il y a dans la jalousie plus d'amour propre* QUE *d'amour.* (*Larochef.*)

En traitant de l'adverbe, nous avons donné les cas où après *que*, dans les phrases comparatives, on doit faire ou ne pas faire usage de la négative *ne*.

Que sert à restreindre les phrases négatives et alors *ne que* est mis pour *seulement: On* N'*est heureux* QUE *loin du monde* (1). — Il se met aussi pour *ne rien*.

Que sert à marquer un souhait, un commandement, une imprécation, et alors il y a un verbe sous-entendu qui le précède : Qu'*il parte tout-à-l'heure*, c'est-à-dire ; *je souhaite, je veux, j'ordonne qu'il parte tout-à-l'heure.*

Que, après l'impératif, se met pour *afin que* : *Approchez* QUE *je vous parle.*

Que se met encore après *il y a*, et alors il signifie *depuis que* : *il y a deux ans* QUE *je ne l'ai vu.*

Que signifie *et cependant* : *Les avares auroient tout l'or du Pérou*, QU'*ils en désireroient encore.*

Que, après l'interrogation, se met pour *puisque* :

Qu'avez-vous donc, dit-il, *que* vous ne mangez point ?

Que s'emploie encore par énergie, et pour donner plus de force à ce qu'on dit : *C'est une chose bien difficile* QUE *de savoir conserver ce qu'on a.*

Que se met pour *lorsque*, *quand*, *si*, etc., lorsqu'à des propositions qui commencent par ce mot, on en joint d'autres sous le même régime, par le moyen de la conjonction *et*:

---

(1) L'usage a placé *ne que* parmi les conjonctions ; mais si on l'y conserve, c'est pour suivre la marche commune aux Grammairiens ; car ce n'est pas une conjonction, attendu qu'elle ne sert point à lier une proposition à une autre. Dans cette phrase : *on n'est heureux que loin du monde*, il n'y a qu'une proposition, par conséquent point de liaison à opérer. *Ne que* accompagne toujours un verbe ou un adjectif qu'il modifie ; et, de ces dernières fonctions, il résulte que c'est un adverbe.

LORSQU'ON *a des dispositions, et* QU'*on veut étudier, on fait des progrès rapides.* — *Un honnête homme ne doit jamais rien faire d'indigne de lui,* QUAND *il ne seroit pas exposé aux regards du monde, et* QU'IL *n'auroit que lui-même pour témoin de ses actions.*—SI *les hommes étoient sages et* QU'ILS *suivissent les lumières de la raison, ils s'épargneroient bien des peines.*

Enfin, *que* se joint à beaucoup de mots, conjonctions, prépositions, adverbes, tels que : *afin, sans, avant, après, encore, pourvu, ainsi, aussi, bien, dès,* etc. et avec lesquels il forme des *locutions conjonctives.*

Dieu accorde le sommeil aux méchants, AFIN *que les bons soient tranquilles.* (*Sadi.*)

Le mérite des hommes a sa saison AUSSI BIEN QUE *les fruits.* (La Rochefouc.)

Ainsi que la vertu, le crime a ses dégrés. (*Racine.*)

Il faut rire AVANT QUE *d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.* (La Rochefoucauld.)

Les hommes ont la volonté de rendre service JUSQU'A CE QU'*ils en aient le pouvoir.* (*Vauv.*)

Les grands hommes entreprennent de grandes choses, PARCE QU'*elles sont grandes, et les fous parce qu'ils les croient faciles.* (Le même.)

POURVU QU'*on sache la passion dominante de quelqu'un on est assuré de lui plaire.* (*Pascal.*)

Puisqu'on plaide et qu'on meurt, et qu'on devient malade,
Il faut des médecins, il faut des avocats. (*La Fontaine.*)

Platon compare l'or et la vertu à deux poids qu'on met dans une balance, et dont l'un ne peut monter SANS QUE *l'autre baisse.* (*Anach,* ch. 55.)

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
On n'y peut plus rentrer *dès qu'*on en est dehors.
(*Boileau*, Sat. 10.)

(*Wailly*, p. 301. — Et *Levizac*, p. 222, t. 2.)

La conjonction *que* a encore d'autres usages, et il n'y a

qu'une longue habitude de la langue qui en puisse donner la connoissance; on en trouvera dont nous ne parlons pas, dans le Dictionnaire de l'*Academie*, auquel nous renvoyons.

ARTICLE IV.

DU MODE QU'EXIGENT LES CONJONCTIONS.

Parmi les conjonctions, il y en a qui veulent que le verbe de la proposition subordonnée soit à l'indicatif, et d'autres, qu'il soit au subjonctif. Comme nous en avons donné la liste, pag. 610, §. 4, nous croyons devoir y renvoyer le lecteur, afin d'éviter ici une répétition inutile.

ARTICLE V.

DE LA RÉPÉTITION DES CONJONCTIONS.

Les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, *si*, etc., se répètent avant les mots qu'elles servent à lier:

> Une coquette est un vrai monstre à fuir;
> Mais une femme *et* tendre *et* belle *et* sage,
> De la nature est le plus digne ouvrage.

(*Voltaire*, la Prude.)

Rien n'est constant dans le monde, NI *les fortunes les plus florissantes*, NI *les amitiés les plus vives*, NI *les réputations les plus brillantes*, NI *les faveurs les plus enviées.*
(*Massillon.*)

Nota. A la fin de ce chapitre, on trouvera plusieurs observations sur l'emploi des conjonctions *et*, *ni* et *si*.

Dans les phrases où il y a plusieurs membres unis par la conjonction *que*, on doit répéter cette conjonction aussi souvent qu'il y a de membres différents.
(*Wailly*, p. 338. — Et *Levizac*, p. 232, t. 2.)

Les Gaulois adoroient Apollon, *Minerve*, *Jupiter et*

Mars. Ils croyoient QU'*Apollon chassoit les maladies ;* QUE *Minerve présidoit aux ouvrages ;* QUE *Jupiter étoit le souverain des cieux ; et Mars ; l'arbitre de la guerre.*

SOIT (*sive*), se répète avant chacun des noms conjoints : SOIT *réflexion,* SOIT *instinct,* SOIT *hasard.*

Quelquefois, au lieu de répéter *soit,* on met *ou.*

(L'*Académie* — Et le père *Buffier,* n° 669.)

SOIT *réflexion* OU *instinct,* OU *hasard.*

La fortune, SOIT *bonne* OU *mauvaise,* SOIT *volage* OU *constante, ne peut rien sur l'âme du sage.* (Marmont.)

Quelquefois aussi il est des cas où, au lieu de répéter la conjonction *si,* et autres conjonctions semblables, on met *que ;* et cette conjonction employée de la sorte après *si,* régit le subjonctif. Au lieu de dire : SI *vous m'aimez, et si vous voulez me le persuader,* etc., on dira : SI *vous m'aimez, et* QUE *vous* VOULIEZ *me le persuader.* — Quand le *que* tient la place d'une conjonction autre que *si,* qu'il faudroit répéter, il demande l'indicatif : *Lorsque je vous ai dit, et* QUE *je vous* AI ASSURÉ, etc. ; c'est-à-dire, *et lorsque je vous ai assuré.* — COMME *il le soutenoit et* QUE *je ne* LE CROYOIS *pas,* etc.

(Le P. *Buffier,* n° 667.)

Mais quand, dans une même phrase, une conjonction est employée avec des rapports différents, c'est-à-dire avec des mots qui sont de nature différente, la répétition de la conjonction est une source d'obscurité ; c'est un défaut qu'on doit éviter soigneusement. (Même autorité)

ARTICLE VI.

DE LA PLACE DES CONJONCTIONS.

La place des conjonctions dépend de celle qu'occupent les propositions qu'elles précèdent.

Quand une phrase est composée de deux propositions unies par une *conjonction,* l'harmonie et la clarté demandent

ordinairement que la plus courte marche la première : *Lors-qu'on est honnête homme, on a bien de la peine à soup-çonner les autres de ne l'être pas.* (*Girard.*)

PUISQUE *la nature se contente de peu, à quoi bon une table servie avec somptuosité et avec profusion?*
(Pensée de Cicéron, trad. de d'Olivet.)

QUAND *on est vertueux, on ne peut haïr une religion qui ne prêche que la vertu.*

On placeroit mal à la fin de chacune de ces phrases la proposition partielle qui les commence. Si l'on disoit : *On a bien de la peine à soupçonner son semblable de n'être pas honnête homme,* LORSQU'ON *l'est soi-même.* — *On ne peut haïr une religion qui ne prêche que la vertu,* QUAND *on est vertueux,* on ne s'exprimeroit ni avec grâce, ni avec harmonie.
(*Wailly*, p. 226. — Et *Levizac*, p. 255, t. 2.)

ARTICLE VII.

OBSERVATIONS SUR PLUSIEURS CONJONCTIONS ET SUR LEUR EMPLOI.

A MOINS QUE DE, A MOINS DE.

A moins que de, comme nous l'avons dit page 781, veut l'infinitif sans négation; mais faut-il toujours dire *à moins que de*, et jamais *à moins que*, ou encore *à moins de?*

L'*Académie*, page 353 de ses Observ. sur *Vaugelas*, étoit d'avis que les deux monosyllabes QUE DE, sont néces-saires. Dans son Dictionnaire, édit. de 1762, elle avoit émis la même opinion, lorsque, dans l'édition de 1798, elle a laissé le choix de dire *à moins que de*, ou *à moins de.*

Wailly, *Restaut* et *Marmontel* se sont rangés à ce dernier avis; et les écrivains paroissent partager ce sentiment par l'emploi qu'ils font de l'une et de l'autre de ces deux ex-

pressions. — Il nous semble seulement que *à moins que de*, a plus de force que *à moins de.*

Au chapitre des adverbes nous avons traité la question de savoir si *à moins que* doit être suivi de *ne.*

AU RESTE, DU RESTE.

Ces deux conjonctions, quoique prises souvent l'une pour l'autre, ne sont pourtant pas synonymes. *Au reste* s'emploie quand après avoir exposé un fait, ou traité une matière, on ajoute quelque chose dans le même genre, et qui a du rapport à ce qu'on a déjà dit.

Par exemple, après avoir parlé d'Hypéride, qui avoit une facilité merveilleuse à manier l'ironie, et avoir remarqué qu'il est tout plein de jeux et de certaines pointes d'esprit, qui frappent toujours où il vise, Longin ajoute : AU RESTE, *il assaisonne toutes ces choses d'un tour et d'une grâce inimitable.* (*Boileau.*)

C'est là ce qu'il y a de plus sage ; AU RESTE, *c'est aussi ce qu'il y a de plus juste.* (*Marmontel.*)

Madame doit dissimuler son mécontentement, faire bonne mine et attendre tout du temps ; AU RESTE, *elle est maîtresse de sa conduite.* (*Girard.*)

Mais on emploie *du reste*, quand ce qui suit n'est pas dans le même genre que ce qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle ; par exemple : *Cet homme est bizarre, emporté ;* DU RESTE, *brave et intrépide* (Bouhours). — *Il est capricieux ;* DU RESTE, *honnête homme* (L'Académie). — *Je ne demande à mes lecteurs que de lire tout, et de suite, avant que de juger ;* DU RESTE, *qu'ils usent de tous leurs droits* (Girard.) — *Je crois que vous pouvez compter sur sa parole ;* DU RESTE, *je n'en réponds pas.* (Marmontel.)

(Les édit. du Dict. de *Trévoux.* — *Marmontel*, p. 291. — Et *Girard*, p. 290, t. 2.)

COMME.

La conjonction *comme* employée au premier membre d'une

phrase ne se répète pas, l'usage a décidé que c'étoit *que*, avec la conjonction *et* que l'on doit employer : COMME *il étoit très-habile homme, et* QUE *ses sentiments tenoient lieu de loi.* (Vaugelas.)

COMME *l'ambition n'a pas de frein, et* QUE *la soif des richesses nous consume tous, il en résulte que le bonheur nous fuit à mesure que nous le cherchons.*

(*Th. Corneille*, sur la 71e rem. de *Vaugelas*.)

COMME a beaucoup d'acceptions différentes ; il signifie AINSI QUE : *Les peuples, comme les hommes, ne peuvent être heureux, que dans un état de calme, et loin des grands efforts que supposent de grands besoins.*

(*Thomas*, Essai sur les Éloges.)

DE MÊME QUE :

Son chien dormoit, *comme* aussi sa musette.

(*La Fontaine*, liv. 3, fabl. 3.)

La reconnoissance est le plus doux COMME *le plus saint des devoirs.*

(*Thomas*, Essai sur les Éloges.)

DANS LE TEMPS QUE : COMME *Abraham étoit près de frapper son fils Isaac, un ange vint l'avertir.* (Restaut.)

PARCE QUE, VU QUE : COMME *l'estime publique est l'objet qui fait produire de grandes choses, c'est aussi par de grandes choses qu'il faut l'obtenir, ou du moins la mériter.*

(D'*Alembert*.)

EN QUELQUE SORTE : *Un véritable ami est* COMME *un autre soi-même.*

AUTANT QUE : *Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang* COMME *d'avoir su éviter de faire une sottise.* (*La Bruy.*)

(*Vaugelas*, 297e rem. — *Th. Corneille*, sur cette rem. — *Wailly*, p. 380.)

Voyez à l'accord du verbe avec son sujet, art. XIV, p. 553, quelle syntaxe on doit observer quand deux sujets sont liés par la conjonction *comme*, et autres semblables.

DE CRAINTE QUE, CRAINTE DE, DE PEUR QUE.

On dit bien, dans le style familier : *crainte d'accident, crainte de pis*, mais si cette espèce de conjonction doit être suivie d'un *que*, ou d'un verbe à l'infinitif, il faut *de* avant : *Ne nous livrons pas trop*, DE CRAINTE QU'*on ne nous trompe.* — *L'orgueilleux n'approuve rien*, DE CRAINTE DE *se soumettre.*

(*Rap.*)

On dit toujours *de peur*, et jamais *peur de* : DE PEUR DES *voleurs*, DE PEUR QU'*on ne vous critique.* (L'Académie.) On le dit même avant un verbe à l'infinitif, quoique la répétition de la préposition *de* paroisse blesser l'oreille : *Charles VII s'abstint de manger, par la crainte d'être empoisonné, et se laissa mourir* DE PEUR DE *mourir.* (*Vaugelas.*)

(*Th. Corneille*, sur la 52e rem. de *Vaugelas.* — L'*Académie*, p. 55 de ses observ. et son Dict. — *Wailly*, p. 382)

Quelques-uns omettent la négative après *de crainte, de peur ;* et ils disent, par exemple : *Il renonçoit au plaisir* DE PEUR, DE CRAINTE QUE, *s'y abandonnant trop, il oubliât ce qu'il devoit au service de son prince ;* au lieu qu'il faut dire : DE PEUR, DE CRAINTE *qu'il* N'*oubliât.*

(*Vaugelas* et *Th. Corneille*, 506e rem. — Le Dict. de l'*Académie*, au mot *ne.* — Et *Beauzée*, au mot *négation*, et aux mots *crainte, peur.*)

DE MÊME QUE.

Lorsqu'on a deux membres d'une comparaison, et qu'on met *de même que* au commencement du premier, on met aussi ordinairement *de même* au commencement du second : DE MÊME *que la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes et de figures*, DE MÊME *un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner.*

(L'*Académie.*)

DE MÊME QUE *le soleil brille sur la terre*, DE MÊME *le juste brillera dans les cieux.*

(Le Dict. de l'*Académie* et celui de *Féraud*, au mot *même.*)

Et.

Cette conjonction copulative est d'usage dans l'affirmation; sa fonction est de lier simplement les phrases : *C'est être foible* ET *timide que d'être inaccessible* ET *fière.* (*Massillon.*)

Les gens de bien sont la seule source du bonheur ET *de la prospérité des empires.* (Le même.)

Le sage est ménager du temps *et* des paroles. (*La Fontaine.*)

Des personnes qui connoissent toute la délicatesse de la langue françoise, ont soin que les choses que cette conjonction lie, soient du même ordre, et qu'il y ait entre elles uniformité de rapport, à l'égard de celle dont elles dépendent en commun; c'est-à-dire, que la conjonction *et* ne doit joindre que des substantifs avec des substantifs, des adjectifs avec des adjectifs, des verbes avec des verbes. Les exemples vont éclairer ce précepte ; si on dit : *Louis XII fut* ROI *et* PÈRE *de son peuple*, on s'exprime d'après le bon goût, parce que les mots liés se trouvent du même ordre, *roi et père* étant substantifs.

Mais si on dit : *Louis XII fut* PRUDENT, *et le* PÈRE *de son peuple*, on sent quelque chose qui déplaît; c'est la différence d'ordre entre *roi* et *prudent*, l'un étant adjectif, et l'autre substantif.

Il n'y a pareillement rien de choquant dans cette phrase: *Saint-Louis aimoit à chanter les louanges de Dieu* ET *à rendre la justice aux hommes.*

Mais on ne seroit pas content de celle-ci : *Saint-Louis aimoit la justice* ET *à chanter de saints cantiques*, à cause de la disparité des régimes.

(*Girard*, p. 261, t. 2, de ses vrais pp.—Et le dict. crit. de *Féraud.*)

La conjontion *et* rend louche le discours, quand, précédée d'un régime direct, elle est suivie d'un sujet qui est séparé de son verbe par un grand nombre de mots; si je dis : *Je condamne sa paresse*, ET *les fautes que sa nonchalance lui*

a fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables. Il semble d'abord que *sa paresse et les fautes,* etc., soient tous deux régimes directs, et qu'on veuille dire: *Je condamne sa paresse et les fautes que sa nonchalance lui a fait faire*, etc. Pour éviter ce défaut, on pouvoit dire: *Je condamne sa paresse*, ET *j'ai toujours regardé comme inexcusables les fautes*, etc.

(L'*Académie*, sur la 119e rem. de *Vaugelas*, p. 129 de ses observ. — Et *Wailly*, p. 299.)

La copulative *et*, dit *Marmontel*, ne s'emploie point avec les mots qui, régis l'un par l'autre, sont naturellement liés par leur rapport de concordance : comme le sujet et le verbe, le verbe et son régime, le relatif et l'antécédent, l'adjectif et son substantif. C'est lorsque ces mots de même espèce, sans relation l'un avec l'autre; comme deux verbes, deux noms, deux adjectifs, se réunissent pour former un terme composé, que la conjonction *et* est nécessaire entre les deux. Je dis entre *les deux*; car s'il y en a trois ou plusieurs, il n'en est plus de même; et l'usage de *et* varie, selon le caractère qu'on veut donner à l'expression.

Ne s'agit-il que de la liaison de plusieurs mots ensemble? il suffit qu'avant le dernier, *et* marque cette agrégation: *L'esprit, la science* ET *la vertu sont les véritables biens de l'homme.*

Elle bâtit un nid, pond, couve *et* fait éclore. (*La Font.*)

Si deux adjectifs sont assez analogues, pour qu'au second, l'article soit inutile, il faut absolument que *et* en tienne lieu : *La foible* ET *timide innocence. Et* y est moins nécessaire, si l'article y est employé: *La foible, la timide innocence.* Mais s'il y a trois adjectifs, l'article y est indispensable, et *et* y devient superflu: *L'humble, la foible, la timide innocence.*

S'agit-il de donner à l'énumération plus de poids et plus d'énergie? *et* se répète à chaque mot, à commencer par le premier:

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur *et* le frère, *et* la fille *et* la mère,
Le fils dans les bras de son père.
(*Racine*, Esther, 1. 5.)

Et le riche, *et* le pauvre, *et* le foible, *et* le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort. (*Voltaire.*)

S'agit-il, non de lier les mots et les idées, mais d'en marquer, d'en graduer, d'en presser la succession ? non-seulement la copulative *et* y seroit superflue, mais elle y seroit employée à contre-sens, car ce n'est plus le cas de lier, mais de graduer l'expression :

L'équipage suoit, souffloit, étoit rendu,
Moines, femmes, vieillards, tout étoit descendu.
(*La Fontaine.*)

Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé. (*Racine.*)

Captive, toujours triste, importune à moi-même. (*id.*)

Tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux. (*id.*)

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue. (*id.*)

Il avoit votre port, vos yeux, votre langage. (*id.*)

Dis-lui que l'amitié, l'alliance, l'amour
Ne pourront empêcher que les trois Curiaces
Ne servent leur pays contre les trois Horaces. (*Corneille.*)

On voit que l'*et* seroit froid dans ces vives gradations ; surtout, lorsque, pour rendre l'énumération plus rapide, on supprime l'article :

Je confesserai tout, exils, assassinats,
Poison même .... (*Racine.*)

(*Marmontel*, p. 261, leçon 7.)

Et, Ni.

Ces deux *conjonctions* copulatives diffèrent entre elles en ce que la liaison que l'une exprime, tombe purement sur les

choses pour les joindre, au lieu que la liaison exprimée par l'autre, tombe directement sur la négation attribuée aux choses pour la leur rendre commune. Elles se mettent l'une et l'autre à la tête de ce qu'elles lient, n'ayant point d'autre fonction que celle de lier.

La première ne se multiplie point dans l'énumération, on n'en fait usage, comme on vient de le voir, que dans certains cas; mais il faut dans l'énumération multiplier *ni* autant de fois qu'il y a de choses auxquelles on veut rendre la négation commune; ainsi on dira : *La religion commande des choses difficiles, mais elle n'est* NI *affreuse*, NI *farouche*, NI *cruelle* (*Benserade*). — *Les enfants n'ont* NI *passé* NI *avenir; et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.* (*Labruyère*). — *C'est le sort des choses humaines de n'être* NI *stables* NI *permanentes.* (*Vaugelas.*)

(*Girard*, vrais principes de la langue françoise, p. 259, t. 2.)

Lorsqu'il y a plusieurs verbes qui se succèdent, c'est communément *ne* qui, avant le premier, tient la place de *ni*: *Je* NE *veux, ni ne dois, ni ne puis obéir.* (*Marmontel* p. 265.)

Observez que jamais après *ni* répété, il ne faut ni *pas* ni *point*. Ainsi on ne dira pas : *Il ne faut* PAS *être ni avare ni prodigue*, mais bien : *il ne faut être ni avare ni prodigue.*

(*Vaugelas*, 389e rem. — *Th. Corneille* et *Chapelain*, sur cette rem. p. 16, t. 3. — Le P. *Buffier*, no 644. — Et le Père *Bouhours*, p. 89.)

Corneille a fait cette faute dans les Horaces :

Vous ne connoissez *point* ni l'amour ni ses traits.

Mais *Voltaire*, son commentateur, l'en a repris.

Quand la conjonction *ni* n'est pas répétée, *pas* ou *point* peut se rencontrer avec *ni*; aussi *Boileau* (dans sa Satire 10e.), a-t-il dit :

Ma maison *ni* mon lit ne sont *point* faits pour vous.

Remarquons qu'il seroit plus correct et plus conforme à l'usage de dire : NI *ma maison* NI *mon lit ne sont faits pour vous.*

La conjonjonction *et* sert à unir deux propositions affirmatives, comme : *La vertu* ET *la science sont estimables ;* ou à lier une proposition affirmative avec une proposition négative, comme: *je plie* ET *ne romps pas* : mais la conjonction *ni* sert à lier les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes quand la proposition est négative : *Voyez les oiseaux du ciel, ils ne sèment* NI NE *moissonnent,*

(*Dumarsais*, p. 257, t. 2. — *Wailly*, p. 300. M. *Chapsal*.)

Cependant on trouve souvent *et* au lieu de *ni*, dans les propositions négatives; et *ni* au lieu de *et*, dans les propositions affirmatives ; mais ceux qui veulent écrire purement doivent éviter de semblables fautes. Par exemple, au lieu de :

> Je *ne* connoissois *point* Almanzor *et* l'amour ;

il faudroit, attendu que la phrase est négative:

> Je *ne* connoissois *point* Almanzor *ni* l'amour.
>
> (*Dumarsais*.)

De même au lieu de : *La poésie* N'*admet* PAS *les expressions* ET *les transpositions particulières qui ne peuvent pas trouver quelquefois leur place en prose dans le style élevé ;* il faut dire avec le Père Buffier : *La poésie n'admet* NI *expression*, NI *transposition*. (*Dumarsais*.)

Boileau a également manqué à l'exactitude qui le caractérise, quand il a dit du sonnet, qu'Apollon

> Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
> *Ni* qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.

Au lieu de ET *qu'un mot*, etc.

Et l'on a un semblable reproche à faire à *La Rochefoucauld* qui a dit : *Il n'est rien que les hommes aiment mieux à conserver*, ET *qu'ils ménagent moins que leur propre vie*, au lieu de NI *qu'ils ménagent moins* etc.

(*Wailly*, p. 300, — Et M. *Lemare*, p. 197.)

Toutefois *Vaugelas* (dans sa 41e. rem.), est d'avis que *ni* ne doit pas se mettre avant la seconde épithète, ou le second

adjectif d'une proposition négative, quand cette seconde épithète n'est que le synonyme de la première, et alors il pense que l'on ne doit pas dire: *Il n'est point de mémoire d'un* plus rude NI *plus furieux combat;* mais bien: *d'un plus rude* ET *plus furieux combat.*

Cependant *Th. Corneille* et l'*Académie*, sur cette remarque, préfèrent encore le *ni*, et *Wailly* et *Domairon* sont d'avis que, comme nous n'avons point de synonymes parfaits, il faut toujours employer *ni* dans les propositions négatives.

Enfin avec *ni* il est bon de retrancher la préposition *de*, exigée ordinairement par la négative: *quels seront nos transports à la vue de cet immense Océan, qui ne connoît* NI *de fonds*, NI *de termes*, NI *de rivages.* (P. du Rivet.)

Il seroit mieux de dire: *qui ne connoît ni fonds, ni termes, ni rivages.* (Le dict. crit. de *Féraud*.)

Nota. Au chapitre des verbes (*accord du verbe avec son sujet*), nous examinons la question de savoir si, lorsque deux sujets sont liés par *ni* répété, c'est le singulier ou le pluriel que l'on doit employer; et aux *disconvenances grammaticales*, nous parlerons de plusieurs cas où la conjonction *ni* et la conjonction *et* sont employées incorrectement.

OU.

Ne dites pas: *lequel des deux fut le plus intrépide*, DE *César* ou D'*Alexandre ?* L'analyse qui suit, fera connoître le vice de cette locution. Dans cette phrase: *lequel des deux fut le plus intrépide* DE *César ou* D'*Alexandre ?* je distingue trois propositions: 1°. *Lequel des deux fut le plus intrépide?* 2°. *César fut-il plus intrépide qu'Alexandre ?* (Cette proposition est elliptique). 3°. *Alexandre fut-il plus intrépide que César ?* (Cette proposition est encore elliptique). César et Alexandre sont donc, chacun, le sujet d'une proposition: or, le sujet d'une proposition ne sauroit être précédé d'une préposition; l'un et l'autre sujet doivent être nommés purement et simplement, et alors il s'ensuit qu'on doit dire: *lequel*

des deux fut le plus intrépide, *César ou Alexandre?* C'est ainsi que parlent les Latins, les Anglois, les Italiens et tous les peuples qui ont une langue raisonnée. La préposition *de* n'a été introduite dans ces sortes de locutions que par ignorance où par inattention; l'usage l'a sanctionnée en quelque sorte, mais la raison, plus forte que l'usage, veut enfin qu'on la proscrive.

Il faut dire également sans la préposition *de* : *ils ne savent qui ils doivent admirer le plus*, OU UN ROI *qui donne une couronne*, OU UN PRINCE *qui la refuse;* parce que les substantifs *roi* et *prince* sont le régime direct du verbe *admirer* sous-entendu, et parconséquent rejettent la préposition *de* qui annonceroit un régime indirect.

Mais vous direz, par exemple : *duquel des deux a-t-on le plus honorablement parlé*, DE *mon père ou* DE *mon oncle?* parce que la proposition sous-entendue est celle-ci : *a-t-on parlé plus honorablement de mon oncle que de mon père?* où l'on voit que les substantifs *père*, *oncle*, étant le régime indirect du verbe neutre *parler*, reclament impérieusement la préposition *de*.

Ainsi donc, l'emploi de la préposition *de* est contraire aux lois de la Grammaire, toutes les fois que les substantifs précédés de la conjonction *ou*, sont sujets ou régimes directs d'un verbe sous-entendu; et l'on reconnoît, sans recourir à l'analyse, qu'ils sont *sujets* ou *régimes directs*, quand le mot interrogatif *qui* ou *lequel*, n'est pas précédé de la préposition *de*, comme dans ces deux phrases citées précédemment : *lequel fut le plus intrépide*, *César ou Alexandre? Ils ne savent qui ils doivent admirer le plus*, *ou un roi qui*, etc.

Cette opinion de M. *Boinvilliers* sur la suppression qu'il veut que l'on fasse de la préposition *de*, dans la première locution, est conforme à celle qu'a émise *Domergue* (page 338 de ses solutions grammaticales) et M. *Lemare* (page 202 de sa Grammaire). Toutefois nous nous permettrons de lui faire observer que l'usage n'a point, comme il le dit, sanctionné l'emploi de la préposition *de;* et, afin de le lui

prouver, et de venir, d'ailleurs, à l'appui de ses excellentes raisons, nous lui citerons les exemples suivants :

Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des vertus dont tu fais ton étude,
Chercher ....
....
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, *ou la vertu* solide.

(*Boileau*, Épître VI.)

............Je ne sais dans son funeste sort,
Qui m'afflige le plus, *ou sa vie ou sa mort.*

(*Corneille*, Rodogune.)

Lequel vaut mieux, ou *une ville superbe en or et en argent, avec une campagne négligée ou inculte;* ou *une campagne cultivée et fertile, avec une ville médiocre et modeste dans ses mœurs.*

(Télém. l. XXIV.)

Commençons à être amis ; et voyons lequel de nous deux sera de meilleure foi avec l'autre, ou MOI *qui te laisse la vie*, ou TOI *qui me la devras ?*

(*La Harpe*, c. de Littér. t. 2.)

On ne savoit, dans l'Europe, qui on devoit plaindre davantage (1), *ou un jeune prince accusé par son père, et condamné à la mort par ceux qui devoient être un jour ses sujets;* ou UN *père qui se croyoit obligé de sacrifier son propre fils au salut de son empire.*

(*Volt.* hist. de Russie.)

Allez. On apprendra qui doit donner la loi;
Qui de nous est César, *ou le* pontife *ou moi.*

(*Le même*, Irène, IV, 6.)

Qui est le plus criminel à votre avis : ou CELUI *qui achète*

---

(1) Cette phrase de *Voltaire* renferme une faute; *davantage*, ainsi que nous l'avons fait voir p. 766, ne pouvant être employé pour *le plus;* mais nous l'avons citée à cause de l'emploi de la conjonction *ou* sans la préposition *de*.

un argent dont il a besoin, OU BIEN CELUI *qui vole un argent dont il n'a que faire ?*

(*Molière*, l'Avare.)

Que loûrai-je le plus *ou la cadence* juste,
Ou de ses vers aisés *le tour* harmonieux. (*Chaulieu.*)

Lequel des deux a tort, OU CELUI *qui cesse d'aimer* OU CELUI *qui cesse de plaire ?* (*Marmontel.*)

On ne savoit ce qu'il falloit le plus admirer dans l'auteur (Champfort), OU SON *génie* OU SON *âme.*

(*La Harpe*, c. de Littér. sur Mustapha.)

Qui des deux est plus fou, LE PRODIGUE OU L'AVARE ?

(*Regnard*, épit. 6.)

Il faut avoir soin d'éviter de joindre par la conjonction *ou*, deux membres de phrase dont l'un exige la négative, et l'autre ne l'exige pas : *des pays qui ont été ou point ou mal décrits.* (Voy. d'Anach.) — Il falloit : *qui n'ont point été décrits, ou qui l'ont été fort mal.*

On y trouve peu ou point d'eau douce ; dites: *on n'y trouve point d'eau douce, ou du moins on y en trouve fort peu.*

(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

Au chapitre des verbes (*accord du verbe avec son sujet*), nous traitons la question de savoir si c'est le *singulier* ou le *pluriel* que l'on doit employer lorsque *deux sujets* sont liés par *ou* répété.

PARCE QUE, PAR CE QUE.

Parce que, séparé en deux mots, est une conjonction qui sert à marquer la raison de ce qu'on a dit; elle signifie *à cause que*, *d'autant que : La mémoire d'Henri IV est et sera toujours chère aux François*, PARCE QU'*il mettoit sa gloire et son bonheur à rendre son peuple heureux.*

Quand *par ce que* est séparé en trois mots; *par* est une préposition, *ce* est un pronom démonstratif qui en est le régime, et *que* est un pronom relatif dont l'antécédent est *ce : par ce que* alors signifie *par la chose*, ou *par les choses*

que : Il est facile de comprendre PAR CE QU'*on voit tous les jours, que le mauvais exemple est pernicieux.*

(*Restaut*, p. 422. — *Wailly*, p. 109. — Et le Dict. crit. de *Féraud*.)

PENDANT QUE, TANDIS QUE.

Pendant que n'est guère employé que pour désigner la circonstance ou l'époque commune des choses ; au lieu que *tandis que*, par un usage familier aujourd'hui, sert à marquer des rapports moraux entre les deux choses, et à faire sortir les oppositions, les contrastes, les disparates, comme si lon disoit : *au contraire, au lieu que, au rebours.*

Ainsi *Bossuet*, *Racine* et *La Fontaine*, voulant présenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, se servent du premier terme dans les phrases suivantes :

PENDANT QUE *Rome étoit affligée d'une peste épouvantable, Saint-Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le siége de Saint-Pierre ; il appaisa la peste par ses prières.*

Pendant qu'un philosophe assure
Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés,
Un autre philosophe jure
Qu'ils ne nous ont jamais trompés. (*La Font.* F. 18, l. 7.)

Ces Juifs, dont vous voulez délivrer la nature,
Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains,
D'une riche contrée autrefois souverains,
Pendant qu'ils n'adoroient que le Dieu de leurs pères,
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.
(*Racine*, Esther, act. III, sc. 4.)

J.-B. Rousseau, *Racine* et *La Fontaine*, voulant au contraire exprimer l'opposition ou le contraste, ont fait usage de *tandis que* :

C'est l'asile du juste ; et la simple innocence
Y trouve son repos ; *tandis que* la licence
N'y trouve qu'un sujet d'effroi. (*J. B. Rousseau.*)

Et que me servira que la Grèce m'admire,
Tandis que je serai la fable de l'Épire ! (*Racine.*)

Un Astrologue un jour se laissa cheoir
Au fond d'un puits. On lui dit : pauvre bête,
*Tandis qu'*à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au dessus de ta tête? (*La Fontaine.*)

Néanmoins on observera que l'*Académie* n'établit aucune différence dans l'emploi de ces deux prépositions ; mais, puisque le sens de *pendant que* n'est réellement pas celui de *tandis que*, il faut regarder ce silence comme un oubli ; et alors se bien garder de les employer indistinctement.

Que.

Nous avons, au commencement de ce chapitre, parlé de cette conjonction avec assez d'étendue pour n'avoir pas besoin de nous en occuper ici.

Quand.

Ce mot lorsqu'il est employé comme conjonction signifie *encore que*, *quoique*, *bien que*, et alors on s'en sert avec un des deux conditionnels : avec le conditionnel présent, si le verbe de la phrase relative est au futur ou au conditionnel présent : *Je* SEROIS *votre ami*, QUAND *bien même vous ne le* VOUDRIEZ *pas*.

Avec le conditionnel passé, si le verbe de la phrase relative est au conditionnel passé : *Je ne* SEROIS *pas* VENU *à bout d'achever*, QUAND J'AUROIS TRAVAILLÉ *toute la journée*.

On observe la même chose avec *quand*, mis pour *si* : *quand vous* AURIEZ CONSULTÉ *quelqu'un sur votre ouvrage*, *vous n'*AURIEZ *pas mieux* RÉUSSI.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

Quoique.

Cette conjonction signifie *encore que*, *bien que*; elle s'écrit en un seul mot et régit toujours le subjonctif : *quoiqu'il aimât la gloire, il la cherchoit dans le témoignage de ses actions, et non pas dans le témoignage des hommes.*

(*Fléchier*, Oraison fun. de M. de Montausier.)

— QUOIQU'IL SOIT *pauvre, il est honnête homme.*

(L'*Académie.*)

On dira cependant bien : *Quoique peu riche, il est généreux;* mais alors le subjonctif est supprimé par ellipse.

(*Th. Corneille,* sur la 100 et 479e remarque de *Vaugelas.* — *Ménage,* 85e ch. de ses observat. — *Restaut,* p. 437. — Et *Wailly,* p. 268.)

Il y a donc une faute dans cette phrase dont un Grammairien a fait un exemple : *Je fis l'année dernière moins d'ouvrage* QUOIQUE *je* TRAVAILLAI *plus assidûment que je n'ai fait celle-ci :* Il falloit dire : *quoique j'aie travaillé.*

(*Restaut,* p. 437.)

Vaugelas, p. 146 de la 1re édition de ses remarques, s'est servi de *quoique* avec le conditionnel passé : QUOIQUE *quelques-uns* SEROIENT *d'avis que, nonobstant l'équivoque, on dit toujours Arrien, et jamais Arian;* il devoit dire : *quoique quelques-uns* SOIENT *d'avis qu'on dise toujours Arrien,* ou mieux encore : *quoique plusieurs soient d'avis,* afin d'éviter la cacophonie de *que, quelques.* (*Ménage,* 85e ch.)

Quoique ne doit point s'unir à des participes actifs : QUOIQUE N'AYANT PU *recueillir les particularités de la vie de..... il mérite d'être préservé de l'oubli.* (Formey). La construction de cette phrase, dit M. *Mallet du Pan,* est d'autant plus bizarre, qu'*ayant* ne se rapporte pas même au sujet du verbe *mérite;* ou que, pour mieux dire, il ne se rapporte à rien. Il falloit : *quoique je* N'AIE *pu recueillir,* etc.

Il ne doit pas non plus, dit le même critique, régir des participes passifs privés du verbe auxiliaire : QUOIQUE ACCOUTUMÉS *aux scènes d'ambition, la tempête qui vient de s'élever est d'un caractère à mériter la plus sérieuse attention;* il falloit, *quoique nous soyons accoutumés,* etc.

Quand il y a plusieurs membres dans une phrase, qui ont la même marche, il ne faut pas répéter au second *quoique,* mais seulement *que :* QUOIQUE *Dieu soit bon, et* QU'IL *soit toujours prêt à recevoir les pécheurs à repentance, cependant,* etc. (Le dict. crit. de *Féraud.*)

Enfin, prenez garde de ne jamais mettre cette conjonction avec un *que*, à cause de la cacophonie. Ainsi, au lieu de dire : *Je vous assure* QUE, QUOIQU'IL *soit très-instruit et jeune, il est très-modeste*, dites : *je vous assure, que, bien qu'il soit*, etc.

(*Vaugelas*, 100e rem. — Et l'*Académie*, p. 106 de ses observ.)

QUOIQUE, QUOI QUE.

Quoique est, comme on vient de le voir, une conjonction qui signifie *encore que*, *bien que*, mais *quoi* construit avec un *que*, signifie *quelque chose que* :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, *quoi qu'il* fasse, un méchant écrivain.
(*Boileau*.)

Souvenez-vous, *quoi que* le cœur vous dise,
De ne jamais former nulle hantise
Qu'avec des gens dans le monde approuvés. (*Boil.*)

Quoi que, dans ces exemples, veut dire *quelque chose que*.

(*Regnier-Desmarais*, p. 280. — Et le Dict. de l'*Académie*.)

SI.

Cette conjonction conditionnelle et dubitative peut se résoudre par *en cas que*, *pourvu que*, *à moins que* :

Nul Empire n'est sûr, *s'il* n'a l'amour pour base. (*Vilf.*)

Si l'on ne vit content, on ne possède rien. (*Calprenède.*)

On peut se servir de *si* au premier et au second membre d'une période, mais il est plus élégant de changer le *si* du second membre en *que*, et alors, comme ce *que* marque par lui-même le doute, on fait usage du subjonctif :

C'est le dernier remède ; et, *s'il* y faut venir,
Et *que* de mes malheurs cette pitié vous *dure*,
Vous serez libre alors de venger mon injure.
(*P. Corneille*, le Cid, III, 2.)

Si vous saviez ma honte, et *qu'*un avis fidèle
De mes lâches combats vous *portât* la nouvelle !
(Mithridate, IV, 5.)

(Le P. *Buffier*, n° 667. — L'*Académie*, p. 392 de ses observ. sur la 377e rem. de *Vaugelas*. — Et *Marmontel*, p. 314.)

Si ne modifie pas bien les participes, à moins qu'ils ne soient en même-temps adjectifs verbaux, on dit : *Un homme si* ÉCLAIRÉ, *si* RANGÉ, mais on ne dit pas : *Un homme si* AIMÉ, *une éclipse si* OBSERVÉE.

Féraud, qui donne cette règle, fait observer qu'il y a beaucoup d'exemples qui y sont contraires ; mais il ne la croit pas moins juste:

Vigilance qui s'opposoit à des sentiments SI REÇUS (*Bossuet*). — *Télémaque*, SI DÉSABUSÉ *des conquêtes* (*Fénélon*). — *Quel est cet inconnu qui a* SI MALTRAITÉ *nos troupes* (Mad. *Dacier*)? — *Votre Majesté est donc bien ingrate d'avoir* SI MALTRAITÉ *ses maîtres*. (*Fonten.*)

Il est à remarquer qu'on pourroit dire, *d'avoir traité si mal*, parce que *si* s'unit fort bien avec les adverbes ; mais quoique *mal* se trouve dans *maltraiter*, l'usage n'en fait cependant qu'un seul mot, de sorte que *maltraité* est un vrai participe.

Racine le fils a dit aussi :

A ce pouvoir *si craint* tout mortel rend hommage.

Tout cela, dit *Féraud*, a l'air sauvage, surprend, et choque, quand on le lit, ou qu'on l'entend.

Ce critique est encore d'avis que, quoique *si* modifie les adverbes, il ne fait pas bien avant ceux qui sont composés. Voiture a dit : *Ce qui me mettoit* SI EN PEINE ; il se seroit mieux exprimé s'il eût dit : *Si fort en peine*.

CHAPITRE IX.

DE L'INTERJECTION.

L'INTERJECTION sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme; ce n'est, pour ainsi dire, qu'un cri; mais ce cri tient la place d'une proposition entière.

Les *Interjections* se divisent de la manière suivante, savoir :

1°. Pour la douleur ou l'affliction : *Ah! aïe! ouf! ahi! hihi! hé! hélas!*

2°. Pour la joie et le désir: *Ah! bon!*

3°. Pour la crainte: *Ah! hé!*

4°. Pour l'aversion, le mépris et le dégoût : *Fi! fi donc!*

5°. Pour la dérision : *Oh! hé! zest!*

6°. Pour l'admiration: *Oh!*

7°. Pour la surprise: *Oh!*

8°. Pour l'encouragement : *Çà! ho çà!*

9°. Pour avertir : *Holà! hem! holà! oh!*

10°. Pour appeler : *Holà! hé!*

11°. Pour le silence : *Chût! st!*

(*Levizac*, p. 237, t. 2.)

Il faut encore considérer comme *interjections*, certains mots qui ne le sont pas de leur nature, et qui le deviennent par l'usage qu'on en fait pour exprimer quelque mouvement de l'âme; tels sont : *bon Dieu! miséricorde! paix! tout beau!* tels sont également le *Ventre saint gris* de Henri IV; tous les mots dont *Molière* fait usage, comme *morbleu! parbleu! diantre! corbleu!* etc., et une infinité d'autres expressions semblables.

Beaucoup de personnes écrivent indistinctement les interjections *ah!* et *ha! oh!* et *ho! eh!* et *hé!* Cette diversité d'orthographe vient de la difficulté de réprésenter nette-

ment, par l'écriture, le mouvement de l'organe, dans l'espèce de cri inarticulé que nous arrache une émotion vive. On n'a su où étoit l'aspiration, et les uns l'ont mise après la voyelle, les autres, avant.

Cependant il seroit avantageux, pour terminer cette incertitude, que l'on écrivît ces *interjections* d'une manière uniforme; mais, comme nous n'en sommes pas à ce point, et que quelques lecteurs scrupuleux pourroient désirer d'être en état de faire un choix, nous allons, pour les satisfaire, leur donner une définition de chacune de ces sept *interjections :*

Ah ! exprime la joie, la douleur, l'amour, l'admiration, la commisération, l'impatience : Ah ! *quel plaisir !* Ah ! *que cela me fait mal !* Ah ! *quelle pitié !* (Le Dict. de l'*Académie.*) — Ah ! *que je suis heureux de revoir un ami.* (*Domergue.*)

Ah! que de la vertu les charmes sont puissants!
(*Th. Corneille,* Essex, III, 4.)

Ah! que la renommée est injuste et trompeuse!
(*Voltaire.*)

Ah! ne me parlez pas d'un vieux célibataire.
(*Dorat.*)

Ah! s'il est un heureux, c'est sans doute un enfant.
(*Villefré.*)

Ah n'est souvent qu'une particule explétive, servant à rendre l'expression plus forte, plus énergique :

Ah! Madame, . . . gardez-vous de le croire.
Ah! je sais trop le sort que vous lui réservez! (*Racine.*)

Ha ! est particulièrement employé pour exprimer la surprise et l'étonnement.

Ha ! *l'homme savant, on vous y prend aussi.* (*Domergue*). — Ha ! *voyons donc qu'est-ce que l'éloquence ?* (*Fénelon.*)

Ha! vous êtes dévôt, et vous vous emportez?
(*Le Tartuffe*, acte II, sc. 2.)

Ha ! *vous voilà.* (L'*Académie.*)

Mais pourquoi cette différence d'orthographe? voici la raison qu'en donne M. *Boniface* (page 290 de son Manuel) : Si l'on éprouve un sentiment de joie, de douleur, une émotion vive, on l'exprime en proférant le son *a* prolongé (*ah !*), et c'est le *h* qui, placé après ce son, peint cette durée.

Un homme plongé dans ses réflexions, marche sans regarder devant soi; il trouve quelque chose qui l'arrête : un fossé par exemple; il fait un mouvement, et, dans sa surprise, s'écrie: *ha !* ici le son n'est point prolongé, la voix s'arrête sur *a* qui est précédé d'une aspiration causée par la frayeur, le saisissement.

Oh ! s'emploie dans l'exclamation.

Oh ! *l'étrange chose que d'avoir affaire à des bêtes !*
(*Molière.*)

Oh ! *qu'il est cruel de n'espérer plus !* (*Télém.*)

Oh! que le sort des rois est digne de pitié! (*Lagrange.*)

Oh ! sert aussi à exprimer l'affirmation : Oh ! *pour le coup j'avois tort* (*Domergue*).

Oh ! *que la nature est sèche, qu'elle est vide quand elle est expliquée par des sophistes.* (M. *Chateaub.*)

L'interjection *Ho !* marque l'étonnement : Ho *! que me dites-vous là ?* (*Domergue*, L'*Académie.*)

Elle sert aussi à appeler : Ho ! *venez un peu ici.*
(L'*Académie* et *Domergue.*)

Enfin l'interjection ô, sert à marquer les autres passions; les autres mouvements de l'âme : Ô *siècle!* ô *temps!* ô *mœurs!*
(L'*Académie.*)

Ô *qu'il est difficile de se modérer dans une grande fortune.*
(L'*Académie.*)

Ô suprême plaisir de pratiquer la vertu ! (*Domergue.*)

Ô *si la sagesse étoit visible, de quel amour les hommes s'enflammeroient, pour elle !*

(D'*Olivet*, trad. de Cicér.)

D'une âme généreuse ô volupté suprême!
Un mortel bienfaisant approche de Dieu même.
(Poème de la Religion.)

Ô *mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le connoître.* (L'abbé *Barthel.*)

Ô passion du jeu! hé quoi! l'homme en délire,
Même avec des hochets, se blesse et se déchire! (*Le Mierre.*)

Eh ! exprime l'admiration, la surprise : Eh *! qui auroit pu croire que....* (L'*Académie.*)

Eh! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle! (*Delille.*)

Eh! que de repentirs suivent les imprudences! (*Gresset.*)

Hé, sert principalement à appeler : Hé *! viens çà ;* ce qui ne se dit qu'à des personnes fort inférieures. (L'*Académie.*)

Hé ! convient mieux que *eh !* lorsqu'on veut avertir de prendre garde à quelque chose; comme, hé ! *qu'allez-vous faire ?* (L'*Acad.*)

Hé! dit Caminade, semble avoir un degré de force que n'a pas *eh !* C'est pour cela qu'il faut écrire *hé bien ! hé quoi !* par un *h* initial, et non par un *h* final :

Hé bien! contentez donc l'orgueil qui vous enivre.
(*Boileau*, Épitre X.)

On se sert aussi de *hé!* pour marquer la douleur : Hé ! *que je suis misérable !* ou pour témoigner de la commisération : Hé ! *pauvre homme, que je vous plains !* (L'*Académie.*)

Hé! mon père, oubliez votre rang à ma vue.
(Iphigénie, act. II, sc. 2.)

Enfin, la tragédie et l'élégie emploient le plus souvent l'exclamation *eh!*

La comédie, la fable, le style familier font un plus grand usage de l'interjection *hé!*

Rien ne seroit plus déplacé dans une période qu'une interjection employée sans nécessité, et que n'avoueroit pas le sentiment.

Les interjections n'ont pas de place fixe dans le discours; mais elles y figurent selon que le sentiment qui les produit, les manifeste à l'extérieur : la seule attention qu'on doive avoir, c'est de ne jamais les placer entre deux mots que l'usage a rendus inséparables, comme entre le sujet et le verbe, entre l'adjectif et le substantif qu'il modifie.

Cependant, lorsque les interjections tiennent à une phrase, elles se placent ordinairement à la tête : AÏE! *que je souffre!* AÏE! *vous me blessez!*

(L'*Académie.*)

AÏE! AÏE! *au meurtre, on m'assomme!* (*Molière.*)

FI *de la bonne chère, quand il y a de la contrainte.*

(L'*Académie.*)

L'interjection ne prend ni l'inflexion du genre, ni celle du nombre. Cependant, observe *Domergue*, quand elle s'annonce par un substantif, elle subit la loi des substantifs, et prend le nombre qu'indique la pensée. Un chrétien, par exemple, ne reconnoissant qu'un Dieu, écrira toujours *grand Dieu!* au singulier; mais dans le système de la religion payenne, où l'on reconnoissoit plusieurs dieux, on écrit au pluriel, *grands dieux!*

Enfin, l'interjection est plus usitée dans le dialogue que dans le discours oratoire; elle convient plus à la comédie qu'à la tragédie.

CHAPITRE X.

DE L'ORTHOGRAPHE (*).

Dans la première partie de cette Grammaire, nous avons considéré les lettres selon le rapport qu'elles ont avec les sons, c'est-à-dire quant à la prononciation : ici nous allons les considérer comme représentatives du son, et destinées à le peindre aux yeux. Avant que d'entrer dans le détail des règles qui regardent les lettres considérées sous ce second rapport, c'est-à-dire, quant à l'Orthographe, nous croyons indispensable de parler des motifs sur lesquels les écrivains, tant anciens que modernes, fondent les différentes réformes qu'ils ont voulu y introduire.

La principale raison que donnent ces écrivains, c'est que les caractères appelés lettres sont institués pour représenter les divers sons qu'on forme en parlant; que, cependant, il y a quantité de mots où les mêmes lettres se prononcent d'une manière très différente, et quantité d'autres où tantôt elles se prononcent, et tantôt elles ne se prononcent pas; et que, comme la parole écrite ne doit être proprement que l'image de la parole prononcée, il est juste par conséquent de ré-

(*) Ce mot vient de deux mots grecs ὀρθὸς (*orthos*), droit, correct, et γράφω (*graphô*), j'écris; ainsi les personnes qui ne mettent point d'*h* après le *t*, font une faute, et contre l'étymologie, et contre l'usage.

(Dict. de *Morin* et de l'*Académie*.)

Quoique l'on dise *orthographe*, il faut dire *orthographier*, et non *orthographer*.

(l'*Académie*, dans son observ. — la 118 rem. de *Vaugelas*, — *Th. Corn.* sur cette rem. — *Ménage*, chap. 51, — et le Dict. de l'*Académie*.)

duire l'Orthographe à la prononciation propre et primitive de chaque lettre.

Ce n'est pas tout : quand on aura, disent-ils, réglé l'orthographe sur la prononciation, les femmes, les enfants et les étrangers ne seront plus embarrassés, comme ils le sont, à deviner de quelle manière il faut prononcer plusieurs mots, dans la prononciation desquels les lettres, ou se suppriment ou s'altèrent, de telle sorte qu'elles ne se font pas entendre, ou qu'elles rendent un son tout différent de celui qu'elles ont par elles-mêmes.

Nous ne rapporterons pas ici les divers projets de ces réformateurs, cela seroit plus curieux qu'utile; et, puisque notre intention n'est pas de discuter leur plus ou moins de justesse, nous allons nous borner à les examiner sous un point de vue général.

C'est abuser du principe sur lequel ces novateurs se fondent, que de prétendre que *les lettres étant instituées pour représenter les sons, l'écriture doit se conformer à la prononciation;* car cette règle générale a ses exceptions comme toutes les autres règles; et vouloir réformer tout ce qui en est excepté, c'est comme si un Grammairien, se fondant sur les principes généraux de la Grammaire, vouloit y ramener toutes les conjugaisons des verbes irréguliers d'une Langue, et toutes les façons de parler, qu'un long et constant usage a délivrées de la servitude de la syntaxe.

Parmi toutes les Langues que l'on connoît, il n'en est pas une seule dont toutes les lettres se prononcent toujours de la même manière, et où le son des voyelles et des consonnes ne varie souvent, selon les différents mots qu'elles forment, parce qu'il est impossible que les diverses combinaisons des lettres n'apportent de la différence dans le *son propre de chaque nation.*

C'est ainsi que, dans la Musique, les mêmes notes ne retiennent pas entièrement le même son et la même force quand elles sont jointes, que quand elles sont séparées, ou lorsqu'elles sont jointes avec de certaines notes, ou qu'elles le sont avec

d'autres. Plusieurs couleurs différentes entre elles ne font pas non plus le même effet aux yeux, si elles sont vues seules et séparées, ou si elles sont vues ensemble; et à une certaine distance les unes des autres. Et ce qu'on dit ici, soit des sons, soit des couleurs, peut s'appliquer à toutes les choses simples, lorsqu'on vient à les combiner et à les joindre. Car telle est la loi de toute combinaison, que deux choses mises ensemble empruntent toujours je ne sais quoi l'une de l'autre; de sorte que, quand même nous aurions autant de caractères que certaines langues orientales, il seroit toujours impossible que nous n'eussions pas plus de sons que de caractères.

Pour revenir aux différentes manières dont quelquefois les mêmes lettres se prononcent dans toutes les Langues, selon les différentes combinaisons qu'elles forment, on peut avancer hardiment qu'il n'y a aucune Langue dans l'Univers dont les différentes articulations soient suffisamment exprimées pas les lettres de son alphabet, et dans laquelle, par conséquent, il n'arrive souvent que les mêmes lettres servent à représenter des sons différents.

Les Grammaires Hébraïques, en parlant de la prononciation des lettres, marquent que la lettre כ à deux prononciations : avec le *daghès* כּ, elle se prononce *caph ;* et sans *daghès,* ou avec le *raphé* כֿ, elle se prononce comme le ח *cheth* : de même que notre langue a plusieurs lettres qui ne se prononcent pas toujours dans les mots où elles s'écrivent, de même la langue hébraïque a *l'aleph*, le *hé*, le *vav*, et le *jod*, qui ne passent pas toujours de l'écriture dans la prononciation, et que, par cette raison, on appelle *lettres dormantes* ou *qui reposent.*

On sait pareillement que, chez les Grecs, le *gamma* avant un autre *gamma*, ou avant un *cappa*, ou un *chi*, ne se prononçoit à peu près que comme s'il étoit écrit par un *ny*. Et de là vient qu'après les latins, nous écrivons et nous prononçons par *n* la première syllabe des mots *ange*, *ancre*, *anguille*, et quantité d'autres, qui viennent du Grec ἄγγελος, ἄγκυρα, ἔγχελυς.

On n'a qu'à lire ensuite *Priscien* sur les lettres romaines, pour voir que l'Orthographe latine avoit autant d'anomalies que la nôtre; l'Italien et l'Espagnol n'en ont pas moins; il y en a en Allemand d'aussi choquantes pour ceux qui veulent partout la précision géométrique; et la Langue Angloise, qui est, selon les Anglois, un arbre saxon, sur lequel le Latin et le François ont été entés, peut fournir toute seule plus d'exemples d'une orthographe différente de la prononciation, que toutes les autres langues ensemble.

Pourquoi l'honneur de notre langue seroit-il plus intéressé aux succès de tous les systêmes que *Dubois, Meigret Pelletier, Ramus, Rambaud, De Lesclache, l'Artigault, l'abbé de Saint-Pierre, Dumarsais, Duclos, Wailly* et *Voltaire* ont proposés pour reformer son orthographe? La gloire de la langue françoise n'est véritablement intéressée qu'au maintien de ses usages, parce que ses usages font ses lois, ses richesses et ses beautés.

Mais ce qu'on ne peut trop dire et trop répéter à ceux qui, sur des raisons spécieuses, mais mal entendues, veulent, de leur autorité privée, réformer l'Orthographe Françoise, c'est que l'usage n'a pas moins de droit et de juridiction sur la prononciation des mots que sur les mots mêmes; et, comme la prononciation de plusieurs mots vient à varier de temps en temps, selon le caprice de l'usage, il faudroit aussi de temps en temps varier l'Orthographe des mêmes mots, pour en représenter la prononciation courante. Ainsi la réforme qu'on feroit aujourd'hui pour ajuster l'Orthographe à la prononciation, ne tarderoit guère à avoir besoin d'une autre réforme.

D'ailleurs, si l'on établissoit pour maxime générale que la prononciation doit être le modèle de l'Orthographe; le Normand, le Picard, le Bourguignon, le Provençal écriroient comme ils prononcent; car, dans le systême des novateurs, cette liberté devroit leur être accordée; alors on verroit des ouvrages qui seroient vraiment françois, et dont les mots ne seroient corrompus que dans la prononciation et dans

l'Orthographe : de là, la source de l'altération des anciennes langues.

Sur l'objection faite par les prétendus réformateurs, que les femmes et les enfants éprouvent de grandes difficultés à bien retenir la valeur de chaque lettre, et les différentes variations qu'un long usage y a introduites, nous leur demanderons où l'on en seroit, si, pour un semblable motif, il falloit aussitôt y remédier par un changement uniforme de l'Orthographe ; nous leur demanderons pourquoi les enfants n'apprendroient pas à lire comme leurs pères ont appris, et pourquoi les femmes qui veulent s'instruire par la lecture et se cultiver l'esprit, ne se serviroient pas des moyens qui sont entre les mains de tout le monde, pour la juste prononciation de chaque lettre.

Sur l'autre objection qu'ils font, que les étrangers ont une peine très-grande à bien prononcer notre langue, nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés que l'on exige que la Langue Françoise fasse à l'égard des étrangers, ce que nulle Langue ne fait, ni ne doit faire, à l'égard de ceux pour qui elle est étrangère. La peine que nous avons de bien prononcer le *ch*, et certaines autres lettres de la Langue Allemande, ne nous a jamais fait prétendre que les Allemands dussent changer leurs caractères, pour nous en faciliter la prononciation. Nous n'avons jamais prétendu non plus que les Anglois, réglant leur Orthographe sur la nôtre, discontinuassent d'écrire par A une infinité de mots qu'ils prononcent par un E ouvert. La difficulté de la prononciation du *x*, du *g* et de l'*i* consonne des Espagnols, dans les mots *axedrez*, *muger*, *ojos*, et dans plusieurs autres semblables, ne fait point croire à cette Nation qu'elle dût, pour cela, réformer son Orthographe ou sa prononciation; enfin, quoique ceux qui commencent à apprendre l'Italien, soient surpris de voir qu'il faut prononcer *figliuolo*, à-peu-près comme s'il étoit écrit *filiolo*; et quelque peine qu'ils aient d'abord à accommoder leur écriture et leur prononciation à ce qui leur paroît extraordinaire en d'autres mots, où les lettres ont un son diffé-

rent de celui de leur première institution; les Italiens ne se sont jamais crus pour cela obligés à rien innover dans leur Langue, pour la commodité de ceux qui ne la savent pas.

De même que c'est à ceux qui sont étrangers dans un pays, de se conformer aux Lois et aux Coutumes du pays; de même c'est à ceux qui veulent apprendre une Langue qui n'est pas la leur, de s'assujettir à ses règles et à ses irrégularités; et pourquoi changerions-nous en cela nos usages pour les étrangers, qui ne changent les leurs pour personne? pourquoi ne feroient-ils pas à l'égard de notre Langue, ce qu'ils font à l'égard des autres, et ce que nous essayons tous les jours de faire à l'égard de celles qui nous sont étrangères?

Si donc, ceux qui ont proposé une réforme dans notre Orthographe en avoient bien examiné les inconvénients; s'ils avoient considéré ce qui se fait dans les autres langues; s'ils s'étoient bien pénétrés de cette vérité incontestable, que notre Orthographe est fondée sur la raison, puisqu'elle nous donne des notions plus faciles de l'origine, et par conséquent de l'intelligence des mots, et que, par elle, on peut avoir une connoissance plus juste et plus nette des règles de la Grammaire; ils n'entreprendroient certainement pas de la réformer, ni sur le principe, dont ils abusent, que l'écriture doit représenter la prononciation, ni encore moins sur la difficulté que les femmes et les enfants ont à apprendre à bien lire, ni enfin sur celle que les etrangers ont à bien prononcer notre langue.

Au surplus, et cela répond plus victorieusement encore que tout ce qu'on vient de lire, aux divers projets tendant à la réforme de l'Orthographe ordinaire, c'est que *Regnier Desmarais*, *le P. Buffier*, *le P. Bouhours*, *MM. de Port-Royal*, *Beauzée*, *Condillac*, *Girard*, *d'Olivet*, et le plus grand nombre des Grammairiens modernes, se sont constamment opposés à leur adoption; c'est que *les écrivains* du siècle de Louis XIV, et enfin l'*Académie*, juge auquel doit se soumettre tout auteur, quelque célèbre, quelque éclairé qu'il soit, les ont rejetés.

Cependant on est forcé de convenir qu'il auroit fallu observer quatre choses, pour amener les lettres considérées comme sons, à leur perfection :

1°. Que toute lettre marquât quelque son ; c'est-à-dire, qu'on n'écrivît rien qui ne se prononçât ;

2°. Que tout son fût marqué par une lettre, c'est-à-dire, qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit ;

3°. Que chaque lettre ne marquât qu'un son, ou simple, ou double ; car, ce n'est pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres qui aient un son double, puisque par-là elles la facilitent en l'abrégeant ;

4° Qu'un même son ne fût point marqué par des lettres différentes.

Mais, comme il n'y a pas une seule langue où ces quatre choses soient observées, on doit donc suivre, avec une sorte de scrupule, l'Orthographe adoptée par les Grammairiens les plus accrédités, et surtout celle qu'indique, dans son Dictionnaire, l'*Académie*, ce corps respectable auquel la nation a spécialement et exclusivement dévolu le droit d'y faire des changements.

De ce que nous venons de dire, concluons que :

L'Orthographe est la manière d'écrire les mots d'une langue, conformément au bon usage, c'est-à-dire, à l'usage qu'ont adopté la *majorité des écrivains, l'Académie*, et les Grammairiens les plus accrédités

Alors, écartant tous les projets de réforme proposés par Dubois, Meigret, Bérain, Duclos, De Wailly, Voltaire, etc. etc., nous ne donnerons pour base de notre Orthographe que *les décisions de l'Académie*, et celles des autorités que nous avons énoncées. Avant de parler des signes orthographiques, qui sont : les *accents*, l'*apostrophe*, le *tiret*, le *tréma* ou *diérèse*, la *cédille*, la *parenthèse ;* et les signes de la *ponctuation*, nous donnerons quelques principes généraux d'Orthographe que nous ferons suivre d'un traité complet sur cette partie de notre Grammaire.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ORTHOGRAPHE.

L'Orthographe Françoise ne paroît si difficile et si bizarre que parce qu'on néglige beaucoup trop la distinction du *genre* et la *dérivation* ; ces deux principes, à l'aide desquels on peut écrire sans difficulté, pour ainsi dire, la presque totalité de nos mots, sont les plus étendus qu'il y ait dans notre langue :

1°. De la distinction du genre résulte cette règle qui s'applique à un très-grand nombre de mots :

On écrit avec un *e* muet à la fin, les substantifs féminins terminés par

AI, exemples : une *raie*, une *claie* une *baie* ; excepté la *paix*.

E, ex. : une *croisée*, une *épée* ; excepté : *clef* ; les mots en *tié* comme *amitié* ; et ceux en *té* qui ne sont pas des participes employés substantivement. On écrira donc avec un *e* : *charité*, et avec deux, *dictée* ; à cause du verbe *dicter*, dont il est le participe.

I, ex. : la *vie*, la *jalousie*. Excepté : *souris*, *fourmi*, *brebis*, *houri*, la *merci*.

U, ex. : la *rue*, la *vue*. Excepté : *bru*, *glu*, une *tribu*, *vertu*.

EU, ex. : *lieue*, *queue*. Sans exception.

OI, ex. : *joie*, *proie*. Excepté : la *foi*, une *croix*, la *voix*, *noix*, de la *poix*.

OU, ex. : *joue*, *roue*. Excepté : *toux* (causée par un rhume).

De même dans les substantifs dont le son final est *al*, *ol*, *ul*, *ir*, *oir*, *ur*, la consonne *l* est suivie d'un *e* muet si le mot est féminin : une *cabale*, une *boussole*, une *bascule*, de la *cire*, la *gloire*, la *culture*.

2°. Très-souvent la consonne finale d'un mot ne sonne pas ; pour la connoître, il faut avoir recours à la *dérivation*, c'est-à-dire, qu'il faut consulter les mots qui en sont formés, et qu'on appelle *dérivés*.

D'après ce principe on écrira :

Hasard,		*Hasarder.*
Mort,		*Morte.*
Marchand,		*Marchande.*
Champ,		*Champêtre.*
Chant,		*Chanter.*
Bras,		*Brasser.*
Repos,		*Reposer.*
Début,		*Débuter.*
Sot,		*Sotte.*
Scélérat,		*Scélérate.*
Dépit,		*Dépiter.*
Bat,		*Bâter*
Goût,	à cause de	*Goûter.*
Galop,		*Galoper.*
Berger,		*Bergère.*
Univers,		*Universel.*
Offert,		*Offerte.*
Sourd,		*Sourde.*
Court,		*Courte.*
Tapis,		*Tapisser.*
Promis,		*Promise.*
Craint,		*Crainte.*
Feint.		*Feinte.*
Fin,		*Finir.*

Le nombre des mots qui sont terminés par une consonne nulle pour l'oreille, et qui n'ont pas de dérivés, n'est pas considérable, si on considère la multitude de mots auxquels le principe de la dérivation s'applique. En voici les principaux :

Mots sans dérivés terminés par D.

Égard, *étendard*, *boulevard*, *brancard*, *différend* (contestation), *épinard*, *renard*, *brouillard*, *vieillard*, *tisserand*, *nid*, *plafond*, *lord*, *nord*, *muid*, *nœud*, *pied*.

Mots sans dérivés terminés par I.

Abri, *favori* (quoiqu'on dise; *abriter*, *favorite*), *api*, *bailly*, *démenti*, *bistouri*, *céléri*, *parti*, *établi*, *autrui*, *etui*, *pilori*.

Mots sans dérivés terminés par S.

Appas (charmes), *cas*, *canevas*, *frimas*, *chasselas*, *repas*, *verglas*, — *dais*, *jais*, *harnois*, *frais*, *marais*, *laquais*, *palais*, *panais*, *relais*, — un *mets* un *legs*, — *abattis*, *brebis*, *cacis*, *chassis*, *cliquetis*, *coloris*, *croquis*, *débris*, *devis*, *gâchis*, *glacis*, *hachis*, *logis*, *panaris*, *paradis*, *parvis*, *pilotis*, *radis*, *ris*, *souris*, (rire) une *souris*, *sursis*, *taillis*, *treillis*, *torticolis*, *buis*, *cambouis*, *puits*. — *Enchois*, *carquois*, une ou deux *fois*, *empois*, *minois*, *mois*, *poids* (pesanteur), *pois* (légume), *fonds* de terre, le *temps*, le *remords*, le *corps*, un *mors* (frein), le *cours* (et les composés : *concours*, *secours* etc.), à *rebours*, *toujours*, *velours*, — *chaos*, *héros*, — *jus*, *pus*, *talus*, *plus*, — *ailleurs et d'ailleurs*.

Mots sans dérivés terminés par T.

Achat, *apparat*, *appat* (amorce), *apostat*, *assassinat*, *crachat*, *consulat*, *contrat*, *dégat*, *électorat*, *état*, *noviciat*, *goujat*, *odorat*, *orgeat*, *pensionnat*, *plagiat*, *potentat*, *résultat*, — *rempart*.

Un *fait*, un *trait*, et leurs composés : *forfait*, *attrait*, *portrait*, — *intérèt*, *banquet*, *bosquet*, *filet*, *hoquet*, *cabinet*, et tous les mots où le son *è final bref* se fait entendre.

Acabit, *appétit*, *bandit*, *biscuit*, *circuit*, *conflit*, *dédit*, *délit*, *édit*, *habit et répit*,

Détroit, *endroit*, *surcroît*.

Billot, *cachot*, *camelot*, *charriot*, *chicot*, *dépôt*, *écot*, *entrepôt*, *îlot*, *impôt*, *javelot*, *mot*, *pivot*, *prévôt*, *suppot*, *effort*, *port* de mer, *renfort*, *ressort*, *sort*, *tort*, *tôt* et ses dérivés.

Artichaut, *assaut*, *défaut*, *héraut* d'armes, *levraut* et *quartaut*.

Mots sans dérivés terminés par x et z.

Choix, *croix*, *noix*, *poix* (goudron), *voix*, — *crucifix*, *perdrix*, *dix*, *six*, *deux*, *faix* (fardeau), la *paix*, la *chaux*, la *faux*, un *faux*, le *taux* des denrées, le *flux*, le *reflux*, le *courroux*, la *toux*, un *époux*, un *jaloux*, *heureux*, etc. le *gaz* (air factice), le *nez*, un *rez* de chaussée, du *riz* (légume), *assez*, *chez*.

Remarques particulières.

On écrit par *er* tous les subst. masc. où le son *é* final est précédé de *ch*, *ig*, *ll*, *y* : *rocher*, *verger*, *acier*, *noyer* (arbre).

Excepté : *apogée*, *âgé*, *clergé*, *congé*, *duché*, *évêché* ; et les participes employés substantivement : un *abrégé*, un *deshabillé*, du *salé*.

Par *is* tous les subst. masc. formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *is* : *gâchis* (gâchant), *lavis* (lavant), *coloris* (colorant), *achis* (achant), etc.

Dans le corps des mots le son *o*, lorsqu'il est bref, se rend par *o* : *copie*, *fort*, *horloge*, etc. Excepté : *cauchemar*, *hareng-saur*.

Lorsqu'il est long, il se rend par *au* : *caution*, *baudet*, *applaudir*. Excepté 1°. avant *s* prononocé *z* : *prose*, *rose*. (Cependant on écrit : *cause*, *clause*, *nausée*, *pause*, *plause*).

2°. Avant les finales *le*, *me*, *ne* : *drôle*, *dôme*, *trône*.

(Cependant on écrit : *baume*, *épaule*, *faune*, *gaule*, *jaune*, *paume*, *saule* (arbre).

3°. dans

Alcôve,	*Le vôtre*,
Côte,	*Pentecôte*,
Dossier,	*Rôder*.
Le nôtre,	

Et dans les mots où la finade *tion* est précedé du son *o* : *potion*, *notion*.

On emploie *ai* dans le corps des mots, lorsqu'on trouve un *a* dans quelqu'un des mots de la famille : *naissance* (natif)

baisser (bas), *clair* (clarté), *traître* (trahir), *laitage* (lacté); — avant *s* prononcé *z* : *baiser*, *maison*, *fantaisie* (excepté *thèse, parenthèse* et quelques autres expressions techniques); Et dans la plupart des mots dont le son final est *ène* : *aubaine*, *laine*, etc.

ei a lieu avant *gn* : *peigne*, *enseigne*, *beignet*, que *j'atteigne*. Excepté : *araignée*, *baigner*, *chataigne*, *daigner*, *saigner*, que je *craigne*, que je *contraigne*, que je *plaigne*, et les composés.

aindre règne dans *contraindre*, *craindre*, *plaindre*, *vaincre* et les dérivés ; tous les autres verbes sont en *eindre* : *feindre*, *peindre*, *teindre*. Cette orthographe a lieu pour les dérivés : une *feinte*, *peinture*, *teinturier*, etc. qui sont en très grand nombre.

andre termine le seul verbe *répandre*; tous les autres sont en *endre* : *fendre*, *vendre*, *tendre*, etc. par conséquent on écrira : *fente*, *vente*, *tenture*, etc.

en règne dans tous les mots dont la finale se prononce *ention* : *mention*, *pension*, *ascension*. Excepté *expansion*.

ent termine les subst. dont la finale se prononce ainsi : *testament*, *occident*, *appartement*. Excepté quelques mots ; savoir : *amant*, *diamant*, *chant*, *ascendant*, *clinquant*, *éléphant*, *étang*, *rang*, *sang*, *camp*, *champ*, *hareng*, *sens*, *encens*, *temps*, etc., où la dérivation indique presque toujours la consonne finale. — Cette finale termine aussi les adjectifs qui ne sont pas formés d'un participe présent : *innocent*, *cent*, *apparent*, etc. Cette règle a quelques exceptions.

ant règne dans tous les participes présents et dans les adjectifs verbaux, c-à-d., dans les participes présents employés comme adjectifs : *abondant*, *reconnoissant*, *plaisant*, *ignorant*, etc.

ance règne dans tous les mots formés d'un adjectif en *ant*, et *ence* dans tous ceux qui viennent d'un adjectif en *ent* : *abondance*, *reconnoissance*, *ignorance* ; — *apparence*, *innocence*, etc.

ire termine les verbes dont le participe présent est en

vant, comme *écrire* (écrivant), ou en *sant* prononcé *zant* : *lire* (lisant), excepté *frire, maudire, bruire, rire.*

ir termine les autres verbes : *obtenir, ravir, jouir,* etc.

oir termine tous les verbes qui ont ce son final : *devoir, recevoir, savoir, voir,* etc. Excepté *boire, croire.*

Il termine aussi les substantifs masculins qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *oir* : *rasoir* (rasant), *trottoir* (trottant), etc. Excepté *compulsoire, consistoire.*

oire achève les subst. fém., ainsi que les adjectifs : la *mémoire,* la *gloire, préparatoire, oratoire.* etc.

Il termine aussi les substantifs masculins qui ne sont pas formés d'un participe présent : *ivoire, réfectoire, répertoire,* etc.

Excepté les huit substantifs suivants :

Désespoir,	Noir,
Dortoir,	Savoir,
Espoir,	Soir,
Manoir,	Terroir,

Du doublement des consonnes.

Les consonnes *b, c, d, f, g, l, m, n, p, r, s, t,* sont les seules qui soient susceptibles de doublement.

Le B, le D, et le G, ne se doublent que dans les mots *abbé, rabbat, rabbin* et dérivés; dans *addition, reddition* et les dérivés *d'addition;* et dans *agglomerer, aggraver, suggérer* et leurs dérivés.

Le C se redouble dans tous les mots qui commencent par *ac* et par *oc* : *accoutumer, accourir,* etc. Excepté *acabit, acacia, académie, acajou, acanthe, acariâtre, acoquiner, acolyte, acoustique, océan, ocre,* et dérivés; *oculaire, oculiste;* hors de là, la prononciation indique quand le *c* est double ou simple : *succès, sucer.*

F se redouble, dans les mots qui commencent par *af, ef, of;* Excepté : *afin, Afrique.*

L se redouble dans les mots qui commencent par *al;*

excepté : *alambic*, *alarme*, *alerte*, *alène*, *alègre*, *alentour*, *alezan*, *alèze*, *alité*, *aloi*, *aliéner*, *aligner*, *aliment*, *aloyau*, *aliter*; par *il*; excepté : *ile*, *ilot*; par *col*; excepté : *colère*, *colifichet*, *colibri*, *colimaçon*, *colique*, *colombe*, *colonel*, *colon*, *colonie*, *colonne*, *colorer*, *colosse*, *colure*, *colophane*, *coloquinte* et leurs dérivés.

M se redouble, dans les mots qui commencent par *com*; excepté : *comédie*, *comestible*, *comète*, *comique*, *comité*; par *im*; excepté : *image*, *imaginer*, *imiter* et leurs dérivés.

Le redoublement de M a également lieu, dans *grammaire*, *hommage*, *pommade*, *femme*, *gamme*, *sommaire*, *sommeil*, *sommet*; dans les mots en GRAMME, comme *programme*, *epigramme*; et dans ceux où *m* final est précédé du son *o* bref : *homme*, *pomme*, *j'assomme*.

N se redouble presque toujours après les voyelles *a*, *e*, *o*, quand la syllabe est brève : *bannir*, *canne*, *manne* (panier d'osier), *méridienne*, *colonne*.

Le mot *manne* (suc congelé), que l'on prononce long fait exception. Quand le son *en*, précédé d'un *i* ou d'un *y*, perd sa nasalité, son N final se double : *payen*, *payenne*; *moyen*, *moyenne*; il *vient*, ils *viennent*.

Les dérivés des mots en *on* doublent également la consonne *n* : *bonne*, *bonnement* (à cause de *bon*), *conditionner*, *conditionnel* (à cause de *condition*); excepté : *démoniaque*, *donation* et dérivés, *limonade*, *patronal*, *national*, *septentrional*, *sonore*, *colonie*.

Le P se redouble, dans les mots qui commencent par *ap*; excepté : *apaiser*, *apanage*, *apathie*, *apéritif*, *apétisser*, *api*, *aplanir*, *apercevoir*, *apitoyer*, *aplatir*, *apologie*, *aplomb*, *apostille*, *apocriphe*, *apoplexie*, *apostolique*, *apothicaire*, *apurer* un compte, *apostrophe* et quelques autres; par *supp*; excepté : *superbe*, *supercherie*, *superficie*, *superfin*, *superflu*, *supérieur* et dérivés, *superstition*, *suprême*, *supin*, *suprématie*, par *oppo*, *oppr*, } sans exception.

Au lieu de redoubler le Q, on le fait précéder d'un C, ce

qui n'a lieu que dans *acquérir*, *acquiescer*, *acquitter* et les dérivés.

R se redouble, dans les mots qui commencent par *ar*; excepté : *arabe*, *arack*, *araignée*, *aratoire*, *are* (mesure), *arène*, *aréomètre*, *arête*, *aréopage*, *aréostatique*, *aride*, *ariette*, *arithméticien*, *aromate*, *aruspice* et leurs dérivés; par *cor*; excepté : *corail*, *coriace*, *coraline*, *corollaire*; par *ir*; excepté : *irascible*, *ire* (colère), *iris*, *ironie* et dérivés.

Cette consonne se redouble également au futur et conditionel simples des verbes *pouvoir*, *mourir*, *courir*, et des composés de *quérir* comme *acquérir*, *conquérir*, ainsi que dans beaucoup de mots où la prononciation indique qu'il faut deux *r*.

Le s se redouble entre deux voyelles, lorsqu'il n'a pas le son du z. — *Désuétude*, *monosyllabe*, *polysyllable*, *entresol*, *parasol*, *présence*, *présupposer*, *resacrer* et *vraisemblance* sont les seuls mots exceptés.

Le T se redouble dans les mots qui commencent par *at*; excepté : *atelier*, *atermoiement*, *athée*, *athlète*, *atlas*, *atour*, *atout*, *atroce*, *atrabilaire*, et dérivés.

Il se redouble presque toujours après *a*, *e*, *o*, *u*, mais principalement après *e* : *patte*, *battre*, *baguette*, *assiette*, *butte*, *mettre* et les composés : *admettre*, *commettre*, *promettre*, etc.

Mètre (mesure) et les composés ne prennent qu'un *géomètre*, *examètre*, *pentamètre*, etc.

On voit, par ce qui précède, que, dans les mots qui renferment une particule initiale comme *at-tirer*, *al-léger*, *cor-respondre*, *ir-réfléchi*, *ap-prendre*, *op-poser*, *ar-ranger*, *il-légitime* etc., on redouble presque toujours la consonne du mot simple. Il est vrai qu'il arrive quelquefois que le simple n'est pas usité en françois; par exemple, quoique nous disions : *attribuer*, *appartenir*, nous ne disons pas *tribuer*, *partenir*; mais alors la langue latine indique le mot simple : *attribuer*, TRIBUERE; *appartenir*, PERTINERE.

Enfin il est important de remarquer qu'on ne double pas, en général, la consonne,

1°. Quand la voyelle qui précède la consonne est longue : *déclamer*, *adorer*, *dominer*, *durer*.

2°. Après une voyelle surmontée d'un accent : *blâme*, *même*, *épître*, *brûlure*, *fougère*, *répéter*.

3°. Après un son nasal : *enfanter*, *entendre*, *bombe*, *feinte*.

4°. Après *ou*, *ai*, *oi*, *au*, et tout autre son représenté par plus d'une voyelle : *boufon*, *traiter*, *toiture* ; il faut excepter les consonnes *l*, *r*, *s*, qui, dans ce cas, sont susceptibles d'être redoublées : *poussière*, *beurre*, etc.

5°. Entre deux sons semblables : *camarade*, *bataille*, *édifice*, *imiter*, *sonore*, *taureau*, *future*, etc.

TRAITÉ COMPLET D'ORTHOGRAPHE.

Observations préliminaires.

A l'exemple d'un grand nombre de Grammairiens, nous avons distingué, au commencement de cet ouvrage (pag. 7), treize *sons* ou *voyelles*, savoir : *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, *è*, *e* muet, *eú*, *ou*, *an*, *in*, *un*, *on*.

Chacun de ces treize sons peut se trouver ou au *commencement*, ou au *milieu*, ou à la *fin* des mots; de-là nous disons que le son est ou *initial*, ou *médial*, ou *final*. Par exemple, dans le mot *établi*, le son *é* est initial; le son *a*, médial et le son *i*, final. Dans le mot *café*, le son *a* est médial, et le son *é*, final; il n'y a pas de son initial, car c'est une consonne articulée qui commence le mot. Dans l'adjectif *amer*, au contraire, il n'y a pas de son final, parce que c'est une consonne articulée qui se trouve à la fin du mot.

Les consonnes peuvent être également *initiales*, *médiales* et *finales*. Il faut remarquer que nous appelons consonne *finale*, celle qui termine, seule, le mot; comme dans

canif ; ou qui est suivie d'un *e* muet final, comme dans *pontife*.

Chacun des treize sons, à l'exception du seul son *e muet*, peut être représenté par un certain nombre de combinaisons de voyelles, qui ont absolument la même valeur que le son qu'elles représentent; par exemple, le son *o* peut être représenté par vingt combinaisons différentes: par *au*, *hau*, *ho*, *oh*, *o*, *oc*, *op*, *aut*, *aux*, *aud*, *os*, *ot*, *eau*, *ault*, etc., etc.

Quelques consonnes sont également susceptibles d'être représentées par d'autres consonnes; par exemple, *ph* fait les fonctions de *f* dans *physique* ; *s* est remplacé par *c* et par *t* dans *rançon*, *nation* ; *j* par *ge* dans *pigeon*, etc. Ces consonnes qui en représentent d'autres, nous les nommons *identiques*, à cause de l'*identité*, de la ressemblance qu'elles ont avec les consonnes dont elles tiennent lieu.

Les consonnes peuvent être *simples* ou *doubles*.

Une consonne, lorsqu'elle est finale et *sonore*, c.-à-d., lorsqu'elle est prononcée, peut précéder un *e* muet, comme dans *pacte*, ou n'en être pas suivie, comme dans *exact*.

Enfin une consonne à la fin d'un mot peut être suivie d'une consonne *nulle* pour la prononciation, ce qui a lieu dans les mots *bavard*, *célibat*, *effort*, *velours*, *crucifix*, etc.

Telles sont les difficultés qu'offre notre orthographe dans l'emploi des lettres.

Pour résoudre complètement ces difficultés, nous avons cru devoir, ainsi que l'ont fait MM. *Roche*, *Pain*, *Lemare*, *Boniface*, et d'autres Grammairiens estimables, considérer séparément, et selon qu'il est *initial*, *médial* et *final*, chacun des sons voyelles de notre langue; il y a plus : nous avons fait la même chose, à l'égard des consonnes. Par ce moyen, nous avons passé en revue les différentes combinaisons qui peuvent représenter nos sons, ainsi que nos articulations; nous avons examiné et exposé les motifs qui ont fait admettre ces combinaisons plutôt que la manière naturelle de représenter les

sons et les articulations; et nous avons justifié notre langue du reproche qu'on lui fait trop souvent d'être bizarre dans son orthographe. En effet, il est facile de voir que ce n'est pas sans raison que le son A se rend par *em* dans *femme*, par *ac* dans *estomac*, le son O par *au* dans *baume*, par *aud* dans *échafaud*, par *os* dans *repos*, par *op* dans *galop*; le son È par *ai* dans *laitage*; le son I par *is* dans *tapis*, par *it* dans *débit*, etc.; si l'on fait attention que de FEMME on forme *femelle*; d'ESTOMAC, *stomacal*; de BAUME, *balsamique*; d'ÉCHAFAUD, *échafauder*; de REPOS, *reposer*; de GALOP, *galoper*; de LAITAGE, *lacté*; de TAPIS, *tapisser*; de DÉBIT *débiter*, etc.

Ainsi *la dérivation* est la base de notre système. Quant aux mots qui n'ont pas de dérivés, nous avons eu recours à des *règles de localité*, et lorsque celles-ci nous ont manqué, nous avons rangé parmi les exceptions les mots sans dérivés.

La méthode que nous avons adoptée, outre l'avantage d'offrir un traité complet d'orthographe, a donc celui d'exercer l'esprit du jeune élève, de lui offrir un moyen facile de retenir l'orthographe des mots, et d'en apprendre en même temps la prononciation et la signification précise; car pour bien orthographier, d'après notre système, il faut bien prononcer; et, pour avoir une juste idée de la signification d'un mot, il est souvent indispensable de connoître celui dont il est formé.

Ce traité est une sorte de dictionnaire orthographique, où les mots sont rangés par sons; et il ne peut manquer d'être d'une plus grande utilité que les dictionnaires ordinaires; car, avec le nôtre, on procède du connu à l'inconnu, puisqu'on sait parler ou prononcer les mots dont se compose une langue avant que de savoir les écrire, au lieu qu'avec les autres dictionnaires on procède de l'inconnu au connu, puisque les mots au lieu d'y être rangés par sons, le sont par ordre alphabétique, et qu'on en ignore l'orthographe. Notre dictionaire enfin, a ce grand avantage sur les autres, qu'une fois qu'on saura l'orthographe de deux à trois mille mots,

on sera en état d'écrire tous les mots de la langue françoise, qui sont de plus de cinquante mille.

SON A.

A INITIAL

Se rend par A : *ami*, *art*, *attendre*, etc. etc.

Sont exceptés : 1.°

Ha,	Hâle,	Haquet,	Haridelle,
Habile,	Haleine,	Harangue,	Harmonie,
Habit,	Halle,	Haras,	Harnacher,
Habiter,	Hallebarde,	Harasser,	Harnois,
Habituer,	Halte,	Harceler,	Harpe,
Habler,	Hamac,	Hardes,	Harpie,
Hacher,	Hameau,	Hardi,	Hasard,
Hagard,	Hameçon,	Harem,	Hâse,
Haha,	Hanneton,	Hareng,	Hâte,
Haillon,	Happer,	Hargneux,	Hâter,
Haïr,	Haquenée,	Haricot,	Hâve,
			Havre,

2.° *Hennir ;* Et les dérivés de tous ces mots.

A MÉDIAL

Se rend par A : *courage*, *tarder*, *ramage*, etc. etc.

Sont exceptés :

Douairière, *solennité ;* — *femme* (à cause de *femelle*) ; *indemniser ;* — *prudemment*, *méchamment*.

Nota. PRUDEMMENT dérive de *prudent*, et MÉCHAMMENT de *méchant*. On voit par là, que, dans les adverbes en *ment* formés d'un adjectif en *ent* ou *ant*, le son A médial se rend par EM ou par AM, selon que l'adjectif est en *ent* ou *ant*. — Il se rend aussi par AM dans *nuitamment*, quoique cet adverbe ne soit pas formé d'un adjectif en *ant*.

A FINAL

Se rend par A dans :

Acacia,	Alpha,	Ça (adverbe),	De-çà,
Aga,	Angora,	Cela,	Déja,
Agenda,	Bêta,	Celui-là,	Delà,
Alinéa,	Brama,	Cochléaria,	Duplicata,
Alléluia,	Brouhaha,	Dada,	Et cætera,

Errata,	La,	Papa,	Sopha,
Fa,	Lama,	Prorata,	Tréma,
Falbala,	Nota,	Quinola,	Visa,
Gala,	Oméga,	Quinquina,	Voilà.
Holà,	Opéra,	Ratafia,	
Iota,	Pacha,	Recta,	

Par AS, 1.° Lorsque la lettre *s* est exigée par la dérivation: *compas* (compasser), *embarras* (embarrasser), *cadenas* (cadenasser), *haras* (harasser), etc. — Excepté *avocat*, quoiqu'on dise *avocasser*.

2.° Dans:

Ananas,	Cas,	Frimas,	Matras,
Appas,	Cervelas,	Galetas,	Platras,
Bas,	Chasselas,	Galimathias,	Repas,
Cabas,	Coutelas,	Haras,	Sas (tamis),
Canevas,	Echalas,	Hélas,	Taffetas,
Cannclas,	Fatras,	Lilas,	Verglas.

Par AT, dans tous les autres mots, où très-souvent le *t* final est indiqué par la dérivation: *chocolat*, *sénat*, *soldat*, *consulat*, *résultat*, etc.; *chocolatière*, *sénateur*, *soldatesque*, etc.

Sont exceptés:

DRAP (à cause de *draperie*); — COTIGNAC, ESTOMAC (à cause de *stomacal*); TABAC; — ALMANACH; — LACS (à cause de *lacet*), sorte de filet; APPATS (à cause de *pâture*); BROUHAHA, CAHIN-CAHA, YPÉCACUANHA.

SON É.

É INITIAL.

Le son É initial se rend par É: *éclair*, *état*, *étourdi*, etc. etc.

Sont exceptés: 1.°

Hé!	Hélas,	Hémorroïdes,	Héron,
Héberger,	Hélicon,	Héraut (d'armes),	Héros,
Hébété,	Héliotrope,	Hérédité,	Hésiter,
Hébreu,	Hémisphère,	Hérésie,	Hétéroclite,
Hécatombe,	Hémistiche,	Hérisser,	Hétérodoxe,
Hégire,	Hémorragie,	Héritage,	Hétérogène,

Et leurs dérivés.

2.° *Eh!*, *et.*

É MÉDIAL.

Le son É *médial* se rend par É : *sévérité*.

Sont exceptés :

Cohérance, *exhéreder*, *cohéritier*, *véhément*, et leurs dérivés.

É FINAL.

Il faut distinguer le cas où les mots sont féminins, et celui où ils sont masculins.

Dans les substantifs *féminins*, le son É *final* se rend par ÉE : *croisée*, *épée*, *idée*, *échauffourée*, etc.

Sont exceptés :

Clef, et les subst. fém., où le son É final est précédé de T ou de I : *bonté*, *humanité*, *moitié*, *pitié*, etc.

Cependant on écrit par *tée* :

1°. *Pâtée*, et les substantifs fém. qui expriment une idée de *contenance : assiettée* (ce que contient une assiette), *charretée* (ce que contient une charrette); *hottée* (ce que contient une hotte), etc. (*a*).

2°. Les *participes passés* employés comme substantifs féminins : une *portée*, une *montée*, une *dictée*, une *jetée*, etc.

Dans les mots masculins, le son É *final* se rend

Par ÉE dans :

Apogée,	Elysée,	Musée,	Spondée.
Athée,	Empyrée,	Périgée,	Trophée,
Caducée,	Hyménée,	Protée,	
Colisée,	Lycée,	Prytannée,	
Coryphée,	Mausolée,	Pygmée,	

Par ER, dans les substantifs et dans les adjectifs, où le son É final est précédé de *i*, *y*, *ill*, *g*, *ch* : *acier*, *noyer* (arbre), *oreiller*, *marguiller*, *verger*, *berger*, *rocher*, *clocher*.

Sont exceptés :

1°. *Pied*, *congé* (à cause de *pédestre*, *congédier*), *clergé*, *duché*, *évêché*, *âgé*.

(*a*) *Assiettée*, *charretée*, *hottée*, *jattée*, *pelletée*, *platée*, *potée*, sont les seuls mots en *tée* qui expriment une idée de contenance.

Nota. Dans un grand nombre de ces mots, le R est indiqué par la dérivation : *berger, bergère ; boucher, bouchère ; tapissier, tapissière*, etc.

2°. Dans les participes passifs de la première conjugaison employés comme substantifs masculins : un *abrégé*, un *déshabillé*, du *salé*, etc.

Par É, dans tous les autres mots : *canapé, thé, pré, blé*, etc.

Sont exceptés :

Assez, chez, nez, rendez-vous, rez-de-chaussée, volontiers, bai, gai, geai, lai, quai.

SON I.

I INITIAL.

Le son I *initial* se rend par I : *image, idée, irrégulièr*, etc.

Exceptions.

Il se rend par HI, dans :

Hiatus,	Hie,	Hiéroglyphe,	Hisser,
Hibou,	Hiène,	Hilarité,	Histoire,
Hic,	Hier,	Hippocrène,	Histrion,
Hideux,	Hiérarchie,	Hirondelle,	Hiver.

Par HY, dans :

Hyacinthe,	Hymen,
Hydraulique,	Hymenée,
Hydre,	Hymne,
Hydro.... comme hydrogène,	Hyp.... comme hyperbole,
Hydromel,	Hypocondre.
Hydrophobie,	Hypocrisie,
Hyène,	Hypothèque,
Hygiène.	Hypothèse,

Par Y dans : *yacht, yeux, yeuse, ypécacuanha.*

I MÉDIAL.

Le son I *médial* se rend par *i* : méridien, civil.

Exceptions.

Il se rend

Par HI, dans : *cahier, ébahir, envahir, exhiber, prohiber, trahir, véhicule.*

Par Y, 1°. Dans les mots où l'on entend le son de deux *i* : *citoyen*, *moyen*, *employer*, *payer*, *essuyer*, nous *employons*, vous *payez*, *essuyant*, etc. (Voyez page 485).

2°. Dans : *mystère*, *martyre*, *anonyme*, *synonyme*, etc. (*), où l'*y* n'a que le son d'un *i*, et n'est qu'un caractère purement étymologique.

I FINAL.

Le son I *final* se rend par IE.

1°. Dans tous les mots féminins : la *pluie*, la *suie*, la *jalousie*, la *vie*, etc.

Excepté : *houri*, *souris*, *brebis*, *fourmi*, la *merci*.

2°. Dans les cinq mots masculins suivans :

Bain-marie, *génie*, *incendie*, *Messie*, *parapluie*; — et dans *amphibie*, *impie*, soit substantifs, soit adjectifs.

Il se rend par I, dans :

Abri *(quoiqu'on dise abriter)*,	Biribi,
Ainsi,	Bouilli (du),
Ami,	Brouillamini,
Amphigouri,	Cabri,
Api,	Candi,
Apprenti,	Catimini,
Appui,	Ceci,
Aussi,	Céleri,
Autrui,	Celui-ci,
Bailli,	Charivari,

(*) Voici la liste des mots qui s'écrivent par *y* ayant le son d'un *i* : *analyse*, *apocryphe*, *clystère*, *anonyme*, *amygdales*, *encyclopédie*, *clepsydre*, *cygne* (oiseau), *cycle*, *cyprès*, *cylindre*, *Cythère*, *Dryade*, *dynastie*, *dyssenterie*, *Elysée*, bail *emphytéotique*, *érysipèle*, *étymologie*, *gymnase*, *chyle*, *péristyle*, *idyle*, *sibylle* (prophétesse), *homonymes*, *synonyme*, *hiéroglyphe*, *stéréotype*, *lys*, *lycée*, un *martyr*, le *martyre*, *porphyre*, *myopie*, *myriagrame*, *myriamètre*, *myrte*, *mystère*, *panégyrique*, *paralysie*, *physique*, *polygamie*, *polype*, *polysyllabe*, école *polytechnique*, *polythéisme*, *presbytère*, *prytannée*, *pygmée*, *pyramide*, *style*, *sycomore*, *sycophante*, *syllabe*, *symbole*, *symétrie*, *sympathie*, *symphonie*, *symptôme*, *synagogue*, *syndic*, *synode*, *syntaxe*, *système*, *tympan*, *tyran*, *yeux*, *zéphyr* (vent doux); les dérivés, et tous les mots qui commencent par *hy*, et dont la liste est ci-à-côté.

Ci,
Couci,
Cramoisi,
Cri,
Défi,
Demi,
Déni,
Ennemi,
Ennui,
Étourdi,
Étui,
Favori (malgré *favorite*),
Hardi,
Hourvari,
Ici,
Infini,
Inoui,
Joli,
Lui,
Lundi, et les autres jours de la semaine.
Mari,
Midi,
Nenni,
Ni,
Pari,
Parmi,
Parti,
Pilori,
Poli,
Pot-Pourri,
Quasi,
Reversi,
Rôti,
Si,
Souci,
Tripoli,
Voici.

Dans tous les autres mots en I *final*, cette voyelle est suivie de la consonne qu'indique la dérivation. Ainsi on écrira: *petit*, *esprit*, *débit*, *bis*, *anis*, *tapis*, *fusil*, *persil*, — à cause de PETITE, SPIRITUEL, DÉBITER, BISE, ANISER, TAPISSER, FUSILLER, PERSILLER. Cependant il faut en excepter les mots suivants, où la dérivation n'indique pas la consonne finale:

dix, *perdrix*, *prix*, *six*.
Riz,
cric, *arsenic*,
nombril, *fils*,
muid, *nid*,
puits.

Acabit, *appétit*, *bandit*, *biscuit*, *circuit*, *conflit*, *délit*, *édit*, *habit*, *répit*.

Brebis, *cacis*, *chenevis*, *cliquetis*, *débris*, *devis*, *panaris*, *paradis*, *parvis*, *pilotis*, *ris*, *salsifis*, *un souris*, *surplis*, *sursis*, *buis*, *cambouis*. — Le son final I se rend aussi par *is*,

dans tous les substantifs masculins formés d'un participe présent par le changement de ANT en IS ; tels sont *hachis*, *gâchis*, *taillis*, *pont-levis*, *coloris*, ect., etc., qui sont formés des participes présents HACHANT, GACHANT, TAILLANT, LEVANT, COLORANT.

SON O.

O INITIAL

Se rend par *o* : *orage*, *offrir*, etc. etc.

Exceptions.

On écrit par AU :

Au (article composé),

Aubade,	Aujourd'hui,	Autel,
Aubaine,	Aulique,	Auteur,
Aube,	Aumône,	Authentique,
Aubépine,	Aune,	Autocrate,
Auberge,	Auparavant,	Auto-da-fé,
Aubier,	Auprès,	Autographe,
Aucun,	Auréole,	Automate,
Audace,	Auriculaire,	Automne,
Audience,	Aurore,	Autorisation,
Auditeur,	Auspice,	Autour,
Auditoire,	Aussi,	Autre,
Auge,	Austère,	Autruche,
Augmenter,	Austral,	Autrui,
Augure,	Autan,	Auvent,
Auguste,	Autant,	Auxiliaire,

Et leurs dérivés.

On écrit par HAU : *haut-bois*, et tous les dérivés et composés de *haut* : *hauteur*, *hautement*, *exhausser*, etc.

On écrit par HO :

Ho !	Homard,	Homonyme,
Hochepot,	Homélie,	Honnête,
Hocher,	Homicide,	Honneur,
Hochet,	Hommage,	Honnir,
Hogner,	Homme,	Honorer,
Holà,	Homogène,	Hôpital,
Holocauste,	Homologation,	Hoquet,

Hoqueton, Horaire, Horde, Horizon, Horloge, Hormis, Horoscope, Horreur, Hors, Hospice, Hospodar, Hostie, Hostile, Hôte, Hôtel, Hotte, Et les dérivés.

Par OH, dans le seul mot OH ! interjection.

O MÉDIAL

Se rend par O, lorsqu'il est bref : *corps*, *force*, *broderie*.

Excepté : *Cauchemar*, *hareng-saur*.

Par AU, lorsqu'il est long : *laurier*, *caution*, *mauvais*, *applaudir*, etc. *A* est souvent indiqué par les dérivés : *fausse* (*falsifier*) ; *maudire* (*mal dire*) ; *sauver* (*salut*).

Exceptions.

Quoique long il se rend par O :

1°. Avant S, ayant le son de Z : *chose*, *rose*, *prose*, (cependant on écrit *cause*, *causer*, *nausée*, *clause*, *pause*, *plausible*).

2°. Avant les finales *le*, *me*, *ne*, *tion* : *drôle*, *dôme*, *trône*.

Excepté : *baume*, *épaule*, *faune*, *gaule*, *jaune*, *paume*, *saule*, *caution*.

3°. Dans :

Alcôve, Côte, Dossier, Le nôtre, Le vôtre, Pentecôte, Rôder.

Ces exceptions s'appliquent aux dérivés, ainsi on écrira : *côtoyer*, *rôdeur*, etc.

Il se rend EAU par, dans : *beaucoup*, *beauté*, *nouveauté*.

O FINAL.

Le son O *final*, se rend par O, dans :

Agio (quoiqu'on dise agioter), Bobo, Cacao, Coco (quoiqu'on dise cocotier), Dodo, Domino, Echo, Embargo, Ergo (quoiqu'on dise ergoter), Go (tout de), Gogo (à), Haro, Imbroglio, Incognito,

Indigo (quoiq. dise indigotier),	Quiproquo,
Mémento,	Vertigo,
Numéro(quoiq.disenuméroter),	Zéro,
Piano,	

Et dans quelques termes d'Imprimerie et de musique, comme *in-quarto*, *in-octavo*, *in-folio*; *solo*, *allégro*, *presto*, etc.; ainsi que dans quelques expressions purement latines, telles que *ex-abrupto*, *ex-professo*, *ex-voto*, etc.

Par OC, dans : ACCROC (à cause de *accrocher*), CROC (à cause de *crochet*), ESCROC (à cause de *escroquerie*), et dans *broc*.

Par OP, dans : *trop*, *sirop*, *galop* (à cause de *galoper*).

Par AUT, dans :

Artichaut,	Haut,	Saut (à cause de *sauter*),
Assaut,	Héraut (d'armes),	Soubresaut,
Boucaut,	Levraut,	Sursaut.
Défaut,	Quartaut,	

Par AUX, dans :

Bestiaux,	Faux,	Taux,
Chaux,	Matériaux,	Vitraux.

Et dans un grand nombre de mots pluriels dont le singulier est en *al* ou *ail* : *chevaux*, *travaux*, etc.

Par AU, après une voyelle : *aloyau*, *gruau*, *fléau*, etc., et dans *étau*. — Excepté *cacao*.

Par AUD : lorsque la dérivation amène un D : CHAUD, CRAPAUD, ÉCHAFAUD, etc., à cause de *chaude*, *crapaudine*, *échafauder* (*).

Par OS, dans les mots où la consonne finale *s* est indiquée par la dérivation : REPOS, DISPOS, DOS, OS, à cause de *reposer*, *disposer*, *dossier*, *ossemens*; (excepté *dépôt*, *impôt*, quoiqu'on dise *déposer*, *imposer*).

Et dans : *campos*, *chaos*, *héros*, *clos*.

(*) *Réchaud*, composé de la particule *ré* et de l'adjectif *chaud*, doit donc s'écrire avec la finale *aud*.

Par OT, 1°. Lorsque le *t* est exigé par la dérivation : *cahot*, *sanglot*, *sot*, à cause de *caholer*, *sangloter*, *sotte*, etc.

2°. Après *c*, *l* : *javelot*, *coquelicot*, etc. (excepté *bouleau*, *rouleau*).

3°. Dans :

Berlingot	Charriot,	Linot,	Ragot,
Bigot,	Dépôt,	Loriot,	Sarrot,
Bot (pied),	Ergot,	Minot,	Tantôt,
Cachot,	Escargot,	Mot,	Tôt,
Cagot,	Gigot,	Nabot,	Turbot,
Canot,	Huguenot,	Paquebot,	
Capot,	Jabot,	Pavot,	

Par EAU, dans tous les autres mots : *morceau*, *marteau*, *chapeau*, etc, où d'ailleurs la voyelle E, qui précède AU, est presque toujours indiquée par la dérivation : *morceler*, *marteler*, *chapelier*.

SON U.

U Initial

Se rend par U : *utile*, *urbanité*, *usage*, etc. etc.

Exceptions.

Il se rend par HU dans :

Huche,	Huître,	Huppe,
Hucher,	Humanité,	Hure,
Huée,	Humecter,	Hurler,
Huguenot,	Humeur,	Hurluberlu,
Huguenote,	Humidité,	Hussard,
Huile,	Humilité,	Hutte,
Huissier,	Hunier,	
Huit,	Huns,	Et leurs dérivés.

U Médial

Se rend par U : *burin*, *muraille*, *nature*, etc. etc.

Exceptions :

Le son U *médial* se rend par HU dans : *cahutte*, chat-*huant*, *inhumer*, *exhumer*.

U FINAL

Se rend par UE, dans les mots féminins : *statue*, *rue*, *vue*, etc., etc.

Excepté : *bru* (belle-fille), *glu*, une *tribu*, *vertu* ;

Par U, dans les mots masculins : *impromptu*, *têtu*, *bourru*, *pointu*, etc.

Exceptions :

1°. On écrit par US, UT, tous les mots masculins où la consonne *s* ou *t* est indiquée par la dérivation ; ainsi on écrira : *abus*, *refus*, *plus*, *confus*, *affut*, *début*, *attribut*, *tribut*, à cause de ABUSER, REFUSER, PLUSIEURS, CONFUSE, AFFUTER, DÉBUTER, ATTRIBUTION, TRIBUTAIRE.

2°. *Dessus*, *intrus*, *jus*, *puts*, *surplus*, *verjus*, *flux*, *reflux*, *statut* (réglement). — *Fut*, *rut*, sont aussi exceptés.

SON È.

È INITIAL.

Le son È initial se rend par AI, quand ce son forme la première syllabe du mot : *ai-mable*, *ai-gle*, *ai-lé*, etc.

Par E quand il a besoin de la consonne suivante pour former la première syllabe du mot : *erreur*, *esprit*, *effigie*, etc.

Sont exceptés : 1° la *haine*, la *haire* ;

2°.

Hebdomadaire,	Hermétique,
Hectare,	Hermine,
Hecto,	Hernie,
Helléniste,	Herse,
Herbe,	Hêtre (arbre);
Hermaphrodite,	

3°. *heiduque*.

È MÉDIAL

Se rend par AI ;

1° Lorsqu'on trouve un *a*, à la place de *ai*, dans les mots de la famille : *naissance* (natif), *baisser* (bas), *caisse* (cassette), *laitage* (lacté), *traître* (trahir), *air* (aérer), *chair*

(charnel), *clair* (clarté), *pair* (parité); dans les dérivés et composés : *abaisser*, *caisson*, *laiteux*, *éclairer*, *impair*, etc.

2°. Avant l'articulation z, représentée par *s* : *baiser*, *raison*, *fantaisie*, *fraise* ; excepté : *thèse*, *parenthèse*, et quelques autres expressions techniques ;

3°. Avant *ne* final : *aubaine*, *laine*. Excepté les mots suivants qui finissent par *enne* : *antienne*, *étrenne*, *couenne* de lard, *garenne*, *méridienne*, un *renne* (animal) ; dans le féminin des adjectifs en *en* : *vendéenne*, *ancienne*, *moyenne*, *parisienne* ; — et au présent du subjonctif des verbes *tenir*, *venir*, *prendre*, et de leurs dérivés : que je *vienne*, que je *prenne*, que je *survienne*, que j'*entreprenne*. Par *ène* : *ébène*, *énergumène*, *hyène* (animal), *Melpomène* (une des muses), *obscène*, *patène* (qui couvre le calice), *phénomène*, *scène*, *sirène* (être fabuleux), *gangrène*. Par *eine* : *aveine* (ou avoine), *baleine*, *haleine*, *peine*, *Reine*, *Seine* (rivière), *veine* du corps, *verveine*, — *pleine*, *sereine* (féminin des adjectifs *plein*, *serein*) ;

4°. Avant *re* final : *précaire*, *mercenaire*, *repaire*, *plaire*, *faire*, *taire*. Excepté lorsque *re* final indique le féminin d'un adjectif en *er* ; comme dans *messagère*, *amère* ; ou lorsque, dans la dérivation, l'*e* qui précède *r* se change en *é* fermé, comme dans *austère* (*austÉrité*), *chimère* (*chimÉrique*), *misère* (*misÉrable*), *prospère* (*prospÉrité*).

Excepté aussi dans :

Bandouillère,	Mère,
Baptistère,	Monastère,
Chère (festin),	Naguère,
Cratère,	Père,
Ère (époque),	Réverbère,
Fougère,	Somnifère
Frère,	Stère (mesure),
Guère (peu),	et tous les adjectifs en *fère*.
Hère (un pauvre),	

Et dans les mots en *ière* : *barrière*, *crémaillère*, *frontière* (*).

(*) On écrit par *iaire* : *auxiliaire*, *bréviaire*, *judiciaire*, *incendiaire*.

5°. Dans les mots suivants, sans raison connue : *faîte* (sommet), *confrairie*, *fainéant*, *laisser*, *laiton*, *maigre*, un *maître*, *métairie*, *plaider*, *prairie*, *raiponce* (plante).

Par EI 1°. avant *gn* : *peigne*, *enseigner*, *beignet*, que *j'atteigne*, *nous peignons*, etc.

Excepté *araignée*, *baigner*, *chataigne*, *daigner*, *saigner*, et les temps des verbes *craindre*, *contraindre*, *plaindre*, et leurs dérivés, où la conjugaison amène *gn* : *craignons*, *contraignons*, que tu *plaignes*, etc.

2°. Avant la lettre *g* commençant la dernière syllabe d'un mot : *neige*, *seigle*.

3°. Dans *treize*, *seize*.

Par AY, lorsqu'après le son *è*, on entend distinctement le son d'un *i* : *balayer*, *défrayer*, *crayon*, etc.

Excepté : *grasseyer*, *asseyant*, (participe présent du verbe *asseoir*).

Par É ou par È, dans tous les autres cas : par È quand ce son termine la syllabe : *complète*, *fidèlement*, etc. Par E, quand il ne termine pas la syllabe : *coquette*, *belle*, *cruel*, etc.

È FINAL.

Le son è *final* se rend par AIE, dans tous les mots féminins : une *haie*, une *baie*, une *plaie*, etc. Excepté une *foret*, la *paix*.

Par AI, 1°. dans les substantifs masculins venant des verbes en AYER : *balai* (balayer), *étai*, (étayer), *frai*, (frayer).

2°. Dans *vrai*.

Par AIS, dans :

Biais (à cause de *biaiser*),	Laquais,
Dadais,	Mais (conj.),
Désormais,	Marais,
Engrais (à cause de *engraisser*),	Mauvais,
Epais,	Palais,
Frais,	Panaís,
Jais (du),	Punais (à cause de *punaise*),
Jamais,	Rabais, Rais (rayon).

intermédiaire, *mobiliaire*, *pécuniaire*, *plagiaire*, *plénipotentiaire* *stipendiaire*, *subsidiaire*, *vestiaire*.

Par ÈS, dans:

Abcès,
Accès (à cause de *accessible*),
Après,
Auprès,
Congrès,
Cyprès,
Décès,
Excès (à cause de *excessif*),
Exprès,
Grès (sorte de pierre),
Près,
Procès (à cause de *processif*),
Profès,
Progrès (à cause de *progressif*),
Succès (à cause de *successif*).

Par AIT, dans: *lait*, *souhait*, *fait*, *trait*, et dans les composés de ces deux derniers: *forfait*, *parfait*, *abstrait*, *portrait*, etc.

Par OIS, dans les noms de peuples: *françois*, *anglois*, etc.

Excepté *portugais*, à cause de Portugal.

Par ET, dans tous les autres mots: *baudet*, *effet*, *complet*, *discret*, etc.; où *et* est très-souvent indiqué par la dérivation: *complet*, *compléter*, etc.

Exceptions.

Laid (à cause de *laide*), *plaid* (à cause de *plaider*), — *faix*, *paix*, *legs* (à cause de *léguer*), — *bey*, *dey*.

SON E MUET.

Ce son n'est jamais *initial*; et lorsqu'il est *médial* ou *final*, il se rend toujours par le caractère E: *mener*, *tenir*, *homme*, *ville*; etc. — Il ne présente aucune difficulté.

SON EU.

EU INITIAL

Se rend par EU: *Européen*, etc.

Exceptions.

On écrit par *heu*: *heure* (partie du jour), *heurter*, *heur*, ancien mot peu usité, qui signifie *bonne fortune*, et d'où l'on a formé *heureux*, *heureusement*, *bonheur*, et plusieurs dérivés ou composés, dans lesquels le son EU se peint par *heu*.

Par *œ*, dans *œil* (à cause de oculiste), et dans les dérivés: *œillet*, *œillade*, etc.

Par *œu*, dans *œuf*, *œuvé* (à cause de *oval*), *œuvré* (à cause de *ouvrier*). Ces exceptions s'appliquent aux dérivés.

EU MÉDIAL

Se rend par EU : *meuble*, *feuille*, *trompeur*.

Exceptions.

Il se rend par *œu*, dans *bœuf* (à cause de *bouvier*), *chœur* (à cause de *choriste*), *cœur* (à cause de *cordial*), *mœurs* (à cause de *moral*), *sœur* (à cause de *sororial*).

Par *ue*, après *c*, *g*, lorsque le son EU est suivi de *il* mouillé : *accueil*, *écueil*, *recueillir*, *orgueil*, *énorgueillir*, etc.

EU FINAL

Se rend par EUE, dans tous les noms féminins : une *lieue*, une *queue*, etc.

Par EU, dans tous les noms masculins singuliers : *aveu*, *lieu*, *jeu*, etc. Excepté : *nœud* (à cause de *nouer*), *preux*, *vœu* (à cause de *vouer*).

Par EUX, dans tous les substantifs masculins pluriels dont le singulier est en *eu*, dans les mots *ceux*, *deux*, *eux*, et dans tous les adjectifs en *eu* : les *jeux*, les *lieux*, un homme *ambitieux*, *vertueux*, etc.

Excepté : les adjectifs *bleu*, *feu* (mort depuis peu), *hébreu*, le premier prend un *s* au pluriel, les deux derniers un *x*.

SON OU.

OU INITIAL

Se rend par ou : *oubli*, *outrager*.

Exceptions :

On écrit par *hou* :

Houblon,	Houppe,	Housse,
Houe,	Houppelande,	Houssine,
Houille,	Houri,	Houssoir,
Houle,	Hourvari,	Houx (arbre),
Houlette,	Houspiller,	Et leurs dérivés.

OU MÉDIAL

Se rend par OU : *soutien, soupir, troupe.*

Exceptions :

On rend le son OU par *u* dans :

Aquatique,
Equateur,
In-Quarto.
Quadragénaire,
Quadragésime,
Quadrangulaire,
Quadrature (t. de géométrie),
Quadrige,
Quadrupède,
Quadruple,
Quaker (on prononce couacre),
Quaterne.

OU FINAL

Se rend par OUE, dans les mots féminins : *boue, joue, roue*, etc. Excepté *toux.*

Par OU, dans tous les mots masculins : *clou, bijou, trou*, etc.

Exceptions :

Août (à cause de *aoûter*),
Atout,
Beaucoup,
Bout (à cause de *bouter*),
Brout,
Coup (à cause de *couper*),
Courroux,
Coût (à cause de *coûter*),
Égoût (à cause de *égoûter*),
Goût (à cause de *goûter*),
Jaloux,
Loup,
Marabout,
Nous,
Pouls (à cause de *pulsation*),
Ragoût (à cause de *ragoûter*),
Roux,
Sain-doux,
Soûl (à cause *soûler*),
Sous,
Surtout,
Tous,
Tout (à cause de *toute*),
Toux.
Vous,

Et leurs composés : *debout, passe-partout, dessous*, etc.

SON AN.

AN INITIAL

Se rend par EN : *ennui, enfer*, etc. ; et par EM devant *b*, *m*, *p* : *embrâser, emmener, emporter.*

Sont exceptés :

1°. *Hanche, hampe, hangar, hanter.*

2°.

Ambassade,	Amputer,	Anse,
Ambe,	An,	Antagoniste,
Ambigu,	Ancêtres,	Antécédent,
Ambition,	Anchois,	Antérieur,
Ambre,	Ancien,	Antériorité,
Ambroisie,	Ancre,	Anti.... (comme : Antidote, Antique),
Ambulance,	Andouille,	Antienne,
Ambulant,	Angar ou Hangar,	Antiquaille,
Amphi...(comme : Amphibologique, etc.),	Ange,	Antre,
Ample,	Angle,	Antropophage,
Amplifier,	Anglois,	Anxiété,
Ampoulé,	Angoisse,	Et les dérivés.
	Anguille,	

AN MÉDIAL

S'écrit par AN ou par AM : *chanson, vanter, tambour, champêtre*, etc.

Sont exceptés :

1°. *Appréhension, compréhension*, et leurs dérivés : *appréhender, compréhensible*, etc.

2°. Les substantifs dont la terminaison se prononce ANTION : *ascension, mention, pension*, etc., et les mots qui en sont formés.

Excepté le mot *expansion* et ses dérivés.

3°. Dans les verbes qui se prononcent ANDRE : *vendre, défendre, prendre*, etc. et les mots qui en sont formés : *vente, défense, dépendre* ; etc.

Excepté : *répandre.*

4°. Dans les substantifs dont la terminaison se prononce ANCE, lorsque ces mots ne sont pas formés d'un participe présent, comme *science, véhémence, innocence*, etc.

Exception : vingt-neuf mots en *ance*, quoique non formés d'un participe présent, prennent AN, ce sont :

Aisance,	Balance,	Bombance,

Chance,
Circonstance,
Constance,
Distance,
Doléance,
Élégance,
Enfance,
Finance,
Garance,
Inadvertance,
Instance,
Intendance,
Lance,
Manigance,
Nonchalance,
Nuance,
Pance,
Pétulance,
Pitance,
Prestance,
Protubérance,
Puissance,
Romance,
Stance,
Vaillance,
Vigilance.

REMARQUE. — On voit par ce qui précède que les substantifs en *ance* formés d'un participe présent s'écrivent par *an* et non par EN : *abondance*, *subsistance*, etc.

Cinq mots seulement sont exceptés : *déférence*, *existence*, *préférence*, *semence*, *sentence*, quoiqu'ils soient formés des participes présents *déférant*, *existant*, *préférant*, *semant*, *sentant* (*).

5°. Dans le corps des mots suivants :

Alentour,
Amende (peine afflictive),
Ascendant,
Augmenter,
Authentique,
Aventure,
Calendrier,
Cendre,
Censé (réputé),
Censeur,
Centre,
Cependant,
Charpente,
Commencer,
Commensurable,
Commenter,
Contentieux,
Décembre,
Denrée,
Dense (épais),
Dentelle,
Dépense,
Dispense,
Dyssenterie,
Essence,
Faïence,
Fermenter,
Fomenter,
Gendarme,
Gendre,
Genre,
Gensive,
Gentil,
Identité,
Immense,
Incendie,
Inventer,
Lamenter (se),
Légende,
Lendemain,
Lentille,

(*) D'après ce principe, on écrira par ANCE : *bienfaisance*, *bienséance*, *bienveillance*, *clairvoyance*, *excroissance*, *lieutenance*, à cause des participes présents *faisant*, *séant*, *veillant*, *voyant*, *croissant*, *tenant*, dont ils sont composés.

Membrane,
Membre,
Mendier,
Mensonge,
Mental,
Mention,
Mentir,
Métempsycose,
Nomenclature,
Novembre,
Offense,
Ostensible,
Parenthèse,
Patente,
Pencher,
Penser,
Pente,
Pentecôte,
Péremptoire,
Perpendiculaire,
Pestilentiel,
Potentat,
Présenter,
Recenser,
Rempart,
Rencontre,
Renfort,
Rente,
Renverser,
Repentir (se),
Répréhensible,
Retentir,
Revendiquer,
Sédentaire,
Sembler,
Sens,
Sentinelle,
Septembre,
Splendeur,
Sustenter,
Transcendant,
Tempe,
Tempérer,
Temple,
Tendon,
Tendre,
Tente (pour les soldats),
Tenter,
Trempe,
Ustensile,
Vendange,
Vendredi,
Ventre,
Vilipender.

AN FINAL

Se rend par AN 1°. Lorsque la dérivation indique le son A : *anglican* (anglicane), *trépan* (trépaner), *van* (vanner), *océan* (océanique).

2°. Dans :

Alcoran,
Alezan,
Artisan,
Astracan,
Autan (vent du midi),
Ban,
Bilan,
Bougran,
Bouracan,
Brelan,
Cabestan,
Cadran,
Cancan,
Carcan,
Chambellan,
Chenapan,
Cran,
Divan,
Doliman,
Ecran,
Elan,
Encan,
Faisan,
Flan (s. de pâtisserie),
Maman,
Merlan,
Ortolan,
Orviétan,
Ouragan,
Pan (de mur),
Partisan,
Plan (projet),
Safran,
Satan,
Talisman,
Turban,
Vétéran.

Par AND : Quand le *d* est indiqué par la dérivation : *grand* (grande), *brigand* (brigandage), *gland* (glande).

Par ANT : Dans les *participes présents* et dans les *adjectifs verbaux* (*) : des hommes *cultivant* l'étude, des enfants *aimant* l'étude; — une moisson *abondante*, des hommes *reconnoissants*.

EXCEPTIONS. Quatorze participes présents changent d'orthographe, en cessant d'être employés comme participes présents; ce sont :

Adhérent,	Excédent,	Précédent,
Affluent,	Excellent,	Président,
Antécédent,	Expédient.	Résident,
Différent,	Indifférent,	Violent,
Équivalent,	Négligent,	

Ainsi on écrira par *ent* : un vent *violent*, un fruit *excellent*, les évenements *précédents*, un *négligent*, le *Président* du conseil, le *Résident* de Genève, parce que ces mots ne sont pas employés comme participes présents.

REMARQUE.—C'est de ces quatorze mots que se forment les dérivés, et non des participes présents *adhérant*, *différant*, etc.

On écrira donc par EN : *violence*, *violenter*, *excellence*, *négligence*, *négligemment*, etc.

Par ENT : Dans les substantifs ainsi que dans les adjectifs qui ne sont pas formés d'un participe présent : *testament*, *occident*, *absent*, *aparent*, *indigent*, *intelligent*, *diligent*, etc. Ainsi que dans les adverbes en *ment* ; *sagement doucement*.

Excepté 1°.

Adjudant,	Apétissant,	Chant,
Amant,	Ascendant,	Clinquant,
Ambulant,	Béant,	Constant,

(*) Il faut se rappeler que nous entendons par *adjectif verbal* un *participe présent* employé adjectivement, et désignant parconséquent une qualité, et non plus une action. Exemples : une femme *aimante*, une nouvelle *intéressante*.

Diamant,	Géant,	Pédant,
Distant,	Gérant,	Pétulant,
Elégant,	Instant,	Pimpant,
Eléphant,	Manant,	Plant (plantation),
Exorbitant,	Méchant,	Poignant,
Fainéant,	Néant,	Puissant,
Fringant,	Nonchalant,	Suffragant,
Galant,	Odorant,	Transcendant,
Garant,	Odoriférant,	Vigilant.

2° *Blanc* (à c. de *blanche*), *flanc*, *franc* (à c. de *franche*), — *étang*, *rang* (à c. de *ranger*), *sang* (à c. de *sanguin*), *orang-outang*, — *camp* (à c. de *camper*), *champ* (à c. de *champêtre*), — *faon*, *paon* ; — *hareng* (à c. de *harengère*), *sens* (à c. de *sensible*), *encens* (à c. de *encenser*); — *exempt* (à c. de *exempter* ; — *temps* (à c. de *temporaire*.)

SON IN.

IN Initial

Se rend par IN, et par IM : *invention*, *intérieur*, *impression*, *impuissance*, etc. etc., *ainsi* est le seul mot excepté.

IN Médial

Se rend par YN, YM, dans :

Absynthe,	Nymphe,	Symphonie,	Syntaxe,
Cymbale,	Sphynx,	Symptôme,	Synthèse,
Lymphe,	Symbole,	Syncope,	Tympan,
Lynx,	Sympathie,	Syndic,	Et leurs dérivés.

Par EIN dans les verbes en *indre* : *peindre*, *teindre*, *empreindre*, et leurs dérivés et composés : *peintre*, *peinture*, *teinture*, *teinturier*, *empreinte*, etc.

Sont exceptés quatre verbes : *contraindre*, *craindre*, *plaindre*, *vaincre*, et leurs composés ou dérivés ; *plainte*, *complaindre*, *crainte*, *convaincre*, etc.

Par AIN dans : *sainfoin*, *maintien*, *maintenant*, et les dérivés.

IN Final

Se rend par EINT, dans les participes passés des verbes, dont l'infinitif se prononce *indre* : *feint*, *peint*, *teint*, *aveint*, etc. Excepté les verbes *craindre*, *contraindre*, *plaindre*,

qui font au participe passé *contraint*, *craint*, *plaint*.

Par EIN dans : *dessein* (projet), *frein* (*), *plein* (à cause de *plénitude*), *rein*, *serein* (à cause de *sérénité*);

Par AIM dans : *daim*, *essaim*, *faim*, (à cause de *famine*).

Par AIN : 1°. dans les mots dont le féminin est en AINE : *romain*, *vain*, etc.

2°. dans :

Airain,
Bain,
Chapelain,
Dédain,
Demain,
Ecrivain (à cause *d'écrivassier*),
Etaim (à cause de *étamer*),
Gain (à cause de *gagner*),
Grain (malgré *grener*),
Lendemain,
Levain,
Main (à cause de *manier*),
Massepain;
Pain (à cause de *panetier*),
Parrain,
Plantain,
Poulain (malgré *pouliner*),
Quatrain,
Refrain,
Regain,
Sacristain,
Sixain,
Tain (de glace),
Train,

Par EN, après *é*, *i*, *y* : *européen*, *chien*, *moyen*.

Par IN, tous les autres mots : *chemin*, *déclin*, *aquilin*, *lutrin*, etc., où presque toujours la dérivation, indique qu'il faut employer les lettres *in* : *chemin*, *cheminer*; *déclin*, *décliner*; *coquin*, *coquine*, etc.

Sont exceptés : *seing* (signature), — *saint* (à c. de *sainte*), *maint* (à c. de *mainte*), *instinct*, *succinct* (à c. de *succincte*), — *vingt* (à c. de *vingtième*), — *cinq* (à c. de *cinquième*), — *thym*.

SON UN.

Le son UN, soit *initial*, *médial* ou *final*, ne se trouve que dans les mots suivants :

A jeun, *à cause de* jeuner,
Aucun, ... aucune,
Brun, ... brune,
Chacun, ... chacune,
Commun, *à cause de* commune,
Défunt, ... défunte,
Emprunt, ... emprunter,
Humble,

(*) Le *ei* de *frein* est indiqué par *il enfreignoit*.

Importun, *à cause de* importune,	Tribun, *à cause de* tribune,
Parfum, ... parfumer,	Un, ... une.
Quelqu'un, . . . quelqu'une,	

SON ON.

ON INITIAL

Se rend par ON, et OM : *onguent*, *ombrage*. Excepté : *honte*, *hombre* (jeu), *hongre*.

ON MÉDIAL

Se rend par ON *ou* par OM avant *b, m, p* : *fronder*, *pompe*.

Excepté :

Compte,	Dompter,	Triumvir,
Comte (dignité),	Promptitude,	Et dans les dérivés.

ON FINAL

Se rend par OND, quand la consonne *d* finale est exigée par la dérivation : *rond* (ronde), *bond* (bondir), *fond* (fondation), *gond* (gonder), etc. et dans *plafond*, malgré *plafonner*.

Par ONT, dans les mots où le *t* est indiqué par les dérivés : *affront* (affronter), *mont* (montagne), etc.

Par ON, dans les autres mots, où presque toujours la dérivation indique la lettre *n* : *bon* (bonne), *son* (sonner), *maison* (maisonnette); *ascension*, *digression*, etc.

Excepté :

Taon (mouche), — *donc*, *jonc*, *tronc*, — *fonds* (sol d'une terre, capital), — *plomb* (à cause de *plomber*), *prompt* (à cause de *promptitude*), — *fonts* (tenir sur les) à cause de *fontaine*.

SON OI. (*)

OI INITIAL

Se rend par OI : *oiseau*, *oisif*, etc.

Sont exceptés :

Hoir, *hoirie* et le substantif *ouate* (coton entre deux étoffes), et son dérivé *ouater*.

(*) Une diphtongue étant un double son, nous avons cru devoir placer la diphtongue *oi* à la suite des sons.

OI MÉDIAL.

Le son OI *médial* se rend par OI : *loisir*, *toiser*, *mémoire*, *soirée*, etc.

Sont exceptés :

Poéle (à frire et pour se chauffer), *moelle*, *moellon*, et leurs dérivés : *poèlier*, *poèlon*, *moelleux*, etc.

OI FINAL.

Se rend par OIE, dans les substantifs féminins : la *joie*, une *proie*, etc.

Excepté : *croix*, *noix*, *poix*, *voix* et la *foi*.

Dans les noms masculins il se rend

Par OIS, OIT, 1°. Lorsque les consonnes finales *s*, *t*, sont indiquées par la dérivation : *bois* (boiseries), *pavois* (pavoiser), *sournois* (sournoise) ; — *droit* (droite), *toit* (toiture).

2° Dans : *détroit*, *endroit*, *surcroit*.

Par OI, dans tous les autres mots : *effroi*, *emploi*, *loi*, la *foi*, *moi*, *quoi*, etc.

Sont exceptés :

Froid (à cause de *froide*), — *poids* (pesanteur), et son composé *contrepoids* ; — *doigt* (à cause de *doigter*) ; — *choix*.

DES CONSONNES.

B

Cette consonne se redouble dans :

Abbaye,	Rabbin,
Abbé,	Sabbat.

Et dans les dérivés : *abbesse*, *sabbatique*, etc.

A la fin d'un mot, cette consonne, lorsqu'elle est sonore, est toujours suivie d'un *e* muet : *robe*, *probe*.

Excepté dans : *radoub*, *rumb* (de vent), *rob*, *jacob*, et quelques autres noms propres qui appartiennent à la bible.

C.

Voyez lettre Q et lettre S.

D

La consonne D se redouble dans :

Addition, Reddition,

Et dans les dérivés : *additionnel, redditionnel*, etc.

Le D FINAL et sonore est toujours suivi d'un E muet: *mode, rade*, etc.

Excepté : *sud*, le *Sund* (détroit); et quelques noms propres.

F.

La consonne F a pour identique PH : *philosophe*.

L'articulation F INITIALE

Se rend par PH, dans :

Phaéton,	Phénix	Phosphore,
Phalange,	Phénomène,	Phrase,
Pharaon,	Philantrope,	Phthisie,
Phare,	Philologue,	Physicien,
Pharisien,	Philosophe,	Physiologie,
Pharmacie,	Philtre,	Physionomie,
Phase,	Phlegmatique,	Physique,
Phébus,	Phlogistique,	Et les dérivés.

Par F, au commencement des autres mots : *finance, fiole*, etc. etc.

L'*articulation* F MÉDIALE

Se rend par PH, dans :

Alphabet,	Coryphée,	Méphitisme,
Amphase,	Eléphant,	Nénuphar,
Amphibie,	Ephémère,	Phosphore,
Amphigouri,	Epiphanie,	Porphyre,
Antropophage,	Euphémisme,	Sarcophage,
Atmosphère,	Euphonie,	Sphéroïde,
Bucéphale,	Géographie,	Trophée,
Camphre,	Graphomètre,	Xénophon,
Chirographaire,	Hydrophobe,	Zéphyr.
Corographie,	Josaphat,	

Par F, au milieu des autres mots : *afin*, *défaut*, etc.

L'articulation F FINALE

Se rend par PH, dans :

Apocryphe, Hiéroglyphe, Logogryphe, Triomphe,

Dans les mots en

.... APHE : *épitaphe*, etc. Excepté *agrafe*, *carafe*.

.... OPHE : *apostrophe*, etc. etc. Excepté : *étoffe*.

Par F, dans les autres mots.

La consonne F se redouble, lorsqu'elle est *médiale*.

1°. Dans les mots qui commencent par

AF : *affirmer*, *affranchir*, etc. excepté : *afin*, *Afrique*.

EF : *effrayer*, *effort*, etc.
OF : *offrir*, *offense*, etc. } Pas d'exceptions.

2.° Dans :

Biffer,	Chiffre,	Siffler,
Bouffer,	Coffre,	Souffle,
Bouffon,	Difficile,	Souffrir,
Boursoufflé,	Etouffer,	Suffire,
Buffet,	Fieffé,	Suffoquer,
Chauffer,	Gouffre,	Suffrage,
Chiffon,	Joufflu,	Taffetas.

Lorsqu'elle est FINALE, dans :

Bouffe,	Etoffe,	Touffe,
Chiffre,	Greffe,	Truffe.
Escogriffe,	Griffe,	

Partout ailleurs on ne met qu'un F : *tartufe*, etc.

F, Termine les substantifs et les adjectifs masc. : *chef*, *nerf*, *vif*, etc.

Excepté : *golfe*, *pontife*, *calife*, *escogriffe*.

FE, Termine les substantifs féminins : *griffe*, *touffe*, *étoffe*, *greffe*, etc.

Excepté : *nef*, *soif*.

On écrit avec un F : *clef*, *cerf* (animal), quoique cette consonne ne s'y prononce pas.

G.

La consonne G a deux sons : le son *doux*, c'est-à-dire, le son du J ; et le son *dur*, c'est-à-dire, le son qui lui est propre.

Nous parlerons du *g* ayant le son du J, quand nous traiterons de cette dernière consonne.

Lorsque G a le son dur, il se rend par GU et par G.

Par GU avant *e*, *i* : *gué*, *guérite*, *guirlande*, *guide* ;

Par G avant *a*, *o*, *u*, *l*, *r* : *gai*, *élégant*, *gobelet*, *aigu*, *guttural*, *régulier*, *gland*, *grand*, etc.

Il faut en excepter seulement les verbes dont l'infinitif est en *guer*, dans les temps desquels l'articulation *g* se rend par *gu*, quoique avant *a*, *o*. Ainsi, à cause de *fatiguer* on écrira, nous *fatiguâmes*, nous *fatiguons*, etc. Il faut bien remarquer que cette exception ne concerne que les verbes, car les *substantifs*, les *adjectifs* et les *adverbes* dérivés de ces mêmes verbes, rentrent dans la règle, c'est-à-dire, que la consonne G n'y est jamais suivie d'un *u* avant *a*, *o* : *extravagance*, *délégation*, *conjugaison*, etc.

G ne se redouble que lorsqu'il a le son dur, encore n'est ce que dans les mots *agglutiner*, *agglomérer*, *aggraver*, *suggérer*, et les dérivés.

GUE termine tous les mots où l'on entend l'articulation G finale prononcée avec le son dur : *fatigue*, *morgue*, *vague*, etc.

Excepté *zig-zag*, et quelques mots étrangers.

GN peint ordinairement un son a peu près semblable à celui que représente *nia*, *nion*, etc. mais il est plus pressé et indivisible. Exemple : *magnanime*, *magnétisme*, *magnifique*, *mignon*, *rognure*.

GN représente aussi la double articulation *gue-ne*, dans *gnome*, *gnomique*, *gnostique*, *ignée*, *inexpugnable*, *regnicole*, *stagnation*, eau *stagnante*.

J.

Cette consonne a pour identique G prononcé avec le son doux.

J INITIAL

Se rend par J avant *a*, *o*, *u* : *jaloux*, *jambe*, *joug*, *jour*, *jurer*, etc. et les composés : *enjamber*, *subjuguer* (mettre sous le joug), *conjugue*, *ajourner*, *conjurer*, etc.

Excepté : GE*ai* (oiseau), GE*ole*, et les composés de ce dernier.

Il se rend par G avant *e*, *i* : *genoux*, *gîte*, etc.

Excepté : *Jésus*, *jet*, *jeter*, *jeu*, *jeudi*, *jeûne* (abstinence), *jeune* (qui n'est pas vieux), et leurs dérivés et composés : *trajet*, *rejet*, *projet*, *projeter*, *injecter*, *objecter*, *assujetir*, *jeton*, *rejeton*, *enjeu*, *rajeunir*, etc.

REMARQUE. Il n'y a pas de mots qui commencent par *ji*; tous sont en *gi* : *gibier*, *giberne*, *giboulée*, etc.

J MÉDIAL

Se rend par GE avant *a*, *o*, *u* : *rougeâtre*, il *ravagea*, *flageolet*, *gageure*, etc.

Excepté : *ajouter*, *benjoin*, *bijou*, *cajoler*, *déjà*, *donjon*, *joujou*, *goujon*, *goujat*, *injurier*, *major*, *jujube*, *préjudice*, *sapajou*, et les dérivés.

Par G avant *e*, *i* : *dragée*, *enrager*, *agir*, *imaginer*, etc.

Excepté : *abject*, *adjectif*, *majesté*, *majeur*, et les dérivés.

J, et son identique G doux, ne se redoublent jamais.

A la fin des mots, il se rend toujours par GE : *page*, *prodige*, *loge*, *réfuge*, etc.

K.

K est l'identique de Q. Voyez cette dernière consonne.

L.

Cette articulation ne présente aucune difficulté au commencement du mot.

L MÉDIAL.

La consonne L MÉDIALE, se redouble toujours lorsqu'elle

est mouillée : *œillade*, *meilleur*, *d'ailleurs*, *mouillage*, *éraillure*, etc.

Quand elle n'est pas mouillée elle se redouble :

1°. Dans les mots qui commencent

Par AL. Excepté : *alambique*, *alarme*, *alèze*, *aliéner*, *aligner*, *aliment*, *alène*, *aloyau*, *alors*, *aliter*, *alègre*, *alerte*, *alexandrin*, *alézan*, *aliquote*, *alize* et les dérivés.

Par IL. Excepté : *ile*, *ilot*.

Par COL. Excepté : *colibri*, *colère*, *colifichet*, *colimaçon*, *colin-maillard*, *colisée*, *colique*, *colombe*, *colonel*, *colon*, *colonie*, *colonne*, *colophane*, *coloquinte*, *colporter*, *colorer*, *coloris*, *coler*, *colza*.

2°. Dans les mots suivants :

Annuller,	Capillaire,	Gallicisme,	Pillule,
Armillaire,	Cellule,	Hallebarde,	Pulluler,
Ballet (danse),	Distiller,	Malléable,	Satellite,
Ballon,	Ebullition,	Million,	Solliciter,
Ballot,	Ellipse,	Mollesse,	Syllabe,
Belliqueux,	Fallacieux,	Nullité,	Syllogisme,
Billion (mille million),	Falloir,	Palladium,	Vallée,
	Fallot,	Pallier,	Vallon,
Bulletin,	Follet,	Parallèle,	Village.
Calleux,	Gallican,	Pellicule,	

L FINAL,

Lorsqu'IL est *mouillé*, se rend par IL dans les substantifs et dans les adjectifs masculins : *avril*, *babil*, *corail*, *travail*; — *pareil*, *vermeil*, etc.

Et par ILLE, 1°. Dans les substantifs et dans les adjectifs féminins : *paille*, *aiguille*, *coquille*, *treille*; *pareille*, *vermeille*, etc.

2°. Dans les verbes : je *travaille*, je *brille*, je *fouille*, etc.

Lorsque cette consonne n'est pas *mouillée*, elle s'emploie dans les terminaisons suivantes, tantôt double, tantôt simple,

et, dans ce dernier cas, elle est souvent suivie d'un *e muet*. C'est ce qui va être expliqué.

AL termine les subs. et les adj. masc. excepté : *cannibale*, *dédale*, le *hâle* (impression de l'air), un *intervale*, *ovale*, un *mâle*, le *râle* (son enroué), *scandale*, *vandale*, *sale* (adj.).

ALE termine les substantifs et les adjectifs féminins; ainsi que les verbes : *cabale*, *capitale*, cour *impériale*, mer *glaciale*, j'*étale*, j'*avale*, etc.

Excepté : une *balle*, une *dalle*, une noix de *galle*, une *halle*, une *malle* (coffre), une *salle* (partie d'un bâtiment), une *stalle* (siège de bois), j'*emballe*, j'*installe*.

EL règne dans tous les substantifs et les adjectifs masculins : du *sel*, un *manuel*, esprit *naturel*, etc.

Excepté : *erysipele*, *modèle*, *parallèle*, *zèle*, *fidèle*, *libelle*, *frêle*, *vermicelle*.

ELLE a lieu dans les substantifs et les adjectifs féminins : une *bagatelle*, une *chapelle*, la mode *nouvelle*, etc.

Excepté : *grêle*, *hydrocèle*.

On écrit également par ELLE : j'*appelle*, j'*excelle*, je *querelle*, et tous les autres verbes en *eler*, lorsque la conjugaison amène un *e* muet final. V. ce que nous disons page 482.

ILLE termine les mots suivants :

Argille,	Mille (nombre et mesure itinéraire),	bois),
Codicille,	Oscille,	Tranquille,
Distille (je),	Pupille,	Vacille (je),
Gille,	Sibille (jatte de	Vaudeville,
Imbécille,		Ville.

ILE règne dans tous les noms féminins, et dans les adjectifs autres que ceux en *ille*. Excepté 1°. *idylle*, *sibylle*.

2°. Les adjectifs suivants, qui ne font *ile* qu'au féminin :

Bissextil,	Puéril,	Vil,	Volatil.
Civil,	Subtil,	Viril,	

IL termine tous les noms masculins autres que ceux en *ille*.

Excepté :

Asile,	Crocodile,	Évangile,	Reptile,
Concile,	Domicile,	Péristyle,	Style.

OIL achève le seul mot *poil* (ce qui couvre la peau des animaux).

OILE termine tous les autres mots : *étoile*, *voile*, etc.

OILLE ne termine aucun mot.

OL règne dans tous les noms masculins : *parasol*, *rossignol*, *vol*. Excepté : *pôle*, *capitole*, *protocole*, *symbole*.

OLE termine 1°. tous les noms féminins : *boussole*, *école*, etc. Excepté *colle*.

2°. Les adjectifs; excepté *fol*, *mol*, qui font au féminin *folle*, *molle*.

3°. Les verbes: je *console*, j'*immole*, etc. Excepté : je *rafolle*, je *colle*, et les composés de ce dernier.

AULE règne dans : *épaule*, *gaule*, il *miaule*, *saule*.

OUL se trouve à la fin de *soûl*, adjectif qui fait au féminin *soûle*.

OULE termine tous les autres mots : *poule*, *boule*, je *foule*.

OULLE ne termine aucun mot.

M.

M MÉDIAL

Se redouble

1°. dans les mots qui commencent

Par *com* : *commettre*, etc. Excepté : *comédie*, *comestible*, *comète*, *comique*, *comices*, *comité*.

Par *im* : *immortel*, etc. Excepté : *image*, *imaginer*, *imiter*.

2°. Dans : *grammaire*, *hommage*, *pommade*, *sommaire*, *sommeil*, *sommet*, et dans les dérivés.

M FINAL

Se redouble dans : *femme*, *flamme*, *gamme*, dans les mots en *gramme*, comme *programme*, *épigramme*, et dans les mots où ME final est précédé de *o* bref : *homme*, *gomme*, *somme*, je *consomme*, etc.

M final et sonore est toujours suivi d'un *e muet*; excepté dans : *décorum*, *intérim*, *maximum*, *minimum*, *rhum*, et dans quelques autres mots tirés du latin.

N.

N MÉDIAL

Se redouble dans les mots suivants :

Annales,	Bannière,	Ennoblir,	Monnoie,
Anneau,	Bannir,	Ennui,	Panneau,
Année,	Bonnet,	Honnête,	Paonneau,
Annexer,	Cannibale,	Honneur,	Sonnet,
Anniversaire,	Connivence,	Honnir,	Tanner,
Annonce,	Connoître,	Innocent,	Tyrannie,
Annoter,	Consonnance,	Innombrable,	Vanner,
Annuller,	Débonnaire,	Innover,	
Baïonnette,	Ennemi,	Mannequin,	

Et dans les dérivés et composés : *ennuyer*, *connoissance*, *deshonnéte*, etc. Excepté : *honorer; honorable, honorablement*, *honorifique*, formés du substantif *honneur.*

N FINAL

Se redouble

1°. Dans les substantifs suivants :

Antienne,	Etrenne,	Personne,
Canne,	Manne (drogue et panier),	Sorbonne,
Colonne,		Tonne (une),
Consonne,	Méridienne,	Tonne (je).
Couronne,	Nonne,	

2°. Dans les adjectifs féminins dont le masculin est en AN : *paysan*, *paysanne ;* Excepté : *sultan*, *anglican*, dont le féminin est *sultane*, *anglicane.*

En IEN : *ancien*, *ancienne.*

3° Dans tous les dérivés de mots en *on* : comme *bonne*, *bonnement*, à cause de *bon ; conditionnel*, *conditionnellement*, à cause de *condition ; sonner, sonnerie, sonneur,* à cause de *son.*

Sont exceptés *donation*, *intonation*, *national*, *démoniaque*, *limonade*, *patronal*, *septentrional*, *saumoneau*, *sonore*, *colonie.*

4°. Dans les verbes *prendre, tenir, venir* et leurs composés, lorsque la conjugaison amène le son d'un *e* muet après la consonne *n* : que je *prenne*, ils *tiennent*, que tu *apprennes*, qu'il *vienne*, qu'ils *conviennent*, etc.

Dans tous les mots où *n* final ne sert pas à former un son nasal, cette consonne est toujours suivie d'un *e muet*. Excepté *amen, hymen, abdomen, Eden*.

P.

P MÉDIAL

Se redouble dans les mots qui commencent par AP : *apprendre, apporter*, etc.

Excepté :

Apaiser,	Apétisser,	Apogée,	Apostrophe,
Apanage,	Api,	Apollon,	Apothéose,
Aparté,	Apitoyer,	Apologie,	Apothicaire,
Apathie,	Aplanir,	Apologue,	Apôtre,
Apens (guet),	Aplatir,	Apoplexie,	Apre,
Apercevoir, et ses dérivés.	Aplomb,	Apostasie,	Après,
	Apocalypse,	Aposter,	Apreté,
Apéritif,	Apocryphe,	Apostiller,	Apurer.

OPPO : *opposition*.
OPPR : *opprimer*. } Point d'exception.

SUPP : *supplice, suppléer*, etc.

Excepté :

Superbe,	Superstition,	Suprématie,
Supérieur,	Supin,	Suprême,

Et les autres mots qui commencent par *super*, comme *supercherie, superfin*, etc.

P FINAL

Se redouble dans les mots suivants :

Développe (je),	Frappe (je),	Houppe,	Nappe,
Échappe (j'),	Grappe,	Huppe,	Nippe,
Echoppe,	Grippe,	Jappe (il),	
Enveloppe,	Happe (il),	Lippe,	

Et dans les dérivés et composés : *échappade*, *agripper*, *développer*, etc.

Partout ailleurs le P *final* est simple : *souper*, *coupure*, *troupe*, etc.

PE termine tous les mots à *p* final sonore ; excepté : *Alep* (ville), *cap* (pointe de terre), *cep* (de vigne), *jalep*, *sloop* (navire).

Q.

Q, ou plutôt QU, car cette consonne est toujours suivie d'un U, a pour identique K, CH, C.

Q INITIAL

Se rend par K dans : *kilo*, *kiosque*, et dans *kyrielle*.

Par CH dans :

Chaos (le mélange des éléments), Chirographaire, Chœur, Choriste, Chorographie, Chorus, Chrême(huile sacrée), Chrétien, Christ, Chromatique, Chronique, Cronologie, Chrysalide.

Par QU, 1°. avant *e*, *i* : *quiconque*, *quine*, excepté : *cueillir*, et les mots où *ui* se prononce *u-i* : *cuirasse*, *cuisine* (*).

2°. Avant *a*, *o*, dans :

Quadrature, Quadrille, Quadrupède, Quadruple, Quai, Quaker (prononce Couakre), Qualifier, Qualité, Quanquan, Quand, Quant, Quantième, Quantité, Quarante, Quart, Quartaut (tonneau), Quarte (terme d'armes et de musique), Quartier, Quasi, Quasimodo, Quaterne, Quatorze,

---

(*) Tels sont *cuiller* ou *cuillere*, *cuir* (peau de certains animaux), *cuivre*, *cuisse*, *cuire* (verbe), et les dérivés.

Quatre,	Quolibet,	Quotient,
Quoi,	Quotidien,	Quotité,

Et dans leurs dérivés.

Par C au commencement de tous les autres mots où l'articulation Q est suivie de *a*, *o* : *comédie*, *courage*, *cantique*, etc.

Q MÉDIAL

Se rend par CH dans :

Achromatique,	Bacchante,	Michel-Ange,
Anachorète.,	Cochléaria,	Orchestre,
Anachronisme,	Echo,	Patriarchal.
Archange,	Eucharistie,	
Archiépiscopat,	Melchisédec,	

Par QU avant *e*, *i* : *marquer*, *croquis*, *acquérir*, etc.

Excepté : *circuit*.

Remarque. Dans tous les verbes en *quer*, comme *fabriquer*, on conserve le *qu* dans toute la conjugaison : *fabriquer*, nous *fabriquons*, vous *fabriquâtes*, un homme *fabriquant* des armes ; *vaquer*, je *vaquois*, que tu *vaquasses*, *en vaquant*, etc. Mais hors de la conjugaison on change *qu* en *c* : *fabrication*, *dislocation*, *suffocation*, *communicable* ; on écrira également : un *fabricant*, des emplois *vacants*, parce que ces deux mots n'appartiennent plus à la conjugaison ; le premier est devenu substantif, et l'autre adjectif.

Excepté :

Attaquable,	Immanquable,	Remarquable,
Critiquable,	Marquant (adj.),	Risquable,
Croquant (adj. ou sub.),	Mascarade,	

Par C avant *a*, *o*, *u* : *mascarade*, *décorer*, *reculer*, etc.

Excepté :

Aquatique,	Équarrir,	Reliquat,
Carquois,	Piqûre,	
Délinquant,	Reliquaire,	

Q FINAL

Se rend par C dans les substantifs masculins : *bec*, *lac*, *échec*, *choc*, etc.

Excepté :

Braque,	Domestique,	Panégyrique,
Cantique,	Ecclésiastique,	Paralytique,
Casque,	Empirique,	Portique,
Catafalque,	Eunuque,	Quiconque,
Cirque,	Evêque,	Soliloque,
Cloaque,	Heiduque,	Topique,
Colloque,	Lexique,	Tragique,
Cosaque,	Maniaque,	Tropique,
Démoniaque,	Masque,	Ventriloque,
Disque,	Monarque,	Zodiaque.
Distique,	Obélisque,	

Par QUE ; 1°. dans les substantifs féminins : *baraque*, *bicoque*, *colique*, etc.

2°. dans les adjectifs : *opaque*, *modique*, etc.

Excepté :

caduc, *grec*, *public*, *sec*, *turc*,

Qui font au féminin : *caduque*, *grecque*, *publique*, *seche*, *turque*.

Au lieu de doubler la consonne Q, on la fait précéder d'un *c*, ce qui n'a lieu que dans : *acquérir*, *acquiescer*, *acquitter*, et leurs dérivés : *acquéreur*, *acquiescement*, *acquit*, etc.

Le C se redouble dans les mots qui commencent par AC, OC : *accoutumer*, *accent*, *accord*, *occasion*, etc.

Excepté : *acabit*, *académie*, *acariâtre*, *acoquiner*.

Hors de là, la prononciation indique, quand le *c* doit être double ou simple : *succès*, *sucer*.

R.

R a pour identique *Rh*.

On écrit par RH :

Rhabiller,	Rhinocéros,	Rhume,
Rhéteur,	Rhône (fleuve),	Rhythme,
Rhin (fleuve),	Rhubarbe,	

Et les dérivés et composés : *rhétorique*, *rhétoricien*, *enrhumé*, etc.

R règne dans tous les autres mots.

R MÉDIAL

Se redouble,

1°. Dans les mots qui commencent par AR : *arranger;* etc. Excepté :

Arabe,	Arène,	Aride,
Arack,	Aréomètre,	Ariette,
Araignée,	Aréopage,	Arithmétique,
Aratoire,	Aréostatique,	Aromate,
Are (mesure),	Arête,	Aruspice.

Par COR: *corriger :* — Excepté: *corail, coraline, coriace, corollaire.*

Par IR : *irréfléchi.* — Excepté : *irascible, ire* (colère), *iris, ironie, iroquois.*

2°. Au *futur* et au *conditionnel simples* des verbes *courir, mourir, pouvoir, envoyer, voir,* et dans les composés de ces verbes, ainsi que dans ceux du verbe *quérir;* comme *acquérir, conquérir :* je *courrai,* je *courrois,* je *concourrai,* je *concourrois,* je *mourrai,* je *mourrois,* je *pourrai,* je *pourrois, j'enverrai, j'enverrois,* je *verrai,* je *verrois, j'acquerrai, j'acquerrois,* etc.

3°. Dans:

Barricade,	Courroux,	Nourrir,
Barrière,	Derrière,	Parrain,
Barrique,	Embarras,	Parricide,
Bourrasque,	Garrot,	Perron,
Bourrique,	Horreur,	Perroquet,
Carron,	Interroger,	Perruque,
Carrosse,	Interrompre,	Pourrir,
Charrette,	Jarret,	Sarrasin,
Charrier,	Larron,	Sarrau,
Charrue,	Marraine,	Terreur,
Corridor,	Marri (adject. *fâché*),	Torréfier,
Courroie,	Marron,	Torrent,

Et les derivés et composés : *carrossier, courroucer, débarasser.* Partout ailleurs R *médial* ne se redouble point.

R FINAL

Ne se trouve que dans les terminaisons suivantes:

AR règne dans : *bazar* (marché), *car* (conj.), *cauchemar*, *coquemar*, *char*, *Czar*, *hangar* ou *angar*, *nectar*, *par*, le *Var* (rivière).

ARRE, dans j'*amarre*, *bagarre*, *barre* (verb. et subst.), *bécarre*, je *bigarre*, *bizarre*, *Icarre*, je *chamarre*, je *narre*, *simarre*, *tintamarre*.

ARE termine tous les autres mots: *avare*, *rare*, *barbare*, *fanfare*, etc.

Excepté : *marc* (poids), *épars*, *jars*, *brancard*, *brocart* (étoffe), *part*., *poupart*, *rempart*, *brouillard*, *corbillard*, *épinard*, *étendard*, *léopard*, *lézard*, *puisard*, *vieillard*, et dans un grand nombre de mots où le *d* final est indiqué par la dérivation: *placard* (placarder), *lard* (larder), *billard* (billarder), *poignard* (poignarder), *mignard* (mignarde).

ER règne dans : *amer*, *belvéder*, *cancer*, *cher*, *cuilier*, *enfer*, *éther*, *fer*, *fier*, *hier*, *hiver*, *lucifer*, *magister*, *mer*, *le pater*, *Stathouder*, *ver* (insecte).

ERRE dans : *cimeterre*, *desserre*, *équerre*, j'*erre*, je *ferre*, la *guerre*, *lierre*, *parterre*, *pierre*, je *serre*, *serre* (d'oiseau), *terre*, *tonnerre*, *verre* (vase).

ERE règne 1°. dans les mots féminins dont le masculin est en *er* : *messagère*, *bergère*, *chère* (adj.), *boulangère*, formés des mots masculins : *messager*, *berger*, *cher*, *boulanger*, et dans ceux où la dérivation amène un *é fermé* : *austère* (austérité), *chimère* (chimérique), *misère* (misérable), *prospère* (prospérité).

2°. Dans :

Adultère,	Ère (époque),	Mégère,
Artère,	Fougère,	Mère,
Baptistère,	Frère,	Misère,
Chère (festin),	Guère (adverbe),	Monastère,
Confrère,	Harengère,	Naguère,
Cratère,	Hère (un pauvre),	Père,

Planisphère, Presbytère, Réverbère, Stère.

Les adjectifs en FÈRE : *somnifère*, etc.

Et dans les mots en *ière*: *barrière*, *bière*, *frontière* (*).

AIR règne dans *air*, *chair* (la peau), *clair*, *éclair*, *pair* (adj.), et son composé *impair*.

AIRE a lieu dans tous les autres mots : *plaire*, *libraire*, *maire*, *vulgaire*, etc., etc.

Excepté dans : un *clerc*, *cerf* (animal), *nerf*, *envers*, *travers*, au *travers*, *revers*, *dessert*, *desert*, *couvert*, et quelques autres mots en *ers et ert*, où *s* et *t* sont indiqués par la dérivation.

IRE / YRE } règnent dans les subst. suivants :

Cire, *délire*, *Empire*, *hégire*, *mire*, *navire*, *pire*, *rire*, *satire* (poème), *sbire*, *sire*, *tirelire*, *vampire*, *Zéphire* (divinité de la Fable);

Lyre, *porphyre*, *Satyre* (demi-dieu), *martyre* (le supplice).

IR termine les autres substantifs : *désir*, *martyr* (celui qui souffre), *loisir*, etc. , etc.

IRE termine les verbes dont le *participe présent* est en *vant* ou en *sant* (prononcé *zant*) : *écrire*, *dire*, *lire*, *nuire*, etc.

Excepté : *rire*, *sourire*, *bruire*, *maudire*, *frire*.

IR règne dans les autres verbes : *tenir*, *bénir*, *dormir*, etc.

AURE se trouve dans *centaure*, *maure* (peuple d'Afrique), *minotaure*, je *restaure* (verbe).

ORE dans *aurore*, *ellébore*, *encore* (**), *Flore*, *métaphore*, *météore*, *more* (noir), *pécore*, *phosphore*, *pore*, *sonore*, *store*, *sycomore*, *Terpsichore*, *tricolore*.

(*) Sont exceptés : *auxiliaire*, *bréviaire*, *judiciaire*, *incendiaire*, *intermédiaire*, *mobiliaire*, *pécuniaire*, *plagiaire*, *plénipotentiaire*, *stipendiaire*, *subsidiaire*, *vestiaire*, dont il a déjà été fait mention au son AI, pag. 887.

(**) Il est permis aux poètes d'écrire *encor*, lorsque la rime ou la mesure du vers l'exige.

ORRE dans j'*abhorre*.

OR dans tous les autres mots : *essor*, *trésor*, etc.

Excepté *porc* (frais), *remords*, *corps*, *lord*, *nord*, *lors*, *alors*, *hors*, *dehors*, *mors* (de cheval), *recors*, *tors*, *effort*, *port*, *passeport*, *raifort*, *renfort*, *ressort*, *sabord*, *sort*, *tort*, et quelques autres mots où le *d* et le *t* final sont indiqués par la dérivation : *bord* (border), *accord* (accorder), *fort* (forte), *rapport* (rapporter), etc.

UR termine les substantifs masc., les adjectifs de ce genre : un *mur*, un cœur *pur*, un lieu *obscur*, etc., et la préposition *sur*.

URE règne partout ailleurs : *aventure*, *conjecture*, une flamme *pure*, une nuit *obscure*, j'*abjure*, j'*endure*, etc.

URRE ne termine aucun mot.

OURE règne dans *bravoure*, et dans les verbes en *ourer* : je *savoure*, j'*entoure*, etc. Excepté je *bourre*, je *fourre*, qui prennent deux *r*.

OURRE, dans *bourre* (subs.), et dans les deux verbes exceptés.

OUR partout ailleurs : *Jour*, *contour*, *amour*, *autour*, etc.

Excepté : *bourg*, *calembourg*, *court*, *lourd*, *sourd*, — *concours*, *cours*, *décours*, *discours*, *ours*, *recours*, *secours*, *toujours*, *velours*.

EURE termine *demeure*, *heure* ; les adjectifs fém. : Une porte *extérieure*, ma *meilleure* amie, une âme *supérieure* ; lors même qu'ils sont employés comme substantifs féminins : La *supérieure*, etc. , et les verbes : je *fleure*, je *pleure*, etc.

EURRE, les deux seuls mots : *beurre*, *leurre*.

EUR règne dans les autres mots, *douceur*, *fleur*, *honneur*, *intérieur*, *flatteur*, etc.

Sont exceptés : *cœur*, *chœur*, *sœur*, *mœurs*.

OIR termine 1°. Tous les verbes : *devoir*, *voir*, *recevoir*, etc. Excepté *boire*, *croire*.

2°. Tous les substantifs masculins qui sont formés d'un *participe présent* par le changement de *ant* en *oir* : *abreuvoir* (abreuvant), *rasoir* (rasant), *trottoir* (trottant), etc.

Excepté *compulsoire*, *consistoire*, quoique formés de *compulsant*, et de *consistant*.

OIRE termine 1°. Tous les substantifs féminins, ainsi que les adjectifs : la *mémoire*, la *gloire*, une *poire*, —*préparatoire*, *déclamatoire*, *obligatoire*, etc. Excepté l'adjectif *noir*.

2°. Tous les subst. masc. qui ne sont pas formés d'un participe présent : *ivoire*, un *mémoire*, un *répertoire*, un *réfectoire*, etc.

Excepté les substantifs suivants :

Avoir,	Dortoir,	Laminoir,	Savoir,
Comptoir,	Espoir,	Manoir,	Soir,
Désespoir,	Hoir,	Noir,	Terroir.

OIRRE ne termine aucun mot.

S

La consonne *s* a pour identique : C, SC, T, X.

S INITIAL

S'écrit toujours par s avant *a*, *o*, *u* et les consonnes : *sagesse*, *soupir*, *supérieur*, *sphère*, *squelette*, *style*, etc.

Avant *e*, *i*, *y*, on le peint par C, SC, S;

Par C dans :

Ce,	Célibat,	Cerbère,	Cesser,
Céans,	Cellier,	Cerceau,	Cession,
Ceci,	Cellule,	Cercle,	Césure,
Cécité,	Celui,	Cercueil,	Ciboire,
Céder,	Cendre,	Cérémonie,	Ciboule,
Cédille,	Cène,	Cerf (animal),	Cicatrice,
Cèdre,	Cens,	Cerfeuil,	Cidre,
Cédule,	Censé (réputé),	Cerise,	Ciel,
Ceindre,	Censure,	Cerneau,	Cierge,
Cela,	Cent,	Cerner,	Cigale,
Célèbre,	Centaure,	Certain,	Cigogne,
Céler,	Centre,	Certes,	Cigüe,
Céleri,	Cep (de vigne),	Cerveau,	Cil,
Célérité,	Cependant,	Cervelas,	Cilice,

Cîme, Circuit, Cité, Civil,
Ciment, Circoncire, Citer, Cygne,
Cimetère, Circonférence, Citerne, Cylindre,
Cimetière, Circonspect, Citoyen, Cynique,
Cingler, Cire (p. cirer), Citrouille, Cyprès.
Cinq, Ciron, Civet,
Cinquante, Cirque, Civette,
Cintre, Ciseau, Civière,

Par sc dans :

Scélérat, Sceptique, Science,
Sceller (cacheter), Sceptre, Scier,
Scène (de théâtre), Sciatique, Scission (division).

Par s dans tous les autres mots où cette articulation est suivie d'une des voyelles *e, i, y* : *semer, silence*, *systéme,* etc.

S MÉDIAL,

Avant *a*, *o*, *u*, se rend par *ç* ou par *ss*.

Par ç dans :

Arçon, Forçat, Pinçon (peau pincée),
Caleçon, Garçon, Poinçon,
Caparaçon, Glaçon, Rançon,
Colimaçon, Hameçon, Soupçon,
Contrefaçon, Leçon, Suçon,
Façade, Limaçon, Tronçon,
Façon, Maçon,

Par ss dans les autres mots où l'articulation médiale s est suivie de *a*, *o*, *u*.

Avant *e*, *i*, cette articulation se rend par c, sc, t, par s seul, ou par ss.

Par c 1°, dans les verbes suivants :

Acquiescer, Evincer, Pincer,
Agacer, Exercer, Rincer,
Bercer, Fiancer, Sucer,
Commencer, Gercer, ...*noncer* comme pro-
Dépecer, Lacer (avec un lacet), noncer, etc.
Effacer, Percer,

Et dans quelques autres verbes en *cer* qui s'écrivent par *c* d'après les remarques;

2.° Dans :

Accident,
Acide,
Acier,
Adoucir,
Ancêtres,
Ancien,
Apprécier,
Associer,
Authenticité,
Bracelet,
Cacis,
Caducité,
Cancer,
Capacité,
Capucin,
Concert,
..... cevoir (coe
Concevoir,
Apercevoir.)
Concierge,
Concile,
Concilier,
Concis,
Courroucer,
Crucifix,
Décéder,
Décéler,
Décemvir,
Décence,
Décerner,
Décider,
Déciller,
Déprécier,
Diocèse,
Docile,
Domicile,
Douceur,
Duplicité,
Éclaircir,
Efficacité,
Élasticité,
Électricité,
Enceinte,
Excéder,
Exceller,
Excepter,
Excès,
Exciper,
Exciter,
Fallacieux,
Faucille,
Ficelle,
Foncier,
François (adj.),
Fratricide,
Gencive,
Gibecière,
Homicide,
Ici,
Illicite,
Imbécille,
Implicite,
Impudicité,
Incendiaire,
Inceste,
Incident,
Incision,
Intercepter,
Interstice,
Invincible,
Jouvenceau,
Judiciaire,
Judicieux,
Lacérer,
Larcin,
Licence,
Licitation,
Linceuil,
Lionceau,
Logicien,
Lycée,
Macérer,
Médecin,
Mercerie,
Merci,
Modicité,
Monceau,
Morceau,
Multiplicité,
Municipal,
Munificence,
Musicien,
Nacelle,
Narcisse,
Nécessaire,
Noirceur,
Obscurcir,
Occident,
Occiput,
Océan,
Ostracisme,
Pacifier,
Parcelle,
Parricide,
Participe,
Perspicacité,
Pharmacie,
Porcelaine,
Praticien,
Précéder,
Précepte,
Précipice,
Prédécesseur,
Préjudicier,
Principal,
Principauté,
Procéder,
Procès,
Procession,
Pudicité,
Racine,
Receler,
Recenser,
Récent,
Récépissé,
Réceptacle,
Récidiver,
Récipient,
Récit,
Régicide,
Remercier,
Réticence,
Rhinocéros,
Sagacité,
Simplicité,
Sincère,
Société,
Solécisme,
Solliciter,
Sorcier,
Souci,
Sourcil,
Souricière,
Spacieux,

Spécial, Spécifier, Succéder, Succès, Suicide, Superficie, Suspicion, Tacet, Tacite, Taciturne, Tenacité, Tercet, Tierce, Ulcère, Vaciller, Vélocité, Véracité, Vicier, Vicissitude, Vivacité, Voici.

Par *sc* dans :

Adolescence, Ascendant, Ascension, Condescendance, Conscience, Convalescence, Descendre, Discerner, Disciple, Discipline, Effervescence, Escient, Faisceau, Fasciner, Irascible, Lascif, Obscène, Oscillation, Réminiscence, Résipiscence, Susceptible, Susciter, Vesce (graine);

Par T (ce qui n'a lieu qu'avant la voyelle *i*) dans :

Balbutier, Captieux, ... cratie (coe démocratie), Facétie, Factieux, Impéritie, Ineptie, Inertie, Initier, Insatiable, Martial, Minutie, Partial, Partiel, Patience, Pestilentiel, Prophétie, Quotient, Sententieux, Substantiel, Suprématie,

Et quelques autres venant de mots en *tion*, comme : *ambitieux*, (ambition), *superstitieux* (superstition).

Dans les mots en ION, l'articulation s s'exprime ainsi qu'il suit :

On écrit par *sion* les mots où cette finale est précédée de L ou R; comme *expulsion*, *aversion*.

Excepté cinq mots, savoir : *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*, *proportion*.

Par SSION 1e. les mots terminés par

ESSION : *procession*, *profession*.

MISSION : *admission*, *commission*.

CUSSION : *discussion*, *percussion*.

2°. les mots suivants : *passion*, *compassion*, *scission*.

Par XION : *connexion*, *complexion*, *flexion*, *fluxion*, et les dérivés, comme : *inflexion*, *réflexion*.

Par TION tous les autres mots ; exemples : *nation*, *motion*, *construction*, etc.

Excepté sept mots : *ascension*, *dimension*, *extension*, *pension*, *suspension*, *appréhension*, et *suspicion*.

Dans tous les autres mots *s médial* se rend par ss entre deux voyelles : *message*, *vaisseau* ; excepté : *entresol*, *préséance*, *parasol*, *pré-supposer*, *resacrer* ; et par *s*, quand ce n'est pas entre deux voyelles : *arsenal*, *insidieux*, *conseil*, etc.

S FINAL.

ANSE termine : *anse* de panier, *danse*, *panse*, *transe*, et : il *panse* (une plaie, un cheval).

ENSE termine : *défense*, *dépense*, *dispense*, *offense*, *récompense*, *immense*, *dense* (ces deux derniers adjectifs), il *pense* (il réfléchit), et leurs composés, comme : il *dépense*, il *récompense*, etc.

ANCE } ENCE } règnent dans les autres mots ; *ance*, quand le mot qui a cette terminaison est formé d'un participe présent comme : *abondance*, *jouissance* ; *ence*, lorsqu'il ne dérive pas d'un participe présent : *présence*, *innocence*. Voyez page. 891.

ASSE règne dans *brasse*, *carcasse*, *chasse*, *classe*, *crasse*, *crevasse*, *cuirasse*, *échasse*, *masse*, *Parnasse*, *paperasse*, *tasse*, *terrasse* ; *cocasse*, *molasse* (adjectifs).

ACE dans les autres mots : *menace*, *trace*.

ECE dans : *espèce*, *nièce*, *pièce*, *Grèce*.

AISSE termine : *caisse*, *graisse*, — il *laisse*, il *affaisse* ; et les dérivés : j'*abaisse*, j'*encaisse*.

ESSE règne dans les autres mots : *adresse*, *maitresse* ; *presse*, etc.

ISSE termine : *coulisse*, *éclisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *génisse*, *jaunisse*, *mélisse*, *pelisse*, *réglisse*, *saucisse*, *lisse*

(adjectif), *suisse*, et tous les verbes : je *glisse*, il *plisse*, etc.

ICE par-tout ailleurs : *nourrice*, *malice*, etc.

OCE termine : *négoce*, *noce*, *sacerdoce*, *atroce*, *féroce*, *précoce*, *véloce*.

OSSE Dans tous les autres mots : *bosse*, *fosse*, je *brosse*, il *crosse*, etc.

AUSSE termine : *chausse*, *hausse*, *fausse* (adjectif), *gausse*.

AUCE a lieu dans : j'*exauce*, *sauce*.

UCE dans : *astuce*, *puce* ; — il *suce*.

USSE par-tout ailleurs.

Dans toutes les finales autres que celles ci-dessus, l'articulation *se* se rend par CE ; exemple : *commerce*, *source*, *ronce*, *mince*, etc.

Excepté :

Averse,	Eparse (adjectif f.),	Secousse,
Bourse,	Gousse,	Torse (adjectif f.),
Controverse,	Housse,	Traverse,
Course,	Mousse,	Walse.
Diverse,	Rousse (adjectif f.),	
Entorse,	Réponse,	

Les mots où le *s* sonore n'est pas accompagné de E muet sont : *as*, *gratis*, *jadis*, une *vis*, *rhinocéros*, *blocus*, *chorus*, *hiatus*, *rébus*, et quelques autres, en très petit nombre, qui viennent du latin.

T.

T a pour identique *th*.

T INITIAL

Se rend par TH dans :

Thé,	Théologie,	Thésauriser,
Théâtre,	Théorie,	Thèse,
Théisme,	Thériaque,	Thon (poisson),
Thême,	Thermomètre,	Thym (plante), etc.

Et dans les dérivés : *théorique*, *théatral*, *théière*, etc.

Par T au commencement des autres mots.

T Médial

Se rend par *th* dans :

Anathème, Antipathie, Antrhopophage, Apathie, Apothéose, Apothicaire, Arithmétique, Athée, Athlète, Authentique, Bibliothèque, Cantharide, Cathéchisme, Cathédrale, Catholique, Cothurne, Dithyrambe, Enthousiasme, Epithalame, Epithète, Ether, Gothique, Hypothèque, Hypothèse, Isthme, Léthargie, Léthé, Luthérien, Mathématique, Méthode, Mythologie, Orthographe, Panthéon, Parenthèse, Pathétique, Phthisie, Posthume, Rhythme, Sympathie.

T Final

Se rend par *th* dans :
luth (instrument), *zénith.*

Par *the* dans :
amaranthe, *labirynthe*, *menthe* (plante).

Par *te* ou *tte* dans les autres mots : *planète*, *coquette*, *petite*, il *quitte*, etc.

Excepté :

1°. *Brut* (adjectif), *chut !* (interjection), *dot*, *mat* (terme du jeu d'échec), *lest* (de navire), *est*, *ouest* (deux des quatre points cardinaux), *zest;*

2°. Les substantifs masculins et les adjectifs en *ct* : *aspect*, *correct*, *exact*, etc. à moins que les adjectifs ne soient employés au féminin : une relation *exacte*; *compacte* est le seul qui prenne un e au masculin ;

Et quelques mots dérivés du latin; comme : *accessit*, *exéat*, *occiput*, etc.

Redoublement du T.

T *médial* se redouble :

1°. dans les mots qui commencent par :

at : *attention*, *attirer*, *attrister*, etc.

Excepté :

Atelier,	Atlas,	Atour,	Atre,
Athée,	Atmosphère,	Atout,	Atroce,
Athlète,	Atôme,	Atrabilaire,	

Et dans les dérivés.

2°. Dans le corps des mots suivants :

Fouetter,	Littéral,	Nettoyer,	Sagittaire,
Guetter,	Littérature,	Pittoresque,	Sottise,
Lettre,	Mettre,	Regretter,	

Et dans les dérivés et composés : *littéralement*, *nettoyage*, *sottisier*, *commettre*, *permettre*, etc.

T final n'est susceptible de redoublement que dans les finales suivantes :

ATTE règne dans :

Chatte,	Jatte,	Patte (d'animal),
Datte (fruit),	Latte,	Qu'il batte,
Flatte (il),	Matte (adj. fém.),	
Gratte (il),	Natte,	

Et dans les composés et dérivés *flatterie*, qu'il *combatte*, etc.

ATE Dans tous les autres mots : *écarlate*, *date*, *pirate*, *plate* (adjectif féminin), je *constate*.

ÈTE termine les mots suivants :

Athlète,	Planète,		Complète,
Comète,	Poète,		Discrète,
Conquête,	Prophète,	et les adject. fém.	Inquiète,
Diète,	Répète (je),		Prête,
Interprète,			Secrète,

ETTE termine les autres mots : *coquette*, *muette*, *banquette*, *emplette*, *dette*, je *jette*, je *cachette*, j'*achette*, etc. (*)

ITTE règne dans : être *quitte*, il *quitte*, il *acquitte*.

ITE par-tout ailleurs.

(*) Voyez, pag. 482, dans quel cas les verbes en *eter*; comme *jeter*, prennent deux *t*.

OTE a lieu 1°. dans les substantifs masculins : un *despote*, un *pilote*, un *patriote*, un *compatriote*, etc.

2°. Dans les verbes : je *cahote*, il *clignote*, je *complote*, je *sanglote*.

Excepté :

Je baisotte,	Je décrotte,	Je garotte,	Je trotte.
Je balotte,	Je flotte,	Je marmotte,	
Je buvotte,	Je frotte,	Je rotte,	

OTTE termine 1°. les substantifs féminins : *carotte*, *botte*, *grotte*, etc.

Excepté :

Anecdote,	Cote (taxe),	Hugenote (sorte de vase,	Matelote,
Antidote,	Côte,		Note,
Bergamote,	Echalote,	Marcote,	Papillotte,
Capote,	Galiote,	Marmote,	Pelote,
Compote,	Griote,	Marote,	Redingote.

2°. Les adjectifs féminins : *sotte*, etc.

Excepté : *bigote*, *dévote*, *idiote*, *nabote*, *vieillotte*.

AUTE règne dans : *aréonaute*, *argonaute*, *faute*, *haute* (adjectif féminin), il *saute*.

UTTE termine : *butte*, *hutte*, *lutte*, et les verbes qui en sont formés.

UTE, tous les autres mots : une *chute*, *culbute*, *dispute*, je *débute*, je *discute*, etc.

OUTTE termine le seul mot *goutte*, et ses dérivés.

OUTE dans tous les autres mots : *route*, *redoute*, j'*écoute*, etc.

V.

Cette lettre ne se redouble que dans quatre mots francisés : *wigh*, *walfran*, *wisk*, *wiski*, et elle est toujours accompagnée d'un *e* muet, lorsqu'elle est finale : *vive*, *grave*, etc.

X.

Excepté dans les mots : *flux*, *reflux*, *soixante*, *deux*, *dix*,

six, et les dérivés des quatre derniers, *soixantième*, *deuxième*, *dixième*, etc. La consonne x représente toujours une double articulation, savoir, GZ : *examen*, *exemple*, *exister*, etc., et QS : *convexité*, *maxime*, *vexation*, etc.

La double articulation GZ se rend toujours par *x*.

La double articulation QS, excepté les cas suivants, se rend aussi par *x* :

1°. QS se rend par CT dans les substantifs où l'articulation GS est suivie de *ion*, exemple : *perfection*, *réduction*, *faction*; cette exception s'applique aux dérivés : *factieux*.

(Cependant on écrit par *x* : *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, et leurs dérivés.)

2°. QS se rend par CC dans : *accélérer*, *accéder*, *accent*, *accepter*, *accès*, *accessoire*, *accident*, *succès*, *succéder*, *succinct*.

3°. QS se rend par CS dans : *tocsin*.

Remarque. Lorsque l'articulation QS, rendue par *x*, est précédée d'un *e* initial, et suivie d'une des voyelles *e*, *i*, on interpose un *c*, entre *x* et la voyelle suivante : *excellent*, *exciter*, *excepter*, etc.

Lynx, *larinx*, *index*, *perplex*, *phénix*, *préfix*, et quelques noms propres, comme : *Ajax*, *Pollux*, *Styx*, sont les seuls mots où *x* final sonore ne soit pas suivi, d'un *e* muet. Ainsi donc on écrira avec un *e* muet : *convexe*, *taxe*, *fixe*, *équinoxe*, etc.

La lettre *x*, étant une double consonne, ne se redouble jamais.

Z.

L'articulation z se rend par z au commencement des mots : *zéro*, *zone*, etc., etc.

Également par z, dans le corps des mots :

1°. Après *ga* : *gaze*, *gazouiller*, *magasin*, etc.

2°. Dans : *alezan*, *alize*, *amazone*, *azur*, *bizarre*, *diapa-*

zon, *dizaine*, *douze*, *bouze*, *bronze*, *donzelle*, *épizootie*, *horizon*, *lazaret*, *lézard*, *lazzi*, *mazette*, *mezzo*, *dizain*, *onze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *suzerain*, *topaze*, *zigzag*, *zizanie*. — On écrit aussi par z : *nez*, *chez*, *assez*, *rez*-de-chaussée ; hors de là, l'articulatiou z se rend par *s* : *choisir*, *maison*, *poser*, etc. Excepté : *deuxième*, *dixième*, *sixième*, où elle se rend par x.

Le redoublement de la lettre z n'a lieu que dans *lazzi*.

z *final* sonore est toujours suivi d'un *e muet*, excepté dans le mot *gaz*. (M. *Chapsal.*)

§. 10.

De l'Orthographe des Verbes.

L'*Orthographe des verbes*, demandant, par son importance, des développements particuliers que ne comportoit pas le traité que nous venons de donner, nous avons cru devoir en faire un article à part, qui, pour être bien compris du lecteur, exige que celui-ci se rappelle ce que nous avons dit sur la *formation des temps*, p. 471, et sur *la conjugaison* des verbes tant *réguliers* qu'*irréguliers*, p. 450, et suivantes.

1°. *La première personne singulière du présent de l'indicatif* est toujours terminée par un *e* muet dans les verbes de la première conjugaison ; tels que : *prier*, *convier*, *aimer* ; et dans ceux de la seconde qui ont l'infinitif en *frir* et en *vrir* ; tels que : *offrir*, *souffrir*, *ouvrir*, *couvrir*. — *Cueillir* et ses composés suivent la même orthographe. On écrira donc :

Je prie, *je convie*, *j'aime*, *je souffre*, *j'ouvre*, *je couvre*. —*Je cueille*, *je recueille* ; on excepte *appauvrir*, qui fait *j'appauvris*. (*Restaut*, p. 260.)

Dans les verbes des trois autres conjugaisons, cette première personne est terminée par un *s* ; *Je finis*, *je reçois*, *je rends*, *je vais*, *je cours*, *je meurs*, *je conclus*.

Nota. On trouve dans plusieurs bons auteurs les premières personnes singulières du présent de l'indicatif de quelques verbes écrites sans *s*, comme : *je sai*, *je voi*, *je croi*; mais, comme nous l'avons dit, en parlant de la conjugaison du verbe *voir*, ce seroit actuellement pécher contre l'usage, et contre la règle générale, que de les écrire ainsi.

Exception. — *Pouvoir*, *valoir*, *prévaloir*, *vouloir*, verbes irréguliers de la troisième conjugaison, prennent un *x* au lieu d'un *s* : *Je peux*, *je veux*, *je prévaux*, *je vaux*.

2°. *La seconde personne singulière du présent de l'indicatif, de tous les temps simples, et dans tous les verbes*, a toujours pour lettre finale un *s* :

Tu pries, *tu offres*, *tu ouvres*, *tu appauvris*, *tu cueilles*, *tu priois*, *tu offrois*, *tu ouvrois*, *tu appauvrissois*, *tu cueillois* etc., etc.

Cette règle générale á encore une exception dans les verbes *pouvoir*, *vouloir*, *prévaloir*, *valoir* : auxquels on met, à la seconde personne du présent de l'indicatif, un *x* au lieu d'un *s* : *tu peux*, *tu veux*, *tu prévaux*, *tu vaux*.

3°. *La troisème personne singulière du présent de l'indicatif* est semblable à la première dans les verbes qui ont cette personne terminée par un *e* muet. Ainsi, *je prie*, *j'offre*, *j'ouvre*, *je cueille*, fait : *il prie*, *il offre*, *il ouvre*, *il cueille*.

Quand la première personne singulière du présent de l'indicatif finit par un *s*, ou par un *x*, la troisième personne de ce temps finit par un *t* : *Je crois*, *il croit*; *je peux*, *il peut*; *je reçois*, *il reçoit*.

Dans les verbes en *cre*, *tre* et *dre*, qui ne sont pas en *indre*, comme *atteindre*, *ceindre*, *craindre*, *plaindre*, *joindre*, et dans lesquels la finale de la première personne et de la seconde est *cs*, *ts* ou *ds*; tels que : *je convaincs*, *tu convaincs*; *je combats*, *tu combats*; *je rends*, *tu rends*; *je mouds*, *tu mouds*, on ne fait que retrancher le *s* pour former la troisième personne singulière du présent de l'indicatif : *Il convainc*, *il combat*, *il rend*, *il moud*.

Mais *j'atteins*, *je ceins*, *je crains*, *je plains*, *je joins*, dont l'infinitif est en *indre*, font *il atteint*, *il ceint*, *il craint*, *il plaint*, *il joint*.

4°. La première personne plurielle du présent de l'indicatif, et, en général, de tous les temps simples, et dans tous les verbes, a toujours pour lettre finale un *s* : *Nous aimons*, *nous aimions*; *nous dissolvons*, *nous dissolvions*; *nous cousons*, *nous cousions*; *nous voyons*, *nous voyions*.

5°. La seconde personne plurielle, dans tous les temps simples, se termine en *s* ou en z.

Elle prend un *s*, quand la pénultiéme est un *e* muet : *Vous dites*, *vous faites*, *vous aimâtes*, *vous reçûtes*, etc.

Elle prend un z, quand la pénultième est un *e* fermé : *Vous aimez*, *vous rendrez*, *vous dédisez*, *vous médisez*, etc.

Cette orthographe sert à caractériser ces secondes personnes et à les distinguer du participe passé, et de l'adjectif.

6°. La troisième personne pluriel, dans les temps simples, est généralement en *nt* : *Ils aiment*, *ils disent*, *ils recevoient*, *ils ambitionnèrent*, etc.

Ces règles ne sont pas applicables aux temps composés :

7°. Les terminaisons de l'*imparfait de l'indicatif* sont les mêmes dans tous les verbes, tant réguliers qu'irréguliers, sans aucune exception : pour le singulier, elles sont en *ois*, *ois*, *oit*; et pour le pluriel, en *ions*, *iez*, *oient* : *J'aim*ois, *tu aim*ois, *il aim*oit; *nous aim*ions, *vous aim*iez, *ils aim*oient. *Je voyois*, *tu voy*ois, *il voy*oit; *nous voy*ions, *vous voy*iez, *ils voy*oient. (*).

(*Restaut*, p. 253.—*Wailly*, p. 78. — *Levizac*, p. 55. t. 2.)

(*) Pour remédier à l'inconvénient des différents sons de la combinaison *oi*, un nommé *Berain*, avocat assez obscur au parlement de Rouen, proposa en 1675, de lui substituer la combinaison *ai*, c'est-à-dire, d'écrire par *ai*, tous les imparfaits et les conditionnels des verbes : *j'aimais*, *j'aimerais*; d'écrire *paraître*, *disparaître*, etc., au lieu de *paroître*, *disparoître*, etc., d'écrire de même par *ai*, *faible* et ses dérivés, *laide*, *monnaie* et ses dérivés, *harnais*, *charolais*, etc.; *Français*, *Anglais*,

2°. Le *prétérit défini de l'indicatif* a quatre terminaisons 1°. en *ai, as, a, âmes, âtes, èrent* : *Je donnai, tu donnas*,

---

Hollandais, Irlandais, Polonais, etc., etc.; que l'on prononce *Françès, anglès*.

L'Abbé *Girard* adopta ce changement; mais, ayant vu qu'il en résultoit des inconvénients beaucoup plus grands, et qu'il renversoit toutes les analogies, il se rétracta dans son ouvrage intitulé : *Vrais Principes de la Langue Françoise*.

La plupart des Grammairiens anciens, refusèrent aussi d'en faire usage. *Beauzée* (Encycl. méth. au mot *Orth.* et à la lettre *i*), et *d'Olivet* (12ᵉ rem. sur *Racine*), observèrent que *ai* a, de même que *oi*, plusieurs sons.

En effet, dans *bienfaisant*, cette combinaison a le son de l'*e* muet; dans *j'aimai*, elle a le son de l'*e* fermé; dans *jamais*, elle a le son de l'*e* ouvert; dans j'*aimerai*, elle a un son différent de j'*aimois* et de j'*aimerois*; enfin dans *Douairière* elle a à peu près, le son de l'*a*.

Dumarsais, (Encycl. méth., au mot *Diphtongue*), fut d'avis que la combinaison *ai* n'étoit pas plus propre que la combinaison *oi* à représenter le son de l'*è* ouvert; si l'on écrit *François*, j'*avois*, c'est parce que nos pères prononçoient ces mots en diphtongue, *Fran-çois*, j'*a-vois*, mais on n'a jamais prononcé *François*, j'*avois*, en faisant entendre l'*o* et l'*i* : présentement que l'on prononce ces mots avec le son de l'*è* ouvert, si l'on vouloit une réforme il falloit plutôt la tirer de *procès, succès, très, auprès, dès*, que de se régler sur *palais*, et sur un petit nombre de mots pareils, que l'on écrit par *ai*, à cause de l'étymologie *palatium*, et parce que telle étoit la prononciation de nos pères; autrement c'est réformer un abus par un plus grand. D'ailleurs, ajouta-t-il, ce changement renverse toutes les analogies pareilles à celles qu'il y a entre *notion* et *connoître*; *apparoir* et *paroître*; *notoire* et *connoissance*; et il n'y a pas plus de raison de réformer *François* par *Français* qu'il n'y en auroit de réformer *palais* par *palois*.

Domergue a été d'une opinion à peu près semblable (dans la 2e édition de sa Gramm. simpl., et dans ses Sol. gramm.); *oi* est mal, dit-il, parce que c'est un signe trompeur; mais *ai* l'est également, puisqu'on le prononce d'une manière, dans *essai, délai*, et d'une autre manière dans *mail, bataille*. Or dans les réformes, on ne doit pas remplacer un abus par un abus. De la combinaison de l'*a* ou de l'*o* avec l'*i*, il ne peut résulter un *e*; une voix simple ne doit s'exprimer que par un caractère simple. Donc le changement proposé par *Bérain* augmente les difficultés, au lieu de les diminuer; et alors, ce n'étoit pas la peine de changer pour ne pas faire mieux.

il donna; *nous donn*âmes, *vous donn*âtes, *ils donn*èrent; 2°. en *is*, *is*, *it*, *îmes*, *îtes*, *irent*. *Je guéri*s, *tu guéri*s, *il guéri*t, *nous guérî*mes, *vous guérî*tes, *ils guéri*rent; 3°. en

---

Ensuite, remarquèrent *Bauzée*, et le chancelier *Bacon*, c'est une prétention chimérique, que de vouloir pervertir la nature des choses, donner de la mobilité à celles qui sont essentiellement permanantes, telles que l'orthographe; et de la stabilité à celles qui sont essentiellement changeantes et variables, telles que la prononciation. Eh! devons-nous nous plaindre de l'incompatibilité des natures de deux choses qui ont d'ailleurs entre elles d'autres relations intimes? Applaudissons-nous, au contraire, des avantages qui en résultent; si l'orthographe est moins sujette que la voix à subir des changements de forme, elle devient par là-même, dépositaire et témoin de l'ancienne prononciation des mots, elle conserve les traces de la génération d'une langue et rend un hommage durable aux langues mères que la prononciation semble désavouer en les défigurant.

Enfin l'*Académie*, (*a*) cette autorité à laquelle est dévolue le droit de prononcer sur tout ce qui intéresse la Langue françoise, a constamment rejeté le projet de *Bérain*.

Cependant il faut dire que *Voltaire* n'a point eu égard à tous ces motifs, et que *d'Alembert* même, ce littérateur connu pour être l'un de ses plus grands admirateurs, et qui n'approuvoit aucunement le changement de la combinaison *oi* en la combinaison *ai* (ainsi que cela est constaté par une lettre qu'il lui a adressée à ce sujet), n'a pu l'empêcher d'en être le plus chaud partisan; de là il est résulté que beaucoup d'écrivains de son temps se sont empressés d'en faire usage, et que présentement une infinité de personnes l'ont adopté; de sorte que nous ne pouvons pas dire que ces personnes sont à blâmer; mais nous pouvons dire qu'elles sont en opposition avec des Grammairiens dont l'opinion a toujours été d'un très-grand poids, avec beaucoup d'écrivains et d'imprimeurs qu'on peut regarder comme d'excellentes autorités, et avec l'*Académie*, le vrai juge compétent en fait de langage; enfin nous pouvons dire que ce changement, renversant toutes les analogies, augmentant les difficultés au lieu de les diminuer etc., etc., peut aussi sans inconvénient être rejeté par les personnes qui ne croient pas devoir se ranger aveuglément à *l'avis*, même du plus grand nombre.

(*a*) Voyez les différentes éditions de son Dictionnaire, aux mots *Anglicisme*, *François*, *Imparfait*, *Majesté*, *Mettre*, *Naître*, *Peuple*, *Harnois*, (que l'on prononce *harnès*, et *roide* que l'on prononce *rède*.)

ins, *ins*, *int*, *înmes*, *întes*, *inrent* : *Je* vins, *tu* vins, *il* vint, *nous* vînmes, *vous* vîntes, *ils* vinrent; 4o. en *us*, *us*, *ut*, *ûmes*, *ûtes*, *urent* : *Je* reçus, *tu* reçus, *il* reçut, *nous* reçûmes, *vous* reçûtes, *ils* reçurent.

3o. Le *futur de l'indicatif* est toujours en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront* : *J'aime*rai, *tu aime*ras, *il aime*ra, *nous aime*rons, *vous aime*rez, *ils aime*ront.

Le *présent du conditionnel* est en *rois*, *rois*, *roit*, *rions*, *riez*, *rioient* : *J'aime*rois, *tu aime*rois, *il aime*roit, *nous aime*rions, *vous aime*riez, *ils aime*roient.

Remarque — Puisque, comme nous l'avons vu à la formation des temps, le futur se forme du présent de l'infinitif, alors on ne doit mettre un *e* avant la finale du futur, que quand il y en a un avant le *r* de l'infinitif; c'est-à-dire qu'on écrira sans *e* muet, avant le *r*, les futurs : *Je conclurai*, j'*exclurai*, *je coudrai*, *je pourvoirai*, *je mettrai*; parce qu'il n'y en a pas aux infinitifs *conclure*, *exclure*, *coudre*, *pourvoir*, *mettre*; mais aussi on mettra un *e* muet aux futurs, j'*avouerai*, j'*oublierai*, *je publierai*, *je jouerai*, *je supléerai*, *je créerai*, parce qu'il y en a un aux infinitifs *avouer*, *oublier*, *publier*, *jouer*, *supléer*, *créer*.

IIe. *Remarque.* — Comme l'*e* qui se rencontre à l'infinitif des verbes de la première conjugaison, est muet, alors l'*e*, que dans ce cas on est obligé d'employer au futur, doit être également muet; en conséquence, on doit dire : *je trouverai* et non pas, *je trouvèrai*, ni *je trouvérai*.

Ces remarques sur le futur sont applicables au *conditionnel présent*.

4o. La *seconde personne singulière de l'impératif* est toujours semblable à la première personne du présent de l'indicatif.

Ainsi il ne faut pas mettre de *s* à cette seconde personne, lorsqu'il n'y en a point à la première personne du présent de l'indicatif; et, en conséquence, il faut écrire : *aime*, *donne*, *souffre*, *cueille*, parce que l'on dit et écrit : *j'aime*, *je donne*, *je souffre*, *je cueille*; et *emplis*, *reçois*, *rends*, parce que l'on dit et écrit : *j'emplis*, *je reçois*, *je rends*.

Exceptions. — Le verbe *aller* fait, à la première personne du présent de l'indicatif, *je vais*; et à la seconde personne singulière de l'impératif, *va*. *Avoir* qui fait *j'ai*, fait *aye*, *être* qui fait *je suis*, fait *sois*.

Dans le cas où la seconde personne singulière de l'impératif est terminée par un *e* muet, et est suivie de l'un des pronoms *y* ou *en*, alors pour éviter un *hiatus*, on ajoute un *s* euphonique, et l'on écrit : *donne-s-en*, *porte-s-y* ; ou plutôt, tel que l'usage le veut : *donnes-en*, *portes-y*.

Mais il faut avoir soin, dans cette exception, de ne pas écrire : *donnes'en*, *portes'y* ; ce n'est pas ici une lettre élidée, c'est une lettre ajoutée.

(*Restaut.* — De *Wailly.* — *Levizac* et M. *Sicard.*)

Remarque. — On ne fait point usage de la lettre euphonique *s*, lorsqu'après la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet, c'est la préposition *en* qui suit : *accepte en échange ce bijou.* — *Souffre en patience les caprices de cet homme.*

O Dieu! porte *en* mon sein la douceur et la paix.

(Th. *Corneille*, sur la 191e rem. de Vaugelas. — Le *Buffier*, n° 533. — *Restaut*, p. 257. *Bauzée* au mot *Élision.*)

5°. Le *présent du subjonctif*, dans les verbes des quatre conjugaisons, se termine en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent* : *Que je prie*, *que tu pries*, *qu'il prie*, *que nous priions*, *que vous priiez*, *qu'ils prient.* — *Que je conclue*, *que tu conclues*, *qu'il conclue*, *que nous concluions*, *que vous concluiez*, *qu'ils concluent.*

Il n'y a d'exception que pour les auxiliaires *avoir* et *être* : *Que j'aye*, *que tu ayes*, *qu'il* AIT ; *que nous ayons*, *que vous ayez*, *qu'ils aient.* — *Que je sois*, *que tu sois*, *qu'il* SOIT, *que nous soyons*, *que vous soyez*, *qu'ils soient.*

Remarque. — La première et la troisième personne singulière du présent du subjonctif sont semblables, et se terminent dans tous les verbes réguliers, par un *e* muet : *que je coure* ; *qu'il coure* ; *que je meure* ; *que je rie*, *qu'il rie.*

6°. L'*imparfait du subjonctif* a quatre terminaisons ; en *asse*, *isse*, *usse*, *insse* :

Que je donnasse, *que tu donnasses*, *qu'il donnât*, *que nous donnassions*, *que vous donnassiez*, *qu'ils donnassent.*

Que je sentisse, *que tu sentisses*, *qu'il sentît* ; *que nous sentissions*, *que vous sentissiez*, *qu'ils sentissent.*

Que je reçusse, *que tu* reçusses, *qu'il* reçût, *que nous* reçussions, *que vous* reçussiez : *qu'ils* reçussent.

Que je vinsse, *que tu* vinsses, *qu'il* vînt ; *que nous* vinssions, *que vous* vinssiez, *qu'ils* vinssent.

Il n'y a, comme on le voit, que la troisième personne du singulier qui ait un accent ; ce qui, outre le *t* qu'elle prend, établit une différence remarquable avec la troisième personne singulière du prétérit défini, qui a la même finale ; mais qui s'écrit sans accent et sans *t* à la première conjugaison : *il donna ;* et sans accent aux trois autres congugaisons : *il sentit, il reçut, il vint.*

Remarque. — Lorsqu'on doute entre, il *fut* et il *fût* ; il *donna*, et il *donnât* ; entre il *sentit*, il *reçut*, il *vint*, et il *sentît*, il *reçût*, il *vînt* : si le sens permet de dire, nous *fûmes*, nous *donnâmes*, nous *sentîmes*, nous *reçûmes*, nous *vînmes*, il faut écrire, sans accent il *fut*, il *donna*, il *sentit*, il *reçut*, il *vint*.

Le même procédé lève les doutes sur les terminaisons analogues : je *serai*, je *serois* ; *j'aimerai*, *j'aimerois*, et entre je *donnai*, je *donnois* : si le sens permet de dire : nous *serons*, nous *aimerons*, nous *donnâmes* ; il faut, je *serai*, j'*aimerai*, je *donnai*.

7°. Le *présent de l'infinitif* a quatre terminaisons, qui sont, en ER, *donner ;* en IR, *remplir ;* en OIR, *recevoir ;* en RE, *rendre.*

8°. Le *participe passé* a douze terminaisons différentes ; les principales sont en *é*, en *i*, en *çu*, en *du*, etc. : *donné*, *empli*, *reçu*, *rendu.*

Voyez les terminaisons des temps primitifs, ch. XI, pag. 391, du chapitre des verbes.

Le *participe présent* est toujours terminé en *ant : donnant*, *remplissant*, *recevant*, *rendant.*

Ainsi, le même mot, substantif ou adjectif, terminé en *ent*, par cela seul qu'il est employé comme participe présent, se change en la terminaison *ant.* Exemple :

Le perroquet et la perruche, le corbeau et la corneille, la bécasse et la bécassine, sont d'espèces DIFFÉRENTES. — *C'est en* DIFFÉRANT, *de jour en jour à s'occuper de son salut,*

que l'on arrive au moment où il n'est plus temps d'y songer.

Achille de Harlay, premier PRÉSIDENT *du Parlement, pendant la Ligue, montra dans cette charge la fermeté et l'intégrité des anciens magistrats romains. — Les passions,* PRÉSIDANT *presque toujours au choix que nous avons à faire d'un plan de conduite, y exercent leur injuste pouvoir.*

Les envoyés des têtes couronnées n'ont pas tous la qualité d'ambassadeurs; il y en a qui n'ont que celle de RÉSIDENTS. *— C'est surtout en* RÉSIDANT *dans leurs diocèses, que les évêques accomplissent leurs obligations envers l'Église.*

Si dans les premières phrases, les mots *différentes*, *président* et *résident*, sont terminés en *ent*, c'est parce qu'ils y sont employés comme adjectifs; mais, si dans les secondes phrases, *différant*, *presidant* et *résidant*, sont terminés en *ant*, c'est parce qu'ils y sont employés comme participes.

Les mots *intrigant*, *fatigant*, *extravagant* s'écrivent sans *u*, lorsqu'ils sont employés comme adjectifs; mais on écrit *intriguant*, *fatiguant*, *extravaguant*, quand ils sont participes.

(Restaut, p. 480, — *Wailly*, p. 74, — *Domergue*, p. 125 de son journal, 1er mars, 1786. — Et le Dict. de *l'Académie*.)

10°. Quand l'infinitif est terminé par *quer*, les lettres *qu* se conservent dans toute la conjugaison, lorsque la prononciation pourroit permettre qu'on y substituât un *c*, comme dans nous *suffoquons*, vous *fabriquâtes*, dérivés des verbes *suffoquer*, *fabriquer*, et que, sans altérer la prononciation on pourroit écrire par *c* : nous *suffocons*, vous *fabricâtes*. Mais, hors de la conjugaison, ce changement a presque toujours lieu : on écrit par *c*, et non pas par *qu*, la *suffocation*, la *fabrication*.

(Voyez ce que nous disons, à ce sujet, page 909.)

11°. Les verbes en *dre*, où l'on entend le son *an*, se terminent en *endre*, comme *prendre*, *fendre*, *tendre*, *vendre*, *rendre*, *reprendre*, *refendre*, etc. Il faut en excepter *répandre*.

On écrit par *ire* les verbes dont le participe présent se prononce *vant* ou *zant*, comme *lire*, *dire*, *écrire*, *souscrire*.

Excepté *rire*, *sourire*, *bruire*, *maudire*, *frire*.

Par conséquent *tenir*, *vêtir*, *courir*, etc., ne prendront pas d'*e* final, le participe ne se prononçant ni *zant* ni *vant*.

Contraindre, *craindre*, *plaindre*, *vaincre* et leurs composés, sont les seuls verbes en *aindre*; tous les autres sont en *eindre* : *teindre*, *feindre*, etc.

DES ACCENTS.

Il ne faut pas confondre les *accents* dont il a été question, ch. III, 1re. part., p. 67, avec ceux dont nous allons parler; et, quoique les anciens aient donné le même nom à la chose, et au signe de la chose, ceux-ci ne sont que de purs signes d'orthographe qui se mettent au dessus d'une voyelle, soit pour en faire connoître la véritable prononciation, soit pour faire distinguer le sens d'un mot d'avec un autre mot qui s'écrit de même, et qui a un sens différent.

Il y a trois sortes d'accents : l'*accent aigu*, l'*accent grave*, et l'*accent circonfléxe*.

L'accent aigu (´) se met sur tous les É *fermés* qui terminent la syllabe, ou qui sont seulement suivis d'un *s*, signe du pluriel: la *bonté*, la *vérité*, l'*assemblée*, les *procédés*, les *prés émaillés*. Mais on écrira sans accent aigu l'*e* fermé de *nez*, de *berger*, attendu que ce n'est point l'*e*, mais une des consonnes *z*, *r*, qui termine la syllabe. (M. *Chapsal*.)

L'accent grave (`) se met sur tous les *è ouverts* qui terminent la syllabe comme dans : *père*, *règle*, *prophète*, il *mène*; ou qui sont suivis d'un *s* qui achève le mot : *procès*, *succès*, *décès*, *après* (sont exceptés : *ces*, *les*, *mes*, *tes*, *ses*; et *des*, article composé). D'après ce principe, j'écris : j'*appelle*, *terre*, *coquette*, *mer*, *secret*, sans accent grave; car les consonnes *l*, *r*, *t*, qui terminent la syllabe, en donnant à l'*e* le son ouvert, rendent l'accent inutile.

La lettre *x*, qui fait les fonctions de deux consonnes, dont l'une appartient à la syllabe précédente, qu'elle termine, et l'autre à la syllabe suivante, exige également que l'*e ouvert* qui la précède, ne soit pas surmonté d'un accent grave : *convexe*, je *vexe*, *circonflexe*.

Il faut remarquer que *l'é* est toujours ouvert, lorsqu'il termine la syllabe, et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e muet*; exemple : il *espère*, il *pèse*, *modèle*.

Sont exceptés les mots en *ége*, comme : *sacrilége*, *sortilége*, etc., où l'*e* n'est point ouvert, mais fermé, quoiqu'il termine la syllabe, et qu'il soit suivi d'une consonne et d'un *e* muet. On en excepte aussi ces phrases : *aimé-je*, *dussé-je*, *veillé-je*, *etc.*, dans lesquelles l'*e* est également fermé, et prend un accent aigu. (M. *Chapsal.*)

On emploie aussi l'accent *grave* dans plusieurs mots, pour empêcher qu'on ne les confonde avec d'autres; par exemple, on en fait usage pour le mot *là*, adverbe, afin de le distinguer de *la*, article, ou de *la*, pronom personnel :

Là gît la sombre envie, à l'œil timide et louche.

(*Voltaire.*)

Où, pronom ou adverbe, s'écrit avec l'accent grave : *L'adversité est le creuset* où *la vertu s'épure*, *et la pierre de touche* où *l'amitié s'éprouve*.

Où la vertu finit, *là* commence le vice.

Ou, s'écrit sans accent quand il sert purement de liaison, et alors il est conjonction, et peut se remplacer par *ou bien* :

Les rois sont dans la main des dieux
Les instruments de la clémence
Ou de la colère des cieux.

(L'*Académie*, — *De Wailly*, *Restaut.*)

Dès, s'écrit avec l'accent grave, quand il signifie *à partir de*, *du moment où*, *puisque* : *l'homme*, DÈS *sa naissance*, *a le sentiment du plaisir et de la douleur*. (Marmontel.)

Et il s'écrit sans accent quand il est article composé; alors il peut se tourner par *de les* :

DES *talents précoces murissent rarement.* — *Y a-t-il* DES *courtisans qui aiment véritablement leur maître ?*

A, s'écrit avec l'accent grave, dans tous les cas où il est employé comme préposition : *il n'y a pas de mérite* À *savoir l'orthographe, et beaucoup de honte* À *l'ignorer ;* mais il s'écrit sans accent, quand il forme la troisième personne du verbe *avoir :*

Ainsi que la vertu, le crime *a* ses degrés. (*Racine.*)
La peine *a* ses plaisirs, le péril *a* ses charmes. (*Voltaire.*)

Ou, quand il est employé substantivement : *il ne sait ni* A *ni* B.

On emploie l'accent circonflexe (^) lorsque la voyelle est longue, et qu'il y a suppression de lettre, comme dans les mots : *âge*, *bâiller*, *tête*, *épître*, *côte*, où le son est long, et qu'on écrivoit autrefois : *aage*, *baailler*, *teste*, *epistre*, *coste*. Mais *motion* s'écrira sans accent circonflexe sur l'*o*, parce qu'il y a allongement de son, sans suppression de lettre.

D'après le principe que nous venons d'établir, il faut mettre un accent circonflexe 1°. sur *a* long qui précède ou *ch;* comme dans : *lâche*, *tâcher*, *fâcheux ;* ou *t*, prononcé avec le son qui lui est propre; comme dans : *château*, *gâter*, *bâtir*. Quoique l'*a* soit long dans *nation*, il ne prend pas d'accent circonflexe, parce que le *t* n'a pas le son qui lui est propre, mais celui du *s*. — 2°. Sur l'avant dernier *e* des mots en *ême : même*, *blême*, *systême*, *problême*. (Excepté cependant les adjectifs numéraux ordinaux, comme *deuxième*, *troisième*, etc.) — 3°. Sur l'*i* des verbes en *aître*, comme *naître ;* en *oître* comme *paroître*, *accroître*, dans tous les temps où *i* est suivi de *t* : il *naît*, il *paroîtra*, nous *accroîtrions*.

Remarquez qu'on ne met jamais de point sur l'*i* surmonté d'un accent circonflexe.

4°. Sur l'*o* qui précède les finales *le*, *me*, *ne : pôle*, *rôle*, *dôme*, *fantôme*, *trône*, *zône*. (M. *Chapsal*).

Cet accent se met encore sur les pronoms possessifs, le *nôtre*, le *vôtre*, etc.; mais on ne le met pas sur les pronoms,

notre, *votre*, suivis d'un substantif et non précédés de l'article.

On en fait également usage à la première et à la seconde personne plurielle du prétérit défini de l'indicatif : *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *nous reçûmes*, *vous reçûtes*, etc.; et à la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *qu'il fût*, *qu'il eût*, *qu'il aimât*, *qu'il reçût*, etc.

(L'*Académie*, *Girard*, *Wailly*, *Restaut.*)

Cet accent ne se met pas sur l'*u* de la préposition *sur*, ni sur celui du substantif masculin *mur*.

Réfléchissez SUR *les merveilles de la nature, et osez dire qu'il n'y a point de Dieu.*

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole. (*La Fontaine.*)

Mais on le met sur l'*u* des mots *mûr*, *sûr* (adjectifs), etc., parce qu'on écrivoit autrefois *meur*, *seur*.

(*Girard* et *Beauzée.*)

Ami *sûr* et douce amie
Font le charme de la vie.

Des raisains *mûrs* apparemment,
Et couverts d'une peau vermeille. (*La Fontaine.*)

Il se met aussi sur le mot *dû*, participe passé du verbe *devoir* (que l'on écrivoit *deu*), afin d'empêcher qu'on ne le confonde avec le mot *du* article : *Songez que votre cœur est un bien qui m'est* DÛ. — *Il faut* DU *courage et de la patience dans l'adversité.*

Arrêtez ; à ses mœurs votre respect est *dû* :
La vertu dans les fers est toujours la vertu. (*Gresset.*)

Toutefois ce participe ne prend d'accent ni au singulier ni au pluriel féminin (*) :

Sans vous parer pour lui d'une foi qui m'est DUE. (*Racine.*)

A ces beaux sentiments les dignités sont DUES.
(*Piron*, Métr. act. 3, sc. 7.)

(Mêmes autorités.)

(*) Pour ne rien laisser à désirer sur l'*accentuation*, nous allons donner ici la liste des mots dans lesquels on fait usage de l'accent circonflexe; bien entendu que nous n'y comprendrons pas ceux auxquels s'appliquent les règles contenues dans les derniers alinéa qui concernent cet accent.

De l'Apostrophe.

L'Apostrophe est, dans la langue françoise, une petite marque en forme de virgule ('), que l'on met au haut d'une consonne, pour marquer l'élision de la voyelle finale d'un mot, c'est-à-dire sa suppression à la rencontre d'une autre voyelle.
(Le Dict. de l'*Académie* et *Dumarsais*.)

Nous ne connoissons que trois lettres qui, se trouvant à la fin d'un mot, se suppriment avant un autre mot lié au leur, et commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré. Ces trois lettres sont *a*, *e*, *i*; si nous en avons d'autres qui se suppriment dans quelques circonstances, on n'applique point à cette suppression le terme d'élision.
(*Demandre*, Dict. de l'Élocution.)

La lettre *a* et la lettre *e* se retranchent dans l'article *le*, *la*, et dans le pronom *la* : *les vertus se perdent dans* L'*intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.* — *L'envie est détruite par la véritable amitié, et la coquetterie* L'*est par le véritable amour.* (Le même.)

Âcre, *âge*, *âme*, *âne*, *appât* (amorce), *âpre*, *blâme*, *dégât*, *mâle*, *mât* de vaisseau, *pâle*.

Ancêtres, *apprêt*, *arêne*, *arête* de poisson, *arrêt*, *bêche*, *bêler*, *bête*, *champêtre*, *chêne* (arbre), *conquête*, *crêpe*, *crête*, *dépêche*, *empêcher*, *être*, et ses composés; *peut-être*, *bien-être*, etc.; *évêque*, *archevêque*, *fenêtre*, *fêter*, *forêt*, *frêle*, *frêne*, *gêne*, *grêle*, *hêtre* (arbre), *honnête*, *intérêt*, *mêler*, *pêche* (fruit), *pêcher* (du poisson), *pêle-mêle*, *prêcher*, *prêt*, *prêter*, *prêtre*, *protêt*, *quête*, *enquête*, les *rênes* d'un cheval, *revêche*, *rêve*, *salpêtre*, *tempête*, *tête*, les *vêpres*, *vêler*, et *vêtir*.

Abîme, *aîné*, *puîné*, *dîner*, *épître*, *faîte* (sommet), *fraîche*, *gaîté*, *gîte*, *île*, *maître*, *regître*, *surcroît*, *traîner*, *traître* et *vîte*.

Apôtre, *clôture*, *côté*, *côte*, *dépôt*, *entrepôt*, *hôpital*, *hôte*, *hôtel*, *impôt*, *maletôte*, *ôter*, *rôder*, *rôt*, *rôti*, *suppôt*, *tôt*, *aussi-tôt*, *bientôt*, *plutôt*, *tantôt*.

Août, *affût*, *brûler*, *bûche*, *embûche*, *coûter*, *déjeûner*, *jeûne* (abstinence), *flûte*, *goût*, *joûte*, *piqûre*, *voûte*.

Les dérivés s'écrivent également avec un accent circonflexe : *âcreté*, *blâmer*, *arrêter*, *enchaîner* etc.

La lettre *i* s'élide dans la conjonction *si*, avant le pronom masculin *il*, tant au singulier qu'au pluriel: *il viendra s'*IL *peut.* — *Ils auront tort* s'ILS *se fâchent* (L'Académie); mais cela n'a lieu devant aucun autre mot, par quelque voyelle qu'il commence, quand même ce seroit par un *i*; et l'on dit et écrit : *Si elle vient.* — *Si on vous dit que.* — *Si un homme étoit assez téméraire.* — *Si Irène avoit tenu une autre conduite.*

(Le Dict. de l'*Académie*, *Th. Corneille*, sur la 549e rem. de *Vaugelas*, — Et *Dumarsais*, Encylc. méth. au mot *Apostrophe.*)

Si, précédé de la conjonction *et*, s'emploie dans la conversation, pour dire *cependant*, *avec cela*, *néanmoins* ; et alors il ne perd jamais sa voyelle, non pas même devant le pronom : *il est brave et vaillant*, *et* SI *il est doux et facile.* — *Je souffre plus que vous ; et* SI *je ne me plains pas.* (Le Dict. de l'*Académie.*) — Employé dans ce sens, *si* est une expression qui a vieilli.

L'*e* muet final s'élide toujours dans la prononciation et dans l'écriture, avant une voyelle, dans les monosyllabes : *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *ne*, *ce*, *le.* On en marque l'élision par l'apostrophe : *j'y cours, je m'y rendrai, je t'admire*, etc.

L'*e* muet de *grande* s'élide quelquefois dans la prononciation et même en écrivant, avant des substantifs qui commencent par une consonne, et l'on dit et écrit : *Grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'croix*, *grand'pitié.*

(*Th. Corneille*, sur la 173e remarque de *Vaugelas.*—L'*Académie* page 190 de ses observ.—*Restaut*, et le Dict. de l'*Académie.*)

Cependant il n'y a que les mots *grand'mère*, pour lesquels la règle soit générale ; car, dans bien des occasions, et en particulier quand le mot *grande* est précédé de quelque prépositif, ou équivalent de l'article, l'*e* muet final ne souffre pas d'élision, et l'on dit : *Une grande chambre*, *la plus*

grande chère, une très-grande messe, la plus grande peine, etc.

(*Th. Corneille*, sur la 175e rem. de *Vaugelas.* — Et l'*Académie*, p. 190 de ses observ.)

L'*e* muet de la préposition *entre*, s'élide dans les verbes réciproques, *s'entr'accoler, s'entr'accompagner, s'entr'accuser, s'entr'excuser, s'entr'ouvrir*, etc.

Féraud, Wailly, Demandre, Gueroult, Levizac, écrivent avec élision *entr'elle, entr'eux, entr'autres.* — M. Maugard a dit et écrit : *Les véritables sages vivent* ENTRE *eux retirés et tranquilles ;*

Trévoux écrit sans élision *entre elles, entre une ;*

Et l'*Académie*, aux mots *abouchement, agent, eux*, etc. etc., écrit aussi *entre eux ;* mais aux mots *commun, premier*, etc. etc., elle écrit avec élision *entr'eux.*

Toutefois il n'y a aucun doute que l'on écrit sans élision : ENTRE *onze heures et midi* (L'*Académie*). — ENTRE UN *bon et un mauvais ami, il y a bien de la différence.* — ENTRE AMIS.

(*Trévoux.*)

L'*e* final de *jusque* s'élide avant *a, au, aux, ici :* — JUSQU'À *Rome.* — JUSQU'AU *ciel.* — JUSQU'AUX *nues.* — JUSQU'ICI.

(Le Dict. de l'*Académie*, *Domergue*, *Wailly* et *Restaut.*)

L'*e* de *puisque, quoique*, s'élide, mais ce n'est que quand ces mots sont suivis de *il, ils, elle, elles, on, un, une*, ou d'un mot avec lequel ces conjonctions sont immédiatement liées :

PUISQU'AINSI *est.* — PUISQU'IL *le veut.* — QUOIQU'ELLE *soit.* — QUOIQU'IL *soit.* (L'*Académie.*)

Mais on écrira : PUISQUE *aider les malheureux est un bonheur.* — *Le maître de la maison me paroît un homme généreux*, QUOIQUE *un peu fier* (*Voltaire*). — QUOIQUE ÉTRANGER, *on vint me chercher pour me faire roi.*

(*Fénélon*, Dial. de Dion et de Gélon.)

(*Urb. Domergue*, p. 156.)

L'*e* final de *quelque* s'élide devant *un, une : quelqu'un*,

quelqu'une ; et dans : *quel qu'il soit, quelle qu'elle soit.*

Dans les autres cas, l'*e* ne s'élide pas :

J'avois de *quelque espoir* une foible étincelle.

(Mérope, act. 2, sc. 2.)

J'aimerois mieux m'aller cacher dans QUELQUE ÎLE *déserte, que de me charger de gouverner une république.*

(*Fénélon*. Dial. de Dion et de Gélon.)

Comme je m'imagine que vous avez QUELQUE IMPATIENCE *de voir quelque chose de la satire des femmes.*

(*Boileau*. L. à Racine.)

Tachez de trouver QUELQUE AUTRE *chose qui vous satisfasse.* (L. de *Racine* à Boileau.)

QUELQUE ÉLÉGANTE, QUELQUE ADMIRABLE, QUELQUE DIVERSE *que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'interresser.* (*J. J. Rousseau*, ses conf.)

(L'*Académie*, *Domergue* et *Féraud*.)

L'*Académie* (aux mots *autre*, *quelque*), *Wailly*, *Levizac*, MM. *L'homond et le Tellier* et M. *Guéroult*, sont d'avis d'élider l'*e* final de *quelque*, quand il est suivi du mot *autre*.

L'*e* final de *presque* ne s'élide que dans *presqu'île ;* hors de là, on l'écrit sans élision : *un ouvrage* PRESQUE *achevé*, PRESQUE *aussi avancé ; un habit* PRESQUE *usé.*

(Le Dict. de l'*Académie*, de *Richelet* et de *Féraud*.)

On peut regarder le climat comme la cause première et PRESQUE UNIQUE *de la couleur des hommes.*

(*Buffon*, hist. de l'Homme.)

Dans la constitution économique des états, de longues victoires ressemblent PRESQUE *à des défaites.*

(*Thomas*, Essai sur les Éloges.)

A et *e* ne s'élident pas dans *le, la*, après un impératif, ni dans *là* adverbe : *Menez* LE *à Paris. — Ira-t-il* LÀ *avec vous?*

(L'*Académie*.)

A et *e* ne s'élident pas non plus dans *de*, *le*, *la*, *que*, *ce*, employés avant les mots *huit*, *huitaine*, *huitième*, *onze*, *onzième*, *oui* et *un* :

De HUIT *qu'ils étoient.* — *Le* HUIT *du mois.* — *Le* ONZE *de janvier.* — *Le* OUI ; *le* NON.

(D'*Olivet*, prosodie franç. p. 53 et suiv. — *Wailly*, p. 476. — Le Dict. de l'*Académie* aux mots *huit*, *onze*, *oui* et *un*.)

Jamais dans aucun cas, on ne doit, en écrivant, élider l'*e* muet de la préposition *contre* : ainsi on écrit sans élision : *contre-allée*, *contre-amiral*, *contre-enquête*, *contre-hermine*, *contre-ordre*, etc. etc. :

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville,
Et *contre eux* la campagne est mon unique asile. (*Boileau*.)

(Le Dict. de l'*Académie* et de *Féraud*, à chacun de ces mots.)

Enfin la diphtongue *moi* et *toi*, placée après un impératif, s'élide devant *en*, jamais devant *y* : *donnez m'en*, *va-t'en*.

Mais on dit *conduisez-y moi*, et non pas *conduisez m'y*.

(Décis. de l'*Académie* p. 142. — Ses observ. sur les rem. de *Vaugelas*, p. 110. — Et son Dict. aux mots *moi* et *me*.)

DU TIRET.

Le tiret est un petit trait, droit et horisontal en cette manière (-), qu'on met entre deux mots que l'on veut unir ; soit parce qu'ils sont censés ne faire qu'un même mot, soit parce qu'il n'est pas permis de les séparer dans le discours.

On le met 1°. entre les mots radicaux de certains mots composés tels que *chef-d'œuvre*, *arc-en-ciel*, *serre-tête*.

(*Beauzée*, Encycl. méth. au mot *tiret*.)

2°. Entre les mots qui sont réunis pour ne former qu'une seule expression, comme : *C'est-à-dire*, *vis-à-vis*, *peut-être*, *au-de-là*, *par-de-là*.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

3°. Entre le pronom personnel et le mot *même* : *moi-même*, *lui-même*, *nous-mêmes*, *vous-même*.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

4°. On le met après le verbe quand il est suivi du pronom qui en est le sujet ; ou des mots, également sujets, *ce* et *on*, pour quelque raison que se fasse cette transposition : *Irai-je? viendrez-vous? aussi le croyons-nous. Puisses-tu réussir? étoit-ce moi? sont-ce vos livres? que dit-on?* (Beauzée.)

5°. Lorsque ces mots, *il*, *elle*, *on*, (*) sont ainsi transposés après un verbe terminé par une voyelle, on place entre eux un *t* euphonique, que l'on sépare du verbe par un *tiret*, et du sujet par un autre : *M'aime-t-elle? les approuve-t-on? puisse-t-il se désabuser? la mort n'a-t-elle pas toujours surpris et ne surprendra-t-elle pas toujours les hommes? Quand on donne des conseils, pourquoi ne donne-t-on pas aussi la sagesse d'en profiter?* (Larochef.)

Lorsque sur la nature on règle ses besoins,
Combien *s'épargne-t-on* de travaux et de soins!
(*Du Resnel.*)

Observez bien que ce seroit une faute de mettre une apostrophe au lieu du second *tiret*, comme beaucoup de gens le font sans réflexion. (*Beauzée* et l'*Académie*.)

6°. Lorsqu'après les premières et les secondes personnes de l'impératif, il y a pour complément l'un des mots : *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *les*, *leur*, *en*, *y*, on les joint aussi aux verbes par un *tiret*, et l'on met de même un second *tiret*, s'il a de suite deux de ces mots pour complément de l'impératif : *Donne-moi*, *dépêchez-vous*, *flattons-nous-en*, *transportez-vous-y*, *accordez-la-leur*, *rends-la-lui.* (Beauzée.)

Mais on écrit : *faites-moi lui parler*, et non *faites-moi-lui parler*, parce que *lui* est régime de *parler*, et non de *faites*; *venez me parler*, *va te récréer*, parce que *me* et *te*

(*) Observez bien que la lettre euphonique *t*, ne servant qu'à empêcher la rencontre de deux voyelles, cette lettre euphonique cesse d'être employée, lorsque le verbe qui précède *on*, finit par une consonne, cette consonne étant toujours la lettre *t*, comme dans *craint-on*, ou la lettre *d*, comme dans : *m'attend-on? où se pend-on?*

ne sont pas régis par l'impératif *venez* et *va*, mais par l'infinitif *parler* et *récréer*.

(*Beauzée* et le dict. crit. de *Féraud* au mot *impératif*.)

7°. On joint aussi par un tiret les monosyllabes *ci*, *là*, *ce*, lorsqu'ils sont joints à quelques mots que ce soit ; de manière qu'on ne puisse les en séparer en parlant : *Celui-ci, celui-là*, *cet homme-ci*, *cette femme-là*, *là-haut*, *là-bas*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, *venez-çà*, *quels gens sont-ce-là*. — *Quel discours est-ce-là.*

(*Restaut* et l'*Académie*.)

Toutefois on écrira sans tiret : *C'est là une belle action.* — *Que dites-vous là.* — *Sont-ce là nos gens ?* — *Vous avez fait là une belle affaire*, parce que dans ces phrases, *là* n'est pas un mot indispensable, nécessaire ; il n'y est employé, que par une espèce de redondance, et pour donner plus de force et plus d'énergie au discours.

(L'*Académie*.)

8°. Tous les mots précédés de *très*, se joignent également par un tiret : *Très-bien*, *très-fort*, *très-vaillant*, *très-sagement* (*); mais on écrit sans ce signe : *bien sage*, *bien aimable*, *fort bon*, *fort beau*.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

9°. On réunit encore par un tiret les mots précédés de la préposition *contre*; on n'en excepte pas même les cas où le mot qui suit cette préposition commence par une voyelle : *Contre-allée*, *contre-amiral*, *contre-enquête*, *contre-hermine*, etc. etc.

(L'*Academie*.)

Du Tréma ou de la Diérèse.

Le *tréma* ou la *diérèse* est une figure composée de deux points disposés horizontalement, en cette manière (¨), que

---

(*) Cependant l'usage commence à proscrire le tiret dans les mots précédés de *très* ; en effet, ce signe orthographique n'est, dans ce cas, bon à rien, et déjà plusieurs imprimeurs, au nombre desquels il faut mettre M. Didot ; ne s'en servent plus.

l'on met sur une voyelle pour indiquer qu'on doit la prononcer séparément d'une autre voyelle qui la précède immédiatement, et avec laquelle elle feroit, sans cela, ou une diphtongue, ou le signe composé d'une voix simple.

(*Beauzée*, Encycl. méth. et *Girard*.)

Quelques Grammairiens préfèrent de donner à ces deux points la dénomination de *dièrèze*, mot qui signifie *division*; comme caractérisant ce signe orthographique, lequel suppose effectivement séparation ou division; et ils réservent le mot *tréma* à l'une des trois voyelles *e*, *i*, *u*, sur lesquelles on place la *dièrèse*.

(*Beauzée*, Encycl. méth.)

L'usage général est d'employer la dièrèse pour les mots *païen*, *aïeul*, *aïe*, *haïr*, *héroïde*, *héroïque*, *Esaü*, *Antinoüs*, *faïence*, *faïencier*, *laïque*, *naïf*, afin d'indiquer que, dans chacun d'eux, la voyelle qui précède celle sur laquelle on place cette dièrèse, doit être prononcée séparément; ou, si l'on aime mieux, afin d'indiquer que la voyelle sur laquelle on la place, commence une nouvelle syllabe et ne forme avec la voyelle qui la précède, ni une diphtongue ni un signe composé d'une voix simple.

(L'*Académie*, *Girard* et *Demandre*, au mot *Tréma*.)

On mettra également la dièrèse sur l'*e* qui se trouve après un *u*, précédé de *g*, dans le mot substantif *ciguë*, et dans les adjectifs féminins *ambiguë*, *exiguë*, *contiguë*, *aiguë*, pour indiquer que cette voyelle doit faire une syllabe distincte de celle de l'*u*, et que ces mots doivent être prononcés autrement que les mots *intrigue*, *brigue*, *figue*, etc., dans lesquels la lettre *u* n'est placée que pour donner au *g* une articulation dure.

(*Demandre*, au mot *Tréma*.)

Mais aussi on se dispensera d'en faire usage dans les mots *statue*, *charrue*, *vue*, *étendue*, parce que leur prononciation est la même sans les deux points;

(*Wailly*, p. 473, *Restaut*, p. 352, et *Domergue*, p. 148 de son journal 1787.)

Ainsi que dans les mots *poésie*, *poète*, *poétereau*, *poétique*, *poétiser*.

(Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1796.)

Il faut remarquer que l'*y* ne doit jamais être surmonté d'un tréma ; c'est donc une faute d'écrire : *citoÿen*, *moÿen*, *essaÿer*. Il n'est pas moins irrégulier de remplacer cette lettre par un *ï*, et d'écrire : *citoïen*, *moïen*, etc.

(Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1798. — *Beauzée*, Encycl. méth. Lettre *i*. — *Wailly* et *Restaut*.)

Enfin ce seroit encore un abus de la diérèse, que de la mettre sur un *i* précédé d'un *e* accentué, parce que l'accent suffit pour faire détacher les deux voyelles ; alors on écrira : *athéisme*, *déifié*, *réintégration*, *déiste*, *plébéiste*.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

De la Cédille.

La *Cédille* est une petite figure tournée de droite à gauche (¸), que l'on met sous la lettre *c*, lorsque, par raison d'étymologie, on conserve le *c* devant un *a*, un *o*, ou un *u*, et que cependant le *c* ne doit point prendre la prononciation dure qu'il a coutume d'avoir avant ces trois lettres ; ainsi de *glace*, *glacer*, on écrit *glaçant*, *glaçon* ; de *france*, *françois* ; de *recevoir*, *reçu*, etc.

En ces occasions la cédille marque que le *c* doit avoir la même prononciation douce qu'il a dans le mot primitif.

(*Dumarsais*, et le Dict. de l'*Académie*.)

Par ce moyen, dit M. *Maugard*, le dérivé ne perd point la lettre caractéristique, et conserve ainsi la marque de son origine.

Mais ce seroit une faute que de mettre une cédille sous le *c* qui précède la voyelle *e* ou *i*, et d'écrire *reçevoir*, *adouçir*, etc.

De la Parenthèse.

La *parenthèse* est une figure formée de cette manière ( ) et qui s'emploie pour clore une espèce de note qui jette un trait de lumière dans la phrase où elle est interposée, ou qui

y ajoute une idée qui ne s'enchaîne pas avec les autres : elle doit être courte et vive. En voici plusieurs qui atteignent ce but :

Je crois aussi (soit dit sans vous déplaire)
Que femme prude, en sa vertu sévère,
Peut en public faire beaucoup de bien,
Mais en secret souvent ne valoir rien.

(*Voltaire*, la Prude, act. 1er sc. 4.)

Je croyois, moi, (jugez de ma simplicité)
Que l'on devoit rougir de la duplicité :
Que trahir son ami c'étoit faire un grand crime ;
Et que rien n'assuroit plus de gloire et d'estime,
Que de s'immoler même aux droits de l'amitié.

(*Dest.*, Dissipat., act. 1er sc. 5.)

Fallut dîner : car, malgré leurs chagrins,
(Chetif mortel, j'en ai l'expérience :)
Les malheureux ne font point abstinence.

(*Voltaire.*)

Présentement qu'on connoît les signes de l'Orthographe, nous allons parler des lettres majuscules ou grandes lettres.

Des lettres Majuscules ou grandes lettres.

On appelle *lettres majuscules*, ou *grandes lettres*, certaines lettres plus grandes que les autres, et qui ont une figure différente de celles des lettres que l'on appelle *minuscules*, ou petites lettres.

A est une *lettre majuscule ; a* est une *lettre minuscule.*

Eviter de faire majuscules les lettres initiales dans les cas que nous allons établir, c'est, comme dit *Beauzée*, une chose qui doit révolter la raison autant qu'elle choque les yeux; c'est une pratique contraire à un usage très-réfléchi de la nation ; elle tend à bannir de notre écriture

la netteté de l'expression, qui dépend toujours de la distinction précise des objets. Ajoutons que l'œil même est intéressé à la conservation des lettres majuscules; il s'égareroit et se lasseroit de l'uniformité d'une page où toutes les lettres seroient constamment égales : les grandes lettres, répandues avec intelligence parmi les petites, sont des points de repos pour l'œil, auquel elles offrent en même temps le plaisir de la variété. Ce sont, en outre, des avis muets sur des observations nécessaires; c'est une heureuse invention de l'art, pour augmenter ou pour fixer la lumière, et alors leur usage est d'un très-grand prix; conséquemment les règles que nous allons donner méritent de fixer l'attention de nos lecteurs.

Afin donc de répandre plus de netteté dans les discours écrits, en y introduisant des distinctions sensibles, l'orthographe exige que les lettres initiales de certains mots soient majuscules dans les cas suivants.

Premièrement. — Le premier mot d'un discours quelconque, et de toute proposition nouvelle qui commence après un point ou un alinéa, doit être distingué des autres par une lettre *initiale majuscule*. Quel *doigt a désigné à la mer la borne immobile qu'elle doit respecter dans la suite des siècles?* — De *quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous même ocigine, et cette origine est petite.*

Il en est de même d'un discours direct que l'on cite, quoiqu'il soit précédé d'une ponctuation plus foible que le point, comme c'est l'ordinaire après l'annonce qu'on en fait :

Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie.
Je dis que c'est beaucoup; et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.
(*La Fontaine.*)

L'initiale majuscule sert, dans ce cas à distinguer les

sens indépendants l'une de l'autre, et facilite par conséquent l'intelligence de ce qu'on lit.

(*Beauzée*, Encycl. méth. au mot *initial.* — M. *Lemare* p. 313 de son cours de la langue franç. — Et M. *Boiste*, Dict univ. de l'usage des lettres capitales.)

Deuxièmement. — Les noms propres d'anges, d'hommes, de femmes, de fausses divinités, d'animaux, de royaumes, de provinces, de rivières, de montagnes, de villes ou autres habitations, de constellations, de jours, de mois, de fleuves, de vaisseaux, etc. etc., doivent avoir une *initiale majuscule*. (Beauzée.)

Le lendemain *Thisbé* sort et prévient *Pyrame*.
(*La Fontaine*.)

On pourra voir la *Seine* à la *Saint-Jean* glacée,
. . . .
Arnaud à *Charenton* devenir huguenot,
Saint-Sorlin janséniste, et *Saint-Pavin* bigot.
(*Boileau*.)

Les chiens de *Saint-Médard* s'élancent sur leur proie.
(*Voltaire*.)

Plût à *Dieu* qu'on réglât ainsi tous les procès.
(*La Fontaine*.)

Il foule aux pieds les dons de *Flore* et de *Cérès*.
(Le même.)

Aux bords de *l'Occident* que pouvez-*vous apprendre?* (Voltaire.)

Le médecin *Tant-Pis* alloit voir un malade,
Que visitoit aussi son confrère *Tant-Mieux*.
(*La Fontaine*.)

La *Grèce* étoit en feu pour le fils de *Sémèle*.
(Le même.)

C'étoit M. de *La Fontaine* qui étoit le vase d'élection.
(*Boil.* édit. stéréot.)

(Mêmes autorités.)

Nota.— On doit regarder comme de vrais noms propres *Champs Ély*,

sés, *Mer Rouge*. Car c'est sous ces noms qu'on a généralement coutume de désigner ces lieux. Il faut donc les commencer par une *majuscule*: il en faut aussi au second mot, *Elysées*, *Rouge*; autrement on croiroit que *champs* et *mer* forment seuls un nom propre. Par la même raison, il ne suffiroit pas non plus de mettre une *majuscule* au second mot.

Toutefois, si tous ces mots étoient unis par un trait, et que le second ne fût pas un nom propre, il ne faudroit pas de capitale à ce second mot. Ainsi l'on écriroit *Port-royal*, *les Pays-bas*.

Les champs thessaliens, *les monts idaliens* ne sont pas de vrais noms propres. Ce sont des tournures qui n'appartiennent point à la langue vulgaire, où l'on dit : La *Thessalie*, l'*Idalie*. Aussi M. Didot écrit-il sans majuscule ces mots et autres semblables.

(M. *Lemare*, p. 314, note 527.)

L'emploi d'une lettre *initiale majuscule* est d'autant plus nécessaire, dans tous ces cas, que les noms propres étant pour la plupart appellatifs dans leur origine, une *initiale majuscule* lève tout d'un coup l'incertitude qu'il pourroit y avoir entre le sens appellatif et le sens individuel. Cette utilité de distinguer les différents sens est le fondement des règles qui vont suivre immédiatement. (*Beauzée*, *Encycl. méth.*)

3°. Le nom *Dieu*, quand il désigne individuellement l'Être Suprême, doit avoir une *initiale majuscule*, parce qu'il est alors comme un nom propre : *On doute de* Dieu, *dans une pleine santé, et quand l'hydropisie est formée on croit en* dieu. — *La crainte de* Dieu *est le commencement de la sagesse*. (Même autorité.)

Mais le nom *Dieu*, rentre dans l'ordre commun, s'il est appliqué aux fausses divinités du pagnanisme; s'il est pris dans un sens figuré, si à l'égard de l'Être Suprême il est regardé comme sujet de quelque qualification déterminative : *Les rois sont les* dieux *de la terre*. — *Le* dieu *des miséricordes*, *le* dieu *des vengeances*, *le* dieu *d'Abraham*. (Beauzée). — *On a compté jusqu'à cent cinquante-neuf* dieux *que les Payens ont adorés*. (Trévoux.) — *Parmi les nations les plus éclairées et les plus sages* (les Grecs et les Romains), *le*

crime étoit adoré et reconnu nécessaire au culte des DIEUX. (*Boss.*, p. 231.)

Dans tous ces cas le mot *dieu* est un vrai nom appellatif. (*Beauzée*, *Encycl. méth.*)

4°. Les noms des sciences, des arts, des métiers, s'ils sont pris dans un sens individuel qui distingue la science, l'art, le métier, de toute autre science, de tout autre art, de tout autre métier, doivent prendre une *initiale majuscule* : LA GRAMMAIRE *a des principes plus importants et plus solides qu'il ne paroît d'abord. — Les Poètes disent que la* MUSIQUE *est un présent des dieux. — Il est honteux d'ignorer les fondements de l'*ORTHOGRAPHE. — *La* MENUISERIE *emprunte le secours de la* GÉOMÉTRIE *et du* DESSIN *pour fournir des embellissements à l'*ARCHITECTURE.

(*Beauzée.*)

Mais ces noms rentrent dans l'ordre commun, dès qu'ils deviennent sujets d'une qualification déterminative; et alors on les écrit sans *initiale majuscule* : *On a appliqué sans jugement la* GRAMMAIRE *latine à toutes les langues, comme si chaque langue ne devoit pas avoir sa* GRAMMAIRE *propre. — Notre* ORTHOGRAPHE *actuelle est loin de l'*ORTHOGRAPHE *ancienne. — La question de savoir si la* MUSIQUE *italienne est préférable à* LA MUSIQUE *françoise, a déjà été agitée bien des fois et n'est pas encore résolue. — Les curieux font grand cas des* DESSINS *des grands peintres. — La* MENUISERIE *du buffet d'orgue de l'église Saint-Sulpice, est travaillée bien délicatement.* (*Beauzée.*)

5°. On fait usage d'une lettre *initiale majuscule* pour indiquer au lecteur les êtres abstraits personnifiés :

Les *Vertus* devroient être sœurs,
Ainsi que les *Vices* sont frères. (*La Fontaine.*)

Jadis trop caressé des mains de la *Mollesse*,
Le *Plaisir* s'endormit au sein de la *Paresse*.
(*Voltaire*, Disc. sur la modération.)

L'*Allégorie* habite un palais Diaphane. (*Le Mierre.*)

La *Mollesse* oppressée..........
.... succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.
(*Boileau*, le Lutrin.)

La Fortune a, dit-on, des temples à Surate.
(*La Fontaine.*)

Sur les aîles du *Temps* la *Tristesse* s'envole. (*id.*)
Vous le savez, ô filles de *Mémoire.* (*id.*)

Si on peint les Grâces *nues, c'est pour montrer qu'elles n'empruntent rien de l'art, et qu'elles n'ont d'autres charmes que ceux de la nature.* (Bouh.)

(M. *Lemare*, p. 314 et *Boiste*, Dict. universel.)

6°. Il faut donner des lettres *majuscules* pour initiales aux noms appellatifs des tribunaux, des compagnies, des corps, et à ceux qui déterminent par l'idée d'une profession ou d'une dignité, soit ecclésiastique, soit civile, lorsque ces noms sont employés sans complément déterminatif pour désigner individuellement leur objet : *On comptoit autrefois douze* Parlements *en France.* — L'Église *est la colonne et le soutien de la vérité.* — L'Académie *a été établie pour connoître principalement de l'ornement, de l'embellissement et de l'augmentation de la langue françoise.* — L'Apôtre *fait une belle peinture de la charité.* — Le Roi des rois *est le souverain créateur du ciel et de la terre.*

Mais ces mêmes mots s'écrivent sans *majuscule initiale*, s'ils demeurent sans application individuelle, ou si l'application est désignée par un complément déterminatif : *La fermeté des membres du* parlement *a souvent fait époque dans notre histoire.* — *Nous devons prier pour l'union des* églises. — *On doit de grandes lumières aux* académies *de l'Europe.* — *Un* apôtre *doit surtout prêcher d'exemple.* — *Le lion est* le roi *des animaux ; le phénix*, le roi *des oiseaux ; le basilic*, le roi *des serpens.*

(*Beauzée*, encycl. méth.)

7°. Les adjectifs *saint*, *grand*, et s'emblables doivent prendre une *initiale majuscule* lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom propre et en fait partie: SAINT *Pierre*; *le* SAINT DES SAINTS ; *les litanies des* SAINTS ; *Henry le* GRAND ; *Saint Grégoire le* GRAND.

(M. *Boiste*, dict. univ.)

8°. Quand on adresse la parole à une personne ou à un être quelconque, le nom qui désigue cette personne ou cet être, fût-il appellatif, doit avoir une *initiale majuscule*, parce qu'il est déterminé individuellement par l'idée de la seconde personne. *Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde : ô* CIEL ! *ô* TERRE , *étonnez-vous à ce prodige nouveau ! C'est que parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédules et tant d'insensibles.*

(Même autorité.)

De là vient qu'on écrit avec une *initiale majuscule* : *Monseigneur*, *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, en adressant la parole aux personnes. Cela arrive si souvent, qu'on a cru devoir écrire ces mots avec une *majuscule*, même hors le cas de l'apostrophe : On a senti ensuite qu'il falloit donner, à cet usage universel, un principe également universel; et l'on a imaginé que c'étoit une affaire de politessse, comme si l'orthographe devoit peindre autre chose que la parole avec les accessoires relatifs aux différents sens. Cette politesse déplacée a suggéré ensuite aux imprimeurs d'écrire avec des *majuscules* les pronoms *il*, *elle*, quand ils se rapportent aux noms *Roi* ou *Majesté*. Ce sont de vrais abus, des fautes contre les vrais principes; car les pronoms se rapportant aux noms *Roi* ou *Majesté*, ils doivent toujours, et dans tous les cas, s'écrire avec une *initiale minuscule*, par cela seul que les pronoms *il*, *elle*, et en général les pronoms personnels, *je*, *me*, *moi*, *tu*, *te*, *toi*, *soi*, *il*, *elle*, *lui*, *leur*, désignent trop clairement des individus déterminés, pour qu'on puisse s'y tromper.

Beauzée, dont nous venons de donner l'opinion, est

même d'avis que l'on doit écrire, avec une *initiale minuscule*, *monsieur*, *madame*, *sa majesté*, dans les phrases suivantes : *J'ai remis votre lettre à monsieur*, ou *à m. l'abbé N......; à madame*, ou *à madame la duchesse de M.— Sa majesté*, etc. etc., *le nomma à cet emploi, dès qu'elle fut instruite de ses éminentes qualités;* mais comme l'usage est contraire, nous n'engagerons pas nos lecteurs à se ranger à l'avis de *Beauzée*.

9°. Quand un mot a, dans l'usage, plusieurs sens différents, il est assez convenable d'employer une *initiale majuscule*, pour désigner le sens le plus considérable. Cette attention est propre à prévenir bien des équivoques et à faciliter aux lecteurs l'intelligence de ce qu'il lit, en lui faisant apercevoir sur-le-champ dans quelle acception il doit prendre les mots dont il fait usage. Ainsi, on écrira avec une initiale *majuscule* : LA JEUNESSE, pour désigner les jeunes gens ; et *votre* GRANDEUR, en parlant à un grand d'Espagne, à un Évêque ; mais on écrira avec une *minuscule* : *la jeunesse*, pour marquer le plus bel âge de la vie, et *la grandeur* de Dieu, pour désigner son excellence.

On écrira encore le mot *grand* avec une majuscule dans cette phrase : *Le chien prend le ton de la maison qu'il habite; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les* GRANDS, *et rustre à la campagne*.

Et avec une *minuscule* : *Les* GRANDS *hommes ne sont pas infaillibles, mais il ne laissent pas d'instruire lors même qu'ils font des fautes. — Un* GRAND *homme excelle par un* GRAND *sens, par une vaste prévoyance et par une haute capacité*.

Le mot *Justice* s'écrira par un grand *J*, lorsqu'il exprimera cette vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient : *La* JUSTICE *est la première des vertus, elle est due à tous les hommes sans distinction ;* ou bien encore, lorsqu'on veut parler des officiers ou magistrats qui rendent la justice : *Eloignez cette idée qu'on a de la* JUSTICE, *qu'elle doit toujours être effrayante, toujours armée* ; *elle*

lève quelquefois son bandeau pour jeter des regards de pitié sur les misérables. Mais le mot *justice* s'écrira par un petit *j* lorsqu'il signifiera *bon droit, raison : il ne faut pas se faire* JUSTICE *à soi-même.*

Cette distinction doit même avoir lieu entre deux sens individuels d'un nom appellatif : *Il se rendit au* SÉNAT (en parlant du lieu) ; *il fut blâmé par le* SÉNAT (en parlant du corps) ; quoique dans les deux cas il s'agisse uniquement du sénat de Rome.

(Même autorité.)

10°. On écrira avec une *initiale majuscule* tout nom devenu commun de nom propre qu'il étoit originairement, pourvu qu'il soit pris pour désigner la qualité principale qui caractérise le nom propre; exemple :

O combien de Césars deviendront *Laridons !*
(*La Fontaine.*)

J'ai lu dans un conteur de fables,
Qu'un second Rodillard, l'*Alexandre* des chats,
L'*Atilla*, le fléau des rats,
Vrai *Cerbère.*
(*Idem.*)

Quand un Sully renaît, espère un *Henri* quatre.
(*Voltaire*, le temps présent.)

Que de frêlons vont pillant les abeilles :
Que de *Pradons* s'érigent en *Corneilles* !
Que de *Gauchats* semblent des *Massillons* !
Que de *Le Daims* succèdent aux *Bignons* ! (*Idem.*)

(M. *Lemare*, p. 314.)

11°. Il convient également de distinguer le titre d'un livre ou d'une pièce quelconque par une *initiale majuscule*. Il en est de même lorsqu'on le cite. On écrira :

Le Chêne et le Roseau.
Le Rat de ville et le Rat des champs.

Dans ce sac ridicule où *Scapin* s'enveloppe,
Je ne reconnois plus l'auteur du *Misanthrope.*
(*Boileau*)

Toujours sur sa toilette est la *Sainte-Ecriture*,
Et le *Petit-Carême* est toute sa lecture. (*Voltaire.*)

(M. *Lemare*, p. 515.)

12°. Enfin dans la poésie il est reçu, pour mieux assurer la distinction des vers, de mettre une *initiale majuscule* au commencement de chaque vers, grand ou petit; soit qu'il commence un sens, soit qu'il ne fasse que partie d'un sens commencé.

Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices;
Est vain dans ses discours, volage en ses désirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.

L'âge viril plus mur inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des Grands, s'intrigue, se ménage,
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir. (*Boileau.*)

(*Beauzée*, Encycl. méth.)

CHAPITRE XI.

De la Ponctuation.

La Ponctuation est l'art d'indiquer dans l'écriture, par les signes reçus, les pauses que l'on doit faire en lisant; elle sert surtout à distinguer les sens partiels qui constituent un discours, et la différence des dégrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens.

De même que l'on ne parle que pour se faire entendre, de même on n'écrit que pour transmettre ses pensées aux lecteurs d'une manière intelligible. Or, il en est à-peu-près de la parole écrite, comme de la parole prononcée. Les

repos de la voix dans le discours, dit *Diderot* (article Encyclopédie), et les signes de la *Ponctuation* dans l'écriture, se correspondant toujours, indiquent également la liaison ou la disjonction des idées, suppléent à une infinité d'expressions; ainsi il y auroit autant d'inconvénient à supprimer ou à mal placer dans le discours les signes de la *Ponctuation*, qu'à supprimer ou à mal placer dans la parole les repos de la voix: les uns et les autres servent à déterminer le sens; et il y a telle suite de mots qui n'auroit, sans le secours des pauses ou des caractères qui les indiquent, qu'une signification incertaine et équivoque, et qui pourroit même présenter des sens contradictoires, selon la manière dont on y placeroit ces caractères.

(*Beauzée*, *Gramm. génér.*, p. 572, ch. X.)

Pour rendre cela sensible, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs plusieurs phrases qui seront chacune ponctuées d'une manière différente.

Règne de crime en crime, enfin te voila roi.

Règne; de crime en crime, enfin te voilà roi. (*Corneille.*)

Suivant la première *Ponctuation*, on exhorte celui à qui l'on parle à accumuler crime sur crime pendant son règne; suivant la seconde, on fait entendre qu'à force de crimes, il est devenu roi.

Régnez en père, lorsque vous aurez vaincu; souvenez-vous que vous avez un maître dans le ciel.

Régnez en père; lorsque vous aurez vaincu, souvenez-vous que vous avez un maître dans le ciel.

Le sens de la première *Ponctuation* est une exhortation à régner en père, après avoir vaincu; celui de la seconde est une exhortation à se souvenir de Dieu, quand on aura vaincu.

Il viola toutes les lois; pour venir à bout de ses desseins, il ne respecta pas même la pudeur des dames.

Il viola toutes les lois, pour venir à bout de ses desseins; il ne respecta pas même la pudeur des dames.

Le sens que nous offre la première *Ponctuation*, est qu'il outragea les dames pour venir à bout de ses desseins; celui qu'offre la seconde, est qu'après avoir violé toutes les lois pour venir à bout de ses desseins, il outragea même encore les dames.

Il propageoit sa religion; l'Alcoran d'une main et l'épée dans l'autre, il mourut empoisonné.

Il propageoit sa religion, l'Alcoran d'une main et l'épée dans l'autre; il mourut empoisonné.

Suivant la première *Ponctuation*, ces mots *l'alcoran d'une main, et l'épée dans l'autre*, désignent la manière dont Mahomet mourut; suivant la seconde, ils désignent la manière dont Mahomet propageoit sa religion.

Ce prince, défenseur de Tarquin le Superbe, chassé de Rome, alla assiéger cette ville.

Ce prince, défenseur de Tarquin le Superbe chassé de Rome, alla assiéger cette ville.

La première *Ponctuation* indique que ce prince avoit été chassé de Rome; la seconde, que Tarquin le Superbe avoit souffert l'expulsion.

Cependant, malgré l'importance manifesté, et la nécessité bien démontrée de la *Ponctuation*, on n'est pas encore convenu tout-à-fait de l'usage de ses divers signes, car la plupart du temps chaque auteur se fait son systême sur cela; et le systême de plusieurs, c'est de n'en point avoir. Quelques-uns en ont voulu proposer de particuliers, et le public ne les a pas admis. Est-ce sa faute, ou celle des auteurs? Il est certain qu'il est très-difficile, ou même impossible de faire sur la *Ponctuation* un sytème juste et dont tout le monde convienne, soit à cause de la variété infinie qui se rencontre dans la manière dont les phrases et les mots peuvent être arrangés, soit à cause des idées que chacun se

forme à cette occasion. Toutefois voici sur cette matière ce que nous avons de plus généralement approuvé et de plus complet; c'est dans le Traité de *Ponctuation* de *Beauzée* que nous puiserons ce qu'on va lire.

Les caractères usuels de la *Ponctuation* sont : la *virgule* (,); le *point-virgule* (;); les *deux points* (:); le *point* (.); le *point interrogatif* (?); le *point exclamatif* ou *admiratif* (!); le *trait de séparation* (-); les *points suspensifs* (.....); le *guillemet* (»), et *l'alinéa.*

Le choix de ces caractères devant dépendre de la proportion qu'il convient d'établir dans les pauses, l'art de ponctuer se réduit à bien connoître les principes de cette proportion. Or, elle doit se régler, 1°. sur le besoin de respirer; 2°. sur la distinction des sens partiels qui constituent les propositions totales; 3°. sur les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens partiels, dans l'ensemble d'une proposition ou d'une période.

ARTICLE PREMIER.

DE LA VIRGULE.

La *Virgule* indique la moindre de toutes les pauses, une pause presque insensible. Expliquons dans quelles circonstances on en fait usage.

1°. Les parties similaires d'une même proposition doivent être séparées par des Virgules, pourvu qu'il y en ait plus de deux, et qu'aucune de ces parties ne soit subdivisée. Exemples de plusieurs sujets :

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.

Les plaisirs de l'esprit, la tranquillité de l'âme, la joie, la satisfaction intérieure, se trouvent aussi souvent à la suite d'une médiocre fortune, que dans le cortége des rois.

Exemple de plusieurs attributs se rapportant à un même sujet :

La charité est patiente , douce , bienfaisante , etc.

Exemple de plusieurs verbes se rapportant au même sujet :

Il alla dans cette caverne , trouva des instruments , abattit les peupliers , et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer. (*Fénélon.*)

Exemple de plusieurs compléments d'un même verbe :

> Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs ;
> Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs.

Si les deux parties similaires sont liées par *une des conjonctions* ET , NI, OU , et que les deux ensemble n'excèdent pas la portée commune de la respiration, la conjonction suffit pour marquer la diversité des parties ; la virgule seroit inutile, puisque le besoin de respirer ne la réclameroit pas :

Un style toujours noble ET *rapide distingue les écrits de Bossuet.* (*Thomas.*)

L'imagination ET *le jugement ne sont pas toujours d'accord.*

Mais si les deux parties similaires réunies par la conjonction ont une certaine étendue, qui empêche qu'on ne puisse aisément les prononcer de suite sans respirer; alors, nonobstant la conjonction , qui marque la diversité , il faut faire usage de la virgule , pour indiquer la pause ; c'est le besoin seul de respirer qui fait ici la loi :

> Tout reconnoît ses lois , *ou* brigue son appui. (*Boileau.*)

Nul n'est content de sa fortune , NI *mécontent de son esprit.* (*Madame Desh.*)

> Je porte un cœur sensible, *et* suis épouse et mère.

3°. Ce qui vient d'être dit des parties similaires d'une proposition, doit encore se dire des membres d'une période , lorsqu'ils ne sont pas subdivisés. Exemples :

> Le sort fait les parents, le choix fait les amis.
> (*Delille*, p. de la Pitié.)

La santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'un fantôme, les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement.

4°. Dans le style coupé, où un sens total est énoncé par plusieurs propositions qui se succèdent rapidement, et dont chacune a un sens fini et qui semble complet, la simple virgule suffit encore pour séparer ces propositions, si aucune d'elles n'est subdivisée :

Tibulle est sans contredit le premier des poètes érotiques; sa philosophie est douce, sa mélancolie est touchante, son coloris est brillant, ses tableaux sont animés, sa sensibilité est profonde.

On débute dans cette période par une proposition générale qui est séparée du reste par une *Ponctuation* plus forte; les autres propositions sont comme différents aspects et divers développements de la première.

5°. Si une proposition est simple et sans inversion (*), et que l'étendue n'excède pas la portée commune de la respiration, elle doit s'écrire de suite sans aucun signe de Ponctuation :

Un chef-d'œuvre d'amour est le cœur d'une mère.
(*L'abbé Aubert.*)

L'opulence est superbe et la satiété dédaigneuse.
(*La Harpe*, introduct. au Cours de littér.)

La vraie punition d'un scélérat est sa conscience.
(*Voltaire.*)

Mais si l'étendue d'une proposition excède la portée ordinaire de la respiration, il faut y marquer des repos par des

---

(*) L'*Inversion*, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant, est une figure qui a lieu, lorsqu'on s'écarte de l'ordre ordinaire de la construction simple. Exemple : *Ceux-là seuls sont heureux en possédant les faveurs de la Fortune*, *qui pourroient être heureux sans les posséder.* Suivant la construction simple, on eût dit : *Ceux qui pourroient être heureux sans posséder les faveurs de la fortune, sont seuls heureux.*

Virgules, placées de manière qu'elles servent à y distinguer quelques-unes des parties constructives, comme : le sujet logique (1), la totalité d'un complément objectif (2), d'un complément circonstanciel du verbe; un attribut total, etc.

Exemple où la virgule distingue le sujet logique :

Le plaisir de soulager un infortuné, est un remède sûr contre la peine que nous fait sa présence.

Exemple où la Virgule sépare les compléments objectifs :

Heureuse l'âme chrétienne qui sait se réjouir sans dissipation, s'attrister sans abattement, désirer sans inquiétude, acquérir sans injustice, posséder sans orgueil, et perdre sans douleur !

(*Fléchier*, or. fun. du chanc. le Tellier.)

Exemple où la Virgule sert à distinguer les compléments circonstanciels :

L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, en l'an 1491, *sous le règne d'Isabelle.*

Lorsque l'ordre naturel d'une proposition simple est troublé par quelque inversion, la partie transposée doit être terminée par une Virgule, si elle commence la proposition;

---

(1) Le *sujet logique* consiste dans l'expression totale de ce qui constitue le sujet, ou, comme d'autres disent, le nominatif de la phrase. On dit le sujet logique, par opposition *au sujet grammatical*, qui ne consiste que dans un mot. Par exemple : *La jeunesse d'une femme est pour elle les jardins d'Armide, mais le désert est au bout*; *la jeunesse* est le sujet grammatical, *la jeunesse d'une femme* est le sujet logique.

(2) *Un complément* est une addition à quelque mot pour en mieux déterminer ou développer le sens. *Le complément objectif* est celui qui exprime l'objet; *le complément circonstanciel* exprime une circonstance, et ainsi des autres. Par exemple, dans cette phrase : *Il faut tâcher de ne faire jamais de discours frivoles*, POUR ÊTRE TOUJOURS EN ÉTAT DE PARLER AVEC JUSTESSE; *de ne faire jamais de discours frivoles*, est *un complément objectif*; et *pour être toujours en état de parler avec justesse*, est *un complément circonstanciel.*

si elle est enclavée dans d'autres parties de cette proposition, elle doit être placée entre deux Virgules.

Exemple de la première espèce :

De tous les plaisirs, il n'en est guère de plus délicieux que ceux que l'on goûte après une bonne action.

Exemple de la seconde espèce :

Le critique, économe du temps, cherche les taches dans Racine, et les beautés dans Crébillon.

Cependant il ne faut pas employer la Virgule lorsque l'inversion a pour objet le complément terminatif d'un nom, ce qui arrive souvent en poésie, comme dans ces vers :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi *des méchants* arrêter les complots.

(*Racine, Ath.*)

où *des méchants* est le complément terminatif de *complots*.

Il en est de même de tout autre complément déplacé par l'inversion, s'il est d'une petite étendue : *Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes.*

(*Montesq.*)

Les mots *où nous jette ordinairement,* ne sont point séparés de *la présence d'un grand homme* qui en est le sujet. On comprend par ceci que le renversement d'ordre, amené par l'inversion, ne rompt pas la liaison des idées consécutives, et la *Ponctuation* seroit en contradiction avec l'ordre actuel de la phrase, si l'on introduisoit des pauses où la liaison des idées est continue.

6° Il faut mettre entre deux virgules toute proposition incidente, purement explicative, et écrire de suite sans virgule, toute proposition incidente déterminative.

Une proposition incidente explicative est une espèce de remarque qu'on peut retrancher de la phrase sans altérer le sens de la proposition principale, comme dans cette phrase : *Les passions*, QUI SONT LES MALADIES DE L'ÂME, *ne viennent*

que de notre révolte contre la raison (d'Olivet); où l'incidente explicative est : *qui sont les maladies de l'âme.*

La proposition incidente déterminative est indispensable à l'énonciation du sens de la proposition principale, tellement que cette dernière offriroit un autre sens si l'on supprimoit l'incidente déterminative. Exemple : *Ne vous fiez pas aux hommes qui outragent la vérité dans leurs discours.* En effet : retranchez l'incidente déterminative *qui outragent la vérité dans leurs discours,* la proposition principale offre un sens général, qui n'est pas celui qu'on veut exprimer.

Il faut donc écrire avec la virgule :

............Le temps, *qui toujours change*,
Ne vous a pas promis un bonheur sans mélange.

(*Racine.*)

La vie, DISOIT SOCRATE, *ne doit être que la méditation de la mort.*

...................*Quand le ciel l'ordonne*,
L'homme, comme un fruit mûr, s'abandonne au trépas.

(*Delille.*)

Et sans la virgule :

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

(*La Rochef.*)

On sépare par une virgule un adjectif ou un participe suivi d'un complément, lorsque cet adjectif ou ce participe avec son complément, peut se retrancher, soit qu'il commence, soit qu'il termine la phrase :

Le fruit meurt en naissant, *dans son germe infecté.*

(*Voltaire.*)

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

(*Racine.*)

Avides de plaisirs, nous nous flattons d'en recevoir de tous les objets inconnus qui semblent nous en promettre.

(Théor. des sentim. agr.)

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle,
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chûte des rois funeste avant-coureur.

(*Athalie.*)

On sépare par une *Virgule* les prépositions avec leur régime qui se trouvent au commencement ou à la fin de la phrase, et qui forment un complément circonstanciel qu'on peut retrancher sans nuire à l'intégrité de la phrase.

On les met entre deux *Virgules*, si elles se trouvent au milieu de la phrase : *Le cœur*, POUR ÊTRE TOUCHÉ, *n'a pas besoin que l'imagination soit émue.*

On sépare également par une *Virgule*, ou l'on met entre deux *Virgules* les mots en apostrophe, selon qu'ils se trouvent au commencement, dans le corps, ou à la fin de la phrase : TRIBUNS, *cédez aux consuls* (Révol. rom. T. 2).—*Vous avez vaincu*, PLÉBÉIENS (id).

.......Venez, *vengeurs des crimes*,
Au Dieu de la patrie immoler ces victimes. (*Voltaire.*)

La *Virgule* remplace le verbe qui est sous-entendu dans le second membre de la phrase :

L'on a toujours raison, le Destin, toujours tort.

(*La Fontaine.*)

La *Virgule* remplace le verbe *a*.

L'éloge de Démosthènes revient sous la plume de Cicéron, comme l'éloge de Racine, sous la plume de Voltaire.

Sous-entendu *revient*, suppléé par la *Virgule* qui est mise après *Racine*.

Il seroit très facile de multiplier les observations que l'on pourroit faire sur l'usage de la *Virgule*, en entrant dans le détail minutieux de tous les cas particuliers ; mais il suffit

d'avoir exposé les règles les plus générales, et qui sont d'une nécessité plus commune; parceque, quand on en aura compris le sens, la raison et le fondement, on saura très-bien ponctuer dans les autres cas qui ne sont pas ici détaillés.

ARTICLE II.

DU POINT-VIRGULE.

Le Point - Virgule marque une pause plus forte que la virgule.

1°. Lorsque les parties similaires d'une proposition où les membres d'une période, ont d'autres parties distinguées par la virgule, pour quelqu'une des raisons énoncées plus haut, ces parties similaires ou ces membres doivent être séparés les uns des autres par un *Point-Virgule.*

Exemple:

Le bien de la fortune est un bien périssable;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable;
Plus on est élevé, plus on court de dangers.
Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête;
Et la rage des vents brise plutôt le faîte
Du palais de nos rois, que du toit des bergers.

(*Racine*, Stance à Malherbe.)

Platon et Cicéron, chez les anciens; Clarck et Leibnitz, chez les modernes, ont prouvé métaphysiquement et presque géométriquement, l'existence du Souverain Être: les plus grands génies, dans tous les siècles, ont cru à ce dogme consolateur. (Génie du Christianisme.)

Dans ces deux exemples, on voit des phrases liées ensemble par le sens, qui sont séparées l'une de l'autre par un *Point - Virgule*, parce que l'une ou l'autre de ces phrases a des parties subalternes distinguées par la virgule.

2°. Lorsque plusieurs propositions incidentes sont accumulées sur le même antécédent, et que toutes ou quelques unes d'entre elles sont subdivisées par des virgules qui y

marquent des repos ou des distinctions, il faut les séparer les unes des autres par un *Point-Virgule*. Si elles sont déterminatives, la première tiendra immédiatement à l'antécédent; si elles sont explicatives, la première sera séparée de l'antécédent par une virgule, selon la sixième règle du premier article. Exemple :

Les Lettres sont le délassement le plus doux et le plus honnête; elles sont l'aliment de la jeunesse, et l'amusement de la vieillesse; elles nous donnent de l'éclat dans la prospérité, et sont une ressource, une consolation dans l'adversité; elles font les délices du cabinet, sans embarrasser ailleurs; la nuit elles nous tiennent compagnie; aux champs et dans nos voyages, elles nous suivent.

3°. Dans le style coupé, si quelqu'une des propositions détachées qui forment le sens total, est divisée, par quelque cause que ce soit, en parties subalternes distinguées par des virgules, il faut séparer par un *Point-Virgule* les propositions partielles du sens total; c'est-à-dire, celles qui concourent de la même manière à l'intégrité de ce sens total:

L'étalon généreux a le port plein d'audace,
Sur ses jarrets pliants se balance avec grace;
Aucun bruit ne l'émeut; le premier du troupeau,
Il fend l'onde écumante, affronte un pont nouveau.
Il a le ventre court, l'encolure hardie,
Une tête effilée, une croupe arrondie;
On voit sur son poitrail ses muscles se gonfler,
Et ses nerfs tressaillir, et ses veines s'enfler.
Que du clairon bruyant le son guerrier l'éveille,
Je le vois s'agiter, trembler, dresser l'oreille;
Son épine se double, et frémit sur son dos;
D'une épaisse crinière il fait bondir les flots;
De ses naseaux brûlants il respire la guerre;
Ses yeux roulent du feu, son pied creuse la terre.

(*Delille*, Poème des Champs.)

4°. Dans l'énumération de plusieurs choses opposées ou seulement différentes, que l'on compare deux à deux, il faut séparer les uns des autres, par un *Point-Virgule*, les

membres de l'énumération qui renferment une comparaison; et, par une simple virgule, les parties subalternes de ces membres comparatifs.

On a dit de Lamothe : *Il vouloit rire comme La Fontaine; mais il n'avoit pas la bouche faite comme lui : il faisoit la grimace.*

En général, dans toute énumération dont les principaux articles sont subdivisés, pour quelque raison que ce puisse être, il faut distinguer les parties subalternes par la virgule, et les articles principaux par un *Point-Virgule.* Exemple : *Là brillent d'un éclat immortel les vertus politiques, morales et chrétiennes des Le Tellier, des Lamoignon, et des Montausier; là les reines, les princesses, les héroïnes chrétiennes reçoivent une couronne de louange qui ne périra jamais ; là Turenne paroît aussi grand qu'il l'étoit à la tête des armées et dans le sein de la victoire.*

(L'abbé *Collin*, parlant des or. fun. de Fléchier.)

ARTICLE III.

DES DEUX POINTS.

Les Deux Points expriment un repos encore plus considérable que le Point-virgule.

On les emploie 1°. après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, ou qui sert à la développer :

Humble dans le bonheur, grand dans l'adversité,
Dans la seule vertu trouvant la volupté,
Faisant d'un doux loisir ses plus chères délices,
Plaignant les vicieux et détestant les vices :
Voilà le philosophe ; et, s'il n'est ainsi fait,
Il usurpe un beau titre, et n'en a pas l'effet.

(Le Philosophe marié.)

2°. Après une proposition qui annonce une énumération : *Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour propre, qui nous rappelle à nous; et la bienveillance, qui nous répand.*

Et avant la proposition qui est précédée d'une énumération:

Du lait, du pain, des fruits, de l'herbe, une onde pure:
C'étoient de nos aïeux la saine nourriture.

3°. On met les *Deux Points* après qu'on a annoncé un discours direct que l'on va rapporter, soit qu'on le cite comme ayant été dit ou écrit, soit qu'on le propose comme pouvant être dit par un autre ou par soi-même :

Pythagore a dit : Mon ami est un autre moi-même ; et Plaute : Le bien qu'on fait à d'honnêtes gens n'est jamais perdu.

La mort n'effraie point l'homme vertueux, qui, satisfait du rôle qu'il a joué, se retire de la scène avec tranquillité, et dit : J'ai vécu, j'ai bien fourni la carrière que le sort m'avoit tracée.

(*D'Olivet*, trad. de Cicéron.)

ARTICLE IV.

DU POINT.

Le *Point* marque le repos le plus complet de tous ceux dont nous avons parlé. On en distingue trois sortes, le *Point simple*, le *Point interrogatif*, et le *Point admiratif* ou *exclamatif.*

On met le *Point simple* à la fin de toutes les phrases qui ont un sens tout à fait indépendant de ce qui suit ; ou du moins qui n'ont de liaison avec la suite, que par la convenance de la matière, et l'analogie générale des pensées dirigées vers une même fin:

Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

(*Boileau.*)

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.

(Le même.)

2°. Le *Point interrogatif* n'indique pas une pause plus grande que les deux points, que le point- virgule, que

la virgule même, selon l'étendue des phrases, et le degré de liaison qu'elles ont entre elles. Il se met à la fin de toute proposition qui interroge soit qu'elle soit pleine ou elliptique ; soit qu'elle fasse partie du discours où elle se trouve ; soit qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par un autre. Exemples :

Peut-on regarder le ciel, et contempler ce qui s'y passe, sans voir avec toute l'évidence possible, qu'il est gouverné par une suprême, par une divine intelligence ?

Qu'y a-t-il de plus beau? l'univers. — De plus fort? la nécessité. — De plus difficile? de se connoître. — De plus facile? de donner des avis. — De plus rare? un tyran qui parvient à la vieillesse. (*Thalès* de Milet, voyage d'Anach.)

Si la phrase interrogative n'est pas directe, et que la forme en soit rendue dépendante de la construction grammaticale d'une proposition principale qui précède, on ne doit pas mettre le point interrogatif, et la Ponctuation doit se régler sur la proposition principale, dans laquelle celle-ci n'est qu'incidente. Exemple :

Mentor DEMANDA *ensuite à Idoménée,* QUELLE *étoit la conduite de Protésilas dans le changement des affaires.*

(Télém. L. XIII.)

3°. La véritable place du *Point exclamatif*, est après toutes les phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, la tendresse, ou quelque autre sentiment que ce puisse être. Exemple:

O que le sens commun est rare !
O siècle ! ô temps ! ô mœurs !

Amitié, doux penchant des humains vertueux,
Le plus beau des besoins, et le plus saint des nœuds ;
Le ciel te fit pour l'homme, et surtout pour le sage :
Trop souvent l'infortune est son triste partage ;
Ta bienfaisante main vient essuyer ses pleurs.
Trop heureux deux mortels dont tu charmes les cœurs !
Leurs plaisirs sont plus vifs et leurs maux s'affoiblissent ;
En se réunissant, leurs âmes s'agrandissent.

(*Delille*, Epître sur l'utilité de la retr. pour les gens de lett.)

Quelquefois il arrive qu'une période exprime, soit l'interrogation soit l'exclamation, dans une première phrase partielle, sans que les suivantes qui lui sont liées, lui ressemblent; quelquefois aussi, toutes ces phrases partielles ont la même forme d'exclamation ou d'interrogation.

On demande si, dans le premier cas, le signe de ponctuation doit être renvoyé à la fin de toute la période, ou placé à la fin de la phrase partielle à laquelle il convient. On demande de même, dans le second cas, si ce signe doit être répété après chaque phrase partielle, ou bien s'il doit être renvoyé après la dernière.

Faut-il ponctuer ainsi? *Pouvois-je prévoir tant de mauvaise foi de votre part, vû toutes les assurances que vous aviez eu soin de me donner de votre droiture?* ou bien: *Pouvois-je prévoir tant de mauvaise foi de votre part? vû toutes les assurances que vous aviez eu soin de me donner de votre droiture.*

Que l'homme est aveugle, puisque l'expérience même la plus souvent répétée parvient si rarement à l'éclairer! ou bien: *Que l'homme est aveugle! puisque l'expérience même la plus souvent répétée, parvient si rarement à l'éclairer.* Quoique l'on voie quelques auteurs suivre la dernière méthode, il nous paroît cependant qu'en général la première est préférable.

Mais il n'en est pas de même, lorsque chaque phrase partielle est soumise à la même forme; alors on peut marquer le point d'interrogation ou d'exclamation, après chaque phrase, ou seulement à la fin de la période, parce que l'usage est partagé là-dessus. On écrira donc également: *Peut-on soutenir que le vice soit toujours puni? et que la vertu soit toujours récompensée? Que les sages sont en petit nombre! et qu'il est rare d'en trouver!* ou bien: *Peut-on soutenir que le vice, soit toujours puni, et que la vertu soit toujours récompensée? Que les sages sont en petit nombre, et qu'il est rare d'en trouver!*

Dans le choix, la dernière pratique nous paroîtroit encore

la meilleure : mais il ne faudroit qu'un bien léger changement, que la conjonction *et* retranchée, par exemple, pour rendre la première pratique nécessaire et seule bonne.

(*Demandre*, dict. de l'élocut. au mot *Ponctuation.*)

ARTICLE V.

DES POINTS SUSPENSIFS.

On trouve souvent, surtout chez les poètes, *Plusieurs Points de suite ;* ils ne s'emploient que dans de grands mouvements de passion, lorsque les sentiments qui oppressent l'âme ne pouvant se faire jour tous en même temps, on laisse échapper des phrases interrompues et sans suite, qui peignent avec force le désordre intérieur. Cette ponctuation peut également avoir lieu dans le genre sérieux et dans le genre plaisant :

...Tu vas ouïr le comble des horreurs.
J'aime.... A ce nom fatal je tremble, je frisonne.
J'aime...... (Phèdre.)

Après le malheur effroyable
Qui vient d'arriver à mes yeux,
Je croirai désormais, grands dieux,
Qu'il n'est rien d'incroyable.
J'ai vu.... sans mourir de douleur,
J'ai vu.... siécles futurs, vous ne le pourrez croire!
Ah! j'en frémis, encor de dépit et d'horreur!
J'ai vu.... mon verre plein, et je n'ai pu le boire.

ARTICLE VI.

DU TRAIT DE SÉPARATION.

Le *Trait de séparation* est, quant à la forme, semblable au trait d'union (—); il s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il*, *répond-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur :

L'homme sourd à la voix du sage,
Ne dira-t-il jamais : c'est assez, jouissons ?
Je le ferai, dit-il ; — mais quand donc ? — dès demain.
— Eh ! mon ami, la mort te peut prendre en chemin.
Jouis dès aujourd'hui.

ARTICLE VII.

DES GUILLEMETS.

Les *Guillemets* se mettent avant le premier mot et avant chaque ligne d'un discours cité, ou supposé ; ou bien encore interrompu par un récit ; on les met également après le dernier mot du discours :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
« Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime ;
« On ne voit point le peuple à mon nom s'allarmer ;
« Le Ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;
« Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ;
« Je vois voler partout les cœurs à mon passage ! »
(*Racine*, Britannicus.)

Je songeois cette nuit que, de mal consumé,
Côte-à-côte d'un pauvre on m'avoit inhumé,
Et que n'en pouvant pas souffrir le voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage :
« Retire-toi, coquin ! va pourrir loin d'ici.
« Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
« Coquin, (ce me dit-il, d'une arrogance extrême),
« Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même !
« Ici tous sont égaux : je ne te dois plus rien ;
« Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien. »
(*P. Patrix*, écrivain du XVIe. siècle.)

Si la citation est en vers dans un ouvrage en prose, les *Guillemets* sont superflus ; la manière de l'écrire la distingue suffisamment. Si la citation est courte, l'écriture à la main la souligne et l'impression la rend en lettres italiques.

ARTICLE VIII.

DE L'ALINÉA.

Ecrire *alinéa* ou *à la ligne*, c'est abandonner la ligne où l'on vient de terminer une phrase, quoique cette ligne ne soit pas remplie, et recommencer la phrase qui suit, au commencement de la ligne suivante, qui pour devenir plus sensible, rentre un peu en dedans, comme on le voit au mot *Ecrire*, qui commence cette définition, et à tous les *Alinéa* de cette Grammaire.

On doit employer ce signe de distinction pour différencier, par exemple, les diverses preuves d'une même vérité; les diverses considérations que l'on peut faire sur un même fait, sur un même projet; les différentes affaires dont on parle dans une lettre, dans un mémoire; en un mot, toutes les fois que l'on passe d'un point de vue dont l'exposition a eu une certaine étendue, à un autre point de vue qui permet de prendre en deux un repos plus considérable que celui du point.

(*Beauzée*, Encyclop. in-folio, au mot *Prononciation*, tom. 13.)

CHAPITRE XII.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE ET DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

ARTICLE PREMIER.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

LA *Construction grammaticale* est, en général, l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage; et elle est vicieuse toutes les fois qu'elle s'en écarte. Or, cet usage peut être fondé, ou sur le caractère et la nature des hommes qui parlent une même langue, ou sur la nature de la langue qui est parlée. Dans le premier cas, il y a dans chaque langue une construction qui doit lui être commune avec toutes les autres langues, puisque les hommes, ayant partout le même fond d'idées et de sentiments, avec les mêmes organes, ont dù nécessairement adopter la manière la plus prompte et la plus sûre de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature, qui a, en tous lieux, une marche constante. Mais, dans le second cas, chaque langue a une construction qui lui est propre, et qui tire son origine de l'influence du climat sur les organes, et par conséquent sur les opérations de l'esprit. Ces deux constructions se mêlent et se combinent ensemble. De cette combinaison résulte un tout plus ou moins puisé dans la nature, et ce tout est ce qui constitue le génie de la langue : le génie d'une langue n'est donc que l'habitude

que l'esprit a contractée de transmettre ou de recevoir les idées dans un tel ordre plutôt que dans un autre.

Par *Construction grammaticale*, nous entendons dans la langue françoise, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours aux neuf espèces de mots que nous avons distinguées : or, cet ordre, qu'il est si essentiel de connoître pour s'exprimer avec clarté et avec justesse, n'est pas toujours aisé à saisir, parce que le génie de notre langue diffère en deux points principaux de celui des langues anciennes.

La première cause de différence vient de ce que, les *substantifs régis* n'y ayant point de caractère extérieur qui les distingue des *substantifs régissants*, il n'est possible de les reconnoître que par la place qu'ils occupent dans le discours; au lieu que, dans les langues anciennes, dans le latin, par exemple, les régissants et les régis sont si bien distingués les uns des autres par la seule inflexion caractéristique des cas, qu'il est indifférent qu'ils aient telle ou telle place. D'où il suit que, dans la langue françoise, il y a relativement à ces mots, un ordre fixe de construction dont on ne peut s'écarter sans s'exposer à n'être pas entendu, parce que cette construction est la seule qui ôte toute équivoque en présentant les idées à l'esprit de celui qui écoute, dans l'ordre selon lequel elles sont conçues dans l'esprit de celui qui parle, ou selon lequel il veut les présenter.

De là ce principe fondamental que de deux substantifs dont l'un est *régissant*, et l'autre *régi*, c'est le *régissant* qui marche ordinairement avant le *régi*, principe dont l'application est facile à tous les mots régissants et régis.

La seconde cause de différence vient de cette multitude d'auxiliaires et de petits mots, dont la langue françoise est hérissée, mais dont elle ne peut se passer, afin d'exprimer les divers rapports que les Latins marquoient par la différence des inflexions dans leurs mots.

L'auxiliaire *avoir* pour l'actif; l'auxiliaire *être* pour le passif; souvent la réunion de ces deux auxiliaires; le *que*

conjonctif; les pronoms personnels *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, etc., sont autant de sources de confusion, d'embarras, et de difficultés.

De là, pour ne pas déchirer l'oreille par des sons désagréables, on est souvent forcé de préférer l'actif au passif, l'infinitif aux autres modes; de changer, selon les phrases, la place des pronoms personnels; de mettre le verbe entre les deux mots négatifs; de ne faire qu'en masse contraster les idées opposées, etc. Cette contrainte entraîne un ordre différent dans la suite et l'enchaînement des mots, et par conséquent des constructions variées, mais toutes propres à la langue françoise.

La *Construction* est irrévocablement fixée, pour les phrases *expositives*, *interrogatives*, ou *impératives*.

(*Levizac*, p. 240 et suiv. t. 2.)

La phrase *expositive* est celle qui décrit simplement, soit en narrant, soit en faisant une hypothèse, soit en tirant une conséquence:

Si l'équité régnoit dans le cœur de tous les hommes; si la vérité et la vertu leur étoient plus chères que les plaisirs, la fortune et les honneurs, ils seroient heureux.

Puisqu'il y a des crimes impunis et des vertus sans récompense dans ce monde, il faut qu'il y ait une autre vie où chacun reçoive selon ses œuvres.

La phrase *interrogative* est celle qui a un tour d'enquête, qu'elle peut prendre par manière de question, de doute, ou d'avis, comme on voit dans ces exemples: *Sommes-nous plus dans l'élévation que dans la médiocrité? Se voit-on des mêmes yeux dont on regarde les autres?*

La phrase *impérative* est celle qui commande, qui exhorte, ou qui supplie:

Peuples, obéissez à vos rois.—*Daignez prêter l'oreille à la voix des malheureux.*

(*Girard*, p. 110, t. 1.)

Il ne s'agit pas, dans ce que nous allons dire, de l'accord

des mots entre eux; nous en avons fixé les règles, en traitant chaque espèce de mots.

Nous allons seulement parler de la manière dont ils doivent figurer dans le discours, et de la place qu'ils doivent respectivement y occuper.

Première règle. — Dans la phrase expositive, le sujet marche ordinairement avant le verbe, et celui-ci précède à son tour le régime direct et le régime indirect, lorsqu'ils sont énoncés par des expressions formelles et non simplement désignés par des pronoms personnels ou relatifs. Ainsi l'on dit : *Le sage trouve son bonheur dans le témoignage d'une bonne conscience.*

On ne sauroit changer cet ordre sans renverser entièrement le sens.

Cette règle s'observe également dans la phrase impérative, qui n'admet de sujet qu'en troisième personne. On diroit donc : *Que tout soit soumis à la volonté divine.*

Elle a lieu aussi dans la phrase interrogative seulement, lorsque le sujet est énoncé par le pronom *qui*, ou par un mot accompagné du pronom *quel*, comme dans les deux phrases suivantes : *Qui peut se flatter d'être sans prévention?* — *Quelle raison triomphe du préjugé?*

Mais lorsque le sujet est énoncé par un autre pronom que *qui* ou *quel*, alors il ne se place qu'après le verbe. Si néanmoins ce verbe étoit à un temps composé, et que le sujet fût énoncé par un pronom personnel, ou par le pronom *on*, il se mettroit entre l'auxiliaire et le participe. Exemple : *A quoi sert*-IL *sans protection?* (on parle du mérite.) — *Avez*-VOUS *pénétré dans le secret du cabinet?* — *A-t*-ON *suivi les maximes d'équité dans tous les jugements?*

IIe. Règle. — Le sujet des petites phrases, faites en formules de citation, et placées comme phrases incidentes, pour appuyer ce qu'on dit, doit nécessairement marcher après son verbe, ou du moins se placer entre l'auxiliaire et le participe, quand il est énoncé par un pronom personnel,

ou par l'indéfini *on*. En voici la preuve : *Enfin*, DISOIT CE BON ROI, *je ne me croirai heureux qu'autant que j'aurai fait le bonheur de mon peuple. — Songez donc*, LUI A-T-ON DIT, *à quoi vous vous exposez*.

IIIᵉ. RÈGLE.—Il y a, dans la phrase expositive, une autre occasion où le sujet peut se placer après le verbe, et quelquefois avec plus de grâce que devant ; c'est lorsque le sens exclut tout régime direct, ou que du moins il n'est énoncé que par un de ces pronoms, *se*, *que*, *le* ou *tel*, comme dans ces exemples : *Ce* QUE *pense le philosophe n'est pas toujours ce que dicte la raison.—C'est ainsi* QUE LE *voulut la Providence.* — TEL *parut à nos yeux l'éclat de sa beauté.* — TEL *est son grand cœur.*

Le sujet pourroit encore être placé après le verbe, s'il y avoit à la tête de la phrase quelque mot qui, selon l'usage, favorisât cette sorte d'inversion ; on ne diroit pas bien : *obéit-il*, pour *il obéit ;* mais on diroit fort bien : *aussi, obéit-il sur-le-champ.*

IVᵉ. RÈGLE. — Le verbe ne marche jamais à la tête de la phrase expositive ; mais il s'y trouve assez ordinairement dans la phrase interrogative et impérative : *Gagne-t-on le ciel en tourmentant les hommes? — Règle ta propre conduite, avant de critiquer celle des autres.*

Vᵉ. RÈGLE. — Lorsque le régime direct et le régime indirect sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de prépositions, ou par des relatifs, autres que *qui*, *que ;* ils se placent entre le sujet et le verbe : *Les passions* NOUS *tourmentent plus qu'elles ne nous satisfont.—L'évangile* NOUS *ordonne de faire l'aumône aux pauvres.* — *Quand on n'a point la force de* SE *corriger de ses défauts, on doit du moins avoir l'attention de* LES *cacher, afin d'en garantir ceux à qui on doit servir d'exemple.*

Quand ces pronoms concourent, c'est-à-dire, quand l'un exprime le régime direct, et l'autre, le régime indirect ; *me, te, se, nous, vous*, paroissent toujours les premiers ; ensuite *le, la, les.*

Après ceux-ci, *lui* et *leur* ; enfin *y* et *en* se présentent les

derniers et près du verbe : *Prêtez-moi votre livre, je* VOUS LE *remettrai demain ; si vous* ME LE *refusez, je saurai* M'EN *passer.* — *Aurez-vous le courage de* LE LEUR *dire?* — *Il n'a pas voulu* VOUS Y *mener.*

On suit cette règle dans la phrase impérative, pour la troisième personne, et même pour la seconde et la première : *Qu'on* ME LE *pardonne, j'ai cru bien faire.* — *Ne* LEUR EN *épargnez pas la peine.*

Tout change, si le tour est affirmatif, dans le commandement fait en seconde et en première personne. Les membres énoncés par ces pronoms, vont alors se placer immédiatement après le verbe ; de façon que *le*, *la*, *les*, prennent la première place, et faisant reculer les autres, le pronom *en*, qui étoit près du verbe, s'en trouve le plus éloigné : *Renvoyez*-LE-MOI *demain.* — *Présentez*-LES-LEUR *de bonne grâce.* — *Punissez*-LES-EN *rigoureusement.* — *Approchons*-NOUS-EN *avec respect.*

VIe. RÈGLE. — Le régime direct énoncé par le pronom *tout*, se place après le verbe, quand celui-ci est énoncé par un temps simple, on dit : *Il soumet* TOUT.

Mais, quand le verbe est à un temps composé, ce régime direct se met entre les deux ; ainsi l'on dit : *Il a* TOUT *soumis.*

VIIe. RÈGLE. — Le circonstanciel énoncé par l'adverbe se place, pour l'ordinaire, immédiatement après le verbe dans la phrase expositive ; mais il se met presque toujours entre l'auxiliaire et le participe, quand le verbe est à un temps composé, on dira : *Pardonnons aux autres comme si nous faisions souvent des fautes, et abstenons-nous du mal, comme si nous n'avions* JAMAIS *pardonné à personne.* — *Il a grand soin de parer sa personne, mais il ne s'occupe* AUCUNEMENT *d'orner son esprit.*

Cette règle n'est pas si générale qu'elle ne souffre exception, pour certaines conjonctions, qui, venant à la suite du verbe, ne peuvent absolument s'en éloigner, et même pour d'autres circonstances de temps et d'habitude, qui, quoique

énoncées par plusieurs mots, précèdent néanmoins ceux de manière qui sont énoncés par un simple adverbe : *Vous vous rendez* DONC *promptement où les plaisirs vous attendent.* — *Il mange et boit* POUR L'ORDINAIRE *copieusement*, *et dort une heure après très-profondément.*

Quand le circonstanciel est exprimé par plusieurs mots, c'est à la netteté du sens de régler sa place. Ainsi dans cette phrase : AVEC TOUTE SON ADRESSE, *il a fait un pas de clerc*; le circonstanciel, *avec toute son adresse*, ne sauroit être ailleurs qu'à la tête : car, au milieu ou à la fin de la phrase, il rendroit le sens louche, en ce que la préposition *avec* sembleroit indiquer le moyen ou l'instrument avec lequel le pas de clerc a été fait, au lieu que dans ce circonstanciel, cette préposition tient lieu de *malgré.*

Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas, ce n'est plus à la Grammaire, mais au goût de l'orateur, de décider s'il doit placer le circonstanciel composé au commencement, au milieu, ou à la fin de la phrase; on peut donc également dire : EN PEU DE TEMPS *il a fait une grande fortune.* — *Il a fait* EN PEU DE TEMPS *une grande fortune.* — *Il a fait une grande fortune* EN PEU DE TEMPS.

Remarquons seulement que les circonstanciels se placent rarement entre l'auxiliaire et le participe, du moins en prose. Ainsi l'on dit communément : *Il s'est démasqué* TROP TÔT, et rarement : *il s'est* TROP TÔT *démasqué.*

Dans la forme interrogative le circonstanciel énoncé par un adverbe, ne se met qu'après le sujet composé, et avant ou après le participe : *Aimera-t-elle* CONSTAMMENT ? — *Nos amis arriveront-ils* AUJOURD'HUI ? *avez-vous* BEAUCOUP *gagné ? Avez-vous gagné* BEAUCOUP ?

Dans la forme impérative, il est renvoyé après tous les pronoms personnels ou relatifs, qui, n'étant pas accompagnés d'une préposition, suivent le verbe, pour faire la fonction de régime direct ou indirect : *Répondez-lui* HARDIMENT. — *Offrons-la-lui* GALAMMENT.

Quelquefois dans les phrases impératives où deux régimes

(l'un direct et l'autre indirect) sont employés, l'adverbe peut être placé entre ces deux régimes; c'est alors la netteté du sens ou l'harmonie qui doit en déterminer la place : *Faites-lui* RESPECTUEUSEMENT *vos observations.* — *Adressez-vous* IMMÉDIATEMENT *à lui.* — *Sacrifiez-leur* PLUTÔT *celle-ci.*

VIIIe. RÈGLE. — La place du conjonctif, énoncé par de simples conjonctions, dépend de la nature de ces conjonctions; les unes se mettent à la tête de la phrase, comme : *mais, car, ainsi;* les autres se mettent avec d'autres mots, comme : *donc, pourtant,* et quelques-unes n'ont point de place déterminée, tels sont : *cependant, néanmoins.* Mais nous ne croyons pas nécessaire d'en parler ici, attendu qu'au chapitre des conjonctions, tout ce qui les regarde est développé de manière à ne laisser rien à désirer.

Quant au conjonctif énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang dans la phrase qu'il lie : *Il a voulu vivre comme les opulents,* DE SORTE QUE, *d'aisé il est devenu pauvre.* — *Elle sait se rendre aimable,* AU POINT QU'ELLE *fait oublier la laideur de son visage.* — *Nous sommes souvent trompés par les apparences,* C'EST-A-DIRE, *qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine.*

(*Girard*, vrais principes de la langue françoise, p. 134 et suiv. t. 1.)

Voilà tout ce qu'on peut dire sur *la Construction Grammaticale* des membres de la phrase dans la forme expositive, interrogative et impérative; mais l'ordre successif des rapports des mots n'est pas toujours exactement suivi dans l'exécution de la parole : la vivacité de l'imagination, l'empressement à faire connoître ce qu'on pense, le concours des idées accessoires, l'harmonie, le nombre, le rhythme, etc., font souvent que l'on supprime des mots, dont on se contente d'énoncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyse, on donne aux mots une place qui, au premier aspect, ne paroît pas être celle qu'on auroit dû leur donner. Cependant celui qui lit ou qui écoute ne laisse pas d'entendre

le sens de ce qu'on lui dit, parce que l'esprit rectifie l'irrégularité de l'énonciation, et place dans l'ordre de l'analyse les divers sens particuliers, et même le sens des mots qui ne sont pas exprimés.

C'est en ces occasions que l'analogie, est d'un grand usage, et ce n'est que par analogie, par imitation, et allant du connu à l'inconnu, que nous pouvons concevoir ce qu'on nous dit. Si cette analogie nous manquoit, que pourrions-nous comprendre dans ce que nous entendons dire. Ce seroit pour nous un langage inconnu et inintelligible. La connoissance et la pratique de cette analogie ne s'acquièrent que par imitation, et par l'habitude qui commence dès les premières années de notre vie.

Les façons de parler dont l'analogie est pour ainsi dire l'interprête, sont des phrases de la *construction figurée*; et cette construction est celle où l'ordre et le procédé de l'analyse énonciative ne sont pas suivis, quoiqu'ils doivent toujours être aperçus, rectifiés ou suppléés.

ARTICLE II.

DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

La Construction figurée est ainsi appelée parce qu'en effet elle prend une figure, une forme qui n'est pas celle de la construction grammaticale; cette construction est à la vérité autorisée par l'usage, mais elle n'est par conforme à la manière de parler la plus régulière, c'est-à-dire à la construction directe et grammaticale dont il vient d'être question. Lors donc que l'ordre fixé par cette construction est altéré, on dit que la *Construction* est *figurée* ou mieux encore *indirecte* et *irrégulière*. Or, elle peut être irrégulière ou par *Ellipse*, ou par *Pléonasme*, ou par *Syllepse*, ou par *Inversion;* c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.
(*Dumarsais*, Encycl. méth. et *Levisac*, p. 251, t. 2.)

§. 10.

De l'Ellipse.

L'*Ellipse* est une figure de construction qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots afin d'ajouter à la précision, sans rien ôter à la clarté.

(*La Harpe*, cours de littér.)

Cette figure doit son introduction dans les langues, au désir qu'ont les hommes d'abréger le discours. En effet, elle le rend plus vif et plus concis, et lui donne par ces qualités un plus grand degré d'intérêt et de grace; mais pour qu'une ellipse soit bonne, il faut, comme nous venons de le dire, que l'esprit puisse suppléer aisément la valeur des mots qu'on a jugé à propos d'omettre: il faut qu'elle soit autorisée par l'usage; cet arbitre souverain en matière de langage ne la permet pas toujours en prose, où par fois elle a quelque chose de trop brusque et par conséquent de désagréable.

(*Dumarsais* et *Levisac.*)

L'*Ellipse* est fréquente dans notre langue, comme dans toutes les autres; cependant elle y est bien moins ordinaire qu'elle ne l'est dans les langues qui ont des cas, parce que dans celles-ci le rapport du mot exprimé avec le mot sous-entendu, est indiqué par une terminaison relative, au lieu qu'en françois et dans les langues dont les mots gardent toujours leur terminaison absolue, il n'y a que l'ordre, ou observé, ou facilement aperçu, et rétabli par l'esprit, qui puisse faire entendre le sens des mots énoncés.

(*Dumarsais.*)

L'emploi de l'*Ellipse* exige donc, dans la langue françoise, beaucoup de réserve et de précautions, pour que le style ne soit pas obscur. Néanmoins elle est assez fréquemment em-

ployée, et tous nos bons écrivains en sont remplis. En voici quelques exemples :

Le premier bonheur est de ne point naître, et le second, de mourir promptement. (Mor. des anc.)

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens ; de nos fautes, à n'en plus commettre ; de nos ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchants à mieux sentir tout le prix des bons. (M. de Liegrée.)

La mode assujetit le sage à sa formule,
La suivre est un devoir, la fuir, un ridicule.

(*Bernis.*)

Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens ; et notre étoile, celle du public. (*La Rochef.*)

Le ton de la bonne conversation est d'être savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque.

(J.-J. Rousseau.)

Toutes ces *Ellipses* sont telles, que celui qui lit ou qui écoute, entend si aisément le sens, qu'il ne s'aperçoit pas seulement, qu'il y ait des mots supprimés dans ce qu'il lit, ou dans ce qu'on lui dit ; mais, quoique ces Ellipses soient bonnes, quoiqu'elles soient reçues par l'usage, il est certain qu'elles n'ont pas ce genre de beauté dont on trouve plus d'un exemple dans nos grands poètes.

Lorsque Corneille fait dire à Nérine, confidente de Médée, dans la tragédie ce ce nom :

Contre tant d'ennemis, que vous reste-t-il ?

et que Médée répond :

Moi...

Moi, dis-je, et c'est assez ;

ce *moi*, qui est pour *je me reste*, est sublime, et dit plus qu'un long discours.

Lorsque dans une autre tragédie de *Corneille*, Prusias dit à Nicomêde, *et que dois-je étre? Roi*, réplique Nicomède; ce seul mot dit tout. Voilà du sublime, et du vrai sublime, qui n'auroit pas lieu sans l'expression elliptique.

(*Levisac*, p. 259. t. 2.)

Quant aux *Ellipses* qui ont besoin d'un commentaire pour être entendues, l'usage les rejette; et, par exemple, si, dans une proposition, le verbe est au singulier, il faut que chacun des sujets soit au singulier comme lui; car, alors au lieu de les embrasser tous, il répond à chacun en particulier, comme s'il étoit répété; et s'il y en a quelqu'un qui soit au pluriel, entre le verbe et celui-là, il n'y a plus de concordance, l'*Ellipse* est irrégulière. Ainsi lorsque Racine a dit;

. . . Les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur et l'orphelin un père.

Vous régnez; Londre est libre, et vos lois triomphantes.

Et Montesquieu : *Le peuple jouit des refus du Prince, et les courtisans de ses graces.*

Ces écrivains se sont permis une licence que leur nom peut à peine faire pardonner.

(*Marmontel*, p. 348.)

Une licence plus grande encore dans l'*Ellipse*, c'est de supposer la répétition du verbe lorsque le temps est changé:

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux;
Chrétienne dans Paris, Musulmane en ces lieux.

(*Voltaire.*)

Car le verbe sous-entendu avant *Musulmane* est *je suis*: et non pas *j'eusse été.*

(*Même autorité.*)

Un autre défaut dans l'*Ellipse*, c'est la différence du passif à l'actif; comme si l'on dit : EN AIMANT *on veut* L'ÊTRE. — J'AIMOIS, *je me flattois de* L'ÊTRE. — *Qui ne sait point* AIMER *n'est pas digne de* L'ÊTRE.

On se permettoit cette *Ellipse* du temps de *Vaugelas*; et récemment encore quelques bons écrivains se la sont permise : *On ne trompe pas long-temps les hommes sur leurs intérêts ; et ils ne haïssent rien tant que de* L'ÊTRE.

(*Vauvenargues.*)

Mais, quoique cela s'entende, l'expression ne répond pas au sens; elle présente un faux régime.

(Th. *Corneille*, sur la 27e rem. de Vaugelas.—*Dumarsais*, pag. 92, t. 1. — *Beauzée*, Encycl. méth., au mot *Répétition.*)

Cependant l'*Ellipse* semble bonne à *Marmontel*, lorsqu'entre deux adjectifs de divers genres, tous deux au même nombre, la désinence est semblable pour tous les deux. Comme lorsqu'un homme dit à une femme : *Vous êtes sensible, je le suis plus que vous.—Vous avez été malade, et moi je le suis. — Vous êtes jeune, et je ne le suis pas.*

Vaugelas (433e. rem.) et Th. *Corneille* (sur cette rem.) ne désapprouvoient pas absolument qu'une femme dît : *Je suis plus grande que mon frère*; et un homme : *Je suis plus grand que ma sœur*; mais ils sont d'avis que l'on évitât ces tours de phrase.

L'*Académie*, consultée à cet égard, a pensé que ces locutions sont fort bonnes, parce que l'adjectif, pour ne regarder qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à l'autre par la sous-entente qui tacitement le fait du genre qu'il faut.

Andry de Boisregard, (p. 238 de ses réflex. sur la lang. franç.); *Chapelain* (sur la remarq. de Vaugelas); *Wailly* (p. 151 de sa Gramm.), et *Levisac* (p. 263), se sont rangés à l'avis de *l'Académie*, et l'usage l'a confirmé. En effet, *St.-Evremont* a dit :

L'âme des femmes coquettes n'est pas moins FARDÉE *que leur visage.*

Mad. de Maintenon : *Je suis aussi* LASSE *du monde, que les gens de la cour le sont de moi.*

La Bruyère : *La foiblesse est plus* OPPOSÉE *à la vertu que le vice.*

Lorsque, dans une proposition, l'un des deux membres est affirmatif, et l'autre négatif, on doit répéter le verbe ; et ce seroit, d'après l'avis de *Beauzée* (Encycl. méth., au mot *Répétition*) et de *Dumarsais* (p. 217, t. 1), une incorrection, une *Ellipse* irrégulière, que de s'en dispenser.

Lors donc que Corneille a dit :

L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honneur un devoir.

Il a fait ce que l'on appelle une *Ellipse* irrégulière, et il eût évité cette incorrection s'il eût dit :

L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir.

(L'*Académie*, sentim. sur le Cid., pag. 109.)

Les Grammairiens que nous venons de citer, sont d'avis d'appliquer cette règle aux propositions liées par la conjonction *mais*, et dont l'un des deux membres est affirmatif et l'autre négatif. Suivant eux, c'est une faute que de dire : *notre réputation ne dépend pas du caprice des hommes, mais des actions louables que nous faisons.*

M. *Lemare* pense, au contraire, que *mais*, servant à marquer une idée d'opposition ou de restriction, annonce assez par lui-même dans quel sens (affirmatif ou négatif) est pris le membre qui suit ; dès-lors il pense que la répétition du verbe est absolument inutile, car elle ne serviroit qu'à entraver la marche du style ; d'ailleurs, ajoute-t-il, elle est contraire à l'usage des meilleurs écrivains, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les exemples suivants :

L'harmonie NE *frappe pas simplement l'oreille* MAIS *l'esprit.*

(*Boileau*, Traité du sublime.)

Les Richesses engendrent le Faste et la Mollesse, qui NE *sont point des enfants bâtards,* MAIS *leurs vraies et légitimes productions.* (Ibid.)

Chapelain, Cotin, Pradon NE *sont pas des noms de femmes,* MAIS *de poètes.* (*D'Arnaud.*)

Curius, à qui les Samnites offroient de l'or, répondit que

son plaisir N'*étoit pas d'en avoir*, MAIS *de commander à ceux qui en avoient.*

(*Bossuet*, Histoire univ.)

Quand on ne peut gagner les hommes que par des louanges, ce N'EST *pas la faute de ceux qui flattent*, MAIS *de ceux qui veulent être flattés :*

(*Molière*, dans l'Avare.)

Ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, *mais les hommes qui honorent les places.*

(Mot d'Agésilas.)

Enfin, comme l'observe *Marmontel*, dans la langue usuelle le besoin que l'on a communément de dire vite, a introduit infiniment plus de ces abréviations que dans la langue soigneusement écrite; et c'est pour cela que le style familier en admet dans toutes les langues beaucoup plus que dans le style noble. Combien y a-t-il moins de tours elliptiques dans *Racine* et dans *Fénélon* que dans *Molière*, *La Fontaine* et madame *de Sévigné*!

Mais en revanche, la langue noble, surtout la langue poétique a bien d'autres licences et d'autres hardiesses. *Racine*, le modèle dans l'art d'écrire la tragédie, *Racine* le plus pur, le plus élégant de nos poétes, s'est permis souvent ce qu'on ne passeroit à aucun écrivain de nos jours.

Ainsi, au défaut de l'usage, l'analogie l'a autorisé à dire: *L'effroi de ses armes*, comme on dit, *la terreur de son nom.* Il a pu dire: *Il prend l'humble sous sa défense*, comme on dit: *sous sa garde, sous sa protection*, puisque l'un, comme les deux autres, présente l'image d'un bouclier. Il a pu dire: *Persécuter le père sur le fils*, comme on diroit: *se venger du père sur le fils*, puisque l'action est oppressive, et que *sur* la peint mieux que *dans*. Il a pu dire: *Mon âme inquiétée d'une crainte*; et, dans le même sens:

La Grèce en ma faveur est trop *inquiétée;*

puisque cette expression *inquiétée* a plus d'énergie qu'*inquiète*; elle signifie *troublée, agitée*, ce qu'*inquiète* ne

diroit pas ; car on ne dit pas *inquiète* en faveur de quelqu'un. Enfin il a été permis à *Racine* de dire : *En votre main*, au lieu de, *en vos mains* :

.........Savez-vous si demain
Sa liberté, ses jours seront *en* votre main ?

parce qu'en image, et familièrement parlant, *dans ma main*, est plus vif, plus fort, que *dans mes mains* : *Je tiens cette affaire dans ma main.* — *Je tiens sa fortune dans ma main.*

Il y a encore, ajoute *Marmontel*, une foule de locutions elliptiques, dont la plupart ne sont susceptibles d'aucune construction analytique, mais que l'usage autorise, et qui, reçues dans le langage, ne sont plus soumises à aucun examen.

§. 2.

Du Pléonasme.

Cette seconde figure de construction est le contraire de l'ellipse. Dans celle-ci on supprime des mots nécessaires à la plénitude de la phrase, mais dont on peut aisément suppléer la valeur ; dans celle-là, on ajoute des mots superflus, qui pourroient être retranchés sans rien faire perdre du sens.

Lorsque ces mots superflus, quant au sens, donnent au discours ou plus de grace, ou plus de netteté, ou enfin plus de force et d'énergie, le *Pléonasme* est une figure autorisée et même nécessaire.

(*Dumarsais*, Encycl. méth., au mot *Construction.*)

Quand on dit : *Louis XII*, LE BON ROI LOUIS XII, *mérita le glorieux* surnom *de Père du peuple ;* ces mots *le bon roi Louis XII* marquent encore plus expressément la bonté de ce prince, que si l'on eût dit *le bon roi Louis XII*, sans répéter le nom propre, pour ajouter l'épithète de *bon*, qui fixe l'attention sur la bonté.

(*Duclos*, supplém. à la Gramm. de P. R., p. 222.)

La répétition du régime dans ces vers de *Racine*:

Eh! que m'a fait *à moi*, cette Troie où je cours ?

marque non-seulement qu'Achille n'avoit point d'intérêt personnel dans la guerre, mais il le distingue d'Agamemnon, dont on fait sentir l'intérêt direct.

(Même autorité.)

La répétition du mot *vu*, et des mots *de mes yeux*, dans *Voltaire* (Mérope, act. V) :

Les éclairs sont moins prompts, je l'ai *vu de mes yeux;*
Je l'ai *vu* qui frappoit ce monstre audacieux;

Dans *Lafontaine*, (fable 170ᵉ):

Mais enfin, je l'ai *vu*, *vu de mes yeux*, vous dis-je?

Et dans le Tartuffe de *Molière*:

Je l'ai *vu*, dis-je, *vu* de *mes propres yeux*, vu....
Ce qu'on appelle *vu*;

est donc grammaticalement une double superfluité, mais cette surperfluité ajoute des idées accessoires, qui augmentent l'énergie du sens, et qui font entendre qu'on ne parle pas sur le rapport douteux d'autrui, ou qu'on n'a pas vu la chose par hazard et sans attention, mais qu'on l'a vue avec réflexion, et qu'on ne l'assure que d'après sa propre expérience bien constatée.

(*Dumarsais*, Encycl. méth. au mot *Pléonasme.*)

L'usage permet encore plusieurs *Pléonasmes* qui n'emportent avec eux aucun genre de beauté, mais qui ne sont cependant point regardés comme vicieux dans le style familier:

Je monte en haut. — Je descends en bas. — Unir ensemble.

(Le Dict. de l'Acad.)

Je l'ai entendu de mes propres oreilles. — Voler en l'air. — Cruellement déchiré.

(*Vaugelas*, *Th. Corneille* et l'*Académie* dans ses observ. sur Vaugelas.)

La flamme monte en haut. — *Les pierres tombent d'en haut.* — *Je lui ai dit à lui-même.*

(Wailly.)

Qu'on ne laisse *monter* aucune âme *là haut*; (*Racine.*)

Je vous quitte un moment, et je *monte là haut*; (Le même.)

sont des licences qui servent à exprimer ce que l'on veut dire d'une plus forte manière.

Mais le *Pléonasme* qui n'est pas autorisé par l'usage, et qui n'apporte ni plus de netteté, ni plus de grace, ni plus d'énergie, est un vice, ou du moins une négligence que l'on doit éviter. Ainsi on ne doit pas joindre à un substantif, une épithète qui n'ajoute rien au sens et qui n'offre que la même idée. Ce vers de *Voltaire.* (*Déposit., act.* 1, *sc.* 2):

Mes emplois sont bien lourds. — Je le sais, bien pesants,

est vicieux; car, si les emplois sont lourds, ils sont pesants.

L'Isthme séparoit par une langue de terre deux mers voisines, offre encore le même vice; car c'est comme si l'on disoit: l'*isthme séparoit par une isthme*, puisque *une isthme* est une langue de terre entre deux mers. Dans cette phrase: *Il se vit forcé malgré lui de renoncer à son entreprise*, l'épithète *malgré lui*, n'ajoutant rien au sens, est une superfétation grammaticale, car on ne peut être forcé que *malgré soi.*

(*Beauzée*, ch. VIII.)

Enfin des substantifs à-peu-près synonymes, accumulés dans une même phrase, forment des *Pléonasmes* que le bon goût réprouve. *Voiture* (Défence, p. 1.), auroit dû rejeter cette phrase: *Cicéron avoit étendu les bornes et les limites de l'éloquence*, parce que *bornes* et *limites* offrent le même sens.

(M. *Maugard*, p. 72.)

§. 3.

De la Syllepse ou Synthèse.

La *Syllepse* a lieu lorsque les mots sont employés selon notre pensée, plutôt que selon l'usage de la construction grammaticale; comme quand je dis : *il est six heures*; car, selon cette construction, il faudroit dire : *elles sont six heures*, comme on le disoit autrefois, et comme on le dit encore : *ils sont six, huit, quinze hommes*. Mais, parce que ce que l'on prétend n'est que de marquer un temps précis, et une seule de ces heures, savoir la sixième, ma pensée qui se fixe sur celle-là, sans faire attention aux mots, fait que je dis : *il est six heures*, plutôt que : *elles sont six heures*.

(MM. de *Port-Royal*, p. 217.)

C'est encore par cette figure que l'on peut rendre raison de certaines phrases où l'on exprime la négative *ne*, quoiqu'il semble qu'elle doive être supprimée, comme lorsqu'on dit : *Je crains qu'il* NE *vienne*; *j'empêcherai qu'il* NE *vienne*; *j'ai peur qu'il* N'*oublie*, etc. En ces occasions on est occupé du désir que la chose n'arrive pas : on a la volonté de faire tout ce qu'on pourra; afin que rien n'apporte d'obstacle à ce qu'on souhaite, voilà ce qui fait énoncer la négation.

(*Dumarsais*, Encycl. méth. au mot *Construction*.)

C'est aussi par une figure semblable que Voltaire a dit:

Jeune et *charmant* objet, dont le sort de la guerre,
Propice à ma vieillesse, honora cette terre,
Vous n'êtes point *tombée* en de barbares mains;
Tout respecte avec moi vos malheureux destins.

(*Volt.*, Mah. act. 1, sc. 2.)

Tombée a été mis au féminin, parce que l'auteur a été plus occupé de Palmire, à qui ces paroles s'adressent, que de la qualification de *jeune et charmant objet* qu'il lui donne.

Quand *Labruyère* a dit : *Une femme infidèle, si elle est*

*connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle; s'*IL *la croit fidèle, elle est perfide.* IL, est un tour élégant et fort bon, parce que ce n'est pas le mot *personne* qui reste à l'esprit, c'est l'idée d'homme, de mari.

(*Condillac.*)

L'emploi de la *Syllepse* est encore très-heureux dans ces vers de *Racine* :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme *eux*, vous fûtes pauvre, et comme *eux*, orphelin.

La régularité de la construction demandoit *comme lui*, puisque ce pronom se rapporte au mot *pauvre*; mais le poète oublie qu'il a employé ce mot; plein de son idée, il ne voit que les pauvres et les orphelins en général, et c'est sur ces êtres intéressants, qu'il porte son attention : *comme eux*, est donc la seule expression que Racine a dû employer, puisqu'elle répond si bien à l'idée et au sentiment qui l'occupent.

(*Levisac*, pag. 268, t. 2.)

§. 4.

DE L'INVERSION.

L'Inversion consiste dans le déplacement des mots qui composent un discours, dans l'interversion de l'ordre rigoureux déterminé par la succession des idées, et fixé par la Grammaire

Cette figure étoit, pour ainsi dire, naturelle au latin. Comme il n'y avoit que les terminaisons, qui, dans l'usage ordinaire, fussent les signes de la relation que les mots avoient entre eux, les Latins n'avoient égard qu'à ces terminaisons, et ils plaçoient les mots selon qu'ils se présentoient à l'imagination, ou selon que cet arrangement leur parroissoit produire une cadence et une harmonie plus agréable; mais, parce qu'en françois les noms ne changent point de terminai-

son, nous sommes obligés communément de suivre l'ordre de la relation que les mots ont entre eux. Ainsi nous ne saurions faire usage des *Inversions*, que lorsqu'il est aisé de les ramener à l'ordre de la construction grammaticale. Cette figure donne souvent aux phrases plus de rapidité, de grace, d'énergie; quelquefois même elle ajoute à la clarté en évitant les amphibologies; et alors on doit, même dans le discours ordinaire, la préférer à la construction grammaticale.

(*Dumarsais*, Encycl. méth. au mot *Construction*.)

Quand *Fléchier*, dans une de ces oraisons funèbres, a dit: *Ce fut après un solennel et magnifique sacrifice, où coula le sang de mille victimes, que Salomon*, etc.; cette phrase a certainement plus de grace que s'il eût dit, suivant la construction grammaticale : *Sacrifice où le sang de mille victimes coula.*

(Même autorité.)

Si le même écrivain eût dit : *Cet aigle dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces, prenoit déjà l'essor pour se sauver vers les montagnes*, il n'eût fait que raconter un fait; mais il a fait un tableau en disant :

Déjà prenoit l'essor, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces.

Prenoit l'essor, est la principale action, c'est celle qu'il faut peindre sur le devant du tableau. — *Déjà* est une circonstance nécessaire qui viendroit trop tard, si elle ne commençoit pas la phrase. L'action se peint avec toute sa promptitude dans : *déjà prenoit l'essor;* elle se ralentiroit, si l'on disoit : *il prenoit déjà l'essor.* — *Pour se sauver vers les montagnes*, est une action subordonnée; et ce n'est pas sur elle que le plus grand jour doit tomber. Si *Fléchier* eût dit : *pour se sauver vers les montagnes, déjà prenoit l'essor*, le coup de pinceau eût été manqué. — Enfin, *dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces*, est une action encore plus éloignée; aussi l'orateur la rejette-t-il à la fin, comme dans

la partie fuyante : elle n'est là que pour contraster, pour faire ressortir davantage l'action principale.

(*Condillac*, pag. 420.)

Chacun demande à Dieu avec des larmes, qu'il abrège ses jours pour prolonger une vie si précieuse : on entend un cri de la nation, ou plutôt de plusieurs nations intéressées dans cette perte. Elle approche néanmoins cette mort inexorable, qui, par un seul coup qu'elle frappe, vient percer le sein d'une infinité de familles.

(Bossuet.)

L'approche de la mort est une peinture d'autant plus vive qu'elle suit immédiatement le cri des nations. L'*Inversion* fait toute la beauté de ce dernier membre, mais si *Bossuet* eût dit dans le premier membre : *chacun avec des larmes demande*, cette transposition auroit rendu plus sensible l'image que font ces mots *avec des larmes*.

O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte !

(Bossuet.)

A cet endroit de l'oraison funèbre de *Madame*, tout le monde répandit des larmes, mais il est bien vraisemblable qu'on n'en auroit pas répandu, si *Bossuet* avoit dit : *ô nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où cette étonnante nouvelle, Madame se meurt, Madame est morte, retentit tout à-coup comme un éclat de tonnerre !* Il falloit pour l'image qu'après avoir peint la promptitude avec laquelle on fut frappé de cette nouvelle, la voix de l'orateur tombât avec ces mots : *Madame se meurt, Madame est morte !*

(Même autorité.)

L'*Inversion* est très-propre à augmenter la force des contrastes, et par là elle donne, pour ainsi dire, plus de relief à l'idée, et la fait ressortir davantage. *Bossuet* pouvoit dire :

Douze pécheurs envoyés par Jésus-Christ, et témoins de sa résurrection, ont accompli alors, ni plus tôt, ni plus tard, ce que les philosophes n'ont osé tenter, ce que les prophètes ni

le peuple juif, lorsqu'il a été le plus protégé et le plus fidèle, n'ont pu faire.

Mais Bossuet se sert d'une *Inversion*, par laquelle il fixe d'abord l'esprit, sur les philosophes, sur les prophètes, sur le peuple juif protégé et fidèle, et nous fait sentir toute la grandeur de l'entreprise, avant de parler de ceux qui l'ont accomplie; et le tour qu'il prend doit toute sa beauté à l'adresse qu'il a de renvoyer les douze pêcheurs, et l'accomplissement à la fin de la phrase. Il s'exprime ainsi:

Alors seulement, et ni plus tôt, ni plus tard, ce que les philosophes n'ont osé tenter, ce que les prophètes, ni le peuple juif, lorsqu'il a été le plus protégé et le plus fidèle, n'ont pu faire; douze pêcheurs, envoyés par Jésus-Christ, et témoins de sa résurrection, l'ont accompli. (Même autorité.)

En général, l'art de faire valoir une idée, consiste à la mettre dans la place où elle doit frapper davantage: *Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle, songe plus à sa personne qu'à ses écrits: il faut toujours tendre à la perfection: et alors, cette justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre.*

(La Bruyère.)

Par cette Inversion, La Bruyère fait mieux sentir le motif qu'un écrivain doit se proposer, que s'il eût dit: *et alors la postérité sait nous rendre cette justice*, etc.

(Même autorité.)

L'*Inversion* est commune à la prose et à la poésie, mais la poésie n'a guère plus de privilège que la prose; néanmoins les Inversions y sont plus fréquentes, parce que plus l'esprit sera animé de passions fortes et de sentimens vifs, plus il s'en permettra même sans s'en apercevoir. Toutefois il faut prendre garde que les Inversions ne donnent lieu à des phrases louches, équivoques, et où l'esprit ne puisse pas aisément rétablir la construction grammaticale, car on ne doit jamais perdre de vue que l'on ne parle que pour être entendu; et que c'est là le premier but de la parole, le premier objet de toutes les langues. Si donc les Inversions sont

forcées, si les règles de la langue sont violées, l'esprit est mécontent et condamne le poète. Nous pourrions citer beaucoup d'exemples d'Inversions vicieuses; nous nous bornerons à un seul. Boileau a dit :

Que George vive ici, puisque George y sait vivre,
Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte et Marquis;
Que JACQUIN vive ici, dont l'adresse funeste
A plus causé de maux que la guerre ou la peste.

Dans cette première phrase, le relatif *que*, qui amène la phrase incidente *un million*, etc., se trouve séparé de son antécédent *George*, par *vive ici, puisque George y sait vivre*, ce qui n'est pas permis dans notre langue; ainsi cette Inversion ne peut être tolérée. La même faute se trouve dans la seconde phrase.

(*Levizac*, pag. 255, T. 1.)

§. 5e. ET DERNIER.

DES GALLICISMES.

Quoique toutes les langues paroissent construites sur un plan uniforme dans leurs parties essentielles, elles offrent cependant des particularités, soit dans l'emploi des mots, soit dans la manière de les arranger, qui, s'écartant des règles ordinaires, distinguent une langue de toutes les autres. Ces locutions particulières s'appellent *Idiotismes*.

Lorsqu'on a voulu distinguer les idiotismes propres à une langue, en particulier, on leur a donné un nom analogue à celui de cette langue. Les idiotismes de la langue françoise s'appellent *gallicismes*, comme ceux du grec et du latin s'appellent *hellénismes* ou *latinismes*; ceux de l'anglois et de l'allemand, *anglicismes*, ou *germanismes*. Ainsi *idiotisme* désigne le genre, dont les autres mots sont les espèces.

Chacun a son opinion renferme un Gallicisme où l'usage autorise la transgression de la syntaxe de concordance, pour ne pas choquer l'oreille par un hiatus désagréable. Le principe d'identité exigeoit que l'on dît *sa opinion* ; l'oreille a voulu qu'on fît entendre *son-nopinion*, et l'oreille a sacrifié un principe raisonnable aux agréments de l'euphonie.

Il est incroyable le nombre de vaisseaux qui partirent pour cette expéditon, présente également un Gallicisme; dans ce cas l'usage permet de soustraire les parties de la phrase à l'ordre qu'il a lui-même fixé, pour donner à l'ensemble un sens accessoire que la construction ne pourroit y mettre. On auroit pu dire : *Le nombre des vaisseaux qui partirent pour cette expédition est incroyable* ; mais il faut convenir qu'au moyen de cet arrangement, aucune partie de la phrase n'est pas plus saillante que les autres; au lieu que, dans la première, le mot *incroyable*, qui se présente à la tête, contre l'usage ordinaire, paroît ne s'y trouver que pour fixer davantage l'attention *sur le nombre des vaisseaux*, et pour en exagérer en quelque sorte la multitude.

Nous venons d'arriver, nous allons partir, sont des Gallicismes, où l'usage est forcé de dépouiller de leur sens naturel, les mots *nous venons*, *nous allons*, et de les revêtir d'un sens étranger pour suppléer à des inflexions qu'il n'a pas autorisées dans les verbes *arriver* et *partir*, non plus que dans aucun autre : *Nous venons d'arriver*, c'est-à-dire : *nous sommes arrivés dans le moment*, expression détournée d'un prétérit récent, auquel l'usage n'en a point accordé d'analogique : *Nous allons partir*, c'est-à-dire, *nous partirons dans le moment*; expression équivalente à un futur prochain, que l'usage n'a point établi.

Le *Gallicisme* étant une façon de s'exprimer particulière à notre langue, cette particularité d'expression peut se trouver,

1°. Dans le sens d'un mot simple ;

2°. Dans l'association de plusieurs mots;

3°. Dans l'emploi d'une figure ;

4°. Dans la construction de la phrase.

Quelques exemples suffiront pour justifier et éclaircir ces distinctions.

I. l ne peut y avoir de *Gallicismes* de la première espèce que dans les mots qui, étant communs à plusieurs langues, ont pris dans la nôtre une signification toute particulière, et éloignée de celle du mot primitif.

Ainsi nos langues modernes ont adopté le mot *sentiment*, dérivé du primitif latin *sentire*; mais ce mot a pris dans chacune d'elles des nuances d'acception particulières à chacune d'elles. En italien, *sentimento* exprime deux idées différentes: 1°. l'opinion qu'on a sur un objet ou sur une question; 2°. la faculté de sentir. En anglois *sentiment*, ne signifie que le premier de ces deux sens, celui d'opinion.

En espagnol, *sentimiento* signifie *souffrance*, comme le verbe *sentire* a le sens du mot latin *pati* (*souffrir*).

En françois, le mot *sentiment* a pris beaucoup plus d'extension; non-seulement il désigne en général toutes les affections de l'âme, mais il exprime plus particulièrement la passion de l'amour. « Son *sentiment* étoit si profond, dit » l'auteur de *la princesse de Clèves*, que rien au monde ne » pouvoit la distraire des objets qui servoient à le nourrir. » Traduisez cette phrase dans toute autre langue, en conservant le mot *sentiment*, et vous ferez un *Gallicisme*. Les anglois en ont fait un, en créant le mot *sentimental*, qui a un sens plus étendu que leur substantif *sentiment*, mais qui est parfaitement analogue à l'usage que nous avons fait du mot *sentiment*, et qui ne pouvoit, par conséquent, manquer d'être adopté par nos écrivains à sentiment.

Les altérations du sens de beaucoup de mots, produites par la frivolité, par les caprices de la mode, sont inconcevables, et produisent souvent des *Gallicismes*; c'est ainsi que nous disons : *un homme de condition*, pour désigner un gentil-homme; et, dans le langage populaire : *un homme en condition*, pour indiquer un domestique.

Nous donnons, dans le langage familier, aux termes *hon:*

nête et *honnêtement*, *raisonnable* et *raisonnablement*, des acceptions aussi bizarres qu'éloignées du sens primitif et naturel de ces mots. Lisette dit à Géronte, dans le *Méchant*:

Et vous vous fâchez même assez *honnêtement*.

On dit dans le même style, qu'un homme est *raisonnablement* ennuyeux. Molière a fait un usage bien plaisant de l'adjectif *raisonnable*, dans les *Fourberies de Scapin*: « Il » me faut un cheval de service, et je n'en saurois avoir un, » tant soit peu *raisonnable*, à moins de soixante pistoles. »

II. *Des associations singulières de mots*, en changeant tout-à-fait le sens des termes, produisent souvent des *Gallicismes*. Ainsi, le même adjectif, mis avant ou après son substantif, exprime des idées différentes; il y a loin d'un *bon homme*, à un *homme bon;* d'un *galant homme* à un *homme galant*; d'une *brave femme* à une *femme brave*; d'une *sage femme* à une *femme sage*; d'une *certaine nouvelle* à une *nouvelle certaine*.

Le mot *autre* perd sa signification étant joint à *nous* ou à *vous*: *vous autres, nous autres*. Géronte dit, dans la scène III du *Méchant*:

Vous autres, fortes têtes!
Vous voilà:

Il y a deux *Gallicismes* dans ce peu de mots: *vous autres*, et *vous voilà;* on dit aussi *le voilà bien!* On trouve dans la même pièce, *voilà parler cela!* autre locution particulière à notre langue; ainsi que les suivantes: *à cela près*, pour dire *excepté cela*. » A une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes, » dit Larochefoucauld. *Mauvaise grâce* présente l'association de deux mots qui semblent se repousser.

III. Les *Gallicismes de figures* sont très-nombreux, quoiqu'on ne doive y comprendre que les expressions figurées, employées dans l'usage commun de la langue, et non celles qui pourroient être autorisées seulement par des exemples particuliers. C'est une figure bien hardie, et particulière à

notre idiome, que celle qu'on emploie tous les jours, en disant : *comment vous portez-vous ? il se porte mal*; pour dire *comment est votre santé ? sa santé est mauvaise.* Les Anglois sont encore plus bizarres dans leur formule ordinaire : *how d'ye do ?* qui signifie litéralement, *comment faites-vous faire ?* pour dire *comment vous portez-vous ?* Dans leur langue, le mot *do* (*faire*) se met devant les autres verbes, comme purement explétif, sans en changer le sens. Toutes les phrases où on l'emploie ainsi, sont des *anglicismes.*

Les expressions figurées qui forment des *Gallicismes**, sont tirées plus généralement d'anciens usages, qui nous étoient vraisemblablement plus familiers qu'aux autres nations ; comme les tournois, la chasse, le jeu de paume, etc. Ainsi, on dit *rompre en visière* à quelqu'un, pour dire l'attaquer, le contredire avec aigreur et avec emportement sur ses opinions, ses prétentions, etc. ; parce qu'il n'étoit pas permis dans les joutes ni dans les tournois, de frapper à la visière de son adversaire.

Etre à bout, à bout de voie, sont des termes de chasse.

Servir sur les deux toits, donner dans le travers, friser la corde, sont des termes de la paume. C'est de ce jeu que sont venues aussi ces locutions, *il me la donne belle*; *vous me la baillez bonne.* C'est une ellipse, ou le mot *balle* est sous entendu. *Empaumer* quelqu'un, *empaumer* une affaire, vient de la même source.

Il y a des figures, même très-hardies, dont l'emploi, dans la langue commune, ne peut s'expliquer. Nous en avons sur-tout tiré un grand nombre des verbes, qui sont d'un usage plus ordinaire, tels que *être, avoir, faire, aller, venir, entrer, sortir, perdre, gagner*, etc. Nous ne citerons que les expressions suivantes : être *au fait* des usages, d'une aventure ; il *s'est* tué ; il s'est *vu* mourir ; *je me suis trouvé* mal ; quand le médecin est venu, elle *s'est trouvée morte* ; *faire la barbe, faire les ongles*, pour *ôter la barbe, couper les ongles* ; nous *allons rester ; il vient de s'en aller ; entrer en fureur*, bien *entrer dans son rôle*, etc., je *sors de*

maladie; *perdre* un objet de vue; *gagner* une maladie; *se mettre à faire, à rire, à dormir*; *se louer de* quelqu'un, *de* quelque chose, etc.

C'est une image assez hardie que d'appeler une chose *en l'air*, une chose sans fondement. Un *conte en l'air*, parler *en l'air*. On trouve dans *les Plaideurs* :

Et d'une cause *en l'air* il faut bien le leurrer.

S'oublier, pour *oublier ce qu'on est*, est encore un *Gallicisme*; comme, *se mettre en quatre*, pour dire, *faire tous ses efforts*.

IV. Les *Gallicismes de construction* sont aisés à reconnoître, parce qu'ils sont presque tous des irrégularités et des écarts des règles ordinaires de la Syntaxe. D'autres sont des ellipses. Quelques-uns ne peuvent être attribués qu'aux inexplicables bizarreries de l'usage.

Il y a, pour dire, *il est, il existe,* est un *Gallicisme*, qui se reproduit dans beaucoup de phrases. *Il y avoit* autrefois un roi; *il y a deux ans* que je ne l'ai vu; *il y a* à parier que cela n'arrivera pas, etc., sont autant de *Gallicismes*. Il y en a deux dans la phrase suivante : *Il n'y a* pas *jusqu'aux* enfants qui ne s'en mêlent.

Il n'est *rien moins* que généreux, pour dire : *il n'est point généreux*; *on ne laisse pas de s'amuser*, *malgré les calamités publiques*; *vous avez beau* dire, sont encore des *Gallicismes*.

L'usage bizarre que nous faisons de la particule *en*, dans un grand nombre de phrases, est une source de *Gallicismes*; comme, *à qui en avez-vous?* où veut-il *en venir?* *en vouloir* à quelqu'un, *en user mal*, *en mal agir* avec lui; on *en vint* aux mains.

Si j'étois que de vous, est un *Gallicisme* employé dans les *Femmes savantes*.

Je ne souffrirois pas, *si j'étois que de vous*,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.

On disoit à un homme qui avoit fait une sottise : *Si j'étois*

que de vous, j'irois me pendre tout à l'heure. Eh bien, soyez que de moi, répondit-il au donneur d'avis.

« La raillerie de Cicéron, dit *Godoyn*, (*trad. de Quintilien, Livre VI.*) a je ne sais quoi d'honnête, et *qui sent* » *son bien.* » Cette dernière expression est un vrai *Gallicisme*, qui ne sera bientôt plus qu'un barbarisme.

De plus longs détails nous paroissent inutiles. C'est aux maîtres à faire connoître ces *Gallicismes* lorsqu'ils se présentent.

Nous finirons ce chapitre par quelques réflexions sur l'emploi des *Gallicismes*.

On doit distinguer, relativement au style, trois sortes de *Gallicismes*. La première est celle des *Gallicismes* que le genre noble et élevé admet, parce qu'ils communiquent au style de l'énergie, de la grace et de la variété. La deuxième est celle des *Gallicismes* qui ne conviennent qu'au style léger, familier et badin. La troisième enfin, celle de ces *Gallicismes* que la bonne compagnie proscrit, et qu'on ne trouve employés que dans le style burlesque, bas et populaire.

C'est des deux premières sortes de *Gallicismes* que M. de Rivarol a dit : « Les tournures particulières d'une langue, » qu'on appelle *idiotismes*, si embarrassantes pour les » étrangers, sont pourtant ce qui donne éminemment de » la grace au langage; Pascal, Molière, M^de^ de Sévigné, » Voltaire en fourmillent. Les François trouvent aux » *Gallicismes* le charme que les Grecs trouvoient aux » hellénismes. Mais tout dépend de leur heureux emploi : » c'est lui qui constitue le bon goût chez nous; il constituoit » l'urbanité chez les Latins, et l'atticisme chez les Grecs. » On sent, ajoute-t-il, que je ne parle pas ici du jargon du » petit peuple, mais de la langue nationale, parlée par le » public, et cultivée par les gens de goût ».

L'heureux emploi des *Gallicismes* de la première classe est réservé au génie. Un esprit fin et délicat fait usage de ceux de la seconde. L'homme bien élevé se sert rarement

de ceux de la troisième : ils sont le signe d'un esprit bas et rampant.

De ce genre sont une infinité d'expressions proverbiales, qui sont de vrais *Gallicismes*. Pur langage du peuple, on ne les trouve, comme l'observe M. de Rivarol ni dans les livres ni dans le monde.

L'emploi des *Gallicismes* est moins fréquent, à mesure que le genre est plus élevé : on n'en trouve qu'un très-petit nombre dans le poème épique, dans la tragédie, et dans les discours sur de grands objets. Corneille, Racine, Fléchier, Bossuet, etc. en ont très-peu. Mais on les trouve en abondance dans la comédie, dans les poèmes sur des sujets plaisants, et dans tout ce qui a rapport au style simple. Voltaire, Gresset, La Fontaine, M^de^ de Sévigné, etc. en sont pleins. Mais ici il y a une grande distinction à faire. L'emploi des *Gallicismes* donne de la grace et de la légèreté au style de Voltaire; de la finesse et le ton du jour à celui de Gresset; de l'enjouement et de la plaisanterie à celui de Pascal; de la délicatesse, de la naïveté et une grace inexprimable à celui de La Fontaine et de M^de^ de Sévigné: mais il ne donne qu'un ton lourd et pédant à celui de l'abbé d'Olivet : et la raison en est que ce dernier, n'ayant reçu qu'une éducation de collège, n'a pu faire perdre à ses locutions ce qu'elles ont contracté de bas en passant dans toutes les bouches, au lieu que les premiers les ont ennoblies par le goût qui les a dirigés dans le choix qu'ils en ont fait, et par la manière dont ils les ont amenées dans le discours.

(*Beauzée*, *Douchet*, *Levizac* et *Suard*).

CHAPITRE XIII.

DES QUALITÉS QUI CONTRIBUENT À LA PERFECTION DU LANGAGE ET DU STYLE.

PRÉSENTEMENT que nous avons dit tout ce qu'il est indispensable de savoir sur la construction grammaticale, sur la construction figurée, et sur les gallicismes, il est nécessaire que nous entretenions nos lecteurs des qualités qui contribuent à la perfection du langage et du style.

Les unes; la pureté, la netteté, la propriété des mots, sont indispensables, soit qu'on parle, soit qu'on écrive; et c'est mal parler sa langue que de les négliger.

Les autres; l'élégance, la grace, la précision, la force, la richesse, le charme du naturel, sont d'une nécessité moins rigoureuse, mais leur réunion constitue l'écrivain distingué.

ARTICLE PREMIER.

DES QUALITÉS QUI CONTRIBUENT À LA PERFECTION DU LANGAGE.

La pureté consiste à n'employer que les mots et les locutions que la règle, ou du moins que l'usage autorise.

La netteté consiste dans l'arrangement des mots.

La propriété s'entend de la convenance de l'expression.

(*Marmontel*, p. 376, 378 et 400.)

Partout où ces qualités ne se rencontrent pas, il y a, ou *barbarisme*, ou *solécisme*, ou *disconvenance*, ou *équivoque*, ou *amphibologie*.

§. 1er.

DU BARBARISME.

Le Barbarisme est une faute contre la pureté du langage.

On fait un *Barbarisme*, 1°. en disant un mot qui n'est pas adopté par l'Académie ou par les bons écrivains : par exemple, *élogier*, au lieu de *louer ; par contre*, au lieu de *au contraire* ; *embrouillamini* au lieu de *brouillamini ; paralésie*, au lieu de *paralysie*.

(*Dumarsais*, Encycl. méth.)

2°. En prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage ordinaire, se servant d'un adverbe comme si c'étoit une préposition ; par exemple : *Il est arrivé* AUPARAVANT *midi*, pour dire *avant midi ;* DESSUS *la table*, pour *sur la table ;* DESSOUS *le lit*, pour *sous le lit*.

(Le même.)

3°. En mettant des prépositions, des conjonctions ou d'autres mots où il n'en faut pas ; en laissant ceux qu'il faut omettre, ou bien en omettant ceux qu'il faut laisser ; comme si l'on dit : *du depuis*, pour dire *depuis ; en après* ou *par après*, au lieu de *après ; se venger sur l'un et l'autre*, au lieu de *se venger sur l'un et sur l'autre ; il ne manquera de faire son devoir*, au lieu de *il ne manquera pas de faire son devoir ; les pères et mères sont obligés*, au lieu de *les pères et les mères sont obligés*.

(*Vaugelas*, 545e rem.)

4° En donnant à un mot un nombre que l'usage lui refuse, comme *bonheurs*, ou, au contraire, *catacombe*, *funéraille*.

(Même autorité.)

5°. En terminant un mot autrement que l'usage ne le veut : comme si l'on disoit des *yeux de bœuf*, pour des *œils de bœuf ;* des *ails* pour des *aulx*.

6°. C'est encore faire un Barbarisme que de donner aux parties d'un verbe, des formes différentes de celles que l'u-

sage autorise; par exemple d'écrire, il *soye*, il *aye*, au lieu de il *soit*, il *ait*.

7°. Enfin plusieurs, trompés par une fausse analogie entre le simple et les composés, disent : *vous contredites, vous dédites, vous médites, vous maudites*, comme on dit : *vous dites* et *vous redites ;* c'est un Barbarisme, la pureté de la langue demande, *vous contredisez, vous médisez, vous maudissez.*

(*Beauzée*, Encycl. méth.)

§. 2.

DU SOLÉCISME.

Le Solécisme est une faute contre les lois de la syntaxe et de la Grammaire.

La concordance des mots ayant lieu à plusieurs égards, il est possible de faire sur ce point des Solécismes en plusieurs manières.

1° Contre le genre des noms. J. J. Rousseau (Emile livr. 1.) fait un *Solécisme* de genre quand il dit : *leurs pleurs sont* BONNES *; les* LONGUES *pleurs d'un enfant ;* ELLES *ne sont point l'ouvrage de la nature.* Les mots *bonnes, longues, elles*, sont au féminin, quoiqu'ils se rapportent à *pleurs*, qui est un nom masculin.

2°. Contre le genre et contre le nombre. P. Corneille (Pompée, act. 3, sc. 1re.) fait dire par Achorée, parlant de l'arrivée de César en Egypte: *Il venoit à* PLEIN *voile :* c'est un *Solécisme* contre le genre, puisque *voile* de vaisseau a toujours été féminin ; c'est un *Solécisme* contre le nombre, car on ne dit, et l'on ne doit dire qu'au pluriel, *aller, voguer à pleines voiles.*

3°. Contre les temps. D. Calmet dit : *Denis, informé de la marche d'Héloris, le surprend de grand matin, avant qu'il eût pu ni ramasser, ni ranger son armée.* Le plus-que-parfait du subjonctif *il eût pu*, ne doit être subordonné qu'à un prétérit du verbe précédent ; *il* est ici subordonné à *surprend*

qui est au présent ; c'est un *Solécisme*, il falloit dire : on *surprit* au premier verbe, ou *qu'il ait pu* au second.

4°. C'est faire un *Solécisme* contre le Régime que de mettre le complément d'un mot sous une autre forme que celle qui est déterminée par la syntaxe. On dit dans le roman de Zaïde, en parlant des fenêtres d'une chambre : *Je crus un jour de les avoir* ENTENDUES *ouvrir*. Il y a là deux *Solécismes* de Régime. 1°. La préposition *de* est de trop ; le verbe *croire* suivi d'un infinitif ne régit pas une préposition. 2°. *Les fenêtres* est le complément d'*ouvrir*, et non pas d'*avoir entendu* ; or le participe des temps composés d'un verbe actif ne se met en concordance qu'avec son complément (régime direct) qui le précède, et conséquemment *entendues* pêche contre cette règle de syntaxe : il falloit dire : *Je crus un jour les avoir* ENTENDU *ouvrir*.

L'exemple commun qui les autorise, dit Massillon, en parlant des mœurs du siècle, *prouve seulement que la vertu est rare*, MAIS NON PAS *que le désordre est permis*. Dans cet exemple, *mais non pas*, signifie *mais ne prouve pas*, et ce verbe négatif régit le subjonctif ; *est permis*, est donc un *solésisme* de régime, et l'orateur devoit dire, *mais non pas que le désordre soit permis*.

(*Beauzée*, Encycl. méth. au mot *Solécisme*.)

§. 3.

DES DISCONVENANCES GRAMMATICALES.

Il y a *Disconvenance grammaticale* quand les mots qui composent les divers membres d'une phrase ou d'une période sont construits contre l'analogie, ou contre les règles de la syntaxe. Ce que nous voulons dire s'entendra mieux par les exemples :

Il y a *Disconvenance* entre les membres d'une phrase quand le premier membre étant affirmatif, on le joint au second par la conjonction *ni* : *Nous défendons que vous*

insultiez au malheur, NI *que vous lui refusiez votre assistance.*

Il falloit : *Nous défendons que vous insultiez au malheur* ET *que*, etc.

(*Levizac*, p. 272, t. 2.)

La même *Disconvenance* a lieu quand, dans une phrase, le premier membre étant négatif, on le joint au second membre par la conjonction *et;* ainsi ne dites point : *Il n'a jamais connu l'amitié* ET *ses douceurs;* dites : *Il n'a jamais connu l'amitié* NI *ses douceurs.*

(M. *Boinvilliers*, p. 422.)

Il y a aussi *Disconvenance* entre les deux membres d'une phrase, quand le premier étant à l'indéfini, on met le second au défini. Cette *Disconvenance* se trouve dans ce passage de Despréaux : *Le secret, en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière, que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous contez.* Il falloit, pour éviter la disconvenance, dire : *le secret, lorsque vous contez une chose absurde, est de vous énoncer*, etc., ou beaucoup mieux, *le secret en contant...... qu'on fasse concevoir qu'on croit soi-même ce que l'on conte;* ou, plus simplement : *qu'on la croit soi-même.*

(*Levizac*, p. 171, t. 2.)

L'emploi des différents temps du prétérit est une autre source de *Disconvenance*. En voici un exemple :

Il regarde votre malheur comme une punition du peu de complaisance que vous avez eu pour lui dans le temps qu'il vous pria, etc. Le prétérit composé *avez eu* est une faute; il ne peut pas se construire avec *il pria*, prétérit défini, qui marque qu'il s'agit d'un temps entièrement écoulé, et dont il ne reste plus rien : L'analogie exigeoit *que vous eûtes.*

(*Dumarsais*, Encycl. méth. — Et *Levizac*, p. 276.)

Il seroit trop long de donner des exemples de toutes les *Disconvenances* qui résultent du mauvais emploi des temps, dans les différents modes. Bornons-nous à avertir que rien

n'est plus commun, parce que cet emploi des temps est une des plus grandes difficultés de la langue françoise.

Alors, pour éviter ces sortes de *Disconvenances*, il faut bien connoître l'emploi et l'usage des temps; et c'est pour cette raison que nous sommes entrés dans de si grands développements sur ce sujet.

Nous pourrions aussi offrir à nos lecteurs un grand nombre de *Disconvenances* de mots, car il s'en rencontre beaucoup dans nos écrivains, et même dans ceux qui sont les plus estimés, parce que, dans la chaleur de la composition, on est plus occupé des pensées que des mots qui les expriment; mais, comme ce seroit sortir un peu de nos fonctions de Grammairien, nous nous contenterons de recommander à ceux qui écrivent, la plus grande circonspection dans le choix de leurs expressions.

Nous leur recommanderons également d'éviter les *Disconvenances* dans le style, comme de se servir, traitant un sujet grave, de termes bas ou de termes qui ne conviennent qu'au style simple.

§. 4.

DES PHRASES ÉQUIVOQUES, AMPHIBOLOGIQUES, LOUCHES.

Équivoque, *amphibologique*, *louche*, désignent également un défaut de netteté; mais ils indiquent ce défaut avec des nuances différentes.

Ce qui rend une *Phrase équivoque*, c'est l'indétermination essentielle à certains mots employés de manière que l'application naturelle n'en est pas fixée avec assez de précision.

Ce qui rend une *Phrase amphibologique*, c'est l'emploi fautif ou mal ordonné des pronoms *qui*, *que*, *dont*, etc. — *Il*, *le*, *la*, etc. — *Son*, *sa*, *ses*, etc. — Quelquefois aussi, c'est parce que des mots ne sont pas dans la place que marque la liaison des idées, et quelquefois, c'est par le simple rapprochement de certains mots qui semblent se fondre en un et signifier par conséquent toute autre chose.

Enfin ce qui rend une *Phrase louche*, c'est lorsque les mots qui la composent semblent au premier coup d'œil avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre, de telle façon que les idées ne sont ni claires ni intelligibles.

(*Beauzée.*)

De quelque manière qu'une phrase soit, ou *équivoque*, ou *amphibologique* ou *louche*, elle a l'espèce de vice le plus condamnable, puisqu'elle pêche contre la clarté. La clarté, dit d'Alembert, qui est la loi fondamentale du discours, consiste à se faire entendre sans peine ; on y parvient par deux moyens : en mettant les idées, chacune à sa place dans l'ordre naturel, et en exprimant chacune de ces idées. Les idées sont exprimées nettement et facilement, si on a évité les tours ambigus, les phrases trop longues, trop chargées d'idées incidentes et accessoires à l'idée principale, les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse ; car l'orateur doit se souvenir qu'il parle pour la multitude.

DES PHRASES ÉQUIVOQUES.

Une *phrase* est *équivoque* en plusieurs manières.

La première manière, lorsqu'un mot est de l'espèce de ceux qui, sous la même forme matérielle, ont été destinés par l'usage à diverses significations propres : tel est le mot *coin*, qui se dit d'une sorte de fruit; d'un instrument destiné à fendre ; d'un angle; et de la matrice qui sert à marquer les monnoies et les médailles. Tel est encore le mot *son* ; quelquefois article possessif; quelquefois nom ; signifiant tantôt un bruit qui frappe l'oreille, et tantôt la partie la plus grossière du bled moulu. L'intelligence du sens actuel de cette espèce de mots, dépend toujours des circonstances où l'on en fait usage, et rarement il y a du doute.

La seconde manière, est lorsqu'un mot est de l'espèce de ceux qui ont à la vérité une signification et une orthographe différentes, mais dont la prononciation est la même ; ou

presque la même pour l'oreille : Tels sont les mots *ceint* (entouré) ; *sain* (dont la constitution n'est point altérée) ; *saint* (souverainement parfait, ou sacré); *sein* (poitrine extérieure ou intérieure); *seing* (signature). C'est encore aux circonstances à déterminer le sens que l'identité du son semble dérober à l'oreille.

La troisième manière enfin, est lorsqu'un mot est de l'espèce de ceux qui, outre le sens propre qu'ils tiennent de leur destination primitive, sont encore autorisés, par quelque analogie frappante, à être les signes d'un sens figuré tout différent : Tel est par exemple dans le Mariage forcé (IV), Sganarelle qui consultant Pancrace pour savoir s'il fera bien de se marier, est d'abord trompé par une *Equivoque* que le docteur explique sur-le-champ :

SGANARELLE. *Je veux vous parler de quelque chose.* PANCRACE. *Et de quelle* LANGUE *voulez-vous vous servir avec moi?* SGAN. *De quelle langue?* PANC. *Oui.* SGAN. *Parbleu ! de la langue que j'ai dans la bouche : je crois que je n'irai pas emprunter celle de mon voisin.* PANC. *Je vous dis de quel idiome, de quel langage ?* SGAN. *Ah ! c'est une autre affaire.*

(*Beauzée*, Encycl. méth.)

Les Équivoques peuvent être encore occasionnées par le simple rapprochement de certains mots dont la réunion semble former d'autres mots, ou dire autre chose que ce qu'on a réellement intention de dire : par exemple, si l'on disoit : *Je regarde votre amitié comme le plus grand* DES AVANTAGES *que vous puissiez m'accorder. Le plus grand* DES PLAISIRS *que vous puissiez me faire est de m'écrire souvent.* — Il sembleroit que l'on dit : *Je regade votre amitié comme le plus grand* DÉSAVANTAGE *que vous puissiez m'accorder.* — *Le plus grand* DÉPLAISIR *que vous puissiez me faire*, etc. Alors quoique ces phrases n'aient rien d'irrégulier dans la construction, comme la clarté est le principal mérite de notre langue, on est forcé de remédier à ces *Équivoques ;* et pour cela il faut dire : *Je regarde votre amitié comme un des plus*

grands avantages, ou *comme le plus grand avantage ;* et *c'est un des plus grands plaisirs*, ou *le plus grand plaisir que*, etc.

(*Andry de Boisreg.*, p. 302, et *Beauzée.*)

Enfin ceux qui cherchent à se distinguer par des *jeux de mots*, des *quolibets*, des *rébus*, n'y parviennent guère que par l'abus des termes équivoques : cependant quand ces jeux de mots sont spirituels et délicats, ils peuvent avoir lieu, dans la conversation, dans les lettres, dans les épigrammes, dans les madrigaux dans les impromptu, et autres petites pièces de ce genre. Voltaire pouvoit dire à Destouches :

Auteur solide, ingénieux,
Qui du théâtre êtes le maître,
Vous qui fîtes le *glorieux*,
Il ne tiendroit qu'à vous de l'être.

Ces sortes de jeux de mots ne sont point interdits, lorsqu'on les donne pour un badinage qui exprime un sentiment, ou pour une idée passagère ; car, si cette idée paroissoit le fruit d'une réflexion sérieuse, si on la débitoit d'un ton dogmatique, on la regarderoit avec raison comme une petitesse frivole.

(Le Chevalier *de Jaucourt*, Encycl. méth., art. Jeux de mots.)

DES PHRASES AMPHIBOLOGIQUES.

L'emploi des pronoms *qui*, *que*, *dont*, etc. est une source d'*Amphibologie*, parce que ces pronoms n'ayant par eux-mêmes ni nombre ni genre déterminé, ont une relation nécessairement douteuse, lorsqu'ils ne tiennent pas immédiatement à leur antécédant, ou qu'il se rencontre quelque autre mot auquel on puisse les rapporter. Exemple : *C'est la cause de cet effet*, DONT *je vous entretiendrai à loisir.* On ne sait si *dont* se rapporte *à la cause* ou *à l'effet ;* c'est pourquoi, si l'on veut qu'il se rapporte *à la cause*, il faut dire : *C'est la cause de cet effet*, DE LAQUELLE *je vous entretiendrai ;* et si l'on veut qu'il se rapportent à *l'effet*, il faut

dire : *C'est la cause de cet effet*, DUQUEL *je vous entretiendrai*, ou mieux encore, *c'est de la cause de cet effet que je vous entretiendrai.*

(*Beauzée*, Encycl. méth. au mot *Equivoque*.)

Mais si les deux noms auxquels peut se rapporter le pronom, sont du même genre, et du même nombre ; le tour que l'on vient d'indiquer ne remédie à rien. Que faire donc pour lever l'*Amphibologie* de cette phrase ? *C'est le fils de l'homme dont on a dit tant de mal ?* Il est indispensable d'en changer la forme entière : si *dont* a rapport à cet homme, dites, *cet homme dont on a dit tant de mal*, ou bien *celui dont on a dit tant de mal est le fils de cet homme*. Il n'y a point de tour qui ne soit préférable à l'ambiguité, à l'obscurité.

(*Beauzée*, Encycl. méth.)

L'emploi des pronoms de la troisième personne *il*, *elle*, *lui*, *ils*, *eux*, *elles*, *leur*, peut également donner lieu à des *Amphibologies*, parce que tous les objets dont on parle étant de la troisième personne, dès qu'il y a dans le discours plusieurs noms du même nombre et du même genre, il doit y avoir incertitude sur la relation des pronoms, qui est indéterminée, à moins qu'on ne sache rendre cette relation bien sensible par quelques-uns de ces moyens qui ne manquent guère à ceux qui savent écrire : *Bien que l'homme juste ait toujours été le temple vivant de Dieu, il n'a pas laissé de vouloir demeurer par une présence spéciale en des lieux consacrés à sa gloire*. Il semble d'abord que cet *il*, qui est sujet, se rapporte au sujet *l'homme juste*, qui commence la période, parce qu'en effet les lois de notre construction l'y font rapporter, cependant selon le sens, que l'on ne reconnoît qu'à la fin de toute la période, *il* doit se rapporter à *Dieu*.

Pour faire disparoître l'amphibologie, il n'y a qu'à faire de *Dieu* le sujet du premier membre et dire : *Bien que Dieu ait toujours fait de l'homme juste son temple vivant, il n'a pas laissé*, etc. On pourroit dire encore : *Bien que l'homme juste ait toujours été le temple vivant de la divinité, elle n'a pas*

laissé de vouloir, etc. Le changement de genre suffit pour faire disparoître l'Amphibologie.

(*Beauzée*, Encycl. méth.)

Les pronoms possessifs de la troisième personne *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, *sien*, *sienne*, *siens*, *siennes*, sont pour la même raison d'indétermination dans le même cas. De là l'*Amphibologie* de cette phrase : *Il a toujours aimé cette personne au milieu de son adversité.* Ce *son* est équivoque ; car on ne sait s'il se rapporte à *cette personne*, ou à *il*, qui est celui qui a aimé : quel remède ? Il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer. On dira selon le sens qu'on a en vue : *Au milieu de son adversité il a toujours aimé cette personne*, parce que *son* se rapporte alors nécessairement à *il* ; ou bien, dans un autre sens : *Il a toujours aimé cette personne au milieu de l'adversité où elle a été*, *où elle est tombée*, etc.

(*Beauzée*, Encycl. méth. et *Vaugelas*, 548e rem.)

Le pronom *le*, *la*, *les*, quand il est employé seul avec relation à un nom appellatif antécédent, peut aussi rendre la phrase *Amphibologique*, s'il est précédé de plusieurs noms de même nombre et de même genre, auxquels on puisse le rapporter. En voici un exemple d'un célèbre auteur : *Qui trouverez-vous qui de soi-même ait borné sa domination, et ait perdu la vie sans quelque dessein de l'étendre plus avant.* Au sens on voit bien que *l'étendre* se rapporte *à domination* et non pas *à vie* ; mais parce que *étendre* est propre aux deux noms qui le précèdent, et que *vie* est le plus proche, il fait *Amphibologie* et obscurité. Il étoit facile de corriger l'*Amphibologie* en disant à la fin : *sans quelque dessein d'étendre sa puissance plus avant.*

(*Vaugelas*, 548e rem. et *Beauzée*.)

L'*Amphibologie* peut encore avoir lieu parce que des noms ne sont pas dans la place qui marque la liaison des idées ; ainsi dans cette phrase : *Samuël offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins.* Le rapport de ces

pronoms n'est pas sensible; pour remédier à cette ambiguité, il suffisoit de dire : *Samuël offrit son holocauste, et dieu le trouva si agréable, qu'il*, etc.

(*Condillac*, ch. xi, p. 332.)

Le principe de la liaison des idées nous apprendra comment on peut éviter ces défauts : il suffira de faire des observations sur quelques exemples : *Le roi fit venir le maréchal; il lui dit* : *Il*, est évidemment le roi, et *lui* le maréchal. Or vous remarquerez que dans la seconde proposition les pronoms suivent la même subordination que vous avez donnée aux noms de la première. Si *fit venir* est subordonné à *roi*, *dit* l'est à *il*; et si le *maréchal* est subordonné à *fit venir*, *lui* l'est à *dit*. La régle est donc en pareille cas de conserver cette subordination. Multiplions les noms et les pronoms, nous verrons ce principe se confirmer :

Le comte dit au roi que le maréchal vouloit attaquer l'ennemi; et il l'assura qu'il le forceroit dans ses retranchements.

Il n'y a point d'Amphibologie dans cette période, quoique le premier membre renferme quatre noms. La subordination est exacte, parce que les pronoms d'une proposition se rapportent aux noms d'une proposition du même genre; car le rapport se fait de la principale à la principale, ét de la subordonnée à la subordonnée. *Il l'assura* est la principale du second membre, et les pronoms se rapportent à la principale du premier : *il* à *comte*, *le* à *roi*. De même *qu'il le forceroit* est la subordonnée du second membre, et les pronoms se rapportent à la subordonnée du premier; *il* à *maréchal*, *le* à *ennemi.*

(Même autorité, p. 333.)

Il n'est pas inutile de faire remarquer que quelquefois, en s'écartant de cette espèce de subordination, on en lie quelquefois mieux les idées. Vous direz : *Il aime cette femme; mais elle ne l'aime pas*, plutôt que : *il aime cette femme; mais il n'en est pas aimé.* Ce renversement a bonne grace toutes les fois que les membres d'une période expriment des idées qui sont en opposition. Cela fait voir que les régles par-

ticulières ne sont jamais suffisantes, et qu'il faut toujours en revenir au principe de la liaison des idées, qui peut seul éclairer dans tous les cas.

(Même autorité, p. 338.)

DES PHRASES LOUCHES OU EMBARRASSÉES.

Exemples de quelques expressions qui rendent les constructions louches ou du moins embarrassées :

Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite,
Il met chez lui voisins, parents, amis en fuite.

(*Despréaux.*)

Il met de ses vers chez lui en fuite, pour *il chasse de chez lui avec ses vers*. La syntaxe de notre langue ne permet pas de pareilles constructions.

(Même autorité, p. 342.)

Et ne savez-vous pas que, sur le mont sacré,
Qui ne vole au sommet, tombe au plus bas degré.

Vole au sommet sur le mont, et tombe au plus bas dégré sur le mont!

(Même autorité.)

Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole
Aiguiser par la queue une épigramme folle.

(*Despréaux.*)

Aiguiser d'une pointe par la queue !

Pour dire, *variez votre style, si vous voulez mériter les applaudissements du public*, le même écrivain prend ce tour :

Voulez-vous du public mériter les amours?
Sans cesse en écrivant variez vos discours.

Varier ses discours, c'est proprement écrire sur différents sujets. *Les amours*, pour les applaudissements est mal encore. *En écrivant*, est inutile.

(Même autorité.)

L'auteur des figures de la Bible dit : *Lorsque le combat se*

donna, Moïse s'adressa à Dieu en tenant ses mains étendues, et formant ainsi la figure de la croix, qui devoit être un jour si salutaire, ET *si redoutable à nos ennemis.* Ne diroit-on pas que *si salutaire* se rapporte *à nos ennemis*, aussi bien que *si redoutable*, à cause de la conjonction *et*, qui joint ces deux adjectifs? Pour remédier à cet inconvénient de la construction, qui est *louche*, il n'avoit qu'à dire, selon la correction du P. Bouhours, *qui devoit être un jour si salutaire aux fidèles, et si redoutable à leurs ennemis.*

(Th. *Corneille*, sur la 548e rem. de *Vaugelas.*)

Une phrase peut encore être *louche* lorsque, par sa construction, on semble supposer comme réel, ce qu'on a pourtant intention de nier, ou comme faux ce qu'au contraire on prétend affirmer : *Si je ne vais pas vous voir, ce n'est pas parce que j'ai du refroidissement pour vous ;* le verbe *j'ai* à l'indicatif, à cause de *parce que*, est un aveu réel du refroidissement dont on veut pourtant se défendre : mais en disant : *Ce n'est point que* J'AIE *du refroidissement pour vous ; j'aie* au subjonctif à cause du *que* après la négation, est un désaveu formel et sans ambiguïté du refroidissement dont on se défend.

(*Andry de Boisregard*, page 201.)

ARTICLE II.

DES QUALITÉS NÉCESSAIRES À LA PERFECTION DU STYLE.

La grâce, l'élégance, la noblesse, la force, le naturel et toutes ces beautés de langage et de style qui appartiennent au sentiment sont au-dessus des règles : le goût en est l'arbitre; et il est plus aisé de les sentir, à la lecture de nos grands écrivains, qu'il ne seroit aisé de les définir, ou de les décrire. D'ailleurs, ce qui a rapport au style étant plutôt l'objet de la Rhétorique que de la Grammaire, nous nous bornerons sur cet article à une observation.

L'art d'écrire parfaitement dans tous les genres, consiste

d'abord à bien prendre le ton de son sujet ; à savoir ensuite choisir l'expression la plus analogue à la pensée, au sentiment que l'on veut rendre ; à éviter d'être commun, sans cesser d'être naturel ; à ne donner à chaque phrase qu'un tour simple et facile, mais à diversifier les formes, les couleurs, les tours, les mouvements du style, se souvenant sans cesse de ce précepte que Montesquieu a tracé en parlant des ouvrages de goût :

« *Les choses que nous voyons successivement doivent avoir*
» *de la variété, celles que nous apercevons d'un coup-d'œil*
» *doivent avoir de la symétrie.* »

(*Marmontel*, page 411 de sa Grammaire.)

CHAPITRE XIV ET DERNIER.

DE LA PHRASE, DE LA PÉRIODE, DES MEMBRES QUI ENTRENT DANS LA COMPOSITION D'UNE PHRASE, ET DE LA MANIÈRE DE L'ANALYSER.

§. 1er.

DE LA PHRASE.

Les mots ne sont pas seulement établis pour représenter chacun une idée, ou pour distinguer un objet, ils sont encore chargés de représenter par leur assemblage l'union des idées, pour exprimer un sens suivi, c'est-à-dire, l'image de la pensée.

Tout assemblage de mots fait pour rendre un sens, est ce qu'on appelle une *Phrase ;* de sorte que c'est le sens qui borne la Phrase : elle commence et finit avec lui : et selon qu'il est plus ou moins composé, elle a plus ou moins de parties.

(*Girard*, page 82, t. I.)

§. 2.

DE LA PÉRIODE.

Une phrase formée de plusieurs propositions qui ne sont point parties intégrantes les unes des autres, mais qui sont tellement liées ensemble que les unes supposent nécessairement les autres pour la plénitude du sens total, est ce qu'on appelle une *Période*. Les propositions partielles de la période se nomment les membres de la période.

(*Beauzée.*)

On distingue en général deux sortes de périodes; savoir, la période simple et la période composée. La Période simple est celle qui n'a qu'un membre, comme *la vertu seule est la vraie noblesse :* c'est ce qu'on appelle autrement *proposition*. La Période composée est celle qui a plusieurs membres, et l'on en distingue de trois sortes; savoir la Période à deux membres, la Période à trois membres, et la Période à quatre membres.

Une vraie Période oratoire ne doit avoir ni moins de deux membres ni plus de quatre; ce n'est pas que les Périodes simples ne puissent avoir lieu dans le discours; mais leur briéveté le rendroit trop décousu et en banniroit l'harmonie, pour peu qu'elles y fussent multipliées.

Dès qu'une Période passe quatre membres, elle perd le nom de période, et prend celui de *Discours Périodique*.

Période à deux membres : *Puisque, pour diminuer les peines, il importe beaucoup de les avoir vues d'avance et de s'y attendre* . . . .
il faut donc que les maux inséparables de l'humanité soient toujours présents à l'esprit de l'homme.

Période à trois membres : *Pourquoi voudriez-vous être respecté dans vos malheurs?* . . . .
vous qui dans vos prospérités avez montré tant d'insolence;
. . . .

vous qui n'avez jamais accordé une larme, un regard aux infortunés.

Période à quatre membres : *Si je possède quelques talents dont toujours je reconnois l'insuffisance ;* . . . .
si j'ai acquis de la facilité dans l'art de parler, où je suis en effet médiocrement exercé ; . . . .
si des avantages de ce genre sont dus en partie à l'étude et au goût des belles lettres, auxquelles, il est vrai, je ne fus étranger à aucune époque de ma vie ; . . . .
c'est surtout à Aulus Licinius, ici présent, qu'appartient en ce moment le droit d'en réclamer la jouissance et les fruits.

§. 3.

DES MEMBRES QUI ENTRENT DANS LA COMPOSITION D'UNE PHRASE, ET DE LA MANIÈRE DE L'ANALYSER.

La première chose nécessaire pour former une proposition, est qu'il y ait un *Sujet* dont on affirme, ou qu'on regarde avec telle ou telle qualité ; il tient le principal rang dans la phrase, toujours en sujet dominant, jamais en régime assujetti.

Ce qui sert à exprimer ce qu'on affirme du sujet, l'application qu'on en fait, soit d'action, soit de manière d'être, y concourt par la fonction d'Attribution ; puisque, par son moyen, on approprie cette action à la personne ou à la chose dont on parle. Cette attribution est ce que les Grammairiens appellent *Attributif* (verbe) ; il est immédiatement soumis au sujet, et toujours obligé d'en suivre le nombre et la personne, quelquefois même le genre.

Ce qui est destiné à représenter la chose que l'affirmation a directement en vue et par qui elle est spécifiée, figure comme *objet ;* c'est ce que les Grammairiens appellent *Objectif* (régime direct du verbe) ; il est toujours régi par l'attributif (verbe). — Cet *objet* (régime direct) peut être ou un

nom, ou un pronom, ou un verbe. Si c'est un nom ou un pronom, il répond à l'accusatif des Latins et des autres langues qui admettent des cas; si c'est un verbe, il est toujours à l'infinitif.

Ce qui doit marquer le but auquel aboutit l'affirmation ou celui duquel elle part, présente naturellement un *Terme*. Il est le complément médiat ou indirect de l'attributif (verbe) auquel il est lié par une préposition, qui indique le rapport qu'il y a de l'un à l'autre. Ce quatrième membre de la phrase répond au datif des Latins, ou à l'accusatif précédé d'une préposition, ou à l'ablatif pareillement précédé d'une préposition. Les Grammairiens l'appellent *terminatif* (régime indirect du verbe), parce qu'en françois, il ne peut y être joint que par le moyen d'une préposition exprimée ou sous-entendue.

Ce qu'on emploie à exposer, soit la manière d'être de l'attributif (verbe), soit la circonstance dans laquelle il a lieu, forme un cinquième membre que l'on nomme *Circonstanciel;* les mots qui expriment cette manière d'être ou cette circonstance sont ou des adverbes, ou des phrases subordonnées, ou des expressions adverbiales.

Ce qui sert à joindre ou à unir une phrase à une autre pour les faire concourir ensemble à la plénitude du sens, est un sixième membre appelé *Conjonctif* (*Conjonction*); il n'est sous le régime d'aucune des autres parties de la phrase, et a souvent *l'attributif* (verbe) sous le sien; il est ordinairement exprimé par des conjonctions, par des adverbes conjonctifs, ou par tout autre mot propre à indiquer la jonction ou l'union.

Enfin ce qui est mis dans la phrase par forme d'addition, pour appuyer sur la chose, ou pour énoncer un mouvement de l'âme, se nomme *Adjonctif.* Ce membre n'est pas absolument nécessaire dans la phrase où il se trouve, elle peut subsister sans lui; et on peut le supprimer sans en altérer le sens: la suppression qu'on en feroit, pourroit tout au plus diminuer la force et l'énergie du discours.

(*Girard*, page 82, t. I.—Et *Demandre*, au mot *Construction*.)

Autant il est nécessaire de donner une attention particulière à ces termes de Sujet, Attributif (verbe), Objectif (régime direct), Terminatif (régime indirect), Circonstanciel, Conjonctif, et Adjonctif, pour connoître parfaitement les règles de la construction, autant il est important de s'en rendre l'usage familier, pour épargner les circonlocutions, et pour avoir des expressions propres à traiter l'art, à conduire et à frayer les idées de ceux qui souhaitent s'instruire. Surtout il ne faut jamais oublier que ce sont sept différentes parties constructives, sur lesquelles roulent l'ordre et la composition des phrases, ou sept membres qui en forment le corps : ainsi, d'après leur importance et la nécessité de les bien connoître, et pour en rendre par des exemples les définitions sensibles, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs l'analyse d'une période.

ANALYSE DE CHACUN DES MEMBRES D'UNE PÉRIODE SOUS SES DIFFÉRENTS ASPECTS, par *Girard*.

Monsieur, quoique le mérite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune ; cependant, chose étrange ! nous donnons toujours la préférence à celle-ci.

Cette période est composée de deux phrases dans chacune desquelles se trouvent les sept membres mentionnés. Voyons par quel mot chacun y figure.

Le *Sujet* est énoncé dans la première phrase par ces deux mots *le mérite*, et dans la seconde par *nous ;* parce qu'ils y représentent un sujet, duquel on affirme que le mérite a un avantage solide sur la fortune, et que la préférence est donnée par nous à celle-ci.

L'*attributif* (verbe) se voit dans *ait* et *donnons ;* puisqu'ils y servent à affirmer ce que l'on attribue au sujet, ou, si l'on veut, à appliquer l'évènement au sujet. Chacun de ces Attributifs (verbes) suit, comme on le voit, le régime auquel l'assujettit son sujet ; *ait* se trouve au singulier et à la troisième personne pour se conformer à son sujet qui est *le*

mérite, et *donnons* à la première personne du pluriel, parce que *nous* qui est son sujet est de pareil nombre et de pareille personne.

L'*Objectif* (régime direct) est exprimé dans l'une de ces phrases par ces mots: *un avantage solide*, et dans l'autre par ceux-ci: *la préférence*; car ils représentent la chose que l'affirmation a directement en vue, et par qui elle est spécifiée, en nommant l'avantage solide qu'on veut que le mérite ait sur la fortune, et la préférence que nous donnons à celle-ci.

Le *Terminatif* (régime indirect), devant marquer le but auquel aboutit l'affirmation ou celui duquel elle part, figure évidemment dans ces mots: *sur la fortune*, et dans ces autres: *à celle-ci*.

Le *Circonstanciel* de la première phrase est *ordinairement*, celui de la seconde est *toujours*; puisque ces deux mots n'ont là d'autre objet que d'énoncer une circonstance qui modifie l'attribution en forme d'habitude.

Le *Conjonctif* se présente ici dans les mots *quoique* et *cependant*; ils y lient les deux sens exprimés par les deux phrases, de manière que l'un a rapport à l'autre, et qu'il en résulte un sens complet qui fait celui de la période.

L'*Adjonctif* est, dans le premier membre de la période, *Monsieur*; dans le second, ces deux mots : *chose étrange*; car, peu essentiels à la proposition, ils ne sont là que par forme d'accompagnement; l'un pour appuyer par un tour d'apostrophe, l'autre pour joindre à l'expression de la pensée celle d'un mouvement de surprise et de blâme.

(*Girard*, page 93, t. I.)

Voilà le principal mystère de la construction et son premier fondement assez sensiblement démontrés dans cette analyse; mais, après avoir expliqué les diverses fonctions des membres qui entrent dans la structure de la phrase, il nous semble que les observations suivantes se présentent naturellement.

On voit d'abord qu'il n'est pas essentiel à la phrase de renfer-

mer tous ces membres ; *l'Adjonctif* s'y trouvant rarement, le *Conjonctif* n'y ayant lieu que lorsqu'elle fait partie d'une période, et pouvant même n'y être pas énoncé ; souvent aussi, il n'y pas de *Terminatif* (régime indirect), non plus que de *Circonstantiel*, comme quand on dit : *un malheureux est une chose sacrée*. D'autres fois, on n'a dessein que d'exprimer la simple action du sujet, sans lui donner ni *terme*, ni *objet* (régime indirect et direct), et sans y joindre de circonstance ; comme, *Tittus aime ; l'homme meurt*.

De cette observation suit nécessairement celle-ci : qu'une phrase peut être complète sans l'intervention des cinq derniers membres dont nous avons parlé, mais qu'elle ne sauroit se passer d'un *sujet* ni d'un *attributif* (verbe), ou expressément énoncés, ou du moins sous-entendus, parce qu'on ne peut parler, sans parler d'une chose, et sans affirmer ou nier quelque autre chose ; ou, pour nous servir des expressions de Girard, sans un sujet dont on parle , et sans attribution pour qu'on en parle.

Enfin si quelquefois, dans une réponse à une interrogation, un seul mot semble faire une phrase c'est qu'on sous-entend des mots suffisamment exprimés par tout ce qui précède. Dès lors qu'ils sont assez entendus, l'esprit les supplée, et c'est comme s'ils étoient répétés : *qui vous a si bien instruit ? La nature* ; c'est-à-dire, *c'est la nature qui m'a si bien instruit*.

Quand on connoît bien les fondements de la coustruction, on prend le goût de l'élégance par de fréquentes lectures des auteurs qui ont le plus de réputation : il est donc nécessaire de s'en bien pénétrer, et de se mettre en état d'en faire l'application sur toutes sortes de sujets. C'est pour qu'on connoisse mieux ces règles, ces fondements, que nous croyons devoir ajouter à l'analyse qu'on vient de lire, celle que *Levizac* a faite de quelques vers de Racine. (*Récit de la mort d'Hippolyte.*)

ANALYSE DES NEUF PREMIERS VERS DU RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE. (Par *LEVIZAC.*)

A peine nous sortions des portes de Trézène;
Il étoit sur son char, ses gardes affligés
Imitoient son silence, autour de lui rangés:
Il suivoit tout pensif le chemin de Micènes;
Sa main sur les chevaux laissoit flotter les rênes;
Ses superbes coursiers, qu'on voyoit autrefois
Pleins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix,
L'œil triste maintenant, et la tête baissée,
Sembloient se conformer à sa triste pensée.

A peine est une *conjonction* simple qui se présente ici sous la forme d'un adverbe, mais qui n'en est pas un, puisque ce mot ne modifie ni un nom, ni un verbe.

Nous, pronom pluriel de la première personne, est le *sujet* de la phrase.

Sortions, imparfait du verbe *sortir*, est à la première personne du pluriel, parce que le verbe doit toujours s'accorder en nombre et en personne avec son sujet.

Des, mot composé, mis pour *de les*, contraction qui a toujours lieu, excepté quand l'adjectif *tout* se trouve joint au substantif. Il faut la préposition *de*, parce que *sortir* est un de ces verbes qui la régissent; et l'article *les*, parce que l'article doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'il accompagne.

Portes, subtantif pluriel pris dans un sens individuel et régime indirect du verbe *sortir*.

De, préposition qui unit *portes* au mot *Trézène* qui le restreint.

Trézène, nom de ville, régime du substantif *portes*; il doit par conséquent marcher le dernier, parce que c'est une règle générale que tout substantif régissant soit placé avant celui qu'il régit.

Le poète a employé l'imparfait, parce que, selon les principes sur l'emploi des temps, l'imparfait marque le passé

avec rapport au présent. Ainsi, *nous sortions* est la seule expression propre; elle marque que l'action de sortir se passoit à peine, lorsque l'action dont il s'agit dans le récit a eu lieu.

Il, pronom de la troisieme personne, toujours sujet, est ici pour Hippolyte, héros de l'action.

Sur, préposition de lieu, du nombre de celles qui régissent les noms sans le secours d'une autre préposition.

Son, pronom possessif masculin et singulier, parce qu'il est joint au substantif *char*, qui est de ce genre et de ce nombre. Ce pronom prend le genre et le nombre, parce qu'il est un véritable adjectif.

Ses gardes affligés. Affligés est un adjectif qui s'accorde en nombre et en genre avec le substantif *gardes* qu'il modifie, parce que cette concordance est une règle générale dans la langue françoise; et il marche après le substantif, parce que cette place est celle de tout adjectif de cette espèce.

Imitoient son silence. Silence est régime direct du verbe *imitoient*, parce que ce verbe régit le nom sans préposition.

Autour de lui rangés. Autour est une préposition du nombre de celles qui ne régissent le nom ou les pronoms qui les suivent qu'à l'aide d'une autre préposition, parce qu'alors il y a ellipse d'un nom entre les deux prépositions.

De, est la préposition régime de celle qui précède.

Lui, est un pronom personnel du nombre de ceux qui sont tantôt en sujet, et tantôt en régime; il est ici en régime.

Quant à la construction, on remarquera qu'il y a inversion dans le second et dans le troisième vers; c'est-à-dire que la construction grammaticale n'y est pas observée; que selon les règles usitées du discours, l'ordre des mots devoit être: *ses gardes affligés, rangés autour de lui, imitoient son silence;*

mais que le poète a changé cet ordre pour donner plus de force, plus d'élégance au discours.

Il suivoit tout pensif. Tout est pris adverbialement et modifie en cette qualité l'adjectif *pensif*, ce qui donne de l'énergie et de la grâce à l'expression. On observera à ce sujet que les mots ne sont pas tellement fixes et déterminés qu'ils ne changent quelquefois de nature, et que c'est par conséquent l'emploi qu'on en fait qui décide de leur qualité.

Il y a une légère inversion dans le second vers; l'ordre des mots devoit être : *sa main laissoit flotter les rênes sur les chevaux*, parce que le sujet doit être placé immédiatement avant le verbe dont il règle l'accord : toutes les fois qu'on n'a pas quelque raison de clarté, d'élégance, ou d'harmonie, qui engage à changer cet ordre; mais le poète ne s'est pas conformé à cette règle, parce que l'usage autorise à placer entre le sujet et le verbe une préposition avec ses dépendances; usage qui existe aussi dans les autres langues.

Superbes, est un adjectif à terminaison féminine, et par conséquent des deux genres.

Que, est un pronom relatif qui se rapporte au substantif *coursiers*, et qui en outre lie ce qui suit à cet antécédent; propriétés qui distinguent tout pronom relatif.

Pour connoître le *que* relatif, on doit examiner si on peut le tourner par *lequel* et le substantif qui précède : dans ce cas, c'est un vrai pronom relatif; dans le cas contraire, c'est une vraie conjonction. Dans le passage que nous analysons, *que* est un pronom relatif, parce qu'il est pour ces mots *lesquels coursiers*.

On, est un pronom indéfini de la classe de ceux qui ne sont jamais joints à des noms.

Pleins est un adjectif, du nombre de ceux qui ne sont pas suivis d'une préposition, quand ils sont pris dans une signification générale, mais qui doivent en être suivis lorsqu'on veut les restriendre. Il est ici restreint par ces mots *d'une ardeur si noble*, et il est au pluriel, parce qu'il se rapporte au relatif *que*.

Ces neuf vers étincellent de beauté, et respirent la grâce; doux, faciles, harmonieux, ils semblent nés d'eux-mêmes sous la plume de Racine. Tout y est grand, mais simple; caractère auquel vous distinguerez toujours l'homme de goût du pédant qui n'aligne que des mots. Les quatre derniers surtout sont au-dessus de tout éloge.

REMARQUES DÉTACHÉES

SUR UN GRAND NOMBRE DE MOTS,

ET

SUR L'EMPLOI VICIEUX

DE CERTAINES LOCUTIONS.

REMARQUES DÉTACHÉES

SUR UN GRAND NOMBRE DE MOTS,

ET

SUR L'EMPLOI VICIEUX

DE CERTAINES LOCUTIONS.

A.

A, considéré comme voyelle, est substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (*l'Académie.*)

ACABIT : qualité bonne ou mauvaise de certaines choses, comme *des fruits et des légûmes*. Ce substantif est masculin : *ces poires, ces lentilles sont d'*UN *bon* ACABIT.

Tel est l'avis de l'*Académie*, de *Trévoux* et de tous les lexicographes. Ainsi *Boursault* a eu tort d'écrire *acabie*, et d'employer ce mot au féminin.

J. B. Rousseau a dit, dans le sens figuré :

Ta plume baptise
De noms trop doux, gens de tel *Acabit*;
Ce sont trop bien maroufles, que Dieu fit.

Mais, comme l'observe *Féraud*, cet emploi n'est bon que dans le style marotique ou comique.

ACACIA. Arbre de haute tige. *Ménage* (dans ses observ. sur la lang. franç. ch. 160) est d'avis que l'on écrit ce mot au pluriel sans *s* final; mais l'*Académie* en met un.

ACCLIMATER. Ce mot de nouvelle origine a été employé pour la première fois par l'abbé Raynal. Il signifie accoutumer à la

température d'un nouveau climat : *il faut du temps pour* ACCLIMATER *une plante étrangère.*

On dit aussi avec le pronom personnel *s'acclimater*, pour dire, se faire à un nouveau climat.

L'*Académie* n'a reconnu ce mot que dans l'édition de 1798.

ACCORD. Dans le sens de contentement, union d'esprit, conformité de volontés, ce mot ne s'emploie qu'au singulier, et le plus souvent avec la préposition *de* : *mettre des gens d'*ACCORD; *il sont tombés d'*ACCORD. (l'*Académie.*)

*Toute puissance est établie de Dieu, vous en êtes d'*ACCORD. (*Pélisson.*)

ADDITION. En additionnant les adjectifs de nombre, faut-il se servir du verbe *faire* ou du verbe *être*? faut-il dire, par exemple : *deux et deux* FONT *quatre*, ou bien *deux et deux* SONT *quatre*?

Brossette décide que la première manière est la seule bonne; *St.-Marc* dit au contraire que la seconde est aussi bonne, et peut-être plus conforme à la règle. Le premier loue *Boileau* d'avoir changé *sont* en *font*, dans ce vers de sa 8e satire :

Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.

Le second assure que rien n'étoit moins nécessaire que ce changement. Quoiqu'il en soit, les éditeurs du dictionnaire de *Trévoux* se servent du verbe *faire*, et l'*Académie* au mot *faire*, dit : *deux et deux* FONT *quatre*, et non pas *sont*; enfin l'usage s'est prononcé en faveur de cette opinion.

À COMPTE. Manière de parler abrégée, pour dire, donné ou reçu quelque chose sur la somme due : *il a été payé cinq cents francs* À COMPTE *sur les mille francs qui lui sont dus.*

À *compte* s'emploie aussi substantivement et s'écrit sans *s* au pluriel : *je lui ai donné deux à compte.*

(Le Dict de l'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798.—Et celui de *Féraud* et de *Trévoux*, au mot *Compte.*)

Beauzée (dans l'Encyc. méth. au mot *Néologie*) est d'avis d'écrire *acompte* substantif, en un seul mot, et des *acomptes* avec un *s*. Sous la forme adverbiale, il adopte l'orthographe de l'*Académie* : *voila toujours mille francs à compte de ce que je vous dois.*

AVOIR AFFAIRE À.

On lit, dans le Dictionnaire de l'*Académie* : on dit *avoir* AFFAIRE

à quelqu'un, avec quelqu'un, pour dire avoir à lui parler, à traiter, à négocier avec lui. *J'ai* AFFAIRE *à des gens difficiles.— Un marchand a* AFFAIRE *à toutes sortes de gens.* On dit aussi *avoir* AFFAIRE *à quelqu'un*, pour dire, avoir quelque contestation, quelque démêlé; et, dans ce sens, on dit proverbialement *avoir* AFFAIRE *à la veuve et aux héritiers. — Avoir* AFFAIRE *à forte partie;* on dit aussi à-peu-près dans le même sens : *il faut prendre garde à qui on a* AFFAIRE : et par une espèce de menace : *il verra à qui il a* AFFAIRE, pour dire, il verra que je saurai bien lui tenir tête. On dit encore, pour marquer qu'on prend hautement la défense et les intérêts de quelqu'un : *si on l'attaque, on aura* AFFAIRE *à moi.*

Dans *Nicot* (1606) : *avoir affaire à combattre.*

Dans *Voltaire* (l'Ingénu, acte 9e) : *il est bien plus aisé de se battre en Basse-Bretagne contre les Anglois, que de rencontrer à Versailles les gens à qui on a* AFFAIRE.

(Le Droit du Seigneur, 1. 1) :

Consolez vous, sachez que vous aurez
Affaire à moi, quand vous vous marîrez.

Dans *Molière* (Dépit am. 5. 6) :

Oui, c'est lui qui prétend avoir *affaire* à toi;
Et qui veut, dans le champ où l'honneur vous appelle,
Qu'un combat, seul à seul, vide votre querelle.

(Am. Méd. 3. 4) :
L'homme à qui nous avons AFFAIRE *n'est pas des plus fins de ce monde.*

(Méd. malgré lui, 3. 7) : *Il n'a pas* AFFAIRE *à un sot, et vous savez des rubriques qu'il ne sait pas.*

(Tartuffe, 5, 4) :

Monsieur, je ne dois point avoir *affaire* à vous.

(Bourg. gentilh. 3, 2) :
Oh, l'étrange chose que d'avoir AFFAIRE *à des bêtes!*

(École des Femmes, 3, 2) :

Ceux qui de galante humeur,
N'ont *affaire* qu'à Madame,
N'accommodent pas Monsieur.

D'après les nombreux exemples qui précèdent, et surtout d'après

l'opinion de l'*Académie*, que nous avons citée au commencement de cet article, on doit conclure que *avoir affaire à* est la seule manière de s'exprimer qu'on doive employer, et que, si l'on trouve quelquefois *avoir à faire à*, c'est une irrégularité qu'il ne faut pas imiter, et qui provient le plus souvent de la négligence de l'Imprimeur.

AVOIR AFFAIRE DE.

L'*Académie* nous apprend qu'on dit *avoir affaire de*, pour dire, avoir besoin de : *il a* AFFAIRE *d'argent. — J'ai* AFFAIRE *de vous, ne sortez pas.* — En ce sens, on dit par ironie, *j'ai bien* AFFAIRE *de cet homme-là*, pour dire, je ne me soucie guère de lui; et dans la même acception : *j'ai bien* AFFAIRE *de tout cela. — Qu'ai-je* AFFAIRE *de toutes ces querelles*? Mais l'*Académie* est d'avis que cette locution est du style familier; cependant nous observerons qu'elle se trouve dans la tragédie, dans le haut comique, et dans d'autres ouvrages qui ne sont pas du style familier :

Qu'avions nous *affaire* de vie,
Si nous ne pouvions être à vous. (*Mol.* Psyché, 5.)

Elle est comme une assemblée de blondes et de brunes, dont les parures....... Et qu'ai-je AFFAIRE *de vos brunes*?

Qu'avons-nous AFFAIRE *d'un nouvel auteur, qui se pare des imaginations des Grecs, et donne au monde leurs lumières pour les siennes*?
(*S. Evrem.* t. 4, p. 2.)

Qu'avois-je *affaire de* coupe? (*La Fontaine.*)

Je trouverois maintenant à la cour
Plus d'un Gulphar, si j'en avois *affaire*. (*Le même.*)

Ce n'est pas de vos cris, que nous avons *affaire*.
(*Le même.*)

Et c'est au plus heureux faire un don nécessaire
D'un pouvoir dont le malheureux,
Madame, n'aura plus *affaire*. (*Le même.*)

Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire,
Et des livres qu'ils font la cour a bien *affaire*.
(*Molière*, Femmes savantes, IV, 3.)

AGIR. Ce verbe est toujours neutre; l'usage admet *agir en : Il a agi en galant homme; en homme d'honneur*, mais il

réprouve *en agir,* pour *en user bien ou mal* avec quelqu'un. Le P. *Bouhours* (pag. 181 de ses rem.); *Th. Corneille* (sur la 223.e rem. de *Vaugelas*), et l'*Académie* (pag. 250 de ses observ.) condamnent absolument cette locution; et *Racine,* dans une lettre qu'il adresse à son fils, alors fort jeune, le reprend de s'en être servi; on dit: *il a bien agi, il a mal agi avec moi;* ou bien: *il en a bien usé, il en a mal usé avec moi.*

AIDER. Ce verbe est actif et neutre, on dit: *aider une personne;* et, *aider à une personne.* Celui-ci signifie proprement, *partager la peine avec,* comme dans cette phrase: *il le pria de* LUI *aider à porter sa charge.* — *Aidez un peu à ce pauvre homme.* Mais *aider une personne,* se dit lorsque l'aide que l'on donne ne consiste pas à prendre sur soi-même une partie de la peine de celui qu'on secourt; c'est dans ce sens qu'il faut dire: *il l'*A AIDÉ À *bâtir sa maison,* et non pas: *il lui a aidé.* — *On doit s'aider les uns les autres,* et non pas: *les uns aux autres,* comme dit *Bossuet.* — *Dieu aide aux fous et aux enfants* est une phrase consacrée, qui ne doit pas tirer à conséquence pour d'autres.

Avec les choses, *aider à* fait fort bien: *le repos d'esprit* AIDE À *la guérison d'un malade,* est une phrase très correcte.

Mais *Corneille* eût été plus exact, si, au lieu de dire:

> *Lui* pouvez-vous *aider* à me perdre d'honneur.

Il eût dit: *Et pouvez-vous l'aider...* (Le dict. crit. de *Féraud.*)

ÂGE, subst. masc. La durée ordinaire de la vie. Le mot de Louis XIV au maréchal de Villeroi, après la perte de la bataille de Ramillies: *M. le Maréchal, on n'est pas heureux* À NOTRE ÂGE, est un modèle de délicatesse.

À nos âges eût été une faute.

AÏEULS, AÏEUX, ANCÊTRES. Par *aïeuls,* on entend précisément le grand-père paternel et le grand-père maternel; *ses deux* AÏEULS *ont rempli les premières charges.* (L'*Académie.*) — Par *aïeux* ou *ancêtres,* on entend ceux qui ont devancé nos *aïeuls,* c'est-à-dire tous ceux de qui l'on descend: *il a hérité ce droit de ses* AÏEUX.

> Ce long amas d'*aïeux*, que vous diffamez tous,
> Sont autant de témoins qui parlent contre vous. (*Boileau.*)

> Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'*aïeux.* (*Voltaire.*)

(*Th. Corneille,* sur la 318e rem. de *Vaugelas.* — Le Dict. de l'*Académie.* — M. *Chapsal*, Dict. Gramm.)

Nos ancêtres, *nos aïeux*, *nos pères*; ces expressions sont à-peu-près synonymes, lorsque, sans avoir égard à sa propre famille, on les applique en général et indistinctement aux personnes de la nation qui ont précédé le temps où nous vivons; elles diffèrent en ce qu'il se trouve une gradation d'ancienneté, de façon que le siècle de *nos pères* a touché au nôtre, *nos aïeux* les ont devancés, et *nos ancêtres* sont les plus reculés de nous.

Nous sommes descendants les uns des autres, mais si l'on veut particulariser cette descendance, il faut dire que *nous sommes les enfants de* NOS PÈRES, *les neveux de* NOS AÏEUX, *et la postérité de* NOS ANCÊTRES. (Synonimes de *Beauzée*.)

AIGLE. Lorsqu'on veut désigner cet oiseau de proie qui est le plus grand, et le plus fort de tous les oiseaux, ce substantif, d'après le plus grand nombre des Grammairiens et des lexicographes, doit être mis au rang des noms qui sont du masculin.

Cependant l'*Académie* avoit décidé, il y près de cent ans, dans ses observations sur *Vaugelas*, qu'on pouvoit en faire usage au féminin aussi bien qu'au masculin, et plusieurs écrivains, qui peuvent être cités comme autorités, l'ont en effet employé sous les deux genres :

.... *Comme* UNE AIGLE *qu'on voit toujours, soit qu'*ELLE *vole au milieu des airs, soit qu'*ELLE *se pose sur le haut de quelque rocher.*
(*Bossuet*, Oraison fun. du Prince de Condé.)

On fit entendre à l'*aigle* enfin qu'*elle* avoit tort.
(*La Fontaine*, fable 30.)

Et tandis que l'*aigle altière*,
S'applaudit de sa carrière
Dans le vaste champ des airs.
(*Voltaire*, Épitre sur l'usage de la vie.)

Mais bientôt à son tour,
Une aigle au bec tranchant dévore le vautour;
L'homme, d'un plomb mortel, atteint *cette aigle altière*.
(*Voltaire*, Poëme sur le désastre de Lisbonne.)

Entre les AIGLES *qu'on nourrissoit dans le palais de Montézume, roi de Mexique, il y en avoit* UNE SI GRANDE *qu'*ELLE *mangeoit un mouton à tous ses repas.* (*Trévoux*.)

Mais l'*Académie*, édition de 1798, a formellement reconnu que

aigle est du genre masculin, quand il désigne un oiseau de proie; en voici quelques exemples :

Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeler *un aigle* à la huitaine.
(*Boileau*, Sat. 8.)

Ne sais-tu pas encore, homme foible et superbe,
Que l'insecte insensible, enseveli sous l'herbe,
Et l'*aigle impérieux* qui plane au haut du ciel,
Rentrent dans le néant au yeux de l'Éternel?
(*Voltaire*, Mahomet, I, 4.)

*L'espèce de l'*AIGLE COMMUN *est moins pure et la race en paroît moins noble que celle du* GRAND AIGLE.
(*Buffon*, Histoire nat.)

Figurément, et en parlant d'un homme de génie et d'un esprit supérieur, *aigle* est masculin, et n'a jamais eu d'autre genre : *C'est* UN AIGLE *dont je ne dois pas suivre le vol.* (*Pélisson.*)

L'*aigle* d'une maison n'est qu'un *sot* dans une autre. (*Gresset.*)

En termes d'armoiries et de devises, ce mot est toujours féminin :

Le seul nom de Louis, redoutable aux tyrans,
Arrêta la fureur de ces fiers conquérants,
Fit flotter sur le Raab leurs dépouilles captives,
Et rendit la victoire aux *aigles fugitives*. (*Flech.*)

Nos consuls, devant lui, cachoient l'*aigle indignée*.
(Coriolan, I, 3.)

*Il porte sur le tout d'azur, à l'*AIGLE ÉPLOYÉE *d'argent.*
(L'*Académie*, aux mots *Aigle* et *éployé*.)

On dit aussi au féminin : l'AIGLE ROMAINE, les AIGLES ROMAINES, pour les enseignes des légions romaines; parce que, au haut de ces enseignes, étoit la figure d'un aigle.
(Le Dict. de l'*Académie.*)

*C'est votre sagesse seule qui a donné de la terreur à l'*AIGLE ROMAINE. (*Patru.*)

*Le roi de Prusse fit porter devant son régiment l'*AIGLE ROMAINE ÉPLOYÉE *en relief au haut d'un bâton doré.*
(*Voltaire*, Siècle de Louis XIV.)

(L'*Académie*, p. 283 de ses observ., et son Dictionn.)

AIGUISER, verbe actif. Rendre plus aigu, plus pointu, plus tranchant, en passant sur quelque meule, ou pierre dure : AIGUISER *le fer d'une lance*, AIGUISER *la pointe d'un couteau, pierre à* AIGUISER.

Figurément il se dit de l'esprit et de quelques passions : *La nécessité* AIGUISE *l'esprit*. (L'*Académie*). *Le vice s'*AIGUISE *contre la loi, et devient plus fin, à mesure qu'elle devient plus ferme.*

(*Servan.*)

Raiguiser est un barbarisme.

AIR. Subst. masc. Manière, apparence, extérieur, et généralement tout ce qui regarde le maintien, la contenance, la mine, le port, la grace et toutes les façons de faire.

Doit-on dire : *cette femme a l'air* BON, GRACIEUX, ou *cette femme a l'air* BONNE, GRACIEUSE? Doit-on dire : *cette robe a l'air bien* FAIT, ou *cette robe a l'air bien* FAITE? Enfin doit-on dire : *cette femme a l'air* GROSSE, BOSSUE, BOITEUSE, ou *cette femme a l'air* GROS, BOITEUX, BOSSU?

Les Grammairiens qui ont traité cette difficulté, quoique assez d'accord entre eux sur les principes, diffèrent beaucoup sur la maniere de la résoudre. Analysons ce qu'ils ont dit, consultons les écrivains, et après cela nous en déduirons des conséquences, qui peut-être satisferont nos lecteurs.

Lévizac est d'avis que, quand le sujet de la phrase est un nom de personne, l'edjectif qui suit le mot *air*, doit s'accorder en genre et en nombre avec *ce substantif;* mais il pense que quand le sujet est un nom de chose, l'adjectif alors doit s'accorder avec ce *sujet* et non avec le mot *air;* ainsi il veut que l'on dise : *cette femme a l'air* BON, GRACIEUX; *et cette pomme a l'air* BONNE, MÛRE.

Dans la première phrase, dit-il, le mot *air* est pris pour manière, façon, et généralement tout ce qui regarde le port, la grace et toutes les façons de faire; dans la seconde le mot *air* est pris pour apparence, extérieur.

M. *Sicard* résout autrement la question.

Dans cette expression, dit cet estimable Grammairien : CETTE FEMME A L'AIR, on ne peut pas séparer ces deux mots, *a l'air*, ils s'unissent tellement qu'ils ne forment qu'une seule et même idée, qu'on pourroit exprimer par cette autre expression PAROÎTRE; car *avoir l'air* ou *paroître*, sont parfaitement synonymes : *avoir*

l'air est un verbe neutre ainsi que *paroître ;* et de même que l'on diroit cette femme *paroît bonne, gracieuse,* de même il faut dire : *Cette femme* A L'AIR BONNE, GRACIEUSE.

Mais ajoute M. *Sicard*, il n'en seroit pas de même, si au lieu de dire : *cette femme a l'air*, on disoit *cette femme* A UN AIR, car alors ce seroit sur l'air bon ou mauvais que se fixeroit l'esprit, et *avoir un air* n'est plus un verbe synonyme du verbe *paroître.* En effet, on ne s'occupe pas de l'âme que l'air annonce, mais de l'air seulement qui est bon au lieu d'être mauvais. Dans le premier cas, le verbe *avoir* ne marque pas la possession, comme dans le second ; l'air n'est pas une idée à part dont on affirme une qualité particulière : c'est de la femme qu'on entend affirmer la qualité, et c'est son air qui annonce la qualité qu'on affirme.

En conséquence, M. *Sicard* conclut que dans ce second cas on doit dire : *Cette femme a* UN AIR BON, GRACIEUX.

M. *Lemare* pense que, pour décider la question, il faut choisir un adjectif qui présente une idée mieux déterminée que celui de *bon*, mot bannal dont la signification est très-vague, puisqu'on l'emploie pour désigner tout ce qui plaît ; il choisit donc l'adjectif *campagnard*, et est d'avis qu'on peut dire d'une femme : *Elle a l'air* CAMPAGNARDE, *elle a l'air* CAMPAGNARD.

La première phrase, dit-il, exprime que cette femme a la mine, l'apparence d'être de la campagne, ou campagnarde ; et alors on donne à entendre que peut-être en effet elle est de la campagne. La seconde phrase peut se dire d'une femme connue pour citadine, fût-elle même du rang le plus distingué, mais qui sans avoir le costume d'une campagnarde, en a l'attitude, les mœurs, le langage, etc.

Si l'on veut, ajoute M. Lemare, exprimer qu'une femme paroît être bonne, on peut dire, *cette dame a l'air....* BONNE. Cela s'entend fort bien. Mais il n'est pas permis de dire que cette *femme a l'air bon* pour signifier qu'elle paroît être *bonne.* Car *l'air bon* présente un autre sens, un sens très-équivoque. On ne sait trop ce que c'est qu'*un air bon.*

Enfin voici ce que pense *Domergue,* ou plutôt voici la règle qu'il propose :

« Toutes les fois que l'adjectif précédé du mot *air* peut raison-
« nablement qualifier ce mot, il faut le masculin ; on dira donc :
« *cette femme a* L'AIR BON, SPIRITUEL; parce que ce ne sont pas les

« qualités intérieures de la femme que l'on considère, autrement « on diroit, *cette femme est bonne, spirituelle*, c'est son extérieur que « l'on a en vue. Le moindre de ses gestes sollicite l'attribution de « bonté et d'esprit; le mot qui peint cette attribution doit donc « être en rapport avec l'extérieur, avec l'air qui l'a fait naître.

« Il est si vrai, ajoute *Domergue*, que *bon* et *spirituel* ne modifient « pas le mot *femme* dans les phrases citées, qu'on peut dire : *cette* « *femme a l'air bon*, et elle est méchante; *cette femme à l'air spirituel*, « et elle est stupide; *méchante* et *stupide* se construisent avec *femme*, « parce que vous considérez la femme elle-même; *bon* et *spirituel* « se construisent avec *air*, parce que vous n'avez en vue que ce « qui est purement extérieur.

« Mais toutes les fois que l'adjectif précédé du mot *air*, ne peut « pas raisonnablement le qualifier, il faut employer un autre tour « qui concilie ce qu'on doit à la pensée et à l'expression, et dans « ce cas on doit dire : *cette femme a l'air d'*ÊTRE *grosse de six mois*; « *cette robe* ME PAROÎT *bien faite*; *cette terre* ME PAROÎT *ensemencée*.

Hâtons-nous d'offrir à nos lecteurs, les exemples que nous avons pu trouver; ou, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, les exemples que M. *Boniface* a recueillis dans le 4e numéro de son Manuel de la langue françoise :

Ne vous y fiez pas, je lui trouve L'AIR *bien* COQUET.

(*Boileau*, les Héros de Romans.)

Mesdames de Telmon surprises DE L'AIR INTERDIT *que Raimond et Adèle avoient l'un avec l'autre, essayèrent de les tirer de cette situation.* (*Marmontel*.)

Je ne suis point d'avis qu'on vous peigne en Amazone, vous avez L'AIR *trop* DOUX. (*Fontenelle*, lettre XLI.)

Accusera-t-on les femmes de Paris d'avoir L'AIR GAUCHE *et* EMBARRASSÉ ? (*J.-J. Rousseau*.)

La vertu toute nue a l'*air trop indigent*,
Et c'est n'en point avoir que n'avoir point d'argent.

(*Boursault*.)

Elles ont l'*air hautain*, mais l'accueil familier. (*Voltaire*.)

Elle A L'AIR *bien* FURIBOND. (*Voltaire*, l'Ecossoise.)

Elle avoit l'*air timide, embarrassé*.

(*Voltaire*, l'Enfant prodigue.)

Les femmes de Java ont L'AIR DOUX.

(Buffon, histoire de l'homme.)

Elle avoir L'AIR AFFLIGÉ. (*Marmontel.*)

Telle fille a l'œil doux, les traits mignards,
L'air gracieux. (*Madame Deshoulières.*)

....................Elle a l'*air doux*,
Et semble assez docile. (*Collin d'Harlev.* Vieux célibataire.)

Qu'elle est laide à présent, et qu'elle a l'*air mauvais*!
(*Regnard*, Démocrite, act. IV, sc. 7.)

Cette soupe a L'AIR BONNE.

(*La Harpe*, décis. donnée en 1792, à l'occasion d'un pari fait sur cette question.)

Cette proposition n'a pas l'air SÉRIEUSE.

(*Voltaire*, rem. sur les Horaces.)

La tuile a l'air plus PROPRE *et plus* GAI *que le chaume.*

(*J. J. Rousseau*, Emile.)

Veux-tu parler de ces statues? Je ne les trouve guère jolies, en voilà une qui a l'air bien GROSSIER. (*Fénélon*, fable XXVe.)

Cette ROBE *a l'air bien* FAITE. *Cette* TERRE *a l'air* ENSEMENCÉE.

(*Fabre.*)

Cette femme a l'air CONQUÉRANT. — *Cette fille a l'air* HARDI, *l'air* FRIPON.

(Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1762 et 1798, aux mots *conquérant*, *hardi*, *fripon.*)

Présentement, que conclure de tout ce qu'on vient de dire? que *Domergue* est celui de tous les Grammairiens, qui a résolu la question de la manière la plus satisfaisante.

Cependant, il est vrai de dire que, dans les exemples que nous avons cités, il y en a trois dans lesquels l'adjectif précédé du mot *air*, *ayant rapport à un substantif de choses*, est mis au féminin, et deux où il est mis au masculin; mais cette diversité d'opinions prouve d'autant plus en faveur du moyen indiqué par *Domergue*,

de se servir du verbe *paroître*, dans le cas où le mot *air* ne peut pas raisonnablement qualifier le substantif; parce que, par là, on concilie et les écrivains et la syntaxe.

Il est vrai de dire aussi que l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édit. de 1798, dit : *elle a l'air content, elle a l'air contente;* mais comme ce second exemple ne se trouve pas dans l'édit. de 1762, la dernière qu'ait avouée l'*Académie*, et qu'il est d'ailleurs en contradiction avec l'opinion unanime des meilleurs écrivains, alors il ne seroit pas raisonnable de l'opposer.

Amnistie, Armistice. Ces deux mots ne doivent pas être confondus, ni quant au sens, ni quant au genre.

Amnistie est un substantif féminin, qui se dit du pardon que le souverain accorde à ses sujets, principalement pour crime de rébellion ou de désertion ;

Et *Armistice*, un substantif masculin, qui signifie suspension d'armes.

Tel est l'avis de *Trévoux*, de *Richelet*, de *Wailly*, de *Féraud*, de *Gattel*, et de M. *Chapsal.*

An, Année; le temps que le soleil met a parcourir les douze signes du zodiaque, et qui est de douze mois. *An* est masculin; *année* est féminin. Ces deux substantifs ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre : Le dernier est d'un usage plus commun; mais il est des occasions où il ne vaut rien, et où l'usage le proscrit.

1°. On se sert du mot *an*, quand l'adjectif ou le régime est après: *L'an passé, l'an qui vient, l'an de Notre Seigneur.* On emploie *année* quand l'adjectif précède : *La première année, la seconde année*, et non pas *le premier an.* — *La Touche* prétend pourtant, et avec raison, qu'on dit également : *l'an passé*, et *l'année passée ; l'an qui suit*, et *l'année qui vient*, mais on ne diroit pas : *le troisième an.*

2°. On dit *an* après les adjectifs de nombre cardinaux, quand ils n'ont pas de substantif pour régime : *C'est une fille de quinze ans.— Il a plus de vingt-cinq ans passés. Voltaire* dit, dans son siècle de Louis XIV : *Pendant neuf cents* ANNÉES, *notre génie a presque toujours été rétréci sous un gouvernement gothique ;* il falloit dire : *Pendant neuf cents* ANS.

3°. On dit *an* avant les adjectifs de nombre cardinaux, et *année*

après : *L'an quinzième*, et *la quinzième année du siècle ; l'an mil sept cent ;* car *cent* est là pour *centième*.

On se sert du mot *année*. 1o. Après les mêmes adjectifs de nombre : *Il est dans sa vingtième année*. 2o. Après les articles : *l'année dernière*, *l'année qui vient*. 3o. Avant ou après toute sorte d'épithètes : *Une bonne et heureuse année ; nos belles années passent bien vîte*. — On dit pourtant, *bon jour*, *bon an*, en saluant, mais c'est sans conséquence pour d'autres adjectifs. L'Opéra dit : *vos beaux ans ;* c'est une exception en faveur des poètes. 4o. Après des noms substantifs : *la suite des années ; un grand nombre d'années*.

(Le dict. crit. de *Féraud*.)

Voici ce que pense *Marmontel* (p. 438 de sa Grammaire) sur l'emploi des deux mots *an*, *année : An* est transitif dans le langage. *Année* est plus marquant. On dit *un an*, *deux ans*, *mille ans*, pour marquer simplement l'époque et la durée ; mais lorsqu'il s'agit de marquer ou l'ordre des événements, ou quelque circonstance importante, on dit : *année* : *La première, la deuxième année de cette olympiade. Des années de sécheresse*, *d'abondance*. On dira bien *cinq ans de guerre ;* mais *cinq* ANNÉES *de guerre* appuiera davantage sur la circonstance du temps.

ANGORA. Beaucoup de personnes disent *chat angola*, ou un *angola* ; mais ANGOLA est le nom propre d'un pays de la basse-Ethiopie, sur la côte occidentale de l'Afrique, d'où on tire les meilleurs nègres. — Et ANGORA est une ville de l'Asie mineure, où l'on trouve des chèvres et des chats qui portent des soies longues et fines. Ainsi, la seule manière correcte de s'exprimer, est de dire *chat d'*ANGORA, ou bien encore un ANGORA.

(Histoire naturelle de *Buffon*. — Le Dict. de *Trévoux*, et de *Boiste*. — M. *Philippon de la Madelaine*, p. 49.)

ANIMAUX. Les mots qui expriment les cris des animaux et leurs parties communes sont essentiels à connoître, puisque l'impropriété des mots contribue à rendre le style obscur.

CRIS DES ANIMAUX.

Le taureau, le bœuf et les vaches *mugissent*, l'âne *brait*, la brebis et le mouton *bêlent*, le cheval *hennit*, le chien *jappe* ou *aboie*, le cerf *brame*, le chat *miaule*, le cochon *grogne*, le lion *rugit*, le loup *hurle*, le serpent, le merle, le serin et les oies *sifflent*, la

grenouille *coasse*, le corbeau *croasse* (*), les petits chiens et le renard *glapissent*, l'aigle *trompette*, le pigeon *roucoule*, la tourterelle et la colombe *gémissent*, la poule *glousse*, la poule et les petitis poulets *piaulent*, la cigogne *craquette*, l'allouette *grisolle*, le dindon *glougloute* ou *glouglote*, les bourdons, les mouches, les abeilles, et les hannetons *bourdonnent*. (Le Dict. de l'*Académie*.)

L'éléphant *barète*, le coq *coqueline*, la perdrix *cacabe*, le geai *cajole*, le rossignol *gringotte*, le pinson *frigotte*, le grillon *grésillonne*, l'hirondelle *gazouille*, le milan *huit*, le hibou *hue*, le jars *jargonne*, la grue *craque*; la cigale *craquette*, la hupe *pupule*, le perroquet et la pie *causent*, la caille *carcaille*, l'alouette *tirelire*, les moineaux *pépient*. (Le dict. de *Trévoux*.)

Le tigre *rauque*, la cigogne *claquette*, le mangous *coasse*. (Histoire naturelle de *Buffon*.)

L'épervier *glapit*, le loriot et le courlis *sifflent*, le ramier *gémit*. (M. de *Chateaubriant*, Génie du Christian.)

Parties des animaux.

On dit LE PIED d'un *homme*, d'un *cheval*, d'un *bœuf*, d'un *veau*, d'un *cerf*, d'une *biche*, d'un *chameau*, d'un *éléphant*, d'un *élan*, d'un *mouton*, d'un *cochon*, d'une *chèvre*, et en général des animaux chez lesquels cette partie est de corne.

On dit LA PATE d'un *chien*, d'un *chat*, d'un *lièvre*, d'un *lapin*, d'un *loup*, d'un *lion*, d'un *ours*, d'un *singe*, d'un *rat*. On se sert aussi du mot *pate*, en parlant de tous les oiseaux, hormis des oiseaux de proie, et en général de tous les animaux chez lesquels cette partie n'est pas de corne. (Le Dict. de l'*Académie*.)

On dit LES ONGLES d'un *homme*, d'un *lion*; LES GRIFFES d'un *chat*,

---

(*) Les bons écrivains ne confondent pas ces deux expressions. *Ségrais*, *Lafare*, *J.-B. Rousseau*, *Voltaire*, M. de *Fontanes*, etc. etc., ont employé *coasser* pour les grenouilles, et *croasser* pour les corbeaux. *Delille* a dit :

> Comparez, pour les mœurs, la couleur, la figure;
> Pour le charme des sons, l'agilité du vol,
> Le corbeau qui *croasse* au brillant rossignol. (Trois Règ. ch. 7.)

Et l'*Académie* : les grenouilles *coassent*, les corbeaux *croassent*.

d'un *tigre*, etc., LES SERRES d'un *aigle*, d'un *vautour*, d'un *épervier*, et en général des oiseaux de proie. (L'*Académie*.)

On dit LA BOUCHE d'un *cheval*, d'un *chameau*, d'un *âne*, d'un *mulet*, d'un *éléphant*, d'un *bœuf*, etc. ; et en général, en parlant des bêtes de somme et de voiture. (L'*Académie*.)

On se sert du mot *gueule*, en parlant des *poissons*, des *reptiles* et *de la plupart des quadrupèdes*. On dit *la gueule* d'un *brochet*, d'un *crocodile*, d'une *carpe*, d'une *truite*; d'un *serpent*, d'une *vipère*, d'un *lézard*; d'un *lion*, d'un *tigre*, d'un *chien*, d'un *loup*, d'un *chat*, etc.

L'*Académie* dit aussi *la bouche* d'un *saumon*, d'une *carpe*, d'une *grenouille*.

On fait usage du mot *bec* pour les *volatiles*.

Quand on parle de cette partie qui comprend la gueule et le nez, on dit : LE GROUIN d'un *cochon*, LE MUFFLE d'un *cerf*, d'un *taureau*, d'un *bœuf*, et de certaines bêtes féroces, comme le *lion*, le *léopard*, le *tigre*; LE MUSEAU d'un *chien*, d'un *renard*, etc. (L'*Académie*.)

On donne le nom DE DÉFENSES ou BROCHES du *sanglier*, aux deux grosses dents crochues et affilées qui sortent de sa gueule. (L'*Académie*.)

On appelle LE BOIS D'UN CERF, ou LA TÊTE D'UN CERF, le grand bois que cet animal porte sur le devant de sa tête, et qu'il met bas tous les ans vers le mois d'avril. (L'*Académie*.)

Enfin on donne à la tête de quelques animaux le nom de HURE, et l'on dit : LA HURE d'un *sanglier*, d'un *brochet*, d'un *saumon*, d'un *loup*, etc. (L'*Académie* et *Trévoux*.)

ANOBLIR, ENNOBLIR (1). On confond ces deux verbes.

Anoblir signifie rendre noble, donner à quelqu'un le titre et les droits de la noblesse. On ne peut l'employer que dans ce sens, dit

(1) *Domergue*, dans son journal de la langue françoise, se plaint de ce que l'*Académie* écrit *anoblir* dans la première acception, et *ennoblir* dans la seconde acception : la première, observe-t-il, présente le sens propre, et la seconde, le sens figuré ; et, comme jamais la métaphore n'a changé l'orthographe d'un mot, il est d'avis que dans l'état actuel de notre orthographe, il faut écrire, au propre comme au figuré, *ennoblir*.

l'*Académie* dans son Dictionnaire, édition de 1798, au mot *ennoblir: cette femme fut* ANOBLIE *sous Henri* IV. — *Il n'y a que le roi qui puisse* ANOBLIR.

Le titre de haut et puissant seigneur a été pris par des ANOBLIS, *par des roturiers qui avoient acheté chèrement des offices.*

Ennoblir signifie rendre plus considérable, plus noble, plus illustre, et il ne se dit que des choses.

Les sciences, les beaux-arts ENNOBLISSENT *une langue.* (L'*Acad.*) *Pour* ENNOBLIR *l'art du poète dramatique, on lui donne pour objet d'instruire aussi bien que de plaire.* (*Corneille.*)

Mais enfin, par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture, et le vice *ennobli.* (*Boileau*, Sat. V.)

................Raphaël n'a jamais
Entendu l'art d'embellir un palais;
C'est moi (*le goût*) qui sais *ennoblir* la nature.
(*Voltaire*, temple du goût.)

La Touche remarque que l'*Académie* (en 1730) n'avoit mis qu'*ennoblir,* qu'elle expliquoit par, rendre plus noble, plus illustre; mais cela ne signifioit pas, ni ne signifie pas *faire noble,* donner des lettres de noblesse.

AOÛT. Il y a long-temps qu'on s'occupe de corriger la mauvaise prononciation de ce mot; puisque, du temps de *Ménage*, M. le président de Bellièvre disoit qu'il s'imaginoit entendre des chats miauler, toutes les fois qu'il entendoit dire aux procureurs à l'audience, la *mi-a-oût.* Il étoit impossible d'attacher plus de ridicule à cette étrange prononciation, et cependant on n'est pas encore corrigé.

En vain *Boileau* l'a rectifiée par ces vers (satire 3):

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie;
Qu'à Paris, le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'*août*, on mange des pois verts.

On s'obstine toujours à dire *a-oût.* D'où peut venir cette erreur, contre laquelle les meilleures raisons semblent échouer; c'est surement, dit M. *Boniface* (dans son manuel, pag. 318), parce que l'orthographe de ce mot présente à l'œil un *a*, qui cependant doit être nul dans la prononciation, comme il l'est dans la prononciation des mots *aoriste, taon, aouteron, la Saône.*

Pour terminer tout, peut-être seroit-il bon de suivre le conseil de *Wailly* qui voudroit que l'on écrivît *oût*, au lieu d'*août*, ainsi que *La Fontaine* l'a fait, dans sa fable 1re, livre, 1er.:

Je vous paîrai, lui dit-elle,
Avant l'*oût*, foi d'animal,
Intérêt et principal.

Et dans sa fable 71e :

Remuez votre champ, dès qu'on aura fait l'*oût*.

Mais quelque raisonnable que soit cette suppression, nous devons faire remarquer que l'usage ne l'a pas encore sanctionnée.

APPLAUDIR. Les poètes font indifféremment ce verbe actif ou neutre :

Tel *vous* semble *applaudir*, qui vous raille et vous joue.
(*Boileau.*)

Le public dédaigneux hait ce vain artifice,
Il siffle la coquette ; il *applaudit l'actrice.* (*Dorat.*)

Le vice des flatteurs, c'est qu'ils APPLAUDISSENT *au mal de même qu'au bien.* (*Vaugelas.*)

Quand un homme est dans la faveur, tout le monde LUI APPLAUDIT. (L'Acad.) — APPLAUDIR AUX *acteurs*. (Même aut.)

L'*Académie* (édit. de 1762) ne met d'exemple du régime direct qu'avec *applaudir* signifiant approuver : *Il a fait une harangue que tout le monde a* APPLAUDIE.

Dans l'édition de 1798, elle dit qu'*applaudir*, dans le sens de battre des mains, et dans le sens d'approuver, est aussi actif : *Applaudir une pièce, applaudir les acteurs.*

Richelet, Wailly, Gattel, etc. etc. le disent aussi.

Applaudir s'emploie aussi pronominalement : *Il est fâcheux de* S'APPLAUDIR *tout seul.* (L'Académie.) — *Quel supplice d'entendre un fat qui* S'APPLAUDIT *d'une pensée triviale.* (*Bell.*)

Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne *s'applaudit* point des qualités d'autrui. (*Boileau.*)

APPRENTI, APPRENTIE, substantif masc. et fém.

Au *propre*, celui ou celle qui apprend un métier. Au *figuré*, personne encore peu exercée dans l'art ou le métier qu'elle professe. Autrefois on écrivoit et l'on prononçoit *apprentif* et *apprentive*.

La Touche trouve bon le mot *apprentive*. *Richelet* adopte *apprentisse*, et le défend contre la critique d'un savant de province.

Mais Boileau a dit, dans sa Xe. satire :

> De livres et d'écrits bourgeois admirateurs,
> Vais-je épouser ici quelqu'*apprentie* auteur?

Et l'*Académie* n'indique que le mot *apprentie* pour le féminin.

APRÈS-DÎNÉE se dit de l'espace de temps entre le diner et le soir : *il passe toutes les* APRÈS-DÎNÉES *avec sa famille.* — *Je n'ai point d'affaire cette* APRÈS-DÎNÉE. (L'Académie.)

APRÈS-SOUPÉE est le temps qui est entre le souper et le coucher : *Ils passent toutes leurs* APRÈS-SOUPÉES *en bonne compagnie.* —*Une belle* APRÈS-SOUPÉE. (Même autorité.)

APRÈS-MIDI est la partie du jour qui est depuis le midi jusqu'au soir : *Je vous ai attendu toute l'*APRÈS-MIDI. (Même aut.)

Ces trois mots sont, comme on le voit, féminins et écrits avec un trait d'union, mais lorsqu'on les emploie dans un sens absolu, on ne fait point usage du trait d'union, et le second mot est écrit comme un mot masculin : *où irez-vous passer l'*APRÈS DÎNER, ou l'APRÈS DÎNÉ? l'APRÈS SOUPER ou l'APRÈS SOUPÉ, l'APRÈS MIDI.

(L'*Académie*, aux mots *diner*, *midi*, *souper*.)

Quelques personnes, ainsi que l'observe l'*Académie*, font masculin le mot *après midi*, quoique employé avec un adjectif. L'Éditeur des procès-verbaux de l'Académie grammaticale croit en trouver la raison dans la nature même de ce mot : l'*après midi* se compose des moments qui s'écoulent depuis midi jusqu'au soir ; et il y a lieu de croire que, quand on fait ce mot masculin, c'est que l'on considère un seul de ces moments, et, quand on le fait féminin, c'est qu'alors on veut parler de la durée entière de cette partie du jour.

ARGOT, ERGOT, ERGOTEUR, ERGOTER. Souvent on confond ces mots.

Argot, en terme de jardinage, se dit du bois, dans un ar-

bre, qui est au-dessus de l'œil, et qui n'étant pas recouvert, par sa pousse, meurt et est inutile. — C'est, dit *La Quintinie*, l'extrémité d'une branche morte.

Argot signifie encore certain langage de filous, qui n'est intelligible qu'entre eux.

Ergot est l'espèce de petit ongle pointu qui vient au derrière du pied de plusieurs animaux; aux sangliers, on les appelle les *gardes*; aux cerfs, on les appelle les *os*.

Ergoteur est un terme familier qui se dit d'un homme pointilleux, insupportable : alors *ergoter* c'est pointiller, disputer et argumenter sur tout, et sans cesse.

Cette personne sait *argoter*, ou est *argotée* sont donc de mauvaises locutions; de même que *argot*, au lieu de *ergot*, quand on veut parler des ongles pointus des coqs et des chiens, etc. seroit mal dit.

Arrhes, Denier à Dieu. Ces deux mots signifient la même chose. C'est l'argent que l'on donne pour assurance de l'exécution d'un marché, et que l'on perd si le marché n'a pas lieu par la faute de celui qui l'a donné. (L'*Académie*.)

Le peuple a substitué mal à propos le mot *erres*, au mot *arrhes*. (Lettres de *Voltaire* à d'*Olivet* sur la nouv. édit. de sa Pros.)

Quelques-uns disent aussi *dernier à Dieu*, au lieu de *denier à Dieu*, la seule expression qui soit autorisée.

Atteindre. *Atteindre à* se dit des choses auxquelles il paroît qu'on ne peut parvenir qu'avec difficulté, qu'en faisant des efforts dirigés vers elles :

Atteindre à *une certaine hauteur*, atteindre *au plancher*, atteindre *au but*, atteindre *au faîte de la gloire*. (L'*Académie*.)

Il seroit digne des lumières de notre siècle de ne rien négliger pour atteindre à *la perfection de la langue*. (*Domergue*.)

Il vaut mieux exceller dans le médiocre que de s'égarer en voulant ateindre au *grand et* au *sublime*. (*Boileau*.)

*La découverte du calcul infinitisimal que Newton a faite, a donné lieu de dire au savent Haley qu'il n'est pas permis à un mortel d'*atteindre *de plus près à la divinité*. (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV ch. 34.)

Ses traductions en vers de différents morceaux du théâtre grec sont extrémement foibles, il (*Racine* le fils) *a mieux réussi dans celle du*

*Paradis perdu, quoiqu'il n'*ATTEIGNE *pas* À *l'énergie de l'original.*
(*La Harpe*, Cours de littér. t. 8.)

*Les mauvais écrivains de Rome sentoient bien qu'il étoit plus aisé d'éviter la bouffissure des orateurs d'Asie, que d'*ATTEINDRE À *l'éloquente simplicité de Démosthéne.*
(*La Harpe*, Cours de litt. p. 378 l. 2.)

Atteindre avec le régime direct, se dit des personnes en général, et des choses auxquelles on parvient sans difficulté, sans effort, et pour ainsi dire malgré soi.

ATTEINDRE UN *certain âge.* (L'*Académie.*)

*Lucinde vient d'*ATTEINDRE *l'instant où finit l'enfance.* (*Domerg.*)

La préposition *à* est tellement faite pour désigner la tendance, la direction vers un objet, que, quoiqu'on dise *atteindre quelqu'un*, dans le sens de frapper, attrapper, on doit dire *atteindre à quelqu'un*, s'il s'agit de se diriger, de tendre physiquement vers quelqu'un : Paul est assis dans un fauteuil suspendu à huit pieds de terre, et je dis à ses jeunes camarades qui s'élancent à lui : *Mes amis, vous faites de vains efforts vous n'*ATTEINDREZ *jamais* À *Paul.*

De ces principes découlent les règles suivantes :

1o. On doit dire : *Atteindre un certain âge*, parce qu'on atteint les années sans difficulté, sans effort, et à coup-sur malgré soi.

2o. On doit dire : *atteindre* À *la perfection*, parce que, pour parvenir à la perfection, il y a des difficultés à vaincre, des efforts à faire, un mouvement de tendance.

3o. Enfin on doit dire : *il est difficile d'*ATTEINDRE *Racine*; et : *il est difficile d'*ATTEINDRE À *l'élégance continue de Racine.*

Voyons présentement si ces règles données sur les compléments d'*atteindre*, sont conformes à l'étymologie et accommodées aux idées accessoires que cet attribut combiné (verbe) s'est à peu près appropriées.

Atteindre vient d'*attingere*, anciennement *ad tangere*, *toucher à*. Ne perdons pas de vue cette étymologie; elle nous éclairera sur le complément indirect d'*atteindre*. Ce complément a dû être seul dans l'origine, parce que la logique, n'en désigne pas d'autre. En effet on a dit *atteindre au but*, c'est-à-dire, *toucher une partie du but*; *atteindre au plancher*, c'est-à-dire, *toucher une partie du plancher.* Le complément direct n'a pu venir d'abord dans l'esprit : parce que n'ayant d'application qu'à un tout, il répugnoit de le marier à

une expression qui, dès la première syllabe, annonce une partie.

Atteindre à, introduit dans la langue par des latinistes, y trouva *toucher à,* qui nous étoit venu du provencal *touca*, ou de l'italien *tocare*, et comme toute synonymie parfaite n'est admise dans aucun idiôme bien constitué, l'usage mit une différence entre *toucher à*, et *atteindre à*; l'un et l'autre désignèrent une partie, mais le premier, une partie touchée de près sans difficulté; l'autre, une partie touchée de loin avec difficulté. De sorte qu'il fut tacitement convenu de dire : *j'ai un sac de mille francs auquel je ne toucherai pas*; et: *voila une montagne bien haute, je ne pourrai jamais* ATTEINDRE *au sommet.* De là ces expressions consacrées par l'usage, fondé sur l'étymologie, sur la force des mots : *atteindre au but, atteindre à la perfection.*

Jusqu'ici *atteindre à* porte à l'esprit et une idée de partie, et une idée de difficulté.

Une troisième idée va naître de ces deux-là; celle de *parvenir. Atteindre au but, à la perfection*, c'est parvenir au but, à la perfection. Mais quand on sera parvenu à une chose sans difficulté, dira-t-on *atteindre à*? non, parce que l'idée de difficulté est devenue dominante; et alors, pour mettre une différence entre les choses auxquelles on parvient sans effort. l'usage adopta pour ces dernières le complément direct, on dit : *atteindre un certain âge, elle n'a pas atteint son cinquième lustre.*

Quand il s'est agi ensuite d'appliquer *atteindre* aux personnes, l'usage n'a considéré que le sens que réveilloit ce mot. *Atteindre* présentoit à l'esprit tantôt l'idée de *frapper*, tantôt celle d'*attraper*, tantôt celle d'*égaler*; et on lui a donné le complément des mots dont il rappeloit l'idée. On a dit, dans le sens de *frapper* : *Atteindre quelqu'un d'un coup de pierre*; dans le sens d'*attraper* : *On eut beau courir, on ne put pas l'*ATTEINDRE; dans le sens d'*égaler* : *Il est difficile d'atteindre Racine.*

La règle donnée sur les compléments d'*atteindre* est donc conforme à l'étymologie, et accommodée aux idées accessoires que cet attribut combiné s'est à peu-près appropriées.

Mais quand on dit : *Vous n'atteindrez jamais à Paul*, n'est-on pas en contradiction avec la règle? puisque Paul est une personne, il doit former un complement direct. — La contradiction n'est qu'apparente, Paul assis dans un fauteuil suspendu, à la hauteur duquel ses camarades tâchent de s'élever, est considéré non comme un être animé, comme un homme qu'on veuille frapper, attraper

ou égaler, mais comme une chose *à laquelle* on *s'efforce* d'atteindre.

(*Domergue*, Solutions gramm., p. 187 et suivantes.)

B

B, substantif masculin suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

Béjaune, substantif masculin; figurément et familièrement, ineptie, sottise. Ce mot á été dit par corruption de *bec jaune*, et par la métaphore tirée des oisons et autres oiseaux niais et tout jeunes qui, avant d'être en état de sortir du nid, ont le bec jaune.

Malgré cette étymologie, celui qui diroit : *Cet homme a eu son* BEC JAUNE au lieu de *son béjaune*, s'exprimeroit d'une manière contraire à l'usage.

(L'*Académie*, *Trévoux* et l'*Encycl.* in-fol.)

Bossuer, verbe actif, se dit des bosses qu'on fait à la vaisselle, en la laissant tomber, ou de quelque autre manière.

Bosseler est un autre verbe actif qui s'emploie en parlant du travail en bosse sur de la vaisselle, sur de l'argenterie.

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Feraud*.)

Brise, Bise, subst. fém.

Brise, terme de marine, est un nom que l'on donne à de petits vents frais et périodiques qui viennent de terre sur le soir, et qui ne sont guère sensibles qu'aux bâtiments qui rangent la côte.

Bise est un vent froid et sec qui règne dans le fort de l'hiver, et qui souffle entre l'Est et le Nord.

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Richelet*.)

Brouillamini, subst. masc. Désordre, brouillerie, confusion. Il est plus commun au propre qu'au figuré; mais il n'est que du style simple : *Il y a là dedans trop de* BROUILLAMINI.

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Richelet*.)

Embrouilliamini est un barbarisme.

Bruiner. Ce verbe impersonnel se dit de la bruine qui tombe : *il* BRUINE, *il ne pleut pas bien fort*, il ne fait que BRUINER.

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

Beaucoup de personnes disent : *il* BROUINE, ou bien encore : *il brouillasse* ; ni l'une ni l'autre de ces expressions ne se trouvent dans aucun dictionnaire.

C

C, subst. masc. suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'*Académie.*)

CABANON, subst. masc. Petite cabane ; on s'en sert communément pour parler des lieux où on enferme les vauriens dans un hopital : *Il a été mis à Bicêtre aux* CABANONS.

Le peuple dit, par corruption : *galbanon.*

(Le Dict. de l'*Académie.*)

CACOCHYME, adjectif des deux genres, malsain, de mauvaise complexion ; *Corps* CACOCHYME. Il se dit aussi quelquefois des personnes, mais plus pour exprimer la bizarrerie de l'esprit que la mauvaise habitude du corps : *Cet homme est* CACOCHYME.

(L'*Académie.*)

Cacochisme est un barbarisme.

CACOPHONIE, subst. fém. En terme de Grammaire, c'est la rencontre de lettres, ou de syllabes, qui font un son désagréable à l'oreille, et la tourmente. (*Dumarsais.*)

On cite, comme exemples de cacophonie, ce vers de Voltaire :

Non, il n'est rien que *Nanine n'*honore.

Et celui-ci de Boileau :

Mais il m'apprit enfin, *grâce à sa* vanité.

CAFÉ, subst. masc. Beaucoup de personnes écrivent ce mot avec deux *f*; mais, dans le *Dictionnaire de l'Académie*, de *Féraud*, de *Richelet*, de *Trévoux*, et dans l'*Encyclopédie in-folio*, il n'est employé qu'avec un seul *f* : *Jean Thévenot, auteur d'un voyage en Asie, apporta, dit-on, en 1636, le* CAFÉ *en France.*

CALQUER, DÉCALQUER, sont deux verbes actifs que l'on emploie souvent indistinctement, et qui, cependant, ont une signification différente.

Calquer, c'est contre-tirer un dessin, le copier trait pour trait,

à l'aide d'un papier transparent, en passant une pointe sur les traits, afin qu'ils s'impriment sur un papier, une toile, etc.

Décalquer, c'est reporter les traits du dessin calqué sur un autre papier, une autre toile; c'est en tirer une contre-épreuve.

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

CASUEL, ELLE, adjectif: fortuit, accidentel, qui peut arriver ou n'arriver pas : *Je ne sais si cet homme vous tiendra ce qu'il vous a promis, cela est fort* CASUEL.

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

Le peuple de Paris emploie ce mot dans le sens de *fragile*. Il dit, par exemple, que *la porcelaine est belle*, *mais* qu'*elle est* CASUELLE, au lieu de dire qu'*elle est fragile, cassante :* cette faute est très-commune.

CÉCITÉ, subst. fém. État d'une personne aveugle.

La Touche trouvoit ce mot barbare; il dit pourtant qu'il seroit à souhaiter qu'il fût en usage, parce que *aveuglement* ne se dit point au propre. *Buffon* ne s'est pas fait de scrupule de dire : *la seule incommodité à laquelle les Lapons soient sujets, est la* CÉCITÉ.

On lit aussi dans *Delille* (Poëme de la Pitié, chant I.er):

...............Plus d'un charmant ouvrage
Étoit perdu pour moi; mais à ma *cécité*
Ta secourable voix en transmet la beauté.

Ensuite l'*Académie* fait observer que CÉCITÉ se dit au propre, et *aveuglement* au figuré.

Ainsi on peut très-bien faire usage de ce mot.

CHALEUREUX, EUSE, adjectif; qui a beaucoup de chaleur naturelle : *ce vieillard est encore* CHALEUREUX.

On a dit autrefois *chaloureux*; et l'*Académie*, dans la première édition de son Dictionnaire, disoit *chaleureux* et *chaloureux* indifféremment. Dès la seconde édition, on ne trouve plus le mot *chaloureux*.

Chaleureux ne se dit que des personnes; et, comme le dit l'*Académie*, dans son édition de 1798, il n'est guère en usage.

CHANGER. Ce verbe, dans le sens de quitter une chose, s'en défaire pour en prendre une autre à la place, demande la préposition *pour*, ou la préposition *contre* : *Il a* CHANGÉ *sa vaisselle vieille* POUR *de la neuve.* — *Il a* CHANGÉ *ses tableaux* CONTRE *des meubles.*

Mais, dans le sens de convertir, transmuer une chose en une autre, *changer* demande la préposition *en* : *Ce chimiste se vante de pouvoir* CHANGER *toutes sortes de métaux* EN *or.* (L'Académie.)

> Comment *en* un plomb vil l'or pur s'est-il *changé*?
> (*Athalie*, act. 3, sc. 7.)

On dit aussi au figuré : *La médisance* CHANGE *ou convertit les vertus* EN *vices.* (Bellerophon). — *Les titres qui nous rendent puissants, se* CHANGENT *bientôt* EN *des qualités qui nous font paroître aimables.* (Massillon).

> *Changer* le mal *en* bien c'est le plaisir d'un Dieu.
> (Paradis perdu, traduction de *Delille*, livre I.)

Racine a donc péché contre l'usage, lorsqu'il a dit (dans Bérénice, act. 1, sc. 3) :

> Peut-être avant la nuit, l'heureuse Bérénice
> *Change* le nom de Reine *au* nom d'Impératrice.

Il est vrai que l'on dit : *Dans le sacrement de l'Eucharistie le pain est* CHANGÉ AU *Corps de Notre Seigneur*; mais, comme l'observe d'Olivet (dans ses remarques sur Racine), cet exemple est une phrase consacrée qui ne fait pas loi sur le langage commun.

CHATAIN. On ne se sert de ce mot que pour exprimer cette couleur de cheveux qui est entre le blond et le noir, et qui se rapproche de la teinte de la châtaigne : suivi d'un adjectif, il est invariable, parce qu'alors il est employé comme une sorte de substantif : *Il a les cheveux* CHATAIN *clair*, c.-à-d. *d'*UN *chatain clair.*
(*Trévoux*, *Richelet*, l'*Académie*, M. *Chapsal* et *Domergue*, ex. orth. p. 107.)

COLOPHANE, subst. fém. Préparation de thérébentine dont les joueurs d'instruments se servent pour dégraisser les crins de leur archet.

Plusieurs disent *colophone*, et il est ainsi dit dans le dictionn. de *Trévoux*, qui met aussi *colophane.*

Il est vrai que, d'après *Pline*, cette substance résineuse nous a été apportée d'abord de *Colophone*, ville d'Ionie ; ainsi, selon les règles, il faudroit dire *colophone*, mais selon l'usage, qui est plus fort que les règles, il faut dire *colophane.*

On ignore pourquoi *colaphane* est indiqué dans *Trévoux*; mais,

si présentement on employoit ce mot, il seroit bien certainement regardé comme un barbarisme.

(Le Dict. de l'*Académie*.)

COLORER, COLORIER. Le premier de ces deux verbes se dit au propre et au figuré, et le second ne se dit qu'au figuré.

Colorer, au propre, se dit des couleurs naturelles : *Le soleil* COLORE *les fruits, les nuées. — L'art* COLORE *le verre, le cristal.* Au figuré, il signifie donner une belle apparence à quelque chose de mauvais : *Il n'est point de si méchante action qu'un flatteur, qu'un sophiste ne sache* COLORER. — *Je ne sais pas ce qu'on peut dire pour* COLORER *tant de violences.* (Patru).

Colorier se dit des couleurs artificielles : *Ce peintre-là* COLORIE *mieux qu'il ne dessine. — Le Titien* COLORIOIT *parfaitement.*

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

COMPARER, DISTINGUER.

M. *Boinvilliers* est d'avis que l'on doit dire : COMPARER *une chose à une autre*, plutôt que : COMPARER *une chose* AVEC *une autre*; et : DISTINGUER *ses amis* DE *ceux qui ne le sont pas*, de préférence à : *distinguer ses amis d'*AVEC *ceux qui ne le sont pas.*

Cependant on lit dans le Dictionnaire de l'*Académie*, édition de 1798 : COMPARER *Virgile* À *Homère*, *Virgile* AVEC *Homère.* — *Il n'y a pas d'église que l'on puisse* COMPARER À *Saint-Pierre de Rome.*

Dans *Buffon* : COMPARONS *les œuvres de la nature* AUX *ouvrages de l'homme.* — *Que l'on* COMPARE *la docilité et la soumission du chien* AVEC *la fierté et la férocité du tigre, l'un paroît être l'ami de l'homme, et l'autre son ennemi.*

Et, dans les dialogues de *Fénélon*: *Oserois-tu* COMPARER *tes foibles actions* AVEC *mes travaux?* Et dans un autre endroit : *Quoi! tu n'as pas de honte de te* COMPARER AU *grand Roi?*

A l'égard du mot *distinguer*, le dictionnaire de l'*Académie* (au mot *avec*) met au nombre des exemples les deux qui suivent : DISTINGUER *la fausse monnoie d'*AVEC *la bonne.* — DISTINGUER *l'ami d'*AVEC *le flatteur.*

Buffon nous offre aussi cette phrase : DISTINGUONS *la sensation* DU *sentiment.*

Marmontel : *Pour voir ces deux fonctions du génie et du talent également remplies, on n'a qu'à lire Virgile ou Racine; on* DISTINGUERA

aisément le génie qui les élève, d'AVEC *le talent qui les soutient et qui ne les quitte jamais.*

Montesquieu : Bien loin que la multiplicité des plaisirs donne aux Sybarites plus de délicatesse, ils ne peuvent plus DISTINGUER *un sentiment* d'AVEC *un sentiment.*

Et *Duclos : Le magistrat doit savoir* DISTINGUER *l'assurance de l'innocent* DE *l'audace du coupable.*

De sorte qu'il paroît qu'on peut dire : COMPARER *une chose* AVEC *une autre*, DISTINGUER *une chose* D'*avec une autre*, aussi bien que COMPARER *une chose* À *une autre*, DISTINGUER *une chose* D'*une autre.*

COMPLIMENTER, FAIRE COMPLIMENT.

Il y a souvent une nuance entre *faire compliment à quelqu'un*, et *complimenter quelqu'un.* Elle est plus facile à saisir qu'à définir. On *complimente* les rois dans certaines circonstances : on leur adresse un compliment, mais on ne leur *fait pas un compliment* ni *des compliments.*

Faire compliment, c'est *féliciter.* — *Faire des compliments* ou *un compliment* c'est faire des politesses ou des éloges. — *Complimenter*, c'est faire une harangue d'apparat, un discours respectueux, etc.

COMPRIS, EXCEPTÉ, JOINT, INCLUS.

L'usage veut qu'on écrive :

Il donne tous les ans mille écus aux pauvres, *y* COMPRIS, *non* COMPRIS *les aumônes extraordinaires.*

Et :

Il donne tous les ans mille écus aux pauvres, les aumônes extraordinaires y COMPRISES, NON COMPRISES.

Ils ont tous péri, EXCEPTÉ *cinq ou six personnes.*

Et :

Ils ont tous péri, cinq ou six personnes EXCEPTÉES.

Il est vraisemblable, dit *Domergue*, que, dans ces deux premiers cas, l'adjectif ou le participe passé, placé avant le nom, se rapporte à *ceci* sous-entendu : *ceci compris, ceci excepté*, etc.

Mais, placé après le nom, il prend le genre et le nombre : *Les aumônes extraordinaires* COMPRISES; *cinq ou six personnes* EXCEPTÉES.

L'usage veut aussi qu'on écrive :

Vous trouverez CI-JOINT, CI-INCLUS, *copie de ce que vous demandez, une promesse de mariage.*

Et :

Vous trouverez CI-JOINTE, CI-INCLUSE, LA *copie que vous me demandez*, MA *promesse de mariage.*

Joint, inclus, placé avant un nom, dont le sens est vague, comme : *copie*, *une copie*, *une promesse*, etc. paroît s'accorder avec *ceci*, sous-entendu : *ceci joint*, *ceci inclus*, *copie*, *une copie*, etc. Mais quand l'énonciation est précise, comme LA *copie*, MA *promesse*, etc. l'esprit plus attentif voit mieux le rapport qui existe entre *joint*, *inclus* et le *nom*, et l'accord a lieu.

Avec le verbe *être*, il n'y a aucune difficulté; l'accord a toujours lieu.

Une copie de ma lettre, *une promesse de mariage*, *est* CI-JOINTE, CI-INCLUSE.

(*Domergue*, p. 84 de ses exercices orthographiques.)

CONFIER, SE CONFIER, METTRE SA CONFIANCE, PRENDRE CONFIANCE, AVOIR CONFIANCE, SE FIER.

Chacun de ces verbes présente quelques difficultés, à cause de la différence de leurs régimes.

Confier, verbe actif, signifie commettre quelque chose à la fidélité et au soin de quelqu'un. Il régit la préposition *à* : CONFIER *un secret* À *son ami.*

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Féraud.*)

D'Olivet, dans sa 32e. remarque sur Racine, blâme cet écrivain d'avoir dit dans Mithridate (act. I. sc. 1) :

Elle trahit mon père, et rendit aux Romains
La place et les trésors *confiés en* ses mains.

Et dans Britannicus, act. II. sc. 3 :

Plus j'ai cherché, madame, et plus je cherche encor
En quelles mains je dois *confier* ce trésor.

Mais M. *Geoffroy*, un de ses commentateurs, est d'avis que si *confier en* ne se dit pas en prose, on peut le dire en vers.

SE CONFIER, verbe réciproque, qui signifie *s'assurer*, *prendre confiance*, prend pour régime la préposition *en* : *Je me* CONFIE EN

la providence de Dieu. — *Il s'est* CONFIÉ EN *ses propres forces.* — EN *ses amis.*

(D'*Olivet* et *Féraud*.)

Trévoux et *Richelet* disent *se confier* À quelqu'un, mais les écrivains n'ont pas sanctionné cette opinion.

Dans le Tartuffe (act. III, sc. 3) on lit :

Et leur langue indiscrète, *en* qui l'on se *confie*,
Deshonore l'autel où leur cœur sacrifie.

Dans Télém. (liv. XI) : *Heureux le roi qui aime son peuple, qui en est aimé, qui* SE CONFIE EN *ses voisins et qui a leur confiance.*

Et (liv. XII) : *Un roi ne peut se passer des ministres qui le soulagent, et* EN *qui il* SE CONFIE, *puisqu'il ne peut tout faire.*

Enfin dans *Fléchier* (panégyrique de St.-François de Paule) : *Sera-t-il venu si loin pour désoler un roi qui* SE CONFIE EN *son pouvoir et* EN *sa vertu !*

METTRE SA CONFIANCE signifie mettre son espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose. En parlant des personnes, il faut faire usage de la préposition *en* : *Celui qui* MET *une trop grande* CONFIANCE EN *soi-même, s'abandonne à la discrétion des méchants.*

(L'*Académie*, *Féraud* et *Trévoux*.)

En parlant des choses, il faut employer la préposition *en* ou la préposition *dans* : *Quiconque* MET SA CONFIANCE EN *ses richesses*, ou DANS *ses richesses, en éprouvera la fragilité, par la ruine de sa maison et de sa fortune.* (Morale du Sage.)

(*Bouhours*, p. 231 de ses rem. nouv. le Dict. de l'*Académie* et *Féraud*.)

Trévoux dit : *Il ne faut pas* METTRE SA CONFIANCE AUX *choses du monde.*

PRENDRE CONFIANCE se dit également de l'assurance que l'on prend sur la probité, sur la discrétion de quelqu'un ; et, dans ce sens, on se sert encore de la préposition *en*, lorsqu'il s'agit des personnes : *Il a* PRIS CONFIANCE EN *moi.*

(L'*Académie* et *Féraud*.)

Lorsqu'il s'agit des choses, *Bouhours* et *Wailly* sont d'avis qu'alors on doit faire usage de la préposition *à*, et non de la préposition *en* ; qu'en conséquence on ne doit pas dire : *Il a* PRIS CONFIANCE EN *cette affaire*, mais À *cette affaire.*

Marmontel (p. 158 de sa Gramm.) dit : PRENDRE CONFIANCE EN

la probité de quelqu'un. Nous n'oserons pas prononcer ; mais toujours est-il vrai, qu'en parlant des personnes, l'*Académie* et les Grammairiens veulent la préposition *en*.

AVOIR CONFIANCE demande aussi la préposition *en* : AVOIR CONFIANCE EN *quelqu'un.* — *Elle a abusé de la confiance qu'on* AVOIT EN *elle* (Mêmes autorités.) *Elle a une confiance entière* EN *M. d'Alembert.* (*Voltaire* 136e. *lettre.*)

Enfin le verbe FIER s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, et il signifie *compter* sur quelqu'un ou sur quelque chose ; il régit *à* et *en* pour les personnes, et *à*, *en* et *sur* pour les choses : *Celui qui* SE FIE À *tout le monde veut bien être trompé.*

Dieu juste, sois moi favorable,
Et jette un regard secourable
Sur ce cœur qui *se fie en* toi. (*J. B. Rousseau,* ode XV.)

César SE FIOIT *trop* À *sa bonne fortune.* (Mont.) — *Il* SE FIE EN *ses propres forces.* (L'*Académie,* p. 556 de ses observ. et son Dict.)

Il SE FIE *trop* SUR *son mérite.* (*Féraud.*)

CONSÉQUENT, ENTE, adjectif. Ce qui est d'accord avec soi-même dans toutes ses parties. On dit qu'*un homme est* CONSÉQUENT, lorsque sa conduite est d'accord avec ses principes, que ses actions sont d'accord avec ses pensées, ses démarches avec ses intérêts ; et dans le cas contraire, il est *inconséquent.*

On dit encore qu'*une proposition est* CONSÉQUENTE, lorsqu'elle est régulièrement déduite d'une autre. Dans tout autre sens, le mot *conséquent* est mal employé.

Le peuple, et même des gens qui devroient bien parler, commettent donc une faute, lorsqu'ils disent dans le sens d'*important*, *considérable* : *ce marché est* CONSÉQUENT. — *Cette maison est* CONSÉQUENTE. Ce style est mercantile ; *conséquent* n'a, dans ces mauvaises locutions, aucun rapport immédiat avec la personne, et il ne se dit des choses que dans cette signification : *raisonnement conséquent, conduite conséquente*, *démarche conséquente.*

Si donc, on veut être fidèle aux principes, il faut dire : *Ce marché est de conséquence, cette terre est de conséquence.*

Comme les rois de Macédoine ne pouvoient pas entretenir un grand nombre de troupes, le moindre échec étoit de CONSÉQUENCE.

(Grand. et décad. des Rom. ch. 5.)

(*Domergue,* Solutions gramm., p. 303).

CONSOMMER, CONSUMER. Ces deux verbes que plusieurs de nos écrivains confondent, ont des significations très-différentes. *Consommer* se dit de tout ce qui est susceptible d'être accompli ou perfectionné : CONSOMMER *son mariage. Une vertu* CONSOMMÉE ; et *consumer* se dit de tout ce qui est susceptible d'être dévoré ou anéanti : *le feu* CONSUMA *tout l'édifice. Les ennuis, les regrets nous* CONSUMENT. Ceux qui savent le latin, voient clairement cette différence par ces mots *consummare* et *consumere*, qui répondent justement, quant à l'orthographe et quant à la signification, aux mots françois, *consommer* et *consumer.*

Ce qui est cause que l'on confond ces deux mots, c'est que l'un et l'autre emporte avec soi le sens et la signification d'*achever*, et alors on a cru qu'ils n'étoient qu'une même chose : il y a pourtant une grande différence entre ces deux manières d'*achever*; car *consumer* achève en détruisant et en anéantissant le sujet, et *consommer* achève en le mettant dans sa perfection et dans son accomplissement entier. On dira donc, avec *Beauzée* :

Un homme CONSOMMÉ *dans les sciences n'a certainement pas* CONSUMÉ *tout son temps dans l'inaction ou dans les frivolités. — Quand on commence par* CONSUMER *son patrimoine dans la débauche, on ne doit pas espérer de* CONSOMMER *jamais un établissement honorable. — Il est nécessaire, pour* CONSOMMER *le sacrifice de la Messe, que le prêtre* CONSUME *les espèces consacrées.*

Avec *La Bruyère : L'esprit s'use comme toutes choses : les sciences sont ses aliments, elles le nourrissent et le* CONSUMENT.

Avec *Fénélon : Ce qu'un zéphir fait par sa fraîcheur sur le bord d'un ruisseau pour délasser les troupeaux languissants que l'ardeur de l'été* CONSUME, *ce discours le fit pour appaiser le désespoir de la Déesse.*

Enfin avec *Massillon : Le plaisir commence à corrompre le cœur des rois; l'adulation l'affermit dans l'égarement, et lui ferme toutes les voies de la vérité; l'ambition* CONSOMME *l'aveuglement et achève de creuser le précipice.*

EXCEPTION. — *Consommer* s'emploie quelquefois pour *consumer*; c'est lorsqu'il s'agit de choses qui se détruisent par l'usage, comme des denrées et toutes sortes de provisions. On dit : *consommer beaucoup de viandes, consommer beaucoup de denrées.* — On dit aussi, dans le même sens : *la consommation des vivres, des denrées.*

(Le Dict. de l'*Académie*, *Beauzée* et M. *Chapsal*, nouv. dict. gramm

Corpulence, subst. fém. La taille de l'homme considérée par rapport à sa grosseur et à sa grandeur : *Cet homme est d'une grosse, d'une petite* CORPULENCE.

(L'*Académie* et *Richelet*.)

Madame *Dunoyer* a fait improprement usage du mot *corporence*.
Voyez le mot *membru*.

Coucher (*se*), verbe pronominal.
Voyez la remarque sur le verbe *se promener*.

Coutume, se dit quelquefois des choses qui se font ordinairement et naturellement, même par les animaux et par les corps inanimés. On dit : *avoir coutume*, pour dire *avoir accoutumé*, qui est vieux : *Les pierres qui viennent d'être tirées de la carrière* ONT COUTUME *de se fendre à la gelée*. (L'*Académie*.)

Les charmes de son esprit ont entretenu dans mon cœur les ardeurs que l'hyménée A COUTUME *d'éteindre*. (*Villefré*.)

On dit que les éléphants ONT COUTUME *de saluer tous les matins le soleil*. (*Trévoux*.)

Voltaire (dans une de ses lettres à M. *Maffey*) a dit : *Les Anglois* ONT LA COUTUME *de finir presque tous leurs actes par une comparaison*.

AVOIR LA COUTUME, dit *Féraud*, n'est pas correct ; l'article *la* est de trop.

Crassane, poire dont la peau est rude et la chair tendre, délicate, avec une eau douce, sucrée et de bon goût.

(L'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798 ; *Trévoux*, *Richelet*, et *Wailly*.)

Une infinité de personnes, ou plutôt, presque tout le monde, dit *creusane* ; mais ce mot ne se trouve dans aucun des Dictionnaires que nous venons de citer.

Croître. Ce verbe n'est tellement pas neutre que les bons auteurs ne le fassent quelquefois actif, et alors il signifie *faire croître*, *augmenter* ; on en trouve divers exemples dans la poésie.

Malherbe a dit :

A des cœurs bien touchés tarder la jouissance,
C'est infailliblement leur *croître* les désirs.

Corneille :

Mais la plus belle mort souille notre mémoire,
Quand nous avons pu vivre, et *croître* notre gloire.

Racine (Bajazet, III, 3) :

Je ne prends point plaisir à *croître ma misère.*

(Iphigénie, IV, 1) :

Tu verras que les dieux n'ont dicté cet oracle,
Que pour *croître* à la fois *sa gloire* et *mon tourment.*

(Esther, III, 3) :

Que ce nouvel honneur va *croître son audace!*

Fléchier :

Les discours, le commerce des gens du monde font CROÎTRE, *malgré nous, une foule de désirs séculiers dans nos cœurs.*

Ces phrases, où *croître* est employé dans une signification active, ont été blâmées par beaucoup de personnes ; cependant on ne peut pas douter qu'en poésie on ne le puisse faire actif ; c'étoit là l'opinion de *Voltaire*, de *d'Olivet* et de l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1798.

CROIRE QUELQU'UN OU QUELQUE CHOSE ;

CROIRE À QUELQU'UN, À QUELQUE CHOSE.

« *Croyez-vous cet homme-là ?* signifie : Avez-vous de la confiance aux discours de cet homme-là ?

Il faut en croire les auteurs, signifie : Il faut s'en rapporter, se fier au témoignage des auteurs.

Croyez-vous à la médecine ? Croyez-vous aux revenants ? signifient : Avez-vous foi, donnez-vous votre croyance à la médecine, aux revenants ?

Un homme peut *croire à* la médecine, et ne pas *croire les* médecins, c'est-à-dire, qu'il peut donner croyance aux bienfaits de la médecine, sans avoir confiance à la science des médecins.

Lorsque *croire* est suivi d'un complément direct, il éveille une idée de confiance. Il éveille une idée de foi, de croyance, quand il est suivi d'un complément indirect. »

Cette conclusion, observe M. *Boniface*, ne me paroît pas bien

claire ; car, dans les deux cas, il y a une idée de foi. Pour rendre la chose plus facile à concevoir, voici ce que je me hasarde à dire : *Croire quelque chose,* c'est l'estimer véritable; je crois cela, je *le* crois.

« *Impie tu ne* CROYOIS *pas la religion* ! » (*Fénélon.*)

Croire à quelque chose, c'est y ajouter foi, y avoir confiance, s'y fier; la croyance, dans ce cas, me paroît moins directe. Il me proteste son innocence, mais je n'y *crois* pas.

« *Origène, Eusèbe, Bossuet, Pascal, Fénélon, Bacon, Leibnitz,* ONT CRU À *la vérité de l'histoire de Moïse.* »

(M. *de Chateaubriand.*)

« *Il n'y a point de différence,* dit Bossuet, *entre* CROIRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE *et croire à l'Eglise catholique.* »

« Il veut dire, observe *Féraud*, que, dès-là qu'on croit qu'il existe une Église catholique, on doit croire ce qu'elle enseigne. »

..............O ciel! qu'on doit peu *croire*
Aux dehors imposants des humaines vertus! (*Gresset.*)

Croire quelqu'un, c'est ajouter foi à ce qu'il dit : *C'est un menteur, on ne* LE CROIT *plus.*

CROYEZ-LES, *ils veulent votre bien.*

« *Il ne croit point les Médecins.* » (L'*Académie.*)

Croire à quelqu'un, c'est croire à son existence. Dans le même sens, on dit : *Croire à quelque chose, croire à la magie.*

Il ne veut point CROIRE LES GENS SENSÉS *qui lui assurent qu'on ne doit point* CROIRE AUX REVENANTS. — *Croire aux sorciers*, c'est croire qu'il y en a, qu'il en existe. — *Croire les sorciers,* c'est croire vrai ce qu'ils vous disent.

(Extrait des procès-verbaux de l'*Académie* gramm. et du Manuel des amateurs de la langue françoise.)

CROYEZ-VOUS QU'IL LE FERA ? CROYEZ-VOUS QU'IL LE FASSE ?

Ces deux expressions, selon l'exactitude de la langue, sont très-différentes, quoique le peuple ait coutume de les confondre.

Quand on dit : *Croyez-vous qu'il le* FERA ? On témoigne par là qu'on est persuadé qu'il ne le fera pas ; c'est comme si l'on disoit : *Est-il possible que vous soyez assez bon pour croire qu'il le fera ? Êtes-vous assez simple pour vous persuader qu'il le fera ?*

Quand on dit, au contraire : *croyez-vous qu'*IL LE FASSE ? On marque par là que l'on doute véritablemeut s'il le fera, et c'est comme si l'on disoit : *Je ne sais s'il le fera : qu'en pensez-vous ? dites-moi là-dessus ce que vous en pensez.*

Voilà en quoi consiste la différence de ces deux expressions; et ce que l'on dit ici du verbe *faire*, se doit entendre de tous les autres verbes.

Ces réflexions, qui sont de *Andry de Boisregard*, sont une conséquence de ce principe, qu'on emploie l'indicatif, quand ou veut affirmer d'une manière directe, positive et indépendante; et que l'on se sert du subjonctif, quand on veut exprimer l'affirmation d'une manière qui tienne du doute, du souhait, etc.

D.

D est substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne.

(L'*Académie*.)

DANGEREUX, EUSE, adjectif. Périlleux, qui met en danger, qui expose au danger : *Une personne sage méprise les froides et* DANGEREUSES *fictions des romans.* (Bossuet.) — *Il est* DANGEREUX *d'avoir sans cesse sous les yeux l'objet de son péché.* (La Baumelle.)

Il ne faut ni dire ni écrire *dangéreux*, comme s'il y avoit un accent aigu sur l'*é*.

(L'*Académie* et *Richelet*.)

DÉCESSER. Ce mot, employé mal-à-propos pour *cesser*, et dont on fait un fréquent usage depuis quelque temps, n'est pas françois. Si vous voulez dire qu'une personne parle continuellement, dites qu'*elle ne déparle point*, ou tout simplement qu'*elle ne cesse de parler*; mais dire qu'*elle ne décesse de parler*, est un vrai galimathias.

Ensuite, *déparler* ne s'emploie qu'avec la négative, et dans le style familier; on ne diroit pas bien : *il déparle*, pour signifier : *il ne sait ce qu'il dit* : (L'*Académie*.)

.................Ma joie est extrême
D'y voir certaines gens, tout fiers de leur maintien,
Qui ne *déparlent* pas, et qui ne disent rien.

(*Régnard*, Démocrite, II, 5.)

Point ne manquoit du don de la parole
L'oiseau disert; hormis dans les repas,
Tel qu'une None, *il ne déparloit* pas.

(*Gresset*, Vert-vert.)

Débile. Les poètes sont en possession d'appliquer cet adjectif aux choses, aussi bien qu'aux personnes :

A l'ombre de ton nom, ils cherchent un asyle,
Comme on voit dans les champs un *arbrisseau débile*,
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languiroit tristement sur la terre couché. (*Boileau.*)

Alors, pour soutenir la *débile innocence*,
Pour réprimer l'audace et dompter la licence,
Il fallut à la gloire immoler le repos. (*Rousseau.*)

Je sais combien mes *débiles* talents
Sont au dessous de leurs dons excellents. (*Id.*)

M. *Delille* dit aussi, parlant des arbres :

Et d'un père affoibli naît un enfant *débile*.

Cependant, *débile* vaut mieux pour le style relevé, et *foible* pour le style simple.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Décombres, subst. masc. pluriel. Les pierres et les menus plâtras de nulle valeur, qui demeurent après qu'on a abattu un bâtiment. On dit : *Il faut enlever* TOUS *ces décombres*, et non pas TOUTES *ces décombres*.

(L'*Académie*, *Féraud*, *Trévoux*.)

Au défaut. Cette expression, employée adverbialement, signifie : *au lieu de*, *à la place de*.

Prendre de nouveaux ouvriers pour suppléer AU DÉFAUT *des anciens* (L'Académie). — *Le style de Fénélon, qui n'est jamais impétueux ni chaud, est du moins toujours élégant ;* AU DÉFAUT *de la force, il a la correction et la grâce.*

(*Thomas*, Éloge de Fléchier.)

Quelques-uns disent *à défaut de* ; mais cette expression ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'*Académie* (édition de 1762), ni dans *Trévoux* ; et *Féraud* observe qu'elle est du style de Palais.

Cependant il faut convenir qu'on voit *au défaut de*, et *à défaut de*

employés indifféremment dans le Dictionnaire de l'*Académie*, édition de 1798. Il faut convenir aussi que *Wailly* est d'avis que *à défaut de* signifie *faute de*; et *au défaut de : à la place de.*

Quoiqu'il en soit, il n'y a aucun doute que l'expression *à défaut* ne puisse être employée, lorsqu'elle est précédée de l'un des adjectifs pronominaux possessifs *mon, ton, son*, comme dans ces phrases : À SON DÉFAUT, *je vous servirai*; À MON DÉFAUT, *ce sera mon frère qui viendra.* — À TON DÉFAUT, *j'en prendrai un autre.*

(*Richelet; l'Académie, édit. de* 1762 *et de* 1798.)

DÉFENDRE. Ce verbe, étant toujours actif, ne doit jamais s'employer sans un régime direct.

Corneille, dans Sertorius (act. I. sc. 2.), a donc fait une faute, lorsqu'il a dit :

> Et qu'au lieu d'attaquer il a peine à *défendre*.

Elle est d'autant plus à remarquer, dit M. *Philippon de la Madeleine*, qu'aujourd'hui même elle échappe à des écrivains modernes qui passent pour écrire purement. Dans le poëme *du mérite des femmes*, on trouve ce vers, que l'auteur auroit dû corriger :

> Le François du François paroissoit l'ennemi;
> Chacun savoit mourir, nul ne savoit *défendre*.

Voyez, aux Observations sur plusieurs adverbes et sur leur emploi, p. 790, si l'on peut, après le *que* conjonctif qui lie le verbe *défendre* à un autre verbe, faire usage de la négative *ne*.

DÉGINGANDÉ, ÉE. Cet adjectif se dit dans le style familier, d'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées, comme si elle étoit à demi-rompue ou disloquée.

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Richelet.*)

Madame de *Sévigné*, *Trévoux*, *Féraud*, et quelques écrivains cités par eux, ont employé ce mot, non seulement en parlant des personnes, mais aussi en parlant des choses : *Esprit dégingandé, style dégingandé, pensées dégingandées.*

DÉGRAFER, verbe actif. Détacher une agrafe, défaire le crochet d'une agrafe de l'endroit où il est passé : *dégrafer un habit, une jupe.* (L'*Académie.*)

Quelques personnes, dit *Trévoux*, font usage de *désagrafer*, mais nous ne connoissons aucun dictionnaire qui fasse mention de ce mot.

DÉJEÛNER, DÎNER, SOUPER, sont trois verbes neutres qui doivent être suivis de la préposition *avec*, quand ils précèdent un nom de *personne*, et de la préposition *de*, quand ils précèdent le nom de la *chose* qu'on mange. On dira donc : *J'ai déjeûné, dîné* AVEC *toute ma famille ;* et *j'ai déjeûné* DE *café ; j'ai dîné* ou *soupé* D'*un bon pâté.*

(L'*Académie*, au mot *déjeuner.*)

La Fontaine a dit :

Vous *en* avez dîné.

On dira également : DE *quoi avez-vous déjeûné, dîné, soupé ?* ou bien, comme l'*Académie* : QU'*avez-vous mangé à votre dîné, à votre soupé, à votre déjeûné ?*

Mais AVEC *quoi avez-vous déjeûné, dîné, soupé?* seroit une mauvaise locution.

(M. *Chapsal*, nouv. Dict. gramm.)

DÉLIVRER, verbe actif. Quand *délivrer* signifie livrer, mettre en les mains, il ne peut avoir deux régimes de personnes. On dit bien : DÉLIVRER *des marchandises à quelqu'un ;* mais on ne doit pas dire : DÉLIVRER *un prisonnier à quelqu'un.* Ainsi, au lieu de : *Voulez-vous que je vous* DÉLIVRE *le Roi des Juifs* ? — DÉLIVREZ-NOUS *Barrabas ;* il falloit dire : *Voulez-vous que je vous* RENVOIE, ou *que je vous* RELÂCHE *le Roi des Juifs* ? — RELÂCHEZ-NOUS ou RENVOYEZ-NOUS *Barrabas.*

(Le P. *Bouhours*, rem. nouv. — *Wailly*, p. 382.)

DÉPLORABLE, adjectif des deux genres. Digne de compassion, de pitié. Il ne se dit guères que des choses, dit l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1762 : *Le sac d'une ville est un spectacle* DÉPLORABLE.

Cependant cette même autorité est d'avis, dans son édition de 1798, qu'en poésie et dans le style soutenu, *déplorable* peut se dire des personnes : *Famille* DÉPLORABLE ; DÉPLORABLE *victime.* Et *Racine* a appliqué ce mot à des personnes, dans Phèdre (act. II. sc. 2. et act. IV, sc. 1), et dans Andromaque (act I, sc. 1).

Corneille, Crébillon et *Voltaire* en ont également fait usage : *Corneille*, dans Médée (act. III, sc. 3) ; — *Crébillon*, dans Idoménée (act. IV, sc. 4), et dans Atrée et Thyeste (act. I, sc. 5), etc. etc. — *Voltaire*, dans Tancrède (act. IV, sc. 6).

Désir, désirer. On s'obstine au théâtre, dans la déclamation et dans le chant, à prononcer l'*e* de ces deux mots comme un *e* muet, mais le *s* qui est après n'est pas une lettre purement euphonique; elle fait partie du mot auquel la préposition *de* est ajoutée; ainsi cette prononciation est défectueuse, elle est d'ailleurs contraire à l'usage, consacrée par le Dictionnaire de l'*Académie*, celui de *Richelet*, de *Féraud*, de *Trévoux* et de *Wailly*; appuyée de l'autorité de *Voltaire*, de *Le Kain*, et enfin de celle de plusieurs Grammairiens estimés. Il semble, dit M. *Morel*, que l'on prend à tâche de justifier le reproche que nous font les étrangers, de rendre notre langue sourde, monotone et efféminée par la multiplication de l'*e* muet.

Dessein, dessin. *Dessein*, écrit avec un *e* muet après le *s*, signifie intention, volonté, projet : *Dieu se moque de tous les* desseins *des hommes. — Tous les* desseins *des hommes ne devroient avoir qu'un but, celui d'une bonne mort.*

Orthographié de même, ce mot se prend encore pour la pensée, le plan, la conception, l'ordre, la distribution d'un tableau, d'un poëme, d'un livre, d'un bâtiment; *Le* dessein *de ce tableau, de cette tragédie, de ce poëme, est bien ordonné.*

Mais *dessin* s'écrit sans *e* muet après le *s*, quand on veut exprimer, soit l'exécution au crayon ou à la plume, d'une conception de *Raphaël*, de *Calot*; soit la représentation d'une ou de plusieurs figures, d'un paysage, d'un morceau d'architecture; soit enfin l'art qui enseigne à bien faire ces sortes de représentations : *Le coloris de ces figures est bien entendu, mais le* dessin *n'en est pas correct.—Montrer le* dessin, *posséder bien le* dessin.

(Encycl. in-fol., *Wailly*, *Trévoux*, et l'*Académie*, édition de 1798.)

Anciennement ces deux mots s'écrivoient, dans toutes leurs acceptions, d'une maniere uniforme, c'est-à-dire, avec l'*e* muet; et l'*Académie*, dans son Dictionnaire de 1762, consacroit cette orthographe.

Devoir. Ce verbe, dit *Féraud*, dans son dictionnaire critique, doit ordinairement être employé avec deux régimes, l'un direct, et l'autre indirect. L'*Académie*, dans ses *Sentiments* sur le Cid,

reprend *Corneille* d'avoir dit :

Je dois à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père.

Je dois, est trop vague; il devoit être déterminé à quelque chose qui exprimât ce qu'il doit (comme des égards, de l'amour, etc.).

Le même poète fait la même faute plus bas, dans la même scène:

.... *Dois-je* à mon père autant qu'à ma maîtresse ?

Mais on peut dire :

Je *me* dois à mon père autant qu'à ma maîtresse.

Parce qu'alors le verbe *devoir* étant employé pronominalement, le régime direct est exprimé par le second pronom *me*. De même, quand ce verbe est suivi d'un infinitif, c'est l'infinitif qui lui sert de régime direct; ainsi l'abbé *Grosier*, apostrophant *Sénèque*, s'est exprimé correctement, lorsqu'il a dit : *Tu es un philosophe, tu appartiens à tous les peuples de la terre, et tu* LEUR DOIS DE *mettre en pratique tes préceptes sublimes.*

Autrefois, observe encore *Féraud*, on aimoit à employer *devoir* avec des noms, sans article.

Vous qui *devez respect* au moindre des Romains.

(*Corneille.*)

On *doit* toujours *respect* au sceptre... (*Le même.*)

L'*Académie* semble autoriser cette manière de s'exprimer par les phrases suivantes : *Un fils* DOIT RESPECT *à son père.* — *Un citoyen* DOIT OBÉISSANCE *aux lois ; un sujet, à son prince.* Mais, comme le dit ce critique, ce sont là de ces phrases consacrées par l'usage, qui ne doivent pas tirer à conséquence pour tous les mots d'une langue.

DICTON, DICTUM, subst. masc. Ces deux mots, bien différents quant au sens, ne doivent être ni prononcés ni écrits de même.

Dicton se dit en style familier d'un proverbe ou d'une sentence commune qui est dans la bouche de tout le monde. C'est aussi une raillerie ou un mot plaisant et piquant contre quelqu'un : *un vieux* DICTON, *de beaux* DICTONS.

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

Dictum, mot emprunté du latin, est la partie de la sentence ou de l'arrêt dans lequel le juge parle, et qu'on nomme autrement dispositif : *Les juges signent et ne mettent au greffe que le* DICTUM *de*

leur jugement; les greffiers dressent le vu sur les pièces du procès.
(*Mêmes autorités.*)

DIGNE, INDIGNE, adjectifs des deux genres.

Digne signifie qui mérite quelque chose, et *indigne*, qui ne mérite pas, qui n'est pas digne.

Le premier se dit du bien comme du mal, ou, si l'on veut, il se prend en bonne et en mauvaise part : *Il est* DIGNE *de pardon, il est* DIGNE *de mort.* — *Il est* DIGNE *de louange, il est* DIGNE *de mépris.*
(L'*Académie*.)

Il paroît qu'il avoit été plus impatient que DIGNE *de règner.*
(*Voltaire*, ch. XII.)

Je mourois ce matin *digne d'être pleurée.* (Phèdre, III, 3.)

Le second ne se prend qu'en mauvaise part : *Il est* INDIGNE *de vos bontés, de pardon.* (L'Académie.) — *La fraude et le déguisement sont* INDIGNES *d'un honnête homme.* (Trévoux.)

Rougis de te charger de ces *indignes* chaînes. (*S. Évremond.*)

Indigne de vous plaire et de vous approcher. (Phèdre, III, 3.)

Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de Roi,
Tout autre qu'un monarque est *indigne* de moi. (*Corneille.*)

(L'*Académie* et *Andry de Boisregard*, p. 263 de ses réflex.)

Pour signifier que quelqu'un ne méritoit pas les malheurs qu'il essuie, on ne doit donc pas dire qu'*il en étoit* INDIGNE.

Alors *Racine*, qui a dit dans les *Frères ennemis* :

Ménécée, en un mot, digne frère d'Hémon,
Et trop *indigne* aussi d'être fils de Créon;

s'est exprimé incorrectement.
(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

Andry de Boisregard remarque aussi qu'on s'exprimeroit mal, si l'on disoit : *Il est* INDIGNE *de punition, de mort;* au lieu de dire : *Il ne mérite pas de mourir, d'être puni.*

DISPARITION, subst. fém. L'action de disparoître : *Sa* DISPARITION *subite alarma sa famille.* (L'Académie.) — *Les maladies recommencent après quelque temps de* DISPARITION. (Merc. de mai 1725.)

Le participe passé du verbe *disparoître* est DISPARU, UE : *On remet d'ordinaire la joie et le repos à l'avenir, et à un âge où les meilleurs biens ont déjà* DISPARU, *la jeunesse.* (La Bruyère.)

Quoi! de quelque côté que je jette la vue,
De tous les cœurs, la joie est pour moi *disparue*.

(*Racine.*)

Beaucoup d'écrivains, apparemment à cause de ce participe, se sont servis du mot *disparution* : *Hermione, fille d'Hélène, s'apercevant de la* DISPARUTION *de sa mère...*

(*Guys.* voy. litt. de la Grèce.)

De tous ceux que sa DISPARUTION (Voltaire) *a semblé affliger, les philosophes ont été le plus promptement consolés.* (Linguet.)

On trouve encore cette expression dans l'Année littéraire et ailleurs ; mais le plus grand nombre emploie DISPARITION, et tous les dictionnaires le mettent et ne font pas même mention du mot *disparution*. Enfin, *disparition* est analogue pour l'orthographe à *apparition*, dont il est l'opposé, et alors il est préférable.

(L'*Académie* et *Féraud.*)

DROITE (à). Façon de parler adverbiale qui signifie à main droite : *Tourner à droite, placer à droite.*

(Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798.)

On dit : *à droite et à gauche*, pour dire de différents côtés : *Frapper à droite et à gauche.*

Celui qui a dit qu'à la cour comme à l'armée, quand on voit tomber À DROITE *et à gauche, on crie : serre ! et on avance, n'a eu que de trop raison.* (*Voltaire*, l. à d'*Alembert.*)

(Même autorité.)

Plusieurs écrivains ont dit *à droit* :

Les voyageurs sans guide, assez souvent s'égarent,
L'un *à droit*, l'autre à gauche. (*Boileau*, sat. IV.)

Tel Ulysse et ses compagnons poursuivoient les princes, dans la salle, frappant À DROIT *et à gauche.* (Madame Dacier, Odyssée.) — À DROIT, *est un puits qui est à sec.* (Miss. du Lev.)

Ces écrivains ont cru sans doute que l'adverbe *à droite* signifioit *au côté droit*; mais ceux qui disent *à droite*, pensent avec l'*Académie* que cet adverbe signifie *à main droite.*

(Le Dict. crit. de *Féraud*; *Domergue*, p. 166 de ses solutions Gramm. et *Marmontel*, p. 93 de sa Gramm.)

Doit-on dire : *Mademoiselle, tenez-vous* DROITE ; ou : *Mademoiselle, tenez-vous* DROIT ?

Pour résoudre cette question, il est nécessaire de remonter au principe établi au chapitre de l'Adjectif, p. 217, que, toutes les fois qu'un adjectif modifie un verbe, il est pris adverbialement, et doit alors rester invariable, et toutes les fois qu'il remplit sa fonction naturelle et ordinaire, c'est-à-dire, lorqu'il modifie un nom, il doit en prendre le genre et le nombre.

De ce principe bien reconnu, il découle naturellement la conséquence que l'on doit dire : *Cette demoiselle chante* FAUX, *elle est assise trop* BAS, *elle écrit* DROIT, puisque *faux*, *bas*, *droit* modifie le verbe qui accompagne chacun de ces adjectifs ; de même que l'on devra dire : *Mademoiselle, tenez-vous* DROITE, puisque l'adjectif modifie le pronom *vous*, qui est du féminin.

On pourra dire aussi à une femme : *Marchez* DROIT, lorsqu'on aura intention de lui dire : *marchez, dirigez-vous en ligne directe* ; et : *marchez* DROITE, lorsqu'on voudra lui dire : *marchez de manière que votre personne soit* DROITE.

E.

E, subst. fém. suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (Le Dictionn. de l'*Académie.*)

Nous ne répéterons pas ici les observations que nous avons faites dans la première partie de cette Grammaire, p. 6, sur cette voyelle, et principalement sur l'*e* muet ; nous y renvoyons.

ÉCLAIRER. Lorsque ce verbe signifie : *donner de l'intelligence, de la clarté à l'esprit*, il est suivi d'un régime direct toujours exprimé : *Cette lecture lui a bien* ÉCLAIRÉ *l'esprit.* (*l'*Académie.)

> Qu'il entre ; ses avis *m'éclaireront* peut-être. (*Racine.*)

C'est-à-dire, *éclaireront moi.*

Mais *éclairer* n'a point un régime direct exprimé, s'il désigne l'action *d'apporter de la lumière à quelqu'un pour lui faire voir clair : Euryclée* ÉCLAIROIT *à ce jeune prince.*

(Mad. *Dacier*, trad. de l'Odyssée.)

ÉCLAIREZ *à Monsieur.* (L'*Académie.*)

Il y a dans ces phrases une ellipse ; car ce n'est pas la personne

qu'on doit éclairer, mais le lieu où elle passe. C'est dans ce sens-là qu'on dit qu'*un appartement*, qu'*un salon sont bien éclairés.*

(M. *Chapsal*, dict. gramm.)

Effraction, subst. fém. Terme de pratique, fracture, rupture que fait un voleur pour dérober. On dit : *ce vol a été fait avec* EFFRACTION.

Fraction, en ce sens, est un gasconisme ; ce mot n'est d'usage qu'en quelques phrases consacrées, comme : *la* Fraction *de l'hostie se fait par le prêtre en deux parties.*

(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie*.)

Égaler, Égaliser ; Ces deux verbes ne sont point synonymes. Le premier se dit des personnes et des choses ; le second ne se dit que des choses. *Égaler* est de tous les styles, et même du discours commun : ÉGALER *les parts et les portions.* — *La mort* ÉGALE *tous les hommes.* (L'*Académie*.)

En quelque rang divers que deux cœurs soient placés,
Quand l'amour les unit, il les *égale* assez. (*Quinault.*)

Égaliser ne se dit qu'en style de pratique et en style familier : *égaliser les lots d'un partage.*

Égaliser *une partie de billard*, c'est rendre des points.

L'*Académie* a dit, dans un autre style que celui du palais : *l'Amour* ÉGALISE *les conditions.*

Roubaud, dans ses synonymes françois, s'exprime ainsi sur ces deux verbes.

Au jugement de Voltaire, c'est un barbarisme de mots que de dire *égaliser* pour *égaler* les fortunes. Cependant *égaliser* est un mot françois qui se trouve dans le dictionnaire de l'*Académie*, dans *Richelet*, dans *Wailly*, dans *Féraud*, *Gattel*, etc. La critique même sembleroit prouver qu'il n'est pas absolument inutile.

Egaliser a une idée propre bien distincte, et différente de l'idée propre *d'égaler*. Par sa simple terminaison, *égaler* signifie proprement, être ou mettre à l'égal d'un autre, etc., etc. ; *égaliser*, par sa terminaison composée, signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc. ; comme *aiguiser*, signifie rendre aigu ; *volatiliser*, rendre volatil, etc. Les deux terminaisons sont très-différentes : l'une marque purement l'état de la chose, ce qu'elle est ; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. *Egaliser*

rend à la lettre les verbes latins *exæquare*, *inæquare*, etc.; *égaler* ne rend que la valeur du verbe simple *æquare*.

Dans sa valeur propre, le mot *égaler* a un sens exclusif, le mot *égaliser* ne sauroit le suppléer. Ainsi l'on doit dire avec *Vaugelas*, qu'*Alexandre s'étoit proposé d'*ÉGALER *en tout la gloire de Bachus.* — Avec *La Bruyère*, que *Corneille ne peut être* ÉGALÉ *dans les endroits où il excelle*, etc.

Egaler, lorsqu'il est secondairement pris et employé dans le sens d'*égaliser*, exprime, d'une manière vague et indéterminée, l'action de travailler à mettre de niveau sur la même ligne. Les latins distinguent par les composés d'*æquare*, différentes manières d'*égaliser*, en retranchant d'un côté, ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant deux choses différentes, etc. *Egaliser* exprimera ces différentes manières; et en général l'intention, un soin particulier, un travail, le travail propre de faire disparoître les inégalités notables d'une chose, et particulièrement celui détablir l'égalité entre deux choses qui sont faites pour être égales, et qui ne l'étoient pas; ou encore celui de diviser une masse en portions égales, et c'est sous ce dernier aspect que les Jurisconsultes nous le présentent en disant: *égaliser les lots*, faire les parts égales.

EHONTÉ, ÉE, adjectif, qui est sans honte, sans pudeur; ce mot est vieux, cependant le mot *effronté* qu'on y a substitué, ne signifie pas la même chose. (*Trévoux.*)

On dira d'une femme qui a perdu toute pudeur: *cette femme est* ÉHONTÉE; et d'un homme léger et impudent, *c'est un* EFFRONTÉ. (*Andry de Boisregard.*)

Ehonté, marque plus la corruption du cœur, et *effronté*, la légèreté de l'esprit et de l'indiscrétion.

Déhonté, dont quelques personnes se servent, ne se trouve ni dans le Dictionnaire de *l'Académie*, ni dans celui de *Trévoux*, de *Richelet*, de *Wailly*, de *Féraud*, de *Danet*; le dictionnaire de *Boiste* est le seul où il en soit question; et *Marmontel*, Encycl. méth., au mot *Usage*, n'en parle que comme d'un vieux mot que l'on devroit faire revivre.

ÉMINENT, ENTE; IMMINENT, TE, adjectifs. Chacun de ces mots est à conserver dans notre langue; si le second a vieilli, comme on le prétend, ce n'est pas qu'il ressemble au premier, c'est que sa différence échappe souvent aux meilleurs esprits.

Eminent, donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regar-

der comme très-grand, mais dont on a le temps d'examiner la grandeur ; et *imminent* donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regarder comme présent, et où souvent le hasard nous engage. L'un s'envisage seulement avec crainte, au lieu que l'autre s'envisage avec effroi. On dira donc d'un malheureux qui doit expier son crime sur l'échafaud, qu'*il est dans un péril éminent*; — d'un homme qui a fait une entreprise téméraire, qu'*il voyoit bien qu'il se mettoit dans un péril éminent*; mais d'un criminel qu'on mène au supplice, ou d'un homme surpris par des voleurs, on dira qu'*il est dans un péril imminent.*

(*Th. Corneille*, sur la 259e rem. de *Vaugelas*.— Le P. *Chiffet*, pag. 303. M. *Chapsal.*)

EMPRUNTER. Ce verbe, quand il a pour régime indirect un nom de chose, veut que ce régime indirect soit marqué par la préposition *de* : *La lune emprunte sa lumière* DU *soleil.*

Un Héros, qui *de* la Victoire
Emprunte son unique gloire,
N'est héros que quelques moments.

Accompagné d'un régime indirect de personne, il prend indifféremment la préposition *à*, ou la préposition *de*; du moins c'est ainsi que l'usage paroît en avoir décidé. *Emprunter* À *quelqu'un* est donc aussi bien dit que *emprunter* DE *quelqu'un*. Cependant *Féraud* pense que *à* est préférable.

ENFORCIR, RENFORCER. Ces deux verbes signifient l'un et l'autre, rendre plus fort, ou devenir plus fort, à cela près que le premier est de peu d'usage en parlant des personnes. On dit : *La bonne nourriture a* ENFORCI *ce cheval.* — *Ce vin* S'ENFORCIRA *à la gelée.* — *On a* RENFORCÉ *l'armée.* — *Cette place se* RENFORCE *tous les jours* — *Ce jeune homme s'est bien* RENFORCÉ *dans le calcul, aux échecs, sur la langue grecque.*

(L'Académie, Trévoux et Richelet).

Mais on ne diroit pas aussi bien : *Ce jeune homme s'est beaucoup* ENFORCI *sur le clavecin*, etc.

Quelques personnes, pensant apparemment que l'on dit *enforcer*, *renforcir*, ont forgé les participes *enforcé*, *renforci*, mais ces infinitifs et ces participes sont autant de barbarismes, car on ne connoît qu'*enforcir* et *renforcer*, dont les participes passés sont ENFORCI, RENFORCÉ.

Ainsi ceux qui disent : *Cet enfant est* RENFORCI, *ces bas sont*

RENFORCIS, au lieu de *cet enfant est* RENFORCÉ, *ces bas sont* RENFORCÉS, *ou* ENFORCIS, s'expriment mal.

ENIVRER, verbe actif : rendre ivre : *les Lacédémoniens enivroient eux-mêmes leurs esclaves, et les présentoient à leurs enfants dans cet état.* (Voyages d'Anach.).

Ce mot fait bien au figuré : *La prospérité* ENIVRE. (l'Académie).

.... Qu'heureux est le mortel
Que l'amour de ce rien qu'on nomme Renommée,
N'a jamais *enivré* d'une vaine fumée. (*Boileau.*)

Ce Dieu que tu bravois, en nos mains t'a livrée ;
Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée. (*Racine.*)

Enivrer se prononce comme s'il y avoit deux *n*, le premier nasal et le second articulé : *an-nivrer.*

(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie.*)

ENNUYEUX, SE ; ENNUYANT, TE, adjectifs. Ces deux mots se disent également de tout ce qui ennuie, avec cette différence qu'on ne se sert plus guère du mot *ennuyant* pour les personnes, au lieu que *ennuyeux* s'emploie pour les personnes et pour les choses ; ainsi on dira : *Ces entretiens sont* ENNUYANTS, et *ces hommes, ou ces écrits sont* ENNUYEUX. (Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1798.)

ENSEIGNER, APPRENDRE.

La définition que donnent de ces deux verbes, l'*Académie*, et *Trévoux* ne renferme pas une différence assez marquée, pour que l'on ne croie pas pouvoir les employer indistinctement.

Celle qu'en donne l'abbé *Girard*, dans son Traité des Synonymes, éclairera peut-être d'avantage nos lecteurs.

Enseigner, c'est uniquement donner des leçons. *Apprendre*, c'est donner des leçons dont on profite. *Enseigner* et *apprendre* ont en général rapport à tout ce qui est propre à cultiver l'esprit et à former une belle éducation :

Le professeur ENSEIGNE, *dans les écoles publiques, ceux qui viennent entendre ses leçons. — L'historien* APPREND *à la postérité les événements de son siècle. — Il faut savoir pour être en état* D'ENSEIGNER. — *Il faut de la méthode et de la clarté pour* APPRENDRE *aux autres. — Bien des gens se mêlent* D'ENSEIGNER *ce qu'ils devroient encore étudier. — Qelques-uns en* APPRENNENT *aux autres plus qu'ils n'en savent eux-mêmes.*

A L'ENVI, A L'ÉTOURDIE, sont deux expressions adverbiales. *A l'envi*, signifie *avec émulation*, *à qui mieux mieux* : *Chacun* A L'ENVI *faisoit gloire de savoir et de dire quelques particularités de sa vie et de ses vertus ; l'un disoit qu'il étoit aimé de tout le monde sans intérêt ; l'autre qu'il étoit parvenu à être admiré sans envie.* (Mascaron, oraison funèbre de Turenne.)

A l'étourdie, signifie à la manière d'un étourdi : *agir* A L'ÉTOURDIE.

(*Vaugelas*, *Trévoux*, *Féraud*, et le Dict. Gramm.)

Entre les pattes d'un lion,
Un rat sortit de terre assez *à l'étourdie*. (*La Font.* fab. 23.)

On trouve dans plusieurs livres *à l'envie* avec un *e* final ; peut-être doit-on attribuer cette faute à l'ignorance des Imprimeurs.

ENVIER, voyez lettre p, PORTER ENVIE.

ERMITE, ERMITAGE. La lettre *h* des mots *hermite*, *hermitage*, a paru inutile à l'*Académie* qui l'a retranchée dans l'édition de 1798. En effet, cette lettre, dans notre orthographe, est ou le signe de l'aspiration, comme *la haine*, *le héros* ; ou seulement un signe étymologique, comme *homme*, *honneur*, qui dérivent des mots latins *homo*, *honor*. Or, dans *hermite*, *hermitage*, la lettre *h* n'est point le signe de l'aspiration, puisqu'elle est nulle : elle n'est pas non plus un signe étymologique, puisque les racines de ces mots n'ont d'*h*, ni en grec ni en latin.

(*Domergue*, Journ. de la langue franç., p. 298, 1 Janv. 1785.)

ERYSIPÈLE, subs. masct. Eruption superficielle, inflammatoire, qui s'étend facilement sur la peau, et qui est accompagnée d'une chaleur âcre et brûlante.

Autrefois on écrivoit ÉRÉSIPÈLE, et l'on faisoit ce mot du féminin : *Une grande* ÉRÉSIPÈLE *à la jambe la faisoit beaucoup soufrir.*

(Vie de Mad. de la Vallière.)

Présentement l'*Académie*, *Trévoux*, *Wailly*, *Gattel*, écrivent ERYSIPÈLE, et ne le reconnoissent plus que du masculin.

ESPÉRER, verbe actif. C'est une faute d'employer ce verbe avec rapport au passé ou au présent. Madame de Sévigné et Mallebranche l'ont employé dans ce sens : *J'espère que Pauline se porte bien, puisque vous ne m'en parlez pas* (Sév.). — *L'erreur des libertins*

et des hérétiques vient de ce qu'ils esperent que les vérités de la foi SE PEUVENT *connoître avec évidence.* (Malherbe.)

Espérer n'étoit pas là le terme propre : ils devoient dire: *Pensent,* ou *croient que.* — Ce verbe ne porte à l'esprit que l'idée d'une chose future. Pour les choses présentes, on dit *croire, penser, se flatter que* : JE CROIS *que Pauline se porte bien.* JE ME FLATTE *que vous en êtes persuadé.* J'AIME A PENSER *que vous le croyez;* et non pas J'ESPÈRE *que Pauline se porte bien*, etc., etc.

(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

Les verbes *promettre*, *compter*, *s'attendre*, ne regardent également que le futur, et l'on ne doit pas dire, en affirmant une chose : *Je vous* PROMETS *que cela* EST *fait*; mais *que cela* SERA *fait.*— *je compte que vous* TRAVAILLEZ *à ce que je vous ai demandé*, mais *que vous* TRAVAILLEREZ. — JE M'ATTENDS *que vous* ÊTES *satisfait*; mais que vous SEREZ *satisfait.*

(*Trévoux* et *Féraud.*)

EVITER. Ce verbe signifie *esquiver*, *fuir* quelque chose de nuisible ou de désagréable, s'éloigner de, et n'a point d'autres sens :

Possédé d'un ennui qu'il ne sauroit dompter,
Il craint d'être à soi-même et cherche à s'éviter. (*Boileau.*)

De combien de soupirs interrompant le cours,
Ai-je *évité* vos yeux que je cherchois toujours ! (*Racine.*)

On ne sauroit donc employer *éviter* dans le sens d'*épargner*; alors ÉVITER *quelque chose à quelqu'un*, présente une faute grave. En effet, si je dis à quelqu'un : *je veux vous* ÉVITER *cette peine*, ce que j'énonce est en opposition avec ma pensée ; car, loin d'*éviter, de fuir la peine*, je veux la prendre sur moi en la *faisant éviter*, ou en *l'épargnant* à la personne à qui je parle. Mais, dira-t-on : *on l'évite à la personne*? voilà la grande objection ! *Eviter une peine, un danger à quelqu'un*, ne doit se dire dans aucune langue, parce que c'est contre le sens commun : est-il possible d'*éviter une chose à* ou *pour* quelqu'un, si l'on veut que la personne *évite elle-même* cette chose ?

Je vois un homme sur le point de tomber dans un fossé, et, voulant lui faire *éviter le danger* qui le menace, je l'en avertis : alors qui de nous deux *évite le danger* ? est-ce lui, ou moi ?

Qu'en résulteroit-il si je *l'évitois* pour lui, ou, comme on veut le dire, si *je le lui évitois* ?

On *évite une chose* purement et simplement, dit *Domergue*, mais on ne *l'évite* ni à soi ni aux autres.

C'est donc avec raison qu'on a blâmé *Marmontel* d'avoir dit : *Savoir si Socrate n'eût pas mieux fait, en s'échappant de sa prison, d'*ÉVITER *à ses juges le crime de sa mort.* Il falloit : d'ÉPARGNER *à ses juges le crime de sa mort.*

Nos bons écrivains ont employé le verbe *épargner* dans le sens qu'on veut donner à *éviter* ; ou bien, ils ont dit : *faire éviter :*

Que ne m'*épargnez*-vous la douleur de le dire? (*Racine.*)

Non, Seigneur, il lui faut *épargner* cet outrage. (*Volt.*)

J'*épargne* à sa vertu d'éternels déplaisirs. (*Corneille.*)

Épargne à ma vertu cet odieux récit. (*Crébillon.*)

(M. *Boniface*, éditeur du manuel des amateurs de la langue franç. p. 308 et M. *Chapsal*, p. 110.)

EXCUSE. — *Demander excuses* est un vrai galimathias qui choque également et l'usage et la raison. En effet, on ne peut pas exiger des excuses d'une personne qu'on a offensée ; ou la réparation seroit pire que l'offense. Si donc, j'ai commis une faute envers quelqu'un, ou contre la civilité ou contre la discrétion, je dirai : *je vous fais mes excuses, je vous prie de m'excuser ;* alors quand celui que j'ai offensé est satisfait, il *reçoit* mes excuses, mais il ne *m'accorde* point excuses.

(Le P. *Bouhours*, p. 144 et M. *Chapsal*, p. 89.)

Madame *de Sévigné* a dit : *je vous demande excuses* ; mais c'est en plaisantant. En général, les bons écrivains ont dit : *je vous fais excuse* :

Pour vous, je ne dois point, Monsieur, vous *faire excuse* ;
Je vous sers beaucoup plus que je ne vous abuse.
(*Molière*, Éc. des mar., III, 10.)

Quoi! vous *faisiez excuse* à qui m'osoit braver?
(*P. Corneille*, Nicom. I, 4.)

J'eus de l'ambition, je n'en *fais* point d'*excuse*.

Monsieur, je vous FAIS *mes* EXCUSES *de tout ce que mes discours ont pu avoir d'irrégulier.*

Ménage, *Domergue*, *Wailly*, l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1762, et, comme nous venons de le dire, le P. *Bouhours* et M. *Chapsal*, rejettent absolument *demander excuses*. Il est vrai qu'on lit dans l'édition de 1798, que le mot *excuse* n'est guère d'usage qu'avec les verbes *faire* et *demander*; mais d'abord l'*Académie*, en contradiction avec elle-même, ne sauroit contrebalancer l'autorité des bons écrivains, ni celle des Grammairiens qui se sont occupés de cette difficulté; ensuite on ne doit considérer comme l'opinion de l'*Académie* que celle qui est émise dans l'édition qu'elle a reconnue, c'est-à-dire celle de 1762.

EXCUSE, PARDON. On fait excuse d'une faute apparente, on demande pardon d'une faute réelle : l'un est pour se justifier et part d'un fond de politesse; l'autre est pour arrêter la vengeance, ou pour empêcher la punition, et désigne un mouvement de repentir.

Le bon esprit FAIT EXCUSER *facilement. Le bon cœur* FAIT PARDONNER *promptement.*

(Synonimes de *Girard*.)

EXCUSABLE, INEXCUSABLE. PARDONNABLE; IMPARDONNABLE: adjectifs.

On dit : *cet homme est* EXCUSABLE, INEXCUSABLE, aussi bien que : *cette faute est* EXCUSABLE, INEXCUSABLE. — On dit également : *cette faute est* PARDONNABLE, IMPARDONNABLE; mais celui qui diroit : *cet homme est* PARDONNABLE, IMPARDONNABLE, s'exprimeroit mal.

Pourquoi cela ? parce que le verbe *excuser* s'emploie avec le régime direct, en parlant *des personnes*, de même qu'en parlant *des choses*; tandis que le verbe *pardonner* ne s'emploie, avec ce régime, qu'en parlant *des choses* : *il faut* PARDONNER LES FAUTES *de la jeunesse*, et avec le régime indirect, en parlant *des personnes* : *il faut* PARDONNER *à ce jeune homme*.

Nous ne PARDONNONS *jamais* À CEUX *qui nous humilient.*

(Thomas, éloge de Sully.)

Ces principes sont ceux qui nous ont été donnés par *Vaugelas* et *Th. Corneille* (343.e remar); par l'*Académie* (p. 354 de ses observations); par d'*Olivet* (35e rem. sur *Racine*); par *Wailly* (p. 393), et par les Grammairiens modernes.

Cependant *Rousseau* (en parlant de Sophie, dans son Emile) a dit : *Sitôt qu'*ELLE EST PARDONNÉE, *sa joie et ses caresses montrent de quel poids son bon cœur est soulagé.* Mais il eût évité cette incorrection s'il eût dit : *Sitôt qu'on* LUI *a pardonné ;* qu'on a pardonné à elle.

On a le même reproche à faire à *Voltaire* qui a dit (dans son commentaire sur la tragédie de Pompée) :

On doit PARDONNER À *ces petites fautes inséparables d'un art dans lequel on éprouve autant d'obstacles qu'on fait de pas.*—Il devoit dire : *pardonner ces petites fautes.*

Dans son Epître dédicatoire (Lois de Minos) : *Il se trouvera en France des âmes nobles et éclairées qui sauront rendre justice aux talents, qui* PARDONNERONT AUX *fautes inséparables de l'humanité, qui encourageront tous les beaux-arts.* — Il devoit dire : PARDONNERONT *ces fautes.*

Dans sa Correspondance générale, t. 7 p. 279 : PARDONNEZ À *cette petite digression un peu aigrelette.* — Il devoit dire : PARDONNEZ *cette petite digression.*

Même tome, p. 303 : *Le Tancrède est, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont ôté quelques défauts, et l'on* PARDONNE À *ceux qui restent.* — Il devoit dire, *pardonne ceux qui restent ;* même tome, p. 445 : Je me flatte que vous avez *pardonné* À *mon embarras.* — Il devoit dire, *vous avez pardonné mon embarras.*

On ne regardera cependant pas comme une faute cette phrase de *Fénélon : pardonnez* À *ma douleur ;* ni celle-ci de *Thomas,* lorsqu'il dit :

. . . . *Pardonne* À *l'envie.*

parce qu'ici les mots *douleur, envie* sont personnifiés, et qu'alors le régime indirect leur convient parfaitement.

EXPIRER. Ce verbe est du nombre des verbes neutres qui admettent les deux auxiliaires *être* et *avoir ;* mais il faut distinguer le sens propre du sens figuré. Dans le sens propre, il convient *aux personnes,* et se conjugue avec *avoir ;* on dit : *Jésus-Christ* A *expiré sur l'arbre de la croix,* et non pas : *Jésus-Christ* EST *expiré,* etc.

Dans le sens figuré, *expirer* convient *aux choses,* et se conjugue avec *être : la trêve* EST *expirée,* et non pas *a expiré.*

D'après ces principes, il est clair qu'on dira aussi bien : *mon* BAIL EXPIRÉ, *il faut que je me retire.* — LA TRÊVE EXPIRÉE, *on reprendra les armes*, que : *mon bail* ÉTANT *expiré*, *il faut que je me retire*, *la trêve* ÉTANT EXPIRÉE, *on reprendra les armes*, parce que dans tous les verbes, excepté dans les verbes neutres qui se conjuguent avec *avoir*, l'auxiliaire peut être sous-entendu.

Mais on s'exprimeroit incorrectement si l'on disoit : *un homme expiré*, puisque *expirer*, quant aux personnes, ne se dit qu'avec l'auxiliaire *avoir*, et qu'*ayant* ne se supprime jamais ; d'ailleurs *expirer*, quant aux personnes, est de même que *marcher*, un verbe neutre ; or, comme on ne peut pas dire *un homme marché*, de même on ne peut pas dire, *un homme expiré*.

Le principe que nous rappelons ici se trouve consacré, par une remarque faite par *d'Olivet* sur ces vers du grand *Racine*.

(*Phèdre* V, 6.)

.... A ces mots ce héros expiré,
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Le Gendre, *Linguet*, Mad. de *Sévigné*, et *Voltaire* (dans *Zaïre*, V, 10; dans les Guèbres, V, 5, et dans sa préface du commentaire sur la Sophon. de *Corneille*), ont aussi fait usage de cette mauvaise locution.

Mais l'*Académie* et tous les Grammairiens en ont également fait justice.

F

F, substantif, est féminin suivant l'appellation ancienne, et masculin suivant l'appellation moderne. (Le Dict. de l'*Académie.*)

FAIRE. Quand ce verbe est précédé de la négative *ne* et suivi de la conjonction *que* et d'un infinitif, il s'emploie avec ou sans la préposition *de* : mais l'emploi ou la suppression de cette préposition change absolument le sens de la phrase, et en effet : *Cet homme ne fait* QUE DE SORTIR, *ne fait* QUE D'ARRIVER, signifie qu'il y a très peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé.

Et cet homme *ne fait* QU'ENTRER *et sortir*, *ne fait* QUE JOUER, signifie qu'il est dans un mouvement continuel, qu'il joue sans cesse, qu'il entre et sort sans cesse. (l'*Académie.*)

De cette observation il suit nécessairement que ce seroit mal

s'exprimer que de dire sans faire usage de la préposition *de* : *il ne fait que sortir de maladie*, car l'intention de celui qui parle n'est pas de dire qu'il sort sans cesse de maladie, mais d'exprimer qu'il sort tout récemment de maladie, *Vertot* au lieu de dire : *agé à peine de dix-huit ans et ne faisant* QUE SORTIR *des écoles*, devoit donc dire : *et ne faisant que de sortir des écoles*.

Et *Des-Essarts* : *abandonner un enfant qui ne fait* QUE SORTIR *des entrailles de sa mère*, a donc aussi, en omettant la préposition *de*, dit autre chose que ce qu'il avoit intention de dire.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Faire se met élégamment pour un autre verbe qu'on ne veut pas répéter, comme : *Je n'écris plus tant que* JE FAISOIS *autrefois*, c'est-à-dire, *que j'écrivois*. — *Il n'a pas si bien marié sa dernière fille qu'il* A FAIT *les autres*, c'est-à-dire, *qu'il a marié* (*Vaugelas*). — *On ne peut s'intéresser plus tendrement* QUE JE FAIS, (que je m'intéresse) *à ce qui vous touche* (*Sévigné*). — *Faire*, dans ce cas, prend les régimes qu'ont les verbes qu'il remplace.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Enfin une des propriétés particulières de ce verbe, c'est de donner à l'infinitif des verbes neutres, et des verbes actifs, qui se trouvent placés, après un second régime qu'ils n'ont pas ordinairement ; on dit : *faire jouir les citoyens de leurs droits*. — et ; *il fit perdre au roi cette conquête*.

Ensuite, quand l'infinitif est un verbe actif de sa nature, on met le régime relatif ou le pronom au datif, *on lui fit avoir un emploi.* Quand il est neutre, régissant naturellement le datif, on met le second régime à l'accusatif : *on le fit renoncer à ses prétentions*. — Quelquefois l'infinitif a un sens passif. Alors on met le second régime à l'accusatif : *on le fit précéder de* etc.

Si cet infinitif verbe neutre, régit de sa nature l'ablatif, doit-on dire : *on lui fit user*, ou : *on le fit user d'un régime doux ?* — *Féraud* aimeroit mieux la première manière, et elle lui paroît plus conforme à l'analogie, mais il pense que l'une et l'autre sonnent mal, et qu'il vaut mieux prendre un autre tour.

FILIGRANE, subst. masc. Ouvrage d'orfévrerie, en or ou en argent, travaillé à jour, et fait en forme de petits grains ou de petits filets.

Si on consulte l'étymologie grecque, on doit écrire et prononcer *filigramme;* si l'on a égard à l'étymologie françoise, il faut prononcer *filigrane*, qui d'ailleurs a pour lui l'usage.

(L'*Académie*, *Trévoux*, *Féraud*, etc.)

Quelques auteurs ont écrit *filagramme* ou *filagrane*; c'est une faute.

(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie*.)

FIXER, verbe actif. Rendre fixe, stable, constant :

Et, *fixant* de ses vœux l'inconstance fatale,
Phèdre, depuis long-temps, ne craint plus de rivale. (*Racine.*)

La louange qu'on nous donne sert au moins à nous FIXER *dans la pratique des vertus.* (La Rochefoucauld.)

On dit aussi *fixer ses regards sur quelqu'un* pour dire les arrêter sur quelqu'un : *C'est sur les dépositaires de l'autorité que doit se* FIXER *l'œil vigilant et sévère du prince.* (Marmontel, *Bélis.* 11.)

Et au figuré : *fixer les regards de quelqu'un*, pour dire, devenir l'objet de son attention, de sa passion.

D'après ces définitions prises dans l'Académie, on sent combien il est abusif d'employer ce verbe dans le sens de *regarder.*

La phrase suivante renferme donc une faute : *Il* FIXOIT *continuellement ce tableau.*

Il faut : *il* REGARDOIT *continuellement ce tableau.*

M. *Delille*, le plus correct de nos poètes modernes, en a fait aussi une dans ces beaux vers de l'Énéide :

Ah ! quand pourra ton fils te presser sur son sein;
Mes yeux *fixer* tes yeux, ma main serrer ta main.

(M. *Chapsal*, Dict. Gramm. L. f.)

Voltaire (dans ses questions encyclopédiques, au mot *langue françoise*) s'exprime ainsi sur le verbe *fixer* :

Quelques Gascons hasardèrent de dire : J'AI FIXÉ *cette dame* pour : *je l'ai regardée fixement ; j'ai fixé mes yeux sur elle.* De là est venue la mode de dire, FIXER *une personne.* Alors vous ne savez point si l'on entend par ce mot : *J'ai rendu cette personne moins volage*; ou si l'on entend : *je l'ai observée, j'ai* FIXÉ *mes regards sur elle.* Voilà une nouvelle source d'équivoques.

Les meilleurs écrivains ne se font pas de scrupule de dire *regarder fixement*, au lieu d'employer le verbe fixer en ce sens : *On ne peut* REGARDER FIXEMENT *le soleil.* (L'*Académie.*)

Les aigles, dit-on, accoutument leurs petits à REGARDER FIXEMENT *le soleil.* (Buffon.)

Pendant qu'il parloit, Diomède étonné le REGARDOIT FIXEMENT. (Fénélon.)

Quoi ! l'aigle qui ose REGARDER FIXEMENT *le soleil, se marieroit avec vous !* (Le même.)

FLAIRER, FLEURER.

Flairer, est un verbe actif qui, au propre, signifie sentir par l'odorat : FLAIREZ *un peu cette rose.* — *Ses chiens* FLAIRENT *le gibier dès qu'il a passé en quelque lieu. Fleurer*, en ce sens, seroit une faute.

Au figuré et dans le style familier, il se dit pour *pressentir*, *prévoir: Il a* FLAIRÉ *cette affaire de loin.* (l'Académie.) — *Bien des lecteurs, à force de* FLAIRER *le romanesque, en soupçonnent même où il n'y en a pas.* (Trévoux.)

Fleurer, verbe neutre, signifie répandre une odeur, exhaler une odeur, *Cela* FLEURE *bon.* (l'Acad.) — *Les tubéreuses* FLEURENT *bon.*

On dit figurément et proverbialement d'une affaire qui paroît bonne et avantageuse : *Cela* FLEURE *comme beaume.* — FLAIRE *comme beaume*, seroit mal dit.

(*Trévoux* et l'*Académie.*)

FOND, sans *s* final, est le *fundum* des Latins ; il signifie l'endroit le plus bas d'une chose : *le* FOND *d'un puits, au* FOND *des abîmes, aller à* FOND ou *au* FOND.

Tes cris semblables au tonnerre,
Jusqu'au *fond* de l'abîme ont porté la terreur. (*Le Franc.*)

On dit *de fond en comble*, pour dire *entièrement*, depuis les fondements jusqu'au faîte. (L'*Académie.*)

Fond s'écrit aussi sans *s* final, lorsqu'il signifie la *partie la plus reculée, l'intérieur*, et alors c'est encore le *fundum des latins* : LE FOND *d'un bois, d'un cloître.* — *Dieu connoît le* FOND *du cœur.* (L'Académie.)

Le jour n'est pas plus pur que le *fond* de mon cœur. (Phèdre.)

Le secret ne peut point excuser nos erreurs,
Et notre premier juge est au *fond* de nos cœurs. (*Gresset.*)

On dit aussi *faire fond sur quelque chose.*

FONDS avec un *s* final, est le *fundus* des latins, il signifie le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage : *cultiver un* FONDS. — *Dissiper, vendre son* FONDS. — *Être riche en* FONDS *de terre.* — *Il ne faut pas bâtir sur le* FONDS *d'autrui.*

FONDS écrit avec un *s* final, se dit aussi au figuré, de l'esprit, des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme : *Cet homme a un* FONDS *inépuisable de science.* — *Un grand* FONDS *d'esprit.* (l'Académie.) — *Les grands sont non-seulement malheureux par l'ennui qui les poursuit partout, mais encore par la bizarrerie et le* FONDS *d'humeur et de caprice qui en sont inséparables.* (Massillon.) — *Ma fille, votre amitié est le* FONDS *sur lequel je vis.* (Mad. de S**.)

(L'*Académie*, sur la 315e rem. de *Vaugelas*, p. 338, son Dict., et *Domergue*, p. 25 de ses solut. Gramm.)

Enfin le mot FONTS écrit avec un *t* et un *s* final, se dit d'un grand vaisseau de pierre ou de marbre, où on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser ; on l'écrit avec un *t* par analogie avec le mot fontaine : *Les* FONTS *baptismaux.* — *Tenir un enfant sur les* FONTS.

FOULE, comme *multitude*, *nombre* et autres termes semblables, ne peut se dire que de plusieurs, et ne doit pas être modifié par un nom au singulier, ce nom fut-il un nom collectif, on dit : *une foule* DE SOLDATS, *une multitude* d'HABITANTS, *un grand nombre* DE CITOYENS; mais on ne dit pas : *une foule d'armée, une multitude de ville, un grand nombre de peuple,* etc. *Voltaire* dit pourtant : *escorté d'une foule* DE NOBLESSE (Hist. du Parlem. de Paris). — et *Prévost* (hist. des voyages) : *une foule* DE PEUPLE. Il me semble que ; *escorté d'une foule de gentilshommes, d'une foule de gens du peuple,* auroit été plus correct.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

FROID, FRAIS, FROIDEUR, FROIDURE.

Froid est opposé à chaud ; c'est un corps privé de chaleur. *Frais* tient le milieu entre le *froid* et le *chaud*, mais en sorte pourtant que le *froid* est plus sensible que le *chaud*. Le premier se prononce *froit,* et le second se prononce *frèt*, l'*é* très-ouvert. — *Froideur* est la qualité de ce qui est froid ; on dit : *La* FROIDEUR *du lieu, du marbre, du temps, de la vieillesse.* (L'Académie.)

Quelques-uns ont douté que le mot de *froideur* fût bon au propre ; ils ont cru qu'il ne devoit s'employer qu'au figuré, et qu'il falloit dire : *Le froid de la saison ; mais froideur* au propre, a été approuvé;

et l'*Académie*, (dans ses remarques et décisions, p. 25), l'a confirmé : *La* FROIDEUR *de l'hiver a été excessive*, est une phrase très-correcte. (*Trévoux.*)

Froidure signifie le froid répandu dans l'air ; il ne se dit qu'au propre : *La* FROIDURE *règne dans les lieux situés vers le septentrion.* (l'*Académie.*)

Du jour la chaleur dévorante,
Et la *froidure* de la nuit. (*Le Franc.*)

Loin de vous, l'Aquilon fougueux
Souffle sa piquante *froidure.* (*Rousseau.*)

On se sert aussi de ce mot pour signifier l'hiver ; mais en ce sens, il n'est d'usage qu'en poésie :

O ! qu'après la triste *froidure*,
Nos yeux, amis de la verdure,
Sont enchantés de son retour. (*Rousseau.*)

Attends que dans les cieux disparoisse l'Arcture,
Et poursuis jusqu'au temps où règne la *froidure.* (*Delille.*)

FRANGIPANE, subst. fém. Parfum, dont on garnit les peaux qui servent à faire des gants, des sachets, etc. — Ce nom est donné aussi à des tourtes.
(L'*Académie* et *Trévoux.*)

Frangipane, inventeur de ce parfum, étoit un Seigneur Romain, de l'ancienne maison des *Frangipani.*

Beaucoup de personnes disent improprement *franchipane.*

FUR, n'est en usage que dans cette phrase, *au* FUR et *à mesure*, pour dire *à mesure que*. On dit aussi *à* FUR *et à mesure*, pour signifier la même chose. Le premier est employé par les notaires ; le second est du discours ordinaire et familier.
(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie.*)

G.

G, substantif, est masculin, suivant l'appellation ancienne, et l'appellation moderne.

GENS. Nous avons dit, au chapitre des substantifs, pag. 93, dans quel cas l'adjectif employé avec ce mot prenoit la forme masculine, et dans quel cas il prenoit la forme féminine. Nous y ren-

voyons. Mais voici les motifs que M. *Butet*, l'un des rédacteurs du manuel des amat. de la l. franç., a donnés pour justifier la règle sur le mot *gens*.

Le mot *gent* du latin *gentis*, *gens*, considéré comme synonyme de nation, est essentiellement féminin : *la gent souriquoise*. — *La gent qui porte le turban*.

C'est sous ce rapport même que *gent* a un article particulier dans le dictionnaire de l'*Académie*, où ce terme, au pluriel, dans le sens d'individus par l'extension du nom du tout, donné aux parties qui le composent, n'est traité que comme un trope du mot *gent*, nation.

Le mot *gens*, exprimant une collection de personnes, et servant à désigner les particuliers qui composent cette collection, a dû, dans ce sens, devenir *pluriel*, puisque du signe d'un composé, c'est-à-dire, d'une nation, il est devenu le signe des composants, c'est-à-dire de la collection des *individus* de cette nation ; et ces composants, étant plus ordinairement considérés comme des *hommes* que comme des femmes, ont dû influer sur la *masculinisation* du nom de leur nouveau signe représentatif: voilà la double raison pour laquelle le mot *gens*, dans le sens de personnes, est nécessairement pluriel masculin.

Cependant, *gens*, pluriel masculin, conserve féminine la forme des adjectifs qui le précèdent *immédiatement*, par l'influence générale de l'usage qui tend souvent à incorporer l'adjectif avec le nom qu'il précède *immédiatement*, et à ne former avec lui qu'un seul et même mot, comme on le voit dans *petit-maître*, *bon mot*, etc.

L'usage de cette forme féminine de l'adjectif qui précède immédiatement le mot *gens*, avec lequel cet adjectif tend à faire une expression *unique*, remonte au temps où *gens* étoit employé comme un nom féminin ; c'est ainsi que les idées composantes de *vieilles* et de *gens*, de *jeunes* et de *gens*, ayant donné lieu aux idées composées de *vieillards* et d'*adolescents*, les locutions de *vieilles-gens*, de *jeunes-gens* sont devenus équivalentes de termes uniques du genre ultérieur de *gens*, d'où l'on a pu dire :

« *Les* VIEILLES-GENS *sont* SOUPÇONNEUX. »

« *Les* JEUNES-GENS *sont* IMPRUDENTS. »

(Le Dict. de l'*Académie*.)

Et par analogie, *certaines gens*, *quelles gens*, *d'excellentes gens*,

etc., d'où l'on voit que la forme féminine de quelques adjectifs s'est étendue à tous les adjectifs qui précèdent *immédiatement* le mot *gens*, et ne s'est conservée que comme un accident lexique consacré par l'usage du genre antérieur de ce mot dans son sens *primitif*, sans porter atteinte à la valeur du genre que ce même mot a pris dans son sens *secondaire*, parce que la pensée prend moins cet adjectif comme un signe qualificatif et distinct du substantif, que comme une partie composante de ce même substantif déterminé d'une manière particulière. C'est par cette influence générale que certains noms changent de valeur, suivant qu'ils sont précédés ou suivis de leur adjectif, comme *sage-femme*, *femme sage*, *honnêtes-gens*, *gens honnêtes*, *pauvre-auteur*, *auteur pauvre*, etc.

Toutes ces locutions dans lesquelles l'adjectif précède le substantif, sont les équivalentes de substantifs particuliers représentant des idées distinctes de celles des termes composants, ce qui n'a pas lieu dans les locutions où l'adjectif suit le substantif.

De ce fait général, on peut conclure que la forme féminine de l'adjectif qui précède *immédiatement* le mot *gens*, n'est point le résultat de la concordance voulue par le genre actuel de ce mot, mais qu'il n'est plus que l'effet de l'apposition primitive de l'adjectif au substantif *gens*, mécaniquement conservée et d'où résulte un *tout lexique* pour la pensée seulement.

Une preuve que la forme féminine des adjectifs qui précèdent immédiatement le mot *gens*, n'est plus aujourd'hui une conséquence du genre féminin de ce mot, mais bien la continuation de l'association primitive de ces deux mots, c'est que du moment où ils sont séparés par un intermédiaire, l'adjectif, de féminin qu'il est par la seule *apposition* à son substantif, reprend le genre que demande la valeur actuelle de ce même substantif, d'où les expressions, *toutes gens*, *quelles gens*, *certaines gens*, et *tous ces gens*, *quels sont ces gens*? *certains de ces gens*. Si l'adjectif qui précède *immédiatement* le mot *gens*, n'est féminin que par l'effet d'une apposition préalable, pourquoi, m'objectera-t-on, un autre adjectif précédant celui qui se trouve immédiatement avant le mot *gens*, prendra-t-il la forme de ce dernier, comme dans TOUTES *sottes* gens, TOUTES *les bonnes* gens ?

Je répondrai d'abord que ceci n'a lieu que pour les adjectifs faisant fonctions d'*articles*, c'est-à-dire, servant plutôt à déter-

miner grammaticalement le mot *gens* qu'à représenter une qualité particulière de l'objet désigné par ce mot; et, en second lieu, qu'on n'a fait cet accord que pour éviter l'inconvénient de la contradiction de formes opposées et rapportées grammaticalement à un même substantif.

L'inconvénient de cette contradiction de formes est tellement la raison suffisante pour féminiser le premier des deux adjectifs du mot *gens*, que, si l'adjectif opposé n'est d'aucun genre par lui-même, comme *honnête, imbécille*, etc., le premier, nullement influencé par le suivant, prend la forme voulue significativement par le substantif *gens* auquel il se rapporte; de-là, si l'on dit: *toutes* les *vieilles*-gens, *maintes sottes* gens, *certaines fines* gens, *quelles excellentes* gens, on dira *tous* les *braves* gens, *maints imbécilles* gens, *certains honnêtes* gens, *quels braves* gens; et, par la même raison: INSTRUITS *par l'expérience*, *les* VIEILLES-*gens doivent être soupçonneux*. *Les a-t-on* INSTRUITS, TOUTES *ces* BONNES *gens*, TOUS *ces* BRAVES *gens*, *de l'arrivée de leur bienfaiteur*?

Ces bizarreries apparentes en idéologie, ne sont que des cas particuliers d'une loi générale, distincte du raisonnement et uniquement dépendante de l'euphonie.

GARDE NATIONAL. Quand ce mot est employé dans un sens individuel, c'est-à-dire pour désigner un ou plusieurs citoyens faisant partie de cette garde d'un département, d'une ville, il est masculin, et alors on dit: UN GARDE NATIONAL, DES GARDES NATIONAUX *du departement de la Seine*, *de la ville de Paris*.

Mais si le mot *garde national* est employé dans un sens collectif, c'est-à-dire pour désigner la totalité des citoyens composant la garde d'un Etat, il faut en faire usage au féminin, et dire LA GARDE NATIONALE *de la France*, *de Paris*, *de Lyon*; LES GARDES NATIONALES *de la France*.

Observez que *garde nationale* n'est point un substantif composé; ainsi il faut l'écrire sans trait d'union.

GÉANT, GÉANTE. Homme ou femme d'une très-haute stature comparée avec la taille ordinaire des autres hommes. Beaucoup de personnes qui parlent bien, disent *géanne*, parce qu'elles le trouvent plus doux; mais comme le mot *géante* est le seul mot féminin reçu par *Trévoux*, par *Richelet* et par l'*Académie*, il ne

faut pas en employer d'autre : l'analogie, d'ailleurs, n'est point favorable à *géanne*; car puisqu'on dit *géant* avec un *t*, il est plus naturel de dire *géante* que *géanne*.

Géranium, subst. masc. Prononcez *géraniome*. Plante dont on connoît un très-grand nombre d'espèces.

Généranium est un barbarisme.

Richelet écrit et prononce *géranion*.

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

Guet, substantif singulier masculin. Fonction d'un soldat mis en sentinelle, pour voir ce qui se passe et pour en donner avis. On le dit figurément de tout homme qui est dans un lieu pour observer ce qui se fait; on s'en sert aussi, en parlant de quelques animaux, on dit : *les oies sont de bon* guet, *et ont sauvé autrefois le Capitole*; *de bonne guette* seroit un barbarisme.

(*Trévoux* et l'*Académie*.)

H.

H, substantif, est féminin suivant l'appellation ancienne, et masculin suivant l'appellation moderne.

(La Bruyère.)

Toutes les remarques à faire sur cette lettre sont à la pag. 32, 1re partie, chap. II.

Hasard, subs. masc. *Fortune, sort, cas fortuit*; ce mot, dit *Menage*, vient de l'espagnol *azar*, qui signifie un *as*, et qui se prend aussi pour le *hasard* du dé : malgré cette étymologie, il est mieux d'écrire *hasard* avec un *s*, comme l'*Académie* et tous les bons auteurs, que *hazard* avec un *z* : *C'est un mal effroyable que de vivre au* hasard, *et de suivre témérairement les opinions que l'on a reçues sans discernement* (Nicole). — *Les impies eux-mêmes sont émus à la vue de la mort, ils n'osent se* hasarder *à mourir comme ils ont vécu* (Le même).

Quelques personnes disent : *à l'hasard*, *j'hasarde*, *qu'hasardez-vous*? Ce sont autant de fautes; en général, toutes les fois que le *h* est aspiré, on n'élide point la voyelle qui précède.

(*Trévoux* et l'*Académie*.)

Hémorragie, subst. fém. Terme de médecine. C'est une perte

de sang qui coule par quelque partie du corps que ce soit, et qui se fait ou par les ruptures des vaisseaux lorsque le sang y est trop abondant ou par leur érosion lorsqu'il est trop acre; ainsi *une hémorragie de sang* est un pléonasme, car *hémorragie*, signifiant une perte de sang, dit tout, et n'a pas besoin des mots *de sang* à sa suite.

(*Levizac*; p. 256, t. 1.)

HÉRITER. Beaucoup de personnes n'approuvent pas l'emploi de ce verbe à l'actif; cependant de bons écrivains en on fait usage soit en prose, soit en vers:

Appius avoit HÉRITÉ *de son père son attachement inviolable pour les intérets du sénat.* (Vertot.)

Dona Pétronille avoit HÉRITÉ *le royaume d'Arragon, immédiatement de son père.* (le P. d'Orléans.)

Presque tous leurs descendants HÉRITÈRENT *d'eux cette espèce d'antipathie et de haine.* (Rollin.)

Le berger qui jadis *hérita* le hautbois
Du grand pasteur de Syracuse. (*Fontenelle.*)

Héritez, cher Gallus, ce hautbois révéré. (*Gresset*, 6e Égl.)

Racine le fils, à qui son père avoit appris à étudier les anciens, et à les admirer, mais qui n'avoit pas HÉRITÉ *de lui le talent de lutter contre eux.* (La Harpe, C. de littér. t. 1.)

L'*Académie* a aussi employé ce verbe activement : *Il n'a rien* HÉRITÉ *de son père. La vertu est le seul bien* QU'IL AIT HÉRITÉ *de ses parents.*

De sorte que l'on peut dire, avec *Féraud*, que, quand il y a deux régimes, c'est le régime direct de la chose, et le régime indirect de la personne. Quand il n'y a en qu'un, c'est toujours le régime indirect, soit de la personne, soit de la chose.

HIC, CHIC. Ces deux mots sont du style familier. Le premier est un terme latin qui se dit en parlant du nœud de la principale difficulté d'un affaire : *voilà le* HIC. (L'*Académie.*)

Le second signifie, chicane, finesse, subtilité. On dit qu'un homme entend *le chic*, pour dire qu'il est versé dans les détours de la chicane, ou qu'il est fin, rusé, adroit.

(Le Dict. de *Trévoux* et *Wailly*.)

HOURVARI, subst. masc. Le *h* s'aspire. Terme dont les chasseurs se servent pour faire revenir les chiens sur leurs premières voies, quand ils sont tombés en défaut. — Figurément et familièrement, contre-temps dans une affaire : *il a essuyé un terrible* HOURVARI ; ou encore, grand bruit, grand tumulte : *il y a eu là un étrange* HOURVARI.

(*Trévoux*, l'*Académie* et *Gattel*.)

Bourvari ou *boulvari* est mal dit.

HURLUBERLU, terme populaire. Brusquement, inconsidérément : *il est entré tout* HURLUBERLU, *sans dire gare*. Quelquefois ce mot s'emploie adjectivement, et même substantivement ; dans ce cas, il signifie brusque, étourdi : *c'est un homme* HURLUBERLU ; *c'est un* HURLUBERLU.

(L'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798.)

Richelet et *Trévoux* disent *hurlubrelu* ; le peuple dit, *hustuberlu*, cette dernière expression est bien certainement un barbarisme.

HYMNE est masculin quand il se dit d'un chant profane ou particulier. *Des hymnes anciens*, *des hymnes guerriers*.

A voir de quel air effroyable,
Roulant les yeux, tordant les mains,
Santeuil nous lit ses *hymnes* vains,
Diroit-on pas que c'est le diable
Que Dieu force à louer les Saints. (*Boileau*.)

Mais *hymne* s'emploie ordinairement au féminin, quand on parle des hymnes qu'on chante dans l'église : *Chanter*, *entonner* UNE HYMNE. *Après que l'*HYMNE *fut chantée*. (L'*Académie*.)

Les PREMIÈRES HYMNES *furent inspirées par l'admiration et la reconnoissance*. (*Thomas*, Hist. des Éloges.)

Les ANCIENNES HYMNES *de l'église ont le mérite de la simplicité, mais elles n'ont que cela*.

(*Marmontel*, Élém. de litt. t. 4.)

I et J.

I et J, substantifs masculins, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'*Académie*.)

IGNORER, verbe actif, ne savoir pas : *Tous les méchants* IGNORENT *ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent fuir* (Pascal). — *Ignorer* est neutre dans cette phrase du discours familier: *Il n'ignore de rien.*

> Monsieur l'abbé, vous *n'ignorez de rien*,
> Et ne vis onc mémoire plus féconde. (*Rousseau.*)

Hors de là et même avec *rien*, ce verbe est actif : *Il* N'IGNORE *rien de tout ce qui se passe.* Il régit ordinairement les choses ; mais quelquefois aussi, il régit élégamment les personnes : *Parmi des désirs trop curieux de savoir tout, nous sommes réduits à la nécessité de ne savoir presque rien, et de nous* IGNORER *nous-mêmes.*
(*Saint-Evremont.*)

Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien, ils IGNORENT *les hommes, ils s'*IGNORENT *eux-mêmes.* (Télém.)

*L'homme veut connoître les astres et il s'*IGNORE *lui-même* (Pascal).
(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

Remarque. — Le *que* après *ignorer* régit-il l'indicatif ou le subjonctif ? Il y a des exemples pour l'un et pour l'autre : mais le subjonctif est plus autorisé, pour le sens affirmatif ; et l'indicatif pour le sens négatif : *On* IGNORE *communément que Tristan* AIT *mis en vers l'office de la sainte Vierge* (Voltaire). — Dans le sens négatif, Targe lui fait régir le subjonctif précédé de la négative *ne*, deux choses qui sont contre l'usage : *Il* N'IGNOROIT *pas que les maximes qu'ils avoient adoptées* N'ATTIRASSENT *sur lui la haine*, etc. (Histoire d'Angl. de Smollet.) C'est le régime de *douter*. Il falloit : *il ne doutoit pas qu'elles n'attirassent*, ou *il n'ignoroit pas qu'elles lui* ATTIREROIENT, etc.

Au premier aspect, il paroît donc qu'*ignorer* suit une règle toute contraire à celle que suivent les verbes qui expriment l'opinion, lesquels régissent l'indicatif, quand la phrase est affirmative, et le subjonctif, quand elle est négative, ce qui semble un peu bizarre. Mais quand on y réfléchit un peu, on ne voit plus ni bizarrerie, ni exception, et l'on comprend qu'*ignorer* rentre dans la règle générale de ces verbes, car *ignorer* sous un air d'affirmation a le sens réellement négatif, puisque *ignorer*, c'est *ne pas savoir* ; et *ne pas ignorer* sous une apparence de négation a le sens affirmatif, attendu que *ne pas ignorer*, c'est *savoir*. On dira donc :

J'ignorois ou je ne savois pas que vous DUSSIEZ *venir*, et : *je n'ignorois pas*, ou *je savois que vous* DEVIEZ *venir*.

(Même autorité.)

IL EST, IL Y A. — Dans le style soutenu, *il est* s'emploie aisément pour *il y a*.

> *Il est* des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie.
>
> (Esther, act. III, sc. 1.)

> *Il est* des nœuds secrets, *Il est* des sympaties.
>
> (Rodogune, act. IV, sc. 5.)

> *Il est* donc des forfaits
> Que le courroux des dieux ne pardonne jamais!
>
> (Sémir., act. V, sc. dern.)

IL EST *très-peu de gens qui étudient leur langue.*

(*Restaut*, Gramm. fr.)

Quelques-uns doutoient qu'en prose, on pût employer cette façon de parler, puisque d'elle-même elle n'est pas régulière, et qu'en prose on n'a pas de cacophonie à éviter; mais le plus grand nombre l'a approuvée; et, surtout dans le style oratoire, on a trouvé *il est*, plus noble que *il y a*.

(Rem. et décis. de l'*Académie*, p. 19. — Le P. *Buffier*, n° 625. — *Andry de Boisregard*, p. 172. — Et *Wailly*, p. 231.)

Th. Corneille (sur la 303ᵉ. remarque de *Vaugelas*), est d'avis que *il n'est*, se met pour *il n'y a*, toutes les fois qu'il est suivi non-seulement de *rien de*, mais encore de *rien* avec le relatif *qui* ou *que* : IL N'EST *rien qui me plaise tant.* — IL N'EST *rien que j'estime tant.*

> . . . . . . *Il n'est* que les grands cœurs
> Qui sentent la pitié que l'on doit aux malheurs.
>
> (*La Harpe*, Philoctète, I, 4.)

Toutefois, ajoute-t-il, on ne peut en user de même quand *rien* est suivi des prépositions *à*, *pour*, *sur*, *sous*, *dans*. On dit fort bien, IL N'Y A *rien à faire*, IL N'Y A *rien pour moi*; mais on ne peut pas dire, IL N'EST *rien à faire*, et ainsi des autres.

IL Y A PLAISIR À OU DE. On dit : *Il y a plaisir à*, avant une consonne; et *il y a plaisir de*, avant une voyelle : IL Y A PLAISIR À *rendre service à un galant homme.* — IL Y A PLAISIR D'ÊTRE *seul en*

touré de bons livres. — IL Y A PLAISIR D'ÊTRE *dans un vaisseau battu de l'orage, quand on est assuré qu'il ne périra pas.* (Pascal.)

(*Bouhours*, rem. nouv. — *Wailly*, p. 395.)

IL N'EST, suivi de *rien* et de *ne*, vaut une affirmation : IL N'EST RIEN *sur la terre qui* NE *soit sujet à quelque vicissitude ;* c'est-à-dire, *tout sur la terre est*, etc.

Dans les phrases qui expriment une exception, *rien* s'emploie sans négation ; alors au lieu de *qui*, il demande *que :* IL N'EST RIEN DE TEL *qu'un roi qui veut et qui fait le bien ; c'est à qui l'imitera.*

(*Th. Corneille*, sur la 303e et 331e rem. sur *Vaugelas.*)

Voyez, plus bas, lettre R, ce que nous disons sur l'emploi du pronom *Rien.*

IMAGINER, S'IMAGINER. L'idendité du verbe peut induire en erreur bien des gens sur le choix de ces deux termes, qui ont cependant des différences considérables, tant par rapport au sens que par rapport à la syntaxe.

Imaginer, c'est se représenter quelque chose dans l'esprit ; c'est aussi en quelque sorte, créer une idée, en être l'inventeur :

Celui qui IMAGINA *les premiers caractères de l'alphabet a bien des droits à la reconnoissance du genre humain.* — *La principale qualité d'un peintre, d'un poète, c'est de bien* IMAGINER *un dessein avant que de l'exécuter.*

S'imaginer, c'est se figurer quelque chose sans fondement, ou simplement croire, se persuader quelque chose :

On S'IMAGINE *toujours qu'on a plus de mérite et de perfections qu'on n'en a en effet.* — *La plupart des écrivains polémiques* S'IMAGINENT *avoir bien humilié leurs adversaires, lorsquils leur ont dit beaucoup d'injures.* — *On* S'IMAGINE *qu'on aura quelque jour le temps de penser à la mort ; et, sur cette fausse assurance, on passe sa vie sans y penser.*

(*Beauzée*, synon. — Et le P. *Bouhours*, p. 346 de ses observ.)

Imaginer ne peut jamais être suivi d'un *que* ni d'un *infinitif ;* on dit bien : *on ne peut rien* IMAGINER DE *plus intéressant.* — J'IMAGINE UNE *chose*, UN *moyen de.....* mais on ne doit pas dire : *j'imagine* QUE *cela est.* — *Il imagine* ÊTRE *un grand homme ;* il faut dire : *je* M'*imagine que, il* S'*imagine d'être*...etc.

(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

Voyez, p. 664, une observation sur le participe passé du verbe pronominal *s'imaginer.*

IMITER L'EXEMPLE DE QUELQU'UN. Cette locution n'est pas française ; *on suit l'exemple de quelqu'un*, et l'*on imite quelqu'un.*

On doit donc se garder de dire avec *Voltaire* à l'occasion de ce vers de *Corneille* :

Mon bras
Vient de laver ce nom dans le sang de Phocas.

. . . .

. . . . *Jamais, dans aucun cas, on ne doit* IMITER UN TEL EXEMPLE.

Boileau a fait aussi cette faute :

Imite mon exemple, et lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs sottement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
Ris du bruit passager de leurs cris impuissants.

Il falloit dans *Voltaire* : *jamais, dans aucun cas, on ne doit* SUIVRE *un tel exemple.*

Et dans *Boileau* : *Suis mon exemple*, etc.

Toutefois, en regardant comme une faute *imiter l'exemple de quelqu'un*, il ne faut pas croire *qu'imiter l'exemple* soit toujours une expression vicieuse ; en effet on doit dire, *imiter l'exemple*, lorsque *exemple* est pris dans un sens physique et matériel. Un maître donne à ses élèves une exemple à copier, soit d'écriture, soit de dessin; les élèves doivent chercher *à imiter cette exemple*, en copiant les traits du dessin ou de l'écriture. Ainsi ce n'est que lorsque ce mot est employé au moral, qu'on doit dire : *suivre l'exemple*, et non : *imiter l'exemple.*

(M. *Chapsal*, Dict. Gramm. lettre *I*.)

IMPATIENT. Selon le P. *Bouhours*, cet adjectif ne doit point avoir de régime, et l'*Académie* ne lui en donne point. Mais *Ménage* étoit d'un autre sentiment, et plusieurs écrivains ont pensé comme lui : IMPATIENTS *de toute domination* (Vertot). — IMPATIENTS *de leur exil* (Histoire d'Angleterre). — IMPATIENTS *du joug* (Marmontel). — IMPATIENTS *du frein* (Voltaire).

Impatient du dieu dont le souffle invincible
Agite tous ses sens. (*Rousseau.*)

Il seroit à souhaiter que l'usage consacrât ce régime : mais il n'est pas encore assez autorisé. Dans les phrases précédentes, *impatient* signifie, *qui ne peut souffrir.* Dans les exemples suivants, il veut dire : *Qui désire ardemment, qui attend avec impatience.* Or, dans ce sens, le régime des noms est encore plus usité : *La noblesse,* IMPATIENTE *de gloire, ne demandoit qu'à marcher.*

Le peuple, *impatient de* cette mort cruelle,
L'attend comme une fête auguste et solennelle.
(*Voltaire*, Lois de Minos, act. IV, sc. 3.)

Impatients du temps de frapper leur victime. (*Lamotte.*)

Impatient déjà *des* sacrés aruspices. (*Id.*)

Enfin, *impatient* signifiant *désirer ardemment*, régit fort bien *de* et l'infinitif : IMPATIENT *de savoir ce qui en arrivera* (l'Académie).

(Mon cœur) *Impatient* déjà *d'*expier son offense.
(*Racine*, Phèdre, act. XI, sc. 5.)

Henri ne l'attend point ; ce chef, que rien n'arrête,
Impatient de vaincre, à son départ s'apprête.
(*Volt.*, Henr., ch. III.)

S'impatienter se dit sans régime : *La vie est trop courte pour se tuer, ce n'est pas la peine de s'impatienter* (Trévoux). —Madame de B... (Histoire d'Angleterre) fait régir à ce verbe *de* et l'infinitif: *Ils* S'IMPATIENTÈRENT *d'attendre le roi.* L'usage n'admet pas ce régime.
(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

IMPOSER. Quand on met la préposition *en* devant ce verbe, il se prend toujours en mauvaise part : *Vous* M'EN IMPOSEZ, veut dire : *vous m'en faites accroire, vous me trompez, vous mentez.* En voici quelques exemples :

La dame qui depuis long-temps
Connoît à fond votre personne,
A dit : hélas ! je lui pardonne
D'*en* vouloir *imposer* aux gens. (*Voltaire.*)

Je sens avec effroi, dans le rang où nous sommes,
Combien il est affreux d'*en imposer* aux hommes.
(*Guimont*, Iphigénie, act. II, sc. 6.)

La hauteur n'est qu'un personnage qu'il a pris pour EN IMPOSER ; *mais le mal est qu'il* EN IMPOSE *et parvient à persuader.*

Il (le théâtre) *doit* EN IMPOSER *aux yeux, qu'il faut toujours séduire les premiers.* (*Volt.* Diss. sur la Trag.)

Quand *imposer* n'est point précédé de la préposition *en*, il ne se prend pas en mauvaise part, et sa signification est alors déterminée par la suite du discours, et par les choses qui sont énoncées.

On dit : *Imposer du respect*, pour signifier *inspirer du respect : Sa figure* IMPOSE *le respect.* (L'*Académie.*)

C'est dans ce sens que *Voltaire* a dit :

Loin du faste de Rome et des pompes mondaines,
Des temples consacrés aux vanités humaines,
Dont l'appareil superbe *impose* à l'Univers,
L'humble religion se cache en des déserts.

Bernis :

D'où vient qu'une bergère assise sur des fleurs,
Simple dans ses habits, plus simple dans ses mœurs,
Impose à ses amants, surpris de sa sagesse?

On dit absolument et dans le même sens : *C'est un homme dont la présence* IMPOSE. (L'*Académie.*)

L'exemple d'un grand prince *impose* et se fait suivre :
Lorsqu'Auguste buvoit, la Pologne étoit ivre. (*Frédéric I.*)

*Soit timidité, soit paresse, Louis XIII ignora le grand art des hommes en place, celui d'*IMPOSER *à la renommée.*
(*Thomas*, Essai sur les Éloges.)

On dit encore que *l'action d'un orateur* IMPOSE, pour dire, *qu'elle fait trouver son discours meilleur.*

Enfin *imposer*, employé absolument, signifie aussi *inspirer de la crainte :*

Ils demandent un chef digne de leur courage,
Dont le nom seul *impose* à ce peuple volage. (Brutus, I, 4.)

Pierre eut assez de confiance dans son armée pour ne se pas laisser IMPOSER *par les Anglois.* (*Volt.* Hist. de Russie.)

Demandez aux Scythes, aux Sarmates et aux Esclavons, si l'Ebre, le Danube, le Tanaïs sont des barrières qui leur IMPOSENT.
(*Marmontel*, Bélis. 10.)

Il y a donc une grande différence entre IMPOSER et EN IMPOSER ; elle est confirmée par beaucoup d'autres exemples que nous n'avons pas cru devoir donner : il est vrai que quelques écrivains ont confondu ces deux expressions ; que *J. J. Rousseau* a dit : *La majesté de la nature* EN IMPOSE ;

Thomas : *Sa dignité, qui* EN IMPOSE, *arrête toutes les passions* ;

Et que *Voltaire*, dans l'Orphelin de la Chine (act. 3, sc. 1), dans Socrate (act. 2, sc. 4), dans le Droit du Seigneur (act. 2), dans la Comtesse de Givry (act. 2, sc. 2), et dans son Epître dédicatoire des *Lois de Minos*, s'est servi du verbe IMPOSER, précédé de la préposition *en*, dans le sens de IMPOSER, inspirer du respect, de la crainte, etc., etc.

Il est vrai encore que l'*Académie*, dans son Dictionn. (édit. 1798), est d'avis qu'on peut employer indifféremment *imposer* et *en imposer*; mais *Domergue*, les éditeurs du dictionnaire de *Trévoux*, les meilleurs écrivains, et enfin l'*Académie* elle-même, dans son dictionnaire (édition de 1762), la dernière qu'elle ait reconnue, ont parfaitement distingué ces deux locutions.

INDIGNE, voyez le mot DIGNE.

INESTIMABLE, on dit *inestimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son simple, dans le sens où *estimable* veut dire, digne d'être estimé, comme quand on dit : *cet homme est* ESTIMABLE *pour sa probité*, *cette action est* ESTIMABLE ; il signifie qui est d'une si grande valeur qu'on n'en sauroit fixer le prix : *ce diamant est d'un prix* INESTIMABLE.

En outre le mot INESTIMABLE, ne se dit que des choses ; tel est l'avis de *Th. Corneille* (sur la 543.e Rem. de *Vaugelas*) ; de *Domergue* (p. 230 de ses Solut. gramm.), et enfin de l'*Académie* (dans son Diction., au mot INESTIMABLE), conséquemment on ne doit pas dire, *c'est un homme* INESTIMABLE, pour signifier c'est un homme qui ne mérite pas d'être estimé.

INFECTER, INFESTER. On a souvent confondu ces deux verbes.

INFECTER signifie gâter, communiquer sa puanteur, sa corruption : *Il nous a* INFECTÉS *avec son haleine*, *de son haleine*.

(L'*Académie*.)

On dit aussi figurément des choses qui corrompent l'esprit, les mœurs : *L'avarice*, *l'intérêt*, *l'amour propre*, *la vanité*, *le plaisir*,

ces sources empoisonnées de toutes les actions des hommes, n'ont jamais INFECTÉ *ce cœur.* (Mascaron, or. fun. de Turenne).

De peur que l'idolatrie N'INFECTÂT *tout le genre humain et n'éteignit tout à fait la connoissance de Dieu, Dieu appela d'en haut son serviteur Abraham.* (Bossuet, disc. sur l'hist. univ.)

Il (Guise) forma dans Paris cette ligue funeste
Qui bientôt de la France *infecta* tout le reste.
(La Henr., ch. III.)

Il seroit honteux que la flatterie INFECTÂT *le petit nombre d'hommes qui pensent.* (Volt. aux auteurs du nouvelliste du Parnasse.)

INFESTER, signifie piller, ravager, par des irruptions, par des courses fréquentes ; il signifie aussi incommoder, tourmenter ; *Les pirates ont* INFESTÉ *nos côtes. — Les rats* INFESTENT *cette maison* (L'Académie.)

Avant Louis XIV, les grands chemins n'étoient ni pavés, ni gardés; les brigands les INFESTOIENT ; *les rues de Paris, étroites, couvertes d'immondices, étoient remplies de voleurs.*
(*Voltaire*, Siècle de Louis XIV.)

*Autrefois on pensoit que de malins esprits se faisoient un plaisir d'*INFESTER *les châteaux inhabités.* (Trévoux.)

Athénes, avec ses vaisseaux, INFESTOIT *les possessions des Lacédémoniens ; et ceux-ci, avec leurs armées de terre, désoloient l'Attique.*
(Cours de littér. t. II, ch. 6.)

La Messine, la Laconie étoient le jour, la nuit, INFESTÉES *par des ennemis affamés les uns des autres.* (Voy. d'Anach. ch. 40.)

De ces définitions et des exemples dont nous les avons fait suivre, on doit en conclure que le verbe INFECTER est mal employé dans ces vers de *Delille* :

Vain espoir! Célano, la reine des Harpies,
Infecta ces beaux lieux de ses troupes impies.

Il falloit :

Vain espoir! Célano, la reine des Harpies,
Infesta ces beaux lieux de ses troupes impies.

Car on ne gâte pas, on ne corrompt pas de beaux lieux avec des troupes impies, mais on les expose aux ravages.

Enfin de ce que nous avons dit, on doit en conclure que le

verbe INFESTER s'emploie le plus souvent en parlant de guerre, de vermine, des malins esprits et des démons :

Cette mer est souvent INFESTÉE *de corsaires.*

(P. Sicard.)

Il convertit une famille, qui étoit INFESTÉE *par le Démon.*

(Lettr. Edif.)

INFINITÉ. La syntaxe de cette expression est la même que celle du mot *sorte*. Voyez ce mot, lettre *s*.

INIMITABLE, INCOMPARABLE, INDICIBLE.

« Messieurs de l'*Académie* ont proposé cette phrase : *La nature* « *a des beautés* INIMITABLES *à l'art*; elle a d'abord paru vicieuse. Ces « expressions négatives, si décisives, *inimitable*, *incomparable*, *in*- « *dicible*, et une infinité d'autres, ne régissent rien ordinairement; « parce que ce qu'on peut y ajouter est inutile et redondant ; car « dire qu'un homme est *incomparable*, c'est dire qu'on ne peut « le comparer à personne ; une joie *indicible* est celle qu'on ne peut « exprimer par aucune parole; *inimitable* est ce qu'une personne ne « peut imiter : ainsi il semble qu'il y a faute ou pléonasme à dire « que *la nature a des beautés* INIMITABLES *à l'art*; cependant, après « un mûr examen, après avoir discuté plusieurs exemples qui ont « paru très-bons, il a été décidé qu'*inimitable* va ordinairement sans « *régime*, mais que, dans le style soutenu, ou lorsqu'il y a quelque « comparaison, il peut en souffrir un ».

(Les décisions de l'*Académie*, pag. 17.)

INSULTER, verbe actif, maltraiter quelqu'un de propos délibéré, de fait et de paroles. En ce sens il signifie simplement faire insulte, et il ne s'emploie qu'avec le régime direct : *cet ivrogne a* INSULTÉ *son hôte.* (L'Académie.)

Ce verbe signifie aussi, manquer à ce que l'on doit aux personnes et aux choses; mais, en ce sens, il régit la préposition *à* : INSULTER *aux malheureux.* — INSULTER *au bon sens.* (L'Académie.)

*Mon honneur n'est pas d'*INSULTER *aux misérables.* (Vaugelas.)

Les imitateurs des passions des grands INSULTENT *à leurs vices en les imitant.* (Massillon.)

Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchés grossiers, INSULTER *à la fragilité et à la foiblesse.* (Fléchier.)

*Il n'est pas permis d'*INSULTER *à une mourante.* (Volt. l. à d'Alembert.)

> Songez-vous qu'un monarque, à qui vous *insultez*,
> Pourroit frapper en vous le chef des révoltés?
> (Warvick, act. IV, sc. 4.)

Racine, cependant, a dit avec le régime direct:

> Ami, n'*insulte* point un malheureux qui t'aime.

Et *Marmontel*, p. 158 de sa Gramm. a donné cet exemple: *il* INSULTE *les malheureux.*

Mais ni l'un ni l'autre ne sont à imiter.

INVECTIVER, signifie déclamer contre quelqu'un, déchirer sa réputation. Ce verbe s'est établi contre le sentiment de *Vaugelas* (124e. remarque). On dit: INVECTIVER *contre quelqu'un.* — INVECTIVER *contre le vice.* (L'*Académie*, p. 135 de ses observ. et son Dict.)

On ne sauroit trop INVECTIVER *contre le luxe des femmes d'aujourd'hui.* — *Il ne faut point* INVECTIVER *contre les absents.* (Trévoux.)

> Contre un monde de recettes
> Il *invectivoit* de son mieux. (*La Fontaine.*)

Mais *Invectiver*, qui est un verbe neutre, ne peut s'employer avec le régime direct. *Invectiver quelqu'un, il m'a invectivé*, sont donc des fautes grossières.

JAILLIR, REJAILLIR. *Jaillir* ne se dit qu'au propre. *Rejaillir* se dit au propre et au figuré: *La gloire des ancêtres* REJAILLIT *jusque sur les descendants.* (L'Académie.)

JAN, t. du jeu de trictrac. *Petit Jan*, *Grand Jan*, *Jan de retour.*

Quelle que soit l'origine de ce mot, le Traité du trictrac, le Dictionnaire de l'*Académie* et celui de *Trévoux* l'écrivent ainsi.

Richelet écrit *Jan* avec un *e* entre le *j* et l'*a*.

JONCHETS, subst. masc. pluriel. Sorte de jeu ancien dont parle *Ovide*. On jouoit autrefois *aux jonchets* avec de petits brains de jonc, auxquels ont succédé de petits brins de paille, et ensuite de petits bâtons d'ivoire ou d'os. C'est des brins de jonc que lui vient son nom, comme il paroît par le dictionnaire étymologique de *Ménage*.

Honchets est un barbarisme.

(*Encycl.* in-fol., *l'Académie*, *Trévoux* et *Richelet.*)

JOUIR, verbe neutre. Posséder actuellement quelque chose, en avoir les fruits, les émoluments en sa possession : *un fermier doit* JOUIR *de son héritage en bon père de famille.* (Trévoux.)

On dit aussi *jouir*, par rapport à toutes les commodités de la vie : JOUIR *de la félicité*, JOUIR *de la lumière*, *de la clarté*, *de la plus parfaite santé.*

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Richelet.*)

Quelques uns disent : *Cette personne* JOUIT *d'une mauvaise santé* ; JOUIT *d'une mauvaise réputation* ; mais, comme jouissance et mauvaise santé, mauvaise réputation, sont incohérents, il faut alors employer un autre tour qui rende la pensée sans choquer la raison. Il est vrai que Massillon a dit : *Il ne croit rien avoir, s'il n'a tout. Son âme est toujours avide et altérée, et il ne* JOUIT *de rien que de ses* MALHEURS ; mais *jouir de ses malheurs*, est une expression très belle.

(Le dict. crit. de *Féraud.*)

Il est des peines dont le souvenir cause une sorte de jouissance à l'homme sensible et malheureux.

K.

K, substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'*Académie.*)

KIRSCH-WASSER, subst. masc. Mot corrompu des deux mots allemands, *kirschen-wasser* qui signifient littéralement *eau de cerises.* Beaucoup de personnes écrivent *kirch-was*, d'autres prononcent *kersch-wasser* ; l'une et l'autre manière sont des fautes.

(Le Dict. allemand-françois de *Mauvillon*, et la Gramm. allem. de *Gottsched.*)

L.

L, subsantif féminin, suivant l'appellation ancienne, et masculin, suivant l'appellation moderne. (L'*Académie.*)

LÀ OÙ, signifiant *dans cet endroit*, est unanimement réprouvé. On dit : *C'est* là QUE *je demeure*, et non, *c'est* là où *je demeure.* — *C'est* là QUE *je veux aller* ; et non, *c'est* là où *je veux aller.*

On peut employer *là où*, dans le sens de *lorsque* : *En fait de mots, l'analogie n'a lieu que* là où *l'usage l'autorise.* (Beauzée.)

Les gens de bien meurent dans une douce espérance là où *les méchants sont tourmentés de remords.* (L'Académie.)

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

Cette expression vieillit même en ce sens.

LAIDERON, subst. fém. Jeune femme ou jeune fille qui est laide, mais qui n'est pas sans agréments, ajoute l'*Académie* : *Voyez cette petite* LAIDERON *qui fait la coquette.—C'est une* LAIDERON *qui ne déplaît pas — C'est une* JOLIE LAIDERON.

Quelques-uns disent *laidronne* : *Ces pauvres* LAIDRONNES *s'ajustoient de leur mieux*. (Lasuze.)

Mais c'est une faute grossière. (L'*Académie*, *Trévoux*, *Chapsal*.)

LARRON. Celui qui dérobe, qui prend furtivement : *Un* LARRON *domestique mérite la mort.* — Au féminin on dit : LARRONNESSE ; *larronne* seroit une faute. (L'*Académie*, *Trévoux*, *Richelet.*)

LIAIS. Subst. masc. Sorte de pierre dure dont le grain est très-fin, et dont on fait des appuis, des balustrades, des dales pour couvrir les terrasses etc. (L'*Académie*, *Trévoux*.)

Pierre de lierre est mal dit.

LIRE, verbe actif.

Régulièrement il faut dire en interrogeant, *lis-je bien ?* et non *lisé-je bien* ? Si on trouve *lis-je bien* trop dur à l'oreille, il n'y a qu'à prendre un autre tour de phrase.

(*Th. Corneille*, sur la 203e rem. de Vaugelas, et l'*Académie*, page 234 de ses observations.)

Lire se prend figurément pour pénétrer dans la connoissance de quelque chose : LIRE *dans la pensée*, *dans les yeux*, *dans les astres*, *dans l'avenir*. On dit aussi LIRE *sur le visage : Ceux dont la conduite est le fruit d'une application chagrine et laborieuse laissent* LIRE SUR LEUR VISAGE *l'importance de leurs desseins.* (Le père de la Rue.) Mais on ne dit pas LIRE *sur le journal*, *sur le registre*, c'est LIRE *dans le journal* qu'il faut dire. (*Urbain Domergue*, pag. 121.)

Se laisser LIRE, *se faire* LIRE, se dit d'un livre qu'on lit sans ennui. L'abbé *des Fontaines* aimoit ces expressions, et il en faisoit un fréquent usage.

LITEAUX, LINTEAU.

Liteaux, subst. masc. pluriel. Se dit des raies colorées qui

traversent les toiles d'une lisière à l'autre : *Il n'y a que les pièces de toiles pleines, destinées à faire des nappes et des serviettes qui aient des* LITEAUX. (L'Académie.)

Linteau, est la pièce de bois qui se met au travers d'une porte ou d'une fenêtre pour soutenir la maçonnerie ; ainsi lorsqu'on veut parler de serviettes, de nappes, on a grand tort de dire, *serviettes à linteaux*.

LOIN À LOIN, DE LOIN À LOIN.

Ces phrases adverbiales signifient à une distance considérable de lieu ou de temps, eu égard à la chose dont on parle; elles signifient aussi *rarement*; on dit : *Planter des arbres* LOIN À LOIN. — *Il ne me vient plus voir que* DE LOIN À LOIN.

(L'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798 ; *Trévoux Féraud*.)

D'*Olivet* termine ainsi sa 41e. remarque sur ce vers de *Racine* :

Grâce aux dieux ! son malheur passe mon espérance.

» *Ces sortes de hardiesses font un merveilleux effet dans la poésie*, » *lorsqu'elles sont placées à propos et de* LOIN À LOIN.

Le même auteur dit en parlant de lui et de *J. B. Rousseau* : *Nous avions toujours continué à nous écrire de* LOIN À LOIN.

(Bibl. rais., tom. II, 1741, et tom. V des lettres de Rousseau.)

Cependant de *loin en loin* sembleroit une locution aussi bonne que de *loin à loin* ; car plusieurs de nos auteurs, tel que l'abbé *Desfontaines*, *J. J. Rousseau*, *Linguet*, l'abbé *Grozier*, *La Harpe*, dans son Cours de littér. p. 506, t. 1, etc., en ont fait usage ; cependant elle n'est indiquée que dans le Dict. de *Gattel*, et dans celui de *Féraud*.

M.

M, substantif, est féminin, suivant l'appellation ancienne, et masculin, suivant l'appellation moderne. (L'*Académie*.)

MAJESTÉ. Ce mot se dit par excellence de Dieu, et par extension des Rois, des Empereurs, etc.

En parlant aux Empereurs, aux Rois, quand ce mot est joint à un pur adjectif, ou à un participe, on met le féminin. *Votre Majesté est trop* PRUDENTE, *votre Majesté est* SUPPLIÉE.

Mais quand il est joint à des substantifs employés adjectivement,

les sentiments sont partagés sur le genre. Les uns disent : *depuis que votre Majesté est* MAÎTRE, d'autres disent, MAÎTRESSE *de la Franche-Comté.* Cependant MAÎTRE est plus suivant l'usage, et la raison, parce que ce mot peut être regardé comme un véritable substantif. On dit : *Sa Majesté est le Père et le Protecteur de son Peuple* ; on doit donc dire de même : *Sa Majesté est maître*, et non pas *maîtresse de la Franche-Comté.*

(Le P. *Bouhours*, *Féraud* et M. *Lemare.*)

Il est hors de doute, dit *Corneille* (sur la 533e remarque de *Vaugelas*), que, quand il s'agit de donner aux rois un titre qui les distingue particulièrement, on doit toujours se servir de *vous*, et qu'il faut dire : *Vous êtes, Sire, non-seulement le plus grand des rois, mais le plus grand de tous les hommes.* On dira bien : *Votre Majesté est infiniment* ÉCLAIRÉE ; mais on ne peut pas dire : *Votre Majesté est le plus éclairé*, ni *la plus éclairée de tous les rois.*

MAL, subst. masc., a plusieurs significations. Quelques personnes disent, dans le sens d'incommodité, peine, travail : *J'ai eu bien du* MAL *à me procurer votre adresse. — On a bien du* MAL *à gagner sa vie. — Il se donne bien du* MAL *pour nourrir sa famille.* Ces manières de parler ne sont autorisées que dans le style familier ; hors de là il faut dire : *J'ai eu bien de la peine.*

MASSACRANT, TE. Ce mot dont on fait usage dans cette phrase : *Il est aujourd'hui d'une humeur massacrante*, ne se trouve dans aucun dictionnaire.

MARTYR, MARTYRE. Le premier se dit de celui ou de celle qui souffre la mort, les tourments, pour la véritable religion : *Saint-Etienne a été le premier* MARTYR. — *Sainte-Cécile est vierge et* MARTYRE. (L'*Académie.*)

On l'emploie aussi au figuré, en parlant d'un homme ou d'une femme qui a beaucoup souffert pour une cause profane, ou qui s'expose, par sa conduite, à beaucoup de dangers, de disgraces : *Il y a des* MARTYRS *de vanité, aussi bien que de piété.* (Nicole.)

L'Amour est un dangereux maître ;
Tous ses sujets sont ses *martyrs.* (*Scudéry.*)

Le second mot, écrit toujours par un *e* final, sert à exprimer le supplice même, la mort ou les tourments endurés pour la foi :

L'Eglise a attaché des honneurs à l'opprobre et aux souffrances du martyre. (Saint-Evrem.)

Il se dit aussi figurément, et par exagération, de toutes sortes de peines de corps et d'esprit : *C'est un martyre que d'avoir affaire à des chicaneurs.* (L'Académie.)

Et plusieurs, qui tantôt, ont appris mon *martyre*,
Bien loin d'y prendre part, n'ont rien fait que d'en rire.
(*Molière.*)
(L'*Académie*, *Trévoux* et *Féraud.*)

Matin*, soir. On dit : *hier* AU *soir*, *demain* AU *soir* : on dit aussi : *hier* AU *matin*, *demain* AU *matin* ; mais avec le mot *matin*, l'article contracté *au* peut se supprimer. C'est ce que pense l'*Académie*, dans son observation sur la 406e. remarque de *Vaugelas*, et dans son Dictionn. aux mots *matin*, *soir*, *demain*.

Th. *Corneille* (sur cette remarque de *Vaugelas*) est cependant d'avis que *demain au matin* est plus correct que *demain matin*, et que, si l'on peut se servir de cette dernière expression, ce n'est que dans le Discours familier, et non en écrivant. L'usage a sanctionné cette décision.

Ménage fait remarquer sur le mot *demain*, que l'usage a emporté un présent pour un futur dans cette phrase : *Il est demain fête* ; pour parler juste, il faudroit dire : *Il* SERA *demain fête*. On dit de même : *Qu'elle fête* EST-CE *demain ?* pour : *qu'elle fête* SERA-CE *demain ?*

Matinier, matinal, matineux. Ces trois adjectifs n'éveillent pas la même idée ; *matinier* signifie qui appartient au matin ; il n'est d'usage que dans cette phrase : *J'ai vu l'étoile* MATINIÈRE. — *Matinal*, qui se lève matin : *Vous n'êtes pas toujours* MATINAL.

Anténor, le premier, sort des bras du sommeil,
Et vient au rendez-vous attendre le soleil.
La déesse des bois n'est point si *matinale*. (*La Fontaine.*)

Matineux, qui a coutume de se lever matin : *Les femmes ne sont guère* MATINEUSES. (L'*Académie.*)

Notre gentil-homme étoit fort MATINEUX, *et chasseur.*
(Hist. de D. Quichotte.)

Les coqs, lui disoit-il, ont beau chanter matin,
Je suis plus *matineux* encore.
(*La Fontaine*, Fable 114.)
(*Roubaud*, Synonymes.)

Mêler, verbe actif. Dans le sens propre, il signifie brouiller ensemble plusieurs choses, et alors, il demande la préposition *avec*. On dit : *mêler de l'eau* AVEC *du vin*, et non pas : *mêler de l'eau à du vin*.

Dans le sens figuré, *mêler* se dit des choses morales, et signifie *joindre*, *unir* une chose avec une autre ; en ce sens il régit la préposition *à* : *Dieu* MÊLE *sagement aux douceurs de ce monde, des amertumes salutaires.* (*Fléchier.*)

Il mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat *à* celles d'un héros. (*Boileau.*)

Mêlons aux chants de victoire
Les douces chansons d'amour. (*Quinault.*)

Membru, ue, membré, ée, adjectifs. Le premier mot ne se dit qu'au propre et dans le style familier, en parlant d'un homme qui a les membres gros et puissants : *on peint Hercule fort et* MEMBRU.

Le second ne s'emploie que comme terme de blason : *on dit que les jambes et les cuisses des aigles et autres animaux* SONT MEMBRÉES quand elles sont d'un émail différent de celui de l'animal.
(L'*Académie.*)

Même.

Mettre a même, et être a même *de faire quelque chose*, signifie, mettre ou être à portée de le faire, donner ou avoir des facilités pour le faire. Ces façons de parler sont bizarres, et ne sont pas certainement du bon style. Plusieurs écrivains tels que l'abbé Guenée, l'abbé Grozier, et Linguet en ont cependant fait usage.

L'Académie est d'avis que cette façon de parler adverbiale s'emploie avec les verbes, *être*, *mettre*, *laisser*, mais elle observe que cette locution est familière ; et les éditeurs du dictionnaire de *Trévoux* disent la même chose.

Messire-jean (poires de), subst. fém. Poire rousse fort sucrée qui est mûre en octobre et en novembre.
(L'*Académie*, *Trévoux* et *Richelet.*)

Poires de Misserjan est mal dit.

MÉTAL, MÉTAIL. Subst. masc.

Métal se dit d'un corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre, et qui est fusible et malléable.

Métail est une composition de métaux ou un mélange de métaux avec ce qu'on appelle des demi-métaux.

Ainsi l'or est un *métal*, et le similor un *métail*.

Roubaud, Buffon et plusieurs auteurs estimés, font cette distinction.

Dans le Dictionn. de l'*Académie* édition de 1762 et de 1798, il n'en est pas question.

MIDI, MINUIT.

Midi est le milieu du jour; le temps où le soleil est au plus haut point de son élévation sur l'horizon, et d'où il commence à descendre.

Minuit est le milieu de la nuit, l'heure à laquelle le soleil, descendu au-dessous de notre horizon, se retrouve dans le plan du même méridien.

Ces deux noms substantifs, sont masculins et ne s'emploient point au pluriel; on dit : *j'irai vous voir à* MIDI PRÉCIS. — *Il est* MINUIT *et demi*, MIDI *et demi; je me rendrai là sur le* MIDI, *sur le* MINUIT, et non pas : *j'irai vous voir à midi précise, à midi et demie, sur les minuit, sur les midi.*

On dit aussi *midi* EST *sonné*, *minuit* EST *sonné* et non pas *a sonné*, ni encore moins *ont sonné*. Si on dit *l'horloge a sonné*, c'est parce que c'est l'horloge qui sonne; mais, pour les heures, ce sont elles qui sont sonnées par l'horloge.

(*Vaugelas*, 88e rem., l'*Académie*, pag. 93 de ses observations, et le dict. crit. de *Féraud*.)

MILLE.

Mille, employé comme adjectif numéral, est des deux genres, et de même que les autres nombres cardinaux, il ne prend point la marque du pluriel : *Sous Charles V, il n'y avoit à la Bibliothèque du roi que 900 volumes, présentement elle en possède plus de trois cent* MILLE, *sans compter 70* MILLE *manuscrits.*

Mille, à plus forte raison, suit la même syntaxe, lorsqu'il n'est pas précédé d'un autre nombre : *Nous tenons au monde par* MILLE *chaînes.* (Nicolle.)

Mille et *mille* douceurs (à la Royauté) semblent être attachées,
Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées. (*Corneille.*)

6.

En latin *mille*.

(*Bouhours*, pag. 287. — *Buffier*, pag. 371. — *Wailly*, pag. 178. — *Trévoux* et l'*Académie*.)

Dans la supputation ordinaire des années, quand *mille* est suivi d'un ou plusieurs autres nombres, on retranche la dernière syllabe; ainsi on écrit: *L'an* MIL *huit cent seize*, et non pas, l'an *mille*, etc.; en ce sens, *mil* se dit pour *millième*. — En latin, *millesimus*.

(Mêmes autorités.)

Toutefois, voici une observation de *Domergue*, qui peut apporter une modification à cette seconde remarque :

En fait de millésime, dit ce Grammairien, lorsqu'il s'agit de celui où l'on se trouve, d'un millésime, par exemple, dont on parle souvent: le besoin d'abréger a fait écrire *mil*, mais s'il s'agit d'un millésime rarement employé, le mot *mille* reste tout entier. On dira donc l'*an* MIL *huit cent seize*, et *l'an cinq* MILLE *huit cent vingt de la création*. — *Mercier* a fait un ouvrage qui a pour titre : *l'an deux mille quatre cent quarante*.

Mille s'emploie encore pour signifier un espace de chemin contenant environ mille pas géométriques, ce qui fait un peu plus du tiers de la lieue commune; en ce sens, *mille* est substantif, et il prend un *s* au pluriel : *Les* MILLES *d'Angleterre sont un peu plus longs que les* MILLES *d'Italie*. En latin, *milliarium*.

(*Vaugelas*, 373e rem. de *Wailly*, *Trévoux* et l'*Académie*.)

MINABLE. Ce mot, dont on se sert pour dire qu'une personne ou une chose fait pitié, n'est pas françois.

MOURIR, verbe neutre, s'emploie souvent avec le verbe *faire* mais il ne se dit pas avec le passif de ce verbe; *Il a été fait mourir* est une construction barbare, et très-vicieuse.

Dites : *On l'a fait mourir*, ou bien : *il a été exécuté*.

(*Vaugelas* et *Th. Corneille*, 245e rem. — *Féraud* et *Trévoux*.)

MOUSSEUX, EUSE. MOUSSU, UE.

Ces deux adjectifs ont des acceptions très-différentes.

Mousseux, se dit de ce qui mousse, qui fait beaucoup de mousse: *Ce vin de Champagne est* MOUSSEUX. — *Cette bierre est* MOUSSEUSE.

Et *Moussu* se dit de ce qui est couvert de mousse : *Cette pierre est* MOUSSUE (L'*Académie*.) — *Cette carpe étoit si vieille, qu'elle avoit la tête toute* MOUSSUE. (*L'Académie*.) — *Marchole dit avoir vu dans*

les montagnes une infinité de sapins, *si* MOUSSUS *et si blancs*, *qu'il sembloit que la mousse y fût crue au lieu de branches.*

(Le Dict. de l'*Académie* et de *Trévoux*.)

N.

N, substantif, est féminin suivant l'appellation ancienne, et masculin suivant l'appellation moderne.

Voyez dans la première partie de cet ouvrage, p. 13, ce que nous avons dit sur l'articulation *ne*.

NAIN, NAINE, homme et femme d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire.

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Richelet*.)

Nine est un barbarisme.

NÉOLOGIE, NÉOLOGISME.

La *néologie*, annonce un genre nouveau de langage, des manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application de termes nouveaux. Le *néologisme* marque l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, et de mots indirectement détournés de leur sens naturel, ou de leur emploi ordinaire.

(*Roubaud*.)

La *néologie* est un art, le *néologisme* est un abus.

A NEUF, DE NEUF.

Ces deux phrases adverbiales ne signifient pas tout-à-fait la même chose.

A neuf ne se dit guère qu'en parlant des choses qu'on raccommode, et qu'on renouvelle en quelque sorte : *refaire un bâtiment* À NEUF. — *Remettre un tableau* À NEUF. — *Blanchir des bas* À NEUF.

Mais on dit *qu'un homme a fait habiller ses gens* DE NEUF, pour dire, qu'il leur a fait prendre des habits neufs.

(Le Dict. de l'*Académie*, de *Féraud* et de *Trévoux*.)

O.

O, est substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'*Académie*.)

OBLIGER. Quand *être obligé* ne marque qu'un devoir moral, il se dit des personnes et non pas des choses; ainsi quoiqu'on dise : *On est* OBLIGÉ *d'obéir aux lois divines et humaines.* — *On est* OBLIGÉ *de travailler à réprimer ses passions;* on ne dira pas : LA JEUNESSE *est* OBLIGÉE *d'avoir du respect pour les personnes âgées.* Mais : *La jeunesse doit avoir du respect*, etc., ou : UN JEUNE HOMME *est obligé d'avoir*, etc.

De même, au lieu de dire : LA CRITIQUE EST OBLIGÉE *d'être sévère, lorsqu'un livre contient des maximes contraires à la morale*, dites : LA CRITIQUE *doit être sévère ;* ou : *un critique est* OBLIGÉ D'ÊTRE.

(*Wailly*, pag. 392. — Et le Dict. de *Trévoux*.)

Voyez pag. 587 de quel régime on doit faire usage avec *obliger* suivi d'un Infinitif.

OBSERVER. Ce verbe a diverses acceptions. Lorsqu'on s'en sert pour signifier épier, remarquer les actions, les gestes, les discours d'une personne, on peut lui donner un régime direct et dire : *Je* VOUS *observe*, c'est-à-dire, *j'observe, je remarque vos actions, vos discours.* — *Prenez garde à ce que vous dites; on* VOUS *observe*, c'est-à-dire : *On observe, on remarque vos actions vos discours.*

Mais lorsque *observer* signifie simplement *remarquer*, il doit alors se construire de même que ce verbe; ainsi on dira fort bien : *J'ai observé que*, par la raison qu'on diroit : *J'ai remarqué que ;* mais on ne diroit pas : *Je lui ai observé que, j'observe à l'assemblée que, je vous observe que*, attendu qu'on ne diroit pas : *Je lui ai remarqué que, je remarque à l'assemblée que, Je vous remarque que;* il faut dire : *Je lui ai fait observer que, J'ai fait observer à l'assemblée que, je vous fais observer que*, de même que l'on diroit : *je lui ai fait remarquer que, je fais remarquer à l'assemblée que, je vous fais remarquer que.* On observe pour soi, et l'on fait observer aux autres.

(Le Dict. de l'*Académie.* — *Domergue*, pag. 408 de son journal et 233 de ses Solutions Gramm. — M. *Chapsal*, D. Gramm.)

Exemples à l'appui de cette remarque :

Je ne dois pas finir cet article sans OBSERVER QUE, *parmi les défauts de Mascaron, il faut compter ses fréquentes citations des auteurs profanes.*

(*La Harpe*, Cours de Littérature.)

FAITES *leur même* OBSERVER *que rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté, que de tenir chaque chose en sa place.* (Fénélon.)

La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous FAIRE OBSERVER *qu'en peignant les misères humaines, mon but étoit excusable, et même louable, à ce que je crois.* (J. J. Rousseau.)

Je me borne à FAIRE OBSERVER *à un enfant ce qu'il fait continuellement.* (Condillac.)

J'ai ouï dire que quelqu'un FAISANT OBSERVER *à Voltaire qu'un fait n'étoit pas tel qu'il l'avoit raconté : Je le sais bien, dit-il, mais avouez qu'il est mieux comme je le raconte.* (Marmontel.)

Au lieu de *faire observer*, quelques écrivains ont employé le verbe *remarquer* précédé du verbe *faire*, ou le verbe *représenter*.

On FERA REMARQUER *à l'enfant que ces principes et ces règles, auparavant inutiles à son instruction, lui deviennent nécessaires pour mettre de l'ordre dans ses connoissances.* (Condillac.)

Ils lui FONT REMARQUER *que Bliombéris n'a pas encore le moindre désavantage.* (Florian.)

Je lui ai REPRÉSENTÉ *que vous étiez naturellement dans le service.*

Je leur REPRÉSENTAI *que je n'étois pas Phénicien.* (Fénélon.)

Il n'est pas plus permis de dire : *faire des observations à quelqu'un*, que *observer quelque chose à quelqu'un.*

Observer une chose, c'est *faire une observation.* L'esprit, dans l'une comme dans l'autre expression, ne considère en aucune manière le terme où aboutit l'attribution. La préposition *à*, chargée d'annoncer ce terme, est une faute, parce que la pensée n'en a pas besoin; mais si, à l'idée d'observation, vient se joindre celle de terme, la langue et la raison veulent qu'on dise : *faire observer à quelqu'un ; faire part de ses observations à quelqu'un ; faire une observation à quelqu'un.*

(*Domergue*, pag. 232 de ses Solut. Gramm.)

ORCHESTRE : On prononce *orkestre.* C'étoit, dit *Tébilien,* chez les Grecs, la partie la plus basse du théâtre, et où l'on dansoit. Chez les Romains c'étoit le lieu où se plaçoient les sénateurs, à-peu-près ce qu'on appelle aujourd'hui le parterre. Parmi nous c'est le lieu où on met la symphonie. — Il se dit aussi de la réunion de tous les musiciens.

Trévoux écrit *orquestre*, et fait ce mot féminin, mais l'*Académie* et l'usage ne lui donnent plus que le masculin.

ORGUE, est, ainsi que nous l'avons dit, pag. 96, *masculin* au singulier, et *féminin* au pluriel : *Il paroît par un nombre infini d'auteurs, que les* PREMIÈRES ORGUES *ont une origine très-ancienne, mais tous les historiens conviennent que* LE PREMIER *qui parut en France est* CELUI *dont l'empereur Constantin Copronyme fit présent en 757 au roi Pépin.*

Fabre est d'avis qu'il ne faut pas dire : *C'est un des plus belles orgues*, ni : *c'est un des plus beaux orgues*, ni enfin : *c'est une des plus belles orgues.*

La règle d'accord, dit ce Grammairien, sembleroit autoriser la première locution : *C'est une des plus belles orgues*, est une phrase elliptique ; suppléons les ellipses, nous aurons : *c'est un orgue du nombre des plus belles orgues* ; or *un*, correspondant à *orgue* au singulier, qui est masculin, devroit en prendre le genre ; cependant comme ce seroit une bizarrerie trop frappante que de présenter dans la même phrase, le même substantif sous deux genres différents, cette tournure ne peut être tolérée. Ces deux autres, n'étant pas conformes à la loi d'accord, doivent subir le même sort.

Domergue pense que c'est déjà une bizarrerie de donner à un substantif un genre au singulier, et un autre genre au pluriel ; et il croit de même que *Fabre*, qu'elle seroit bien plus frappante si elle se trouvoit dans la même phrase ; alors il est d'avis que, dans le cas proposé, *orgue* n'adopte qu'un genre, et c'est le masculin, soit parce qu'il est plus noble, comme disent les Grammairiens, soit parce qu'ayant été employé le premier, c'est à lui à déterminer l'ordre : De sorte qu'il veut qu'on dise : *C'est un des plus beaux orgues.*

Fidèle à notre plan de nous borner à rapporter l'opinion des Grammairiens qui jouissent d'une réputation méritée, nous croyons n'y pas déroger en disant, qu'en général lorsqu'il se présente une difficulté dont la solution offre quelque doute, soit parce qu'il y a peu de Grammairiens qui aient émis leur opinion, soit parce que l'*Académie* n'a rien prononcé, il est mieux de chercher un autre tour de phrase ; alors il nous semble qu'il est plus simple de dire : *Cet orgue est excellent, je n'en ai pas vu qui lui soit comparable.*

OUTRAGEUX, OUTRAGEANT, adjectifs.

Outrageux se dit des personnes et des choses : *C'est le propre des harengères d'être* OUTRAGEUSES *en paroles. — Ces discours sont* OUTRAGEUX. (L'*Académie*, *Trévoux*, et *Féraud.*)

Voltaire dans son comment. sur *Corneille* s'exprime ainsi : » Le

» mot *outrageux* n'est pas usité, mais plusieurs auteurs s'en sont
» heureusement servis ; nous ne sommes pas assez riches pour nous
» priver de ce que nous avons. »

Outrageant ne se dit que des choses : *Il se présente toujours dans la vie quelque affaire facheuse et* OUTRAGEANTE. (Mêmes autorités.)

OUVRAGE DE L'ESPRIT, OUVRAGE D'ESPRIT. Quoique l'esprit ait part à l'un et à l'autre, ce qui fait la synonymie des deux expressions, ce sont pourtant des choses différentes.

Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts *est un ouvrage* DE L'ESPRIT. Les compositions ingénieuses des gens de lettres, soit en prose, soit en vers, sont *des ouvrages d'esprit.*

On entend par *ouvrage de l'esprit*, un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête : on entend par *ouvrage d'esprit*, un ouvrage de la raison polie, et de cette fine intelligence qui distingue un homme d'un autre homme : *Le plus grand nombre des ouvrages de* l'ESPRIT *ne sont pas des ouvrages* d'ESPRIT.

(*Bouhours*, pag. 459 de ses rem.)

Les systèmes des régles qui constituent la logique, la réthorique, la poétique, sont de beaux OUVRAGES DE L'ESPRIT : *la théorie des sentiments agréables, le Lutrin, la Henriade, Athalie, le Tartuffe, sont d'excellents* OUVRAGES D'ESPRIT. (Beauzée, *Synonymes.*)

P.

P, substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'*Académie.*)

PARAPLUIE, PARATONNERRE, substantifs masculins.

Parapluie est une sorte de petit pavillon portatif, qu'on étend au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie.

Paratonnerre, est une barre de fer terminée en pointe, et non émoussée ni arrondie par le bout, qui s'élève au-dessus des édifices, et à laquelle est adaptée une chaîne de fer communiquant avec le terrein inférieur, ou avec un puits, afin de préserver des effets du tonnerre, en l'attirant sans explosion.

Quelques personnes écrivent ces deux mots avec un trait d'union, *Para-pluie*, *para-tonnerre*, comme s'ils étoient composés ; mais

cette orthographe est contraire à celle qu'ont adoptée *Wailly*, *Boiste*, *Gattel*, *Le Tellier*, *Valmont de Bomare*, et l'*Académie*.

PARDONNABLE, PARDONNER. Voyez le mot *excusable*.

MAL PARLER, PARLER MAL.

Beauzée pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *mal parler*, tombe, selon lui, sur les choses que l'on dit; et *parler mal*, sur la manière de les dire : le premier est contre la morale, et le second contre la Grammaire.

C'est *mal parler* que de dire des choses offensantes, sur-tout à ceux à qui l'on doit du respect; de tenir des propos inconsidérés, déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les tient, ou à ceux dont on parle. C'est *parler mal*, que d'employer des expressions hors d'usage; d'user de termes équivoques; de construire d'une manière embarrassée, ou à contre sens; d'affecter des figures gigantesques en parlant de choses communes, ou médiocres, de choquer la quantité en faisant longues les syllabes qui doivent être brèves, ou brèves les syllabes qui doivent être longues :

Il ne faut ni MAL PARLER *des absens*, *ni* PARLER MAL *devant les savans*, etc.

Quant à *Roubaud*, il ne voit dans ces deux manières de parler qu'une différence de construction sans aucune différence de sens; et il diroit également : *Il ne faut ni* MAL PARLER, *devant les savans*, *ni* PARLER MAL *des absens*.

Il en est de *mal* comme de *bien*; or, on a dit : *L'art de* BIEN PARLER, comme *l'art de* BIEN PENSER; dans un sens grammatical, *Mal* se met également avant ou après mille autres verbes, avec la même signification; vous direz : MAL *enfourner*, ou *enfourner* MAL *une affaire*.

PARTAGER. Quand on conserve une portion de ce que l'on partage, on doit dire : *partager avec*, et quand on ne réserve rien pour soi, on doit dire : *partager entre*, et non pas *à*. Ainsi au lieu de: *Elle partageoit* AUX *pauvres le peu qu'elle gagnoit*, il faut dire · *entre les pauvres*.

Ce régime de la préposition *à* est celui de *distribuer*.

Il ne prenoit, de ces aumônes, que la moindre partie pour sa subsistance, le reste il le partageoit ENTRE *les premiers pauvres qu'il trouvoit*.

(Lett. Edifiantes.)

C'est ainsi qu'il faut dire, ou encore en se servant de la prépos-

tion *avec* : *C'est une loi inviolable parmi les parens* (chez les indiens), *de* PARTAGER *le peu qu'ils ont* AVEC *ceux qui sont dans le besoin*. (ibid.)

Crébillon met la préposition *à* à la place de ce régime: *lui partager un sceptre*, pour, *partager un sceptre avec lui.*

Corneille lui en avoit donné l'exemple:

Et de son amitié je ne puis l'exiger,
Sans vous voler un bien qu'il *vous* doit *partager*.
(Léon à Irène dans Pulchérie.)

Il devoit dire : *qu'il doit* PARTAGER AVEC LUI.
(Le dict. crit. de *Féraud*.)

PARTICIPER, verbe neutre, avoir part: *C'est* PARTICIPER *en quelque sorte* AU *crime, que de ne pas l'empêcher quand on le peut.*
(L'*Académie*.)

Participe à ma gloire, au lieu de la souiller;
Tâche à t'en revêtir, non à m'en dépouiller.
(*Corneille*, Horace.)

Participer, signifie aussi, tenir de la nature de quelque chose, et alors il prend pour régime la préposition *de* :

Plusieurs des défauts, que l'on rencontre dans La Fontaine, PARTICIPENT *quelquefois* DES *qualités aimables qui les avoient fait naître.*
(*Champfort*, élog. de La Fontaine.)

Déjà de Vesperus la douteuse lumière,
Qui *participe* ensemble et *de* l'ombre et *du* jour,
Éclairoit à demi le céleste séjour.
(*Delille* Paradis perdu, ch. IX.)

Ainsi *participer* est suivi de *à* quand son sujet est un nom de personne, et il est suivi de la préposition *de*, quand son sujet est un nom de chose.

Thomas, dans son essai sur les éloges, a donc mis un régime pour l'autre, lorsqu'il a dit : *On peut dire que l'éloquence des auteurs italiens* PARTICIPE À *ce caractère général*; il falloit : *de ce caractère général.*
(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Quelques uns disent *participer*, pour prendre part à : *Je* PARTICIPE *à votre douleur*. Il n'est guère d'usage dans ce sens, dit l'*Académie*, et l'on dit plus ordinairement : *Prendre part.*

Féraud est d'avis qu'on peut trancher le mot, et dire qu'il ne vaut rien en ce sens, et que le bon goût le rejette.

PASSANT, ANTE, adjectif. Quoiqu'avec la terminaison active, cet adjectif verbal a le sens passif; il ne se dit pas de celui *qui passe*, mais de l'endroit ou l'on passe fréquemment :

Dans le rang que vous tenez, dans la plus brillante et LA PLUS PASSANTE *province de France, joindre l'économie à la magnificence d'un gouverneur, c'est ce qui n'est pas imaginable.* (de Sévigné.)

Passant aime à suivre le substantif, mais ici, à cause du superlatif et du voisinage de *brillant*, il précède élégamment. (Le dictionnaire critique de *Féraud*.)

L'*Académie* et *Trévoux* ne mettent que *chemin passant*, *rue passante*, mais *Féraud* pense qu'on peut dire aussi : *Ville, Province passante*, où il abonde beaucoup d'étrangers , de voyageurs.

Quoiqu'il en soit, il est certain que *chemin passager*, *rue* ou *ville passagère*, sont des locutions vicieuses.

PEINTURER, verbe actif. Barbouiller, peindre une chose d'une seule couleur. *On peinture* les contrevents, les gouttières, les grilles, les travées, les treillages, les boiseries, etc.

Andry de Boisregard, *Ménage*, *Nicot*, *Monet*, le Dictionnaire de *Trévoux*, de *Wailly*, et celui de l'*Académie*, édition de 1798, sont d'avis que ce terme est bon et même nécessaire. Cependant il n'est pas encore généralement adopté.

PENDULE. Ce substantif est *masculin* lorsqu'on s'en sert pour signifier un corps pesant, suspendu à une verge de fer ou de soie, qui, par ses vibrations, sert à régler les mouvements d'une horloge: UN PENTULE *de* 3 *pieds* 8 *lignes* 1/2 *est l'instrument le plus parfait pour la mesure du temps; il marque les secondes en chacune de ses vibrations.*

Il est *féminin*, lorsqu'on veut parler d'une espèce d'horloge à poids ou à ressort, à laquelle est joint un pendule ou balancier, qui en règle les mouvements : LA PREMIÈRE PENDULE ou *la première horloge, dont l'histoire ait fait mention, est celle de Richard Waligworth, abbé de Valban, qui vivoit en* 1326.

(L'*Académie*, *Trévoux* et l'Encycl. in-folio; tome 12.)

PENSÉE, PENSER. Opération de l'esprit. Ces deux mots présentent la même idée; *Pensée* est féminin :

N'ayons pas de honte de devoir à autrui LA PENSÉE *d'une bonne action.* (Saint-Evremond.)

Une PENSÉE *fine et délicate dépend toujours du tour et du choix des expressions.* (Caill.)

Il est certains esprits dont les *sombres pensées*
Sont d'un nuage épais toujours embrassées. (*Boileau.*)

Penser est masculin, et il ne s'emploie que dans le style soutenu et dans la poésie :

Te dirai-je *un penser* indigne *bas* et lâche? (*Corneille.*)

Mais à *ce seul penser* je sens que je m'égare. (*Boileau*, Sat. I.)

Je tremble, *au seul penser* du sort qui le menace. (*Racine.*)

....Au sein de nos murs, quand les discordes naissent,
Les *pensers généreux*, les vertus disparoissent.
(*Delille*, Poème de la Pitié, ch. III.)

PERCLUS, adjectif. Malade qui ne se peut aider de ses membres. On dit : *Cette femme est* PERCLUSE, et non pas *perclue.*

Cette observation est d'autant plus nécessaire que *perclue* a été employé soit par *Buffon*, soit par son imprimeur, dans le supplément à l'histoire naturelle tome 2, à l'endroit ou ce peintre immortel de la nature parle de deux filles, nées en 1701, qui tenoient ensemble du coté gauche par les reins : *Judith devint* PERCLUE.

PETTO (*in*), expression empruntée de l'Italien, qui signifie dans l'intérieur du cœur, en secret : *Le Pape a fait deux Cardinaux, et en a réservé un* IN PETTO.

(L'*Académie*, *Wailly* et *Féraud.*)

In pecto est une faute.

PIED, subst. masc. Beaucoup de personnes pensent pouvoir écrire ce mot avec ou sans *d*; mais l'*Académie* ne donne pas le choix. Elle prescrit l'emploi de cette consonne finale.

PIED DE ROI, subst. masc. Mesure géométrique dont on faisoit autrefois usage en France, et qui contenoit douze pouces de long.

Plusieurs personnes confondent le mot *pied de roi* avec celui de *pied droit*, qui ne s'emploie qu'en architecture, et qui signifie la partie du jambage d'une fenêtre et d'une porte.

(L'*Académie* et *Trévoux.*)

PINCER, TOUCHER. On fait usage du verbe *pincer*, en parlant de

quelques instruments de musique à cordes, lorsqu'on en tire le son, en les touchant du bout des doigts, au lieu de les toucher avec un archet : *pincer la guittare*, *le luth*, *la harpe*.

(L'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798, au mot *pincer.*)

Le verbe *toucher*, s'emploie également en parlant de certains instruments de musique, pour en jouer : *Toucher l'orgue*, *le clavecin*, *le forte piano*.

(Même autorité et mêmes éditions.)

Toutefois dans l'édition de 1762, au mot *harpe*, et dans l'édition de 1798, aux mots *harpe*, *piano*, on lit aussi : *pincer* ou *toucher* DE *la harpe*, DU *piano*.

Mais *Morel*, dans les Solutions grammaticales de *Domergue*, page 378, observe que les verbes *toucher*, *battre*, *pincer*, employés pour exprimer l'action de jouer des instruments, sont actifs, et que l'instrument en est l'objet ou régime direct ; alors il en conclut que ce régime ne doit pas être précédé d'une préposition, et que, puisqu'on dit : *toucher quelque chose*, *pincer quelque chose*, *battre quelque chose*, on doit dire, pour parler correctement : TOUCHER LE *clavecin*, LE *forte piano*, L'*orgue* ; PINCER LA *harpe*, LA *guittare*, LE *luth* ; BATTRE LA *caisse*, LE *tambour*, LES *timballes*. La préposition *de* n'est selon lui bien employée qu'avec les verbes *jouer*, *sonner*, *et donner* : JOUER *du luth*, *de la guittare*, etc., SONNER *de la trompette*, SONNER *du cor*.

Le même Grammairien est d'avis qu'on doit dire *sonner du cor*, *de la trompette*, plutôt que *donner du cor*, *de la trompette*, parce qu'on considère le son éclatant dont ces instruments frappent l'oreille ; et *que* SONNER présente un sens plus clair, plus raisonnable que DONNER.

Racine (dans Athalie, act. V, sc. 6) a dit :

Partout, en même temps, la trompette *a sonné*.

Lettre T, au mot *tambour*, on verra que l'on dit sous diverses acceptions, *battre le tambour*, et *battre du tambour*.

PIRE, PIS.

Pire est l'opposé de *meilleur*, c'est un adjectif comparatif des deux genres, qui signifie *plus mauvais*, *de plus méchante qualité*, *plus nuisible* ; et qui se rapporte toujours à un substantif masculin

ou féminin : LES PIRES *des ennemis,* (disoit un ancien) *ce sont les flatteurs ; et* LES PIRES *de tous les flatteurs, ce sont les plaisirs.*

(Massillon.)

LA PIRE *des bêtes, est le tyran, parmi les animaux sauvages ;* et *parmi les animaux domestiques, c'est le flatteur.*

(*Marmontel*, le Trépier d'Hélène.)

Il y a de mauvais exemples qui sont PIRES *que les crimes, et plus d'Etats ont péri parce qu'on a violé les mœurs, que parce qu'on a violé les lois.*

(*Marmontel*, Grand. et décad. des Romains.)

La condition des hommes seroit PIRE *que celle des bêtes, si la solide philosophie et la vraie religion ne les soutenoient.*

(Fénélon.)

Pis, est l'opposé de *mieux ;* on l'emploie, 1°. Lorsqu'il se rapporte à quelque mot dont le genre soit *neutre* (*) : RIEN *n'est* PIS *qu'une mauvaise langue.* CE *que vous m'offrez est* PIS *que* CE *que vous me proposiez.*

2o. Lorsqu'il est employé lui-même comme un nom neutre : LE PIS *de l'affaire est que..... Il met les choses* AU PIS.

3o. Lorsqu'il fait la fonction d'adverbe : *Il sont* PIS *que jamais ensemble. — Il en dit* PIS *que pendre. — Au* PIS *aller, au* PIS *faire.*

(L'avarice) peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire *à pis* que la mendicité. (*Boileau*.).

Quelques personnes se sont imaginé que *pis* étoit adjectif dans les phrases suivantes : *Il n'y a rien qui soit* PIS *que cela. — Ce que j'y trouve de* PIS *; il ne sauroit rien arriver de* PIS ; mais *pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celle-ci : *Il n'y a rien qui soit* MIEUX *que cela. — Ce que j'y trouve de* MIEUX, etc.

Il n'y a que le peuple qui dise *tant pire, de mal en pire,* au lieu de *tant pis ; de mal en pis.*

Enfin, si *pis* étoit adjectif, il seroit du moins quelquefois joint à

(*) *Domergue* donne le genre neutre à quelques mots indéterminés, tels que *rien, ce, cela, le, il ;* comme dans : RIEN *n'est beau que le vrai ;* CE *n'est pas cela ; Je ne* LE *suis pas ;* IL *est certain que ;* etc. Il regarde aussi comme neutres, *le beau, le vrai, l'utile, l'agréable*, et les expressions analogues.

un SUBSTANTIF, puisque c'est là l'office propre de l'adjectif. Or, il ne l'est jamais ; on ne dira certainement pas : *Il n'y* A PIS *eau que celle qui dort. — Il n'y* A PIS *état que celui de l'homme dont la conscience n'est pas pure ;* c'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif. (*Roubaud*, Synon.)

PLAIDER, verbe neutre. Contester quelque chose en justice : *C'est un mauvais métier que de* PLAIDER. — *Il y a dix ans qu'ils* PLAIDENT *l'un contre l'autre.* (L'*Académie.*)

Ce verbe se dit aussi à l'actif dans le sens de faire un procès à quelqu'un, l'appeler en jugement : *Il a été obligé de* PLAIDER SON TUTEUR, *pour lui faire rendre compte.* (L'Académie.) — *Il y a trente ans que ces deux familles* SE PLAIDENT.

(*Trévoux.*)

Le moindre d'entre nous, sans argent, sans appui,
Eût plaidé le Prélat et le Chantre avec lui.

(*Boileau*, le Lutrin.)

PLAINDRE. Quand ce verbe s'emploie avec le pronom personnel, il signifie témoigner du mécontentement, du chagrin contre quelqu'un, ou quelque chose ; il signifie aussi se lamenter : *La plupart des courtisans* SE PLAIGNENT *de la cour. — Un malheureux* SE PLAINT *du ciel, des astres, de la fortune ;*

Ou bien encore se refuser le nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se passer par avarice des choses les plus nécessaires à la vie : *Cette femme* S'EST PLAINT *toute sa vie le boire et le manger. — Cet homme* SE PLAINT *un habit, il* SE PLAINT *même le pain que ses enfants mangent.* (Trévoux.)

(*Andry de Boisregard*, pag. 521. — *Wailly*, pag. 394, et le Dict. de l'*Académie.*)

SE PLAINDRE DE CE QUE, SE PLAINDRE QUE.

Lorsque le verbe de la préposition subordonnée est à l'indicatif, ces deux locutions s'emploient indifféremment l'une pour l'autre ; lorsqu'il est au subjonctif, *se plaindre que*, est la seule qui soit autorisée.

Emploi de l'indicatif :

Ne nous PLAIGNONS PAS DE CE QUE *la reine, sa fille, dans un état plus tranquille, donne aussi un sujet vif à nos discours.*

(Bossuet.)

On SE PLAINT *en Perse* DE CE QUE *le royaume est gouverné par deux ou trois femmes.* (Montesquieu.)

Claire SE PLAIGNIT DE CE QUE *des élèves l'avoit appelée par son nom.* (Florian.)

Les gens de mer SE PLAIGNENT QUE *j'ai favorisé les gens de la campagne.*

(*Marmontel*, le Trépied d'Hélène.)

Souvent une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie, et dans les conversations indécentes, SE PLAINT QU'*elle ne peut trouver une gouvernante capable d'élever sa fille.* (Fénélon.)

Parlez; Phèdre *se plaint* que je suis outragé. (*Racine.*)

Combien de fois S'EST-ON PLAINT QUE *les affaires n'*AVOIENT *ni règle ni fin.* (Bossuet.)

Hervé se présenta encore une fois, et dit qu'il S'ÉTOIT PLAINT QUE *Charles V, qui étoit empereur,* RAISONNOIT *trop bien, et que présentement il* SE PLAIGNOIT QU'*Erasistrate, qui étoit médecin, ne raisonnoit pas assez bien sur la médecine.* (Fontenelle.)

Permettez que mon amitié SE PLAIGNE QUE *vous* AVEZ *hasardé dans votre préface des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter.* (Voltaire.)

Ils SE PLAIGNOIENT, *peut-être avec justice,* QUE *les nobles et les patriciens ne* TRAVAILLOIENT *qu'à se rendre seuls maîtres du gouvernement.* (Vertot.)

Il est plus aisé de sentir que de démontrer que *Bossuet*, par exemple se seroit exprimé aussi correctement, s'il eût dit : *ne nous plaignons pas que*, et Montesquieu : *on se plaint que*, au lieu de : *ne nous plaignons pas de ce que; on se plaint de ce que.* En effet cette ellipse, comme l'observe *M. Boniface*, dans son Manuel, a lieu dans plusieurs autres verbes mis à l'indicatif, où elle ne change en aucune façon le sens de la phrase.

Ensuite il est facile de se convaincre que les écrivains, qui ont employé *que*, avec *se plaindre* suivi de l'indicatif, pouvoient également employer *de ce que* :

Mais ce qui est encore à remarquer, c'est que, dans tous ces exemples, la plainte est fondée ; il n'y a point de doute sur l'existence de l'action exprimée par le second verbe, du moins pour

celui qui parle ; ainsi *se plaindre de ce que*, ou par ellipse *se plaindre que*, suivi d'un indicatif, suppose un sujet de plainte.

Emploi du subjonctif.

Il est ridicule de SE PLAINDRE *que Montalte* AIT *ramassé toutes ces erreurs dans un livre.* (Pascal.)

Je m'informerai si elles SE PLAIGNOIENT *qu'on les eût ennuyées.* (Racine.)

Quelques-uns ont pris l'intérêt de Narcisse, et SE SONT PLAINTS *que j'en* EUSSE *fait un très-méchant homme.* (Le même.)

Cent fois j'ai pu me repentir d'avoir trop compté sur les hommes, et d'avoir trop espéré d'eux ; mais je n'oserois dire ni me PLAINDRE *que Dieu* M'AIT *jamais manqué.* (Bourdaloue.)

Vous-même, Monsieur, pouvez-vous VOUS PLAINDRE *qu'on* N'AIT *pas rendu justice à votre dialogue de l'Amour et de l'Amitié.* (Boileau.)

Ils le chargèrent d'une lettre pour le pape, où, après S'ÊTRE PLAINTS *à sa sainteté qu'on* EÛT *voulu l'engager à décider sur des propositions faites à plaisir*, etc. (Racine.)

Non, j'ai pris mon parti, soit crime, soit justice,
Vous ne *vous plaindrez* pas que Coucy vous *trahisse.*
(*Voltaire.*)

Pauvre comme je croyois l'être, je n'avois pas droit de me PLAINDRE QUE *l'on voulût me rendre ménagère du peu d'argent qu'on me donnoit.* (Marmontel.)

Le verbe de la proposition subordonnée, mis au subjonctif, fait voir que la plainte n'est pas fondée, du moins pour celui qui parle, et alors *se plaindre de ce que*, ne pourroit pas être substitué à *se plaindre que*.

PLAIRE. *Vaugelas* (325e. Rém.) veut que, quand on se sert de ce verbe en terme de civilité et de respect, on supprime la préposition *de* : *Vous* PLAIT-*il me faire cet honneur ? Il lui a* PLU *m'honorer d'une visite.*

De Wailly pense qu'il est toujours mieux d'en faire usage ; et en effet, l'*Académie*, dans ces sortes de phrases, ne la supprime point.

Vaugelas (4e. Rem.) est encore d'avis qu'il faut répondre, à

quelqu'un qui vous offre quelque chose : *Ce qu'*IL *vous plaira*, et non pas : *ce* QUI *vous plaira* ; voici ses raisons :

*Je vous rendrai tous les honneurs qu'*IL *vous plaira*, personne ne doute que ce ne soit bien parler ; et toutefois, si au lieu de *qu'il*, nous mettons *qui*, comme font plusieurs, et de nos meilleurs écrivains, il faudroit dire : *Je vous rendrai tous les honneurs* QUI *vous* PLAIRONT ; ce qui seroit ridicule. On dit, *ce qu'*IL *vous plaira*, parce qu'on y sous-entend des paroles que l'on supprime par élégance ; comme quand je dis : *Je vous rendrai tous les honneurs qu'*IL *vous plaira*, il faut sous-entendre, *que je vous rende*. Et ainsi en tous les endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *je ferai tout ce qu'il vous plaira*, on sous-entend, *que je fassse* ; car outre qu'il est plus élégant de le supprimer, il seroit importun d'y ajouter toujours cette queue dans un usage si fréquent qu'est celui de ce terme de courtoisie et de civilité.

L'*Académie* (p. 6. de ses Observations sur Vaugelas), *Feraud* (Dictionnaire crit.), d'*Olivet* (32e Rem. sur Racine), M. *Lemare* (p. 97 de sa Gramm.), et plusieurs Grammairiens modernes ont émis la même opinion.

Quelques exemples que nous avons puisés dans de bons écrivains viennent ensuite la confirmer.

J. J. *Rousseau* a dit : *Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes.*

Fénélon : *Croyez-en ce* QU'IL *vous plaira*. — *Enfin vous direz ce* QU'IL *vous plaira.*

Molière (Tartufe, act. 1, sc. 6) :

..................Mais que lui reporter?
Tout ce *qu'il* vous plaira.

Et Fontenelle : *Que ces personnes bien sensées en disent tout ce* QU'IL *leur plaira.*

De sorte qu'il est suffisamment établi qu'on doit répondre à quelqu'un qui vous offre quelque chose : *Ce qu'*IL *vous plaît* et non pas : *ce qui vous plaît.*

Il est vrai que l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édit. de 1798, a mis au nombre des exemples quelle a donnés sur le verbe *plaire*, dans le sens de vouloir, avoir pour agréable :

Je ferai ce QU'IL *vous plaira*, *ce* QUI *vous plaira* ; mais lorsqu'on saura que, *ce qui vous plaira*, ne se trouve pas dans l'édition de

1762, la dernière, comme nous l'avons déja dit bien des fois, qui ait été reconnue par toute l'*Académie*, on ne s'arrêtera pas à cet exemple.

PLEURÉSIE, subst. fém. Douleur de côté, piquante et très-violente.

Plurésie est un barbarisme.

(L'*Académie*, *Trévoux* et *Richelet*.)

PLEURS. Subst. plur.

Comme on disoit anciennement *un* PLEUR :

> Jettoient *maint pleur*, poussoient *maint* et *maint cri*.
>
> (*La Fontaine*. Fable 244.)

il n'est pas étonnant que *pleurs* au pluriel soit masculin : *des pleurs touchants*. (L'Académie.)

> Le ciel, dans *tous leurs pleurs*, ne m'entend point nommer.
>
> (Britannicus, act. IV, sc. 3.)

> Qu'ils m'ont vendu bien cher *les pleurs* qu'ils ont *versés*.
>
> (Andromaque, act. I, sc. 5.)

> Voilà les *premiers pleurs* qui coulent de mes yeux.
>
> (Zaïre, act. V.)

J. J. Rousseau est peut-être le seul écrivain qui ait mis *pleurs* au féminin ; il s'est permis plusieurs fois cette licence dans son Emile, mais il en a été repris par *Beauzée*, dans l'Encyclopédie méth. au mot *solécisme*.

(*Vaugelas*, 402e rem. — l'*Académie*, pag. 416 de ses observations, et son Dict. — *Domergue*, pag. 45. — Et *Richelet*.)

Quoiqu'on dise *pleurer de joie*, on ne dit pas *des pleurs de joie*, mais *des larmes de joie*.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

PLIER, PLOYER. L'*Académie* (dans son Dictionnaire, édition de 1762 et 1798), après avoir donné les différentes acceptions de ces deux verbes, synonymes entr'eux, dit au mot *ployer* : « Ce » verbe n'est plus guère d'usage que dans la poésie et dans le haut » style : hors de là on dit *plier*. »

Th. *Corneille* (sur la 292e Remarque de Vaugelas), *Féraud* (dans son Dictionnaire critique), l'*Académie* (p. 406 de ses Observations) sont de cet avis, et l'usage la confirmé.

On lit dans *Racine* (Esther) :

> C'est lui qui, devant moi, refusant de *ployer*...

Dans Bossuet : *que tout* PLOIE, *et que tout soit souple quand Dieu commande.*

Dans *Boileau :*

> Le vendangeur, ravi de *ployer* sous le faix.

D'où l'on peut conclure que *plier* ne se dit presque jamais qu'au propre, et alors il signifie se courber, fléchir, ou bien encore assujettir à des plis la toile ou le drap.

Et que *ployer* appartient plus au figuré, à la poésie et à la prose soutenue.

Pleyer est une prononciation très-vicieuse.

PLURIEL, terme de Grammaire qui s'emploie pour caractériser un des nombres destinés à marquer la quotité. Ainsi *nombre pluriel*, se dit du mot dont on se sert dans les noms, dans les verbes, pour marquer plusieurs personnes ou plusieurs choses.

On en fait usage comme substantif : *Conjuguer le* PLURIEL *d'un verbe ;* on en fait aussi usage comme adjectif : *substantif pluriel*, *terminaison plurielle.*

Vaugelas, dans sa 442e Remarque, s'exprime ainsi sur le mot *pluriel.*

« Je mets toujours *pluriel* avec une *l*, quoique tous les Grammairiens aient toujours écrit *plurier* avec *r*. La raison sur laquelle je me fonde, est que venant du latin *pluralis*, où il y a une *l* en dernière syllabe, il faut nécessairement qu'il la retienne en françois : ce qui a trompé nos Grammairiens, c'est sans doute parce qu'on dit *singulier* avec une *r* à la fin, et alors ils ont cru qu'il falloit écrire *plurier* également avec une *r*, ne songeant pas que *singulier* vient de *singularis* qui a une *r* à la fin. »

L'*Académie*, sur cette Remarque, observe que l'usage s'est entièrement déclaré pour *pluriel*, et que c'est ainsi qu'il faut parler et écrire ; dans son Dictionnaire, elle ne l'orthographie pas autre-

ment, et le P. *Buffier*, *Régnier Desmarais*, *Dumarsais*, *Girard*, *D'Olivet*, et tous les Grammairiens modernes font de même.

Poète, subst. masc. Ecrivain qui compose des ouvrages en vers: *Pour être* POÈTE, *ce n'est pas assez de faire des vers, il faut encore inventer et être fertile en fictions.*

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

En parlant d'une femme, on dit qu'elle est *poète* : *Quelques-uns des ouvrages de mademoiselle Bernard, morte en 1712, ont de la légèreté et de la délicatesse; ce* POÈTE *peut tenir rang parmi les Scudéri et les Deshoulières.*

(Le P. *Buffier*.)

On ne diroit pas avec l'article, *la* POÈTE *Bernard*, ni encore moins *la* POÈTESSE. (Féraud.)

(Le Dictionn. de l'*Académie*, édition de 1762 et de 1798.)

Remarquez que c'est un accent grave que l'on met sur le premier *e* de ce mot; c'est ainsi que l'écrivent toutes les personnes qui se piquent d'être correctes; c'est ainsi que l'écrivent *Féraud*, *Gattel*, *Beauzée* (Encycl. méth.), MM. *Le Tellier*, *Cormont* et *Chapsal*.

Cependant l'*Académie* dans son Dict. (édit. de 1762 et de 1798) *Wailly*, et *Trévoux*, mettent un tréma sur l'*ë*.

Mais *Domergue* leur répondra que, comme on accentue tout *e* sonore terminant une syllabe, on doit cesser d'écrire *poëte*, *poëme*, et substituer l'accent grave au tréma.

Règle générale. Lorsqu'une des deux voyelles peut être accentuée, le tréma est inutile, et l'accent est de rigueur. Aussi, au lieu d'écrire : *Briséïs*, *Robinson Creusoë*, *Israëlites*, écrit-on: *Briséis*, *Robinson Creusoé*, *Israélites*.

Porter envie, envier. Ces deux expressions signifient désirer avec une sorte de chagrin ce qui appartient à un autre; mais le P. *Bouhours* (p. 25 de ses rem. nouv.) est d'avis que chacune de ses expressions donne à cette passion des tournures différentes.

Envier, dit ce critique, se dit des choses, et *porter envie*, se dit des personnes : *il ne faut point* ENVIER *le bien d'autrui.* — *Le sage ne porte* ENVIE *à personne.*

Je ne lui ENVIE *point sa bonne fortune.* — *Je* PORTE ENVIE *à mon ami de ce qu'il a le plaisir d'être avec vous.* (L'Académie.)

Voiture, ajoute *Bouhours*, a exactement observé cette distinction dans une de ses lettres à M. *Costar*, dans laquelle il s'exprime ainsi : *moi, qui en tout autre occasion, me réjouis de vos avantages plus que des miens propres, et qui ne vous* ENVIE *pas votre esprit, votre science, ni votre réputation, je vous* PORTE ENVIE *d'avoir été huit jours à Balzac.*

Cependant nous ferons remarquer que plusieurs écrivains ont fait usage du verbe *envier*, en parlant des personnes.

Bossuet (dans son Discours sur l'Hist. univ.) a dit : *Le plus saint et le meilleur de tous les hommes* (Moïse), *la sainteté et la bonté même devient le plus* ENVIÉ, *et le plus haï.*

Molière, dans Tartuffe (act. 5) :

....Les gens de bien sont *enviés* toujours.

Voltaire (dans son Histoire de Russie) : *Ce qui rendit la faveur de Catherine plus singulière, c'est qu'elle ne fut* ENVIÉE, *ni traversée, et que personne n'en fut la victime.*

La Harpe (dans son Cours de littérat. t. 1) : *Prétendre qu'un poète qui en traduit un autre en vers, doit s'assujetir à rendre tous les mots dans le même espace, c'est le ridicule préjugé d'un pédant à cervelle étroite qui a beaucoup plus de raison pour* ENVIER *les modernes, que de titres pour admirer les anciens.*

Mais il est possible que de leur temps il fût permis de dire *envier quelqu'un* ; quoiqu'il en soit, l'usage aujourd'hui est tout à fait contraire à cette manière de s'exprimer ; et les Grammairiens ainsi que le plus grand nombre des écrivains, sont d'accord là-dessus.

PORTER. Lorsque ce verbe se dit de la santé, il ne s'emploie qu'avec le pronom personnel, on ne dit pas : *Cette personne est bien* PORTANTE, mais *cette personne se porte bien.*

POST-SCRIPTUM, subst. masc. Ce mot latin se dit de ce qu'on ajoute à un mémoire, à une lettre, après la signature, et que l'on met en abrégé par ces deux lettres P. S.

On peut prononcer *pos-criptum*, mais on ne doit pas l'écrire.

(Le Dict. de l'*Académie* et de *Trévoux*.)

PRÉLUDER. L'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1762, ne met ce verbe que neutre, sans régime et seulement au propre ; mais dans l'édition de 1798, elle dit qu'on s'en sert figurément dans le sens de faire une chose peu impor-

tante, pour en venir à une fort importante : *Il préludoit aux batailles par des escarmouches.*

Féraud est de cet avis, et pense, que ce seroit une faute de lui onner un régime direct.

PRIER. Nous avons dit, au chapitre où il est question du régime des verbes, que *prier*, suivi d'un infinitif, prend toujours *de*, excepté dans une seule circonstance, qui est celle où il est employé avant l'infinitif *dîner*. En effet on dit : *prier* À *dîner;* et : *prier de dîner.*

La première expression marque un dessein prémédité, comme quand nous envoyons prier quelqu'un de venir dîner chez nous, ou que nous l'en prions nous-mêmes. La seconde expression est un terme de rencontre et d'occasion, comme quand nous faisons cette prière à quelqu'un qui est chez nous.

Ainsi *prier de dîner* est une invitation fortuite, et *prier à dîner* est une invitation de cérémonie.

(*Ménage*, 43e ch. — *Th. Corneille*, sur la 398e rem. de *Vaugelas*. —*Beauzée*, M. *Chapsal*, et plusieurs Gramm. modernes.)

Au passif, on ne se sert jamais que de *à*, avant le verbe *dîner* : *je suis prié à dîner.*

Inviter suppose encore plus d'appareil que ces deux expressions.

PROLONGER, PROROGER.

L'abbé *Desfontaines* a fort bien remarqué que ces deux verbes ne sont pas synonymes. *Prolonger*, c'est rendre de plus longue durée le temps que l'on avoit fixé pour faire quelque chose; et *proroger* c'est éloigner, c'est remettre le terme auquel on devoit faire quelque chose : *Prolonger* s'entend donc de l'espace du temps, et *Proroger* s'entend du terme et non de l'espace.

(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

D'après ces définitions, nous pensons qu'on doit dire : PROLONGER *un délai*, et PROROGER *le terme.*

En Angleterre, *Proroger le parlement*, c'est remettre à un autre jour l'ouverture du parlement, le moment de ses séances. Ce verbe n'a cette signification que dans cette occasion.

PROMENER ; ce verbe dans le sens de *marcher*, *d'aller*, soit à pied, soit à cheval, s'emploie toujours avec le pronom personnel;

ainsi on ne doit pas dire : *allons promener, il est allé promener* ; il faut dire : *allons* NOUS *promener, il est allé* SE *promener.*

(*Ménage*, 157ᵉ. ch. de ses observ. — *Th. Corneille*, sur la 16ᵉ. rem. de Vaugelas. — Et l'*Académie*, pag. 23 de ses observ.)

Il est vrai qu'on dit : *je l'enverrai bien promener, je l'ai envoyé promener*, mais dans ces façons de parler familières, on sous-entend SE. (Le Dict. de l'*Académie.*)

Si *promener* étoit pris dans la signification de *conduire, faire marcher*, soit un homme, soit une bête, alors on l'emploieroit activement, et l'on diroit : *Il a bien promené ces étrangers par la ville. — Il est bien de promener un cheval échauffé avant que de le mettre à l'écurie.* (L'Académie.)

Le verbe *promener* s'emploieroit également bien comme verbe actif, dans ce sens figuré : *promener son esprit sur divers objets.* (L'*Académie.*)

Il *promène* ici près *sa rêverie* austère. (*Gresset.*)

*Ses malheurs l'*ONT PROMENÉ (Ulysse) *en diverses contrées.* (Mad. Dacier, Odyssée.) — *Il* PROMÈNE *autour de lui* UN ŒIL GRACIEUX *qui demande silence.* (Marm.)

Les verbes *baigner, moucher*, demandent aussi d'être employés avec le pronom personnel, et ce seroit mal s'exprimer que de dire : *allons baigner*, au lieu de : *allons* NOUS *baigner* ; *je mouche beaucoup*, au lieu de : *je* ME *mouche beaucoup*. En effet chacun de ces verbes exprimant une action, il faut absolument faire connoître quel en est l'objet.

Cependant pour dire qu'on a mis une personne dans le bain, on doit dire dans le sens actif : *on l'a baigné.*

(Le Dictionn. de l'*Académie*, à chacun de ces mots.)

Le verbe *coucher*, qui a quelques rapports avec ces verbes, en ce qu'il s'emploie comme verbe réfléchi ; *Je vais me* COUCHER, *il est allé se* COUCHER ; et comme verbe actif : *il faut* COUCHER *cet enfant*, en diffère en ce qu'il s'emploie aussi comme verbe neutre, dans le sens de demeurer pendant une ou plusieurs nuits : *il a* COUCHÉ *à tel endroit. — Je vais* COUCHER *à quatre lieues d'ici.*

PROPRE À, PROPRE DE.

Propre à signifie qui peut servir, qui est d'usage à certaines

choses : *Ce moëllon est* PROPRE À *faire des fondements.* (L'Académie.) *L'aimant est* PROPRE À *frotter l'aiguille d'une boussole.* (Trévoux.) — *Les gens froids et mélancoliques sont* PROPRES À *l'étude.* (Trévoux.)

Propre de signifie convenable , mais seul convenable, réservé à : *Le sable est le terroir* PROPRE DE *cette plante.* (L'Académie.) — *La pudeur est une vertu* PROPRE DU *sexe.* — *La magnanimité est la vertu* PROPRE DES *Héros.* (Ablancourt.)

Q.

Q, est substantif masculin , suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (*L'Académie.*)

QUANTES, adjectif qui n'a point de singulier. On ne l'emploie guère que dans cette façon de parler familière : *Je vous accompagnerai chez lui* TOUTES ET QUANTES FOIS *qu'il voudra*, et alors il signifie *toutes les fois que.*

On dit quelquefois absolument : *Je ferai cela* TOUTES FOIS ET QUANTES *qu'on l'exigera*; pour dire : *je ferai cela autant de fois.*

Danet et *Trévoux*, écrivent *toutefois et quantes*, sans *s* à toute, et faisant de *toutefois* un seul mot. Ce sont deux fautes contre l'usage, et contre ce que l'on trouve écrit dans le Dict. de l'*Académie*, dans celui de *Féraud* et de *Wailly*.

QUART, substantif masculin. C'est la quatrième partie d'un tout. Ce mot mis par les Grammairiens au rang des noms de nombre distributifs, prend la marque du pluriel : *Cette horloge sonne les* QUARTS. (L'Académie.)

On dit proverbialement *quart d'heure de Rabelais*, pour signifier le moment de payer sa dépense dans une auberge, sa perte au jeu ou ce qu'on a acheté à crédit : *L'idée de la mort nous annonce un* QUART D'HEURE, *qui est pour tout le monde le* QUART D'HEURE *de Rabelais.*

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

QUATRE. On écrit *entre* QUATRE *yeux*, pour signifier tête-à-tête ; et l'on dit *quatres yeux*, pour la douceur de la prononciation. C'est ainsi que l'exprime l'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1798 (édition qui n'est pas reconnue par toute l'*Académie*), aux mots *œil*, et *yeux*.

Richelet et *Trévoux* écrivent *quatre yeux*, et ils ne parlent pas de la prononciation.

Beauzée (Encycl. méth., au mot *euphonique*) est d'avis qu'il seroit mieux d'écrire *quatres yeux*, parce qu'alors il ne resteroit aucun doute sur sa prononciation : il pense d'ailleurs qu'il y auroit inconvénient à ne pas introduire de *s* dans la prononciation, car autrement il faudroit prononcer *quate yeux*, en altérant le premier mot, ou *quatre ieux*, en décomposant le second, comme celui d'*ieuse* : au lieu qu'on ne gâte ni l'un ni l'autre en introduisant le *s* euphonique, qui au surplus a de l'analogie avec le nombre pluriel désigné par *quatre*.

Malgré ces motifs, et malgré l'influence de ces deux autorités, des littérateurs distingués, et un grand nombre de Grammairiens, pour ne pas dire la plûpart, rejettent cette lettre euphonique. En effet il n'y a parmi les adjectifs numéraux que *vingt* et *cent*, qui soient susceptibles de prendre un *s*, parce que ce sont les seuls qui puissent être précédés d'un nombre qui les multiplie. Dailleurs si *quatre yeux*, offre un son dur à l'oreille, *quatre œufs*, *quatre arbres*, n'offrent pas un son plus doux ; l'euphonie exigeroit donc que l'on dît *quatre-s-œufs*, *quatre-s-arbres*, et alors, pourquoi d'euphonie en euphonie, n'iroit-on pas jusqu'à dire *cins-hommes*, *huis-ans* ? car enfin le *s* est plus doux que le *q* et le *t*.

Entre quatre yeux, est donc la seule prononciation, et la seule orthographe qu'on puisse admettre.

QUELQUE CHOSE.

Vaugelas, dans sa 40. et sa 477e remarque, après avoir longuement examiné quel genre demande cette expression, pense qu'il vaut mieux lui donner un adjectif masculin qu'un féminin, et alors qu'il est mieux d'écrire : *il y a* QUELQUE CHOSE *dans ce livre qui mérite d'être* LU, que : QUELQUE CHOSE *qui mérite d'être* LUE.

Lamothe Levayer, sur cette remarque croit que le masculin et le féminin sont bons.

Th. *Corneille* ne laisse pas le choix, et est d'avis que le masculin doit seul être employé.

Féraud, *Wailly*, *Girard*, M. *Sicard*, et plusieurs autres Grammairiens modernes ne pensent pas qu'il puisse y avoir de doute sur le genre que l'on doit donner à l'adjectif qui accompagne *quelque chose*, c'est-à-dire qu'ils veulent que l'on dise : *ne dites pas à votre ami, qui vous demande* QUELQUE CHOSE : *allez et revenez, je vous* LE *donnerai demain, lorsque vous pouvez* LE *lui donner à l'heure même.*

Enfin l'*Académie*, dans ses observations sur les remarques de

Vaugelas, et dans son Dictionnaire au mot *chose*, tranche la difficulté en disant en termes exprès que, quand *quelque chose* est considéré comme un seul mot, il est toujours *masculin* : *On m'a dit* QUELQUE CHOSE *qui est très* PLAISANT.

De toutes ces opinions, à peu près unanimes, il est constant qu'il y a une faute dans ce qui suit :

Quand on aura de vous *quelque chose* à prétendre,
Accordez *la* civilement,
Et, pour obliger doublement,
Ne *la* faites jamais attendre.

Toutefois, dit *Wailly*, s'il y a un adjectif entre *quelque chose*, alors ce n'est plus un seul mot, et *chose* reprend son genre féminin; c'est-à-dire que l'on écrira : *quelques* BELLES *choses que vous ecriviez, elles ne seront jamais goutées, si vous les prononcez mal.*

Après *quelque chose*, Vaugelas est d'avis qu'on peut supprimer *de* avant les adjectifs qui régissent cette préposition; la raison qu'il en donne, c'est que cette répétition rend la phrase dure et désagréable; il veut que l'on dise : *Il l'exhortoit à faire* QUELQUE CHOSE *digne de sa naissance*, au lieu de : *il l'exhortoit à faire quelque chose* DE *digne de sa naissance.*

L'*Académie* (dans son Dictionnaire) dit que souvent l'adjectif qui suit *quelque chose* est précédé de la préposition *de* : *quelque chose de fâcheux*, *de merveilleux*.

De Wailly, *Levizac* et *Demandre* sont d'avis que la dureté du son n'est pas une raison suffisante pour faire la suppression proposée par Vaugelas; d'abord, parce que cette formule ayant été de tout temps dans la langue, elle est conforme à l'usage; ensuite, parce que ce changement seroit une faute, en ce que le mot *chose*, joint à *quelque*, change de nature, et ne présente pas une idée déterminée, comme lorsqu'il est uni à tout autre prépositif; ce qui fait que, de *substantif*, il devient pronom *indéfini*. *Vaugelas* lui-même paroît être de cet avis dans une autre remarque, où il avoue que *quelque chose* est un seul mot qui est toujours masculin. Or, dans notre langue, *le pronom indéfini* est suivi de la préposition *de*, comme : *aucun* DE *vous*; *nul* DE *vous*; *pas un* DE *vous*; *personne* DE *vous*; *qui que ce soit* DE *vous*; *rien* DE *solide*; *quoique ce soit* DE *bon*, etc., parce que l'effet de la préposition *de*, est de faire disparoître la signification vague qu'il a de lui-même, en la détermi-

nant à un objet particulier ; et, dans ce cas, comme l'observe *Dumarsais*, l'adjectif placé après *de* perd aussi sa nature, et devient un *vrai substantif*, car ce ne sont pas les mots en eux-mêmes qui décident de leur nature, mais c'est l'emploi qu'on en fait.

Bret, dans son commentaire sur Amphitryon (acte 2, scène 3), n'adopte pas la suppression de la préposition *de*, et il trouve que Molière manque à l'exactitude grammaticale, lorsqu'il fait dire à Sosie :

Je crains fort pour mon front quelque chose approchant,

au lieu de : *quelque chose* D'*approchant*.

Enfin Voltaire a dit, dans une de ses lettres à d'Alembert : *Heureux si Bayle avoit respecté la religion et les mœurs, ou* QUELQUE CHOSE D'APPROCHANT.

La Harpe, dans son Cours de Littérature, a également dit : *Si Eschyle et Sophocle n'ont pas eu cette idée, ils ont dû concevoir* QUELQUE CHOSE D'APPROCHANT.

De sorte que l'on peut hardiment conclure que, dans les phrases où l'on pencheroit à supprimer *de* pour éviter un son dur et désagréable, il est beaucoup mieux d'employer un autre tour, ce qui est aisé, puisqu'il y en a un très-élégant, et qui n'est contesté par personne ; il consiste à modifier *quelque chose* par le relatif *qui*, sujet d'une proposition incidente, déterminative, comme : *Il l'exhortoit à faire* QUELQUE CHOSE *qui fût digne de sa naissance*.

R.

R est substantif féminin, suivant l'appellation ancienne, et substantif masculin, suivant l'appellation moderne.

(L'*Académie*.)

ENTENDRE *raillerie*, c'est prendre bien ce qu'on nous dit, et ne s'en point fâcher (*Bouhours*, pag. 40 de ses Remarques) : *Néron, tout Néron qu'il étoit*, ENTENDIT *très-bien raillerie sur ses vers, et ne crut pas que l'Empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poète.*

(Boileau.)

J'ai reconnu en vous une qualité que j'estime fort, c'est que vous

ENTENDEZ *très-bien* RAILLERIE, *quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts.*

(*Racine*, Lettre à son fils.)

Entendre la raillerie, c'est entendre l'art de railler, comme entendre la poésie, c'est entendre l'art et le génie des vers (Encycl. in-fol., ch. de Jaucourt) : *Peu de gens entendent* LA *fine et innocente* RAILLERIE (Bouhours). — *Un honnête homme entend* LA RAILLERIE, *et ne se pique point mal à propos.* (Trévoux.)

Raisonner, **Résonner** sont des verbes neutres qui ont des significations différentes.

Raisonner signifie discourir, juger, exercer son entendement, faire un acte de la faculté raisonnable. *La logique apprend l'art de bien* RAISONNER, *de* RAISONNER *en forme* (Trévoux). — *A force de* RAISONNER, *bien souvent on perd de vue la raison.*

Résonner signifie produire, augmenter, réfléchir le son : *les chambres vides, et sans tapisserie,* RÉSONNENT *mieux que les autres* (Trévoux). — *La grotte de Calypso ne* RÉSONNOIT *plus de son chant* (Fénélon). (*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie.*)

Rancunier, **ière**, adjectif. Qui est sujet à la rancune, qui garde la rancune. *C'est un homme* RANCUNIER, *un esprit* RANCUNIER. Ce mot s'emploie aussi comme substantif : *C'est un rancunier, une rancunière ;* et dans les deux cas, il est familier.

(L'*Académie*, *Trévoux* et M. *Chapsal.*)

Rancuneux, *rancuneuse* est un barbarisme. *Boiste*, qui a dit au mot *haineux* que cet adjectif s'entend d'un homme *rancuneux*, naturellement porté à la haine, est d'autant plus à reprendre, qu'à la lettre *r*, il n'indique que le mot *rancunier*, et que, d'ailleurs, *haineux* et *rancuneux* ne sont pas plus synonymes que *haine* et *rancune*.

Se ranger du ; Se ranger à.

Se ranger du parti de quelqu'un, c'est s'unir avec lui, contre d'autres personnes qui ont un intérêt contraire.

*Cicéron s'*ÉTANT RANGÉ DU *parti de Pompée, entreprit la défense de Ligarius, son ami, accusé d'avoir porté les armes contre César.*

(P. Rapin.)

Seigneur, n'attirez point le tonnerre en ces lieux ;
Rangez-vous du parti des destins et des dieux.

(*Corneille*, Mort de Pompée.)

Se ranger à l'opinion de quelqu'un, c'est déclarer qu'on l'adopte. Gresset fait dire à Sydney :

Depuis qu'à ce parti mon esprit *s'est rangé*,...

Mais ici, *se ranger à un parti* ne signifie pas plus s'unir avec quelqu'un, que déclarer qu'on adopte son opinion; il signifie seulement prendre une résolution, une détermination.

(Le Dict. crit. de *Féraud*, *Trévoux*, Et le Dict. de l'*Académie*.)

Rapiécer, Rapiéceter, Rapetasser.

Ces trois mots sont souvent employés indistinctement, et cependant ils présentent des différences assez sensibles.

Rapiécer, c'est mettre des pièces ou remettre une pièce.

Rapiéceter, c'est remettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces; ce verbe marque la réduplication ou un diminutif.

Rapetasser, c'est raccommoder grossièrement de vieilles hardes, y mettre des pièces.

On *rapièce* un bas, du linge, un rideau, auquel on met proprement une pièce. On *rapiécète* le linge, les vêtements, les meubles qu'on est toujours à *rapiécer*, où l'on ne voit que pièces et petites pièces. On *rapetasse* les vieilles hardes qui ne sont plus que des lambeaux recousus ensemble, ou appliqués les uns sur les autres.

(*Beauzée*, Synon.)

Observez que *Beauzée* dit *rapiécète*, avec l'*è* pénultième un peu ouvert.

Féraud observe sur *rapetasser*, que ce mot, au figuré, ne peut être bon que dans le style comique ou satyrique.

Voyez la rem. sur le verbe cacheter.

Rappeler, verbe actif et réduplicatif; appeler de nouveau : *Je l'ai appelé et rappelé sans qu'il m'ait répondu.* Il signifie plus ordinairement faire revenir la persònne qui s'en va, quoiqu'on ne l'ait pas encore appelée : *Je m'en allois, et il m'a rappelé.*

(L'*Académie*.)

Rappeler signifie encore, représenter les idées des choses passées : *Il* RAPPELOIT *en son esprit le souvenir de leur ancienne amitié.* (Ablancourt). — *Un cœur vertueux s'afflige en* RAPPELANT *le souvenir de ses passions déréglées.*

(*Fénélon*, de l'existence de Dieu)

Tout me *rappelle* ici, tout m'offre Bérénice. (*Racine.*)

On dit aussi dans le même sens : Rappeler *sa jeunesse*, *sa mémoire*, et *se* rappeler *quelque chose dans la mémoire.*

(Urbain *Domergue*, pag. 121. — L'*Académie* et *Trévoux*.)

Je me rappelle *de cela*, *je m'en* rappelle, sont des locutions vicieuses, car elles signifient l'une et l'autre, *je* rappelle *à moi de cela*; or, à moi et de cela, sont deux régimes indirects, et il est de principe que tout verbe actif, employé comme tel, veut un régime direct. Pour s'exprimer correctement, on doit donc dire : *Je me* rappelle *cela*, *je me le* rappelle ; alors le verbe *rappeler* se trouve accompagné du régime direct *cela* ou *le*, et du régime indirect *à moi*; ce qui est conforme aux règles de la syntaxe.

Si *se* rappeler de *quelque chose* présente une faute grave, *se* rappeler d'avoir *fait quelque chose* est une locution que l'usage a admise.

Dans le Dictionnaire de l'*Académie*, édition de 1798, on lit : *Se rappeler* se joint avec l'auxiliaire *avoir* et la préposition *de* : *Je me* rappelle d'*avoir vu*, d'*avoir fait*; et avec le *que* conjonctif : *Je me* rappelle qu'il m'a *dit*.

Féraud dit que *se rappeler* régit *que* avec l'indicatif, ou *de* avec l'infinitif; et il pense que, dans ce cas, la préposition *de* est employée par euphonie.

Domergue et *Domairon* sont d'avis que l'emploi de la préposition *de* entre *se rappeler* et un infinitif, est autorisé par analogie avec les constructions *espérer de*, *désirer de*, *préférer de*.

Enfin, les écrivains confirment et l'usage et ces autorités.

On lit dans *Roubaud* : *La réminiscence est le plus léger et le plus foible des souvenirs, ou plutôt c'est un ressouvenir si foible et si léger, qu'en nous rappelant une chose, nous ne nous rappelons pas, ou* nous ne nous rappelons *qu'à peine* d'en avoir *eu peut-être quelque idée.*

Dans *Condillac* : *Quand nous commençons à réfléchir, nous ne voyons pas comment les idées et les maximes que nous trouvons en nous, auroient pu s'y introduire ;* nous ne nous rappelons pas d'en *avoir été privés.*

Dans J. J. Rousseau (Nouvelle Héloïse) : *Il s'est* rappelé de *vous* avoir *vu.*

Dans La Harpe (Cours de Littérature) : *Je crois tout ce morceau*

absolument neuf, du moins ne me RAPPELÉ-JE *pas* D'*en avoir vu nulle part un semblable.*

Dans M. de Châteaubriand : *Nous nous* RAPPELLONS D'AVOIR *trouvé une fois un nid de bouvreuil dans un rosier.*

RAPPORT À, RAPPORT AVEC. *Syn.* Une chose *a rapport à une autre*, quand l'une conduit à l'autre; ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou par quelque autre raison : ainsi, *les sujets ont* RAPPORT AUX *princes; les effets* AUX *causes; les copies* AUX *originaux* (Beauzée). — *Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon qu'elles ont* RAPPORT À *une bonne ou* À *une mauvaise fin* (L'Académie). — Et une chose a *rapport avec une autre chose*, quand elle lui est analogue, conforme, semblable. *Une copie*, en matière de peinture, a *rapport* AVEC *l'original*, si elle lui ressemble, et qu'elle en représente tous les traits : mais, bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir *rapport à* l'original (*Beauzée*). — *La langue italienne a grand rapport, a un grand rapport* AVEC *la langue latine.* (L'Académie.)

(*Beauzée*, Synon. — Le P. *Bouhours*, pag. 361 de ses rem.)

RAPPORT (PAR). Expression qui tient lieu de préposition, et qui signifie, *pour ce qui est de, quant à ce qui regarde;* on dit : *Toutes les actions d'un chrétien doivent être faites* PAR RAPPORT *à Dieu.* (L'*Académie.*)

Cette manière de s'énoncer n'a rien que de très-correct; mais ce qui est mauvais, et très-commun parmi le peuple, c'est de l'entendre se servir de l'expression, *par rapport*, pour le mot *raison*, et d'en faire ces phrases adverbiales, et ces conjonctions-ci : *Par rapport que, par rapport à ce que*, pour dire, *par la raison que, parce que.* Si l'on demande à un ouvrier : *que me coûtera cela? que me demandez-vous pour ce parquet?* Il répond : *Je ne puis encore vous le dire*, PAR RAPPORT QUE *je ne sais pas ce qu'il faudra de bois*, ou PAR RAPPORT QUE *je n'ai pas encore pris la mesure de votre appartement.* (Le Dictionnaire de *Trévoux.*)

REBOURS, substantif masculin, qui se dit principalement du contre-poil des étoffes : on prend le *rebours* d'une étoffe, pour mieux la nettoyer. — Ce mot, dit l'*Académie*, s'emploie plus ordinairement au figuré, pour signifier le contre-pied, tout le contraire de ce qu'il faut : *les ministres, les hommes en place, sont souvent obligés de dire à* REBOURS *de ce qu'ils pensent.* Il est du style familier.

À rebours, *au rebours*, sont des manières de parler adverbiales, pour dire à contre sens : *Vergeter*, *épousseter du drap à rebours*. — *Les sorciers disent leurs prières à rebours.*

On dit aussi *au rebours*, et *à rebours du bon sens.*

Au rebours signifie encore *au contraire*. J. B. Rousseau l'a employé en ce sens dans son épigramme contre les journalistes de Trévoux.

> Petits auteurs...................
> Vous vous tuez à chercher dans les nôtres (ouvrages)
> De quoi blâmer, et l'y trouvez très bien;
> Nous, *au rebours*, nous cherchons dans les vôtres
> De quoi louer, et nous n'y trouvons rien.

Les ignorants disent *à la rebours.*

Récépissé, subst. masc., écrit par lequel on reconnoît avoir reçu des pièces, des papiers en communication : *Quand vous me rendrez mes* récépissés, *je vous rendrai tous vos papiers.*

(L'*Académie.*)

Ce terme est purement latin et signifie *avoir reçu*. Il est demeuré ainsi que plusieurs autres dans la pratique, parce que les expéditions se faisoient en latin, et il est du petit nombre de ceux qui, ayant passé du latin dans notre langue, prennent un *s* au pluriel.

(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie.*)

Réglisse. Plante qui pousse de hautes tiges à la hauteur de trois ou quatre pieds, et dont la racine sert à faire de la tisanne.

Vaugelas, *Nicot*, *Ménage* écrivent *reguelisse* et *reguelice*, d'autres emploient ce mot au masculin; mais *Ménage* (73e chap.), *de Wailly*, etc., enfin l'*Académie* (dans son observ. sur la 291e rem. de Vaug., et dans son Dictionn.), ne le mettent qu'au féminin.

Respirer se dit figurément en morale, en parlant des passions violentes pour souhaiter ardemment, aimer avec passion; en ce sens on l'emploie plus ordinairement avec la négative suivie de *que : Il* ne respire *que les plaisirs* (L'Académie). — *Un tyran* ne respire *que le sang et le carnage; un usurier* ne respire *que gain; un homme outragé, que la vengeance.* (Trévoux.)

(L'*Académie* et *Féraud.*)

Peut-être, dit d'*Olivet* (dans ses Remarq. sur Racine), cette manière de n'employer *respirer* qu'avec la négative paroîtra-t-elle

une bisarrerie ; néanmoins il faut l'appeler une délicatesse, une finesse, qui est de nature à ne pouvoir se trouver que dans une langue extrêmement cultivée.

Respirer, ajoute ce critique judicieux, lorsqu'il est employé sans la négative, a communément une autre signification : *tout respire ici la piété*, signifie, non pas que tout désire ici la piété, mais que tout donne ici des marques de piété.

Pénétré de ces motifs, et de l'usage sanctionné, ainsi qu'on l'a vu plus haut, par l'*Académie* ; d'*Olivet* pense que *Racine*, qui a dit (dans les Plaideurs, III, 4) : *son amant respire le mariage*, n'a été ni assez clair, ni assez correct.

RESSENTIMENT. Ce mot s'est dit autrefois, pour le souvenir qu'on garde des bienfaits ou des injures.

Aujourd'hui, dit l'*Académie*, il ne se dit guère qu'en parlant des injures : *On doit sacrifier son* RESSENTIMENT *au bien de l'Etat. Un bon chrétien ne doit garder de* RESSENTIMENT *contre personne.*

Ainsi au lieu de dire : *Je n'ai pas perdu le* RESSENTIMENT *des bontés que vous m'avez témoignées*, on s'exprimera mieux en disant *je n'ai pas perdu le souvenir*, etc.

Voltaire, dans son Commentaire sur *Corneille*, pense également que ce mot ne s'emploie maintenant que pour exprimer le souvenir des outrages, et non celui des bienfaits.

RESSENTIR. Le P. *Bouhours* (p. 28 de ses rem.) est d'avis que *ressentir* se prend en bonne et en mauvaise part, et que *se ressentir* ne se prend qu'en mauvaise part ; alors il pense qu'on diroit bien : *Je* RESSENS LE *plaisir qu'il m'a fait, l'injure qu'il m'a faite ;* mais qu'on ne pourroit pas dire : *je me* RESSENS *du plaisir qu'il m'a fait.*

Trévoux et *Féraud* se sont rangés à cet avis.

Mais l'*Académie* dit que *se ressentir* peut s'employer pour signifier avoir part à quelque événement heureux ou malheureux, et qu'on peut très-bien dire : *Je* ME RESSENS *de la libéralité, de la protection de cette personne. — Si je fais une grosse fortune mes amis s'en* RESSENTIRONT.

L'usage est d'accord avec l'*Académie*.

RÉTABLIR, verbe actif. Remettre au premier état une chose qui a été altérée ou ruinée. D'après cette définition donnée par l'*Académie*, la phrase suivante qui est de *Vaugelas*, n'est donc pas

correcte : *Avec un renfort considérable, il marcha pour* RÉTABLIR *le désordre des provinces révoltées.*

C'est l'ordre, dit l'*Académie*, qu'on rétablit, et non pas le désordre ; alors *Vaugelas* devoit dire : *Avec un renfort considérable, il marcha pour rétablir* L'ORDRE.

RICHESSE, subst. fém. Au singulier et au propre, opulence et abondance de biens : LA RICHESSE *d'une province, c'est la culture des terres, la nourriture des bestiaux, le commerce.*

Ce mot se dit aussi au figuré : *Les enfants sont la* RICHESSE *des pères.* (L'Académie.) — LA RICHESSE *du sage est sa modération.* (Même autorité.)

Richesses, au pluriel, signifie toujours de grands biens : LES RICHESSES *énorgueillissent.* (L'Académie.) — *Jouissons paisiblement des* RICHESSES, *ne les cherchons pas avec inquiétude ; il faut en être le maître, et non pas l'esclave, et ne nous point inquiéter, ni ne nous point désespérer de leur perte.* (St. Evrem.)

La contrainte de la rime, a fait préférer à *Racine* le singulier au lieu du pluriel, dans une occasion ou celui-ci méritoit la préférence :

Heureux qui de la sagesse
Attendant tout son secours,
N'a point mis dans *la richesse*
L'espoir de ses derniers jours.

Peut-être, dit *Féraud*, n'est-ce pas une faute en vers, mais en prose c'en seroit une.

RISQUE, péril, danger : *Un menteur court grand* RISQUE *de n'être jamais cru, lors même qu'il dit la vérité.* — *Il y a des hommes qui mettent une sorte de bravoure et d'intrépidité à courir tout* LE RISQUE *de l'avenir, ne pensant jamais au présent.* (La Bruyère.)

Le genre de *risque* a été long-temps incertain. *Pascal, Scarron, Bouhours*, l'ont fait féminin ; mais le masculin l'a emporté.

Ménage (p. 460 de ses additions et changements), et *Trévoux*, dans son Dictionnaire, pensent que ce mot est ordinairement masculin.

L'*Académie* est également de cet avis ; elle en excepte cependant cette phrase où l'on dit : *à* TOUTE RISQUE, pour dire *à tout hazard.*

RIEN. Ce substantif signifie *néant*, *nulle chose* ; il a un pluriel,

et il peut être accompagné de l'article, ou d'un de ses équivalents : *Dieu a créé le monde de* RIEN. — *Dans l'ordre de la nature*, RIEN *ne se fait de rien.* — *Il vaut mieux ne* RIEN *faire que de faire des* RIENS. (L'Académie.)

(*Restaut.* — *Wailly.* — *Levizac.*)

Rien s'emploie tantôt avec négation, tantôt sans négation. Dans l'un et dans l'autre cas, il ne se dit que des choses. *Rien* signifie *chose ;* alors, quand on veut exprimer *nulle chose*, il faut *ne rien*, équivalent de *non chose*, c'est-à-dire, la *négation* avec le mot *rien* : *Nous sommes de telle nature, qu'il n'y a* RIEN *au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage.*

(*Racine*. Préf. d'Alex.)

Rien n'est plus incertain que notre dernière heure ;
Heureuse incertitude, aimable obscurité,
Par où la divine bonté
A veiller, à prier, sans cesse nous convie.

(L'abbé *Testu.*)

(D'*Olivet*, 49e Rem. sur Racine. — *Domergue*, pag. 393 de ses Solut. gramm., et les autorités ci-dessus.)

Quand on veut conserver à *rien*, sa véritable signification de *chose*, *quelque chose*, alors il s'emploie sans négation, et, en ce cas, on n'en fait guère usage que dans les phrases de doute, d'incertitude ou d'interrogation : *Je doute que* RIEN *soit plus capable de faire détester le gouvernement populaire, que tout ce qui s'est passé en France il y a quelques années.* — *Y a-t-il* RIEN *de plus rare qu'un demi-savant modeste*? (Domergue.)

(*Wailly*, *Restaut* et *Domergue.*)

Ces exemples, et mille autres semblables, prouvent donc que *rien* commande impérieusement la suppression de la négative pour exprimer une idée affirmative, et son emploi pour exprimer une idée négative.

Cependant l'usage permet quelquefois que le verbe qui vient après *rien*, dans la signification de *chose*, et suivi d'un pronom relatif, soit accompagné de la négation, comme dans cette phrase : *Il n'y a* RIEN *que je* NE *fasse pour vous faire plaisir.*

L'usage autorise aussi à supprimer la négation avec *rien* dans le sens de *nulle chose*, quand il est employé avec le verbe *compter: Il compte* POUR RIEN *tous les services qu'on lui rend* (l'Académie).

— *On doit compter* POUR RIEN *tout ce qui ne contribue pas à rendre la vie agréable.* (Ch. de Mère.)

Je jouis d'une paix profonde,
Et, pour m'assurer le seul bien
Que l'on doit estimer au monde,
Tout ce que je n'ai pas, je *le compte* pour *rien.*
(*Régnier Desmarais.*)

COMPTEZ-VOUS *pour* RIEN *de servir votre roi?*
(Télémaque, liv. XIV.)

Eh! *comptez-vous pour rien* Dieu qui combat pour nous?
(Athalie, act. I. sc. 2.)

(*Domergue*. Solut. Gramm. page 394. — Et *Féraud*, Dict. crit.)

Toutefois *Ménage*, et, après lui, *De Wailly*, pensent qu'il seroit mieux de dire : *Ne comptez-vous pour rien ;* nous laisserons nos lecteurs juger de quel poids peut être l'opinion de ces deux Grammairiens, opposée à celle des écrivains et des Grammairiens que nous venons de nommer.

Rien, avant un adjectif, régit la préposition *de* : *Il n'y a* RIEN DE *si fâcheux que de* (l'Académie, au mot *rien*). — *Je ne vis jamais* RIEN DE *tel* (Même autorité, au mot *tel*). — *Quand on n'a* RIEN DE *grand que la naissance, on est, et l'on paroît d'autant plus petit que cette naissance est plus grande* (Trublet). — *Il n'est* RIEN DE *meilleur que de prendre le ton haut* (Le P. Buffier).

Jamais l'amour ne forma *rien de tel.* (*Voltaire.*)

(*Régnier Desmarais*, page 577. — *Wailly*, page 173.)

Il est cependant à observer que, quand on emploie *il n'est rien*, au lieu de *il n'y a rien*, on peut, pour la douceur de la prononciation, supprimer le *de* avant l'adjectif *tel ;* c'est l'avis de *Th. Corneille* sur la 282e, 303e et 331e Remarque de *Vaugelas*, et c'est ainsi qu'en ont usé, *Sarrazin*, dans sa Ballade de mademoiselle Bouteville : *Il n'est* RIEN TEL *que d'enlever ;*

L'abbé *Reyre* :

Il *n'est*, ma foi, *rien tel* que la richesse,
Pour avoir grand nombre d'amis ;

Boileau (dans une de ses lettres adressée sous le nom de Voi-

ture à M. de Vivonne) : *C'est fort peu de chose qu'un demi-dieu quand il est mort; il* N'EST RIEN TEL *que d'être vivant;*

Fontenelle : *Il* N'EST RIEN TEL *que de prophétiser des choses éloignées, en attendant l'événement; il* N'EST RIEN TEL *que de débiter des fables en attendant l'allégorie;*

Molière :

...Il *n'est rien tel* que d'avoir un mari:
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un Dieu vous soit en aide, alors qu'on éternue.

Rien, suivi de *que* ou de *comme*, régit également *de* et l'infinitif: RIEN *n'est si beau* QUE DE *pardonner.* — RIEN *ne porte malheur* COMME DE *payer ses dettes.*

Cette pensée, observe *Féraud*, est de *Regnard*, dans le Joueur; mais comme il y avoit une syllabe de trop pour faire le vers, il a retranché le *de :*

Rien ne porte malheur *comme payer* ses dettes.

En certaines provinces, bien des gens disent : *Cela ne fait de rien;* il faut dire : *Cela ne fait rien.*

Ne savoir rien de rien est du style familier, et signifie *ne savoir absolument rien :*

..........Ne sachant *rien de rien*,
Au susdit cloître enfermé pour son bien. (Ververt.)

Nouvel habitant de ce monde,
Ignorant le bien et le mal,
Plutôt, ne sachant *rien de rien*,
Un jeune rat...........

(L'abbé *Reyre.*)

(L'*Académie* et le dict. crit. de *Féraud.*)

On dit aussi : *Cet homme ne m'est rien*, pour dire, il n'est point mon parent; et : *cet homme ne m'est de rien*, pour dire, je n'y prends nul intérêt. (*L'Académie*, au mot *rien.*)

On a souvent demandé si l'on doit dire : *Cela ne sert de rien*, *cela ne sert à rien.* — *A quoi sert-il?* ou *de quoi sert-il?*

Ce qui *ne sert de rien* est hors de tout service. Ce qui *ne sert à rien* aujourd'hui, peut servir demain à quelque chose. La première

expression éveille l'idée d'une nullité absolue ; la seconde, d'une nullité relative, momentanée.

Boileau avoit en vue le premier sens, lorsqu'il a dit de l'Avare :

> Il met toute sa gloire et son souverain bien
> A grossir un trésor qui *ne* lui sert *de rien.*

Cette distinction me paroît juste ; je l'appuierai encore de quelques exemples :

Vous pouvez prendre mon cheval, car il NE ME SERT À RIEN AUJOURD'HUI.

Par reconnoissance, il nourrit un vieux cheval qui NE LUI SERT DE RIEN.

Nous eûmes beau pleurer, nos larmes NE SERVOIENT DE RIEN.

(Florian.)

Tant d'idées acquises dans ses voyages ne lui AUROIENT *servi* DE RIEN. (Thomas.)

Enfin *Fénélon* a dit : A QUOI SERT-IL *à un peuple que son roi subjugue d'autres nations, s'il est malheureux sous son règne*?

Et *Corneille* :

> *A quoi* me serviroit cette vie importune?

Dans ces sortes de phrases, je ne crois pas qu'on puisse employer *de* pour *à*.

On dit aussi *que* pour *à quoi*, dans le même sens, surtout en vers :

QUE SERT *le silence, quand le remords crie*?

(J. J. Rousseau.)

> Mais *que sert* de pousser des soupirs superflus? (*Racine.*)

> *Que servent* mes accents? (*Gresset.*)

(Extrait des procès-verbaux de l'*Académ.* Gramm.)

RUSTAUD, RUSTRE. C'est faute d'éducation, faute d'usage, qu'on est *rustaud* ; c'est par humeur et par rudesse de caractère qu'on est *rustre*. Un gros, un franc paysan à l'air *rustaud*, la mine *rustaude* ; un homme farouche et bourru a l'air *rustre*, la mine *rustre*.

(Roubaud.)

S.

S. Ce substantif est féminin suivant l'appellation ancienne, et masculin suivant l'apellation moderne. (*L'Académie.*)

SAIGNER, verbe actif, tirer du sang, en ouvrant la veine : SAIGNER *un malade à la gorge, à la tempe;* le SAIGNER *du pied, du bras.*

Saigner est aussi neutre, et se dit de la partie d'où il sort du sang : *Le doigt lui* SAIGNE; *son front* SAIGNE; SAIGNER *du nez.*

Proverbialement et figurément on dit aussi, *saigner du nez*, pour dire, manquer de résolution, de courage quand il faut exécuter quelque entreprise : *Celui qui menace le plus*, SAIGNE *bien souvent du nez dans l'occasion.*

(Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798.—*Urb. Domergue* page 121. — M. *Boinvilliers*, page 308.—*Gattel*, au mot *saigner*, et au mot *nez.*)

Beaucoup de personnes, dans l'intention de distinguer le sens propre d'avec le sens figuré, disent : SAIGNER *par le nez*, SAIGNER *au nez*, en parlant de quelqu'un qui perd du sang par le nez ; et, dans un sens proverbial et figuré, elles disent : SAIGNER *du nez*; mais, au figuré comme au propre, SAIGNER *du nez*, est la seule expression qui soit admise. (*Mêmes autorités.*)

DE SANG FROID, DE SENS RASSIS. Ménage (ch. 327 de ses Obs.) est d'avis qu'il vaut mieux dire de *sang froid*, comme les Italiens disent *a sangue freddo*, et de *sens rassis*, comme les Latins disent *sedata mente.*

Roubaud dit *de sang froid*, de préférence à *de sens froid*, par la raison que c'est le propre du *sang* et non pas du *sens*, de s'échauffer, de s'enflammer, de se refroidir, de se glacer :

> Je l'avoue, entre nous, quand je lui fis l'affront,
> J'eus le *sang* un peu chaud, et le bras un peu prompt.

dit le comte de Gormas à D. Arias.

Il préfère aussi de *sens rassis* à de *sang rassis*, quoiqu'on entende par le mot *sens*, soit le jugement et la raison, soit les sens ou les organes, soit le *sens* ou le *bon sens*, l'assiette ou l'état naturel de la chose. *Rassis* suppose seulement le trouble, l'agitation, le

désordre ; il marque le retour de la chose dans son assiette, dans sa première situation, dans son état naturel. Ainsi l'on dira fort bien de *sens rassis* pour désigner que la chose a repris son vrai *sens*, son état naturel. On dira fort bien de *sens rassis*, pour exprimer la cessation du désordre des *sens*, des esprits. On dira fort bien de *sens rassis*, lorsque le *sens*, la raison, l'esprit auparavant agités ou troublés, seront rentrés dans le calme et dans l'ordre accoutumés. C'est ainsi que par trois acceptions différentes, *sens rassis* rend également bien la même idée. Enfin, on dit : *Être hors de sens, n'être pas dans son bon* SENS, *avoir les* SENS *renversés, perdre le* SENS. — *Qui perd son bien, perd son* SENS, et non pas perd son *sang*.

Présentement, si on consulte le Dictionnaire de l'*Académie*, édition de 1762 et de 1798, on lira au mot *sang* : « *On appelle* SANG » FROID, *l'état de l'âme qui n'est agitée d'aucune passion violente.* »

Et au mot *sens*, mêmes éditions, « ce mot signifie la faculté de comprendre la chose et d'en juger selon la droite raison : *Il est de* SENS *rassis ; il a le* SENS *troublé, égaré.* »

Il est vrai qu'au mot *rassis*, édition de 1762, il y est mis : « On » dit fréquemment, de *sang rassis*, pour dire, sans être ému, » sans être troublé » ; mais ce n'est qu'au mot *rassis*, et dans cette édition, que l'*Académie* écrit *sang rassis* ; et alors qu'elle se trouve d'une opinion contraire à celle qu'elle émet au mot *sens*, même édition ; et à celle qu'elle émet au mot *rassis* et au mot *sens*, dans l'édition de 1798 ; en conséquence, nous pensons que de *sang rassis* est une faute échappée à l'imprimeur, et qu'ainsi l'on doit écrire de *sang froid*, de *sens rassis*, puisque d'ailleurs cette orthographe se trouve conforme à celle qu'ont adoptée *Ménage*, *Roubaud*, *Wailly*, *Trévoux*, *Gattel*, etc., etc.

SECOND. Ce mot, employé comme adjectif numéral et ordinal, exprime le rang qui est immédiatement après l'adjectif numéral *premier* : *Il n'est pas le premier, il n'est que le second* (l'Académie). On dit en morale : *Les secondes* PENSÉES *sont toujours les plus sages.* (Trévoux.)

Lorsque dans une comparaison on s'est servi d'abord du mot *premier*, on doit, dit M. *Boinvilliers*, faire usage ensuite du mot *second* ; alors on n'imitera pas un historien qui a dit : *Démocrite et Héraclite étoient deux philosophes d'un caractère bien opposé ; le*

PREMIER *rioit perpétuellement des folies humaines*, *l'*AUTRE *pleuroit sans cesse sur les désordres de la société;* il falloit: *le premier rioit......* *le second pleuroit....* ou encore : *l'un rioit*, *l'autre pleuroit.*

Cette opinion peut avoir quelque fondement; cependant *La Harpe*, écrivain correct, a dit (dans son Cours de Littérature, en parlant de Corneille et de Racine) : *le* PREMIER, *naturellement porté au grand*, *a subordonné l'art à son génie ; l'*AUTRE, *plus souple et plus flexible*, *a vu*, *dans la terreur et la pitié*, *les ressorts naturels de la tragédie.* Beaucoup d'auteurs se sont exprimés de même; de sorte que nous pencherions à croire que cette tournure de phrase n'est pas une faute assez grave pour qu'on doive la relever.

SECOND, DEUXIÈME. On emploie l'adjectif *second*, lorsque la chose dont on parle a deux ou plusieurs parties. On dira : *Voici le* SECOND *tome de mon ouvrage;* et : *Voici le* SECOND, *le troisième et le quatrième tome des œuvres de Montesquieu.* On ne se sert de DEUXIÈME que lorsqu'il y a une énumération de plus de deux objets : on dira fort bien : *Avez-vous vu le* DEUXIÈME *tome des œuvres de Racine?* parce que les œuvres de Racine ont plus de deux tomes. Mais ce seroit faire une faute que de dire *le deuxième tome* d'un ouvrage qui n'en auroit que deux, parce que *deuxième* annonceroit qu'il y a plus de deux tomes.

(M. *Chapsal*, Dict. gramm., page 263.)

SEMAINE, subst. fém. Division du temps, de sept jours en sept jours, à commencer par *le dimanche* jusqu'au *samedi* inclusivement.

(L'*Encycl.* in-fol. au mot *semaine.* — La Cosmographie de *Buy de Mornas*, page 98. — Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1762 et de 1798, aux mots *semaine*, *dimanche*, *lundi*, *mardi*, etc. — Le Dict. crit. de *Féraud*, et celui de *Gattel.* etc. etc.)

Beaucoup d'auteurs, et à leur exemple, beaucoup de personnes, écrivent *lundy*, *mardy*, *mercredy*, etc., avec un *i* grec final au lieu d'un *i* voyelle; mais cette lettre n'étant plus admise dans notre orthographe, pour les mots qui sont purement françois, c'est donc une faute de les imiter. (*Mêmes autorités.*)

SENS. Ayant plus d'une fois fait usage, dans le cours de cette Grammaire, des mots *sens propre*, *sens figuré*, *sens abstrait*, *sens concret*, *sens absolu*, *sens relatif*, *sens défini*, *sens indéfini*, nous

croyons ne pas pouvoir nous dispenser de donner à nos lecteurs une exacte définition du mot *sens* sous ces diverses acceptions.

Et d'abord *sens propre*, *sens figuré* s'applique aux mots; *sens abstrait*, *sens concret*, *sens absolu*, *sens relatif*, *sens défini et sens indéfini* s'applique aux phrases et aux idées.

Le sens propre est la signification primitive du mot sans aucune altération, comme quand on dit : *Le feu brûle, la lumière nous éclaire;* les mots *brûle*, *éclaire*, sont employés dans la signification primitive qui leur appartient et qui convient à chacun d'eux, et dès-lors ils sont dans le *sens propre*.

Le sens figuré, est lorsqu'un mot, tout en conservant sa signification naturelle, est lié à un sujet auquel il ne convient que sous un rapport figuré ou métaphorique, ainsi dans ces phrases : *Une imagination brillante, brûlante;* les mots *brillante*, *brûlante*, sont dans le *sens figuré*, parce qu'on semble donner aux facultés invisibles de l'esprit, la propriété physique par laquelle le feu, et la lumière, font impression sur nos organes.

Le sens abstrait, est en général celui dans lequel on s'occupe d'une pensée sans avoir égard aux autres choses qui ont un rapport naturel et nécessaire avec cette pensée. Par exemple, toute substance physique est naturellement étendue en longueur, en largeur et en profondeur : si l'on s'occupe de la profondeur, sans égard à la longueur ni à la largeur, on fait *abstraction* de ces deux dernières, et l'on considère la profondeur dans un *sens abstrait*; ainsi l'*abstraction* est une séparation que l'esprit fait d'une ou de plusieurs propriétés, d'un sujet pour s'en occuper exclusivement.

Le sens concret au contraire, consiste dans le sujet uni au mode, ou le mode uni au sujet; c'est-à-dire à regarder le sujet et la qualité comme ne faisant qu'une même chose et un être particulier, par exemple, ces phrases : *Une longue table, deux chevaux de poste, un tableau gracieux*, sont dans un *sens concret*, puisque les adjectifs ne forment qu'un tout avec leurs sujets. Ainsi le *sens concret* renferme toujours deux idées, savoir celle du sujet et celle de la qualité ou de la propriété.

Le sens absolu, est un sens qui exprime une chose considérée en elle-même et qui n'a aucun rapport à un autre; un sens qui est accompli, circonscrit et sans aucune sorte de relation ; par exemple, si je dis *que la terre est opaque*, cette phrase est dans le *sens*

absolu; on n'attend rien de plus, aucune idée relative, aucune idée accessoire, aucun objet de comparaison ou de dépendance.

Le sens relatif, au contraire, est un sens qui a relation à quelque chose, ou qui sert à l'expression de quelque rapport; par exemple, si je dis que *l'esprit est préférable à la beauté*, cette phrase est dans *le sens relatif*, parce que je considère l'esprit relativement à la beauté.

Le sens défini, s'entend d'une phrase où le sens est déterminé, où le sujet est dénommé; comme quand je dis : *un cube est un corps régulier, qui est composé de six faces carrées, et qui a toutes ses faces égales aussi bien que ses angles;* le *sens défini* de cette phrase est *déterminé*, et tombe sur un objet particulier qui est le *cube.*

Le sens indéfini, s'entend de toutes les façons de parler qui ont quelque chose de vague; c'est-à-dire, qui ne présentent rien de fixe à l'idée, qui n'expriment enfin qu'une pensée générale, une pensée qui ne tombe sur aucun objet particulier, par exemple si je dis: *Croit-on avoir satisfait à tous les devoirs de chrétien, quand on n'a rendu service à personne?* Cette phrase offre une pensée générale, le *sens* est *indéterminé, indéfini*, car on ne désigne qui que ce soit de qui l'on dise qu'il n'a rendu service à personne.

(Encycl. in-fol., au mot *Sens.* — Et *Fontenay*, Dictionnaire de l'élocution.)

Lorsqu'on s'exprime dans un *sens indéfini*, on ne donne point de régime au verbe; si au contraire on s'exprime dans un *sens défini*, il faut que le verbe en ait un; ainsi on dira : *Il sait médire et agir*, parce qu'alors ces mots ont un *sens indéfini;* il en est de même de plusieurs verbes actifs qu'on laisse sans régime, comme, *il a une tête capable d'*IMAGINER, *une âme faite pour* SENTIR; mais *j'imagine contre vous*, *j'entreprends contre vous*, n'est pas françois. Pourquoi? c'est que ce défini, *contre vous*, fait attendre la chose qu'on imagine, qu'on entreprend.

(*Voltaire*, comment. sur l'Héraclius de *Corneille.* — Et *Wailly*, page 229.)

SENS DESSUS DESSOUS. Façon de parler adverbiale et familière qui signifie qu'une chose est tellement bouleversée, qu'on ne connoît plus le dessus ni le dessous.

Vaugelas (31e Remarq.) vouloit que l'on écrivît *sans dessus dessous* avec un *a*, comme qui diroit que la confusion est telle dans la

chose dont on parle, et l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnoît plus ce qui devoit être dessus ou dessous. L'*Académie* et *Patru*, sur cette remarque, étoient également de cet avis.

Chapelain et Th. *Corneille* pensoient qu'il falloit écrire *sens dessus dessous*; et ils croyoient que c'étoit la seule bonne orthographe, comme voulant dire que ce qui est dans une bonne situation se trouve en une autre.

Ménage (dans ses observ. sur la langue françoise, 13e chap.) étoit de ce sentiment, et il disoit que *sens* est un vieux mot gaulois, qui signifie *côté*, comme en cette phrase du vieux langage, qui est encore en usage parmi le peuple : *Tournez-vous d'un autre sens*, c'est-à-dire, *tournez-vous d'un autre côté*; alors il étoit d'avis que *sens dessus dessous* signifie que quand la chose est renversée, ce qui étoit au côté d'en haut se trouve au-dessous; et il ne pensoit pas que dans cette phrase : *renverser un coffre sens dessus dessous*, le coffre renversé n'ait ni dessus ni dessous, étant certain qu'il a un nouveau dessous qui étoit dessus, ce qui lui sembloit fort bien exprimé par ces paroles, *sens dessus dessous*.

Le P. *Chifflet* (Essai d'une parfaite Grammaire, p. 116 de l'édit. d'Anvers), et *De la Touche* (Art de bien parler, pag. 413, se rangeoient également à cet avis.

Le *Dictionnaire de Richelet*, celui de *Trévoux* et celui de *Féraud* l'adoptoient aussi.

Lorsqu'enfin l'*Académie* (dans son *Dictionnaire*, édit. de 1762 et de 1798) a levé toute incertitude en écrivant SENS *dessus dessous* avec un *e* au mot *sens*.

Sens sus dessous est un barbarisme.

SENTINELLE, subst. fém. Fantassin qui fait le guet le jour ou la nuit pour la garde d'un camp, d'un palais, etc.

Dans *l'Encyclopédie* in-folio, dans *Domergue*, dans *Trévoux*, dans *Richelet*, dans *Wailly*, dans *Féraud*, et enfin dans le *Dictionnaire* de l'*Académie*, édit. de 1762, ce mot est toujours employé au *féminin*.

Mais dans l'édit. de 1798, l'*Académie* dit que plusieurs le font *masculin*; en effet, on en trouve un exemple, dans Voltaire, qui a dit au sens figuré :

> Ce sentiment si prompt, dans nos cœurs répandu,
> Parmi tous nos dangers sentinelle *assidu*;

Dans M. *Delille* (trad. du Paradis perdu, liv. 2) :

> Ces postes menaçants, ces *nombreux* sentinelles
> Qui veillent nuit et jour aux portes éternelles ;

Dans M. de Fontanes : *L'oreille du lion est le plus sûr sentinelle.* Cependant l'usage paroît s'être décidé en faveur du féminin.

SENTIR. Quelques écrivains ont fait usage du passif *être sentie* : *A parler en général, la religion doit être moins raisonnée que* SENTIE.
(L'abbé du Serre.)

La cause du rire est une de ces choses plus SENTIES *que connues.*
(Voltaire.)

Cette manière de parler, dit *Féraud*, est un néologisme qui est fort à la mode.

Observez qu'on a *dit* autrefois *sentu*, au lieu de *senti* :

> Les oiseaux, qui tant se sont tus,
> Pour l'hiver qu'ils ont tous *sentus.*
> (Rom. de la Rose.)

SEUL, placé avant le substantif, a un sens bien différent de *seul*, placé après. *Un seul homme* signifie qu'il n'y a qu'un homme ; un *homme seul* est un homme qui n'est pas accompagné. Ces deux sens sont bien marqués dans les diverses éditions de Boileau :

> Et d'être juste enfin ; ce mot *seul* veut tout dire.

Dans l'édit. in-12 de 1701, il y a *ce* SEUL *mot veut tout dire* : c'est une faute, dit *Brossette* (l'un des commentateurs de Boileau), un vers tout différent et éloigné de la pensée du poète ; car ce *seul mot* signifieroit qu'*il n'y a que ce mot*, ou que *ce mot est le seul* qui signifie ce qu'on veut dire ; au lieu que *ce mot seul* signifie *ce mot tout seul*, et fait assez comprendre en quoi consiste le véritable honneur.

Seul, au contraire, est bien placé dans ce vers remarquable du même poète, qui comprend les trois unités, du lieu, du temps et de l'action :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un *seul* fait accompli,
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Dans l'édition de 1713, on a mis mal à propos, *un fait seul.*
(Dict. crit. de *Féraud.*)

Enfin, l'adjectif *seul* ne fait pas bien après le substantif, dans la phrase suivante : *Tant l'industrie et l'habileté d'*UN HOMME SEUL *est capable d'apporter des changements dans une ville et dans un état.* (Rollin.) Il falloit : *d'un seul homme.* (Même autorité.)

Seul ne comporte guère un adverbe de quantité. On ne dit pas : *J'ai été* FORT *seul,* BEAUCOUP *seul aujourd'hui*, PLUS *seul qu'hier.* Madame de Sévigné dit pourtant : *Je suis ici très-seule ;* mais, comme l'observe *Féraud*, on n'y regarde pas de si près dans une lettre.— L'adverbe *tout* fait cependant exception : *J'étois* TOUT *seul.*

Soc, Socle, substantifs masculins. Ces deux mots s'écrivent, comme on le voit, d'une manière différente, et ils ont chacun leur acception.

Soc est un instrument de fer qui fait partie d'une charrue, et qui sert à fendre et à renverser la terre, quand on laboure : *Ce* SOC *est usé, il faut le reforger.*

Socle est un corps carré plus large que haut, et qui sert de base à toutes décorations d'Architecture ; il se dit aussi d'un petit piédestal sur lequel on pose des vases, des statues, etc. : SOCLE *de bois*, SOCLE *de marbre.*

(*Trévoux* et l'*Académie.*)

Solennel, elle, adjectif. Ce qui se fait avec beaucoup d'appareil, de pompe, et de cérémonie. On prononce toujours *Solanel*, ce qui s'observe également dans les dérivés.

(L'*Académie*, *Trévoux*, *Wailly* et *Urbain Domergue*, pag. 144 de sa Grammaire.)

Il y a des personnes qui écrivent *solemnel* par *mn*, à cause de *Solemnis ;* il y en a d'autres qui écrivent *solennel* par deux *nn*, à cause de *Solennis.* En effet, les latins ont *solemnis* et *solennis.* Le premier, qui vient de *sol omnis*, tout soleil, signifie ce qu'on fait tous les jours, ce qu'on a coutume de faire. Pline a dit : *Hoc solemne habeo facere*, je fais cette chose tous les jours, j'ai l'habitude de faire cette chose tous les jours. Suétone a employé ce mot dans le même sens.

Le second, dérivé de *sol annuus*, *soleil annuel*, exprime ce qui se fait tous les ans. Cette seconde signification a seule passé dans notre langue, et jour *solennel*, en françois, signifie proprement jour *anniversaire*, jour qui, dans la révolution annuelle du soleil, répond à celui qu'on veut rendre mémorable. Ainsi, parmi les chrétiens, Noël, Pâques, etc. sont des fêtes *solennelles*, des jours

distingués *tous les ans* des jours ordinaires par la cessation du travail et par la pompe des cérémonies de l'Eglise. Tel est le véritable sens de *Solennel*, *Solennité*, *solenniser*; sens auquel l'usage a donné de l'extension : car *solennel*, signifie aussi ce qui est accompagné de cérémonies publiques extraordinaires, ce qui est revêtu de toutes les formes requises, comme cela se pratique dans les fêtes anniversaires.

Il est aisé de conclure de ces observations que notre *solennel* et ses dérivés, ne venant pas de *Solemnis*, *sol omnis*, mais de *Solennis*, *sol annuus*, doivent adopter le double *n*, et c'est l'orthographe que l'*Académie* a consacrée. Si *Solennel* par deux *n*, conforme à l'étymologie, ne l'est pas à la prononciation, *Solemnel* par *mn* n'est conforme ni à la prononciation ni à l'étymologie.

(Urbain *Domergue*, page 395 de ses Solut. Gramm.)

Somme, Sommeil. *Somme* signifie toujours le dormir, l'espace de temps qu'on dort : *Il a dormi un bon* somme.

Certes, je n'ai jamais dormi d'un si bon *somme*.

(Les Plaideurs.)

Sommeil, se prend quelquefois pour envie de dormir : *Les médecins conseillent de fuir le* sommeil *du midi.*

(*Beauzée*, Dict. des synon.)

On ne diroit pas *le somme* du midi, de même qu'on ne diroit pas : *Je n'ai jamais dormi d'un si bon sommeil.*

(Le Dict. crit. de *Féraud.*)

Songer, penser. *Songer* s'emploie quelquefois pour *penser* : *Quand on a soixante ans, il est temps de* songer à soi, *de se convertir, de se disposer à la mort.* (Trévoux.)

Mais qui diroit : *On* songe *de lui mille choses avantageuses*, au lieu de dire, *on* pense *de lui*, s'exprimeroit incorrectement.

(*De Wailly.*)

On observera cependant que l'*Académie*, est d'avis que l'on peut dire, *je songe une chose;* mais cette manière de parler n'est, comme elle le dit bien, tolérée que dans le style familier.

Sonner. Voyez la remarque sur le mot *midi*.

Sorte (toute). *Ménage*, 326e chapitre de ses Observations, pense qu'il est plus élégant de dire toujours *toute sorte* au singulier;

mais que cependant, quand *toute sorte* est employé absolument, et précédé d'un relatif, il faut mettre le pluriel, comme dans cette phrase : *Il y* EN *a de* TOUTES SORTES.

Vaugelas (135e rem.) est d'avis que, pour une plus grande perfection, on mette *toutes sortes* avec des mots pluriels, et *toute sorte* avec des mots singuliers : *Je vous souhaite* TOUTE SORTE *de bonheur*, TOUTES SORTES *de prospérités*. — *Dieu vous préserve de* TOUTES SORTES *de maux*.

Th. *Corneille*, sur cette Remarque, et l'*Académie* (pag. 147 de ses Observations), veulent qu'on mette *toute sorte* et *toutes sortes* avec des mots pluriels : *Toute sorte de malheurs*, *toutes sortes d'animaux*; mais l'un et l'autre veulent qu'avec des mots singuliers on mette *toute sorte*, au singulier : *Je vous souhaite* TOUTE SORTE *de bonheur*, et non pas TOUTES SORTES *de bonheur*.

De ce qui précède, il résulte qu'on peut dire : *Toute sorte de livres*, et : *toutes sortes de livres*; mais nous ne pensons pas cependant que l'un puisse absolument s'employer pour l'autre; nous croyons, d'après *Domergue*, que le singulier, se rapprochant plus du sens de *chaque*, exprime mieux une idée de détail, et que le pluriel, se rapprochant plus du sens de *tous*, exprime mieux une idée collective. *Domergue*, établit cette distinction, en parlant de ces expressions : *de tout côté*, *de tous côtés*; *de toute part*, *de toutes parts*; *à tout moment*, *à tous moments*. De sorte que, quand on dit, observe-t-il, *j'entends de tous côtés*, on n'a dans l'esprit qu'une idée collective, et une amante qui soupire après l'arrivée de son amant devroit dire : *A tous moments je crois le voir venir*, parce qu'elle compte chaque moment d'une absence cruelle.

Dans les phrases où le mot *sorte* est employé, on ne considère pas ce mot pour l'accord du verbe, mais le substantif qui le suit; ainsi on dit : *Il n'y a* SORTE *de soin qu'il n'ait* PRIS, et non pas PRISE. — *Il n'est* SORTE *de caresses qu'il ne m'ait* FAITES. — *Il n'y a* SORTE *de soins qu'il n'ait* EUS.

Telle est l'opinion de *Vaugelas* (489e Rem.); de *Th. Corneille* (sur cette Rem.); de l'*Acad.* (pag. 511 de ses Observ.); de *Girard* (pag. 102, t. 1); et de *Wailly* (pag. 141).

Voici les motifs donnés par *Girard* :

La raison pour laquelle on fait accorder le verbe avec le substantif, plutôt que de le faire accorder avec le mot *sorte*, est sûrement la même qui fait mettre le verbe au pluriel dans cette autre

façon de parler : *une infinité de personnes* ONT RÉSOLU ; et en effet, dans cette phrase, comme dans celle qui précède, le membre de la phrase ne consiste pas seulement dans le mot *infinité*, mais dans ces quatre ensemble, *une infinité de personnes* ; par conséquent, le verbe doit, selon la syntaxe ordinaire, être régi par la collection de tous ces mots, et non par un d'eux, séparément des autres ; d'ailleurs, notre langue n'ayant pas de cas, *de* n'est pas plus le caractère d'un génitif dans ce premier exemple que dans celui-ci : *Il est sorti* DE *grand matin* ; ce petit mot *de*, est là une préposition placée entre deux substantifs, pour marquer le rapport qu'il y a de l'un à l'autre, consistant à spécifier l'infinité, par l'indication de ce qui la compose. A l'égard du nombre, il est vrai que le second substantif se trouvant au pluriel et faisant partie du sujet, il détermine ce nombre de phrase au pluriel, à quoi par conséquent le verbe s'assujettit ; mais tout cela se fait sans nominatif ni génitif, de la même manière que dans cette autre phrase où le collectif est un adverbe : *Bien des gens sont venus me voir.*

Il ne faut pas non plus être étonné que, dans la même espèce de phrase, le verbe soit au singulier, lorsqu'il ne se trouve rien de pluriel dans le sujet, et que l'on dise par exemple : *une infinité de monde a péri dans cette attaque* ; ce régime est dans la règle la plus simple et la plus ordinaire.

Girard ajoute : On en usera de même à l'égard du *qui* relatif ; et, par les mêmes motifs, on ne fera pas rapporter ce pronom aux mots *sorte, espèce*, mais au substantif qui suit cette expression ; et l'on dira : *Une sorte de fruit* QUI *est* MUR *en hiver*, et non pas *mure* ; *une espèce de bois* QUI *est fort* DUR, et non pas *dure* ; parce que c'est la collection de tous les mots, *une sorte de fruit, une espèce de bois*, qui forme membre, et qui, comme sujet, doit être le régisseur du verbe : le pronom *qui*, n'ayant point de personne par lui-même, adopte celle du substantif qu'il exprime ; or, *qui*, dans ces phrases, exprime *fruit* et *bois*, substantifs qui sont au singulier masculin ; dès-lors les adjectifs qui les qualifient ont dû être mis au masculin.

Nota. Cette remarque sur *toute sorte* est applicable à *une infinité*, *toute espèce*, et autres mots semblables.

SOUQUENILLE, subst. fém. Surtout fort long, fait de grosse toile.

Molière a dit *Sequenille*; le peuple dit *souguenille*; mais le vrai mot est *souquenille*.

(*Trévoux*, *Féraud* et l'*Académie*.)

SOUPIRER. Ce verbe neutre a diverses significations. Dans le sens d'aspirer, prétendre à une chose, la désirer, la rechercher avec ardeur, avec passion, il est ordinairement suivi de la préposition *après*, ou de la préposition *pour* : *Les avares* SOUPIRENT *sans cesse* APRÈS *les richesses; les ambitieux* APRÈS *les honneurs, les dignités; les amants* POUR *le cœur de leurs maîtresses.*

(L'*Académie*.)

Plusieurs poètes ont fait usage de ce verbe dans le sens actif:

Tantôt vous *soupiriez mes peines*,
Tantôt vous chantiez mes plaisirs. (*Malherbe*.)

Mon cœur, qui *soupire* sans cesse,
Les ennuis dont il est touché. (*Racan*.)

Ce n'étoit pas jadis sur ce ton ridicule,
Qu'Amour dictoit les vers *que soupiroit* Tibulle. (*Boileau*.)

Toi, qui, d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidois à *soupirer les malheurs* de Sion.

(*Racine*, dans Esther.)

Pétrarque *soupira ses vers* et ses amours.

(*Voltaire*, Henriade, ch. IV.)

Cette hardiesse, dit l'*Académie*, seroit certainement une faute en prose.

SOURCIL, substantif masculin Poil court, qui est en manière d'arc au bas du front, et au-dessus de l'œil: *Le maréchal de Turenne avoit les* SOURCILS *gros et assemblés, ce qui lui faisoit une physionomie malheureuse.* (B. Rabutin.)

Prononcez *sourci*, et ne confondez pas ce mot avec le mot *souci*, qui signifie soin fâcheux : *les* SOUCIS *importuns voltigent comme des hiboux dans la nuit, autour des lambris dorés.* (Fénélon.)

(*Trévoux*, *Féraud* et l'*Académie*.)

SOURD ET MUET, SOURD-MUET.

La première de ces locutions n'est jamais employée que par ceux qui ne connoissent pas la valeur de la seconde, et récipro-

quement les personnes qui ont une idée juste du véritable sens de la locution *sourd-muet*, ne disent jamais *sourd et muet*, manière de parler inexacte, qui semble prévaloir dans le monde, et dont il faut faire voir la différence avec celle qui est moins usitée, et qui seule devroit être du plus fréquent usage.

La dénomination de *sourd et muet* désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme est indépendant de la surdité. La dénomination de *sourd-muet* désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme n'est qu'une conséquence de la surdité. Le *sourd et muet* est affligé de deux infirmités dictinctes : le *sourd-muet* a bien les deux mêmes infirmités; mais la seconde n'est qu'une suite de la première. On pourroit rendre l'ouïe au *sourd et muet*, sans qu'on eût lieu d'espérer qu'on pût lui donner l'usage de la parole; si on faisoit entendre un *sourd-muet*, il est plus que probable que bientôt il exprimeroit ses idées à l'aide de signes articulés: supposons même que le *sourd et muet* et le *sourd-muet* restent constamment sourds. Dans cet état, le premier restera pareillement muet, et le second, sans être habile à percevoir des sons, peut acquérir l'usage de la parole par des moyens mécaniques, étrangers aux sensations acoustiques. Telle est la différence du *sourd et muet* au *sourd-muet*; ainsi ces deux dénominations diffèrent en ce que l'une est un terme *composé*, et l'autre un terme *complexe* d'une proposition, pour parler le langage du logicien. Il se pourroit faire que ce que l'on doit appeler ordinairement un *sourd-muet* fût un *sourd et muet*; c'est-à-dire, qu'étant sourd de naissance, il fût en même temps, et indépendamment de cette infirmité, *muet* par vice d'organisation; mais cette rencontre fortuite et indépendante de ces deux infirmités existe peut-être une fois sur mille, quand l'inverse a lieu dans le cas contraire : voilà pourquoi on doit dire l'Institution des *sourds-muets*, et non l'Institution des *sourds et muets*. Si cette dernière expression est plus usitée, ce n'est pas parce qu'elle n'est pas exacte, mais parce qu'il existe une erreur dans l'esprit de la plupart de ceux qui s'en servent, et qui croient que le mutisme de ceux qu'ils appellent *sourds et muets* est, chez eux, indépendant, et seulement concomitant de la surdité. Sur ce point, l'expression est exacte; le jugement seul qu'elle énonce est faux. Qu'on rectifie les idées, et le langage prendra la forme convenable à la rectitude des conceptions. Ces réflexions suffisent pour rendre raison,

de ce fait, qu'il faut dire *sourds-muets* dans la plupart des cas où où l'on dit *sourds et muets*; et pourquoi l'expression exacte est-elle moins usitée que l'expression qui la remplace le plus souvent.

(M. *Butet*, Manuel des amat. de la langue.)

Souscription, suscription, subst. fémin. Quelquefois on confond ces deux mots ; cependant *souscription* se dit de la signature qu'on met au bas d'un acte pour l'approuver ; ou bien encore, au bas d'une lettre par celui qui l'a écrite, accompagnée de certains termes de civilité ; et *suscription* se dit de ce qui est écrit au-dessus d'un acte, d'une requête ; ou encore au dos d'une lettre, d'une minute ou d'un acte mis sous enveloppe.

(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie*.)

Souvenir (se), ressouvenir (se). *Vaugelas* (117[e] Rem.) et *Th. Corneille*, sur cette Remarque, sont d'avis qu'on doit employer *se souvenir*, en parlant des choses qu'on peut encore appeler présentes ; et qu'il faut dire : *se ressouvenir*, en parlant des choses qui sont éloignées, et que le temps semble avoir effacées de notre esprit. Cependant, observe *Th. Corneille*, la plupart emploient indifféremment l'un et l'autre verbe, et même plutôt *se ressouvenir* que *se souvenir*. Ils disent, par exemple : *Lorsqu'il fut à trente pas de chez lui, il* SE RESSOUVINT *qu'il avoit oublié un papier dans son cabinet*. Je crois qu'il est beaucoup mieux de dire : *il* SE SOUVINT.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Sphinx. Ce mot est mis au nombre des substantifs *masculins* par l'*Académie*, *Trévoux* et *Féraud*; *Wailly*, *Gattel*, etc. ; par *Amyot* (traduction de Plutarque, vie de Cicéron) ; *La Fontaine* (fable de Psyché) ; l'abbé *de Talemant*; *Andry de Boisregard*, et *l'abbé Barthélemy*.

Il est mis au nombre des substantifs *masculins* et *féminins*, par le chevalier de *Jaucourt*, *Ménage* et *Richelet*.

Et l'abbé *de Marolles* (sa Traduction de l'Œdipe de Sénéque), M. *de Juigné* (dans son Dict. hist. poét.), et M. *Noël* (dans son Dictionnaire de la Fable), le font *féminin*.

Les écrivains qui s'en servent comme substantif *masculin*, disent que *Sphinx* est un monstre, et que *monstre* est masculin ; ils ajoutent encore qu'il a la terminaison de *linx*, qui est aussi masculin.

Ceux qui le regardent comme *féminin*, appuient leur opinion sur ce que *Sphinx*, selon Pausanias, étoit une fille de Laïus, roi de Thèbes.

Quoi qu'il en soit, l'*Académie* adoptant, comme nous l'avons dit, le *masculin*, nous l'imiterons; et nous dirons que le *Sphinx* étoit un monstre fabuleux auquel les anciens donnoient ordinairement le visage et le buste d'une femme, le corps d'un lion et les aîles d'un aigle.

Stentor, subst. masc. C'est un homme dont parle *Homère*, au 5e. livre de l'*Iliade*. Sa voix étoit plus éclatante que l'airain; seul, il se faisoit entendre de plus loin que cinquante hommes des plus robustes, et il servoit de trompette à l'armée.

(Le Dict. de la fable de M. *Noël*. — Et le Dict. de l'*Académie*.)

C'est sûrement par allusion à cet homme que l'on dit d'une personne qui a la voix extrêmement forte : *elle a une voix de Stentor*.

Quelques-uns disent : *Une voix de Centaure*, mais c'est une faute grossière.

Stomacal, ale, Stomachique, adjectifs, etc.

Ces deux adjectifs ont rapport *à estomac*. Ils signifient tous deux ce qui est bon à l'estomac et le fortifie : *Le bon vin est fort* STOMACAL OU STOMACHIQUE. — *Poudre* STOMACALE OU STOMACHIQUE. — *Elixir* STOMACAL OU STOMACHIQUE. (l'Académie.)

Stomachique est aussi substantif masculin. On dit : *C'est un bon* STOMACHIQUE; mais on ne dit point : *C'est un bon* STOMACAL.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Il paroît, remarque encore *Féraud*, que *stomacal* se dit plutôt des choses naturelles, bonnes à l'estomac; et *stomachique*, des compositions artificielles.

Suppléer une chose, suppléer à une chose.

Ces deux manières de s'exprimer ont des sens très-différents.

Suppléer une chose, c'est ajouter en objets de la même nature ce qui manque, c'est fournir ce qu'il faut de surplus, pour que cette chose soit complète : *Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y a de moins* JE LE SUPPLÉERAI; *je suppléerai le reste*. (l'Académie.)

Suppléer à une chose, signifie réparer le manquement, le défaut

de quelque chose, mettre à sa place une chose qui en tient lieu; et, avec ce régime, il ne se dit jamais des personnes :

La valeur SUPPLÉE *au nombre.*

Souvent dans les disputes les injures SUPPLÉENT AUX *raisons.* (L'Académie.) — *Les qualités du cœur* SUPPLÉENT À *celles de l'esprit, et en produisent en partie les effets.* (Trublet.) — *La guerre du temps de Henri le Grand n'étoit pas semblable à celle qui se fait aujourd'hui, l'audace* SUPPLÉOIT À *la foiblesse des moyens.* (Thomas, éloge de Sully.)

Supplée le nombre, supplée les raisons, les qualités de l'esprit, seroit incorrect. (*Wailly*, et le Dict. crit. de *Féraud.*)

Le titre de brave et franc chevalier annonçoit l'honneur, et ne LE *suppléoit jamais.* (Thomas.) Il falloit, *et n'*Y *suppléoit jamais.*

Ce verbe s'emploie avec le régime direct, en parlant des personnes; et, en ce sens, il signifie tenir la place de quelqu'un, le représenter : *Si vous ne pouvez pas venir je vous* SUPPLÉERAI.
(L'Académie.)

SUSCEPTIBLE, CAPABLE. Deux termes qui se prennent chacun dans une acception différente.

Capable signifie qui est en état de faire, et se dit des personnes. *Susceptible*, signifie qui peut recevoir, et se dit des choses.
(*La Harpe*, cours de Littérat., t. I, page 112.)

Melanchton le plus CAPABLE *des disciples de Luther.* (Bossuet.)

Aussi adroit que CAPABLE, *il s'insinua dans les bonnes grâces de l'Archevêque.* (Hist. d'Anglet.)

La jeunesse étant SUSCEPTIBLE *de toutes sortes d'impressions, bonnes ou mauvaises, il est alors bien essentiel de la diriger.* (Trévoux.)

On ne dit *capable*, en parlant des choses, que dans cette acception : *Cette salle est* CAPABLE *de contenir tant de personnes; ce vase est* CAPABLE *de tenir tant de pintes;* et, en ce sens, il ne s'emploie qu'avec *tenir* ou *contenir.*

On ne dit *susceptible*, en parlant des personnes, que pour donner à entendre qu'elles sont trop sensibles, trop promptes à s'offenser :

Vous savez à quel point Oroute est *susceptible.* (*Palissot.*)

Dans l'édition de 1798, l'*Académie* a mis au nombre des exem-

ples : *Cette personne est* SUSCEPTIBLE *d'une charge*, *d'une grâce*, etc., c'est-à-dire, a les qualités nécessaires pour l'obtenir ; mais cet exemple ne se trouve pas dans *l'édition* de 1762, ni dans *Trévoux*, *Féraud*, etc., et ensuite nous ne connoissons pas d'auteurs estimés qui en aient fait usage.

SUSTENTER, verbe actif. Nourrir, entretenir la vie par le moyen des aliments : *Le pain est la meilleure nourriture et qui* SUSTENTE *le plus*. — *Le vin* SUSTENTE *les ivrognes*.

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

Quoique ce mot s'emploie peu dans le haut style, on pourroit dire au figuré : *La lecture de l'Ecriture Sainte est plus propre qu'aucune autre à* SUSTENTER *l'âme* (Trévoux). — Quelques personnes écrivent *substanter*, mais *sustenter* est le seul mot reconnu par *Richelet*, par *Féraud*, *Trévoux*, *Wailly*, et par *l'Académie*.

SYNONYMES se dit des mots qui, se ressemblant comme frères par une idée commune, sont néanmoins distingués les uns des autres par quelque idée accessoire et particulière à chacun d'eux, d'où naît, dans beaucoup d'occasions, une nécessité de choix pour les placer à propos, et parler avec justesse.

Afin d'acquérir cette justesse, il faut se rendre un peu difficile sur les mots, et ne point s'imaginer que ceux que l'on nomme *synonymes* le soient dans toute la rigueur d'une ressemblance parfaite, en sorte que le sens soit aussi uniforme entre eux que l'est la saveur entre les gouttes d'eau d'une même source; car, en les considérant de près, on verra que cette ressemblance n'embrasse pas toute l'étendue et la force de la signification, qu'elle ne consiste que dans une idée principale, que tous énoncent, mais que chacun diversifie à sa manière par une idée accessoire qui lui constitue un caractère propre et singulier. La ressemblance que produit l'idée générale fait donc les mots synonymes ; et la différence qui vient de l'idée particulière qui accompagne l'idée générale, fait qu'ils ne le sont pas parfaitement, et qu'on les distingue comme on distingue les diverses nuances d'une même couleur.

(Préface des Synon. de *Girard*, page 10.

T.

T, substantif, est masculin, suivant l'apellation ancienne et l'apellation moderne. (L'*Académie*.)

Taie, subst. fém. Linge qui sert d'enveloppe à un oreiller qu'on met sur le chevet du lit, et où l'on appuie sa tête.

L'*Académie*, dans son Dictionnaire, édition de 1798, indique *tét* et *taie*, et elle observe qu'on devroit écrire *tét*, à cause de l'étymologie latine *tegere*, couvrir. *Trévoux*, *Richelet*, *de Wailly*, *Gattel*, *Féraud*, et le Dictionnaire *de l'Académie*, édition de 1762, n'indiquent que le mot *taie*.

Tête d'oreiller est un barbarisme.

Tambour (battre du), battre le tambour.

Battre du tambour, signifie tirer des sons du tambour, jouer du tambour : *Il a appris à* BATTRE DU TAMBOUR.

(L'*Académie*.)

Recommencez vos chants, et vous autres, BATTEZ DU TAMBOUR *et sonnez de la trompette.* (Voltaire, Tout est vérité.)

Battre le tambour, signifie donner une annonce, un signal sur le tambour : *Ce fut à l'entrée d'Edouard III dans Calais, l'an* 1347, *que l'on entendit* BATTRE LE TAMBOUR *pour la première fois.*

(Le Dict. de l'*Académie*, édit. de 1798.)

Témoin. Dans cette phrase : *Je vous prends tous à témoin*, l'expression *témoin* doit-elle rester au singulier, ou doit-elle être mise au pluriel ?

C'est M. *Boniface*, qui va répondre :

Ce n'est pas la première fois que cette question est agitée. *Vaugelas*, dans ses Remarques, est d'avis que l'on écrive : *Je vous prends tous à* TÉMOIN, sans *s* à *témoin*, et ses motifs sont qu'*à temoin* se prend là adverbialement et indéclinablement, comme nous en avons plusieurs exemples dans notre langue ; tels que : *Je vous prends tous à* PARTIE, au singulier ; *je vous prends tous à* GARANT, et non à *garants*, au pluriel. *Témoin*, en ce sens, signifie *témoignage*.

L'*Académie*, dans ses Observations sur Vaugelas, a été de son avis, c'est-à-dire, qu'elle a adopté le singulier, mais on ne trouve d'exemple à l'appui de son opinion, que dans l'édition de 1798,

dans laquelle on lit, au mot *témoin* : *Je vous prends tous à* TÉMOIN.

Furetière, *Trévoux*, *Th. Corneille*, *Ménage*, *Joubert*, *Gattel*, *Féraud* et d'autres condamnent le pluriel. Voici quelques exemples qui viennent à l'appui de leur décision :

Les féciaux alloient en personne vers ceux qui avoient fait tort aux Romains, et leur déclaroient la guerre; avant, ils prenoient les dieux à TÉMOIN. (Plutarque, vie de Numa, pag. 428.)

Iris, je prends le Ciel et les dieux *à témoin*,
Que vous êtes l'objet de mon plus tendre soin. (*La Suze.*)

Je prends À TÉMOIN *le ciel et la terre.* (Dict. royal.)

Je vous prends À TÉMOIN, *vous tous qui m'écoutez et qui voyez mes larmes.* (Massillon.)

Je prends *à témoin*
Ces bois, ces prairies.
(Idylle de Mad. *Deshoulières* à ses enfants.)

Ainsi, il est démontré que l'expression *à témoin* signifie *à témoignage*, et doit rester au singulier ; qu'elle est en parfaite analogie avec *prendre à garant*, *à caution*, *à partie*, enfin que l'*Académie* et plusieurs bons Grammairiens s'accordent à l'écrire toujours au singulier.

Lorsque l'expression *témoin* est placée au commencement d'un membre de phrase, il signifie alors *marque*, *monument*, *ce qui sert à faire connoître*, etc. Tous les Grammairiens et les lexicographes sont d'avis qu'il doit, dans ces cas, toujours rester au singulier.

TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées* (L'Académie). — TÉMOIN *les blessures dont il est encore tout couvert* (Même autorité).

La diction dépend de la Grammaire, TÉMOIN *les beaux vers de Corneille.* (Voltaire, sur le 1er disc. de Suréna.)

TEMPS, substantif masculin. Quelques personnes retranchent de ce mot la lettre caractéristique *p*, et cela apparemment parce qu'elle ne se prononce pas ; mais cette orthographe est contraire à celle qu'ont adoptée *Trévoux*, *Beauzée*, *De Wailly*, *Girard*, *Domergue*, et l'*Académie*, dans son *Dictionnaire*, édit. de 1762 et de 1798, et ensuite, elle est contraire à l'étymologie du mot et à son

analogie, avec les mots *temporel*, *temporiser*, où se trouve la lettre *p*.

Ces mêmes autorités écrivent également l'adverbe *long-temps* avec un *p* au second mot.

TENDRON, TENDON, TENDRETÉ, substantifs féminins.

Tendron se dit du bourgeon ou rejeton tendre de quelques arbres et de quelques plantes, tels que : *les* TENDRONS *des cardes*, *des choux*, *des radis*, *des raves*, *des artichaux*.

Il se dit encore des cartilages qui sont à l'extrémité des os, de la poitrine de quelques animaux, et dans cette signification on dit : *Une fricassée de* TENDRONS *de veau*, et non pas *de tendons de veau*.

Tendon s'entend de la partie du muscle par laquelle il est attaché à l'os, autrement dit son extrémité.

Tendreté s'emploie pour exprimer la qualité de ce qui est tendre. On n'en fait usage qu'en parlant des viandes, des fruits, des légumes : LA TENDRETÉ *d'un gigot*, *d'un lapereau*, *de ces salsifis* : *tendresse*, en ce sens, seroit une faute grossière.

(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie*.)

THÉRIAQUE, substant. fémin. Composition médicinale en forme d'opiat, dont la base est la chair de vipère.

Quelques auteurs, tels que le *P. Rapin*, *Ménage* et *Th. Corneille*, font ce mot masculin ; mais l'*Académie*, dans son *Dictionnaire*, et tous les auteurs des ouvrages de médecine et de pharmacie, le font féminin : LA THÉRIAQUE, *dont Andromachus le pere, médecin de Néron*, *est l'inventeur*, *est une imitation de l'antidote qui fut composé par Mithridate*, *roi de Pont*.

(L'*Académie* et *Trévoux*.)

TOMBER PAR TERRE, TOMBER À TERRE.

Ces deux expressions ne sont pas aussi semblables que l'on croiroit. *Tomber par terre*, se dit de ce qui, touchant à terre, tombe de sa hauteur ; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut. Un homme, par exemple, qui passe dans une rue, et qui vient à tomber, *tombe par terre*, et non pas *à terre*, car il y étoit déjà : mais un couvreur à qui le pied manque sur le toit, *tombe à terre*, et non pas *par terre* : un arbre *tombe par terre* ; mais le fruit de l'arbre *tombe à terre* :

Ils étoient si serrés les uns contre les autres, qu'ils ne pouvoient lancer leurs javelots, et s'ils en lançoient quelques-uns, ils se rencontroient

et s'entrechoquoient, de sorte que la plupart TOMBOIENT À TERRE *sans effet* (Vaug., traduct. de Quinte-Curce, l. III, ch. 2).

Lors donc que Jésus leur dit : c'est moi, ils furent renversés, et TOMBÈRENT PAR TERRE (Traduc. du Nouv. Testam., Joan 18, 6).

(Andry de *Boisregard*, Réflexions sur l'usage présent, t. II ; et M. *Chapsal*, Dict. gramm.)

TOME, VOLUME, subst. masc. Le *volume* peut contenir plusieurs *tomes*, et le *tome* ne peut faire plusieurs *volumes*, mais la reliûre sépare les *volumes*, et la division de l'ouvrage distingue les *tomes*.

Il est évident qu'un Dictionnaire peut former plusieurs *volumes*, mais non pas plusieurs *tomes* : *Il ne faut pas toujours juger de la science de l'auteur par la grosseur du* VOLUME. — *Il y a beaucoup d'ouvrages en plusieurs* TOMES *qui seroient meilleurs s'ils étoient réduits en un seul.* (Girard, Synon.)

TRAITER. On dit assez indifféremment : TRAITER UNE *matière*, UN *sujet*, UNE *question*; et TRAITER D'UNE *matière*, D'*un sujet*, D'*une question ;* mais quand on spécifie la matière dont on traite, on fait toujours usage de la préposition *de. Il a fort bien* TRAITÉ DES *plantes*, DES *métaux*, DE *l'économie.*

De même, lorsque *traiter* signifie négocier une affaire, travailler à l'accommodement d'une affaire, on dit aussi bien : *ils traitent* UNE *importante affaire*, que : *ils traitent* D'UNE *importante affaire ;* mais, quand il s'agit de vendre, d'acheter, ou de choses semblables, on n'emploie que la préposition *de : Il a traité* DE *cette charge*, DE *cette terre.* — *Je traiterois volontiers* DE *toutes mes prétentions.*

(L'*Académie*, *de Latouche*, page 526, t. II, et *Féraud.*)

TRAMONTANE, subst. fémin. On appelle ainsi, en Italie et sur la Méditerranée, un vent qui souffle du côté qui est au-delà des monts, par rapport à l'Italie ; sur l'Océan, on l'appelle vent du nord.

Tramontane s'entend aussi de l'étoile polaire, ou du nord, en tant qu'elle sert à conduire les vaisseaux sur mer, de là on dit figurément, et en style familier : *Il a perdu* LA TRAMONTANE ; c'est-à-dire, il est déconcerté, il ne sait plus où il en est : *L'indignation, la fureur, le délire s'emparèrent de moi, je perdis* LA TRAMONTANE. (J. J. Rousseau.)

(*Andry de Boisregard*, page 689. — *Trévoux*, *Richelet* et l'*Acad.*)

Tramontade est un barbarisme.

Transvaser, verbe actif. Verser d'un vase dans un autre ; il ne se dit que des liqueurs, du vin.

(L'*Académie* et *Richelet*.)

Quelques-uns disent, *transvider*, mais ce mot n'est pas françois.

Très. Ce petit mot qui, comme nous l'avons vu pag. 210, est en françois le signe du superlatif absolu, ne s'associe guère bien avec les participes, surtout avec ceux des verbes pronominaux : *Il s'en est* très-*occupé*. — *Cette nouvelle s'est* très-*répandue*. — *Gènes étoit toujours* très-*menacée par les Piémontois*. (Volt.)

Il faut se servir de *beaucoup*, *fort*, ou de tout autre adverbe équivalent.

Très ne régit pas les substantifs ; ainsi cette phrase de Marivaux : *Nous étions partis* très-matin *de cette ville*, n'est pas correcte. Il falloit dire : *de très-grand matin*.

(Le Dict. crit. de *Féraud*.)

Triage, subst. masc. *Choix*. Se dit tant de l'action par laquelle on choisit, que de la chose choisie : *Faire le* triage. — *Voilà un beau* triage. Il y a des personnes qui disent *trayage*, et, dans le même sens, *trayer* ; l'un et l'autre sont des fautes.

(*Trévoux*, *Richelet* et l'*Académie*.)

Trouver bon, Trouver mauvais.

Bon et *mauvais* ne prennent, dans ces locutions, ni genre, ni nombre, quand elles signifient *approuver, consentir*, *désapprouver, ne pas consentir* :

Votre mère ne trouve pas mauvais *que vous goûtiez des plaisirs honnêtes*, l'adjectif *mauvais* se rapportant à cette phrase : *que vous goûtiez des plaisirs*, est invariable, une phrase n'ayant par elle-même ni genre, ni nombre ; mais dans cet exemple : *Je trouve bonne l'action que vous trouvez mauvaise*, *bonne* se rapporte à un substantif, dont il prend le genre et le nombre.

U.

U. Cette lettre est substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. — Il en est de même de la lettre V. (L'*Académie*.)

. Un de et l'un de, signifient l'un et l'autre une unité extraite de plusieurs unités; mais *un de* présente une idée indéterminée, ou déterminée d'une manière incomplète; on dira donc : Une *de mes plus grandes jouissances est d'être utile*; parce que, *une*, dans cette phrase, n'est déterminé ni par un substantif qui précède, ni par un nombre précis qui suive.

Henri IV est un *des meilleurs princes qui aient gouverné*; parce que *un*, déterminé par le substantif *Henri*, ne l'est pas par *meilleurs princes*, dont le nombre est indéfini, et qu'alors la détermination est incomplète.

Un des quarante *de l'Académie françoise a bien voulu être de mon avis*, etc. ; ici il y a nombre précis ; mais *un* ne se rapporte à aucun substantif déterminé ; la détermination est incomplète.

Mais on dira : *Ducis, l'*un des *quarante de l'Académie françoise, vient d'obtenir un nouveau triomphe sur la scène*; parce que, dans ce cas, la détermination est complète; l'unité est doublement déterminée; il y a, tout à la fois, et un substantif qui précède (*Ducis*), et un nombre précis (*des quarante*), qui suit.

Si ces observations sont justes, il y a une faute dans les vers suivants :

> Vos jolis vers remplis de grâces,
> Enchaînent nos esprits avec des nœuds de fleurs;
> Votre couvent est le Parnasse;
> Vous êtes *une* des neuf sœurs.

Il faut, l'une *des neuf sœurs*.

(*Domergue*, son journal, page 151.)

Quelquefois *un* se supprime élégamment; on dira très-bien : *Il se trouva grand nombre de sénateurs, de chevaliers, lorsqu'on délibéra là-dessus* (tel est l'avis de *Wailly* et de *Féraud*); mais, comme ils le remarquent, cette suppression n'a lieu qu'avec le mot *nombre*. En effet, ce seroit un gasconisme que de dire : *trois heures et quart, deux aunes et quart; monsieur tel, madame telle*; il faut absolument dire : *et un quart; monsieur un tel, madame une telle*.

(Le Dict. crit. de *Féraud*)

Vermicelle, subst. masc. Mot corrompu de l'Italien. Espèce de pâte que l'on mange en potage. On prononce *vermichelle*.

(*Richelet, Trévoux* et l'*Académie*.)

VERT, VERTE. Cet adjectif a bien des significations. On les trouvera toutes dans le dictionnaire. Autrefois on écrivoit *verd* au masculin, avec un *d* final: et au féminin avec un *t* et un *e*; l'usage a changé cette orthographe, et présentement on écrit *vert* et *verte*.

(*Urbain Domergue*, page 143, et le Dict. de l'*Académie*.)

VIDE, adject. des deux genres. Ce mot qui s'écrivoit avec un *u*, (*vuide*) s'écrit présentement sans cette lettre.

(L'*Académie*.)

VINGT ET UN. On a douté quelque temps s'il faut écrire VINGT *et un* CHEVAL, *vingt et un* AN, *vingt et un* JOUR; ou *vingt et un* CHEVAUX, *vingt et un* ANS, *vingt et un* JOURS avec un *s* au pluriel; l'*Académie*, consultée sur cette question, décida (ainsi qu'on le voit, pag. 166 de ses Observations sur *Vaugelas*) qu'il faut dire *vingt et un* CHEVAUX, *et vingt et un* AN, *vingt et un* JOUR; mais que quand il suivoit un adjectif après *vingt et un chevaux*, il faut alors rapporter cet adjectif a tout le nombre entier, et dire: *Il a vingt et un* CHEVAUX *enharnachés*; et que dans *vingt et un* AN, *vingt et un* JOUR, les mots AN et JOUR doivent chacun demeurer au singulier, quoiqu'on mette l'adjectif au pluriel, et alors qu'on doit dire: *Il a vingt et un* AN *accomplis*. — *Il a vingt et un* JOUR *passés*, etc.

L'*Académie* regardoit ces façons de parler comme elliptiques: c'est, disoit-elle, comme s'il y a: *Il a vingt* ANS *accomplis et* UN AN, *il a vingt* JOURS *passés et* UN JOUR.

Quoiqu'il en soit de cette décision, Th. *Corneille*, et plusieurs Grammairiens l'adoptèrent; mais si l'on consulte *de Latouche* (pag. 321, t. 2 de son *Art de bien parler*), *Restaut* (p. 478 de sa Grammaire), *De Wailly* (p. 178), *Levizac* (p. 290, t. 1er.), on acquiert la conviction que le temps a abrogé cette façon de parler, et que la raison l'a emporté sur un caprice passager de l'usage: en effet, disent ces Grammairiens, *vingt et un* est un nom de nombre formé de deux autres, et qui n'est pas moins pluriel que celui de *quinze* exprimé en un seul mot: ainsi il ne peut aller qu'avec un substantif pluriel; d'ailleurs, on ne veut pas parler d'une seule année, d'un seul jour, mais de plusieurs; en conséquence, ils en concluent que l'on doit écrire: *vingt et un* ANS, *vingt et un* JOURS, *vingt et un* ANS *accomplis*, *vingt et un* JOURS *passés*, de même que l'on écrit: *vingt et un* CHEVAUX, *vingt et un* CHEVAUX *enharnachés*,

vingt-cinq ANS *accomplis*, et de même qu'on a toujours écrit, sans difficulté, *quinze ans*, *quinze jours*.

Nos auteurs ont adopté cette opinion ; *Marmontel* écrit, *vingt et un* NAVIRES. — Thomas, *quatre-vingt un* ANS. — Voltaire, *vingt et un* ANS, etc.

VIOLONCELLE, subst. masc. Mot corrompu de l'Italien. C'est l'instrument de basse le plus sonore, qui exécute parfaitement ses sons, et qui rend toute sorte de musique, pleine, simple, figurée. (*L'Académie*, *Trévoux*.)

On prononce *violonchelle*.

VISER, verbe neutre, ne doit pas être accompagné d'un régime direct. Au propre il se dit pour *mirer*, *regarder un but* afin d'y adresser un coup de pierre, d'arme à feu, etc. : *Il* VISOIT *à ce but là*. — *S'il a blessé cet homme, c'est bien par malheur, il n'*Y VISOIT *pas*. — *Il ne* LE VISOIT *pas* seroit mal dit.

Au figuré, *viser* signifie, *avoir en vue* une certaine fin, une certaine affaire : *Il* NE VISE *point* À *cette charge-là*. — *Je ne sais* où *il* VISE, À QUOI *il* VISE. *Il ne* VISE *point* CETTE *charge* ; *je ne sais* CE QU'*il* VISE, seroit également une faute.

(Le Dict. de l'*Académie*, édition de 1762, *Trévoux*, *Richelet* et *Féraud*.)

Cependant dans l'édition de 1798, l'*Académie* observe que le verbe *viser* se prend activement dans certains cas que l'usage autorise, et alors elle est d'avis qu'on peut dire : *on* A VISÉ CET HOMME *au cœur*, *on a* VISÉ CET ANIMAL *à la tête*.

VOIR GOUTTE. Il s'est glissé, à l'égard de cette locution, un mot qui, quoique employé par beaucoup de personnes, n'en est pas moins inutile et déplacée : *Ayant les yeux fermés, je n'*Y *vois pas du tout*. — *L'amour est un petit dieu qui n'*Y *voit goutte*. — *On diroit que vous n'*Y *voyez pas clair*.

Mais pourquoi faire usage de ce pronom *y* ? il n'exprime point relation avec ce qui précède, c'est cependant là le seul cas où il soit nécessaire ; s'il est permis de dire : *Ce dialogue est si obscur, que les plus doctes n'*Y *voient goutte*. C'est parce qu'avec le mot *dialogue*, dont on a parlé précédemment, on est obligé de déterminer cette intention par le pronom *y*, de telle sorte que c'est comme si l'on disoit : *ils ne voient, ils ne comprennent rien* À CE DIALOGUE ; au lieu que

dans les autres exemples, on n'a rien à déterminer, conséquemment le pronom *y* est absolument inutile. Si donc on veut parler correctement, on dira : *Ayant les yeux fermés, je* NE *vois pas du tout.* — *L'amour est un petit dieu qui* NE *voit goutte*, etc.

(Urbain *Domergue*, page 120. — Le Dict. de l'*Académie*, édition de 1762, et celui de *Trévoux*.)

X.

X. Cette lettre est substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne; et elle est la seule qui fasse exception à la règle que nous avons donnée, pag. 11, tom. 1er, première partie, et qui est relative au genre des lettres qui ne se prononcent qu'avec le secours de voyelles dont on les fait précéder.

Y.

Cette lettre, la vingt-quatrième de l'alphabet, est subst. masc., suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne.

Voyez, page 879, ce que nous avons dit sur l'*y* et sur son emploi.

Z.

Z, substantif masculin, suivant l'apellation ancienne et l'apellation moderne. (L'*Académie.*)

Voyez les mots où l'on fait usage de cette lettre, page 924.

ZEST, ZESTE. Le *s* et le *t*, dans ces deux mots, se font sentir.

Sans *e* final, ce mot n'est d'usage que dans cette phrase proverbiale et familière : *entre le zist et le zest*, qui se dit d'une chose qui n'est ni bonne, ni mauvaise.

Il se dit encore d'une espèce d'interjection, dont on se sert aussi dans le langage familier quand on veut rejeter ce qu'un homme dit : *Il se vante de faire telle chose*, ZEST.

Zeste, écrit avec un *e* final, s'emploie pour signifier ce qui est au-dedans de la noix, et qui la sépare en quatre; en ce sens, il est substantif masculin.

Il se dit aussi, mais familièrement, pour marquer le peu de cas

que l'on fait d'une chose, ou son peu de valeur : *Cela ne vaut pas un* ZESTE.

Enfin, il énonce cette partie mince que l'on enlève sur le dessus de l'écorce d'un citron, d'une orange, d'un cédrat, etc. : *couper un zeste, des zestes confits.* (L'Académie *et* Trévoux.)

ZIGZAG, subst. masculin. Ce mot qui, parmi ses diverses significations, s'emploie pour exprimer une suite de lignes l'une au-dessus de l'autre, formant entre elles des angles très-aigus, s'écrit au pluriel *zigzags*, et n'est pas un mot composé, ainsi que l'a indiqué un Grammairien moderne. (*L'Académie* et *Trévoux*.)

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

NOTA. Les articles qui font partie des Remarques détachées seront indiqués dans cette table par les lettres R. D. page......

A.

B.

D.

E.

J.

K.

L.

M.

O.

Q.

R.

T.

X.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.





